La ligue Occitanie FFHM

présente

L'Haltérophile Moderne

1964

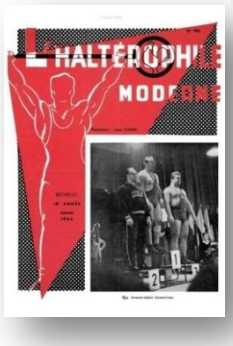

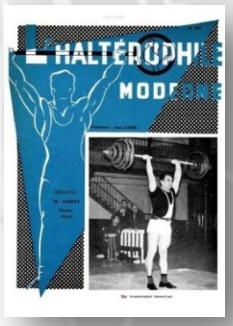

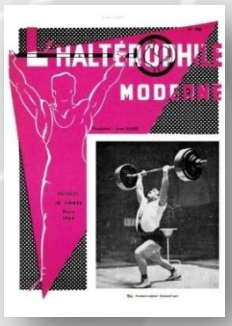

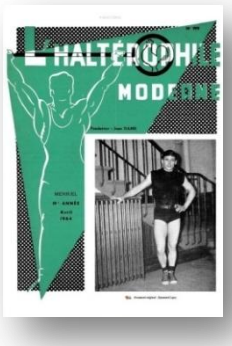

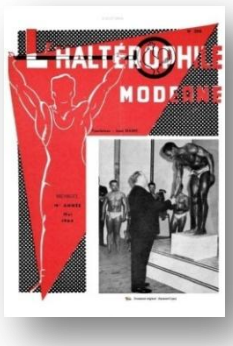

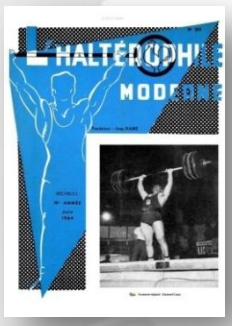

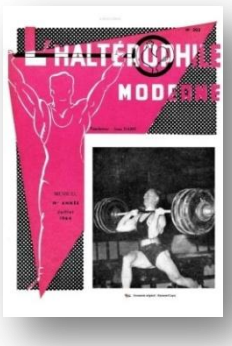

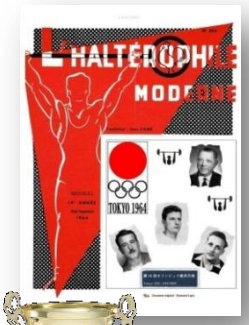

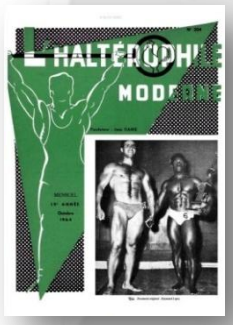

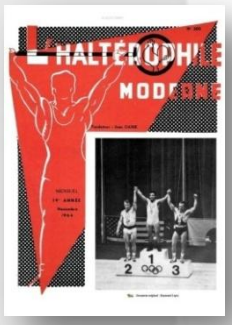

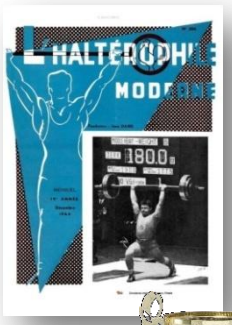

Sommaire H.M. 1964

Haltérophile Moderne n° 196 (01-1964)
- Article (Georges Lambert) « L'épaulé et jeté de Yamasaki »
- Article (Georges Lambert) « Les Finales du Prix d'Encouragement - Compte-rendu et Résultats »
- Article (Georges Lambert) « Le Match France-Allemagne Juniors - Compte-rendu et Résultats »
- Article (Gustave Pichon) « Coulisses du Championnat du Monde 1963 »
- La progression des records du monde seniors

Haltérophile Moderne n° 197 (02-1964)
- Classement général du Prix Interrégional 1964
- Article (Georges Lambert) « L'arraché à deux bras de Jean-Paul Fouletier »
- Résultats de la Finale du Prix Interrégional Seniors 1964
- Meilleures Performances Françaises 1963
- Résultats de la Finale du Prix Interrégional Juniors 1964
- La progression des records du monde seniors
- Article (Gustave Pichon) « Coulisses du Championnat du Monde 1963 » (suite)
- "*L'Équipe*" et nous...

Haltérophile Moderne n° 198 (03-1964)
- Classement général du Prix fédéral 1964
- Congrès International des Entraîneurs et Arbitres
- Article (Julien Duchesne) « Réflexions sur un Congrès »
- Article (Georges Lambert) « Le mécanisme du tirage »
- Article (Georges Lambert) « Le Match France-Bulgarie 1964 - Compte-rendu et Résultats »
- La Progression des Records du Monde Juniors depuis leur officialisation

Haltérophile Moderne n° 199 (04-1964)
- Article (André Rolet) « Le Prix Fédéral 1964 - Compte-rendu et Résultats »
- Article (Georges Lambert) « Le mécanisme du tirage » (suite)
- Portrait (Waldemar Baszanowski) « La Vie et l'Entraînement des Champions »
- Article (Georges Lambert) « La Culture Physique Haltérophile »
- La Progression des Records du Monde Juniors depuis leur officialisation

Haltérophile Moderne n° 200 (05-1964)
- La Finale du Championnat de France Culturiste 1964 - Compte-rendu et Résultats
- Article (Georges Lambert) « Les exercices du tirage » (suite)
- Article (Georges Lambert) « La Finale du Critérium National Haltérophile 1964 - Compte-rendu et Résultats »
- Article (Georges Lambert) « Les Championnats de France Universitaires (A.S.S.U.) »
- Classement National du Critérium National Culturiste

Haltérophile Moderne n° 200-BIS (06-1964)
- Records du monde seniors homologués au 15 mai 1964
- Records du monde juniors homologués au 15 mai 1964

Haltérophile Moderne n° 201 (06-1964)
- Article (Georges Lambert) « Les Championnats de France 1964 - Compte-rendu et Résultats »
- Article (Georges Lambert) « Le Tournoi International Haltérophile de Paris - Compte-rendu et Résultats »
- Liste des records du Monde Seniors homologués au 15 Mai 1964
- Liste des Records du Monde Juniors homologués au 15 Mai 1964
- Liste des Records de France homologués au 8 Juin 1964

Haltérophile Moderne n° 202 (07-1964)
- Classement National du Premier Pas Haltérophile 1963-64
- Classement général des Championnats de France 1964
- Résultats du Championnat du Monde Culturiste 1964
- Article (André Rolet) « Les fêtes du Cinquantenaire »
- Résultats du Championnat d'Europe Culturiste 1964
- Résultats techniques du Match France B-Suisse A
- Article (Georges Lambert) « Le Tournoi International Haltérophile de Paris - Compte-rendu » (suite)
- Résultats du Championnat d'Europe d'Haltérophilie 1964

Haltérophile Moderne n° 203 (08-09-1964)
- Article (Jean Dame) « La Délégation Haltérophile Française aux Jeux de Tokyo »
- Article (Georges Lambert) « L'arraché de Mannironi »
- Article (Georges Lambert) « Les Championnats de France Militaires1964 - Compte-rendu et résultats »
- Article (Georges Lambert) « Les Championnats d'Europe 1964 - Compte-rendu »
- Article (Henri Hérard) « Le Match France "B"-Suisse »
- Article (Paul Hue) « Le Match France "C"-Luxembourg »

Haltérophile Moderne n° 204 (10-1964)
- Article (Georges Lambert) « Les Championnats d'Europe 1964 - Compte-rendu » (suite)
- Article (Georges Lambert) « L'arraché en flexion de Novak (Pologne) »
- Article (Gustave Pichon) « Conseils aux Entraîneurs et aux Athlètes »
- Article (Raymond Herbaux) « La Vie et l'Entraînement des Champions »

Haltérophile Moderne n° 205 (11-1964)
- Classement National du Premier pas Culturiste 1964-65
- Classement National du Prix des Débutants 1964-65
- Article (Georges Lambert) « Les Jeux Olympiques de Tokyo - Compte-rendu »
- Résultats techniques des épreuves Haltérophiles des Jeux de la XVIII^{e} Olympiade

Haltérophile Moderne n° 206 (12-1964)
- Classement National du Prix des Débutants 1964-65
- Classement Général du Prix d'Encouragement 1964-65
- Article (Georges Lambert) « Les Jeux Olympiques de Tokyo - Compte-rendu » (suite)

© RLPZ (2019)

N° 196

L'HALTÉROPHILE MODERNE

Fondateur : Jean DAME

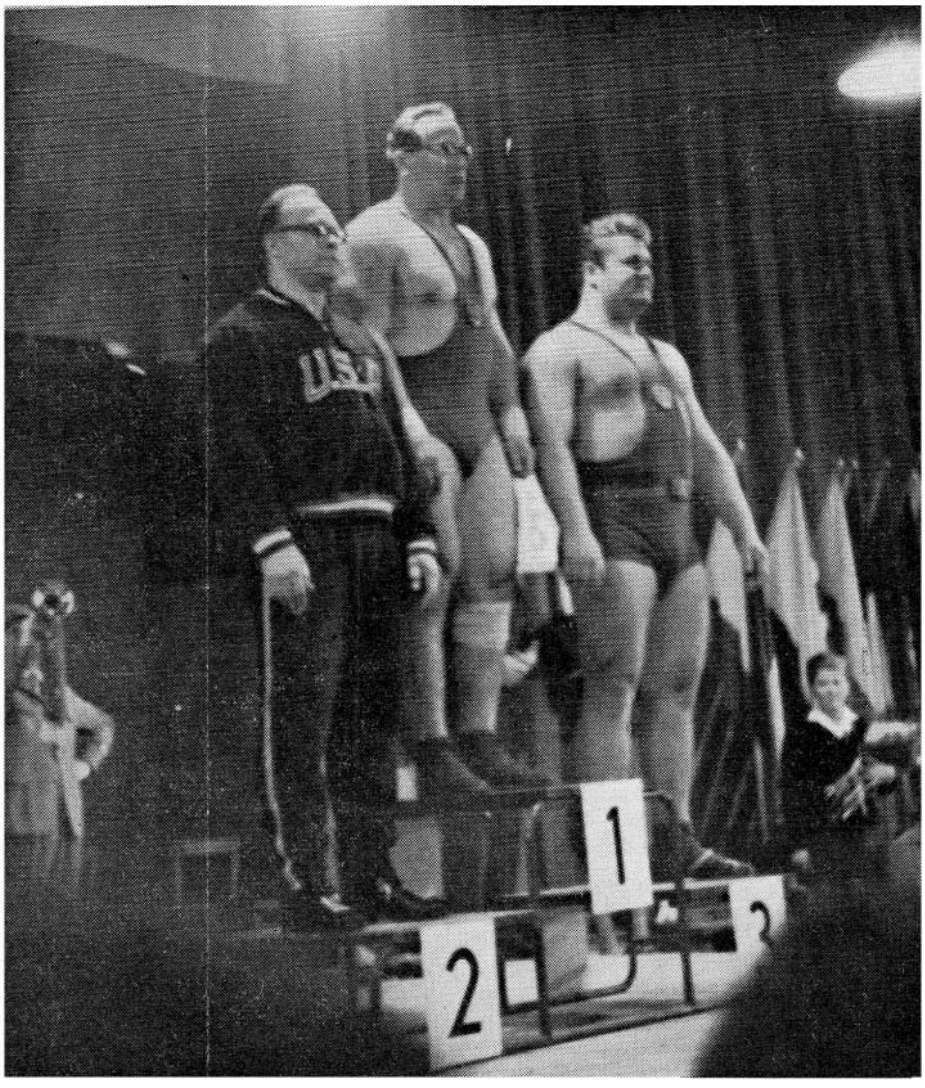

MENSUEL

18e ANNÉE

Janvier

1964

Document original : Raymond Lopez

SOMMAIRE

●-●

Procès-verbal de la réunion du Comité de Direction du 19 Décembre 1963 3

– et de la Commission de Préparation Olympique, même date 4

Règlement du Championnat de France et du Critérium National Haltérophile Juniors et Seniors 4

Règlement du Championnat de France Culturiste (Concours du Plus Bel Athlète de France) 5

Ce que vous devez savoir 6

L'Epaulé de Yamasaki, par G. LAMBERT 8

Les Finales du Prix d'Encouragement, par G. LAMBERT 10

– et Résultats Techniques 10-11

Nos Joies, nos Peines 11

Le Match France-Allemagne Juniors, par G. LAMBERT 12

– et Résultats Techniques 12

Coulisses du Championnat du Monde 1963, par G. PICHON 13

La progression des records du Monde Seniors 15

Dans nos Comités Régionaux 16

Prochain Stage d'Espoirs 1964 16

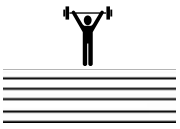

Sur notre page de couverture :

Les trois vainqueurs Poids Lourds du Championnat du Monde 1963 :

1er VLASSOV (U.R.S.S.)

2e SCHEMANSKY (États-Unis)

3e ZHABOTINSKY (U.R.S.S.).

L'HALTÉROPHILE MODERNE

18e ANNÉE. – N° 196

organe officiel mensuel

DIRECTION - RÉDACTION ADMINISTRATION

10, rue Saint-Marc, PARIS-2e

Téléphone CEN. 53-60

Abonnement

France	**8 F.**
Étranger	**12 F.**
Clubs affiliés	**20 F.**

Chèques Postaux Paris 1304-82.

Nous recommandons à nos Comités Régionaux et à nos Clubs de relire le procès-verbal de la Commission Haltérophile du 19 Mai 1963 paru dans le Bulletin Fédéral N° 190 de Juin 1963.

⊙

La qualification des athlètes aux compétitions y est rappelée et des dispositions nouvelles prises par la Commission y sont exposées.

CLUBS QUI ORGANISEZ

Pensez à bien équiper votre salle !

- Un appareil de marquage tiendra les athlètes et spectateurs au courant de l'effort en cours.
- Un appareil d'arbitrage éliminera tous différends.

APPAREILS POUR TOUS LES SPORTS

Productions MERLHES, 4, rue saint Bernard, Paris XIe

— Téléphone : 700-42-28 —

Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1er choix
Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles
Maillots de Compétition Haltérophiles
Grand choix de Survêtements

ALLEN 42, Rue Etienne-Marcel. **PARIS** (2e)

Téléphone : LOU 14-19

Conditions Spéciales aux Sociétés

Fournisseur de l'équipe de France

Imp. Hallépée, 169, rue Lecourbe, Paris.

Partie *Officielle*

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION du COMITE DE DIRECTION du 19 Décembre 1963

Présents : MM. A. Bonneau, L. Chaix, H. Clutier, J. Duchesne, M. Dumoulin, R. Duverger, Ch. Fischer, H. Houet, R. Gourhand, P. Hue, G. Pichon, A. Roussaux, Rolet.

Assistait à la séance, M. Georges Lambert, Moniteur national.

Excusés : MM. R. Bernier, G. Firmin, E. Hervochon, Ch. Lomet, L. Morin, F. Piou, L. Vandeputte, qui vient de subir une intervention chirurgicale.

Présidence de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C.

Le procès-verbal de la précédente réunion est lu et adopté.

En ouvrant la séance, le Président se fait l'interprète de ses Collègues pour présenter à M. Léon Vandeputte, des vœux de prompt et complet rétablissement.

Le Président remercie ensuite tous les membres de province qui assistent au Comité de Direction et insiste pour qu'ils soient présents le plus souvent possible afin de prendre une part active aux décisions de la F.F.H.C.

Il est heureux de féliciter M. Louis Chaix qui recevra le grade de Chevalier dans l'ordre de la Légion d'Honneur, à l'occasion de la prochaine promotion Jeunesse et Sports.

DEMANDES D'AFFILIATION - Le Comité de Direction homologue l'affiliation des Clubs ci-après :

- N° 3 491 - Athlétic Club Lodévois ;
- N° 3 492 - Union Sportive municipale de Gagny ;
- N° 3 493 - Omnisports Ricamandois ;
- N° 3 494 - Toulouse Olympique Aviation Club.

Des précisions seront cependant demandées à ce dernier Club avant affiliation définitive.

HOMOLOGATION DE RECORDS. - Le Comité de Direction homologue comme records de France Juniors les performances ci-après :

Poids Coqs - Total olympique : 80 + 80 + 110 =270 k par J.P. Marchal, le 13 Décembre 1963, à Mannheim. Arbitres : MM. Erzberger, Fiolle, Ohlmann (ancien record : 367 k 500 par Garaïos).

Poids Moyens -. Développé à deux bras : 117 k 500 par Gouverneur, le 24 Novembre 1963, à Monaco. Arbitres : MM. Chaix, Ammar, Paléotti (ancien record : 115 k par lui-même).

Poids Lourds Légers - Arraché à deux bras : 120 k par Michon, le 28 Novembre 1963, à Paris. Arbitres : MM. Jean Dame, Rolet, Robert (ancien record 118 k 500 par lui-même).

Poids Lourds - Epaulé et jeté à deux bras : 153 k et Total olympique 117,5 + 110 + 145 = 372 k 500, par Steiner, le 13 Décembre 1963, à Mannheim. Arbitres : MM. Erzberger, Ohlmann, Pichon (ancien record de l'épaulé et jeté à deux bras : 147 k 500 par Vincent Robert ; ancien record du total : 360 k par Rémy).

Le Comité de Direction homologue ensuite comme records de France Seniors les performances ci-après :

Poids Coqs : Arraché à deux bras : 94 k par Meurat, le 1er Décembre 1963, à Lille. Arbitres : MM. J. Meese, H. Meese, J. Dejonghe (ancien record : 93 k par lui- même).

Poids Mi-Lourds : Epaulé et jeté à deux bras 171 k 500 par Paterni, le 6 Décembre 1963, à St Maur. Arbitres : MM. Pichon, Bazire, Roussaux (ancien record : 169 k par Ferrari).

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION DE P.O. - Le Président fait un résumé des décisions prises au cours de la réunion de la Commission de P.O. qui vient de se tenir.

Parlant du match France-Allemagne Juniors, il rend hommage à la tenue de l'Équipe de France Juniors, aussi bien pendant le voyage que sur le plateau. Le résultat du match : 4 à 3 en faveur de l'Allemagne est cependant très honorable et il estime très réconfortant le comportement de nos représentants.

MM. Pichon et Fiolle, qui ont arbitré une partie du match en vue d'obtenir le titre d'Arbitre International de 2e catégorie devront compléter leur examen au cours du Congrès International des Entraîneurs, en Février 1964.

En ce qui concerne le match France- Bulgarie Juniors qui aura lieu le 28 Décembre 1963, à Sofia, le Docteur Dubois effectuera le déplacement en qualité de Médecin Fédéral.

Le Comité de Direction donne son accord à cette nomination.

COMMISSION DE CULTURE PHYSIQUE :

Cette Commission a été convoquée en vue de l'établissement d'un projet de diplôme d'Éducateur de Culture Physique, en application de la loi du 6 Août 1963 règlementant la profession d'éducateur sportif.

MM. Duverger, Rolet et le Moniteur National ont été chargés de reprendre contact, à huitaine, avec M. Denicourt, du Club Athlétique de Lille, qui a présenté un avant-projet sur lequel la Commission pourra travailler.

FÊTES DU CINQUANTENAIRE DE LA FONDATION DE LA F.F.H.C. - Au cours de son compte rendu de la réunion de la Commission de P.O., le Président a rappelé le programme des manifestations qui marqueront ce cinquantenaire. Il précise cependant que le Concours du Plus Bel Athlète du Monde a dû être reporté au 31 Mai, après-midi, le Palais de Chaillot n'étant pas libre la veille, en soirée. En conséquence, le Tournoi International Haltérophile se disputera les 29 et 30 Mai, en soirée, soit au Stade Pierre de Coubertin, soit au Palais des sports.

Le Président insiste de nouveau auprès de ses Collègues pour qu'ils lui apportent leur concours pour l'organisation de ces compétitions.

MATCHES INTER-NATIONS - Toutes décisions utiles ont été prises par la Commission de Préparation Olympique, concernant les matches inter-nations.

Il reste cependant à désigner les Officiels pour le match France- Bulgarie Seniors.

Il est décidé que M. André Rolet remplira les fonctions d'arbitre à ce match. M. Leveler sera pressenti comme Directeur de l'Équipe de France.

ÉTUDE DU PLAN QUADRIENNAL DE PRÉPARATION OLYMPIQUE. - M. Lambert ayant été invité à exposer ses idées au sujet de ce plan, il déclare que la question la plus importante lui parait être la formation de Cadres, ceux-ci étant actuellement insuffisants. La nomination de Conseillers sportifs dans toutes les régions est indispensable, car c'est à eux qu'il appartiendra de former des aides-moniteurs et moniteurs. Des diplômes d'aides- moniteurs pourraient être délivrés après plusieurs stages de week-end.

MM. Chaix, Dumoulin et Roussaux font remarquer qu'il ne suffit pas de former des cadres il faut que ceux-ci, une fois nommés, réalisent un travail effectif et qu'on puisse compter sur leur concours, ce qui n'est pas toujours le cas.

Le Président rappelle que l'intention du Secrétariat d'État est de mettre en place, dans toutes les régions, des Conseillers Techniques. Ils seront convoqués périodiquement par la Fédération qui pourra ainsi leur donner ses directives. S'il leur est donné pouvoir de former des aides- moniteurs, la F.F.H.C. possédera une ossature technique de laquelle on peut espérer des résultats.

En ce qui concerne les Conseillers dont les salaires sont modiques, le Président propose que la Fédération leur alloue une indemnité mensuelle de 150 F, ce qui est accepté.

Poursuivant l'étude du plan quadriennal, M. Clutier déclare n'être pas d'accord avec les méthodes actuelles de préparation olympique, qui, à son avis, sont périmées. Si on consulte les résultats des matches inter-nations, on s'aperçoit que très peu d'entre eux sont équilibrés ; aussi, sans les supprimer totalement, il serait souhaitable de leur substituer des Tournois individuels qui, au surplus, auraient quelques chances d'intéresser le public.

Il préconise également des stages plus nombreux, un dédommagement financier pour ceux qui y participent et l'établissement d'une liste d'espoirs qui seraient suivis de très près par la F.F.H.C.

COMMUNICATIONS DIVERSES ET CORRESPONDANCE.

Demandes de prêts de barres. - Le Comité de Direction donne son accord aux demandes de prêts de barres présentées par :

- ✓ l'École Nationale Vétérinaire de Maisons-Alfort ;
- ✓ l'Union Sportive Municipale de Gagny ;
- ✓ le Collège Scientifique Universitaire de St Etienne (Pour cette dernière demande, après renseignements complémentaires fournis par le Comité du Lyonnais).

Conseillers Sportifs. - Après lecture de la circulaire du Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports concernant la mise en place, dans toutes les régions, de Conseillers Sportifs, le Président fait le point au sujet de la désignation du candidat à nommer dans l'Académie de Lyon.

Nomination d'un Aide-Moniteur. - Sur proposition de MM. Lambert et Pichon, l'athlète Séry, incorporé au Groupement Sportif Interarmées de Joinville, qui a subi avec succès les épreuves de l'examen, est nommé Aide-Moniteur d'Haltérophilie.

Visite du Secrétaire Général de la F.I.H.C. - Lecture est donnée d'une lettre de M. Oscar State, Secrétaire Général de la F.I.H.C., qui annonce sa visite en vue de prendre avec la F.F.H.C. toutes dispositions utiles au sujet du Congrès International des Entraîneurs qui aura lieu du 3 au 8 Février prochain, à l'Institut National des Sports.

En ce qui concerne la France, MM. Duchesne, Duverger, Pichon, Rolet, Lambert, Guillier sont spécialement désignés pour participer à ce Congrès. Les Conseillers Sportifs y seront également convoqués.

Les Membres de la F.F.H.C. désireux d'y assister devront en informer la Fédération.

A.S.S.U. - Lecture est donnée de la réponse de l'A.S.S.U. à la lettre que lui avait adressée la Fédération concernant la non convocation de la Commission Mixte.

Les explications fournies donnent satisfaction aux Membres de cette Commission.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h. 45.

Le Secrétaire Général, André ROLET — *Le Président,* Jean DAME

***

PROCÈS-VERBAL
de la RÉUNION de la COMMISSION
de PRÉPARATION OLYMPIQUE
du 19 Décembre 1963

Présents : MM. Jean Dame, René Duverger, Georges Lambert.

Le procès-verbal de la précédente réunion est lu et adopté.

MATCHES INTER-NATIONS

– *France-Allemagne Juniors.* - Le Président, M. Jean Dame, fera un bref compte rendu de cette rencontre qui s'est disputée à Mannheim le 13 Décembre.

– *France-Bulgarie Juniors.* - M. Jean Dame précise que le départ pour Sofia aura lieu le 27 Décembre et le retour le 30.

Suivant les directives du Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports, il propose que le Dr Dubois, Médecin Fédéral, accompagne l'Équipe. - Adopté.

– *France-Bulgarie Seniors.* - Il a été demandé à la Fédération Bulgare de retenir de préférence la date du 22 Février 1964, celle du 29 Février étant considérée comme trop tardive, du fait du Stage d'Oxygénation prévu pour le 2 Mars.

La Commission décide qu'il n'y aura pas de sélection pour ce match, les sept Champions de France étant désignés d'office.

– *France B-Danemark et France C-Suisse.* -Il a été écrit à ces deux nations pour leur proposer une rencontre au mois de Juin, mais aucune réponse n'est parvenue.

– France-Italie Juniors. - L'Italie ayant décliné l'invitation de la France pour le match France-Italie Juniors qui se serait déroulé au cours du Congrès International des Entraîneurs, il est décidé de le remplacer par un match France- Espagne, étant entendu que le Moniteur National devra proposer à l'approbation de la Commission une équipe de France permettant un match équilibré.

– *France-Allemagne Seniors.* - La Commission est d'accord que cette rencontre devra être inscrite au Calendrier 1964. Toutefois, l'Équipe de France devant participer, les 29 et 30 Mai 1964 au Tournoi International de Paris et le 6 Juin au match France-Roumanie, il sera demandé à la Préfecture de la Seine si le Gymnase Municipal Japy est libre le 20 Juin, ce qui permettrait d'organiser la rencontre une semaine après la date initialement prévue du 13 Juin.

TOURNOI INTERNATIONAL DE PARIS

A la suite du télégramme de la Fédération de l'U.R.S.S. proposant une rencontre Paris- Moscou en Avril, il avait été demandé à cette Fédération d'envisager plutôt la participation de champions au Tournoi International organisé à Paris en Mai, à l'occasion du Cinquantenaire de la création de la F.F.H.C.

Une réponse télégraphique de l'U.R.S.S. a fait connaître que ce projet n'était pas réalisable, le Tournoi étant organisé « à la veille des grandes compétitions ».

Le Moniteur National donne connaissance du programme qu'il a préparé pour le Tournoi et qui comporte des matches individuels entre athlètes français et étrangers, parmi lesquels figurent des soviétiques. La participation de Vlassov et Zhabotinsky avait été également envisagée.

Il est décidé, en conséquence, d'insister auprès de la Fédération de l'U.R.S.S. pour obtenir que quelques-uns de ses Champions prennent part au Tournoi.

« POSSIBLES » ET « PROBABLES » OLYMPIQUES. - Une lettre a été adressée aux sept Champions de France pour leur communiquer le calendrier international 1964 et la date du Stage d'Oxygénation de Font Romeu. Des précisions leur ont été également données au sujet des conditions de séjour à ce stage.

- Il est donné connaissance d'une lettre de la R.T.F. qui, à la suite de l'intervention de la F.F.H.C., a affecté Fulla dans un service qui lui donnera toutes facilités d'entraînement.

Communication est également faite d'une lettre de Jean-Paul Fouletier et de la réponse que lui a adressée le Président.

- L'A.S. Lilloise Inter-Entreprises, qui avait demandé l'autorisation d'organiser un match avec l'Équipe de Gunzburg, auquel participera Meurat, précise que la date a été fixée au 4 Janvier 1964.

ENTRAÎNEUR ÉTRANGER. - Pour répondre à l'offre du Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports de mettre à la disposition de la F.F.H.C. un entraîneur étranger de talent, il avait été décidé de demander à l'un des techniciens devant assister au Congrès International des Entraîneurs, en Février prochain, de prolonger son séjour à Paris, afin de suivre la préparation aux Jeux de Tokyo de nos meilleurs athlètes, pendant quinze jours ou un mois.

Avec l'accord du Moniteur National, une lettre sera adressée dans ce sens à la Fédération Soviétique.

Il est décidé également que M. Georges Lambert pourra effectuer un stage à l'étranger, en vue d'y étudier les méthodes d'entraînement utilisées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 h. 40.

Le Président,
Jean DAME.

Règlement du Championnat de France et du Critérium National

JUNIORS ET SENIORS 1964

Le Critérium National Haltérophile 1964 sera organisé par la Fédération Française Haltérophile et Culturiste les Samedi 25 et Dimanche 26 Avril 1964, au Gymnase Municipal, 2, Rue Japy, à Paris.

Le Championnat de France 1964 sera organisé les Samedi 9 et Dimanche 10 Mai 1964, également au Gymnase Municipal, 2, Rue Japy, à Paris.

Le Critérium National et le Championnat de France sont réservés aux athlètes amateurs de nationalité française, munis de la licence de la saison 1963-1964, classés 1re série, classe nationale et classe internationale, même s'ils ont été finalistes d'un Championnat de France.

Tous deux comporteront une Finale Juniors et une Finale Seniors.

Finales des Juniors

Sont considérés comme Juniors les jeunes gens nés en 1944, 1945, 1946, 1947 et 1948.

Seront qualifiés pour participer à la Finale du Championnat de France Juniors qui se disputera le Samedi 9 Mai 1964 (après-midi) les trois meilleurs athlètes de chaque catégorie, suivant les résultats des éliminatoires organisées par les Comités Régionaux.

Seront qualifiés pour participer à la Finale du Critérium National Haltérophile Juniors qui se disputera le Samedi 25 Avril 1964 (après-midi) les trois meilleurs suivants, même s'ils ont été finalistes d'un Championnat de France.

En cas d'égalité de performances, c'est le poids de corps qui départagera les concurrents.

Si dans une ou plusieurs catégories, aucun athlète n'a réalisé les minima de 1re série, l'athlète ayant réalisé le meilleur total au cours des éliminatoires sera proclamé Champion de France Juniors mais ne sera pas qualifié pour la journée finale.

Si dans une ou plusieurs catégories, le nombre d'athlètes ayant réalisé les minima de 1re série est insuffisant, le nombre d'athlètes qualifiés dans les autres catégories pourra être augmenté jusqu'à un maximum de 5 par catégorie et de 21 au total, aussi bien pour le Critérium que pour le Championnat de France.

Les athlètes ainsi qualifiés en surnombre seront choisis d'après la différence entre leur total et le total exigé pour la qualification.

En cas de différence égale dans des catégories différentes, priorité sera donnée à la catégorie la moins chargée. Si, à ce moment, le nombre des qualifiés est le même dans plusieurs catégories, priorité sera donnée à la plus légère.

Les Juniors ne pourront, en aucun cas, participer au Critérium ou au Championnat de France Seniors.

Les athlètes participant à ces deux épreuves devront avoir 16 ans révolus et ne seront admis à concourir que s'ils sont munis d'un certificat attestant la date de leur naissance et le consentement de leurs parents ou tuteurs.

Les athlètes de moins de 20 ans devront être titulaires d'un certificat médical d'aptitude aux sports. Pour les participants de moins de 18 ans, ce certificat devra dater de moins de trois mois.

Finales des Seniors

Seront qualifiés pour participer à la Finale du Championnat de France Seniors qui se disputera le Samedi 9 Mai (soirée) et Dimanche 10 Mai 1964 (après-midi) les quatre meilleurs athlètes de chaque catégorie suivant les résultats des Éliminatoires organisées par les Comités Régionaux.

Seront qualifiés pour participer à la Finale du Critérium National Haltérophile Seniors qui se disputera le Dimanche 26 Avril 1964 (après-midi) les quatre meilleurs suivants.

En cas d'égalité de performances, c'est le poids de corps qui départagera les concurrents.

Si, dans une ou plusieurs catégories, aucun athlète n'a réalisé les minima de 1re série, l'athlète ayant réalisé le meilleur total au cours des éliminatoires sera proclamé Champion de France Seniors mais ne sera pas qualifié pour la journée finale.

Si, dans une ou plusieurs catégories, le nombre d'athlètes ayant réalisé les minima de 1re série est

insuffisant, le nombre d'athlètes qualifiés dans les autres catégories pourra être augmenté jusqu'à un maximum de 6 par catégorie et 28 au total, aussi bien pour le Critérium que pour le Championnat de France.

Les athlètes ainsi qualifiés en surnombre seront choisis d'après la différence entre leur total et le total exigé pour la qualification.

En cas de différence égale dans des catégories différentes, priorité sera donnée à la catégorie la moins chargée. Si, à ce moment, le nombre de qualifiés est le même dans plusieurs catégories, priorité sera donnée à la plus légère.

Engagements

Les éliminatoires du Critérium National Haltérophile et du Championnat de France Juniors et Seniors seront disputées obligatoirement dans toute la France, le Dimanche 12 Avril 1964. La clôture des engagements pour les finales est fixée au 15 Avril 1964, dernier délai. Il ne sera pas tenu compte des engagements qui parviendraient après cette date.

Tout engagé devra appartenir à une Société affiliée à la F.F.H.C.

Les engagements, pour être valables, devront être adressés au Secrétariat de la F.F.H.C., 10, rue Saint-Marc, à Paris, par les Comités régionaux.

Ils devront comporter un classement distinct des Juniors et des Seniors et préciser la date de naissance des Juniors.

Frais de déplacement

La Fédération prendra à sa charge les frais de déplacement des concurrents disputant une finale du Critérium ou du Championnat de France dans les conditions suivantes :

1° Elle les couvrira du prix de leur voyage aller et retour en 2e classe ;

2° Elle leur allouera une indemnité de séjour.

Catégorie de concurrents

Poids Coqs : jusqu'à 56 k ;
Poids Plumes : de 56 k à 60 k ;
Poids Légers : de 60 k à 67 k 500 ;
Poids Moyens : de 67 k. 500 à 75 k.
Poids Mi-Lourds : de 75 k à 82 k 500 ;
Poids Lourds Légers : de 82 k 500 à 90 k ;
Poids Lourds : au-dessus de 90 k.

Aucune tolérance de poids ne sera accordée : *les athlètes devront obligatoirement participer à la finale dans la catégorie pour laquelle ils ont été qualifiés.*

Mouvements imposés

1° Développé à deux bras ;
2° Arraché à deux bras ;
3° Épaulé et jeté à deux bras.

Nombre d'essais

Chaque concurrent aura droit à trois essais pour chaque exercice imposé (et non pour chaque barre essayée).

La progression entre les essais ne pourra être inférieure à cinq kilos, sauf pour le dernier essai où elle pourra être de 2 k 500 seulement.

Une progression prématurée de 2 k 500 marque le dernier essai.

Dans aucun cas, un concurrent ne pourra exécuter un essai avec un poids inférieur à celui employé lors de l'essai précédent.

Les exercices devront être accomplis correctement suivant les règles de la F.F.H.C. ; les concurrents devront maintenir l'engin au bout des bras tendus verticalement, les pieds sur la même ligne, jusqu'à ce que l'arbitre leur ait fait signe de redescendre la barre. Ce n'est que lorsque celle-ci aura été reposée doucement à terre que l'arbitre annoncera sa décision par la mention, faite à haute voix « Bon » ou « Essai ».

Pesage

La formalité du pesage aura lieu le jour même du Critérium ou du Championnat une heure avant le commencement des épreuves de chaque catégorie.

Les athlètes devront être pesés nus. Tout concurrent ne répondant pas à l'appel de son nom ne pourra participer à l'épreuve.

Matériel

Le Comité organisateur assurera un matériel de barres à disques qui, seul pourra être utilisé au cours du Critérium ou du Championnat.

Tenue

Les concurrents devront avoir une tenue correcte et soignée.

Sera immédiatement éliminé tout concurrent qui n'aura pas une attitude correcte pendant toute la durée de la compétition.

Désignation des Vainqueurs

Le titre de Vainqueur du Critérium ou de Champion de France sera décerné dans chaque catégorie, aux athlètes qui auront réussi le plus grand nombre de points.

Pénalités

Sera disqualifié de la F.F.H.C. et ne pourra plus prendre part aux épreuves organisées sous ses règlements

- Tout athlète régulièrement inscrit qui, pour une cause non justifiable, ne se présenterait pas au Critérium National ou au Championnat de France.

- Tout concurrent abandonnant la compétition pour protester contre une décision de l'arbitre ou formulant une réclamation à haute voix et discutant en public les décisions de l'arbitre.

Réclamations

Lorsqu'un concurrent se suppose en droit de réclamer, il devra faire sa réclamation par écrit au Président de la F.F.H.C., qui tranchera avec les arbitres et les membres du Comité de Direction de la F.F.H.C.

Responsabilités

La Fédération Française Haltérophile et Culturiste décline toute responsabilité quant aux accidents qui pourraient survenir au cours du Critérium National ou du Championnat de France.

LE CONGRES INTERNATIONAL DES ENTRAINEURS aura lieu du 3 au 8 FÉVRIER 1964, à l'INSTITUT NATIONAL DES SPORTS.

Les Arbitres Français qui désirent y participer sont priés de s'inscrire d'urgence (Frais de séjour uniquement à la charge de la F.F.H.C.)

La journée finale : 8 Février sera consacrée à une discussion sur les fautes d'arbitrage. Il est particulièrement recommandé d'y assister.

Règlement du Championnat de France Culturiste 1964

(CONCOURS DU PLUS BEL ATHLÈTE DE FRANCE)

Le Championnat de France Culturiste 1964 (Concours du Plus Bel Athlète de France) est réservé aux athlètes amateurs de nationalité française.

Est amateur, toute personne qui n'a jamais pris part à un concours ou à une réunion ouverte à tout venant, ni concouru pour un prix en espèces.

Conditions d'engagement

Des éliminatoires seront disputées dans chaque région entre les athlètes licenciés dans un Club de la F.F.H.C. au moins depuis le début de la saison 1963-1964. Les participants doivent avoir satisfait à la visite morphologique que devra organiser le Comité régional quelques heures avant les éliminatoires.

Programme

1° *Épreuves physiques cotation de* 0 *à* 20, Coef. 1 :

- Développé couché en trois essais, coté 0 à 20 ;
- Flexion sur les jambes en trois essais, coté 0 à 20 ;
- Saut en longueur sans élan, coté 0 à 20.

Addition des trois notes qui seront ensuite divisées par trois.

(Voir Barème et règlement des exercices).

Celles-ci pourront être organisées la veille du Championnat ou des Éliminatoires.

2° *Présentation des concurrents*, analogue à celle qui est faite dans les épreuves haltérophiles, c'est-à-dire appel nominal de chaque athlète, suivi de l'indication du nom de son Club. Cette présentation ne fera l'objet d'aucune note.

3° *Présentation individuelle*, face, dos, profil. Cotation de 0 à 20, Coef. 2.

Toute contraction ou autre pose est formellement prohibée, le concurrent étant, dans ce cas, éliminé de la compétition.

4° *Poses au choix.* Durée totale une minute maximum. Durée minimum de chaque pose dix secondes. Cotation de 0 à 10, Coef. 2.

5° *Prix d'évolutions.* Hors Concours.

Exercices d'agilité au sol pour les athlètes susceptibles de faire une belle présentation.

Durée 1 m. 30, cotation de 0 à 20.

6° Présentation des trois athlètes dans chaque catégorie de taille ayant obtenu les meilleures notes pour l'ensemble du programme, ainsi que des trois meilleurs classés dans le Prix d'Évolution.

Catégories de concurrents

Deux catégories sont prévues

a) Concurrents dont la taille ne dépasse pas 1 m. 68 ;

b) Concurrents au-dessus de 1 m. 68.

Éliminatoires

Les éliminatoires du Championnat de France Culturiste (Concours du plus Bel Athlète de France) devront avoir lieu entre le 15 mars et le 2 avril 1964. La date de clôture pour la réception des résultats par la F.F.H.C. est fixée irrévocablement au 28 mai. Il ne sera pas tenu compte des envois qui parviendront après cette date.

Ces résultats devront mentionner le numéro de la licence de chaque athlète, **et sa date de délivrance**, ainsi que l'heure et le lieu de l'épreuve, la composition du Jury, le nom du Médecin, ou à défaut du Masseur Kinésithérapeute ou du Gymnaste Médical, qui aura été chargé de l'examen des concurrents, ainsi que les notes détaillées obtenues par chaque concurrent. Ils devront revêtir la signature des membres du jury.

Finale nationale

La Finale Nationale aura lieu à la Salle Municipale des Fêtes de Bourg de Péage (Drôme) le Samedi 2 Mai 1964, en soirée.

Pesée et vérification de taille

Il sera procédé, le jour même de la Finale Nationale, à la pesée des concurrents, ainsi qu'à la vérification de leur taille. La présentation de la licence 1962-1963 sera exigée au moment de la pesée.

Tout concurrent ne répondant pas à l'appel de son nom, ne pourra participer à la finale.

Frais de déplacement

La Fédération prendra à sa charge les frais de déplacement des sélectionnés dans les conditions suivantes :

1° Elle leur allouera une prime de 0,76 F par kilomètre sur le trajet de leur domicile au lieu du concours et retour. Cette somme représente le prix du voyage diminué de 20 %, réduction accordée par la Direction Départementale des Sports à tous les qualifiés.

2° Elle leur assurera la nourriture et le logement pendant deux jours dans un Hôtel qui sera désigné ultérieurement.

Jury

Le Jury du Championnat de France Culturiste (Concours du Plus Bel Athlète de France) devra être composé de 6 personnes et comprendra obligatoirement : 2 jurés nationaux, un médecin, un sculpteur ou peintre et deux personnalités au courant des questions sportives.

Le Jury du Prix d'Évolution devra être composé de trois membres dont un professeur ou un Gymnaste Médical et deux personnalités au courant des questions sportives.

Les membres du jury tant des éliminatoires que de la finale, devront être choisis parmi des personnalités n'appartenant pas à un club présentant des concurrents au Championnat.

Pénalités

Sera disqualifié de la F.F.H.C. et ne pourra plus prendre part aux épreuves organisées sous ses règlements : tout athlète régulièrement inscrit et qui, pour une cause non justifiable, ne se présenterait pas au concours tout concurrent abandonnant la compétition pour protester contre une décision du Jury ou formulant une réclamation à haute voix et discutant en public les décisions du Jury.

Réclamations

Lorsqu'un concurrent se suppose en droit de réclamer, il devra faire sa réclamation par écrit au Président de la F.F.H.C. qui tranchera avec le Jury et les membres du Comité de Direction présents la réclamation séance tenante.

Responsabilités

La Fédération Française Haltérophile et Culturiste décline toute responsabilité quant aux accidents qui pourraient survenir au cours des épreuves.

Règlement des exercices

Développe couché. - La barre étant donnée à bout de bras à l'athlète par deux auxiliaires, celui-ci la posera sur la poitrine. L'arbitre donnera le signal de départ en frappant dans ses mains dès que l'athlète sera en position immobile et fera signe au chargeur d'enlever la barre le mouvement terminé.

Fautes à sanctionner :

1. Départ avant le signal de l'arbitre ;
2. Dos ne restant pas à plat sur le banc pendant le développé ;
3. Temps d'arrêt au cours de l'extension des bras ;
4. Extension incomplète ou alternative des bras.

Flexion sur les jambes. - La barre sera chargée sur la nuque de l'athlète par deux auxiliaires. La flexion sera exécutée à fond, pieds à plat au sol, jambes écartées à convenance personnelle. L'athlète étant fléchi et immobile (en bas) l'arbitre donnera le signal du relèvement en frappant dans ses mains et fera signe au chargeur d'enlever la barre, le mouvement terminé.

Fautes à sanctionner :

1. Départ avant le signal de l'arbitre ;
2. Temps d'arrêt au cours de l'extension des jambes ;
3. Déplacement d'un pied au cours du relèvement.

Saut en longueur sans élan. - Mesurer les sauts du point d'appel déterminé aux talons à la chute. Tout retrait de pied ou pose des mains au sol en arrière du point de chute sera déduit à la mensuration.

Trois essais en tout.

Barème de cotation

Développé couché. - Flexion de jambes : un demi point par fraction de 2 k 500 à partir des minima fixés au tableau ci- dessous jusqu'à 20 maximum.

Saut sans élan : 1 point par fraction de 5 cm à partir de 2 m.

Arbitrage : ces épreuves physiques seront arbitrées obligatoirement par un arbitre fédéral.

Ce que vous devez savoir

NOUVELLES FRANÇAISES

Arrêté du Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports

Le Secrétaire d'État à la Jeunesse et aux Sports,

Vu le décret du 11 Juin 1963 relatif à la composition du Gouvernement et portant nomination du Secrétaire d'État à la Jeunesse et aux Sports ;

Vu le décret n° 63-619 du 29 Juin 1963 relatif aux attributions du Secrétaire d'État à la Jeunesse et aux Sports ;

Vu l'ordonnance 59-244 du 4 Février 1959 portant statut général des fonctionnaires et notamment ses articles 8 et 9 ;

Considérant qu'il n'est pas souhaitable pour un fonctionnaire d'exercer, même à titre bénévole, une fonction de direction dans une association qui relève de ses compétences, soit pour l'examen de demandes de subvention, soit pour l'exercice de la tutelle administrative,

Arrête :

Article 1er.- Les Inspecteurs Généraux, Inspecteurs Principaux et Inspecteurs de la Jeunesse et des Sports assumant ou désirant assumer une fonction de direction ou de membre du conseil d'administration dans une association ou une organisation recevant une subvention du Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports devront, au préalable, en demander l'autorisation au Secrétaire d'État à la Jeunesse et aux Sports.

Article 2. - L'autorisation éventuellement accordée sera annuelle. Elle devra donc être sollicitée à nouveau chaque année.

Article 3. - A compter du 1er Janvier 1964, toute association agréée sollicitant une subvention du Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports, lorsqu'elle comportera dans ses organes directeurs et notamment au sein de son conseil d'administration un Inspecteur Général, un Inspecteur Principal ou un Inspecteur de la Jeunesse et des Sports, devra joindre à la demande une copie de la décision du Secrétaire d'État autorisant l'intéressé à occuper ladite fonction.

Article 4. - Le Chef du Service de l'Administration, le Délégué Général aux Sports et à la Préparation Olympique et le Sous-directeur de la Jeunesse et de l'éducation Populaire sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté.

Signé : Maurice HERZOG

	Coqs	Plumes	Légers	Moyens	Mi-Lourds	Lourds Légers	Lourds	Points
C. Développé couché.....	30 k	40 k	50 k	65 k	70 k	80 k	90 k	= ½
E. Flexion sur les jambes.....	50 k	60 k	70 k	80 k	90 k	100 k	110 k	= ½

Arbitrage : Ces épreuves seront arbitrées obligatoirement par un arbitre fédéral.
La note 0 dans une épreuve est éliminatoire

Circulaire du Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports

Objet : Conseillers Techniques Sportifs du Secrétariat d'État.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous faire connaître ci-après les instructions qui viennent d'être données aux Chefs des Services Académiques et Départementaux de la Jeunesse et des Sports ainsi qu'aux Directeurs des Établissements du Secrétariat d'État pour ce qui touche à la situation, au regard des Fédérations et des Groupements Sportifs, des Conseillers Techniques Nationaux, Régionaux ou Départementaux utilisés à temps plein dans le cadre de la Délégation Générale aux Sports et à la Préparation Olympique.

Je dois préciser tout d'abord que ceux- ci devront indépendamment de leur situation d'origine (membres du corps enseignant, agents contractuels), exercer la totalité de leurs fonctions au poste de Conseiller Technique dont ils ont accepté la charge, à l'exclusion de toute autre activité privée même en relation directe avec des activités physiques ou sportives.

En particulier, les Conseillers Techniques Sportifs ne pourront assumer des fonctions techniques au sein des Associations Sportives locales, comme celles de directeur, d'entraîneur ou de conseiller.

Par ailleurs, ils ne pourront être membres des Comités Directeurs ou des Conseils d'Administration des Fédérations Civiles Uni sports ou Multisports et des Fédérations d'Activités physiques ou de Plein Air ainsi que de leurs Ligues ou Comités Régionaux et de leurs Comités Départementaux.

Toutefois, rien n'empêche qu'ils fassent partie, à quelque titre que ce soit, des Commissions Techniques fonctionnant au sein de ces organismes.

J'ajoute que ces prescriptions entrent immédiatement en vigueur et que des dérogations ne seront accordées qu'à titre exceptionnel, sur demande écrite des intéressés.

Je vous serais obligé de bien vouloir assurer la diffusion de ces instructions à vos Ligues et Comités.

Veuillez, Monsieur le Président, agréer l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Le Secrétaire d'État
à la Jeunesse et aux Sports,
Signé : Maurice HERZOG

***

NOUVELLES INTERNATIONALES

Nouveaux records du Monde juniors homologués

Poids Légers : Développé à deux bras : 120 k le 26 Octobre 1963, à Sibiu (Roumanie) par B. Fitzi (Roumanie).

Nouveaux Records Nationaux

U.R.S.S. - Poids Légers : Développé à deux bras : 139 k 500 et Arraché à deux bras : 131 k 500 par S. Lopatin.

Poids Moyens : Développé à deux bras : 153 k 500 par F. Bogdanovsky.

Poids Mi-Lourds : Arraché à deux bras : 143 k par V. Voitsekhovsky.

FINLANDE - Poids Légers : Développé à deux bras : 117 k 500 par P. Salo.

Poids Lourds Légers : Arraché à deux bras : 142 k 500 par Jaakko Kailajarvi.

ALLEMAGNE DE L'EST - Poids Coqs : Développé à deux bras : 91 k ; Total Olympique : 300 k par H. Reck.

Poids Plumes : Arraché à deux bras : 98 k par W. Dalibor ; Epaulé et Jeté à deux bras : 127 k 500 et 130 k par H. Reck.

Poids Mi-Lourds : Développé à deux bras : 131 k par K. Arnold - Epaulé et Jeté à deux bras : 160 k par R. Sennewald. - Développé à deux bras : 127 k 500 - Total Olympique : 402 k 500 et 407 k 500 par W. Dittrich.

Poids Lourds : Développé à deux bras : 148 k, 150 k et 152 k 500 - Total Olympique : 450 k par K. Stemplinger.

Allemagne de l'Ouest bat Suède 7 à 0

Poids Coqs : Schlick (Allemagne) 80 - 80 - 102,5 = 262 k 500 - Giliusson (Suède) 72,5 - 80 - 97,5 = 250 k.

Poids Plumes : Eberlé (Allemagne) 102,5 - 95 - 127,5 = 325 k - Edberg (Suède) 90 - 90 - 120 = 300 k.

Poids Légers : Kornprobst (Allemagne) 115 - 102,5 - 145 = 362 k 500 - Westlin (Suède) 100 - 95 - 135 = 330 k.

Poids Moyens : Huser (Allemagne) 120 -112,5- 145 = 377 k 500 - Andren (Suède) 117,5 - 105 - 130 = 352 k 500.

Poids Mi-Lourds : Krug (Allemagne) 127,5 - 122,5 - 147,5 = 397 k 500 - Borrman (Suède) 125 - 115 - 150 : 390 k.

Poids Lourds Légers : Fehr (Allemagne) 127,5 - 130 - 162,5 = 420 k - Asp (Suède) 130 - 117,5 - 162,5 = 410 k.

Poids Lourds : Haun (Allemagne) 120 - 125 - 155 = 400 k - Cannerstrom (Suède) 127,5 - 120 - 152,5 = 400 k.

Pologne bat Iran 6 à 1 (Téhéran, Iran)

Poids Coqs : E. Richter (Pologne) 90 - 90 - 122,5 = 302 k 500 - M. Safezadeh (Iran) 87,5 - 90 - 120 = 297 k 500.

Poids Plumes : M. Kozlowski (Pologne) 107,5 - 107,5 140 = 355 k - A. Eslami (Iran) 107,5 - 102,5 - 127,5 = 337 k 500.

Hors-Match : Jalayer (Iran) 97,5 - 105 - 130 = 332 k 500 - M. Novak (Pologne) 100 - 100 - 130 = 330 k

Poids Légers : M. Zielinski (Pologne) 125 - 110 - 150 = 385 k - E. Elmkhah (Iran) 120 - 110 - 140 = 370 k.

Poids Moyens : A. Pietruszek (Pologne) 130 - 120 - 150 = 400 k - H. Tamraz (Iran) 120 - 117,5 - 150 = 387 k 500.

Hors Match : A. Teherani (Iran) 125 - Nul.

Poids Mi-Lourds : J. Kaczkowski (Pologne) 150 - 130 - 165 = 445 k - R. Estaki (Iran) 125 - 130 - 165 = 420 k.

Poids Lourds Légers : I. Palinski (Pologne) 135 - 130 - 180 = 445 k - M. Amiri (Iran) 127,5 - 120 - 155 = 402 k 500.

Hors Match : M. Golab (Pologne) 130 - 125 - 160 = 415 k.

Poids Lourds : M. Boroumand (Iran) 155 - 140 - 170 = 465 k.

Hors Match = A. Safase (Iran) 150 - 122,5 - 170 = 442 k 500.

Championnats Inter-Provinces du Venezuela

Poids Coqs : P. Caraballo 67,5 - 67,5 - 87,5 = 222,500 - M. Rivas 70 - 55 - 85 = 210 k - A. Infantes 67,5 - 62,5 - 77,5 = 207 k 500.

Poids Plumes : I. Gutiérrez 75 - 65 - 90 = 230 k - O. Olivares 72,5 - 62,5 - 90 = 225 k - G. Freites 75 - 60 - 80 = 215 k.

Poids Légers : J. Herrera 90 - 80 - 110 = 280 k - E. Figueras 80 - 75 - 95 = 250 k- H. Ocando 75 - 65 - 95 = 235 k.

Poids Moyens : P. Urbina 80 - 82,5 - 105 = 267 k 500 - L. Nieves 92,5 - 75 - 97,5 = 265 k - C. Lopez 82,5 - 77,5 - 102,5 = 262 k 500.

Poids Mi-Lourds : N. Correa 90 - 80 - 107,5 = 277 k 500 - J. Fung 65 - 80 -105 = 250 k - F. Phojo 75 - 70 - 95 = 240 k.

Poids Lourds Légers : F. Di Genaro 90 - 75 - 95 = 260 k - N. Quintana 70 - 60 - 75 = 205 k - J. Romero 65 - 50 - 75 = 190 k.

Poids Lourds : C. Colmenares 90 - 75 - 105 = 270 k - R. Jiménez 90 - 75 - 100 = 265 k.

Championnats de l'Allemagne de l'Ouest

Poids Coqs : W. Ertl 90 - 80 - 105 = 275 k - W. Schlick 80 - 80 - 102,5 = 262 k 500 - C. Schall 77,5 - 75 - 102,5 = 255 k.

Poids Plumes : M. Eberlé 100 - 87,5 - 120 = 307,500 - K. Liersch 95 - 90 - 117,5 = 302,500 - U. Klische 92,5 - 87,5 - 115 = 295 k.

Poids Légers : A. Kornprobst 117,5 - 107,5 - 142,5 = 367 k 500 - K. Stohner 107,5 - 102,5 - 135 = 345 k - G. Lamprecht 107,5 - 95 - 127,5 = 330 k.

Poids Moyens : A. Huser 115 - 112,5 - 145 = 372 k 500 - A. Falkner 110 - 100 - 140 = 350 k - F. Schneider 107,5 - 107,5 - 135 = 350 k.

Poids Mi-Lourds : B. Krug 125 - 117,5 - 150 = 392 k 500 - H. Schall 125 - 110 - 145 = 380 k - S. Heine 120 - 115 - 142,5 = 377 k 500.

Poids Lourds Légers : N. Fehr 125 - 130 - 160 = 415 k - A. Haun 122,5 - 120 - 155 = 397 k 500 - G. Bauer 127,5 - 110 - 150 = 387 k 500.

Poids Lourds : B. Szweyk 122,5 - 125 - 160 = 407 k 500 - E. Behr 125 - 122,5 - 150 = 397 k 500 - W. Dietrich 120 - 115 - 155 = 390 k.

Festival des Sports du Japon

Poids Coqs : S. Ichinoseki 100 - 107,5 - 137,5 = 345 k - K. Sakagami 95 - 95 - 125 = 315 k - M. Izawa 87,5 - 97,5 - 125 = 310 k.

Poids Plumes : Y. Miyake 115 - 115 - 147,5 = 377 k 500 - H. Fukuda 110 - 110 - 135 = 355 k - T. Araki 97,5 - 102,5 - 130 = 330 k.

Poids Légers : K. Kasturagawa 120 - 112,5 - 150 = 382 k 500 - T. Kimura 112,5 - 110 - 152,5 = 375 k - T. Yamaguchi 110 - 115 - 150 = 375 k.

Poids Moyens : M. Ohuchi 130 - 130 - 160 = 420 k - S. Miwa 120 - 130 - 160 = 410 k - K. Kinoshita 115 - 117,5 - 145 = 377 k 500.

Poids Mi-Lourds : Y. Watanabe 120 - 115 - 160 = 395 k - H. Fujimoto 127,5 - 120 - 145 = 392 k 500 - T. Suzuki 110 - 115 - 160 = 385 k.

Poids Lourds Légers : M. Tsugioka 140 - 125 - 170 = 435 k - K. Yamada 110 - 112,5 - 150 = 372 k 500 - S. Muramatsu 115 - 100 - 135 = 350 k.

Poids Lourds : M. Abe 145 - 115 - 160 = 420 k - M. Watanabe 112,5 - 125 - 160 = 397 k 500 - E. Kawana 120 - 115 - 150 = 385 k.

Championnat par Équipes de Pologne

Poids Coqs : Pielak 290 k - Stepien 282 k 500 - Smalcerz 265 k.

Poids Plumes : Trebicki 330 k - Jankowski 320 k - Kowarski 287 k 500.

Poids Légers : Baszanowski 390 k - Zielinski 385 k - Niedzwieski 360 k.

Poids Moyens : Pietruszek 400 k - Paprot 380 k - Palaszewski 355 k.

Poids Mi-Lourds : Kaczkowski 445 k - Ratkowski 390 k - Skowyra 385 k.

Poids Lourds Légers : Palinski 445 k - Golab 415 k - Zimmerman 410 k.

Poids Lourds : Borowski 420 k - Torbus 417 k 500 - Piatkowski 400 k.

Haltérophile Moderne n° 196 (01-1964)

L'ÉPAULÉ ET JETÉ DE YAMASAKI

Jeter la plus lourde charge - 170 k - pour n'obtenir qu'une 10e place est un événement peu banal dans une compétition d'Haltérophilie ! C'est pourtant ce qui arriva au Japonais Yamasaki lors des derniers Championnats du Monde de Stockholm. En recordman du monde de la catégorie Poids Légers, Yamasaki tire maintenant dans la catégorie Poids Moyens et, bien qu'il approche de très près le record du jeté de cette dernière, il semble voué aux deuxièmes plans s'il ne progresse considérablement dans les autres mouvements.

Spécialiste de l'épaulé et jeté, Yamasaki possède une technique sensiblement différente de celle que nous exposons habituellement dans ces colonnes.

1) Position de départ : avant-bras entre les genoux écartés.

2) Les genoux ne s'avancent pas, ainsi que nous l'avons déjà observé chez la plupart des champions, mais la barre glisse cependant le long des cuisses pour réussir cette action, l'athlète se projette littéralement vers l'arrière ainsi qu'en témoigne la photo n° 10.

Le déséquilibre ainsi provoqué est annulé par un véritable bond vers l'arrière de 30 à 40 centimètres.

Ces caractéristiques s'éloignent donc de la technique désormais classique mais nous y retrouvons le souci constant de conserver la barre le plus près possible du corps. L'efficacité de cette technique est donc certaine d'autant que pendant la chute sous la charge, le buste reste incliné vers l'arrière et favorise donc une traction très énergique des bras. La grande difficulté dans la réalisation d'un tel mouvement est de régler la longueur du saut vers l'arrière pour récupérer l'équilibre un instant compromis et surtout de bien terminer l'extension (n° 10) du buste sans laquelle le mouvement ne peut être parfaitement enchaîné.

Un mouvement qui demande donc coordination et... courage !

G. LAMBERT
Moniteur National

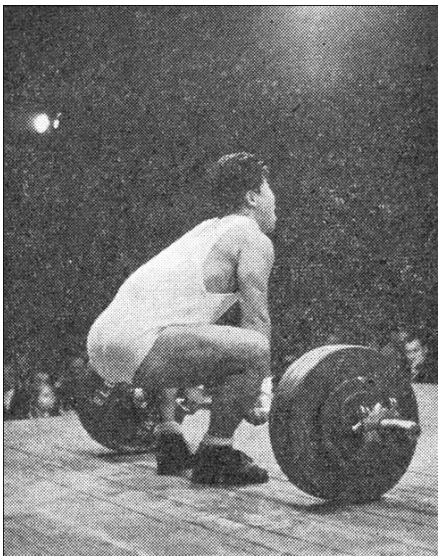

1

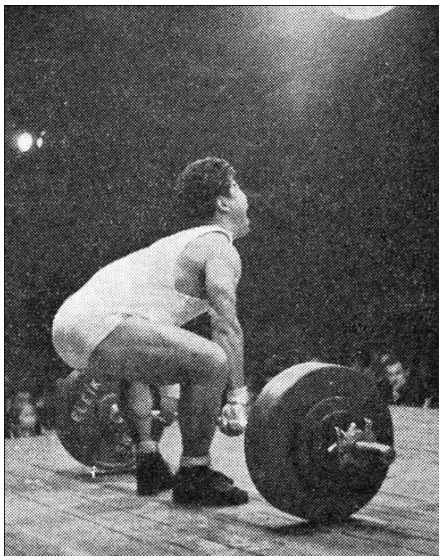

2

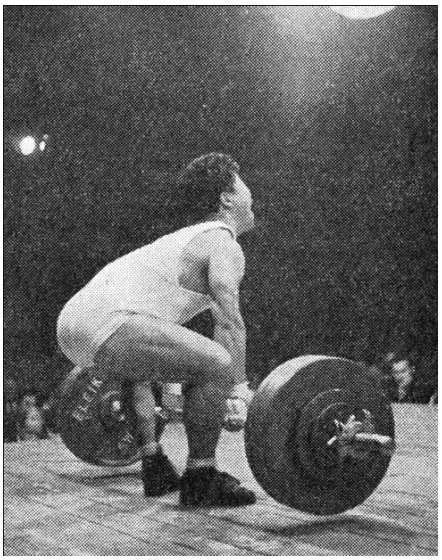

3

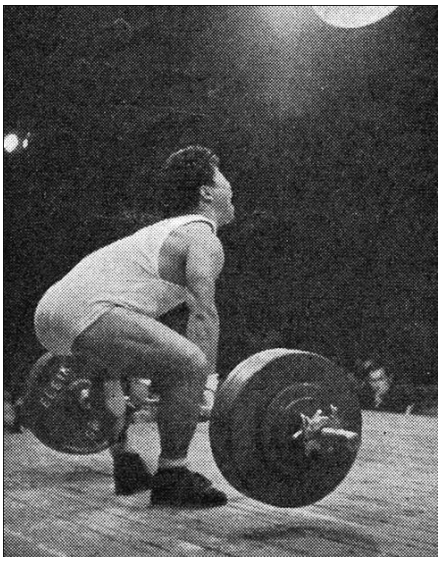

4

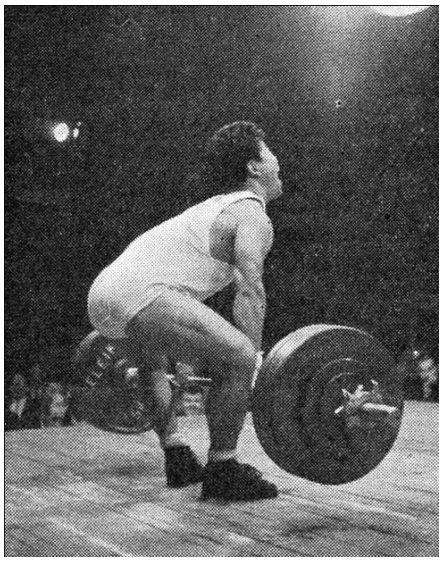

5

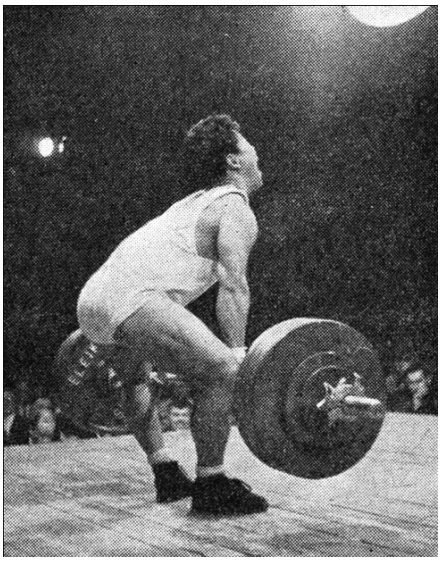

6

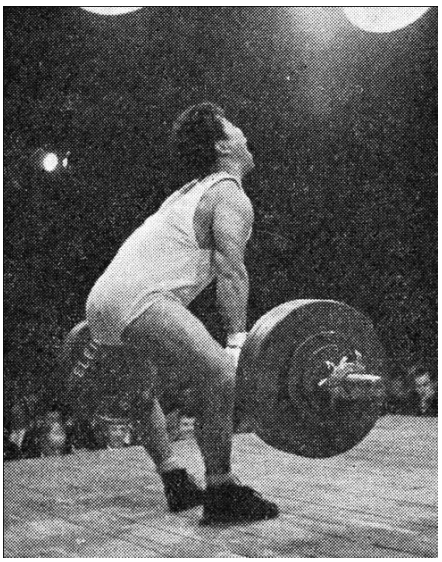

7

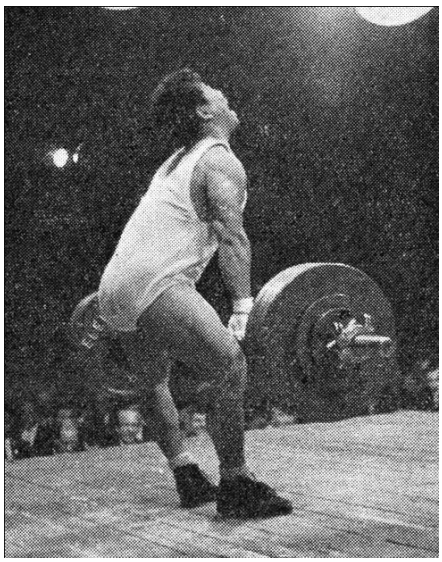

8

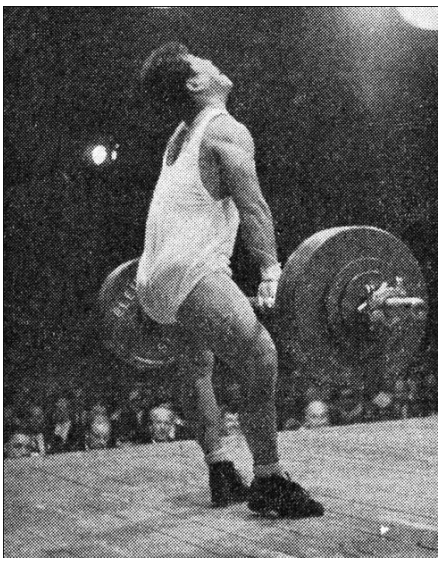

9

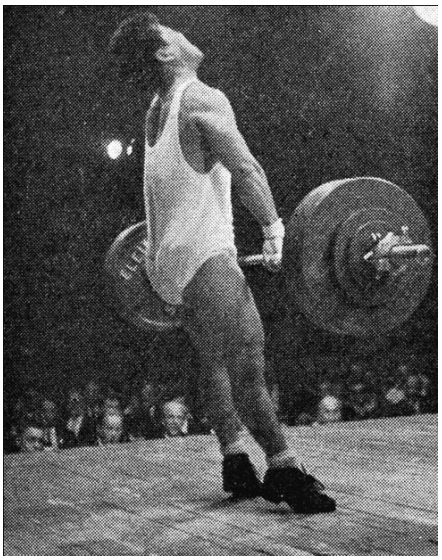

10

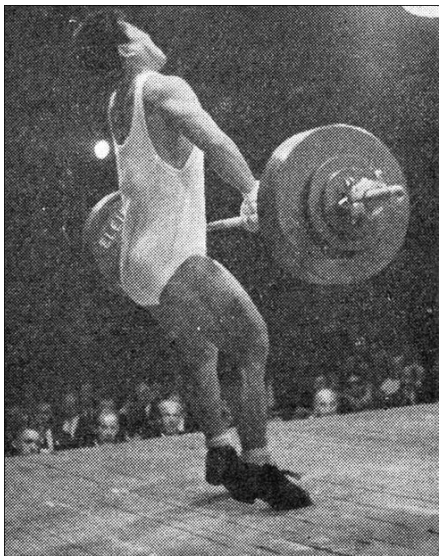

11

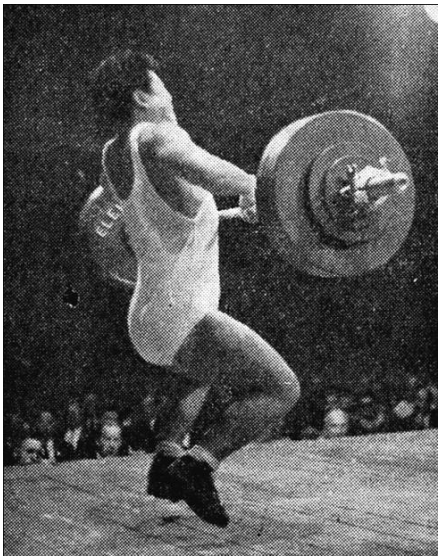

12

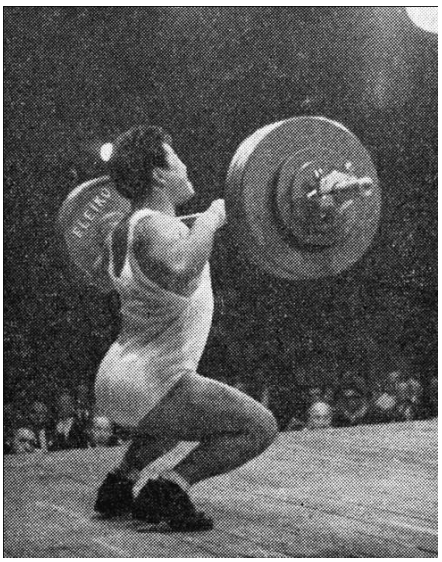

13

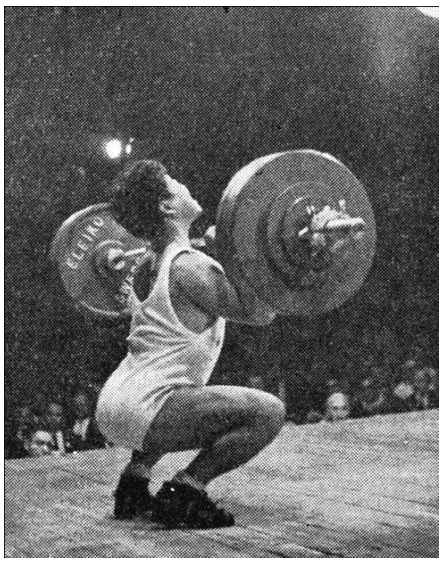

14

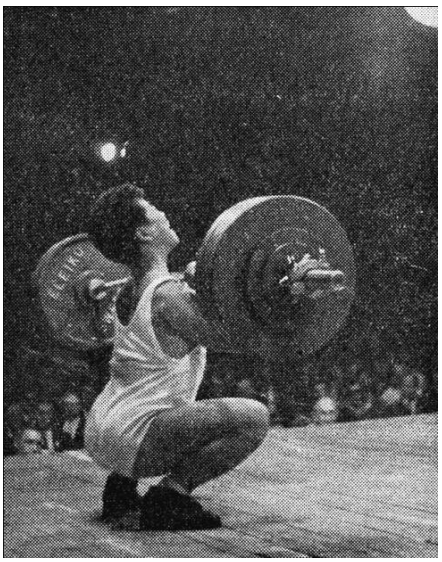

15

Les Finales du Prix d'Encouragement

Organisées au Gymnase Japy les 7 et 8 Décembre pour les Juniors et les Seniors, les Finales du Prix d'Encouragement n'ont, comme prévu, attiré qu'un maigre public. Exigeants sur la qualité de ce qui leur est offert, les spectateurs sportifs parisiens ne se déplacent qu'à l'annonce de grandes vedettes nationales et internationales.

Ces Finales pourraient, sans doute, être organisées en province, mais le déplacement serait considérablement allongé pour plus de la moitié des concurrents qui viennent de toutes les régions de France.

Pour créer une ambiance plus vivante, et « encourageante » pour tous ces nouveaux finalistes, les dirigeants fédéraux doivent découvrir une salle beaucoup plus petite que le Gymnase Japy et où les athlètes se sentiront mieux soutenus par les spectateurs.

Comme chaque année, cette Finale permet de révéler quelques individualités, la formule de la compétition - ouverte uniquement aux quatrièmes séries - en limitant le niveau d'ensemble.

Chez les Juniors, le Poids Lourd Geymond domine de très loin la compétition, grâce à un développement musculaire herculéen, obtenu par la culture physique athlétique. Geymond réalise 352 k 500 (110 + 102,500 + 140). Sa technique est très rudimentaire mais un travail méthodique peut l'amener, au cours de cette saison, autour des 380 k...

Les autres Juniors n'ont pas obtenu des résultats comparables mais leur jeune âge permet d'espérer une importante progression.

Signalons le beau comportement du Poids Moyen Biemmi, du Poids Plume Lasseigne et des trois tireurs de la catégorie Mi-Lourd.

Chez les Seniors, les deux Poids Moyens obtiennent d'excellents résultats, Letourneur de Dreux réalise 322 k 500, devant Mangeant de Chaville, second avec 310 k.

Ces deux athlètes dominent nettement une compétition où les luttes pour la première place furent souvent chaudement disputées, mais dont le niveau général n'est guère plus élevé que celui de l'année précédente.

Souhaitons à tous ces tireurs une sélection pour les prochaines finales nationales et... une nouvelle et nette progression.

G. LAMBERT,
Moniteur National.

RÉSULTATS DE LA FINALE DU PRIX D'ENCOURAGEMENT SENIORS 1963

Disputée le 8 Décembre 1963, au Gymnase Municipal - Rue Japy, à PARIS

Noms des concurrents	Poids de corps	Clubs	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
Poids Coqs						
1. WITTMANN	53 k 500	La Vie au Gr.-A. St-Maur	67,500	65, -	90, -	222 k 500
2. CHERON	55 k	Sté Gymnastique Angers	70, -	67,500	85, -	222 k 500
3. RUDE	52 k 500	Union Mâconnaise	60, -	60, -	85, -	205 k
Poids Plumes						
1. GIVERNET	58 k 900	Française Besançon	70, -	77,500	95, -	242 k 500
2. CAMPREDON	57 k 600	Académie S Decazeville	67,500	67,500	92,500	227 k 500
3. SAVOIE	59 k	Maison. Jeunes Chambéry	75, -	65, -	85, -	225 k
Poids Légers						
1. LAVAL	66 k 700	Sté Athl. Montmartroise	80, -	80, -	105, -	265 k
2. METZGER	65 k 300	Alsatia Sélestat	80, -	77,500	100, -	257 k500
3. GUNSBERG	65 k 900	Haltérophile Cl. Cannes	80, -	75, -	97,500	252 k 500
Poids Moyens						
1. LETOURNEUR	74 k 200	Dreux Athlétic Club	105, -	92,500	125, -	322 k 500
2. MANGEANT	71 k	U.S.M. Chaville-Vélizy	105, -	85, -	120, -	310 k
3. D'HULSTER Fr.	71 k 900	L'Audomaroise	82,500	82,500	105, -	270 k
Poids Mi-Lourds						
1. KESSLER	81 k 400	Halt. Club Grenoblois	92,500	95, -	115, -	302 k 500
2. DARCANGE	80 k 500	E.P.P. Gervaisienne	90, -	87,500	120, -	297 k 500
Poids Lourds Légers						
1. PERRIER	82 k 600	Maison Jeunes Chambéry	100, -	90, -	120, -	310 k
2. LUQUET	89 k 200	Gauloise de Vaise	90, -	95, -	125, -	310 k
3. MORET	82 k 800	La Maubeugeoise	97,500	85, -	115, -	297 k 500
Poids Lourds						
1. SEGONZAC	94 k 100	A.S.P.O. Midi	92,500	95, -	120, -	307 k 500
2. SAVIC	90 k 900	Courbevoie Sports	90, -	92,500	122,500	305 k
3. DORNE	91 k 900	Club Athl. Saint Priest	95, -	90, -	117,500	302 k 500

LA FINALE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE CULTURISTE 1964 (Concours du Plus Bel Athlète de France) aura lieu le SAMEDI 2 MAI 1964, à la SALLE MUNICIPALE DES FÊTES DE BOURG DE PÉAGE (Drôme)

La date de cette Finale a dû être exceptionnellement avancée pour servir d'éliminatoires au Championnat du Monde Culturiste (Concours du Plus Bel Athlète du Monde) qui aura lieu le 31 Mai, au Palais de Chaillot, à Paris

RESULTATS DE LA FINALE DU PRIX D'ENCOURAGEMENT JUNIORS 1963

Disputée le 7 Décembre 1963, au Gymnase Municipal - Rue Japy, à PARIS

Noms des concurrents	Poids de corps	Clubs	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
Poids Coqs						
1. REMIOT	55 k 100	C.F.P. Adultes Nîmes	62,500	65, -	80, -	207 k 500
2. DENIVET	55 k 700	Club Sportif Meaux	67,500	60, -	77,500	205 k
Poids Plumes						
1. LASSEIGNE	58 k 700	A.S. Montferrandaise	75, -	72,500	95, -	242 k 500
2. ERMACORA	59 k 500	Sporting Club Navis	72,500	67,500	92,500	232 k 500
3. REGERAT	58 k 600	La Montluçonnaise	70, -	65, -	92,500	227 k 500
Poids Légers						
1. LAMBERT	65 k 600	Alliance Sainte Savine	77,500	80, -	102,500	260 k
2. SOUBERVIE	64 k 600	Cercle Cult. Saint Médard	75, -	80, -	100, -	255 k
3. BARTILLAT	64 k	La Montluçonnaise	75, -	75, -	95, -	245 k
Poids Moyens						
1. BIEMMI	73 k 300	L'Arpajonnaise	85, -	80, -	117,500	282 k500
2. TROLONG	72k 400	Union Sportive Toul	87,500	82,500	110, -	280 k
3. GIRAUD	73 k 800	Sporting Club Navis	80, -	80, -	110, -	270 k
Poids Mi-Lourds						
1. VILLEJOUBERT	79 k 600	Halt. Club Villeneuvois	85, -	90, -	120, -	295 k
2. ZAGO	76 k 400	Maison Jeunes Chambéry	90, -	87,500	115, -	292 k 500
3. BOIDOUX	80 k 300	Sp. R. Lille Délivrance	87,500	85, -	120, -	292 k 500
Poids Lourds Légers						
1. LESUEUR	86 k 400	Amic. L. Condé-s/Noireau	80, -	80, -	107,500	267 k 500
2. ROUFFE	84 k 900	Club Athl. Calais	72,500	77,500	107,500	257 k 500
3. LEBRETON	87 k 300	Sporting Club Neuilly	72,500	75, -	105, -	252 k 500
Poids Lourds						
1. GEYMOND	100 k 400	Courbevoie Sports	110, -	102,500	140, -	352 k 500
2. PRIKHODKO	96 k600	Courbevoie Sports	85, -	100, -	127,500	312 k 500

Nos joies, nos peines

Distinctions

M. Marcel Dumoulin, Président de l'Union Roubaisienne des Sports Athlétiques, Président du Comité des Flandres, Vice-président de la F. F. H. C., Arbitre International, vient d'être promu Commandeur du Mérite Sportif.

Nous lui renouvelons ici nos bien sincères félicitations pour cette distinction si méritée.

De son côté, M. Louis Chaix, Président dé l'Haltérophile Club de Marseille, Président du Comité de Provence, Vice-président de la F.F.H.C., Arbitre International Haltérophile de 1re catégorie et Arbitre National de Boxe, vient d'être nommé Chevalier dans l'Ordre de la Légion d'Honneur, au titre du Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports.

Cette distinction récompense une longue carrière consacrée aux sports, à l'haltérophilie en particulier.

Né le 11, Avril 1899, à Marseille, engagé volontaire dans la Marine en Juillet 1917, il fut libéré en 1920.

Mobilisé en 1939, il participa ensuite à la résistance, ainsi que l'atteste un diplôme remis par le Maréchal de l'Air Britannique Tedder, pour aide apportée aux Évadés alliés.

Louis Chaix a débuté à l'Haltérophile Club de Marseille en 1921. Il fut Champion de Provence toutes catégories, Vainqueur du Critérium Haltérophile de 1928 à 1931, 2e du Championnat de France 1932, Recordman de France.

Depuis 1946, il a arbitré de nombreux matches inter-nations, Championnats du Monde et Jeux Olympiques.

M. Louis Chaix est Commandeur du Mérite Sportif et Officier des Palmes Académiques.

Nous lui adressons nos bien vifs et sincères compliments.

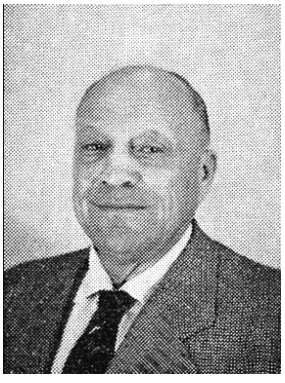

M. Louis CHAIX

Nécrologie

Nous avons appris avec tristesse et émotion le décès de M. François di Meglio qui fut, pendant de nombreuses années, le dévoué et compétent Secrétaire du Comité d'Algérie de la F.F.H.C.

Rapatrié depuis les événements d'Algérie, il est décédé à Montreuil (Seine) des suites d'une douloureuse maladie.

Ses obsèques ont été célébrées le 30 Décembre 1963, en l'Église St-Pierre-St-Paul de Montreuil.

M. Jean Dame, Président et M. André Rolet, Secrétaire Général, représentaient la Fédération Française Haltérophile et Culturiste à cette cérémonie.

Une couronne a été déposée au nom de la F.F.H.C.

Nous renouvelons à Madame François di Meglio et à toute sa famille l'expression de nos bien sincères condoléances et de notre sympathie attristée.

***

M. A. Raymond, arbitre Fédéral, ancien Dirigeant du Comité Anjou-Bretagne, a eu la douleur de perdre sa Femme.

Qu'il trouve ici l'expression de nos vives et sincères condoléances.

Le Match France-Allemagne Juniors

Organisé à Mannheim en début de mois de Décembre, le match France- Allemagne Juniors nous a apporté, malgré une défaite par quatre à trois, bien des sujets de satisfaction trois nouveaux records de France Juniors.., et l'assurance que nos « jeunes » ont déjà un bel esprit de compétition.

En Poids Coqs, Marchal de Lunéville, actuellement militaire au Centre de Joinville s'assure une facile victoire et un nouveau record de France du total avec 270 k (80 + 80 + 110) hors match, il épaule 112 k 500 mais manque le jeté.

En Poids Plumes, Houssais (19 ans) doit s'incliner après une belle lutte contre l'Allemand Feser, son aîné de presque trois ans. Avec 272 k 500, il réalise cependant un bon total et ne reste qu'à 5 k de son adversaire.

Souffrant du genou, le Champion de France Beekhuizen est remplacé par le très jeune Muller (17 ans) dans la catégorie des Poids Légers. L'élève de Roger Gerber possède des qualités étonnantes et la maîtrise d'un haltérophile chevronné. Il est battu de 7 k 500 par le puissant allemand Wirth et avec 95, 95 et 120 k. il totalise 310 k. Afin de battre l'allemand au poids de corps, il épaule 127 k 500 à son troisième essai mais ne peut les jeter.

Le Poids Moyen allemand Leh se révèle un étonnant développeur qui, avec 117 k 500, prend 12 k 500 à notre représentant Paul Trudel. Les deux hommes font ensuite jeu égal avec 100 k à l'arraché et127 k 500 au jeté. Il est regrettable que Trudel souffre, depuis plusieurs mois, de tendinite des tendons des genoux car il aurait sans doute, sans ce lourd handicap, remonté son retard sur l'Allemand.

En Poids Mi-Lourds, Manger s'assure, contre un remplaçant « de dernière heure », un confortable succès. Avec 350 k, il montre une belle progression. De plus, sa tentative à 117 k 500 à l'arraché a bien failli réussir, mais Mauger n'a plus qu'une seule chance maintenant pour être recordman de France Juniors : la prochaine rencontre France- Bulgarie Juniors.

Toujours relativement faible au développé, ce qui, compte tenu de son jeune âge, n'a rien d'irrémédiable, Michon rencontre en l'allemand Paleit un redoutable adversaire. Celui-ci pousse 122 k 500 contre 100 k pour Michon, qui tente de refaire une partie de son retard à l'arraché mais manque de réussite à 115 k et 120 k, tandis que l'allemand réussit 115 k. Le match est donc joué et, en jetant tous deux 142 k 500, les deux hommes totalisent respectivement 380 k et 352 k 500. Au dernier essai, Michon épaule 152 k 500, mais ne peut se relever. Au poids de 83 k, Michon était en réalité Mi-Lourd. Quelques kilos supplémentaires de muscles lui eurent certainement permis de mieux résister à son rude adversaire.

Avant le match, au cours de la pesée, Steiner éprouvait quelques difficultés à dépasser la limite des 90 k. Il est opposé à un athlète de 101 k Ce dernier prend un avantage de 10 k au développé : 127 k 500 contre 117 k 500 mais faible dans les exercices de détente, il perd nettement le contrôle

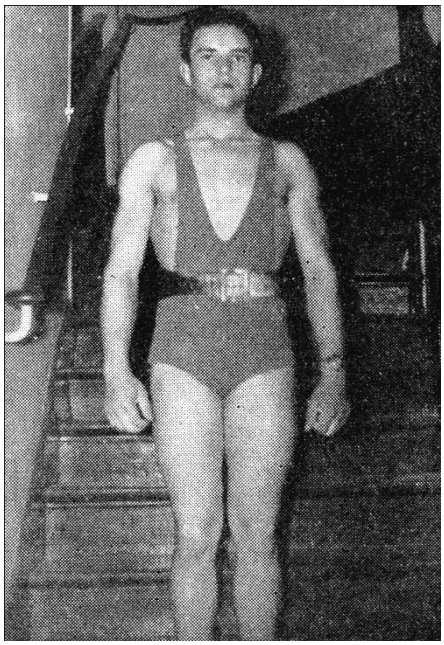

Jean-Pierre MARCHAL a battu au cours de ce match le record de France du Total Olympique Juniors en Poids Coqs

RÉSULTATS TECHNIQUES DU MATCH FRANCE-ALLEMAGNE JUNIORS

Disputé le Vendredi 13 Décembre 1963, à MANNHEIM (Allemagne)

Noms des concurrents	Poids de corps	Nations	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
Poids Coqs						
1. MARCHAL, Jean-Pierre.....	55 k 500	France	80, -	80, -	110, -	270 k
2. GROTHE Manfred.....	55 k 400	Allemagne	65, -	67,500	85, -	217 k 500
Poids Plumes						
1. FESER Rolf	59 k 700	Allemagne	85, -	82,500	110, -	277 k 500
2. HOUSSAIS Georges.....	59 k	France	80, -	82,500	110, -	272 k 500
Poids Légers						
1. WIRTH Günther	67 k 300	Allemagne	100, -	95, -	122,500	317 k 500
2. MULLER Jean-Luc.....	66 k 800	France	95, -	95, -	120, -	310 k
Poids Moyens						
1. LEH Dietrich	75 k	Allemagne	117,500	100, -	127,500	345 k
2. TRUDEL Paul	74 k	France	105, -	100, -	127,500	332 k 500
Poids Mi-Lourds						
1. MAUGER Jean-Claude.....	79 k 800	France	107,500	107,500	135, -	350 k
2. WOIDELKO Hans.....	77 k 300	Allemagne	90, -	85, -	115, -	290 k
Poids Lourds Légers						
1. PALEIT Jurgen	86 k 600	Allemagne	122,500	115, -	142,500	380 k
2. MICHON Jean	83 k	France	100, -	110, -	142,500	352 k 500
Poids Lourds						
1. STEINER Alfred	90 k 100	France	117,500	110, -	145, -	372 k 500
2. ARNING Peter	101 k 100	Allemagne	127,500	100, -	130, -	357 k 500

du match. En très gros progrès, Steiner améliore le record du total des Poids Lourds - 372 k 500 - et, hors match, réussit un jeté de 153 k, nouveau record de la catégorie.

Avec trois victoires obtenues par Marchal, Manger et Steiner, l'Équipe de France Juniors s'incline donc devant celle de l'Allemagne..., tout en réalisant un total nettement supérieur : 2 240 k contre 2 180 k. Nos Juniors sont encore loin de menacer les champions de l'Équipe nationale mais plusieurs peuvent déjà prétendre à la sélection pour l'équipe B. Leur comportement en match international est particulièrement louable, plusieurs d'entre eux démontrant même un véritable tempérament de champion.

G. LAMBERT
Moniteur National

Coulisses du Championnat du Monde 1963

Envoyé sur ma demande et avec l'appui du Docteur Héraud, Directeur de l'Institut National des Sports, aux Championnats Mondiaux d'Haltérophilie, afin de suivre le mieux possible cette épreuve et d'apporter au Centre de Documentation de l'I.N.S. des renseignements de tous ordres glanés là-bas, j'ai vécu avec intensité, pendant toute la durée des épreuves. L'œil grand ouvert, l'oreille en gendarme, caméra toujours en batterie, crayon toujours mobilisé, j'ai fait ample moisson de renseignements les plus divers.

Dans ces colonnes, amis lecteurs, je vous dirai, sans ordre, tout ce que j'ai appris lors de ce séjour mémorable à Stockholm. Ma tâche me fut facilitée par notre Président M. Jean Dame et je l'en remercie bien sincèrement, de même que le Dr Héraud, mon « patron » à l'I.N.S.

Pratiquement, je n'ai jamais quitté l'équipe de France et les amis Lambert, Duchesne et Piou (j'adresse ici, à ce dernier, mes souhaits de prompt rétablissement).

Mes sorties hors Championnats furent à Boson : 1'I.N.S. Suédois, l'Institut National Peter Ling (le père de la gymnastique médicale et de la fameuse Méthode suédoise), une visite en groupe au superbe Hôtel de Ville de Stockholm (avec tous les participants : athlètes et dirigeants des Championnats du Monde) et une promenade en bateau d'une heure autour de Stockholm avec Duchesne et Piou. Tout le reste du temps fut consacré aux repas en commun avec MM. Jean Dame, Piou et Duchesne et à la salle d'entraînement contiguë à la salle des Championnats et à ces derniers bien sûr. J'ai vécu des heures mémorables et par ordre (le seul que je respecterai) d'intensité, je me propose de vous les relater.

Le premier « grand choc » me fut donné par le Poids Léger Polonais Baszanowski. L'ami Lambert, dans le numéro précédent de notre Bulletin, a retracé l'extraordinaire match des trois premiers du classement : Zielinski, Baszanowski et Kaplunov. Le second avait manqué deux fois son jeté à 170 k, après deux épaulés en fente faciles, tirage haut, accélération, tout y était. Deux jours après cet échec, le même Baszanowski n'ayant pas « digéré » sa défaite due à un manque de technique au jeté, exécutait à la salle d'entraînement des jetés à 120 k. doublés (barre prise des supports à hauteur de final d'épaulé) rapidement : une formalité avec 140, 150, 160 k et, incroyable, 170 k jetés deux fois des épaules et cela facile, vite, équilibré (remise de la barre aux épaules après le premier jeté, comme vous et moi avec 40 k) puis chargement de la barre toujours aux supports à 180 k et là Baszanowski jette la barre à bout de bras, un rien en avant, il n'insiste pas !... et il la laisse retomber sur le plancher.

Pour moi, entre autres exploits, celui- là m'a semblé le plus extraordinaire, aussi je vous le livre en premier. Il appelle d'ailleurs des commentaires. Cet athlète a épaulé deux fois 170 k après avoir manqué les deux jetés de l'épaulé. Le record du monde sera certainement battu par lui avec une charge plus lourde sûrement très bientôt 175 k et 180 k pour Tokyo, ce n'est pas impossible. Il tire très haut, vite, avec accélération, très en fente avant le relèvement de l'épaulé.

Le sport haltérophile n'est pas près de s'appauvrir en exploits, surtout dans les catégories légères (Coqs, Plumes, Légers, Moyens et Mi-Lourds). Les performances récentes du Poids Plume japonais Miyake : 120 k. à l'arraché, soit le double de son poids de corps) et le total du record apportent de l'eau à mon moulin.

Le deuxième exploit « choc » fut pour moi celui du Poids Moyen Belayev (Lambert vous l'a rappelé). Hors championnat, à près de minuit, cet athlète a tiré plusieurs fois sur 139 k à l'arraché à deux bras et il s'en fallut de très peu pour qu'il batte son propre record du Monde qu'il détient avec 138 k.

Quand on pense qu'à une heure aussi tardive, juste après la proclamation des résultats, dans l'ambiance d'une fin de match, cet athlète quasiment à froid a pu tirer sur une telle charge et presque la réussir, on réalise l'effort prodigieux de volonté, de concentration, de classe et de jeunesse que représente une telle prouesse. Pour avoir une telle audace et un tel cran, il faut être jeune (je crois, je n'affirme rien, que cet athlète a 23 ans). Je n'en suis pas encore revenu, quoique je l'ai filmé.

Un autre exploit « choc » pour moi fut celui du Junior Hongrois Nemessany qui épaule et jette 175 k avec un poids de corps de 89 k. L'épaulé, impeccable, fut suivi du jeté, et c'est là l'exploit, sans fente, la barre fut propulsée, catapultée, dirais-je, des épaules par la double extension en détente des jambes et des bras après un appel bref à peine marqué. Ce geste du jeté, sans fente, tout en dé-

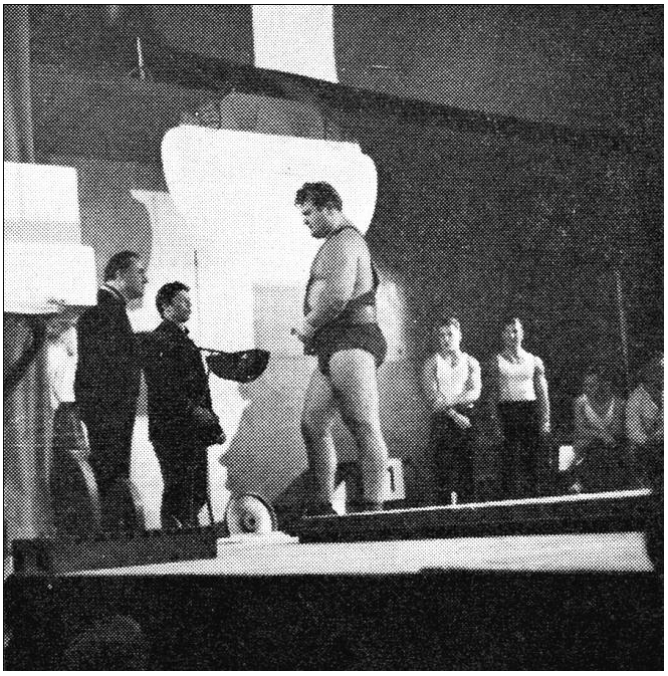

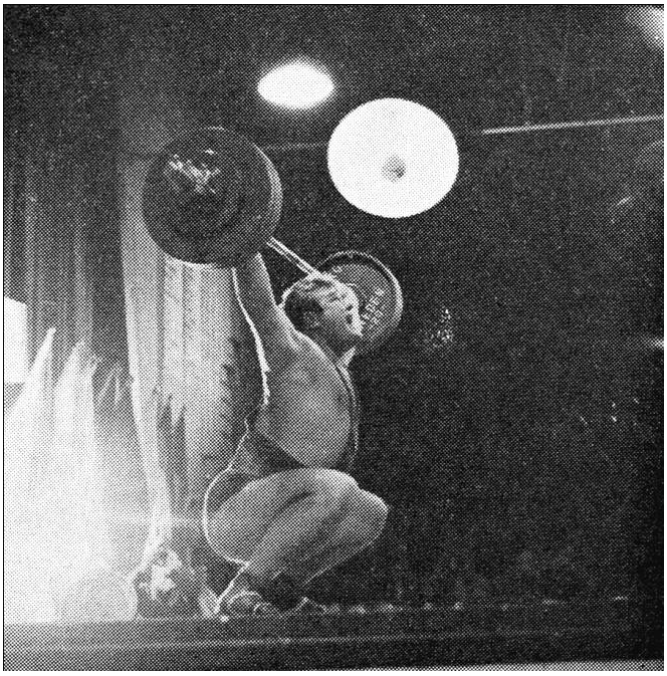

Deux attitudes de ZHABOTINSKY (U.R.S.S.) au cours du Championnat du Monde de Stockholm

tente, je ne suis pas prêt de l'oublier.

Cet athlète me fit penser, par sa facilité, à Charles Rigoulot. Cette facilité du jeté à deux bras amène un petit commentaire. De mon temps (j'en suis déjà, hélas, à écrire : « de mon temps »), nous travaillions notre jeté en doublant ou triplant des épaules toute barre épaulée et même nous jetions souvent des barres placées sur la nuque ; aussi les échecs actuels trop nombreux, aux seuls jetés, étaient à « notre époque » bien moins fréquents.

L'autre et dernier exploit (notre Moniteur National vous en cita beaucoup) fut de voir pour la première fois sur un plateau de Championnat, quatre Poids Lourds tirer sur 200 k à l'épaulé et jeté

Vlassov, Schemansky, Henry et Zhabotinsky : cela peut se passer de commentaires, n'est-il pas vrai ?

Voici, dans un autre ordre d'idées, mes observations sur le comportement des athlètes avant, pendant et après la compétition ou à l'occasion de leur entraînement.

L'équipe de Turquie s'échauffe soigneusement, longuement, avant le tirage sur les barres, par des exercices d'assouplissements à mains libres, mouvements généralisés à changement de rythme. Ils ont copié leurs compatriotes, les lutteurs, que j'ai vus quelquefois à l'I.N.S. depuis 1945.

Sauf les Japonais, avant leurs épaulés, qui exécutent de nombreuses flexions, extensions des jambes, avec temps de ressorts en flexion à fond, les autres athlètes s'échauffent avec des barres. Certains prennent lourd, presque au début, à 15 k du maximum j'ai vu le Japonais Ohuchi prendre 110 k à l'arraché dans la coulisse à l'appel de son nom et reprendre la même barre dix secondes après sur le plateau officiel. J'ai remarqué Plukfelder s'entraînant deux jours avant son match, en tirage d'arraché, en lourd sur 130 k, 140 k, 150 k et 155 k.

En soins, les Français furent de loin les plus gâtés si l'on excepte les Américains accompagnés par un soigneur kinésithérapeute, étudiant en médecine qui leur dispensait des frictions avant le match avec un liniment liquide à base de camphre et de salicylate dissous. Je l'ai vu à plusieurs reprises donner à Tom Kono des pastilles de protéines et de vitamines. Ce dernier était hors de forme, car après son zéro à l'arraché, il était livide sur son lit de la salle d'entraînement, le teint cendré, verdâtre, méconnaissable.

Presque tous les athlètes s'enduisent avec des produits divers (onguents, pommades, etc.) dans le genre algipan, Inongan ou Kamol. Par contre, je n'ai pas vu un seul athlète après son entraînement ou son match pratiquer le moindre exercice d'élongation, d'étirement, voire même de simple assouplissement. J'ai constaté que les Finlandais sortaient souvent pendant l'entraînement, pour exécuter des exercices respiratoires d'oxygénation.

Je le répète, à part les Français, pas de massage avant et après les entraînements ou la compétition. J'aurai l'occasion, lors du Congrès International des Entraîneurs qui aura lieu à Paris en 1964, de faire un exposé suivi de démonstrations pour mieux préparer et préserver les athlètes.

Au point de vue concentration, les Japonais font bloc autour de leur camarade prenant part à la compétition, qu'il soit Coq, Moyen, ou Mi-Lourd et le soutiennent. Presque tous se concentrent longuement et prononcent « Houssi », juste avant de tirer. Je me suis informé à l'I.N.S. auprès d'un interprète japonais accompagnant une délégation d'enseignants en visite à la salle d'haltérophilie, il a évité de me répondre. C'est pour le moins curieux !

Le Poids Plume Berger et le Léger Garcy se concentrent plus d'une minute avant chaque barre à tirer sur le plateau officiel et cela sérieusement, discrètement.

J'ai remarqué que le médecin hongrois accompagnateur de l'équipe prenait le pouls de tous les athlètes après une charge lourde. J'avais déjà constaté cela pour Palinski, le Lourd Léger Polonais, à l'entraînement à l'I.N.S. Cet athlète notait sur un épais carnet ses moindres faits et gestes et toutes ses prises de pouls. Renseignements pris, voici une succession de chiffres de pulsations de l'artère radiale (au poignet) premières pulsations au repos, début de l'entraînement à 70 à la minute ; mise en train, échauffement : pouls à 85 - 90 ; premières barres : pouls pouvant aller de 100 à 180 pulsations. On ne reprend la barre suivante pour attaquer une autre série soit d'épaulés ou de tirages que lorsque le pouls est revenu aux environs de 80 à 85 pulsations à la minute. Cette technique d'autocontrôle de la circulation sanguine me semble utile et sage, l'entraînement est ainsi plus sérieux car mieux contrôlé.

J'ai remarqué également la somme incroyable d'énergie dépensée par le tandem Zielinski et Baszanowski, le jour même de leur mémorable match des Poids Légers entre eux et contre le Soviétique Kaplunov. J'étais arrivé avec mes amis Duchesne et Piou assez tôt pour préparer notre si sympathique Gerber, bien avant la pesée. Les deux Polonais s'échauffaient déjà, barre en mains, et ainsi jusqu'aux ultimes essais de l'épaulé et jeté, à savoir des barres avant et après la pesée, entre deux tirages sur le plateau officiel et cela pendant plus de six heures d'horloge. C'est à n'y pas croire, je me demande où ils vont chercher leur énergie.

J'ai observé peu de choses concernant l'alimentation ; beaucoup d'athlètes, en dehors des self-services où nous nous retrouvions tous après la compétition, achetaient, dans la salle, au bar, des toasts au jambon, aux œufs et au fromage, mis à part le repas de Kono juste après la pesée officielle (soupe au riz, avec baguettes, et les fameuses tablettes citées déjà, apanage des Américains). Comme boisson : des eaux minérales, sodas, coca-cola, et jus de fruits, beaucoup de café également.

J'ai constaté d'assez près les morphologies remarquables des athlètes aux musculatures relativement développées avec harmonie (sauf les quadriceps hypertrophié des Japonais). Vakhonin, le Poids Coq soviétique, bien découplé, paraît frêle lorsqu'il est habillé, de même Kurinov, Belayev ou Nemessany. Que dire de Zhabotinsky ? A 150 k. de poids de corps, c'est un athlète hors série et nullement obèse. Les Poids Lourds, mis à part un Allemand obèse à part entière, sont d'ailleurs harmonieux, même Vlassov qui est bien plus beau qu'à Rome. Schemansky a grossi et n'est plus aussi agréable à voir que lors de sa venue à Paris. Il est très adipeux. Les Japonais Juniors sont splendides, mais j'ai gardé pour la bonne bouche notre Gerber qui était l'un des plus beaux sur le plateau avec Baszanowski et un Belge dont je ne me souviens pas le nom, rencontré souvent à Paris.

Les Français sont remarquablement développés. Je pense à Fulla, de loin le plus musclé des Poids Plumes.

Quelques mots à présent sur le travail d'entraînement des Hongrois. En parlant avec l'entraîneur roumain, traducteur et interprète, et Véres le leader de l'école hongroise, voici l'essentiel. Six jours par semaine d'entraînement, à raison de deux heures et demie par jour. Je donnerai in-extenso, dans ce même Bulletin, le travail fractionné, progressif de l'entraînement hongrois que j'ai fait traduire par Spivak, l'Haltéro-culturiste traducteur d'Allemand et de Russe à l'I.N.S. Ce travail a été tiré de la revue de l'Allemagne de l'Ouest : « *Athlétic* ». Véres, interrogé, m'a répété exactement l'interview du journal allemand. J'ai également relevé, en compagnie de l'entraîneur allemand de l'Ouest, que j'avais connu à France- Allemagne à Dortmund, et de l'entraîneur de Roumanie les divers entraînements des Russes, des Américains, des Polonais. Ils seront publiés dans notre Bulletin. J'ai constaté des progressions en gammes montantes et rares en gammes descendantes. Plukfelder m'a semblé être le plus précis et le plus régulier.

Quelques constatations sur l'arbitrage en général des arbitres nouveaux, jeunes parmi les chevronnés. Que dire sur ce que j'ai vu et filmé ? Il est difficile, lorsqu'on est soi-même arbitre, de juger ses pairs le plus honnêtement du monde ; je fais des erreurs moi-même, bien sûr. Mais accorder des « Bon » aux développés de Kurinov, avec trois fautes dans l'exécution du geste, cela me dépasse. Autre chose sur les développés de Vérès aux trois essais, j'avais mentalement donné « bon » et, surprise, devant les photos développées par Lambert, j'ai été bel et bien.., trompé. La cambrure postérieure de la colonne vertébrale (en hyper lordose) donne l'essai, mais Vérès exécute tellement vite ce passage, tout comme notre compatriote Gerber, d'ailleurs, qu'à tous les coups on est « arrangé ».

Je ne suis pas loin de conclure que, même en barres lourdes au développé et placé de profil, il est de plus en plus difficile de voir la « cambrure » vertébrale ; les passages en temps de ressorts sont tellement rapides qu'il faudrait la photo finish comme les arrivées des sprints 100 mètres plat ou en vélo, pour juger sur pièce. Bien sûr, cela demande une nouvelle organisation à mettre sur pied, mais il le faudra bien un jour, ou alors, et ce serait bien pénible, il faudra supprimer le développé à deux bras.

Nous allons vers une augmentation du nombre des catégories je pense aux Poids Mouches (moins de 52 k) et aux super-Lourds ce serait déjà fait sans l'opposition du Comité International Olympique hostile à toute augmentation de la durée du programme des Jeux.

La présence de Zhabotinsky à 150 k dans un Championnat mériterait l'établissement d'une autre catégorie au-dessus de 110 ou 120 k.

Deux exercices sont, à mon avis, suffisants : l'arraché à deux bras et l'épaulé et jeté à deux bras en quatre essais, pourquoi pas ? Les qualités essentielles de l'haltérophile s'y donnent amplement libre cours: à savoir la force, la puissance, la souplesse et surtout la vitesse et la détente, qualités reines de notre belle discipline. Le public viendrait plus nombreux car les matches seraient plus courts.

A signaler également un seul « accroc » technique : le fonctionnement défectueux des lampes rouges et blanches de l'arbitrage. Ces lampes étaient à commandes individuelles et facultatives, c'est-à-dire que même lorsque le chef de plateau appuyait sur son bouton central, les arbitres pouvaient encore changer leurs couleurs. Aussi, pouvait-on voir tour à tour un arbitre allumer une lampe rouge, puis blanche : joint à cela, les fautes d'arbitrage signalées modérément plus haut, plus de nombreuses interventions sollicitées réglementairement du jury d'appel.

G. PICHON *(à suivre)*

La progression des records du monde seniors depuis la reprise, après la guerre, des relations sportives internationales

DÉVELOPPÉ A DEUX BRAS

Poids Coqs

			Kilos
1947	6-4	THÉVENET (France)	85, –
	26-9	DI PIETRO (États-Unis)	102,500
1948	30-3	DI PIETRO (États-Unis)	106,500
1955	12-10	STOGOV (U.R.S.S.)	107, –
1956	3-7	STOGOV (U.R.S.S.)	107,500
1958	8-3	DAVID MAYER (États-Unis)	109,500
1959	28-8	VINCI (États-Unis)	110, –
	8-10	OULIANOV (U.R.S.S.)	110,500
1960	23-9	OULIANOV (U.R.S.S.)	113, –
1961	11-11	FOLDI (Hongrie)	115, –
1962	2-11	OULIANOV (U.R.S.S.)	116, –

Poids Plumes

1954	18-1	KIRCHON (U.R.S.S.)	105,500
	31-1	KIRCHON (U.R.S.S.)	106, –
	22-4	KHANOUKACHVILY (U.R.S.S.)	107, –
	20-9	KIRCHON (U.R.S.S.)	109, –
	22-10	KIRCHON (U.R.S.S.)	110,500
	04-12	OUDODOV (U.R.S.S.)	111,500
1955	10-11	KORGE (U.R.S.S.)	113, –
1956	11-4	KORGE (U.R.S.S.)	113,500
	26-8	MINAEV (U.R.S.S.)	114, –
	23-11	MINAEV (U.R.S.S.)	114,500
1957	29-5	MINAEV (U.R.S.S.)	115, –
	24-9	BERGER (États-Unis)	117, –
1958	23-5	KORGE (U.R.S.S.)	117,500
	11-8	MINAEV (U.R.S.S.)	118, –
	26-9	KORGE (U.R.S.S.)	118,500
1960	06-3	MINAEV (U.R.S.S.)	120, –
	21-10	MINAEV (U.R.S.S.)	120,500
1961	22-12	MINAEV (U.R.S.S.)	122, –
1962	06-5	FOLDI (Hongrie)	123,500
	16-6	FOLDI (Hongrie)	124, –
1963	19-10	FOLDI (Hongrie)	125, –

Poids Légers

1949	15-6	PIVEGUE (U.R.S.S.)	110, –
1950	15-5	SVETILKO (U.R.S.S.)	111, –
1951	17-12	NICOULINE (U.R.S.S.)	112, –
1952	10-10	KONO (États-Unis)	112,500
1953	10-5	NIKITINE (U.R.S.S.)	113, –
	18-10	IVANOV (U.R.S.S.)	114,500
1954	18-2	IVANOV (U.R.S.S.)	115,500
	05-4	IVANOV (U.R.S.S.)	117, –
	17-4	NIKITINE (U.R.S.S.)	117,500
1955	03-5	NIKITINE (U.R.S.S.)	120, –
	18-9	NIKITINE (U.R.S.S.)	120,500
1956	10-3	KHABOUTDINOV (U.R.S.S.)	121,500
	11-4	KHABOUTDINOV (U.R.S.S.)	122, –
	29-8	KHABOUTDINOV (U.R.S.S.)	123, –
1957	20-4	KHABOUTDINOV (U.R.S.S.)	125, –
	29-5	KHABOUTDINOV(U.R.S.S.)	127,500
1958	23-2	LOBJANIDZE (U.R.S.S.)	128, –
	13-4	LOBJANIDZE (U.R.S.S.)	128,500
	11-8	LOBJANIDZE (U.R.S.S.)	130, –
	12-8	NIKITINE (U.R.S.S.)	130,500
1960	16-4	KAPLUNOV (U.R.S.S.)	131, –
	21-10	KAPLUNOV (U.R.S.S.)	131,500
1961	02-4	LOPATINE (U.R.S.S.)	133, –
	27-6	KAPLUNOV (U.R.S.S.)	133,500
	20-12	KAPLUNOV (U.R.S.S.)	134, –
	20-12	GIRKO (U.R.S.S.)	134,500
1962	28-7	LOPATINE (U.R.S.S.)	135, –
	13-12	KAPLUNOV (U.R.S.S.)	135,500

Poids Moyens

1947	18-10	TOUNI (Égypte)	123,500
	10-12	TOUNI (Égypte)	124, –
1948	09-2	TOUNI (Égypte)	127,500
1954	17-10	KONO (États-Unis)	131, –
1955	22-8	KONO (États-Unis)	132,500
1956	29-6	BOGDANOVSKY (U.R.S.S.)	133, –
	17-2	KONO (États-Unis)	133,500
	20-8	BOGDANOVSKY (U.R.S.S.)	134, –
1957	01-4	BOGDANOVSKY (U.R.S.S.)	135, –
	29-5	BOGDANOVSKY (U.R.S.S.)	135,500
1958	23-2	BOGDANOVSKY (U.R.S.S.)	136, –
	14-4	KHABOUTDINOV (U.R.S.S.)	137,500
	24-5	KHABOUTDINOV (U.R.S.S.)	138, –
	15-7	CHIKISHEV (U.R.S.S.)	138,500
	12-8	BOGDANOVSKY (U.R.S.S.)	139, –
	20-9	TIMOCHENKO (U.R.S.S.)	140, –
1960	31-8	BOGDANOVSKY (U.R.S.S.)	140,500
	22-10	BOGDANOVSKY (U.R.S.S.)	141, –
1961	11-11	VÉRÈS (Hongrie)	145, –
	11-11	VÉRÈS (Hongrie)	146, –

Poids Mi-Lourds

1946	19-10	NOVAK (U.R.S.S.)	127,500
	25-10	NOVAK (U.R.S.S.)	130, –
	24-12	NOVAK (U.R.S.S.)	137,500
1947	05-3	NOVAK (U.R.S.S.)	138, –
	22-4	NOVAK (U.R.S.S.)	138,500
	03-7	NOVAK (U.R.S.S.)	139, –
	20-7	NOVAK (U.R.S.S.)	139,500
	26-10	NOVAK (U.R.S.S.)	141, –
	30-12	NOVAK (U.R.S.S.)	141,500
1949	24-1	NOVAK (U.R.S.S.)	142, –
	18-5	NOVAK (U.R.S.S.)	142,500
	26-7	NOVAK (U.R.S.S.)	143, –
1956	09-3	MONO (États-Unis)	144, –
1957	01-2	MONO (États-Unis)	144,500
	01-3	KONO (États-Unis)	145, –
1958	21-9	GITETSKII (U.R.S.S.)	145,500
	26-9	PLUKFELDER (U.R.S.S.)	147,500
1959	25-7	PATERNI (France)	150,500
	29-11	GITETSKII (U.R.S.S.)	151, –
1961	10-3	KONO (États-Unis)	153, –
	17-6	KONO (États-Unis)	153,500
1962	05-5	VÉRÈS (Hongrie)	155,500
	03-6	VÉRÈS (Hongrie)	157,500
1963	05-5	VÉRÈS (Hongrie)	160, –

Poids Lourds Légers

1951	15-6	SCHEMANSKY (États-Unis)	122, –
	28-10	SCHEMANSKY (États-Unis)	125, –
	29-10	NOVAK (U.R.S.S.)	141,500
	22-11	NOVAK (U.R.S.S.)	142, –
1952	14-4	NOVAK (U.R.S.S.)	143, –
	22-11	NOVAK (U.R.S.S.)	143,500
1955	22-6	OCCIPA (U.R.S.S.)	144, –
	16-10	VOROBIEV (U.R.S.S.)	145, –
1956	15-9	KONO (États-Unis)	146, –
	26-11	VOROBIEV (U.R.S.S.)	147,500
1957	02-12	MATICUKA (U.R.S.S.)	148, –
1958	8-2	MATICUKA (U.R.S.S.)	149, –
	24-5	STEPANOV (U.R.S.S.)	150, –
	01-6	STEPANOV (U.R.S.S.)	150,500
	21-11	GITETSKII (U.R.S.S.)	153,500
1959	18-11	STEPANOV (U.R.S.S.)	154, –
1960	17-4	CHEIERMAN (U.R.S.S.)	154,500
	07-6	LOMAKIN (U.R.S.S.)	155,500
	09-9	LOMAKIN (U.R.S.S.)	157, –
1961	09-9	STEPANOV (U.R.S.S.)	157,500
1962	25-5	STEPANOV (U.R.S.S.)	159,500
1963	12-1	MARCH (États-Unis)	160,500
	25-4	J. FLORES (Antilles Néerlandaises)	162,500

Poids Lourds

1948	20-2	DAVIS (États-Unis)	151, –
	13-5	DAVIS (États-Unis)	152, –
1951	24-5	HEPBURN (Canada)	153,500
	16-6	HEPBURN (Canada)	156,500
1952	06-8	HEPBURN (Canada)	160, –
1953	16-1	HEPBURN (Canada)	163, –
	30-8	HEPBURN (Canada)	168,500
1954	08-5	HEPBURN (Canada)	172,500
1955	25-5	ANDERSON (États-Unis)	182,500
	17-10	ANDERSON (États-Unis)	185,500
1962	02-4	VLASSOV (U.R.S.S.)	186, –
	10-5	VLASSOV (U.R.S.S.)	188,500
1963	29-6	VLASSOV (U.R.S.S.)	190,500

(à suivre)

Dans nos COMITÉS RÉGIONAUX

COMITE DES PYRÉNÉES

Composition du Bureau

Président : M. Laffargue (Union Athlétique Tarbaise).

Vice-présidents : MM. Bacqué (Union Athlétique Tarbaise), Garcia (Toulouse Électrogaz Club), Nourrigat (A.S. Decazeville).

Secrétaire : M. Garrabet (Toulouse Haltéro Club).

Trésorier : M. Maindive (Toulouse Haltéro Club).

Membres : MM. Gisbert (Les Cigognes Tarbes), Berges (Union Athlétique Tarbaise).

COMITE DU POITOU

Résultats de la Rencontre C.S.A.D.N. Châtellerault-Club Sportif des Cheminots du Mans le 15 Décembre 1963 à Cenon-sur-Vienne

C. S. A. D. N. - Poids Plume : Lafage 187 k 500 ; Poids Léger : Chicheteau 190 k ;Poids Moyens : Boutineau 257 k 500, Sivault 262 k 500, Rispal 285 k ; Poids Mi-Lourd : Bedetti 307 k 500 - Total : 1 490 k.

C.S. Cheminots du Mans. - Poids Coq : Mezerette 202 k 500 ; Poids Légers : Vélard 180 k, Mioche 232 k 500, Longuet 242 k 500 ; Poids Mi-Lourd : Huaume 260 k ; Poids Lourd Léger : Barbier 287 k 500 - Total : 1 407 k 500.

Match retour au Mans le 19 Janvier 1964.

Championnats de la Vienne
(disputés le même jour)

Poids Plume : Lafage 55 - 57,5 - 75 = 187 k 500 ; Poids Léger : Chartier 77,5 - 65 - 97,5 = 240 ; k Poids Moyen : Rispal 95 - 85 - 105 = 285 k ; Poids Mi-Lourd : 105 - 87,5 - 115 = 307 k 500.

Prochain Stage d'Espoirs d'Haltérophilie 1964

Dates	Lieux	Qualité des Stagiaires	Nombre de places
16 au 21 mars	Institut Nat. des Sports	Espoirs	15

Les candidats aux Stages d'Espoirs peuvent être soit désignés directement par la F.F.H.C., soit proposés par leurs Clubs ou les Comités Régionaux dont ils dépendent, ou les entraîneurs régionaux et fédéraux.

Les stagiaires sont remboursés du montant de leur voyage en 2e classe et leur séjour au C.R.E.P.S. ou à l'Institut National des Sports est entièrement pris en charge par le Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports et la F.F.H.C.

COMITE DES FLANDRES

Rectificatif

M. Paul Hue est Vice-président du Comité des Flandres et non Membre comme il avait été indiqué par erreur.

COMITE DE L'ORLÉANAIS

Composition du Bureau de l'Union Sportive de Tours

Le bureau de la section est reconduit dans ses fonctions, il est composé de la façon suivante :

Président : M. Roger Martine.
Secrétaire : M. G. Galland.
Secrétaire-Adjoint : M. C. Remond.
Trésorier : M. G. Lenay.
Trésorier-Adjoint : M. B. Valin.

COMITE DE L'ÎLE-DE-FRANCE

Championnat de l'Île-de-France
Résultats

Poids Coqs : 1. Wittmann (V.G.A.) 217 k 500 - 2. Fanech (H.C.C.) 200 k - 3. Climence (S.A.M.) 185 k.

Poids Plumes : 1. Dazin (S.C.N.) 225 k - 2. Klépatch (E.P.P.G.) 207 k 500 - 3. Talamandier (A.S.C.E.M.) 207 k 500 - 4. Legros (S.A.M.) 195 k.

Poids Légers : 1. Lagneau Jacques (S.A.E.) 267 k 500 - 2. Laval (S.A.M.) 262 k 500 - 3. Bresson (S.A.M.) 257 k 500 - 4. Gastel (U.S.M.C.V.) 255 k.

Poids Moyens : 1. Julia (S.M.M.) 280 k - 2. Colinet Daniel (S.C.N.) 280 k - 3. Biemmi (H.C.A.) 277 k 500.

Poids Mi-Lourds : 1. Villejoubert (H.C.V.) 290 k.

Poids Lourds Légers : 1. Nuytens (H.C.C.) 305 k - 2. Pommard (A.S.M.) 292 k 500.

Poids Lourds : 1. Prikodko (C.S.) 325 k - 2. Savic (C.S.) 302 k 500 - 3. Lafaye (C.S.) 292 k 500.

Il est regrettable que des qualifiés n'aient pas prévenu de leur impossibilité de disputer cette Finale ce qui aurait permis de qualifier les cinq premiers classés.

En résumé, très belles luttes pour le titre dans chaque catégorie.

A. ROUSSAUX.

COMITE DU LYONNAIS

Élection du Bureau

Présidents d'Honneur : MM. Dr Exaltier, Jean Roux, Chauvin - Vice-président d'Honneur : M. Louis Favre - Président honoraire : M. Louis Levet - Président actif : M. Roger Gourhand - Vice-présidents : MM. Micollet, Gianella, Verhlé, Fourneau - Secrétaire général : M. André Seytier - Secrétaire adjoint : M. Cerniglia - Trésorier général : M. Saroli - Trésorier adjoint : M. Proton.

Entraînez-vous n'importe où !
Plus d'usure de plateaux !

NOUVEAU DISQUE DE DÉPART
DE 10 – 15 – 20 KGS
MODÈLE ENTIÈREMENT CAOUTCHOUTÉ

- inusable
- incassable
- silencieux

NOTICE SUR DEMANDE

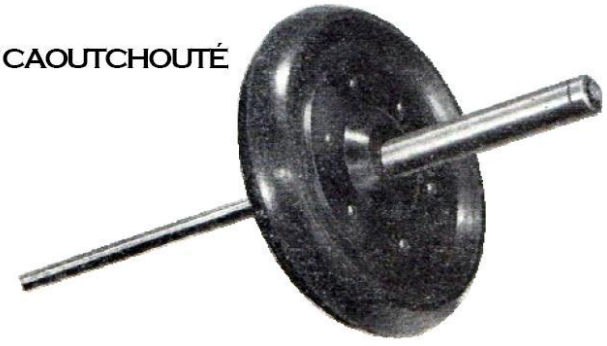

Modèle breveté et déposé

distribué par :

J. GUERIN – 11 rue de l'Aqueduc

Paris 10e Nord 55-34

© RLPZ (2019)

N° 197

L'HALTÉROPHILE MODERNE

Fondateur : Jean DAME

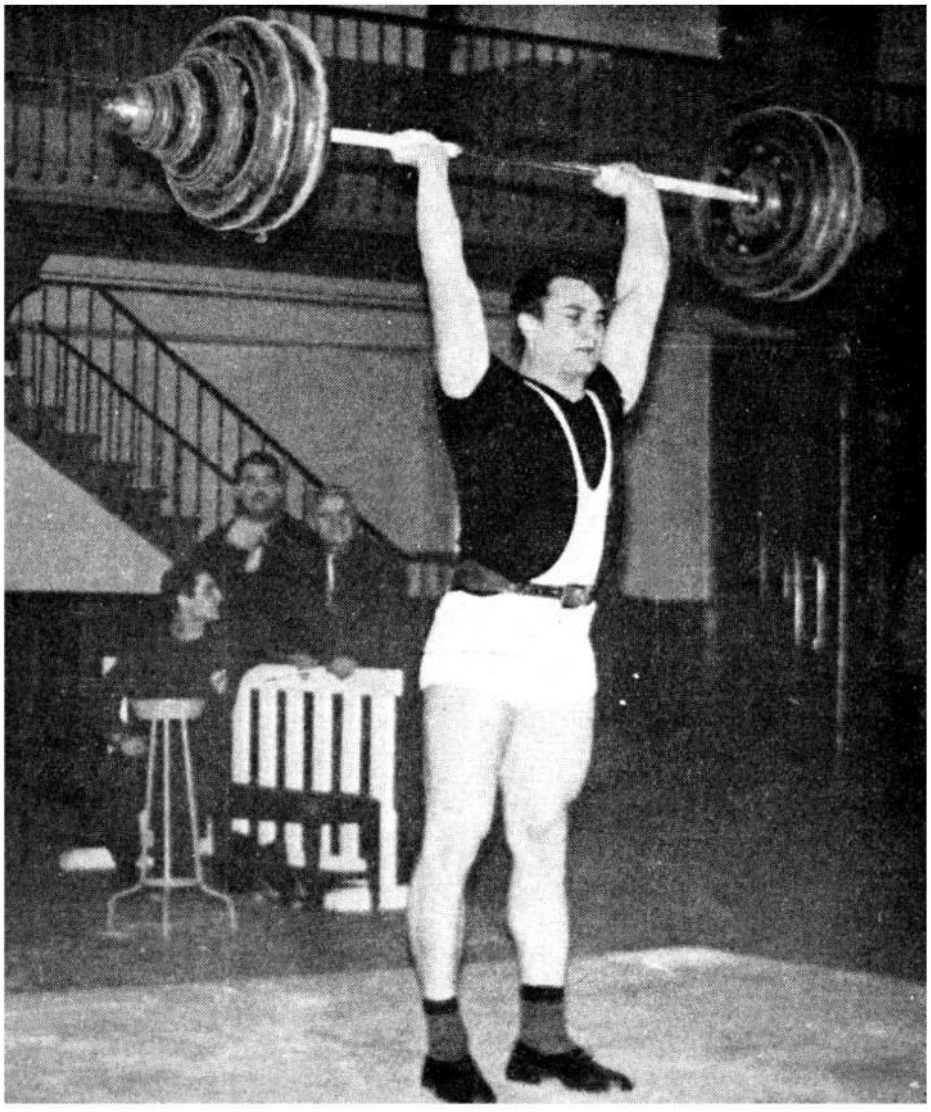

MENSUEL
18e ANNÉE
Février
1964

Document original : Raymond Lopez

SOMMAIRE

●-●

Procès-verbal de la réunion du Bureau du 16 Janvier 1964 3

et de la Commission de P.O. 3

Règlement du Critérium National Culturiste 1964 4

Ce que vous devez savoir ..... 5 et 7

Classement Général du Prix Interrégional 1964 6

L'Arraché à deux bras de J.P. Fouletier 8

Résultats de la Finale du Prix Interrégional Seniors 9

Meilleures Performances Françaises 1963 10

Résultats de la Finale du Prix Interrégional Juniors 11

La progression des records du Monde Seniors (suite) 12

Coulisses du Championnat du Monde 1963 (suite) par G. PICHON 14

Nos Joies, nos Peines 15

« L'Équipe » et nous 15

Dans nos Comités Régionaux 15

*

L'HALTÉROPHILE MODERNE

18e ANNÉE. – N° 197

organe officiel mensuel

DIRECTION - RÉDACTION ADMINISTRATION

10, rue Saint-Marc, PARIS-2e

Téléphone CEN. 53-60

Abonnement

France ..... **8 F.**
Étranger ..... **12 F.**
Clubs affiliés ..... **20 F.**

Chèques Postaux Paris 1304-82.

Nous recommandons à nos Comités Régionaux et à nos Clubs de relire le procès-verbal de la Commission Haltérophile du 19 Mai 1963 paru dans le Bulletin Fédéral N° 190 de Juin 1963.

⊙

La qualification des athlètes aux compétitions y est rappelée et des dispositions nouvelles prises par la Commission y sont exposées.

CLUBS QUI ORGANISEZ

Pensez à bien équiper votre salle !

- Un appareil de marquage tiendra les athlètes et spectateurs au courant de l'effort en cours.
- Un appareil d'arbitrage éliminera tous différends.

APPAREILS POUR TOUS LES SPORTS

Productions MERLHES, 4, rue saint Bernard, Paris XIe

— Téléphone : 700-42-28 —

Sur notre page de couverture :

LESIEUR

(Club Culturiste de Reims)
Vainqueur Poids Lourds
du Prix Interrégional Seniors

Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1er choix
Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles
Maillots de Compétition Haltérophiles
Grand choix de Survêtements

ALLEN 42, Rue Etienne-Marcel. **PARIS** (2e)

Téléphone : LOU 14-19

Conditions Spéciales aux Sociétés

Fournisseur de l'équipe de France

Nous devons toutes les photos du Prix Interrégional à l'amabilité de M. BANOS

Imp. Hallépée, 169, rue Lecourbe, Paris.

Partie Officielle

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU BUREAU DU 16 JANVIER 1964

Présents : MM. H. Clutier, J. Duchesne, R. Duverger, A. Roussaux, A. Rolet.

Présidence de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C.

Assistait à la séance : M. Georges Lambert, Moniteur National.

Excusés : MM. L. Chaix, V. Leveler, L. Marin, F. Piou.

Le procès-verbal de la précédente réunion est lu et adopté.

DEMANDES D'AFFILIATION.

- Le Bureau homologue l'affiliation des Clubs ci-après :

- ✓ N° 3 495 - Cercle Haltérophile du Pays d'Olmes, à Lavelanet ;
- ✓ N° 3 496 - Les Jeunes Saulnois ;
- ✓ N° 3 497 - Société Olympique de St Médard.

HOMOLOGATION DE RECORDS.

-Le Bureau homologue comme record de France Juniors la performance ci- après :

Développé à deux bras : Poids Moyens : 120 k par Gouverneur, le 22 Décembre 1963, à Lille. - Arbitres : MM. Dumoulin, H. Meese et Dejonghe (ancien record : 117 k 500 par lui-même).

Il homologue ensuite comme records de France Seniors les performances suivantes :

Poids Coqs. - Arraché a deux bras : 94 k 500 par Meurat, le 22 Décembre 1963, à Lille. Arbitres : MM. Dumoulin, H. Messe, Dejonghe (ancien record : 94 k par lui-même).

Poids Lourds. - Total Olympique : 135 - 140 - 167,500 = 442 k 500 par J.P. Fouletier, le 15 Décembre 1963, à Saint-Etienne. Arbitres : MM. Levet, Faure, R. Gourhand (ancien record : 440 k par lui-même).

Total par équipes. - Vie au Grand Air de St-Maur : 2,235 k. Wittmann : 222 k 500 - Fulla : 307 k 500 - Ledroit : 327 k 500 - Rigaux : 317 k 500 - Paterni : 400 k - Vincent Robert : 330 k - Thomas : 330 k ; (ancien record : 2.197 k 500 par le Club Gondolo Sportif).

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION DE P.O. - Il est donné connaissance, par M. André Rolet, du compte rendu de la réunion de la Commission de P.O. qui vient de se tenir.

Complétant les renseignements donnés dans ce compte rendu sur les matches inter-nations, le Président expose que le match France- Bulgarie Juniors, fixé au 28 Décembre 1963, n'a pu avoir lieu, l'Équipe de France ayant été stoppée à Vienne, à son arrivée, par suite de mauvaises conditions météorologiques, qui ont continué toute la journée du lendemain.

FINALES DU PRIX INTERRÉGIONAL. - II est donné connaissance de la liste des qualifiés pour les finales Juniors et Seniors du Prix Interrégional, qui auront lieu les 25 et 26 Janvier, au Gymnase Municipal, 2, rue Japy, à Paris.

Les Officiels sont ensuite désignés comme suit : Arbitre à la pesée : M. A. Roussaux. Arbitres : MM. Rolet, Pichon, Fiolle, Chariot. Délégué aux athlètes : M. Legall. Secrétaires de séance : M. Duchesne le Samedi, M. Duverger le Dimanche. Speaker et sonorisation : M. Leveler. Matériel : M. Guillier.

Prix des places : 3 Fr., prix unique.

CONGRES INTERNATIONAL DES ENTRAINEURS. - Le Président précise que le Congrès International des Entraîneurs réunira les délégués de plus de 25 nations, dont les inscriptions sont parvenues à la F.I.H.C.

Une réunion du Bureau International aura lieu le premier jour du Congrès, c'est-à-dire le 3 Février.

Il a été demandé au Conseil Municipal de Paris de bien vouloir prévoir une réception des Congressistes, le Mercredi 5 Février, si possible.

Une visite de Paris sera également organisée.

La journée de clôture, le Samedi 8, sera consacrée à une discussion sur l'arbitrage. Les arbitres français désirant assister à cette journée finale devront en prévenir la F.F.H.C. pour que le déjeuner à l'I.N.S. leur soit assuré.

ÉTUDE DU PLAN QUADRIENNAL DE P.O. - Il est donné connaissance d'une lettre de M. Vassilian, Dirigeant de la Société Athlétique d'Enghien, soumettant quelques idées personnelles au sujet de ce plan.

Selon lui, la supériorité de quelques pays sur le plan performances provient d'un standing moins élevé, par rapport à celui de nations comme la France ou les États-Unis, par exemple.

Il déplore, d'autre part, le manque de recrutement parmi les très jeunes et aussi les croyances erronées telles que « l'haltérophilie empêche de grandir » qui continuent d'avoir cours, même chez certains éducateurs.

Il préconise plusieurs solutions concernant la prospection et la surveillance, ensuite, des sujets doués.

M. Clutier regrette que, au cours de la dernière réunion du Comité de Direction, les Membres présents aient semblé manifester si peu d'intérêt pour le plan quadriennal et qu'aucune suggestion n'ait été présenté par eux.

Le Président fait remarquer qu'il s'agit d'une œuvre de longue haleine et que le problème ne peut être résolu en quelques semaines.

Chacun des Membres présents donne ensuite son point de vue sur la question, qui sera reprise au cours des réunions à venir.

COMMUNICATIONS DIVERSES ET CORRESPONDANCE.

Délégation de Pouvoirs. - Lettre du Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports, en date du 2 Janvier 1964, faisant connaître que, par arrêté du 31 Décembre 1963, la délégation de pouvoirs prévue par l'ordonnance N° 45-1922 du 28 Août 1945 a été renouvelée à la Fédération Française Haltérophile et Culturiste jusqu'au 31 Décembre 1964.

Projet de diplôme d'Éducateur de Culture Physique. - Le Président donne connaissance du projet de diplôme d'Éducateur de Culture Physique, élaboré par une Commission restreinte désignée à cet effet, projet qui a été transmis immédiatement au Secrétariat d'ETA à la Jeunesse et aux Sports.

Après intervention de M. Duchesne qui expose sa position à l'égard de la culture physique, le projet de diplôme est approuvé à l'unanimité moins une voix (M. Duchesne).

Il est ensuite donné lecture d'une lettre de M. Lelong demandant un rendez-vous à M. André Rolet.

Il sera demandé préalablement à M. Lelong si sa démarche est effectuée à titre personnel ou au nom du groupement auquel sa lettre fait allusion.

Demandes de prêts de barres. - Le Bureau donne son accord aux demandes de prêts de barres formulées par les groupements ci-après :

- Union Athlétique Cubzacaise ;
- Les Bleus de Bar ;
- Cercle Haltérophile du Pays d'Olmes ;
- Association Sportive Bréguet ;
- École de la Chambre de Commerce et de l'industrie de Paris ;
- Lycée de la Ferté Bernard.

Championnat de France Culturiste (Concours du Plus Bel Athlète de France). - Le Président fait un compte rendu des démarches qu'il a effectuées à Bourg-de-Péage et qui ont abouti favorablement. Grâce à une subvention de la Municipalité, le Championnat 1964 sera organisé dans cette localité, le 2 Mai 1964, et servira d'éliminatoires pour le Championnat du Monde Culturiste.

Décès de M. di Meglio. - M. André Rolet fait part aux Membres du Bureau du décès récent de M. di Meglio, ancien Secrétaire du Comité d'Algérie. Le Président et lui-même ont représenté la F.F.H.C. à ses obsèques.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h. 15.

Le Secrétaire Général, André ROLET. *Le Président,* Jean DAME.

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DE LA COMMISSION DE PRÉPARATION OLYMPIQUE DU 16 JANVIER 1964

Présents : MM. Jean Dame, René Duverger, Georges Lambert, André Rolet.

Le procès-verbal de la précédente réunion est lu et adopté.

MATCHES INTER-NATIONS.

France-Bulgarie Seniors. - Aucune réponse n'est encore parvenue de la Fédération Bulgare concernant la date de la rencontre, malgré un télégramme de rappel.

France-Allemagne. - La Fédération allemande demande que la date du match soit reportée après le 20 Juin, c'est-à- dire après les Éliminatoires Est-Ouest, en vue de la composition de l'équipe allemande unifiée qui participera aux Jeux de Tokyo. La date du 27 Juin sera proposée.

France-Espagne. - Le Président Jean Dame expose que le match France- Espagne ne pourra avoir lieu, comme prévu, au cours du Congrès International des Entraîneurs, le Secrétaire Général de la Fédération Internationale ayant précisé que le « Tournoi des Jeunes », inscrit au programme était uniquement destiné à commenter les fautes commises par les participants et d'en discuter avec les arbitres et entraîneurs présents. Il peut donc y avoir un intervalle assez long entre chaque essai pour ces commentaires, ce qui rend impossible le déroulement d'un match inter-nations.

D'autre part, après étude, la Commission de P.O. estime que le calendrier international 1964 est trop chargé pour qu'une autre date soit proposée à la Fédération Espagnole.

Revenant au Tournoi des Jeunes prévu pour le Samedi 8 Février, c'est-à-dire pour la journée finale du Congrès, M. Jean Dame fait savoir qu'il a été demandé à l'autorité militaire de disposer de la Section haltérophile du Bataillon. Toutefois, il se demande si la diversité des catégories de poids de corps auxquelles appartiennent les militaires permettra des matches équilibrés.

M. Lambert signale, d'autre part, qu'une partie de l'effectif du Bataillon va être libérée au début de Février.

En conséquence, il est décidé de demander au Comité de l'Île-de-France de prévoir la participation de quelques athlètes parisiens.

France-Finlande - Il est donné lecture d'une lettre de la Fédération Finlandaise proposant un match France- Finlande, pour le 12 Avril.

Après étude du calendrier international - déjà très chargé- il ne peut être donné satisfaction à la demande de la Fédération Finlandaise.

Tournoi international de Milan - La Fédération Italienne invite les athlètes Meurat et Gerber à participer au Tournoi International organisé à Milan le 6 Mars.

Compte tenu que la Fédération Italienne a elle-même accepté l'invitation faite à trois de ses athlètes pour le Tournoi de Paris, il est décidé d'insister auprès de Meurat pour qu'il se rende à Milan, malgré les difficultés qu'il peut rencontrer pour obtenir un congé, et de demander à Gerber de renoncer au Stage d'Oxygénation de Font Romeu afin de prendre part au Tournoi du 6 Mars.

Tournoi international de Paris - Revenant sur une précédente décision, l'U.R.S.S. a fait connaître son intention de faire participer son équipe au Tournoi International de Paris. La Fédération Polonaise y prendra part également avec une équipe complète.

La Fédération Italienne accepte l'invitation faite à Mannironi, Montuschi et Furlan ; la Fédération Finlandaise, celle faite à Kailajarvi la Fédération belge, celle faite à Reding.

Entraîneur Étranger - La Fédération Haltérophile de l'U.R.S.S. a fait connaître qu'elle étudiait actuellement la demande de la F.F.H.C. de prolonger le séjour en France d'un entraîneur soviétique, après le Congrès International des Entraîneurs, en vue de suivre l'entraînement des « possibles » et « probables » olympiques.

Stage d'Oxygénation - Il est donné connaissance des démarches effectuées par le Président et des décisions prises pat le Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports au sujet de ce Stage.

Demande du Club Sportif de Franconville-Plessis- Bouchard - Il est donné lecture de la lettre de ce Club qui, organisant, à partir du 24 Mai prochain, une grande semaine omnisports, souhaiterait la participation de Paterni.

La Commission ne peut donner avis favorable à cette demande, étant donné la proximité du Tournoi International de Paris, à la préparation duquel Paterni devra consacrer tous ses efforts.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 h. 45.

Le Secrétaire :
André ROLET

Règlement du Critérium National Culturiste 1964

Le Critérium National Culturiste sera organisé par les soins des Comités Régionaux le 5 Avril 1964.

Il est réservé aux athlètes de nationalité française munis de la licence de 1963-64 ayant réussi les minima imposés.

Pesée

Les concurrents seront pesés nus et devront participer à l'épreuve dans la catégorie déterminée par leur poids, c'est- à-dire :

Catégorie de concurrents

Poids Coqs : jusqu'à 56 k ;
Poids Plumes : de 56 k à 60 k ;
Poids Légers : de 60 k à 67 k 500 ;
Poids Moyens de 67 k. 500 à 75 k.
Poids Mi-Lourds : de 75 k à 82 k 500 ;
Poids Lourds Légers : de 82 k 500 à 90 k ;
Poids Lourds ; au-dessus de 90 k.

Mouvements imposés

– Développé couché au banc horizontal.
– Développé derrière la nuque.
– Flexion sur les jambes, barre derrière la nuque.
– Flexion des avant-bras sur les bras en barre.
– Epaulé et jeté à deux bras.
– Saut en longueur sans élan.

Nombre d'essais

Chaque concurrent aura droit à trois essais pour chaque exercice imposé (et non pour chaque poids essayé).

La progression entre des essais des exercices en barre ne pourra être inférieure à 5 k, sauf pour le dernier où elle pourra être de 2 k 500 seulement.

Une progression prématurée de 2 k 500 marque le dernier essai.

En aucun cas, un concurrent ne pourra exécuter un essai avec un poids inférieur à celui employé lors de l'essai précédent.

Les exercices devront être accomplis correctement, suivant les règles prescrites ci-dessous.

Règlements des exercices

Développé couché. - La barre étant donnée à bout de bras à l'athlète par deux auxiliaires, celui-ci la posera sur la poitrine. L'arbitre donnera le signal de départ en frappant dans ses mains dès que l'athlète sera en position immobile et fera signe aux chargeurs d'enlever la barre, le mouvement étant terminé.

Fautes à sanctionner :

1. Départ avant le signal de l'arbitre ;
2. Dos ne restant pas à plat sur le banc pendant le développé ;
3. Temps d'arrêt au cours de l'extension des bras ;
4. Extension incomplète ou alternative des bras.

Développé derrière la nuque. - La barre se posant sur les muscles trapèze - l'athlète immobile - l'arbitre donnera le signal de départ en frappant dans ses mains. Le développé terminé, l'athlète, immobile, attendra le commandement de « terre ».

Fautes à sanctionner :

1. Départ avant le signal de l'arbitre ;
2. Temps de départ par flexion des jambes et toute flexion de celles-ci au cours du développé ;
3. Temps d'arrêt au cours de l'extension des bras ;
4. Extension alternative ou incomplète des bras.

Flexion sur les jambes. - La barre sera chargée sur la nuque de l'athlète par deux auxiliaires. La flexion sera exécutée à fond, pieds à plat au sol, jambes écartées à convenance personnelle. L'athlète étant fléchi et immobile, l'arbitre donnera le signal du relèvement en frappant dans ses mains et fera signe aux chargeurs d'enlever la barre le mouvement terminé.

Fautes à sanctionner :

1. Départ avant le signal de l'arbitre ;
2. Temps d'arrêt au cours de l'extension des jambes ;
3. Déplacement d'un pied au cours du relèvement.

Flexion avant-bras sur bras. - La barre touchant les cuisses, prise de mains en supination, les bras tendus, le corps droit. Au signal de l'arbitre qui frappera dans ses mains lorsque l'athlète est en position immobile, celui-ci exécutera une flexion des bras à fond, sans retrait exagéré du corps. Le mouvement terminé, l'arbitre donnera le commandement de reposer la barre.

Fautes à sanctionner :

1. Temps de départ par bascule en avant ;
2. Temps d'arrêt au cours de la flexion ;
3. Retrait exagéré du corps.

Epaulé et jeté à deux bras. - En trois essais. Application du règlement officiel.

Saut en longueur sans élan. - Mesurer les sauts du point d'appel déterminé, aux talons de chute. Tout retrait du pied ou pose des mains au sol, en arrière du point de chute, sera déduit à la mensuration. Trois essais en tout.

Ordre d'exécution de la compétition

1er Mouvement : Développé derrière la nuque ;
2e Mouvement : Epaulé et jeté à deux bras ;
3e Mouvement : Développé couché ;
4e Mouvement : Flexion des avant-bras sur les bras ;

	Coqs	Plumes	Légers	Moyens	Mi-Lourds	Lourds Légers	Lourds
A. Développé derrière la nuque	35 k	40 k	45 k	50 k	55 k	60 k	65 k
B. Épaulé et jeté à deux bras.....	65 k	75 k	85 k	90 k	95 k	100 k	105 k
C. Développé couché.....	60 k	65 k	70 k	75 k	80 k	85 k	90 k
D. Flexion des avant-bras sur les bras.....	30 k	32 k 500	35 k	37 k 500	40 k	42 k 500	45 k
E. Flexion sur les jambes.....	70 k	80 k	90 k	100 k	105 k	110 k	115 k
F. Saut sans élan	2 m.	2 m.	2 m.	2 m.	2 m.	2 m.	2 m.

5e Mouvement Flexion sur les jambes ;
6e Mouvement Saut sans élan.

Minima imposés

Nota. - Les exercices avec poids ne font pas l'objet de répétitions semblables à celles exigées pour les Brevets culturistes. Le mouvement n'est exécuté qu'une seule fois par essai.

Cotation

Développé derrière la nuque. Épaulé et Jeté à deux bras. Flexion des avant-bras sur les bras. Il est accordé 1 point 1/2 par fraction de 2 k 500 au-dessus des minima imposés.

Développé couché. Flexion sur les jambes. Il est accordé 1 point par fraction de 2 k 500 au-dessus des minima imposés.

Saut sans élan. Il est accordé 1 point par fraction de 5 centimètres au dessus des minima imposés jusqu'à 2 m. 40 et 2 points par fraction de 5 centimètres de 2 m. 40 à 2 m. 70.

La note 0 dans une épreuve est éliminatoire.

Classement

Le classement s'effectuera par catégories de poids de corps, en additionnant les points des six épreuves. En cas d'ex æquo au total des points, l'athlète le plus léger à la pesée sera classé le premier.

Il sera établi un classement distinct des Juniors et des Seniors.

Récompenses

La Fédération attribuera des récompenses dans chaque région au prorata du nombre des participants.

Conditions d'engagement

1° Ne peuvent prendre part à cette compétition que les athlètes appartenant à des sociétés affiliées à la F.F.H.C., et munis de la licence de l'année sportive 1963-64

2° Les mineurs devront avoir 16 ans révolus, produire une autorisation des parents ou tuteurs et un certificat médical d'aptitude aux sports datant de moins de trois mois.

Résultats

Les résultats bien détaillés, comportant le nom de l'athlète, le numéro de sa licence, son poids de corps et l'indication de la société à laquelle il appartient, la meilleure performance, le nombre de points par épreuve et le relevé global des points, devront être établis par ordre de classement, sur des feuilles séparées par Juniors et Seniors et parvenir à la F.F.H.C. le 10 Avril 1964 au plus tard.

Arbitrage

L'arbitrage sera assuré par un arbitre fédéral ou par un juge officiel de Concours de la F.F.H.C.

Ce Que Vous Devez savoir

NOUVELLES FRANÇAISES

Délégation de Pouvoirs

Par arrêté du 31 Décembre 1963, le Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports a renouvelé à la Fédération Française Haltérophile et Culturiste la délégation de pouvoirs prévus par l'ordonnance N° 45-1922 du 28 Août 1945.

NOUVELLES INTERNATIONALES

Dispositions prises par la F.I.H.C. pour les Jeux de Tokyo

Lieu des compétitions Salle publique de Shibuya, située au Sud, pas très loin du village olympique.

Programme

Dimanche 11 octobre 1964

9 h : Pesage section A Catégorie Poids Coqs ; 10 h : Section A Catégorie Poids Coqs ; 15 h : Pesage section B Catégorie Poids Coqs ; 16 h : Section B Catégorie Poids Coqs.

Lundi 12 octobre 1964

9 h : Pesage section A Catégorie Poids Plumes ; 10 h : Section A Catégorie Poids Plumes ; 15 h : Pesage section B Catégorie Poids Plumes ; 16 h : Section B Catégorie Poids Plumes.

Mardi 13 octobre 1964

9 h : Pesage section A Catégorie Poids Légers ; 10 h : Section A Catégorie Poids Légers ; 15 h : Pesage section B Catégorie Poids Légers ; 16 h : Section B Catégorie Poids Légers.

Mercredi 14 octobre 1964

9 h : Pesage section A Catégorie Poids Moyens ; 10 h : Section A Catégorie Poids Moyens ; 15 h : Pesage section B Catégorie Poids Moyens ; 16 h : Section B Catégorie Poids Moyens.

Jeudi 15 octobre 1964

Jour de repos.

Vendredi 16 octobre 1964

9 h : Pesage section A Catégorie Poids Mi-Lourds ; 10 h : Section A Catégorie Poids Mi-Lourds ; 15 h : Pesage section B Catégorie Poids Mi-Lourds ; 16 h : Section B Catégorie Poids Mi-Lourds.

Samedi 17 octobre 1964

9 h : Pesage section A Catégorie Poids Lourds-Légers ; 10 h : Section A Catégorie Poids Lourds-Légers ; 15 h : Pesage section B Catégorie Poids Lourds-Légers ; 16 h : Section B Catégorie Poids Lourds- Légers.

Dimanche 18 octobre 1964

9 h : Pesage section A Catégorie Poids Lourds ; 10 h : Section A Catégorie Poids Lourds ; 15 h : Pesage section B Catégorie Poids Lourds ; 16 h : Section B Catégorie Poids Lourds.

Entraînement

Deux salles d'entraînement, chacune contenant 8 plateaux, sont situées dans la partie ouest du Village Olympique, près du centre d'approvisionnement.

Totaux de sélections

Les concurrents pour les Jeux Olympiques de 1964 doivent réussir les totaux suivants avant que leurs engagements soient acceptés

- Catégorie 56 k : 290 k.
- Catégorie 60 k : 297 k 500.
- Catégorie 67 k 500 : 345 k.
- Catégorie 75 k : 357 k 500.
- Catégorie 82 k 500 : 385 k.
- Catégorie 90 k : 390 k.
- Catégorie lourde : 402 k 500.

Ces minima doivent être établis entre le 1er janvier 1964 et le 31 août 1964 au cours de championnats nationaux, de concours internationaux ou d'épreuves spéciales organisées suivant les règles de la F.I.H.C. Les détails complets au sujet des athlètes sélectionnés doivent être signés par le Président et le Secrétaire de la Fédération nationale et envoyés au Secrétaire général de la F.I.H.C. Si la liste totale des sélectionnés n'est pas enregistrée par la F.I.H.C., l'engagement sera refusé.

Quand tous les engagements auront été reçus, chaque catégorie sera divisée en deux sections selon la valeur des totaux. Les athlètes ayant réalisé les totaux les plus bas devront concourir dans la section A, le matin (voir programme). Les athlètes ayant réalisé les meilleurs totaux devront concourir dans la section B. l'après-midi.

Si le jour de la compétition un concurrent pèse trop lourd pour la catégorie dans laquelle il a été engagé et qu'il désire concourir dans la catégorie au-dessus, il y sera autorisé à la condition d'avoir réalisé le total de sélection de la catégorie supérieure.

Jury d'Appel

Ont été désignés par le bureau de la F.I.H.C. pour siéger au Jury d'Appel :

Président : C.H. Johnson (États-Unis) ; Membres : B. Nyberg (Finlande), D. Abraham (Indes), A.M. Gaissa (R.A.U.), K. Nazarov (U.R.S.S.) ; Suppléants : L. de Leon (Panama), A.M. Bakhtiar (Iran).

Arbitres

Ont été désignés comme arbitres par le bureau de la F.I.H.C.

Poids Coqs : J. Terpak (États-Unis), S. Achim (Roumanie), J.M. Betrian (Antilles Hollandaises).

Poids Plumes : J. Dame (France), K. Artemiev (U.R.S.S.), Y. Iguchi (Japon).

Poids Légers : E.S. Dorothéo (Philippines), F. Piou (France), K.N. Kolev (Bulgarie).

Poids Moyens : A. Bozhko (U.R.S.S.). E. Nickoleit (République Démocratique Allemande), A. Naderi (Iran).

Poids Mi-Lourds : B. Poula (Tchécoslovaquie), R. Geeraerts, J. Witucki (Pologne).

Poids Lourds-Légers : J. Przedpelski (Pologne), D.A. Matlin (États-Unis), E. Hassanein (R.A.U.).

Poids Lourds : P. Guenov (Bulgarie), J. Szpringer (Israël), W.W.R. Holland (Angleterre).

Suppléants : H. Bruneau, K. Ganguly (Indes), G.A. de Jongh (Antilles hollandaises), S. Petrescu (Roumanie), A. el Souri (R.A.U.), M. Immonen (Finlande).

Tous les membres du jury et les arbitres doivent porter l'uniforme officiel de la F.I.H.C. veston bleu foncé et pantalon gris. Un écusson spécial sera remis par la F.I.H.C. et devra être porté sur la poche-poitrine. Aucun autre écusson ne peut être porté.

(Suite page 7)

RECTIFICATIF AU RÈGLEMENT DU CHAMPIONNAT DE FRANCE CULTURISTE

Les résultats devront parvenir à la F.F.H.C. pour LE 5 AVRIL AU PLUS TARD, et non le 28 Mai.

Classement général du Prix Interrégional 1964

d'après les résultats des Éliminatoires organisées dans les Comités Régionaux

JUNIORS

POIDS COQS

1. PERICHON (55,6) Ilets Sports Montluçonnais ..... 210, –
2. DIGNAN (54,4) Union Athlétique Tarbaise 197,500
3. ROLLAND (50,5) Maison des Jeunes Chambéry 192,500
4. LUIS (54,7) Haltérophile Club Montilien 192,500
5. BERNAUD (55,5) Ent. Chaumontaise Athl. Chem..... 190, –
6. PAYEN (56) Union Gymnique Athlétique Péageoise ..... 185, –

POIDS PLUMES

1. FOURRIER (60) Société Athlétique Enghien 257,500
2. AUGE (59,8) Judo Club Perpignan ..... 255, –
3. HÉRAULT (58,7) Olympique Pontois 232,500
4. KLEPATCH (58,3) Éduc. Phys. Popul. Gervaisienne 202,500
5. HATE (59,4) A.S. Augustin-Normand, Le Havre 202,500
6. REMIOT (56,5) C.F.P.A. Nîmes..... 200, –

POIDS LEGERS

1. ARNOULT (63) Stade Croisicais ..... 255, –
2. PONCELET (65,1) Haltérophile Club Montilien ..... 250, –
3. ROSSI (65) Sporting Club Navis 247,500
4. FOURRIER (64,4) Société Athlétique d'Enghien..... 245, –
5. CHARTIER Robert (64,8) C.S.A.D.N. Châtellerault ..... 245, –
6. GUENAULT (66,8) Société Gymnastique d'Angers ..... 245, –
7. SOL (67,5) A.S. Cheminots Béziers ..... 240, –
8. TOUJAS (67,2) Union Athlétique Tarbaise 237,500
9. MORIN (66,8) Haltérophile Club Arlésien ..... 205, –

POIDS MOYENS

1. CHOLET (72,9) Union Sportive Tours 287,500
2. TERME (73) Stade Sainte Barbe La Grand-Combe 282,500
3. CARITEY (72,9) Union Mâconnaise 272,500
4. CHASSAING (69,5) La Montluçonnaise ..... 270, –
5. MARTIN (74,3) Amiens Sporting Club ..... 270, –
6. FAYARD (71) Union Sportive Crestoise ..... 250, –
6. DURY (71) Union Mâconnaise ..... 250, –
8. PLOT (68) Ring Chartrain 247,500
9. MOREAU (69,7) Red Star Limoges 242,500
10. MIRALLES (73,7) Enfants du Devoir Oyonnax ..... 240, –
11. HITROP (72,6) Cercle Ed. Phys. Saint-Nazaire..... 237,500

POIDS MI-LOURDS

1. BENOIT (80,8) Sporting Club Tête de Cheval Loos..... 282,500
2. TUMAS (81) La Montluçonnaise 277,500

POIDS LOURDS LEGERS

1. BORSELLI (88,9) Club Sportif Montois la Montagne..... 295, –

SENIORS

POIDS COQS

1. BEEKHUIZEN Chr. (55,8) Club Halt. de Lunéville ..... 230, –
2. WITTMANN (53,5) Vie au Grand Air St-Maur..... 227,500
3. DESFEUILLET (56) Française de Lyon 227,500
4. CHERON (55) Société de Gymnastique d'Angers ..... 220, –
5. HERLIN (55,6) S.C.P.O. Paris..... 220, –
6. MOREAU (50,2) Union Sportive de Tours..... 217,500
7. RUDE (53,9) Union Mâconnaise 217,500
8. LOISEAU (54,4) U.S. Cheminots du Val de Loire 212,500
9. MUNOZ (55,8) Sporting Club Navis 212,500
10. BEAU (54,9) Club Athlétique Nantais..... 205, –
11. BERINGUER (55,5) Saint-Nazaire O.S. ..... 205, –
12. GARCIA (55,1) Royan Océan Club..... 200, –

POIDS PLUMES

1. LOTIN (60) Club Cult, rue des Postes Lille ..... 250, –
2. POTRON (59,4) Éduc. Phys. Pop. Gervaisienne..... 247,500
3. JACQUIN (59,3) Sporting Club de Neuilly 242,500
4. DEGOURNAY (60) Société Athlétique d'Enghien 242,500
5. GRAND (60) Haltérophile Club Grenoblois ..... 240, –
5. LAUGIER (60) Haltérophile Club de Nice ..... 240, –
7. CAMPREDON (58,2) Acad. des Sports Decazeville 237,500
8. BARRIO (58,6) Union Athlétique Tarbaise ..... 235, –
9. GUIPON (56,9) U.S. Municipale Gagny..... 232,500
10. FAYARD (59,2) Haltérophile Club Villefranche..... 232,500
11. COLANGELO (60) A.S. Cheminots de Béziers 232,500
12. COURTIEU (59) Stade Grand-Combe..... 227,500
13. ADELINO (59,8) Frontignan Athlétic Club..... 225, –
14. ANDRÉ (58) Haltérophile Club de Marseille 222,500
15. BUGES (59,8) Association Sportive Montferrandaise ..... 220, –

POIDS LEGERS

1. DELOUVEE (65,9) Haltérophile Club Villeneuvois..... 280, –
2. CAPITAINE (64) Association Préf. de la Seine..... 275, –
3. WALTER Bernard (67,5) Alsatia Sélestat ..... 275, –
4. LAVAL (66,6) Société Athlétique Montmartroise 272,500
5. GEAY (66,8) Union Haltérophile Vichyssoise..... 272,500
6. DURAN (67,5) Haltéro Club du Comminges..... 272,500
7. LAGNEAU Jacques (66,8) Société Athlét., d'Enghien..... 267,500
8. PLACIDE (67,4) C.F.P.A. Nîmes 267,500
9. MORO (61,4) Stade Porte Normande 262,500
10. MINCHELLA (65,7) U.S. Métro-Transports 262,500
11. METZGER René (66,2) Alsatia Sélestat..... 262,500
12. LANUX (67) Association Sportive Mantaise..... 262,500
13. GOSSET (67,5) Sports Réunis Lille-Délivrance 262,500
14. HELD (66) Société Athlétique Koenigshoffen ..... 260, –
15. CHILLET (66,9) Haltéro Culturiste Lyonnais..... 260, –
16. ANGELI (67,4) Française de Besançon ..... 260, –
17. BOILON (66,8) Associat. Sportive Montferrandaise 257,500
18. AGOGUE (67,1) U.S. Métro-Transports..... 257,500
19. BAUVIN (62,4) Sporting Club Tête de Cheval..... 255, –
20. DASTUGUE (65,8) Athlétic Club Montpellier ..... 255, –
21. BULLY (66,9) Club Athlétique St-Priest ..... 255, –
22. FERRER (67,5) A.S. Sapeurs-Pompiers de Lyon ..... 255, –
23. IZERABLE (66,8) U.G.A. Péageoise 252,500
24. ENADAN (61,5) Dreux Athlétic Club ..... 250, –
25. BRESSON (63,1) Société Athlétique Montmartroise..... 250, –
26. AHRWEILLER (64,3) U.S. Métro-Transports ..... 250, –
27. JUBAULT (67) Union Sportive de Tours ..... 250, –
28. BORNAREL (67,5) Union Mâconnaise ..... 250, –
29. POVER (64,8) U.G.A. Péageoise 247,500
30. POLICARPO (61,7) Maison des Jeunes Chambéry ..... 240, –
31. ROUSSEL (67,3) Club Cult, rue des Postes Lille ..... 240, –
32. KOEHLER (67) Société Gymnastique de Sélestat 237,500

POIDS MOYENS

1. REMINGER (70,8) Club Sportif de Meaux 312,500
2. PAPO (72,9) Vie au Grand Air Saint-Matir ..... 310, –
3. BEDETTI (74,2) Club Déf. Nat. Châtellerault 302,500
4. GOURVITCH (74) Esso Sports ..... 300, –
5. BINDREIFF J.P. (70,6) Alsatia Sélestat..... 292,500
6. IMPIERI (69,3) Frontignan Athlétic Club..... 287,500
7. NAVARRO (67,6) Courbevoie Sports ..... 285, –
8. RISPAL (73) Club Déf. Nat. Châtellerault ..... 285, –
9. MOLIERA (74,2) A.S. Montferrandaise ..... 285, –
10. CALEN (74,6) Jeunes St-Augustin Bordeaux ..... 285, –
11. DANEL Claude (71,7) Club Athlétique de Calais..... 280, –
12. MAUBERT (68) U.S. Cheminots de St-Pol 277,500
13. FORMICA (72) Haltérophile Club de Nice..... 275, –
14. NICOLAS (74.2) A.S. Montferrandaise..... 275, –
15. CLAUSSE (70,1) Courbevoie Sports 272,500
16. ZENSEN (74,5) Union Sportive Petite Rosselle 272,500
17. GIRAUD (74,9) Sporting Club Navis 272,500
18. FOUACHE (72,4) A.S. Augustin-Normand, Le Havre ..... 270, –
19. FANTINUTTI, 73, Haltérophile Club Grenoblois ..... 270, –
20. DESSERTINE (74,4) Asnières Sports ..... 270, –
21. CARRÈRE (75) Les Cigognes de Tarbes..... 270, –
22. SANCIER (73) Française de Besançon..... 267,500
23. FARALLI (69,6) Maison des Jeunes Chambéry..... 265, –
24. DUGNE (70,9) Air Sports Blois ..... 265, –
25. PENET (73,5) Haltérophile Club Villefranche..... 265, –
26. GLOMOT (74,1) La Montluçonnaise..... 262,500
27. ODIN (74,5) Haltéro Culturiste Lyonnais 262,500
27. ROUX(74,5) A.S. Montferrandaise..... 262,500
29. GILET (75) Cercle Éduc. Phys. St-Nazaire..... 262,500
30. DULAS (74,9) A.S.P.O. Midi ..... 260, –
31. SIVAULT (75) Club Déf. Nat. Châtellerault..... 260, –
32. LORCY (74,6) Club Athlétique Nantais 257,500
33. VALSAGUE (72,2) Haltérophile Club Grenoblois ..... 255, –
34. MORGANTI (75) Union Athlétique Tarbaise..... 252,500
35. TOUR (70) Stade Grand-Combe..... 245, –

POIDS MI-LOURDS

1.	KESSLER (81,8) Haltérophile Club Grenoblois	327,500
2.	COSTEDOAT (78,8) Société Athlét. Montmartroise	322,500
3.	NOEL (78,9) Vie au Grand Air St-Maur	315, –
4.	FISCHER (81,5) Amicale Laïque des Cordeliers	307,500
5.	LABILLE (81,4) Union Sportive Métro-Transports	302,500
6.	VEZZANI (82,2) Union Sportive Métro-Transports	302,500
7.	FONTAINE (77,3) Maison des Jeunes Chambéry	300, –
8.	LAURENT (78,1) Toulouse Haltéro Club	300, –
9.	ROLLIN (76) Sporting Club Neuilly	297,500
10.	LEDUC (75,7) Jeunes St-Augustin Bordeaux	295, –
11.	PORTEFAIX (79,9) Sporting Club Neuilly	295, –
12.	ALVAREZ (81,3) Rueil Athlétic Club	295, –
13.	AUGER (81,6) Sporting Club Navis	295, –
14.	SCHERPEREL (81,2) Sport. Cl. Tête de Cheval Loos	292,500
15.	VIENNAUX (82) Club Culturiste Reims	292,500
16.	POLOTTI (78,9) Associat. Sport. Montferrandaise	290, –
17.	DANEL (79,4) U.S. Métro-Transports	290, –
18.	DECHOZ (80) Cercle Haltérophile Troyen	290, –
19.	DEUDE (80,5) Sporting Club Navis	290, –
20.	BERNARD (81,1) Cercle C. Salle Commenge Valence	290, –
21.	LACHEIZE (81,5) Red Star Limoges	290, –
22.	BINDA (81,4) La Légère Mélinoise	287,500
23.	BRIGNONE (80,4) Sporting Club Navis	285, –
24.	ROYER (82) La Légère Mélinoise	285, –
25.	PIANO (82) A.S. Montferrandaise	285, –
26.	HEURTEMATTE (75,8) Assoc. Sportive Wonder	282,500
27.	DANEL Guy (79,1) Sports Réunis Lille Délivrance	282,500
28.	PLANTIER (80,4) Gauloise de Vaise	280, –
29.	REGNIER (76,2) Stade Municipal Montrouge	275, –
30.	MEYER J.M. (76,4) Sté Hait, et Cuit. Haguenau	275, –
31.	GUIBBERT (82) A.S. Cheminots Béziers	255, –

POIDS LOURDS LEGERS

1.	FOURREAU (87,8) Courbevoie Sports	322,500
2.	BALD Jacques (81,3) Sté Athlétique Koenigshoffen	310, –
3.	EYMAS (87) Gymnaste Club Sorguais	300, –
4.	LUQUET (89,5) Gauloise de Vaise	295, –
5.	STRESSER Marcel (87,9) S. Halt, et Cult. Haguenau	292,500
6.	TRUCHET (88,3) Union Gymnique Athl. Péageoise	292,500
7.	JOUGLA (87,5) La Montluçonnaise	282,500
8.	SHOCZYNSKI (89,1) Sté Gymnastique Sélestat	267,500

POIDS LOURDS

1.	DEYRIS (97) Monrepos Olympique	345, –
2.	LESIEUR (95) Club Culturiste Reims	330, –
3.	PERRAUD (90,6) Stade Croisicais	325, –
4.	DORVILLE (104,2) Club Nautique Athl. Rouen	325, –
5.	RICHTER (94,6) Club Athlétique Calais	320, –
6.	SAVIC (92,4) Courbevoie Sports	312,500
7.	LEROY (93) Amiens Sporting Club	312,500
8.	SEGONZAC (94) A.S.P.O. Midi	307,500
9.	DEROSZ (106) Cercle Haltérophile Troyen	300, –
10.	PILARD (94,4) Athlétic Club Trélazéen	290, –

NOUVELLES INTERNATIONALES

(suite)

Nouveaux records du Monde Seniors homologués

Poids Légers. - Développé à deux bras : 139 k par Lopatin (U.R.S.S.) le 21 Septembre 1963, à Moscou.

Epaulé et Jeté à deux bras : 162 k 500 par Kaplunov (U.R.S.S.), le 28 Juillet 1963, à Moscou, et 163 k 500 par Mayasin (U.R.S.S.) le 13 Décembre 1963, à Kaunas.

Poids Moyens. - Arraché à deux bras : 140 k 500 par Belayev (U.R.S.S.) le 13 Décembre 1963, à Kaunas.

Poids Lourds-Légers. - Arraché à deux bras : 147 k par Berlizov (U.R.S.S.) le 14 Décembre 1963 à Kaunas.

Poids Lourds. - Développé à deux bras : 192 k 500 par Vlassov (U.R.S.S.) le 29 Août 1963, à Podolsk.

Arraché à deux bras : 165 k. par Zhabotinsky (U.R.S.S.) le 31 Juillet 1963, à Moscou.

Nouveaux records du Monde juniors homologués

Poids Mi-Lourds. - Total olympique : 120 - 130 - 157,5 = 407 k 500 par Ozimek (Pologne) le 17 Novembre 1963, à Olsztyn.

Nouveaux Records Nationaux

Hongrie. - Poids Plumes : Développé à deux bras : 125 k 500 par Foldi.

Poids Lourds : Développé à deux bras : 172 k 500 par Ecser.

U.R.S.S. - Poids Moyens : Epaulé et Jeté à deux bras : 172 et 175 k par Kurentsov.

Poids Mi-Lourds : Développé à deux bras : 154 k par Bogdanovsky ; Arraché à deux bras : 143 k 500 par Voitsekhovsky.

Poids Lourds Légers : Développé à deux bras : 163 k par Golovanov.

Cameroun. - Poids Moyens : Développé à deux bras : 115 k ; Arraché à deux bras : 100 k ; Epaulé et jeté : 140 k ; Total olympique : 355 k par Wandji.

Italie. - Poids Lourds : Développé à deux bras : 155 k par Pigaiani.

Meilleures performances finlandaises 1963

Poids Coqs. - A. Vehkonen 85 - 92,5 - 115 = 292 k 500 ; T. Kristo 80 - 90 - 115 = 285 k ; Y. Haatanen 282 k 500.

R. Ruokanen 277,500, E. Pohjanoska 275, J. Heiskanen 265, A. Ahlo 262,500, A. Norrback 257,500, V. Hämälhäinen 252,500, R. Romunki 252,500.

Poids Plumes. - M. Muuka 100 - 95 - 132,5 = 327 k 500 ; M. Eskelinen 90 - 102,5 - 125 = 317 k 500 ; A. Vehkonen 92,5 - 95 - 122,5 = 317 k 500.

P. Salonen 300, E. Einola 292,500, M. Rajaluoto 292,500, A. Vatka 287.500, T. Eskelinen 282,500, K. Haapala 280, E. Pohjanoska 280 k.

Poids Légers. - H. Heiskanen 115 - 105 - 132,5 = 352,500 ; P. Salo 110 - 105 - 135 = 350 k ; M. Kirjokivi 100 - 110 - 130 = 340 k.

P. Laine 340, V. Ruhanen 340, T. Parviainen 337,500, P. Ryhänen 332,500, M. Lehtinen 332,500, K. Notkonen 330, T. Leppanen 330.

Poids Moyens. - T. Kare, 125 - 125 - 155 = 405 k ; M. Kirjokivi 120 - 120 - 140 = 380 k ; J. Mursu 117,5 - 110 - 147,5 = 375 k.

V. Nieminen 372,500, P. Saarinen 370, A. Mäkéla 367,500, A. Tapio 367,500, P. Aho 360, R. Tammelin 355, V. Seikkula 352,500.

Poids Mi-Lourds. - Kaarlo Kangasniemi 140 - 130 - 160 = 430 k ; Jaakko Kailajarvi 127,5 - 140 - 160 = 427 k 500 ; T. Kare 130 - 125 - 150 = 405 k.

K. Nuotio 405, Kauko Kangasniemi 387,500, A. Anttila 387,500, M. Grönroos 385, Jorma Kailajarvi 382,500, O. Mahlman 380, T. Tamminen 380.

Poids Lourds-Légers. - Jouni Kailajarvi 137,5 - 130 - 182,5 = 450 k ; Jaakko Kailajarvi 130 - 142,5 - 172,5 = 445 k ; V. Karhu 132,5 - 132,5 - 165 = 430 k.

Kaarlo Kangasniemi 420, V. Paloriutta 415, K. Nuotio 415, A. Anttila 410, Y. Määtthänen 407,500, M. Pajuvuo 400, P. Oinonen 400.

Poids Lourds. - R. Suominen 160 - 137,5 - 190 = 487 k 500 ; E. Makien 145 - 145 - 180 = 470 k ; M. Lindroos 135 - 140 - 165 = 440 k.

V. Paloriutta 422,500, S. Puuras 415, K. Nuotio 407,500, V. Toivonen 407,500, E. Muhonen 405, P. Oinonen 402,500, T. Stolt 400.

Meilleures performances autrichiennes 1963

Poids Coqs. - Bildstein 80 - 82,5 - 105 = 267 k 500 ; Pichler 72,5 - 80 - 110 = 262 k 500 ; Pittner 75 - 80 - 105 = 260 k.

Geyer 240, Haselmaier 237,500, Sartory 235, Ackerman 230, Eichherger 230, Schroth 227,500, Ruby 225, Weber 225.

Poids Plumes. - Nayari 95 - 95 - 120 - 310 k ; Legel 92,5 - 92,5 - 117,5 = 302 k 500 ; Schanl 80 - 85 - 115 = 280 k.

Bildstein 267,500, Fazeckas 267,500, Pichler 267,500, Ackerbauer 265, Dornmayr 260, Egger 260, Hundsdorfer 260.

Poids Légers. - Sauer 110 - 110 - 130 = 350 k ; Wagner 110 - 107,5 - 130 = 347 k 500 ; Platzer 105 - 107,5 - 125 = 337 k 500.

Berthold 327,500, Töpffer 325, Foit 320, J. Sikora 320, Simunovic 320, Gajdusek 315, Legel 312,500, Nayeri 312,500, Vogel 312,500.

Poids Moyens. - Isovits 127,5 - 115 - 145 = 387 k 500 ; Matzku 120 - 110 - 147,5 = 377 k 500 ; Tauchner 117,5 - 107,5 - 142,5 = 367 k 500.

J. Bröckl 365, Sumetsberger 365, Sauer 363,500, Wagner 350, Platzer 347,500, Dohnal 342,5, Simunovic 340.

Poids Mi-Lourds. - Hastik 130 - 125 - 150 = 405 k ; Kraxberger 132,5 - 115 - 152,5 = 400 k ; Nemeth 125 - 115 - 145 = 385 k.

Schubert 382,500, Sumetsberger 372,500. Liebhardt 357,500, Scheidl 355, Schneider 352,500, Dohnal 350, Dorner 350, Lechner 350, Schweiger 350, Tinhof 350.

Poids Lourds Légers. - Herbst 130 - 125 - 160 = 415 k ; H. Neumeister 122,5 - 120 - 157,5 = 400 k ; Gödel 120 - 115 - 155 = 390 k.

Tauschl 387,500, Artmann 385, Lora 385, Kraxberger 382,500, Schubert 382,500, Wimazal 380, E. Bauer 377,500.

Poids Lourds. - Querch 157,5 - 127,5 - 165 = 450 k ; Holbl 140 - 125 - 150 = 415 k ; Anker 140 - 120 - 152,5 = 412 k 500.

Terdina 407 k 500, Lechner 392,500, Sanz 392,500, Eckhart 390, A. Jäger 390, Slunecko 382,500, Astner 308.

L'arraché à deux bras de J. P. FOULETIER

1

2

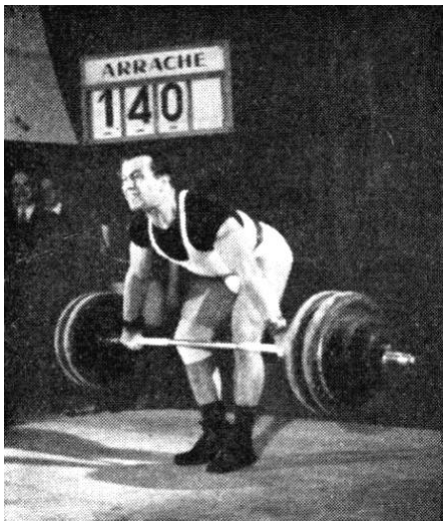

3

4

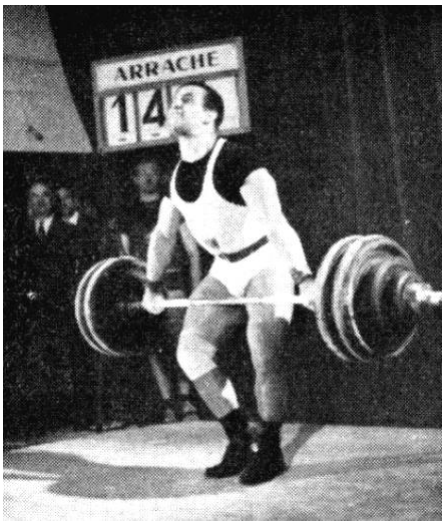

5

6

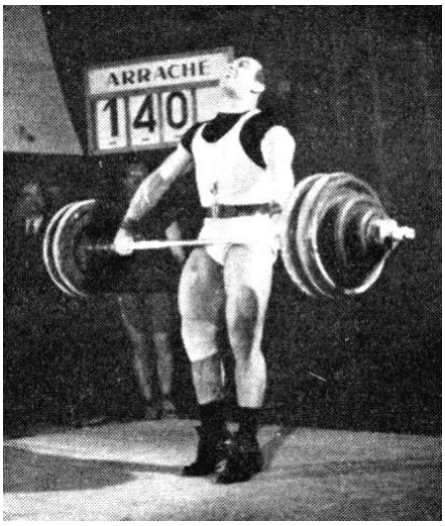

7

8

9

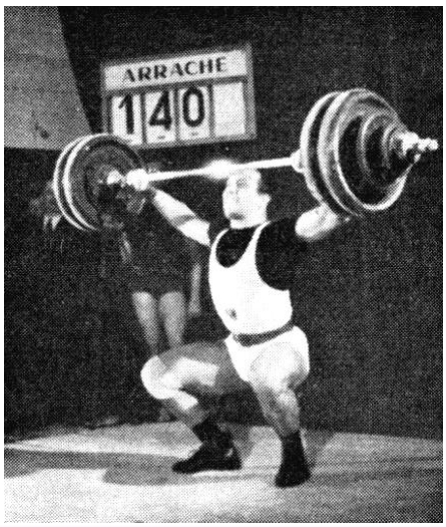

10

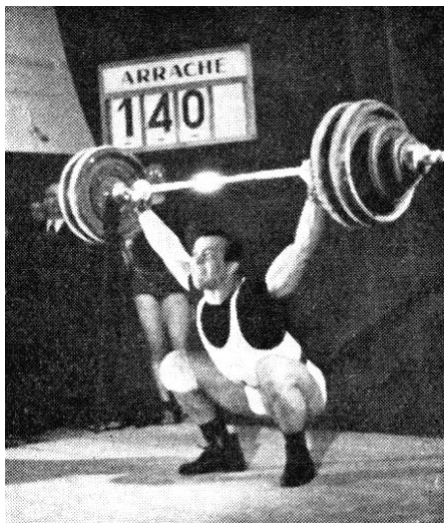

11

RÉSULTATS DE LA FINALE DU PRIX INTERRÉGIONAL SENIORS 1964

Disputée le 26 Janvier 1964, au Gymnase Municipal, Rue Japy, à PARIS

Noms des concurrents	Poids de corps	Clubs	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
Poids Coqs						
1. WITTMANN	53 k 600	V. G. A. Saint-Maur	70, –	70, –	90, –	230 k
2. DESFEUILLET	55 k 100	Française de Lyon	62,500	70, –	90, –	222 k 500
3. BEEKHUIZEN	55 k 300	Club Halt. Lunéville	70, –	65, –	85, –	220 k
Poids Plumes						
1. LOTIN	59 k 800	C. C. Rue des Postes	75, –	77,500	100, –	252 k 500
2. JACQUIN	59 k	Sporting Club Neuilly	80, –	70, –	92,500	242 k 500
Poids Légers						
1. CAPITAINE.....	64 k	A. S. Préfecture Seine	85, –	85, –	105, –	275 k
2. DELOUVEE	65 k	H.C. Villeneuvois	87,500	82,500	105, –	275 k
3. WALTER B.	66 k 200	Alsatia Sélestat	77,500	77,500	105, –	260 k
Poids Moyens						
1. REMINGER.....	70 k 700	Club Sportif Meaux	100, –	92,500	120, –	312 k 500
2. BEDETTI.....	74 k 100	C.S.A.D.N. Châtellerault	97,500	85, –	115, –	297 k 500
Poids Mi-Lourds						
1. KESSLER	82 k 400	Halt. Club Grenoblois	92,500	97,500	132,500	322 k500
2. NOEL.....	79 k 400	V.G.A. Saint-Maur	100, –	92,500	127,500	320 k
Poids Lourds Légers						
1. FOURREAU	86 k 400	Courbevoie Sports	97,500	97,500	130, –	325 k
2. BALD Jacques	82 k 800	Sté. Athl. Koenigshoffen	95, –	95, –	122,500	312 k 500
3. EYMAS.....	87 k	Gymnaste Club Sorguais	90, –	92,500	117,500	300 k
Poids Lourds						
1. LESIEUR	95 k	Club Culturiste Reims	107,500	102,500	132,500	342 k 500
2. PERRAUD	90 k 800	Stade Croisicais	102,500	100, –	125, –	327 k 500
3. DEYRIS	96 k 600	Monrepos Olympique	107,500	92,500	120, –	320 k

Meilleures Performances Françaises 1963

POIDS COQS

MEURAT	A.S. Lilloise Inter-Entreprises	300, –	Finale du Championnat de France Seniors.
SGARAMELLA	Sporting Club Navis	282,500	Finale du Championnat de France Seniors.
GARAÏOS	A.S.P.T.T. St-Denis la Réunion	277,500	Éliminatoires du Championnat de France Seniors.
MARCHAL	Club Haltérophile de Lunéville	270, –	France-Allemagne Juniors.
CHARTRAIN	Stade de la Porte Normande	255, –	Finale du Championnat de France Seniors.
HEYRAUD	A.S. Cheminots de Vénissieux	240, –	Éliminatoires du Championnat de France Juniors.
LAGRUE	Union Sportive de Toul	242,500	Éliminatoires du Prix Fédéral Seniors.
GUIPON	Association Préfecture de la Seine	240, –	Finale du Prix Fédéral Seniors.
BOUFFARD	Sporting Club Navis	235, –	Élimin., du Critérium National Haltérophile Seniors.
DUFLOT	Sporting Club Tête de Cheval	232,500	Éliminatoires du Prix Fédéral Juniors.

POIDS PLUMES

FULLA	Club Gondolo Sportif	322,500	France-Finlande-Roumanie.
HENRY	Club Sp. du Ministère des Finances	302,500	Éliminatoires du Championnat de France Seniors.
ASPART	Judo Club Perpignan	290, –	Finale du Critérium National Haltérophile Seniors.
FOUGERET	Royan Océan Club	285, –	Éliminatoires du Championnat de France Seniors.
SANDEAUX	Athlétic Club Montpellier	282,500	Éliminatoires du Championnat de France Seniors.
LOPEZ	Club Athlétique Rosendaël	282,500	Élimin., du Critérium National Haltérophile Seniors.
ROUCHEL	Club Haltérophile de Lunéville	280, –	Éliminatoires du Championnat de France Seniors.
FERREIRA	La Montluçonnaise	280, –	Éliminatoires du Championnat de France Seniors.
HOUSSAIS	A.S. Sapeurs Pompiers de Nantes	272,500	France-Allemagne Juniors.
MIZRAHI	Club Naut., et Athl., de Rouen	270, –	Éliminatoires du Championnat de France Seniors.
PEIGNOT	Club Athlétique de Calais	270, –	Éliminatoires du Prix Fédéral Seniors.

POIDS LEGERS

GERBER	Esso Sports	365, –	France-Finlande-Roumanie.
DUMAS	La Montluçonnaise	325, –	Élimin., du Critérium National Haltérophile Seniors.
PALLY	APECA St-Denis de la Réunion	322,500	Éliminatoires du Championnat de France Seniors.
NOIRIEL	A.S.P.T.T. de Strasbourg	320, –	Éliminatoires du Championnat de France Seniors.
LEDROIT	Athlétic Club St-Maurien	320, –	Finale du Prix Fédéral Seniors.
HANSMETZGER	Club Athlétique Nantais	315, –	Éliminatoires du Championnat de France Seniors.
CATANOSO	A.S. Cie Électro Méc., du Bourget	312,500	Éliminatoires du Championnat de France Seniors.
DOUET	Club Sportif d'Alençon	312,500	Éliminatoires du Championnat de France Seniors.
COMBET	A.S. Cheminots de Vénissieux	312,500	Éliminatoires du Championnat de France Seniors.
MULLER	Esso Sports	310, –	France-Allemagne Juniors.
GOUMEZIANE	Sporting Club de Neuilly	310, –	Finale du Prix Fédéral Seniors.

POIDS MOYENS

MAIER	Union Roubaisienne	415, –	France-Finlande-Roumanie.
PATERNI	Club Gondolo Sportif	412,500	Championnat du Monde.
TRUDEL	A.S. Lilloise Inter-Entreprises	355, –	Finale du Championnat de France Juniors.
SABLE	Athlétic Club de Montpellier	345, –	Éliminatoires du Championnat de France Seniors.
CHATALOVA	A.S. des Tramways de Lille	340, –	Finale du Championnat de France Seniors.
TECKMAN	Maison des Jeunes de Narbonne	332,500	Finale du Championnat de France Seniors.
MORMONT	Athlétic Club St-Maurien	330, –	Élimin., du Critérium National Haltérophile Seniors.
HOUIN	Union Sportive de Toul	327,500	Finale du Championnat de France Juniors.
RIGAUD	Athlétic Club St-Maurien	327,500	Éliminatoires du Championnat de France Seniors.
OHLMANN	Sté Halt, et Cult, d'Haguenau	327,500	Éliminatoires du Championnat de France Seniors.
GOUVERNEUR	Association Sportive de Monaco	327,500	Finale du Championnat de France Juniors.

POIDS MI-LOURDS

PATERNI	Club Gondolo Sportif	425, –	France-Finlande-Roumanie.
CONSTANTINIAN	Française de Lyon	372,500	Éliminatoires du Championnat de France Seniors.
CZAPLICKI	A.S. Lilloise Inter-Entreprises	370, –	Éliminatoires du Championnat de France Seniors.
SATOUF	Olympic Pontois	365, –	Éliminatoires du Championnat de France Seniors.
MARCHAL	Athlétic Club de Montpellier	357,500	Éliminatoires du Championnat de France Seniors.
GAIOTTI	Toulouse Électrogaz Club	355, –	Éliminatoires du Championnat de France Seniors.
HENNUYER	A.S. Lilloise Inter-Entreprises	355, –	Éliminatoires du Championnat de France Seniors.
DEMONSEL	A.S. Électricité de Lille	355, –	Éliminatoires du Championnat de France Seniors.
MAUGER	Haltérophile Club de Douai	350, –	France-Allemagne Juniors.
SERY	Club Gondolo Sportif	347,500	Finale du Championnat de France Juniors.
DUBOURG	Sporting Club St Amandois	347,500	Éliminatoires du Championnat de France Seniors.

POIDS LOURDS LEGERS

VINCENT	Athlétic Club de Montpellier	430, –	France-Bulgarie.
STEINER	Sté Halt, et Cult, d'Haguenau	377,500	Sélection France-Allemagne Juniors.
MICHON	Club Culturiste de Reims	370, –	Sélection France-Allemagne Juniors.
LEFEVRE	Club Athlétique de Rosendaël	367,500	Finale du Championnat de France Seniors,
LAGNEAU	Société Athlétique d'Enghien	365, –	Finale du Critérium National Haltérophile Seniors.
MIERCZUK	Association Sportive de Monaco	357,500	Sélection France-Italie A.
DUTILLEUX	A.S. Électricité de Lille	355, –	Élimin., dit Critérium National Haltérophile Seniors.
SINGER	L'Audomaroise	355, –	Finale du Championnat de France Seniors.
CAPDEVILLE	Sporting Club de Neuilly	352,500	Éliminatoires du Championnat de France Seniors.
HERMAIN	A.S. Lilloise Inter-Entreprises	350, –	Éliminatoires du Prix Fédéral Seniors.

POIDS LOURDS

FOULETIER	Française de Lyon	437,500	Finale du Championnat de France Seniors.
HERBAUX	A.S. des Tramways de Lille	392,500	Finale du Championnat de France Seniors.
REMY	Haltérophile Club de Nice	385, –	Finale du Championnat de France Seniors.
LACHAUME	Club Sportif de Meaux	380, –	Finale du Championnat de France Seniors.
LÉVECQ	Sporting Club Tête de Cheval	380, –	Éliminatoires du Championnat de France Seniors.
DRUFIN	Étudiants Club Orléanais	375, –	Élimin., du Critérium National Haltérophile Seniors.
SIMONET	Évreux Athlétic Club	375, –	Élimin., du Critérium National Haltérophile Seniors.
GOETTELMAN	Société de Gymnastique de Sélestat	372,500	Éliminatoires du Championnat de France Seniors.
STEINER	Sté Halt., et Cult., d'Haguenau	372,500	France-Allemagne Juniors.
LAGNEAU	Société Athlétique d'Enghien	370, –	Finale du Prix Fédéral Seniors.

RÉSULTATS DE LA FINALE DU PRIX INTERRÉGIONAL JUNIORS 1964

Disputée le 25 Janvier 1964, au Gymnase Municipal, Rue Japy, à PARIS

Noms des concurrents	Poids de corps	Clubs	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
Poids Coqs						
1. DIGNAN	55 k 500	Union Athl. Tarbaise	60, –	60, –	80, –	200 k
2. LUIS	55 k 900	Halt. Cl. Montilien	62,500	57,500	77,500	197 k 500
3. ROLLAND	50 k 500	Maison J. Chambéry	57,500	57,500	80, –	195 k
4. PERICHON	50 k 500	Ilets Sp. Montluçonnais	60, –	60, –	75, –	195 k
5. BERNAUD	55 k 900	Ent. Chaumontaise Chem.	57,500	60, –	75, –	192 k 500
Poids Plumes						
1. AUGE	59 k 400	Judo Club Perpignan	75, –	80, –	90, –	245 k
2. HÉRAULT	58 k 800	Olympique Pontois	67,500	72,500	90, –	230 k
Poids Légers						
1. ARNOULT	62 k 800	Stade Croisicais	85, –	77,500	105, –	267 k 500
2. FOURRIER Yves	64 k	Sté Ath. Enghien	75, –	75, –	100, –	250 k
3. CHARTIER	64 k 900	C.S.A.D.N. Châtellerault	77,500	72,500	97,500	247 k 500
4. PONCELET	65 k	Halt. Club Montilien	70, –	72.500	105, –	247 k 500
5. ROSSI	65 k	Sporting Club Navis	72,500	75, –	95, –	242 k 500
Poids Moyens						
1. CHOLET	71 k 800	Union Sportive Tours	87,500	87,500	110, –	285 k
2. TERME	73 k 200	Stade Ste-Barbe	82,500	90, –	112,500	285 k
3. MARTIN	73 k 500	Amiens Sporting Club	90, –	82,500	100, –	272 k 500
4. CHASSAING	70 k 200	La Montluçonnaise	82,500	75, –	105, –	262 k 500
5. CARITEY	72 k 900	Union Mâconnaise	67,500	82,500	105, –	255 k
Poids Mi-Lourds						
1. BENOIT	79 k 500	S.C. Tête de Cheval	85, –	85, –	112,500	282 k 500
2. TUMAS	79 k 900	La Montluçonnaise	72,500	85, –	110, –	267 k 500
Poids Lourds Légers						
1. BORSELLI	88 k 600	C.S. Montois Montagne	80, –	95, –	115, –	290 k

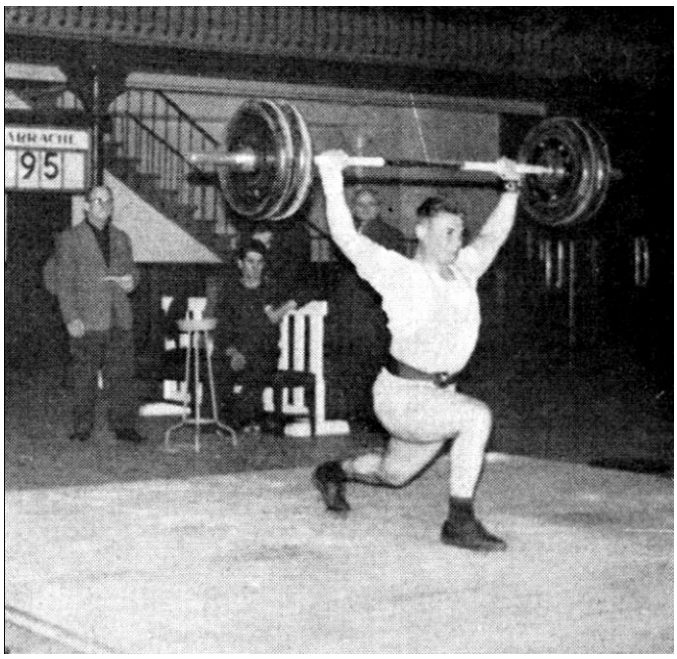

A la Finale du Prix Interrégional Seniors

REMINGER (C.S. Meaux) 1er et BEDETTI (C.S.A.D.N. Châtellerault) 2e des Poids Moyens

KESSLER (H.C. Grenoblois) vainqueur des Poids Mi-Lourds

La progression des records du monde seniors depuis la reprise, après la guerre, des relations sportives internationales

(suite)

ARRACHÉ A DEUX BRAS

Poids Coqs

1947	26-9	DI PIETRO (États-Unis)	87,500
	18-10	MAHGOUB (Egypte)	89, –
1948	30-3	NAMDJOU (Iran)	90,500
	24-4	CREUS (Grande-Bretagne)	91, –
1949	24-1	DONSKY (U.R.S.S.)	91,500
	02-4	OUNMISKIAN (U.R.S.S.)	92, –
	25-6	NAMDJOU (Iran)	94,500
	03-8	NAMDJOU (Iran)	96, –
1950	13-5	MAHGOUB (Egypte)	97, –
	14-10	MAHGOUB (Egypte)	97,500
1952	11-3	OUDODOV (U.R.S.S.)	98, –
1954	21-3	VIKHOVSKY (U.R.S.S.)	98,500
	05-8	VIKHOVSKY (U.R.S.S.)	100, –
1955	12-10	VINCI (États-Unis)	102,500
1957	08-1	STOGOV (U.R.S.S.)	105, –
1959	27-10	MIYAKE (Japon)	107,500
1963	29-10	ICHINOSEKI (Japon)	108, –

Poids Plumes

1948	09-8	FAYAD (Egypte)	105, –
1950	24-12	SAKSONOV (U.R.S.S.)	105,500
1951	25-4	SAKSONOV (U.R.S.S.)	106, –
1953	07-4	SAKSONOV (U.R.S.S.)	107,500
1955	03-5	TCHIMISKIAN (U.R.S.S.)	109, –
	13-10	TCHIMISKIAN (U.R.S.S.)	110, –
1957	13-11	TCHIMISKIAN (U.R.S.S.)	110,500
1958	28-6	MANNIRONI (Italie)	111, –
	17-9	ZIELINSKI (Pologne)	112,500
1959	30-9	ZIELINSKI (Pologne)	113,500
1961	13-7	MIYAKE (Japon)	115, –
1962	24-9	MIYAKE (Japon)	117,500
	30-9	MIYAKE (Japon)	118,500
1963	30-10	MIYAKE (Japon)	120, –

Poids Légers

1952	26-7	KONO (États-Unis)	117,500
1953	30-10	KOSTILEV (U.R.S.S.)	118,500
	12-11	KOSTILEV (U.R.S.S.)	120, –
	14-12	KOSTILEV (U.R.S.S.)	120,500
1954	27-10	KOSTILEV (U.R.S.S.)	122,500
1955	22-6	KOSTILEV (U.R.S.S.)	123, –
1956	28-6	KOSTILEV (U.R.S.S.)	125, –
1959	19-10	JGOUNE (U.R.S.S.)	125,500
	17-11	KOSTILEV (U.R.S.S.)	126, –
1960	06-3	JGOUNE (U.R.S.S.)	126,500
	29-10	JGOUNE (U.R.S.S.)	127, –
1961	09-3	JGOUNE (U.R.S.S.)	127,500
	29-7	BASZANOWSKI (Pologne)	128,500
	14-8	JGOUNE (U.R.S.S.)	129, –
1962	17-3	BASZANOWSKI (Pologne)	130,500

Poids Moyens

1947	17-1	STANCZYK (États-Unis)	124, –
	19-4	STANCZYK (États-Unis)	126, –
	26-9	STANCZYK (États-Unis)	127, –
1950	28-5	DOUGANOV (U.R.S.S.)	127,500
	20-8	DOUGANOV (U.R.S.S.)	128, –
	17-12	DOUGANOV (U.R.S.S.)	128,500
1951	29-10	DOUGANOV (U.R.S.S.)	129, –
1952	20-4	DOUGANOV (U.R.S.S.)	129,500
	30-9	DOUGANOV (U.R.S.S.)	130, –
1953	11-5	DOUGANOV (U.R.S.S.)	131, –
1955	22-6	DOUGANOV (U.R.S.S.)	132,500
	28-9	DOUGANOV (U.R.S.S.)	133, –
1958	19-9	KONO (États-Unis)	133,500
1959	09-10	KURINOV (U.R.S.S.)	134, –
1961	10-3	KURINOV (U.R.S.S.)	135, –
	29-7	KURINOV (U.R.S.S.)	135,500
	01-10	KURINOV (U.R.S.S.)	136, –
1962	08-5	BELAYEV (U.R.S.S.)	137,500
	27-12	BELAYEV (U.R.S.S.)	138, –
1963	13-12	BELAYEV (U.R.S.S.)	140,500

Poids Mi-Lourds

1946	19-10	NOVAK (U.R.S.S.)	130, –
1947	22-4	NOVAK (U.R.S.S.)	130,500
	26-10	NOVAK (U.R.S.S.)	131, –
	30-12	NOVAK (U.R.S.S.)	131,500
1949	22-5	STANCZYK (États-Unis)	132, –
1950	10-5	VOROBIEV (U.R.S.S.)	132,500
	25-12	VOROBIEV (U.R.S.S.)	133, –
1951	05-11	VOROBIEV (U.R.S.S.)	133,500
1952	18-12	VOROBIEV (U.R.S.S.)	135, –
1953	28-8	VOROBIEV (U.R.S.S.)	136, –
1956	26-11	JIM GEORGE (États-Unis)	137,500
1958	26-9	PLUKFELDER (U.R.S.S.)	138, –
	16-12	PLUKFELDER (U.R.S.S.)	138,500
1959	03-10	PLUKFELDER (U.R.S.S.)	141, –
1960	20-12	PLUKFELDER (U.R.S.S.)	141,500
1961	21-12	PLUKFELDER (U.R.S.S.)	142, –
1962	01-7	KAILAJARVI JAAKKO (Finlande)	143,500
	20-9	KAILAJARVI JAAKKO (Finlande)	146,500

Poids Lourds Légers

1951	15-6	SCHEMANSKY (États-Unis)	132,500
1952	26-4	VOROBIEV (U.R.S.S.)	134, –
	22-7	SCHEMANSKY (États-Unis)	140, –
1953	15-12	VOROBIEV (U.R.S.S.)	140,500
1956	20-8	VOROBIEV (U.R.S.S.)	143, –
1957	29-5	VOROBIEV (U.R.S.S.)	143,500
	12-11	VOROBIEV (U.R.S.S.)	145, –
1958	15-4	OCYPA (U.R.S.S.)	146, –
1963	10-3	G4ILOV (U.R.S.S.)	146,500
	14-12	BERLIZOV (U.R.S.S.)	147, –

Poids Lourds

1946	19-10	DAVIS (États-Unis)	137,500
1947	27-9	DAVIS (États-Unis)	139,500
1948	13-5	DAVIS (États-Unis)	141, –
	11-8	DAVIS (États-Unis)	142,500
1950	27-6	DAVIS (États-Unis)	148, –
1951	04-3	DAVIS (États-Unis)	149,500
1954	10-10	SCHEMANSKY (États-Unis)	150, –
1958	21-9	ASHMAN (États-Unis)	150,500
1959	15-3	MEDVEDEV (U.R.S.S.)	151, –
	22-4	VLASSOV (U.R.S.S.)	151,500
	04-10	VLASSOV (U.R.S.S.)	153, –
1960	07-6	VLASSOV (U.R.S.S.)	155,500
1961	25-2	SCHEMANSKY (États-Unis)	159, –
	22-12	VLASSOV (U.R.S.S.)	163, –
1962	28-4	SCHEMANSKY (États-Unis)	164, –
1963	31-7	ZHABOTINSKY (U.R.S.S.)	165, –
	13-9	ZHABOTINSKY (U.R.S.S.)	167,500

FINALES DU PRIX FÉDÉRAL 1964

Samedi 7 Mars 1964 : Juniors

Dimanche 8 Mars 1964 : Seniors

à 14 h. 30, au Gymnase Municipal, à PARIS

2, Rue Japy (Métro Voltaire)

EPAULÉ ET JETÉ A DEUX BRAS

Poids Coqs

1947	01-7	ASDARJEFF (U.R.S.S.)	115, –
1948	03-3	NAMDJOU (Iran)	121, –
	08-7	NAMDJOU (Iran)	122, –
1949	23-6	NAMDJOU (Iran)	124,500
	03-8	NAMDJOU (Iran)	128, –
1954	06-5	YU IN HO (Corée)	129, –
1955	13-9	STOGOV (U.R.S.S.)	130, –
1956	07-6	CHEN CHING RAI BROKE (Chine)	133, –
	29-11	CHEN CHING 5 BROKE (Chine)	135,500
1957	07-8	CHEN CHING 5 BROKE (Chine)	139,500

Poids Plumes

1946	18-10	FAYAD (Égypte)	130, –
	25-10	FAYAD (Égypte)	131, –
1947	01-8	FAYAD (Égypte)	132, –
1948	09-8	FAYAD (Égypte)	135, –
1951	18-8	SAKSONOV (U.R.S.S.)	136,500
	05-11	SAKSONOV (U.R.S.S.)	137,500
	18-11	SAKSONOV (U.R.S.S.)	138, –
1953	22-2	SAKSONOV (U.R.S.S.)	138,500
	20-11	SAKSONOV (U.R.S.S.)	139,500
1954	17-4	SAKSONOV (U.R.S.S.)	142,500
	08-10	TCHIMISKIAN (U.R.S.S.)	143, –
1957	13-11	TCHIMISKIAN (U.R.S.S.)	143,500
1958	17-9	BERGER (États-Unis)	147,500
1962	24-10	MIYAKE (Japon)	150, –
1963	11-4	MIYAKE (Japon)	150,500

Poids Légers

1957	01-2	SAKSONOV (U.R.S.S.)	154, –
1958	07-4	HUANG CHIAN HIU (Chine)	155, –
	23-7	HOWE LIANG TAM (Singapour)	157, –
1959	26-10	YAMAZAKI (Japon)	157,500
	27-10	YAMAZAKI (Japon)	160, –
1960	29-10	JGOUNE (U.R.S.S.)	160,500
1961	09-3	JGOUNE (U.R.S.S.)	161,500
1963	28-7	KAPLUNOV (U.R.S.S.)	162,500
	19-10	BASZANOWSKI (Pologne)	163, –
	12-12	MAYASIN (U.R.S.S.)	163,500

Poids Moyens

1947	19-4	STANCZYK (États-Unis)	160, –
1948	6-11	PETE GEORGE (États-Unis)	161, –
1950	15-1	PETE GEORGE (États-Unis)	162, –
	27-1	PETE GEORGE (États-Unis)	164,500
1952	29-8	KONO (États-Unis)	168,500
1958	26-9	KOURYNOV (U.R.S.S.)	169,500
1960	14-8	KOURYNOV (U.R.S.S.)	170, –
	8-9	KOURYNOV (U.R.S.S.)	170,500
1961	1-10	KOURYNOV (U.R.S.S.)	171, –
1963	23-2	ZDRAZILA (Tchécoslovaquie)	171,500
	23-2	ZDRAZILA (Tchécoslovaquie)	172,500

Poids Mi-Lourds

1953	22-3	LOMAKINE (U.R.S.S.)	170,500
1954	10-10	LOMAKINE (U.R.S.S.)	172,500
1955	03-5	LOMAKINE (U.R.S.S.)	173, –
1956	26-11	KONO (États-Unis)	175, –
	05-12	JIM GEORGE (États-Unis)	176, –
1959	13-8	PLUKFELDER (U.R.S.S.)	176,500
	13-8	PEGOV (U.R.S.S.)	177, –
	03-10	PALINSKI (Pologne)	178,500
1960	09-9	PALINSKI (Pologne)	180, –
1962	03-6	VÉRES (Hongrie)	180,500
1963	06-4	VÉRES (Hongrie)	184, –
	11-9	VÉRES (Hongrie)	185, –

Poids Lourds Légers

1951	15-6	SCHEMANSKY (États-Unis)	158,500
	28-10	SCHEMANSKY (États-Unis)	175, –
1952	27-7	SCHEMANSKY (États-Unis)	177, –
1953	30-8	SCHEMANSKY (États-Unis)	181, –
1957	13-4	EMRICH (États-Unis)	185, –
1960	26-6	PALINSKI (Pologne)	185,500
	18-12	PALINSKI (Pologne)	186, –
1961	11-3	PALINSKI (Pologne)	186,500
	24-9	PALINSKI (Pologne)	190, –

Poids Lourds

1946	25-10	KOUTZENKO (U.R.S.S.)	171, –
1947	08-5	KOUTZENKO (U.R.S.S.)	173, –
	20-7	KOUTZENKO (U.R.S.S.)	174, –
	27-9	DAVIS (États-Unis)	174,500
1948	11-8	DAVIS (États-Unis)	177,500
1951	11-3	DAVIS (États-Unis)	180, –
	16-6	DAVIS (États-Unis)	182, –
1953	12-2	SCHEMANSKY (États-Unis)	187,500
1954	26-6	SCHEMANSKY (États-Unis)	188,500
	17-10	SCHEMANSKY (États-Unis)	192,500
1955	24-4	ANDERSON (États-Unis)	196,500
1959	22-4	VLASSOV (U.R.S.S.)	197,500
1960	10-9	VLASSOV (U.R.S.S.)	202, –
1961	27-6	VLASSOV (U.R.S.S.)	205, –
	29-7	VLASSOV (U.R.S.S.)	206, –
	28-9	VLASSOV (U.R.S.S.)	208, –
	22-12	VLASSOV (U.R.S.S.)	210,500
1962	30-5	VLASSOV(U.R.S.S.)	211, –
1963	13-9	VLASSOV (U.R.S.S.)	212,500

TOTAL OLYMPIQUE

Poids Coqs

1947	26-9	DE PIETRO (Et.-Unis)	102,5 - 87,5 - 110 = 300, –
1948	9-8	DE PIETRO (Et.-Unis)	105 - 90 - 112,5 = 307,500
1949	4-9	NAMDJOU (Iran)	90 - 97,5 - 127,5 = 315, –
1955	12-10	STOGOV (U.R.S.S.)	105 - 100 - 130 = 335, –
1956	23-11	VINCI (États-Unis)	105 - 105 - 132,5 = 342,500
1957	8-11	STOGOV (U.R.S.S.)	107,5 - 105 - 132,5 = 345, –
1962	2-9	MIYAKE (Japon)	105 - 107,5 - 135 = 347,500
	16-9	MIYAKE (Japon)	105 - 107,5 - 140 = 352,500

Poids Plumes

1947	03-7	ANDERSON (Suède)	92,5 - 102,5 - 125 = 320, –
1948	10-8	FAYAD (Egypte)	92,5 - 105 - 135 = 332,500
1952	05-7	TCHIMISKIAN (U.R.S.S.)	97,5 - 105 - 135 = 337,500
1954	08-10	TCHIMISKIAN (U.R.S.S.)	105-107,5-137,5 = 350, –
	08-10	UDODOV (U.R.S.S.)	107,5 - 105 - 137,5 = 350, –
1956	23-11	BERGER (Et.-Unis)	107,5 - 107,5 - 137,5 = 352,500
1957	07-8	MINAEV (U.R.S.S.)	115 - 100 - 140 = 355, –
	09-11	MINAEV (U.R.S.S.)	117,5 - 105 - 130 = 362,500
1958	17-4	BERGER (États-Unis)	115 - 117,5 - 147,5 = 372,500
1962	24-10	MIYAKE (Japon)	110 - 115 - 150 = 375, –
1963	30-10	MIYAKE (Japon)	115 - 115 - 147,5 = 377,500

Poids Légers

1946	19-10	STANCZYK (Et.-Unis)	105 - 115 - 147,5 = 367,500
1950	28-8	PETE GEORGE (Et.-Unis)	105 - 115 - 150 = 370, –
1955	14-10	KOSTYLEV (U.R.S.S.)	112,5 - 125 - 145 = 382,500
1957	07-8	BOUCHOUEV (U.R.S.S.)	120 - 115 - 150 = 385, –
1958	18-9	BOUCHOUEV (U.R.S.S.)	125 - 117,5 - 147,5 = 390, –
1960	08-9	BOUCHOUEV (U.R.S.S.)	125 - 122,5 - 150 = 397,500
1961	09-3	LOPATINE (U.R.S.S.)	130 - 122,5 - 155 = 407,500
1962	07-5	KAPLUNOV (U.R.S.S.)	132,5 - 120 - 157,5 = 410, –
	28-7	LOPATINE (U.R.S.S.)	135 - 125 - 152,5 = 412,500
	18-9	KAPLUNOV (U.R.S.S.)	132,5 - 122,5 - 160 = 415, –
1963	09-9	ZIELINSKI (Pologne)	135 - 122,5 - 160 = 417,500

Poids Moyens

1947	27-9	STANCZYK (Et.-Unis)	117,5 - 127,5 - 160 = 405, –
1953	29-8	KONO (États-Unis)	120 - 120 - 167,5 = 407,500
1954	17-10	KONO (États-Unis)	130 - 120 - 160 = 410, –
1950	11-4	BOGDANOVSKY (U.R.S.S.)	130 - 122,5 - 162,5 = 415, –
	24-11	BOGDANOVSKY (U.R.S.S.)	132,5 - 122,5 - 165 = 420, –
1958	19-9	KONO (États-Unis)	135 -130 - 165 = 430, –
1960	8-9	KOURYNOV (U.R.S.S.)	135 - 132,5 - 170 = 437,500
1961	10-3	KOURYNOV (U.R.S.S.)	137,5 - 135 - 167,5 = 440, –

Poids Mi-Lourds

1946	19-10	NOVAK (U.R.S.S.) ..... 140 - 130 - 155 =	425, –
1953	29-8	VOROBIEV (U.R.S.S.).....127,5 - 135 - 167,5 =	430, –
1954	09-10	KONO (États-Unis).....140 - 122,5 - 172,5 =	435, –
1956	26-11	KONO (États-Unis)..... 140 - 132,5 - 175 =	447,500
1957	11-11	LOMAKIN (U.R.S.S.).....142,5 - 132,5 - 175 =	450, –
1959	03-10	PLUKFELDER (U.R.S.S.).... 145 - 140 - 172,5 =	457,500
1961	10-3	KONO (États-Unis).....152,5 - 137,5 - 170 =	460, –
	21-12	PLUKFELDER (U.R.S.S.).... 145 - 140 - 177,5 =	462,500
1962	17-6	VÉRES (Hongrie).....155 - 132,5 - 177,5 =	465, –
1963	05-5	VÉRES (Hongrie)..... 160 - 135 - 180 =	475, –
	11-9	VÉRES (Hongrie)..... 155 - 137,5 - 185 =	477,500

Poids Lourds Légers

1951	28-10	SCHEMANSKY (États-Unis). 125 - 132,5 - 170 =	427,500
1952	27-7	SCHEMANSKY (États-Unis)127,5 - 140 - 177,5 =	445, –
1954	10-10	VOROBIEV (U.R.S.S.) .....142,5 - 142,5 - 175 =	460, –
1956	26-11	VOROBIEV (U.R.S.S.)..... 147,5 - 137,5 -177,5 =	462,500
1957	12-11	VOROBIEV (U.R.S.S.)..... 147,5 - 142,5 - 180 =	470, –
1960	9-9	VOROBIEV (U.R.S.S.)..... 152,5 - 142,5 - 177,5 =	472,500
1961	24-9	PALINSKI (Pologne)..... 147,5 - 137,5 - 190 =	475, –
1962	21-9	MARTIN (Gde-Bretagne) ..... 155 - 140 - 185 =	480, –

Poids Lourds

1947	27-9	DAVIS (États-Unis)..... 140 - 140 - 175 =	455, –
1950	15-10	DAVIS (États-Unis)..... 145 - 147,5 - 170 =	462,500
1951	4-3	DAVIS (États-Unis)..... 150 - 147,5 - 180 =	477,500
1954	10-10	SCHEMANSKY (États-Unis). 150 - 150 - 187,5 =	487,500
1955	17-10	ANDERSON (États-Unis)..... 185-145-182,5 =	512,500
1960	10-9	VLASSOV (U.R.S.S.)..... 180 - 155 - 202,5 =	537,500
1961	22-12	VLASSOV (U.R.S.S.)..... 180 - 160 - 210 =	550, –
1963	13-9	VLASSOV (U.R.S.S.)..... 187,5 - 160 - 205 =	552,500
	13-9	VLASSOV (U.R.S.S.)..... 187,5 - 160 - 210 =	557,500

Coulisses du Championnat du Monde 1963 (suite)

Des décisions furent pour le moins « curieuses ». Je pense encore à Kurinov et à Kono. Des développés, par contre, furent des modèles du genre, exemple le Poids Coq soviétique Vakhonin.

Quelques lignes sur la camaraderie internationale des athlètes qui faisait plaisir à voir des Américains, des Russes ou des Japonais conversant, mangeant ensemble. Par contre, il m'a semblé que les Allemands de l'Est et de l'Ouest se regardaient en « chien de faïence ». Ce n'est peut-être qu'une impression. J'ai vu Vorobiev rire et souvent sourire (quel événement). Vlassov, très élégant et charmant causeur, m'a reparlé du Musée de Leningrad avec beaucoup de sagacité.

A signaler le moral des Français ; nous faisions tous bloc autour de nos représentants et nous leur apportions tout notre réconfort et nos soins. Pour mémoire, je cite le passage à vide vite colmaté de notre Poids Plume Fulla à l'arraché, mais qui fut égal à lui-même à l'épaulé et jeté.

Je n'oublierai pas de sitôt la belle organisation et le dynamisme du responsable suédois toujours sur la brèche, présent encore à notre départ pour la France comme il l'était à notre arrivée. Lors de la distribution des prix, copieux et de réelle valeur, où la plus franche amitié internationale régna, on se sentait entre haltérophiles et nous étions heureux de saluer la victoire de Vakhonin, de même que celle de Miyake ou de Véres.

A signaler aussi l'entrain de Bob Hoffmann avec Madame pour ouvrir le bal clôturant le banquet.

Quelques mots encore au sujet des visites à Boson situé dans la banlieue nord dans un cadre magnifique, en bordure de mer, de forêt et de vertes prairies.

Nous avons visité, l'entraîneur roumain et moi-même, les salles et gymnases en parfaite tenue et la salle d'haltérophilie qui est, de loin, bien inférieure à la nôtre de l'I.N.S. Par contre, à l'I.N.S. suédois, Peter Ling, situé en plein Stockholm que nous visitâmes pour notre documentation, un régal nous attendait une leçon de gymnastique suédoise était donnée à des jeunes adolescents de 12 à 14ans, dans un bijou de salle aux planchers et lambris de sapin rouge vitrifié.

Quelle précision, quel sérieux dans tous les gestes construits, partant des positions fondamentales et annexes, mis au point par Ling voici plus de cent cinquante ans. Là encore le souvenir sera impérissable.

J'ai vu, enfin, avec l'ami Duchesne, une leçon d'E.P.S. dans la cour d'un Lycée mixte les professeurs m'ont déçu. L'un d'eux enseignait le départ du sprint plat en « cravate ». A Stockholm, la patrie de l'exercice physique, cela me surprit, car je reste un naïf ! et trop puriste : tant pis.

Je termine ici ce long exposé ; je vous ai relaté, amis lecteurs, ce que je crois pouvoir vous intéresser. J'ai appris beaucoup de choses, mes films donneront aux jeux haltérophiles de belles images sur les meilleurs tireurs mondiaux et ils verront ainsi que l'École Française n'a pas démérité et que bientôt nous irons inquiéter les meilleurs. De toutes nos forces, nous vous y aiderons.

G. PICHON.

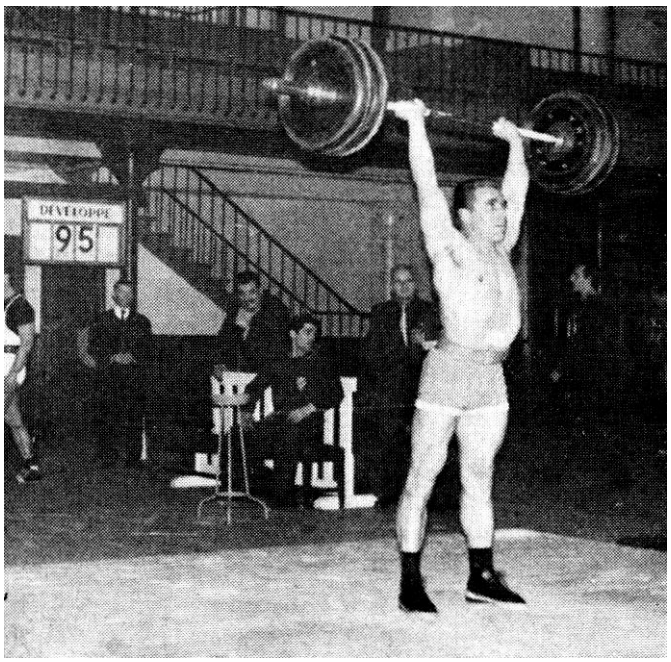

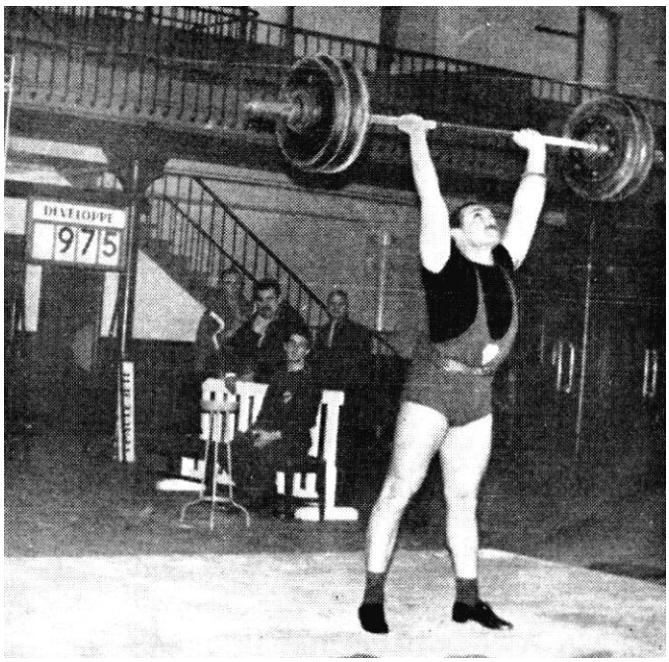

A la Finale du Prix Interrégional Seniors :
BALD (S.A. Koenigshoffen), 2e des Poids Lourds Légers et PERRAUD (C.A. Croisicais) 2e des Poids Lourds

Nos joies, nos peines

Distinctions

M. A.M. Bakhtiar, Président de la Fédération Iranienne, et le Dr H. Rahnavardi, ancien Champion du Monde, ont été tous deux élus Membres du Parlement Iranien.

Nos sincères félicitations.

***

Nous relevons dans la promotion du 31 Décembre 1963, parue au Bulletin Officiel du 16 Janvier 1964, les distinctions suivantes attribuées à des Membres de notre Fédération :

Sont promus Officiers du Mérite Sportif :

MM. :

- Marcel RABJEAU, Trésorier du Comité de l'Île-de-France ;
- Victor LEVELER, Secrétaire du Comité de l'Île-de-France, Membre du Bureau de la F.F.H.C. ;
- Roger GERBER, Champion de France, International ;
- Roland POURQUOI, Président du Club Sportif de Meaux.

Sont promus Chevaliers du Mérite Sportif :

MM. :

- Célestin BOVI, Président du Comité de Lorraine ;
- Rolf MAIER, Champion de France, International.

La Médaille d'Honneur de l'Éducation Physique et des Sports a été attribuée à :

MM. :

- Jean-Paul MEURAT, Champion de France, International ;
- Pierre FULLA, Champion de France, International ;
- François VINCENT, Champion de France, International ;
- Jean-Paul FOULETIER, Champion de France, International ;
- Georges LAMBERT, Moniteur National ;
- Lucien GUILLIER, Moniteur chargé de cours à l'Institut National des Sports ;
- Michel GOUYETTE, Sociétaire de l'U.S. Métro-Transports.

Nos bien vifs et sincères compliments à tous.

"L'ÉQUIPE" et nous...

M. Gaston Meyer, Rédacteur en Chef de « L'Équipe » repart en guerre contre la Fédération et ses Dirigeants.

Dédaigneux des règles de sa profession, il ne nous a pas accordé, bien sûr, le droit de réponse à un précédent article, mais, dans un nouvel éditorial, poursuit ses divagations sur le rattachement du sport haltérophile à l'athlétisme, véritable hérésie. Et son rédacteur René Moyse - sans doute pour lui complaire - lui emboîte le pas !

Il y a tant de méchanceté et de haine dans les propos de M. Gaston Meyer que nous ne lui ferons pas l'honneur d'y répondre.

Nous protestons toutefois contre son affirmation renouvelée que la F.F.H.C. a refusé - même récemment - l'aide que lui offrait le Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports, sous forme du recrutement d'un entraîneur étranger. Nous le mettons au défi d'apporter la preuve qu'il prétend détenir.

F.F.H.C.

Dans nos COMITÉS RÉGIONAUX

COMITE DE L'ÎLE-DE-FRANCE

Rencontre Comité d'Alsace - C.I.F

Cette rencontre inter-Comités, disputée à la S.A.M., le 19 Janvier, était la première confrontation entre ces deux Comités. Les équipes en présence étant de force égale, le résultat fut indécis jusqu'au dernier essai où le C.I.F. l'emportait par 2.202 k 500 à 2.192 k 500, ce qui, sur 7 athlètes, ne représente pas de gros écarts.

Nos Amis Alsaciens, qui avaient le désavantage du déplacement, ne réussirent pas toutes leurs performances habituelles et l'Équipe Parisienne devra être forte au match retour pour obtenir un même résultat dont voici le détail :

Comité d'Alsace : Bernauer (Coq) 202,500 - Amman (Plume) 262,500 - Noiriel (Léger) 315 - Ulrich (Moyen) 307,500 - Muckensturm (Mi-Lourd) 325 - Steiner (Lourd Léger) 390 - Hamm (Lourd) 390. Total : 2.192 k 500.

Comité de l'Île-de-France : Guipon (Coq) 235 - Fourrier J.C. (Plume) 247,500 - Catanoso (Léger) 327,500 - Guerlus (Moyen) 330 - Ernst (Mi-Lourd) 322,500 - Lagneau Michel (Lourd Léger) 362,500 - Lachaume (Lourd) 377,500. Total : 2.202 k. 500.

Très bon arbitrage de MM. Baumgarten, Fiolle, Klein, Chariot et Semblant qui furent sévères mais justes, à la satisfaction de tous les athlètes. Après cette intéressante épreuve, les deux équipes se retrouvèrent au dîner, très réussi, où l'ambiance sympathique de cette soirée fut la plus grande récompense des Dirigeants présents parmi lesquels le Président Jean Dame qui avait tenu à venir souhaiter la bienvenue à notre ami Baumgarten, Président du Comité d'Alsace, et aux athlètes de ce Comité.

Puis nos amis Alsaciens reprirent le train pour leur belle province et il fut beaucoup question de la venue de l'Équipe du C.I.F. dans leur bonne ville de Strasbourg, car entre haltérophiles, même sur le quai d'une gare, il ne peut être question que de poids.

A. ROUSSAUX.

***

Coupe de Paris 1re Série par Équipes (7 hommes 535 k.)

La Société Athlétique Montmartroise recevait le 12 Janvier 1964 nos athlètes 1re série qui prenaient part à cette compétition, ainsi que quelques individuels dont c'était la première épreuve de la saison.

À cette occasion, l'Équipe de la V.G.A. de St-Maur qui avait, du Poids Coq au Poids Lourd, une équipe officielle, a battu le record de France du total par Équipes avec 2.235 k ; (le précédent record était la propriété du Club Gondolo Sportif avec 2.197 k 500).

L'équipe comprenait : Wittmann : 222 k 500 - Fulla : 307 k 500 - Ledroit : 327 k 500 - Rigaux : 317 k 500 - Paterni : 400 k - Vincent Robert : 330 k - Thomas 330 k. Total : 2.235 k.

Ce total lui donnait également la première place pour la Coupe.

2. S.A.M. - Laval : 195 k - Collard : 315 k - Ichbia : 297 k 500 - Muller : 285 k - Costedoat : 322 k 500 - Guerlus : 325 k - Insermini : 362 k 500. Total : 2.102 k. 500.

3. A.S. Mantaise. - Trouillon : 290 k - Lesur : 300 k - Hazet : 295 k - Minier : 300 k - Guezelou : 292 k 500 - Bridier : 327 k 500. Total : 2.060 k.

4. *S.C. Neuilly*. - Deschaintres Daniel : 295 k - Deschaintres André : 297 k 500 - Pugnat : 327 k 500 - Capdeville : 217 k 500 - Gouméziane : 175 k - Rollin : 282 k 500 - Bonassi : 290 k. Total : 1.885 k.

Individuels. - Catanoso (Léger) 327 k 500 - Ernst (Mi-Lourd) 325 k - Lagneau (Lourd Léger) 355 k.

Devant les résultats de cette Coupe, nous remarquons que les Équipes de la S.A.M. et du S.C. Neuilly ont manqué de chance, des athlètes ayant raté un mouvement, ce qui fut un handicap final pour ces deux Clubs. Malgré cela, la lutte fut intéressante de bout en bout, chaque plateau comportant des athlètes de même force.

Remerciements à la Société Athlétique Montmartroise et à son Président M. Larrieu-Plâa ainsi qu'à nos amis Fries, Lameau, Semblant, etc., qui répondent toujours « présent » pour la cause haltérophile.

COMITE DES FLANDRES

Match A.S.L.I.E.- Gunzburg
le 4 Janvier, à Gunzburg

C'est au cours des Championnats du Monde de Stockholm, en Septembre 1963, que le Roubaisien Maier mit sur pied avec le lourd-léger allemand Schuster un match interclubs contre Gunzburg, près d'Ulm. C'est 1'A.S.L.I.E. qui fut choisie, renforcée par Maier.

Le départ eu lieu le Vendredi 3 Janvier 1964, à 17 h. 15. L'équipe de l'A.S.L.I.E. est composée de : Lutun, Meurat, Picci, Hennuyer, Hermain, Herbaux, Maier et accompagnée du Président : Jean Debuf, du Vice-président : R. Aubert et, de Herbaux Albert, qui se dévoua pour les Athlètes tant au cours du match que pendant tout le déplacement.

Arrivée à Gunzburg le Samedi vers 8 heures, après un rapide passage par Paris et Ulm. Le match eut lieu le soir à 20 heures et attira environ 1.000 personnes. Quand on pense que Gunzburg compte environ 12.000 habitants, cela laisse rêveur

Le match prit fin vers minuit et vit la victoire de l'A.S.L.I.E. par 2.380 k contre 2.200 k. Il fut marqué par les 300 k de Meurat, qui égala son record de France du Total, le record de l'épaulé-jeté du Plume Eberlé avec 130 k qui ne put être homologué, Eberlé accusant 800 grammes au-dessus de la limite et les tentatives infructueuses de Maier sur 128 k à l'arraché et 165 k à l'épaulé.

Un repas, des plus sympathiques et des plus animés, clôtura cette réunion.

Le retour se fit dans la nuit du dimanche 5 au lundi 6 et, si la fatigue (10 heures de sommeil et un match en moins de 3 jours) se lisait sur tous les visages, tous étaient, néanmoins, satisfaits de ce voyage et surtout de la façon dont les Allemands avaient organisé cette réception, qui fut parfaite en tous points.

Nous tâcherons de faire aussi bien, sinon mieux, pour le match retour, en Novembre.

Prochain Stage d'Espoirs d'Haltérophilie 1964

Dates	Lieux	Qualité des Stagiaires	Nombre de places
16 au 21 mars	Institut Nat. des Sports	Espoirs	15

Les candidats aux Stages d'Espoirs peuvent être soit désignés directement par la F.F.H.C., soit proposés par leurs Clubs ou les Comités Régionaux dont ils dépendent, ou les entraîneurs régionaux et fédéraux.

Les stagiaires sont remboursés du montant de leur voyage en 2e classe et leur séjour au C.R.E.P.S. ou à l'Institut National des Sports est entièrement pris en charge par le Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports et la F.F.H.C.

COMITE D'AUVERGNE

Le Dimanche 12 Janvier 1964 s'est disputé à Clermont-Ferrand, salle de l'A.S. Montferrandaise, une rencontre interclubs entre l'Union Sportive de Tours, du Comité de l'Orléanais et l'Association Sportive Montferrandaise, du Comité d'Auvergne.

Le poids de corps de l'équipe (6 hommes) était déduit du total olympique. Voici les performances réalisées :

A.S. Montferrandaise. - Lasseigne Alain (58,6) 77,5 - 70 - 95 = 242 k.= 500 ; Boilon (66,5) 77,5 - 72,5 - 97,5 = 247 k 500 ; Nicolas (73,8) 82,5 - 85 - 110 = 277 k 500 ; Moliera (73,9) 90 - 82,5 - 110 = 282 k 500 ; Giat (72,6) 95 - 100 - 125 = 320 k ; Yotnda (78) 110 - 100 - 130 = 340 k ; Poids de l'Équipe : 423 k 400 ; Total réalisé : 1.710 k. Total restant : 1.286 k. 500.

U.S. Tours. - Moreau (50,8) 65 - 67,5 - 95 = 227 k 500 ; Lenets (59,3) 75 - 72,5 - 90 = 237 k 500 ; Mery (61,4) 75 - 75 - 95 = 245 k ; Cholet (73,1) 90 - 87,5 - 105 = 282 k 500 ; Jubault (68,5) 80 - 77,5 - 95 = 252 k 500 ; Cot (77,3) 95 - 100 - 130 = 325 k. Poids de 1'Équipe : 390 k 500. Total réalisé : 1.570 k. Total restant : 1.179 k 600.

Finalement, A.S. Montferrandaise bat U.S. Tours 1.286 k 600 à 1.179 k 600 : 107 k.

Arbitrage : M. Jacob (A.S. Montferrandaise).

COMITE DE L'ORLÉANAIS

Les haltérophiles de Tours ont battu ceux d'Angers par 1.537 k 500 à 1.472 k 500.

Un record a été battu par Chollet (Junior) de Tours (Comité de l'Orléanais) avec un essai supplémentaire à l'épaulé et jeté à 113 k 500 en catégorie Poids Moyens.

U.S. Tours. - Moreau (Coq) 60 - 67,5 - 95 = 222 k 500 ; Méry (Plume) 75 - 72,5 - 95 = 242 k 500 ; Lenay (Plume) 70 - 70 - 85 = 225 k ; Jubault (Léger) 77,5 - 75 - 95 = 247 k 500 ; Chollet (Moyen Junior) 90 - 85 - 110 = 285 k ; Cot (Moyen) 95 - 95 - 125 = 315 k. Total : 1.537 k 500.

S.G. Angers. - Chéron (Coq) 72,5 - 70 - 85 = 227 k 500 ; Marion (Plume) 72,5 - 70 - 85 = 227 k 500 ; Guénault (Léger Junior) 70 - 70 - 90 = 230 k ; Bourdet (Moyen) 80 - 65 - 90 = 235 k ; Ferrer (Moyen Junior) 70 - 70 - 95 = 235 k ; Bridonneau (Moyen) 100 - 92,5 - 120 = 317 k 500. Total : 1.472 k 500. Hors compétition : Boussion (Mi-Lourd) 110 - 97,5 - 130 = 337 k 500.

Entraînez-vous n'importe où !
Plus d'usure de plateaux !

NOUVEAU DISQUE DE DÉPART
DE 10 – 15 – 20 KGS
MODÈLE ENTIÈREMENT CAOUTCHOUTÉ

- inusable
- incassable
- silencieux

NOTICE SUR DEMANDE

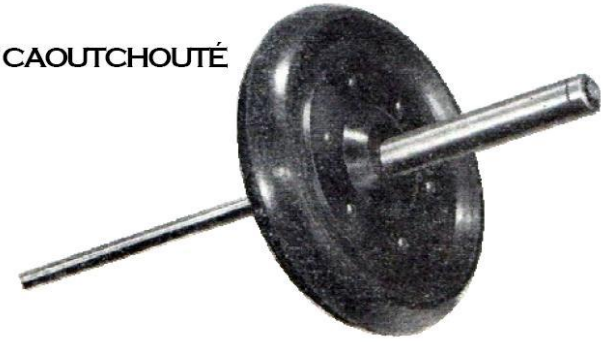

Modèle breveté et déposé

distribué par :

J. GUERIN – 11 rue de l'Aqueduc

Paris 10e Nord 55-34

© RLPZ (2019)

N° 198

L'HALTÉROPHILE MODERNE

Fondateur : Jean DAME

MENSUEL

18e ANNÉE

Mars

1964

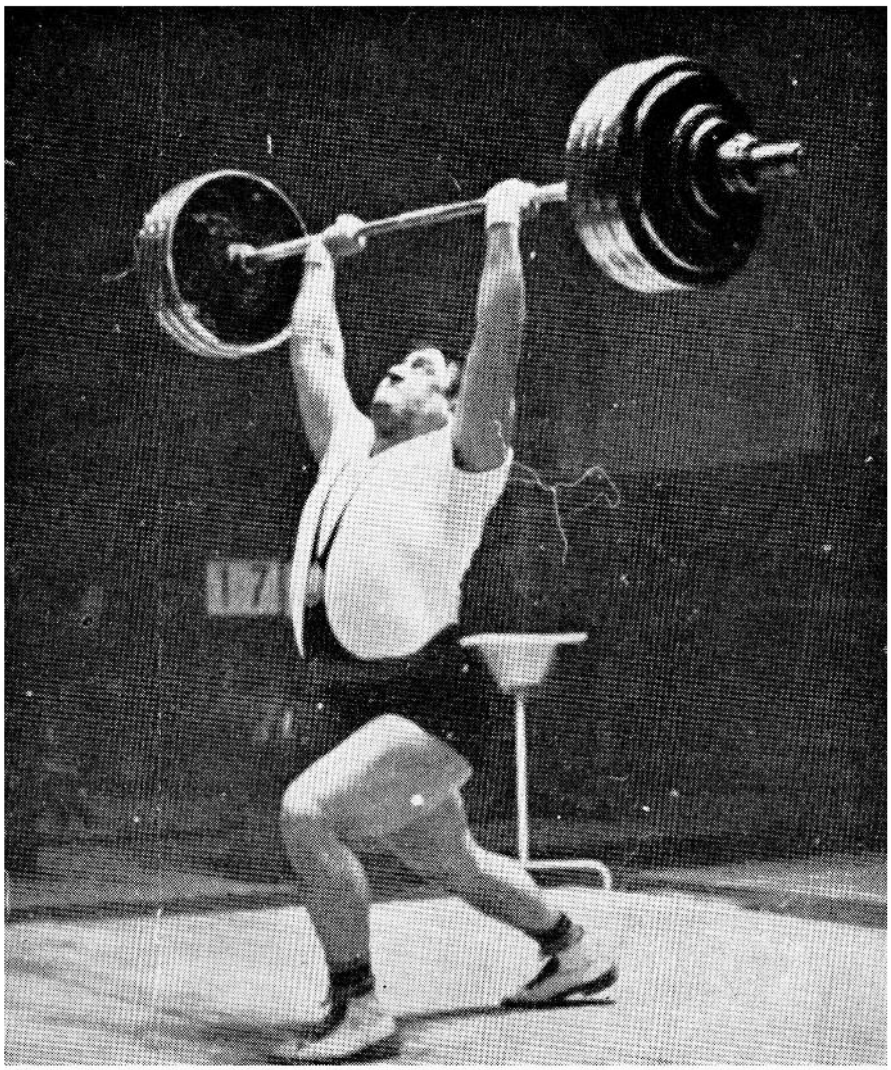

Document original : Raymond Lopez

SOMMAIRE

●-●

Procès-verbal de la Réunion du Bureau du 13 Février 1964 et de la Réunion de P.O. même date ... 3

Règlement du Premier Pas Haltérophile 1964 4

Règlement du Championnat du Monde Culturiste 4

Classement Général du Prix Fédéral 1964 5

Le Congrès International des Entraîneurs et Arbitres :
– Programme horaire 6

Réflexions sur un Congrès par J. DUCHESNE 7

Le Mécanisme du Tirage par G. LAMBERT 8

Le Match France-Bulgarie par G. LAMBERT 11

et Résultats Techniques 11

Ce que vous devez savoir 12

Au Tableau d'Honneur de la F.F.H.C. 13

Finales du Prix Interrégional par G. LAMBERT 14

Nos Joies, nos Peines 15

La progression des Records du Monde Juniors 15

Dans nos Comités Régionaux 16

Prochains Stages 1964 16

*

L'HALTÉROPHILE MODERNE

18e ANNÉE. – N° 198

organe officiel mensuel

DIRECTION - RÉDACTION ADMINISTRATION

10, rue Saint-Marc, PARIS-2e
Téléphone CEN. 53-60

Abonnement

France	**8 F.**
Étranger	**12 F.**
Clubs affiliés	**20 F.**

Chèques Postaux Paris 1304-82.

Nous recommandons à nos Comités Régionaux et à nos Clubs de relire le procès-verbal de la Commission Haltérophile du 19 Mai 1963 paru dans le Bulletin Fédéral N° 190 de Juin 1963.

⊙

La qualification des athlètes aux compétitions y est rappelée et des dispositions nouvelles prises par la Commission y sont exposées.

CLUBS QUI ORGANISEZ

Pensez à bien équiper votre salle !

- Un appareil de marquage tiendra les athlètes et spectateurs au courant de l'effort en cours.
- Un appareil d'arbitrage éliminera tous différends.

APPAREILS POUR TOUS LES SPORTS

Productions MERLHES, 4, rue saint Bernard, Paris XIe

— Téléphone : 700-42-28 —

Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1er choix
Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles
Maillots de Compétition Haltérophiles
Grand choix de Survêtements

ALLEN 42, Rue Etienne-Marcel. **PARIS** (2e)

Téléphone : LOU 14-19
Conditions Spéciales aux Sociétés

Fournisseur de l'équipe de France

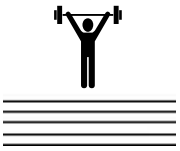

Sur notre page de couverture :

VESSELINOV (Bulgarie)

vainqueur des Poids Lourds au Match France-Bulgarie, avec un total de 470 k.

Imp. Hallépée, 169, rue Lecourbe, Paris.

Partie Officielle

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU BUREAU du 13 Février 1964

Présents : MM. H. Clutier, J. Duchesne, R. Duverger, A. Rolet.

Présidence de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C.

Le procès-verbal de la précédente réunion est lu et adopté.

DEMANDES D'AFFILIATION. - Le Bureau homologue l'affiliation des Clubs ci- après :

- ✓ N° 3 498 - Espérance de Sées
- ✓ N° 3 499 - Club Olympique de Joinville-le-Pont.

La demande présentée par l'Association Sportive et Gymnique de Bagnolet ne pourra être acceptée qu'après précisions complémentaires fournies par le Club.

HOMOLOGATION DE RECORDS - Le Bureau homologue comme records de France Seniors les performances ci-dessous :

Poids Coqs - Arraché à deux bras : 96 k par J.P. Meurat, le 1er Février 1964, à Lille - arbitres : MM. Jules et Henri Meese, Dejonghe (ancien record : 94 k 500 par lui-même).

Poids Légers - Arraché à deux bras : 110 k 500 par Gerber, le 25 Janvier 1964, à Monaco - Arbitres : MM. Chaix, Paléotti, Ammar (ancien record : 110 k par lui-même).

Total par équipes - A.S. Lilloise Inter- Entreprises : 2 255 k. (Meurat 302,500 - Deloor 225 - Mascret 245 - Trudel 347,500 - Czaplicki 380 - Hermain 375 - Herbaux 380) - Arbitres : MM. Dejonghe, Meese, Vandeputte (ancien record : 2 235 k par la Vie au Grand Air de Saint- Maur).

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION DE P.O. - M. André Rolet donne le compte rendu de la Commission de Préparation Olympique qui vient de se tenir, à la suite duquel MM. Clutier et Duchesne émettent leurs avis et suggestions sur certaines questions étudiées.

FINALES DU PRIX FÉDÉRAL. - La finale du Prix Fédéral Juniors aura lieu au Gymnase, 2, rue Japy, à Paris, le Samedi 7 Mars et celle des Seniors, le Dimanche 8 Mars. Il est procédé comme suit à la désignation des Officiels : Arbitres à la pesée : M. A. Roussaux ; Arbitres : MM. Bazire, Fiolle, Chariot, Pichon et Rolet ; Secrétaire de séance : M. J. Duchesne ; Délégué aux athlètes : M. Legall ; Speaker et sonorisation : M. Leveler ; Matériel M. Guillier.

Prix unique des places : 3 Frs.

CONGRES INTERNATIONAL DES ENTRAINEURS. - Un échange de vues a lieu entre les membres présents concernant les résultats du Congrès International des Entraîneurs qui a groupé les Délégués de 33 nations. La représentation française, de son côté, a été assez importante.

M. André Rolet, en se réjouissant de la réussite de ce Congrès, félicite le Président, M. Jean Dame, pour la parfaite organisation des séances de travail ainsi que des manifestations et réceptions annexes.

PLAN QUADRIENNAL. - M. Henri Clutier suggère que toutes les idées et propositions qui ont été émises au sujet de ce plan soient rassemblées et mises à l'étude, afin de déterminer celles qui pourront être retenues et réalisées.

COMMUNICATIONS DIVERSES ET CORRESPONDANCE

Demandes de prêts de barres. - Le Bureau donne son accord aux demandes de prêts de barres formulées par :

- ✓ le Sporting Club Dijonnais ;
- ✓ le Lycée d'Aiguillon
- ✓ l'A.S. Sportive du Centre d'Apprentissage de Saint-Médard en Jalles
- ✓ le Club Athlétique Lorientais.

Stages. - Le Président expose que le calendrier des stages d'haltérophilie 1964 vient d'être communiqué à la F.F.H.C. par le Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports.

Outre les Stages nationaux demandés par la F.F.H.C. suivant proposition du Moniteur National, ce calendrier comporte également des stages régionaux, à Wattignies, Montpellier et Toulouse, dûs à l'initiative des Conseillers Techniques d'Haltérophilie.

Il sera toutefois nécessaire que l'ensemble des stages soit soumis à l'accord préalable de la Fédération. Une lettre pourrait être envoyée dans ce sens aux Conseillers Techniques.

Le Président signale également que dans le cadre des stages régionaux, un stage de préformation est organisé actuellement par le Comité du Languedoc. Il a été demandé au Moniteur National Lambert de s'y rendre afin de siéger au Jury qui fera passer à certains candidats l'examen d'aide-moniteur.

Conseillers Techniques. - Conformément aux prescriptions de la circulaire du Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports, la Commission de Préparation Olympique a examiné plusieurs candidatures proposées par le Moniteur National.

Avant qu'elles soient soumises à l'homologation du Bureau, les Comités régionaux intéressés ont été invités à faire connaître leur avis sur ces candidatures.

Il s'agit :

- ~ pour le Comité Anjou-Bretagne : de Sibenaler. M. Hervochon, Secrétaire du Comité, n'est pas d'accord et propose la candidature de M. Joly, Professeur d'E.P. dans un lycée de Nantes ce dernier n'a pas encore fait connaître s'il était intéressé par ce poste.
- ~ pour le Comité du Poitou, Satouf. Le Comité a donné son accord, ainsi que l'intéressé.
- ~ pour le Comité d'Alsace, Noiriel. Le Comité n'a pas encore fait connaître sa réponse.

D'autre part, le dossier de Bernard Renault (Normandie) a été transmis au Secrétariat d'État, sa candidature ayant obtenu précédemment l'accord du Bureau Fédéral.

Après cet exposé, le Président demande au Bureau d'homologuer la candidature de Satouf. Elle est acceptée à l'unanimité, sauf une abstention, celle de M. Duchesne qui déclare ne pouvoir se prononcer tant qu'il ne connaîtra pas exactement les attributions et prérogatives des Conseillers Techniques.

Assemblée Générale F.F.H.C. - Sur proposition du Président, il est décidé que l'assemblée générale annuelle de la F.F.H.C. aura lieu le Dimanche matin 10 Mai. La salle du 1er étage, 10, rue St-Marc, sera retenue à cet effet.

Au cours de cette assemblée générale, il sera procédé au renouvellement du 1er tiers sortant du Comité de Direction, c'est-à-dire : MM. Rolet, Firmin, Leveler, Asso, Gourhand, Hue, Roussaux, Buisson.

Le Président signale qu'un poste deviendra vacant, celui de M. Buisson qui a décidé de ne pas demander le renouvellement de son mandat.

Culture Physique. - Il est donné connaissance :

1° - d'une lettre du Syndicat des Professeurs de Culture Physique, Gymnastes et Hygiénistes de France demandant un rendez-vous au Président de la F.F.H.C. en vue d'examiner « les possibilités d'union pour l'application de la loi du 6 Août 1963 ».

2° - de deux lettres adressées par M. Gabriel, Président du Comité des Flandres de la Fédération Française de Culture Physique, l'une au Comité des Flandres F.F.H.C., l'autre à M. Jean Dame pour lui proposer un projet de fusion entre son Comité régional et celui de la F. F.H.C.

Tout en considérant comme éminemment souhaitable une unité d'action dans le domaine de la culture physique, le Bureau Fédéral estime que les bases d'une collaboration mutuelle ne pourront être établies que dans le respect des statuts et règlements de la F.F.H.C. qui a reçu du Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports délégation de pouvoirs pour le sport haltérophile et la culture physique.

Le Président est chargé de répondre dans ce sens à M. Gabriel.

Échanges sportifs franco-allemands. - Il est donné lecture d'une circulaire du Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports attirant l'attention des groupements sportifs sur les possibilités de subventions qui leur sont offertes pour favoriser les projets d'échanges franco- allemands.

La F.F.H.C. étudiera la question pour son compte personnel.

Il est décidé en outre de publier la circulaire dans le Bulletin Fédéral.

Haltérophile Club Grenoblois. - Lettre de M. Cavalli, Président de ce club, protestant contre des décisions d'arbitrage prises au cours du Challenge Donnadieu, par le Président du Comité Dauphiné-Savoie.

Il est décidé d'écrire à M. Lomet pour lui demander sa version sur les incidents en question.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h. 15.

Le Secrétaire Général, André ROLET. — *Le Président,* Jean DAME,

***

PROCÈS-VERBAL de la RÉUNION de la COMMISSION de PRÉPARATION OLYMPIQUE du 13 Février 1964

Présents : MM. Jean Dame, René Duverger, André Rolet.

Excusé : M. Georges Lambert.

Le procès-verbal de la précédente réunion est lu et adopté.

MATCHES INTER-NATIONS

– *France-Bulgarie-Seniors*. - Le match est définitivement fixé au 22 Février. Le départ aura lieu le 21 et le retour le 24 Février.

– *France-Allemagne Seniors*. - Aucune réponse officielle de la Fédération allemande concernant la date du 27 Juin proposée.

– *France-Suisse*. - Lettre de la Fédération Suisse informant que son assemblée générale étudiera la proposition faite par la Fédération Française d'un match France C - Suisse.

– *Tournoi International de Milan.* - Meurat a obtenu un congé de son employeur et Gerber a accepté de renoncer au Stage d'oxygénation pour y participer. Toutefois, un télégramme de la Fédération Italienne vient d'informer la Fédération Française que le Tournoi aurait lieu le 5 Mars et non le 6. Les intéressés en ont été immédiatement prévenus.

– *Tournoi International de Moscou.* - Lettre de la Fédération Soviétique invitant deux athlètes et un Officiel à ce Tournoi qui aura lieu du 19 au 22 Mars.

La Commission décide de retenir de préférence, pour ce déplacement, les athlètes Fouletier et Vincent ; en cas d'impossibilité de leur part, Maier et Paterni seront convoqués.

M. Jean Dame les accompagnera, ce qui lui donnera la possibilité d'obtenir des précisions sur la composition de l'équipe soviétique invitée au Tournoi International de Paris, ainsi que la participation à cette compétition d'haltérophiles d'autres nations.

STAGE D'OXYGÉNATION. - Le Secrétariat d'État a donné, par téléphone, des renseignements au sujet d'une salle où les haltérophiles pourront effectuer quelques entraînements au cours du Stage de Font Romeu.

Il y aura lieu d'écrire aux athlètes devant participer au Stage pour leur transmettre toutes précisions concernant le voyage.

La Fédération Monégasque a renoncé à y inscrire son athlète Battaglia qui fait preuve actuellement d'un mauvais esprit sportif.

MASSEURS. - Lettre du Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports demandant aux Fédérations de lui adresser la liste nominative des masseurs.

La Commission décide de transmettre le nom de Marcel Perquier.

ENTRAÎNEUR ÉTRANGER. - Il est donné lecture d'un télégramme de la Fédération soviétique qui, en remerciant la Fédération Française de l'invitation faite à un Entraîneur soviétique, l'informe qu'elle ne peut y donner suite en raison de difficultés techniques.

CHAMPIONNAT D'EUROPE 1964. - Suivant déclarations de M. Bruno Nyberg, Président de la Fédération Finlandaise, au Bureau de la Fédération Internationale Haltérophile et Culturiste, la Finlande renonce à organiser, en 1964, le Championnat d'Europe.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 h. 15.

Le Secrétaire,
André ROLET.

■■■■■■■■■■■■■■■■■■■■■■■■■■■■

RÈGLEMENT DU PREMIER PAS HALTÉROPHILE 1964

Cette épreuve organisée pour la 2e fois cette saison, est ouverte à tous les débutants licenciés appartenant à un Club, et n'ayant jamais participé à une compétition quelconque, même scolaire ou universitaire, organisée soit par des ressortissants de la F.F.H.C., soit par des groupements extérieurs. *La licence* 1963-1964 *est obligatoire.*

Finales régionales :

Deux catégories d'âge : Juniors (jeunes gens n'ayant pas atteint 21 ans au 31 décembre 1964) et Seniors, sont prévues en dehors des catégories de poids habituelles

Poids coqs, jusqu'à 56 kg.
Poids plumes, de 56 kg à 60 kg.
Poids légers, de 60 kg à 67 kg 500.
Poids moyens, de 67 kg 500 à 75 kg.
Poids mi-lourds, de 75 kg à 82 kg 500.
Poids Lourds-légers, de 82 kg 500 à 90 kg.
Poids lourds, au-dessus de 90 kg.

L'épreuve se dispute sur deux mouvements :

- ☞ Développé à deux bras ;
- ☞ Épaulé et jeté à deux bras ;

Avec classement aux points :

– 1 point par kilo pour le développé,
– 2 points par kilo pour l'épaulé et jeté.

En cas d'ex aequo, c'est le poids de corps qui départagera les concurrents.

Les concurrents n'auront droit qu'à trois essais pour chacun des mouvements, la progression entre les essais ne pouvant être inférieure à 5 k, sauf pour le dernier essai, où elle pourra être de 2 k 500 seulement.

Les finales régionales se disputeront sous les auspices et le contrôle des Comités régionaux de la F.F.H.C. et seront jugées par un arbitre désigné par eux.

Elles auront lieu obligatoirement dans toute la France, le dimanche 24 mai 1964.

Les Comités régionaux devront envoyer les résultats de leur épreuve régionale à la F.F.H.C., 10, rue Saint-Marc, Paris (2e), où ils devront parvenir le 28 mai au plus tard, en précisant la date de naissance des Juniors.

On classement national Juniors et Seniors des résultats fournis par les régions sera établi.

Tous les participants recevront un diplôme de la F.F.H.C. Les premiers recevront une médaille.

Un athlète ne peut participer qu'une seule fois aux épreuves du Premier Pas Haltérophile.

N.-B. - *Cette deuxième épreuve est organisée conformément au vœu émis par le Congrès Technique, à savoir Premier Pas Haltérophile disputé en Mai ou en Juin, permettant ainsi d'entraîner les concurrents faisant preuve de qualités pour les faire participer à une épreuve de débutants, placée au début de la saison prochaine et sur trois mouvements.*

■■■■■■■■■■■■■■■■■■■■■■■■■■■■

Règlement du Championnat du Monde Culturiste 1964

1. - Le Championnat du Monde Culturiste 1964 est organisé par la Fédération Française Haltérophile et Culturiste, sous l'autorité et les règlements de la Fédération Internationale Haltérophile et Culturiste.

2. - Le Concours aura lieu au Palais de Chaillot, à Paris, le Dimanche 31 Mai 1964.

3. - Les participants seront désignés par leur fédération nationale, qui doit être affiliée à la F.I.H.C.

4. - Chaque participant doit posséder la nationalité du pays qu'il représente, le passeport faisant foi.

5. - Les inscriptions préliminaires devront parvenir à la Fédération Française Haltérophile et Culturiste, 10, Rue Saint- Marc, à Paris (2e) avant le 15 Mars 1964.

6. - Les inscriptions nominatives doivent lui parvenir avant le 30 Avril 1964.

7. - Le Concours comportera deux catégories de taille :

1) au-dessus de 1 m. 68 ;
2) - jusqu'à 1 m. 68 et au-dessous.

8. - Chaque nation peut inscrire deux concurrents dans chaque catégorie.

9. - Le vainqueur de chaque catégorie de taille recevra une médaille d'or, le concurrent classé 2e, une médaille d'argent, le concurrent classé 3e une médaille de bronze.

10. - Le concurrent européen classé 1er dans chaque catégorie de taille recevra une médaille d'or, le concurrent classé 2e une médaille d'argent, le concurrent classé 3e une médaille de bronze.

11. - Le titre de Champion du Monde Culturiste 1964 sera attribué au concurrent ayant totalisé le plus grand nombre de points, quelle que soit sa catégorie de taille. Il recevra un trophée spécial.

12. - Le titre de Champion d'Europe Culturiste 1964 sera attribué au concurrent européen ayant totalisé le plus grand nombre de points, quelle que soit sa catégorie de taille. Il recevra un trophée spécial.

13. - Tous les concurrents recevront des médailles commémoratives.

14. - La Fédération Française Haltérophile et Culturiste prendra à sa charge le logement, y compris le petit déjeuner, pendant trois jours, à raison de quatre concurrents et d'un Officiel par nation et le transport de l'hôtel au lieu de la compétition.

15. - Le règlement du Concours est le suivant :

a) La Commission Culturiste de la F.I.H.C. désignera un Jury composé de sept membres ;
b) Les concurrents seront jugés en privé, la veille de la présentation publique ;
c) A la fin de chaque partie du Concours, les feuilles des Juges seront remises au Président de la Commission Culturiste. Celui-ci, assisté de deux Membres du Jury désignés à cet effet, additionnera les notes attribuées à chaque concurrent, après avoir supprimé, au préalable, la note la plus élevée et la note la plus basse. Chaque concurrent sera alors crédité du total des cinq notes restantes ;
d) Les résultats ne seront publiés qu'à la fin de la présentation publique ;
e) Programme du Concours :

1re *partie* - Présentation de tous les concurrents, sans cotation.
2e *partie* - Présentation individuelle, de face, de dos et de profil. Toute contraction ou autre pose est strictement défendue. Les concurrents n'obéissant pas à ce règlement seront disqualifiés du Concours - Cotation de 0 à 20.
3e *partie* - Présentation individuelle, poses au choix d'une durée totale d'une minute au maximum - Cotation de 0 à 20.

16. - Les nations participantes devront faire Parvenir à la Fédération Française Haltérophile et Culturiste les photos de leurs concurrents, accompagnées de leurs titres.

17. - Chaque nation participante devra apporter un disque convenable de son hymne national.

18. - Toute correspondance et toutes demandes de renseignements devront être adressées à la Fédération Française Haltérophile et Culturiste, 10, rue St-Marc, à Paris (2e), (France).

Le Secrétaire Général, André ROLET. — *Le Président,* Jean DAME.

Classement général du Prix fédéral 1964

d'après les résultats des Éliminatoires organisées dans les Comités Régionaux

JUNIORS

POIDS COQS

1.	WHITE (55,6) Ent. Chaumontoise Athl. Cheminots	230, –
2.	PERICHON (55,8) Ilets Sports Montluçonnais	212,500
3.	DENIVET (56) Club Sportif de Meaux	202,500

POIDS PLUMES

1.	REGERAT (58,4) La Montluçonnaise	250, –
2.	LASSEIGNE (59,5) A.S. Montferrandaise	250, –
3.	REQUIN (57,5) Stade Mun. Petite Synthe	242,500
4.	LI MANNI (56,3) Cercle Sport. Montois la Montagne	240, –
5.	ROMAN (59,5) Judo Club Perpignan	237,500
6.	ERMACORA (60) Sporting Club Navis	227,500

POIDS LEGERS

1.	MALLET (67,4) Centre Athlétique de Lille	282,500
2.	CHIROL (65) Ilets Sports Montluçonnais	280, –
3.	HOUSSAIS (60,5) A.S. Sapeurs Pompiers Nantes	227,500
4.	GUERRERO (67,1) A.S. Cheminots Béziers	275, –
5.	ARNOULT (63,8) Stade Croisicais	270, –
6.	LAMBERT (66,1) Alliance Ste Savine	270, –
7.	AUGE (61) Judo Club Perpignan	260, –
8.	SOUBERVIE (66,8) Cercle Cult. St Médard-en-Jalles	257,500
9.	BARTILLAT (65,5) La Montluçonnaise	247,500

POIDS MOYENS

1.	HELENA (74) U.S. Cheminots St-Pol	302,500
2.	TERME (73,2) Stade Ste Barbe La Gde-Combe	300, –
3.	CHOLLET (72,6) Union Sportive Tours	292,500
4.	TROLONG (74) Union Sportive Toul	277,500
5.	CARITEY (72,1) Union Mâconnaise	275, –
6.	BOYER (69,8) Union Haltérophile de Vichy	272,500
7.	MARTIN (73,4) Amiens Sporting Club	272,500
8.	CHASSAING (70,3) La Montluçonnaise	265, –

POIDS MI-LOURDS

1.	LECOMTE (79,6) Assoc. Sportive Wonder Louviers	325, –
2.	ZAGO (76,4) Maison Jeunes Chambéry	295, –
3.	BOIDOUX (80) Sports Réunis Lille Délivrance	292,500
4.	BENOIT (79,4) Sporting Club Tête de Cheval	290, –
5.	FERREC (80,3) Dreux Athlétic Club	282,500

SENIORS

POIDS COQS

1.	GUIPON (55,5) Union Sp. Municipale Gagny	237,500
2.	WITTMANN (54,6) Vie au Grand Air St-Maur	232,500
3.	ACHINO (55,2) Union Haltérophile de Vichy	230, –
4.	CHAULOUX (56) Club Athlétique Nantais	230, –
5.	GRANDEMANCHE (54,4) Amic. Laïq. Cordel. Nancy	227,500
6.	DESFEUILLETS (54,9) Française Lyon	215, –

POIDS PLUMES

1.	MAGE (59,6) Stade Porte Normande Vernon	267,500
2.	DESTRIBATS (59,8) Jeunes St-Augustin Bordeaux	267,500
3.	MORO (59) Stade Porte Normande Vernon	262,500
4.	BAUVIN (59,2) Sports Réunis Lille Délivrance	257,500
5.	BERTEL (59) Union Méan Penhoet	255, –
6.	BOUFFARD (58,2) Sporting Club Navis	252,500
7.	LOTIN (60) Cercle Cuit. Rue des Postes Lille	252,500
8.	BONHOURE (59,1) Sporting Club Limouxin	250, –
9.	DUPUYSALLES (60) Sporting Club de Neuilly	250, –
10.	POLICARPO (59,7) Maison Jeunes Chambéry	247,500
11.	CROCHARD (57,7) Sté Athlétique Montmartroise	245, –
12.	LENAY (59,6) Union Sportive Tours	245, –
13.	BRESSON (59,5) Sté Athlétique Montmartroise	242,500
14.	BOSSE (60) Club Olympique Caudéranais	240, –

POIDS LEGERS

1.	VANLENGHENOVE (66,9) A.S. Électricité Lille	300, –
2.	LUSCZANSKY (67,2) Sporting Club Navis	295, –
3.	NAVARRO J. (67,3) Courbevoie-Sports	287,500
4.	IMPIERI (67) Frontignan Athlétic Club	282,500
5.	CAPITAINE (64,5) Assoc. Préf. Seine et Assist. Pub.	280, –
6.	HEBBEN (64,8) Club Athlétique Rosendaël	277,500
7.	SIMON (67,4) Club Sportif Meaux	277,500
8.	DELOUVEE (65,5) Halt. Club Villeneuvois	275, –
9.	QUANTIN (67,5) U.S. Métro Transports	267,500
10.	PRIGENT (63,1) Sporting Club Neuilly	250, –

POIDS MOYENS

1.	GARCIA (75) Toulouse Électrogaz Club	322,500
2.	MANGEANT (71,7) Union Sp. Mun. Chaville-Vélizy	320, –
3.	HATE J. (72,7) A.S. Augustin-Normand, Le Havre	320, –
4.	COHEN (74,8) Haltérophile Club Marseille	317,500
5.	REMINGER (70,9) Club Sportif Meaux	315, –
6.	BEDETTI (74,2) C.S.A.D.N. Châtellerault	315, –
7.	DIDRICHE (68,3) Club Culturiste Reims	312,500
8.	FOUILLEUL (71,3) Société Athlétique Enghien	312,500
9.	BUCHET (73,8) Club Halt. Cult. Rochelais	310, –
10.	SCHNEIDER (74,2) Omnium Sp. Club Stéphanois	310, –
11.	LEDUC (74,8) Jeunes St-Augustin Bordeaux.	302,500
12.	LITVINE (71) Française de Lyon	300, –
13.	BONASSI (72) Sporting Club Neuilly	300, –
14.	DESCHAINTRES D. (67,8) Sporting Club Neuilly	297,500
15.	LEGRAND (68,5) Stade Porte Normande Vernon	295, –
16.	GOUYETTE (72,9) U.S. Métro Transports	292,500
17.	DI CHIARO (74,3) Sporting Club Navis	292,500
18.	HAZET (74,4) Association Sportive Mantaise	290, –
19.	BORIE (74,9) Jeunesses Laïques Rép. Marmande	277,500

POIDS MI-LOURDS

1.	PICCI (76,4) A.S. Lilloise Inter Entreprises	337,500
2.	GOMEZ (75,7) Sporting Club Navis	322,500
3.	LETOURNEUR (75,5) Dreux Athlétic Club	322,500
4.	CANCIGH Serge (75,7) La Montluçonnaise	322,500
5.	NOEL (80,1) Vie au Grand Air Saint-Maur	322,500
6.	CATRIS (79) Entente Sportive St Martin d'Hères	320, –
7.	TOUR (80,8) Maison Jeunes Chambéry	320, –
8.	RIGAUD (75,1) Vie au Grand Air Saint-Maur	317,500
9.	MARTINEZ (78,6) Sporting Club Limouxin	317,500
10.	PUGNAT (75,2) Sporting Club Neuilly	315, –
11.	SAUDEMONT (77,4) Amiens Sporting Club	315, –
12.	MORIZOT (81,4) A.S. Préfecture de Police	310, –
13.	CHELLE (82) Toulouse Électrogaz Club	310, –
14.	LUTIN (78,9) A.S. Lilloise Inter-Entreprises	302,500
15.	GISCLON (77,6) Union Amicale Cognac	295, –

POIDS LOURDS LEGERS

1.	MICHON (89) Union Mâconnaise	345, –
2.	PERRAUD (88,1) Stade Croisicais	342,500
3.	DOREY (84) Athlétic Club Châlonnais	330, –
4.	LARREE (85,7) Évreux Athlétic Club	330, –
5.	DUVAL (83,8) La Beaucourtoise	327,500
6.	MEHLINGER (87,9) Union Guebwiller	327,500
7.	CHAPOUR (82,6) A.S.P.O. Midi	325, –
8.	FOURREAU (87,9) Courbevoie Sports	322,500
9.	BOSSA (84,8) Entente Sp. St Martin d'Hères	317,500
10.	DUFOUR (87) A.S. Préfecture de Police	315, –
11.	PERRIN (86) Maison Jeunes Chambéry	310, –
12.	DINDELEUX (83) A.S. Électricité Lille	307,500
13.	KESSLER (83,8) Haltérophile Club Grenoble	287,500

POIDS LOURDS

1.	ERNWEIN (104,5) A.S. Montferrandaise	367,500
2.	DUTHILLEUX (90,7) A.S. Électricité Lille	362,500
3.	PIERRON (93,2) Stade Clermontois	350, –
4.	CAPDEVILLE (90,7) Sporting Club Neuilly	347,500
5.	NARDIN (115) Courbevoie Sports	347,500
6.	LESIEUR (94,1) Club Culturiste Reims	342,500
7.	DEYRIS (97) Monrepos Olympique	337,500
8.	COLON (99,4) Vie au Grand Air Saint-Maur	337,500
9.	DRÉANO (91,5) Club Nautique et Athl. Rouen	322,500
10.	PAUL (104) Association Sp. Mantaise	322,500

Congrès International des Entraîneurs et Arbitres

organisé par la Fédération Française Haltérophile et Culturiste

– Du 3 au 8 Février 1964 – Programme horaire –

Lundi 3 Février

9 h. 30 - Bienvenue à tous les Délégués par M. Jean Dame, Président de la Fédération Française Haltérophile et Culturiste et M. C.H. Johnson, Président de la Fédération Internationale Haltérophile et Culturiste.

9 h. 40 - Présentation des Délégués par M. Oscar State, Secrétaire Général de la Fédération Internationale Haltérophile et Culturiste.

10 h. - « Le Système des Entraîneurs Français », par M. Georges Lambert, Entraîneur National.

11 h. - Pose.

11 h. 30 - « Le Système des Entraîneurs Britanniques », par M. W.W. R. Holland, Secrétaire de la Commission Britannique des Entraîneurs.

13 h. - Déjeuner.

14 h. - 30 - Visite des installations sportives de l'I.N.S.

16 h. - Réunion du Bureau de la Fédération Internationale.

Mardi 4 Février

9 h. 30 - Visite du Gymnase Géant de l'I.N.S.

11 h. - Pose.

11 h. 30 - « L'épaulé et jeté », par M. W. Baszanowski (Pologne), ex-Champion du Monde.

12 h. 30 - Déjeuner.

13 h. 30 - Visite du Château de Versailles.

Mercredi 5 Février

9 h. 30 - « Le Mécanisme du Tirage », par M. Georges Lambert, Moniteur National.

11 h. - Pose.

11 h. 30 - « Derrière le plateau de compétition », par M. Bob Hoffman (États-Unis).

13 h. - Déjeuner.

14 h. 30 - Visite de Paris.

17 h. - Réception à l'Hôtel de Ville de Paris.

Jeudi 6 Février

9 h. 30 - « La Concentration » par M. Guenov (Bulgarie).

11 h. - Pose.

11 h. 30 - Position fondamentale des trois mouvements par M. A. Murray, Entraîneur National Britannique.

13 h. - Déjeuner.

14 h. 30 - Mouvement-dessins des champions par M. D.P. Webster, Entraîneur National Écossais.

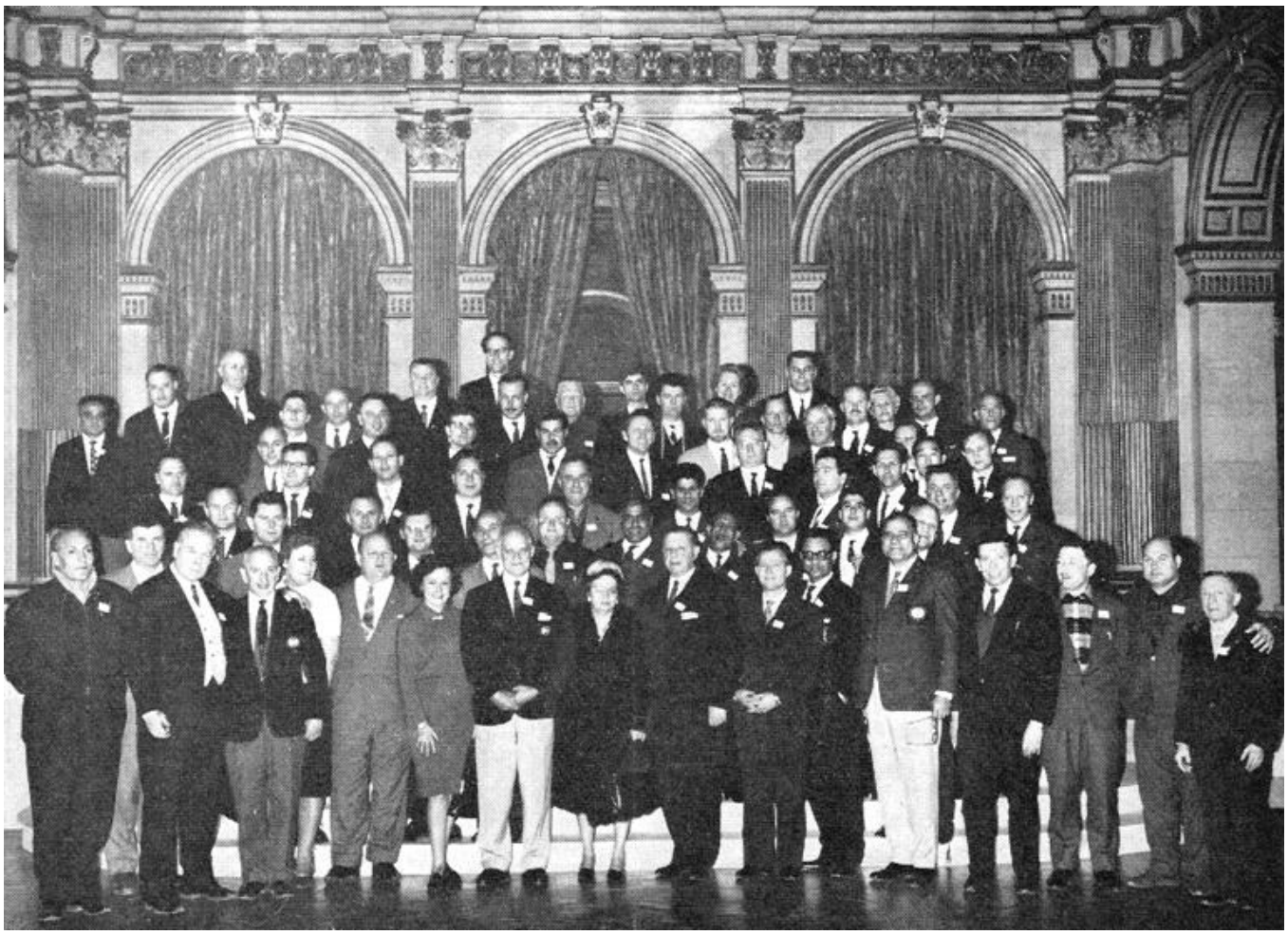

Les Congressistes, au cours de la réception à l'Hôtel de Ville de Paris

20 h. 30 - Soirée au Casino de Paris.

Vendredi 7 Février

9 h. 30 - « Aspects médicaux de l'Haltérophilie » par M. le Docteur Dubois, Médecin de la F.F.H.C.

11 h. - Pose.

11 h. 30 - L'examen de la F.I.H.C., par M. O. State, Secrétaire général de la F.I.H.C.

13 h. - Déjeuner.

14 h. 30 - Film des Championnats du Monde 1963, par M. Oscar State, Secrétaire Général de la F.I.H.C.

15 h. 30 - Problèmes de l'arbitrage, par M. C.H. Johnson (États-Unis), Président de la F.I. H.C.

Samedi 8 Février

9 h. 30 - Explications de l'épreuve de l'arbitrage, par M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C.

10 h. - Tournoi Haltérophile contrôlé par M. Jean Dame.

13 h. - Déjeuner.

14 h. 30 - Résumé de l'arbitrage, par M. Jean Dame.

15 h. 30 - Présentation des diplômes aux Délégués, par M. C.H. Johnson, Président de la F.I.H.C.

16 h. - Discussion finale.

Réflexions sur un Congrès

J'ai assisté au 2e Congrès international des Entraîneurs qui vient de se tenir à Paris, à l'Institut National des Sports, du 3 au 8 Février et, bien que je n'aie pu être présent à toutes les conférences, je voudrais vous faire part de mes impressions. Je laisserai de côté l'organisation matérielle, puisque parfaite, assurée surtout par notre Président, pour ne parler que des sujets abordés et des conclusions à en tirer.

Ce Congrès des Entraîneurs a été aussi un Congrès des Arbitres et il me semble que la part faite aux discussions sur l'arbitrage a été trop importante par rapport à celle laissée aux exposés purement techniques sur le tirage et l'entraînement. Je sais bien que l'arbitrage a son importance, qu'il joue même parfois un rôle décisif et que certains classements peuvent être plus ou moins bousculés en fonction de l'application plus ou moins stricte des règlements.

Nous avons pu voir à ce Congrès le film des derniers Championnats du Monde disputés à Stockholm et constater certaines décisions scandaleuses, mises en évidence par la photographie. Je ne parle pas seulement des temps de genoux et des cambrures exagérées, mais je voudrais citer un développé donné bon dans lequel la barre a marqué un temps d'arrêt, puis est redescendue pour repartir ensuite et un jeté record terminé nettement en deux temps. Chacun a donné son opinion avec flamme et, après de nombreuses discussions, il a été conclu qu'il fallait réagir contre le développé actuel, conclusion à laquelle nous sommes malheureusement habitués. Cette fois-ci, cependant, la sincérité des congressistes paraissait évidente et certains, dont M. Bob Hoffman, se fit le premier interprète, proposèrent même la suppression de ce mouvement. Voici un nouveau sujet qui n'a pas fini de faire couler beaucoup d'encre.

Faut-il ou ne faut-il pas supprimer le développé ? La discussion est ouverte, que ceux qui ont des arguments valables veuillent bien les exprimer, afin que chacun puisse se faire une opinion et qu'une décision définitive soit prise.

Puisque je suis sur la question de l'arbitrage, abordons tout de suite le deuxième gros problème traité. Faut-il ou ne faut-il pas tolérer le contact de la barre avec les cuisses au cours de l'épaulé ou de l'arraché ? La discussion fut acharnée entre les tenants de l'ancien régime, partisans de l'application stricte du règlement et les partisans des méthodes nouvelles basées sur des principes de mécanique mis en évidence par notre Moniteur National Lambert. Finalement, la décision fut prise de proposer, à Tokyo, une modification du règlement permettant un contact sans temps d'arrêt. Mais, pour le moment, et par conséquent pour les Jeux, le règlement actuel reste en vigueur et les arbitres doivent sanctionner le contact de la barre avec les cuisses. On verra combien oseront appliquer ce règlement et ce qu'il adviendra de ceux qui se refuseront à sanctionner une telle faute. Il y a encore de beaux jours pour le Jury d'Appel.

Venons-en maintenant aux exposés sur les entraîneurs et leur recrutement dans les différents pays, sur les méthodes d'entraînement, la physiologie, la médecine et même la psychologie dans l'haltérophilie. Il m'a semblé que certaines discussions n'avaient pas la profondeur qu'elles auraient pu avoir et que de nombreux congressistes étaient venus pour apprendre ce qui se faisait ailleurs sans vouloir dire ce qui se faisait chez eux. Dès qu'on abordait certains sujets, on avait l'impression qu'il s'agissait de secrets d'État. Je pense, en particulier, au débat sur le recrutement des entraîneurs et sur leurs fonctions. Si on s'en tient aux différents exposés, seules la France, la Pologne et l'Angleterre auraient un système cohérent. Il est vrai que les Russes et les Hongrois n'étaient pas là. Mais alors comment font les autres pour obtenir des résultats ? On se le demande.

Je n'ai pu assister à l'exposé de Baszanowski sur l'épaulé et jeté et regrette fort l'absence de Véres qui devait nous exposer sa méthode d'entraînement et celle du Russe Bogdasarov qui devait nous parler de l'entraînement de Vlassov.

J'espère que notre moniteur national et nos conseillers techniques régionaux pourront vous développer ce qu'ils ont appris à la salle d'entraînement, mais je sais déjà qu'ils ont regretté que les démonstrations ne soient pas plus nombreuses.

Personnellement, j'ai retenu de ce Congrès la confirmation de ma conception actuelle de l'entraînement. Nous ne tirons pas assez lourd. Nous apportons trop de soin au fignolage du style, à la qualité, et nous n'insistons pas suffisamment sur la quantité de travail.

Le style est indispensable, c'est vrai, mais nous recherchons trop la perfection, en oubliant qu'elle n'est pas de ce monde. Le style n'a pas, pour un haltérophile, autant d'importance que pour un lanceur, par exemple. Le lanceur de poids lance toujours le même engin, de 7 k. 257, dans le même cercle. Il doit donc rechercher la perfection du geste, car il pourra le répéter dans toutes les occasions. L'Haltérophile, au contraire, tire sur une charge variable, et son style ne peut pas être constant. Il est facile de développer correctement une charge légère, il est moins facile de le faire avec une charge maximum. Un athlète qui tire à la perfection sa première barre peut fort bien échouer sur les deux suivantes. Par contre, un autre athlète qui a réussi sa première charge dans un style « douteux » réussira les deux suivantes, dans le même style. Alors ?

Nous avons trop tendance, justement, pour rechercher la perfection, à faire des séries légères. Mais le muscle se développe en fonction de la charge et pas seulement en fonction du travail fourni. Un triplé à 80 k n'aura pas le même effet qu'un seul essai à 100 k par exemple. Il faut faire des séries, mais des séries lourdes et ne pas craindre de tirer souvent des charges voisines de ses records et même des charges supérieures. Baszanowski n'a pas peur de travailler le jeté avec 170, 175 et même 180 k, soit beaucoup plus que le record du monde. Cela n'est pas nouveau d'ailleurs et je me souviens que M. Buisson me conseillait déjà de m'entraîner sur des charges supérieures à mes records avant la dernière guerre.

Il faut donc tirer lourd à l'entraînement, mais il faut aussi tirer souvent en compétition. On a trop tendance à ménager « les nerfs » de l'athlète, à lui faire croire qu'il s'épuise, qu'il « vide ses accus » au cours d'une épreuve. C'est parfois vrai, justement par manque d'habitude, mais une compétition ne doit pas être plus épuisante, pour un athlète parfaitement entraîné qu'une bonne séance d'entraînement suivant les conceptions que je viens d'exposer.

Cela ne réussira peut-être pas à tout le monde. C'est le rôle de l'entraîneur, justement, de doser la quantité de travail pour chaque athlète, mais je pense que le but final de l'entraînement doit être avant tout l'augmentation de la force musculaire et non l'amélioration du style.

J. DUCHESNE

FINALES DU CRITÉRIUM

NATIONAL HALTÉROPHILE 1964

Samedi 25 Avril 1964, à 14 h. 30

Finale des Juniors

Dimanche 26 Avril 1964, à 14 h.30:

Finale des Seniors

Au Gymnase de la Bidassoa

25, rue de la Bidassoa, Paris20

(Métro : Martin-Nadaud)

Haltérophile Moderne n° 198 (03-1964)

EXPOSE DE M. Georges LAMBERT AU CONGRES INTERNATIONAL DES ENTRAINEURS du 3 au 8 Février 1964, à l'institut National des Sports à Paris

LE MÉCANISME DU TIRAGE

Ou le redressement du corps avec une barre au bout des bras tendus pendant un effort d'Épaulé ou d'Arraché

Le sujet de cet article a déjà été traité dans le Bulletin Fédéral du mois de Mars 1959. Cet article a été revu, corrigé et complété afin d'être exposé par M. Lambert, au Congrès International des Entraîneurs et Arbitres le 5 Février 1964.

L'étude d'un geste, quel qu'il soit, s'appuie sur des connaissances anatomiques et physiques, aussi, avant de commencer l'étude du mécanisme du tirage, me permettrai-je de rappeler quelques notions sur les bras de leviers.

Le corps humain, avec ses os longs et ses articulations peut être comparé à un ensemble de leviers. Chaque levier possède un point d'appui au niveau de l'articulation, un point d'application de la puissance à l'emplacement où s'insèrent les muscles et, enfin, un point d'application de la résistance qui peut être déterminé en abaissant verticalement sur ce levier le centre de gravité des charges agissant sur l'articulation. Suivant la position du point d'appui par rapport aux deux points d'application des forces - résistance et puissance - les leviers sont classés du 1er genre, 2e genre ou 3e genre.

Pour qu'un levier soit équilibré, il faut que le rapport des forces soit inversement proportionnel au rapport des bras de leviers les séparant du point d'appui.

Ainsi, avec le schéma ci-joint : $\frac{FM}{FR} = \frac{AC}{AB}$

- A. étant le point d'appui, B. et C. les points d'application des forces. Autrement dit, il suffit de connaître trois termes de cette égalité pour déduire la quatrième.

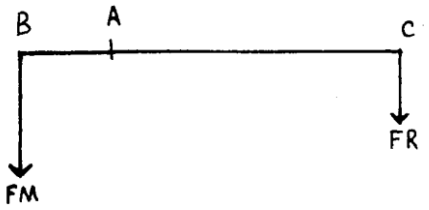

Mais, contrairement aux leviers simples que nous pouvons observer quotidiennement, les leviers humains présentent une plus grande complexité :

- ✓ En effet, au cours d'un mouvement, la direction du muscle par rapport au levier osseux varie constamment. La force agissante ne serait donc proportionnelle à la force musculaire que lorsque le muscle et le levier forment un angle droit. Dans tous les autres cas, la force agissante serait plus petite.

Mais, tous les entraîneurs d'Haltérophilie ont pu constater que, bien au contraire, l'athlète rencontre des difficultés dans une région voisine de cet angle droit. C'est le fameux « point critique » du développé que l'évolution de la technique a pratiquement fait disparaître par le temps d'élan et le passage rapide du corps en position cambrée. Ce « point critique » nous le rencontrons également dans l'exercice de flexion-extension des genoux avec barre sur la nuque - les squats - et presque tous les exercices culturistes.

L'observation de ce phénomène serait donc en contradiction avec les données mécaniques si nous ne savions qu'au cours d'un mouvement donné, les radios d'une articulation nous permettent d'observer non seulement un glissement des surfaces articulaires, mais également un roulement. Le point d'appui du levier osseux change donc sensiblement de position et cette modification se répercute sur le rapport entre les bras de levier.

Si nous reprenons la formule : $\frac{FM}{FR} = \frac{AC}{AB}$

… nous pouvons, en multipliant les termes opposés, obtenir les moments de rotation. FM x AB = FR x AC.

Les deux premiers termes de cette égalité présentent pour nous peu d'intérêt car, en dehors de l'entraînement qui doit amener un meilleur rendement musculaire, donc de FM, nous ne pouvons les mesurer et déterminer leur produit au cours d'un mouvement. Par contre, le produit FR x AC présente un gros intérêt car, quelle que soit sa grandeur, la diminution de l'un de ses termes entraîne l'augmentation de l'autre. Les deux termes sont inversement proportionnels.

En termes plus simples, pour déplacer la charge la plus lourde, nous devons diminuer le plus possible la longueur du bras de levier, c'est-à-dire la distance qui sépare l'articulation du plan vertical où situe le centre de gravité des charges déplacées.

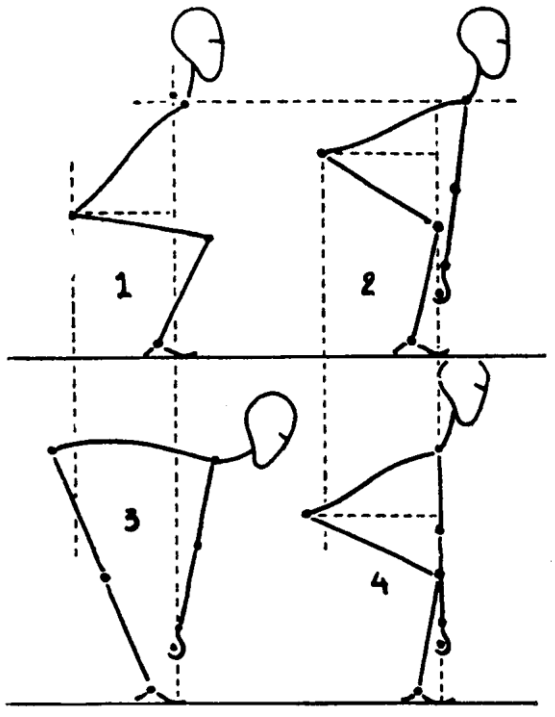

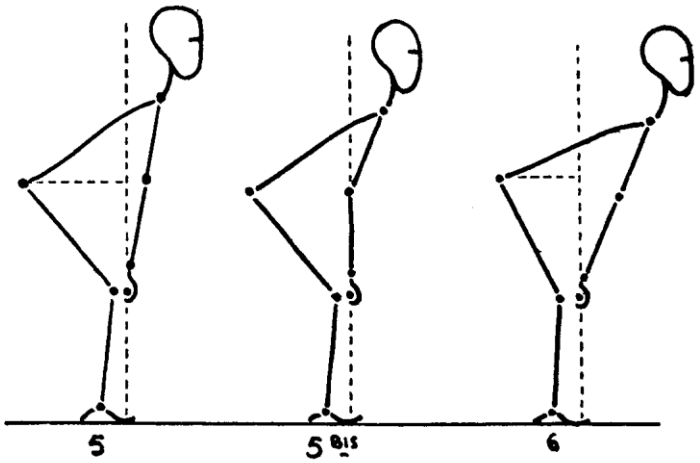

Ces quelques considérations d'ordre anatomique et mécanique nous amènent donc à une conclusion que tout entraîneur connaît déjà parfaitement, à savoir que la barre doit toujours évoluer le plus près possible du corps.

Avant de passer à l'application de ce principe fondamental, nous devons cependant revenir sur la position de la colonne vertébrale au cours de l'effort.

La colonne vertébrale, ensemble osseux constitué par un empilement de vertèbres et de disques intervertébraux, peut conserver sensiblement, au cours d'un mouvement, ses courbures naturelles ou bien, au contraire, les modifier considérablement.

Afin de diminuer la distance qui sépare l'articulation coxo-fémorale (cuisse avec le tronc) et l'articulation de l'épaule, un haltérophile pourrait présenter un dos très arrondi. Le levier serait ainsi beaucoup plus court et permettrait une ouverture plus importante des articulations sollicitées. L'effort serait donc facilité par cette position c'est pourquoi la plupart des débutants prennent instinctivement cette position et certains peuvent ainsi déplacer des charges relativement très lourdes. Cette position présente en fait deux graves inconvénients.

Le premier : c'est le danger de prendre une telle position en effet, la région antérieure des disques intervertébraux est fortement comprimée tandis que les ligaments et les muscles de la région postérieure sont fortement étirés, d'où le risque de ruptures ligamentaires et musculaires ou le risque d'évasement ou de glissement des disques intervertébraux.

Le deuxième inconvénient est l'inefficacité de cette position dans un mouvement haltérophile car si le mouvement est ainsi plus rapide dans la première partie du geste, il est au contraire freiné dans le final d'extension, les muscles des gouttières vertébrales étant insuffisants pour redonner les courbures normales à la colonne vertébrale.

Nous poserons donc comme principe fondamental dès la position de départ et pendant tout le geste, l'athlète doit essayer de conserver les courbures normales de sa colonne vertébrale. Ces courbures peuvent très bien s'étirer jusqu'à atteindre la ligne rectiligne, mais jamais la courbure vertébrale lombaire ne devra s'inverser.

Connaissant ces deux principes fondamentaux, nous pouvons étudier la position de départ dans ses grandes lignes.

Les quatre premiers schémas représentent plusieurs positions de départ possibles. Les pieds sont systématiquement engagés sous la barre car le déplacement s'effectuant vers le haut, les pieds doivent être dans l'axe de poussée. Nous avons tracé sur chaque schéma une ligne pointillée verticale passant par la charge. Par rapport à cette ligne pointillée, nous remarquerons que, dans les quatre cas, l'articulation du bassin avec les cuisses (coxo-fémorale) est la plus éloignée de toutes les articulations. Les muscles extenseurs de cette articulation sont donc les plus sollicités, aussi, afin de soulager leur effort devons-nous chercher à diminuer la longueur du bras de levier que nous avons ici représenté par une ligne horizontalement pointillée. Plus cette ligne pointillée sera courte, plus l'effort des muscles extenseurs de cette articulation sera favorisé.

Les positions 3 et 4 sont déjà à éliminer, le bras de levier étant beaucoup trop long. Nous remarquerons sur la fig. 1 que le fait d'engager les genoux en avant de la barre permet une diminution considérable du bras de levier. De même sur la fig. 2, l'avancée des épaules en avant du plan vertical raccourcit également ce bras de levier. Pour obtenir une position de départ efficace, l'athlète doit donc tenir compte de ces deux observations tout en gardant une position équilibrée c'est-à-dire en conservant le centre de gravité de son corps au-dessus de la partie moyenne des pieds.

Ici, nous devons ouvrir une parenthèse pour préciser que deux athlètes de morphologie opposée peuvent prendre chacun une position très différente mais tout aussi efficace. Ainsi, un athlète bréviligne dont les membres sont courts par rapport à la longueur du tronc sera relativement très fléchi, l'angle de ses genoux étant inférieur à un angle droit. Par contre, un athlète longiligne - de type opposé - paraîtra beaucoup moins écrasé dans la position de départ, ses genoux formant un angle supérieur à l'angle droit.

Le rôle de l'entraîneur est de trouver une position adaptée à la morphologie de chaque athlète. Pour y parvenir, il suffira généralement qu'il veille à ce que l'athlète engage modérément ses épaules en avant du plan de la barre au moment où il commence son effort.

Étudions maintenant les positions passagères que doit prendre l'athlète au cours de l'effort de lever.

Pendant la première partie du lever, la barre monte dans un plan vertical en frôlant les tibias. Ceux-ci se redressent pour laisser le libre passage à la barre et les épaules restent nettement engagées en avant du plan vertical de la barre. Cette double action doit permettre une nette diminution du bras de levier toujours représenté par une ligne pointillée horizontale. Ce raccourcissement du bras de levier doit déjà amener une accélération du mouvement, cette accélération étant plus ou moins accentuée suivant le degré de raccourcissement du bras de levier, Ainsi, la vitesse de la barre est-elle plus rapide dans une position semblable à la fig. 6 que dans les positions 5 et 5 bis.

Parmi les tireurs présentant une technique efficace, c'est-à-dire qui trouvent une accélération maximum dans la suite du mouvement grâce à un raccourcissement du bras de levier, nous pouvons observer plusieurs méthodes. Toutes présentent un point commun : la barre frôle les cuisses ou glisse littéralement sur elles. Ce frôlement ou ce glissement étant parfaitement logique sur le plan mécanique car il permet un raccourcissement maximum des bras de, levier.

Les différences que nous observons entre ces techniques résident surtout dans la position des centres de gravité du corps et de la barre par rapport au point d'appui sur le sol.

1. Certains athlètes terminent le mouvement d'extension complète du corps en position équilibrée c'est-à-dire que la résultante des centres de gravité du corps et de la barre surplombe directement les pieds. Dans ce cas, la barre décrit un léger arc de cercle vers l'avant.

2. D'autres athlètes tirent, au contraire, la barre dans un plan parfaitement vertical et le centre de gravité du corps se trouve donc en position finale (fig. 10) en arrière du point d'appui sur le sol. Le passage en fente ou en flexion s'effectue alors avec un léger déplacement du corps vers l'arrière.

3. Enfin, et nous avons surtout observé ce mouvement chez les athlètes japonais, le déséquilibre vers l'arrière peut être beaucoup plus accen-

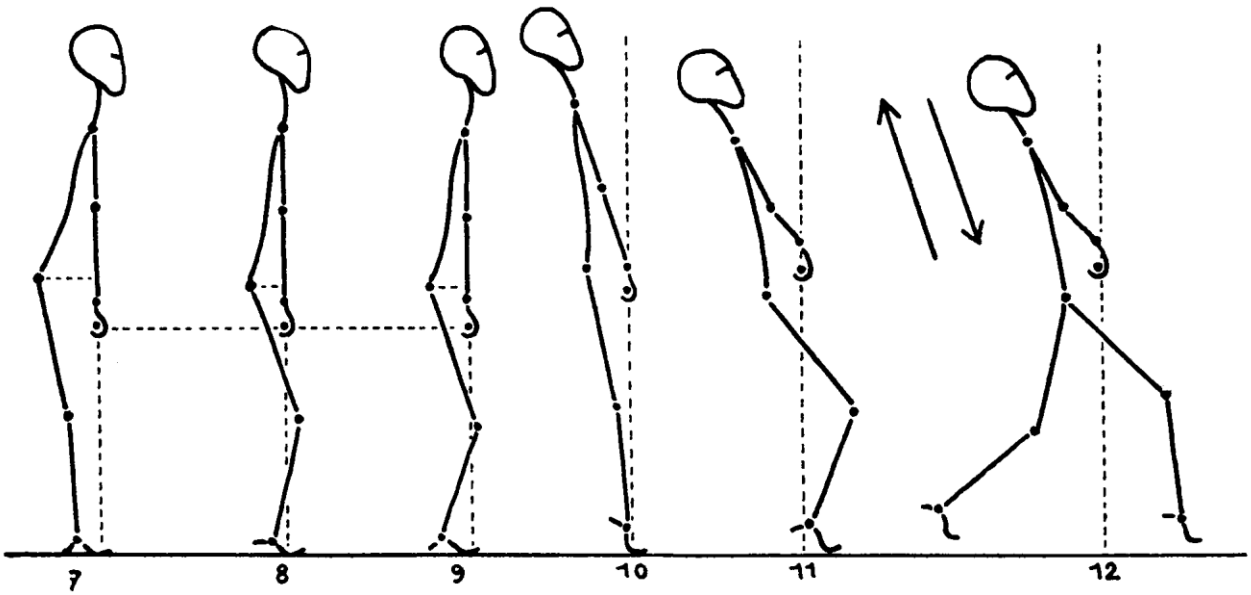

tué et commencé dès que la barre franchit le niveau des genoux. En position d'extension complète, le corps présente alors un assez net degré d'inclinaison vers l'arrière et pour récupérer l'équilibre, l'athlète doit effectuer un véritable saut vers l'arrière pendant le passage en position fléchie. La trajectoire de la barre se déplace donc nettement vers l'arrière dès que celle-ci a franchi le niveau des genoux.

Quelle que soit la technique, nous observons dans la dernière partie du mouvement, entre les positions barre à mi-cuisses (fig. 8 et 9) et extension complète du corps, une très forte accélération du mouvement le bras de levier dont nous avons longuement parlé est réduit au maximum et favorise l'extension du dos. De plus, dans la dernière partie du mouvement, les chevilles et le genou s'étendent simultanément et participent au changement de rythme du mouvement.

Cette dernière phase du mouvement va donc permettre de donner une vitesse maximum à la barre et nous faire considérer toutes les phases antérieures comme phases préparatoires. Ainsi l'athlète doit parfaitement contrôler son geste jusqu'à ce que la barre atteigne la mi-hauteur des cuisses et ne déployer son effort maximum que dans la phase suivante.

Cette affirmation est parfaitement contrôlée par de nombreux athlètes qui réussissent à obtenir des performances équivalentes à leur maximum en partant du tirage en suspension, c'est-à-dire en redescendant la barre à mi-hauteur des cuisses après avoir fait un soulevé de terre.

Nous verrons à la fin de cet exposé les quelques mouvements éducatifs que nous utilisons pour enseigner la technique du tirage que nous avons exposée en premier (position équilibrée en final d'extension du corps).

Comme nous l'avons fait à la fin de l'étude de la position de départ, nous allons ouvrir une parenthèse pour étudier l'influence de la morphologie de l'athlète sur la forme du geste. Les principes que nous avons énoncés sont également valables pour des athlètes du type morphologique opposé mais leur mode d'application est quelque peu différent. Ainsi, un athlète bréviligne - membres courts, buste long - aura les articulations beaucoup plus fléchies qu'un athlète de type opposé dans les positions passagères que prendra son corps au cours du mouvement. Lorsque la barre atteint le niveau du genou, cette articulation sera encore très fléchie chez cet athlète bréviligne alors qu'elle sera au contraire presque tendue chez l'athlète longiligne. L'avancée du genou en avant du plan de la barre sera donc très marquée chez l'athlète bréviligne et à peine visible chez l'athlète longiligne.

L'entraîneur ne doit donc pas chercher à obtenir systématiquement le même geste de la part de ses élèves mais il doit, au contraire, tenir compte de leur morphologie pour l'application des principes énoncés.

Action des bras. - Une question se pose quel est le moment précis où doit commencer la flexion des avant-bras sur les bras ?

- Nous éliminerons déjà une position de départ bras fléchis, car ceci entraînerait une flexion plus prononcée des autres segments, donc, un travail supplémentaire. Certains débutants adoptent à tort cette position et subissent un contretemps lorsque la barre décolle du sol, car les bras se tendent alors brusquement.

- Une flexion prématurée des bras est instinctive, mais est-elle rationnelle ? La fig. 5 bis nous montre cette position lorsque la barre franchit le niveau des genoux : les coudes surplombent la charge, l'effort des fléchisseurs de l'avant-bras sur le bras est donc quasi-nul, la contraction des dorsaux est à peu près aussi intense que celle de la position 5 (même bras de levier distance qui sépare l'épaule de l'axe vertical). Ces actions musculaires vont être modifiées avec le redressement du corps, et, lorsque les épaules vont surplomber la charge (fig. 8), les fléchisseurs des avant-bras fourniront l'effort principal pour conserver l'angle du bras avec l'avant-bras. Or, nous savons qu'à ce moment, la position des autres segments du corps permet une nette accélération de la charge, les muscles fléchisseurs doivent donc résister à une tension accrue pour que les bras ne s'étendent pas. Devant cette difficulté presque insurmontable, beaucoup d'haltérophiles n'achèvent pas le redressement du corps et se laissent tomber prématurément sous la barre. D'autres, au contraire, se redressent bien complètement, mais sans aucune accélération, de façon à soulager la tension des fléchisseurs (brachial antérieur, biceps, long supinateur). Ces deux procédés sont mauvais car ils ne permettent pas de transmettre à la charge une vitesse maximum les bras doivent rester tendus jusqu'à la position 10, ils sont donc de simples agents de transmission dont le rôle est de communiquer intégralement à la charge la vitesse d'extension des membres inférieurs et du tronc.

De 1 à 10, le centre de gravité du corps et celui de la charge se déplacent vers le haut. Si aucune action, autre que la pesanteur, ne s'opposait à cette vitesse ascendante, il y aurait un saut de faible amplitude, suivi d'une chute presque simultanée du corps et de la charge.

Ce saut serait très favorable au déplacement des pieds (passage en fente ou en flexion), mais nous devons limiter cette élévation du corps et agir de telle sorte qu'au moment où les pieds décollent du sol, la vitesse du corps soit annulée. Un simple haussement rapide des épaules produira cet effet il devra s'effectuer en même temps que la toute dernière phase de l'extension du corps sur la plante des pieds.

Les bras se fléchiront ensuite puissamment pendant la chute du corps leur action sera double : d'une part, ils affaibliront le ralentissement de la barre, lui permettant ainsi de monter plus haut, et, d'autre part, ils activeront le passage du corps en fente ou en flexion.

Remarque. - Soumis uniquement à l'action de la pesanteur, le corps mettrait environ 3/10^{e} de seconde pour passer de la position 10 à la position accroupie (le centre de gravité descend d'environ 45 cm). Il est vraisemblable de penser qu'une forte action des bras peut réduire ce temps de moitié, si un contact précoce des pieds sur le sol ne vient pas ralentir la chute du corps.

En 10 et pendant la première partie du passage du corps sous la barre (fig. 11 et 12), le tronc doit être oblique vers l'arrière, ce qui permet aux bras de tirer non seulement vers le haut mais également légèrement vers l'arrière : cette action provoque un faible déplacement du centre de gravité du corps vers l'avant et un recul de celui de la barre ce tirage oblique placera donc le corps sous la barre.

Nous voyons ici les répercussions que peuvent avoir les positions du corps pendant la deuxième phase de redressement, sur la position finale en fente ou en flexion à la suite d'un redressement incomplet, le tirage oblique des bras sera impossible à réaliser, la barre sera donc « devant » et, pour la récupérer, l'athlète devra soit sauter vers l'avant, soit poser le pied arrière avant l'autre (un pas en avant), soit encore pencher le tronc exagérément vers l'avant.

Ces procédés permettent parfois de « sauver une barre » mal tirée, mais avec une charge maximum, ils sont inefficaces car, d'une part la barre n'atteint pas sa vitesse maximum (redressement incomplet) et, d'autre part, le passage du corps est trop lent (tirage des bras trop faible, car plus puissant, il provoquerait une accentuation de l'obliquité du tronc vers l'avant).

(À suivre)

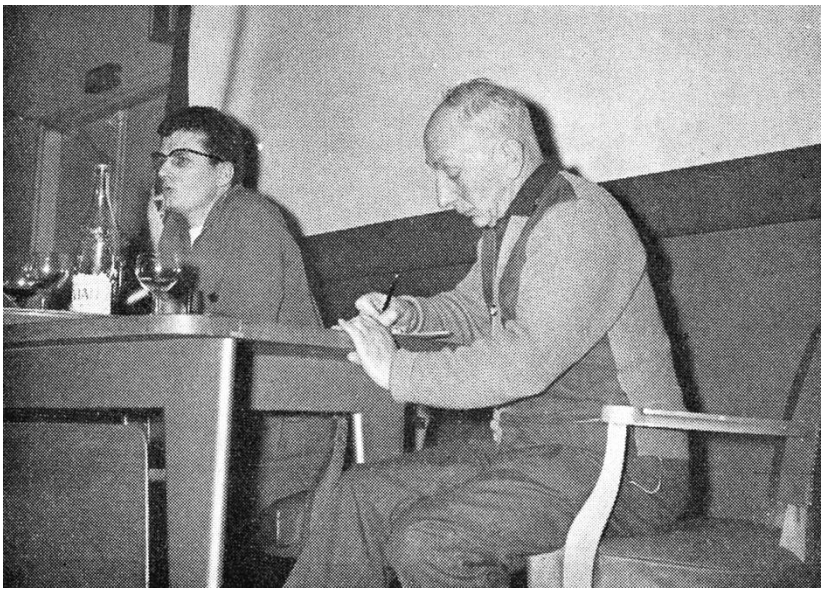

Le Moniteur National G. LAMBERT, au cours de sa conférence. A ses côtés, M. Oscar STATE, Secrétaire Général de la F.I.H.C.

Le Match France-Bulgarie

La date de ce premier match international 1964 a paru bien précoce à nos internationaux qui, en cette année olympique, vont avoir de nombreuses possibilités d'atteindre et - nous l'espérons - de dépasser les minima de qualification.

Après le magnifique match aller, disputé l'année dernière au Gymnase Japy et remporté par la Bulgarie avec le score de 4 à 3, nous pouvions prévoir, cette année à Sofia, un match particulièrement disputé. En fait, le forfait du Lourd Léger bulgare Tatchev, classé 7e au Championnat du Monde avec 450 k, devait nous permettre d'envisager ce match avec plus d'optimisme. Nos sept « habituels » titulaires de l'Équipe de France étaient déjà en bonne forme et nous pouvions espérer voir triompher les couleurs françaises.

Organisé dans une grande salle rectangulaire bordée de gradins, ce match devait enregistrer un record : celui de la durée.., les dirigeants et les athlètes bulgares semblaient s'être concertés pour freiner le rythme de la compétition. Commencée vers 16 h, celle-ci devait se terminer vers 22 heures ! L'éloignement de la salle d'échauffement et la fraîcheur furent autant d'autres facteurs qui entravèrent le déroulement normal de la compétition.

Après la traditionnelle présentation des équipes, les catégories Poids Coqs, Plumes et Légers se rencontrent simultanément.

Le Poids Coq Bulgare Nikolov manque deux essais par mouvement et Jean-Pierre Meurat n'a aucune difficulté pour le battre. Avec 300 k contre 275 k, Jean- Pierre Meurat égale une nouvelle fois son record de France et, si nous tenons compte des conditions matérielles et morales particulièrement défavorables, nous Pouvons considérer qu'il est déjà capable d'atteindre les 310 k.

Avec Petkov, Pierre Fulla rencontre un adversaire de valeur qu'il ne pourra pas inquiéter, comme l'année précédente. Petkov réalise 100 - 100 - 130, soit 330 k, tandis que Fulla perd toute chance de succès dès le développé en manquant deux essais sur trois. Fulla traverse actuellement une période de saturation, il pense trop aux performances et ne sait plus se détendre. Mais il reste, malgré cela, très proche de ses meilleures performances.

L'adversaire de Roger Gerber, le Poids Léger Yankov est un athlète particulièrement redoutable à l'épaulé-jeté. Les chances de succès de notre représentant sont, de ce fait, très diminuées. Bien que Gerber soit très supérieur à son adversaire au développé, il ne prend que 2 k 500 d'avance dans ce mouvement - 117 k 500 contre 115 k - son style était relativement « trop correct ». A l'arraché, il perd toutes ses chances en manquant deux fois 107 k 500, tandis que Yankov réussit cette charge à son troisième essai. A l'épaulé-jeté, Gerber jette 135 k à son troisième essai pour totaliser 355 k, tandis que Yankov assure cette charge à son premier essai. Le Bulgare tente ensuite vainement 150 k pour établir un nouveau record. Avec 357 k 500, Yankov donne donc une deuxième victoire à son équipe et les Français devront donc gagner trois des quatre matches suivants, s'ils veulent vaincre l'Équipe Bulgare.

Après un entracte non prévu dans le programme, les athlètes des quatre autres catégories doivent quelque peu jouer des coudes pour passer de la salle d'échauffement jusqu'au plateau de compétition, les curieux ayant envahi le passage. Malgré cela, l'ambiance est déjà meilleure, la température s'est échauffée et le plateau est isolé de la salle par un éclairage de ring.

Maier retrouve Konarev, le même adversaire que l'année dernière. Ce dernier est maintenant un véritable Poids Moyen de 75 k alors qu'aux derniers Championnats du Monde, il tirait encore dans la catégorie inférieure.

Les deux hommes demandent 120 k pour leur premier essai et, alors que Maier réussit facilement, le Bulgare doit s'y reprendre à trois fois. Maier pousse ensuite 125 k mais manque 127 k 500. Quoique sachant son adversaire très fort a l'arraché, Maier ne demande que 117 k 500, pour son premier essai. Bien lui en prend car il ne peut faire mieux que cette charge... Konarev démarre à 125 k, réussit un très bel arraché en flexion mais manque ensuite deux fois 130 k Maier est donc mené de 2 k 500, il est le plus fort à l'épaulé-jeté, mais il doit être extrêmement prudent dans sa progression.

RÉSULTATS DU MATCH FRANCE-BULGARIE SENIORS 1964

Sofia le 22 Février 1964

Noms des concurrents	Poids de corps	Nations	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
Poids Coqs						
1. MEURAT.....	55 k 800	FRANCE	92,500	92,500	115, –	300 k
2. NIKOLOV	56 k	BULGARIE	85, –	85, –	105, –	275 k
Poids Plumes						
1. PETKOV.....	59 k 900	BULGARIE	100, –	100, –	130, –	330 k
2. FULLA	60 k	FRANCE	97,500	92,500	120, –	310 k
Poids Légers						
1. YANKOV	65 k 400	BULGARIE	115, –	107,500	135, –	357 k 500
2. GERBER.....	67 k 500	FRANCE	117,500	102,500	135, –	355 k
Poids Moyens						
1. MAIER	74 k 800	FRANCE	125, –	117,500	155, –	397 k 500
2. KONAREV.....	75 k	BULGARIE	120, –	125, –	150, –	395 k
Poids Mi-Lourds						
1. PATERNI.....	81 k 300	FRANCE	140, –	127,500	160, –	427 k 500
2. PENCHEV.....	82 k500	BULGARIE	130, –	130, –	160, –	420 k
Poids Lourds Légers						
1. VINCENT.....	89 k 500	FRANCE	125, –	125, –	155, –	405 k
2. OUZONAROV	88 k 900	BULGARIE	137,500	110, –	152,500	400 k
Poids Lourds						
1. VESSELINOV.....	114 k 900	BULGARIE	160, –	125, –	185, –	470 k
2. FOULETIER.....	95 k 900	FRANCE	130, –	135, –	167,500	432 k 500

Athlète de détente, Konarev manque encore de puissance et ne peut se relever de la flexion avec son dernier essai à 155 k. Ayant jeté 150 k, il totalise 395 k, soit 2 k 500 de moins que Maier lequel n'a eu aucune difficulté pour jeter 155 k. Avec cette dernière victoire pour la France, Maier rétablit le score entre les deux équipes mais, malgré cela, reste très mécontent de son résultat... Un entraînement trop intense en est sans aucun doute la cause, et Maier pourra très aisément le rectifier.

Avec Marcel Paterni, l'Équipe de France est assurée de remporter une nouvelle victoire dans la catégorie Mi-Lourds. Son adversaire, le Bulgare Pentchev, est cependant en très gros progrès sur l'année précédente : il démarre à 130 k alors qu'il était resté à 120 k à Japy. Pentchev manque deux fois cette charge et ne doit son succès au 3e essai qu'à l'indulgence des arbitres. Paterni prend 10 k d'avance dans ce premier mouvement. A l'arraché, les deux hommes font presque jeu égal, Paterni restant avec 127 k 500 à 2 k 500 derrière le Bulgare.

En jetant 160 k, Pentchev réalise l'excellent total de 420 k, soit 25 k de plus que l'année dernière. Quant à Paterni, avec son premier essai à 160 k, il améliore le record de France du total avec 427 k 500, mais ne peut ensuite, par deux fois, épauler 167 k 500. Paterni est en très gros progrès depuis qu'il a opté pour la catégorie Mi-Lourds, mais le résultat obtenu à ce premier match international est relativement.., faible : l'addition de tous ses records doit, en effet, l'amener au-dessus des 450 k. En l'absence du Champion bulgare Lourd Léger Tatchev, notre représentant François Vincent n'a aucune difficulté à s'imposer devant le solide Ouzonarov. Son total de 405 k - contre 400 k - reste relativement faible mais assure cependant le succès de l'équipe de France.

Avec ses 95 k de poids de corps, répartis harmonieusement, Jean-Paul Fouletier paraît relativement frêle, à côté des 115 k du Bulgare Vesselinov. Ses chances de succès sont inexistantes, mais il tire cependant avec cran pour essayer d'améliorer ses records. Le sort n'est malheureusement pas avec lui et il doit se contenter d'un total moyen, pour lui, de 432 k 500. Quant à Vesselinov, il est follement applaudi par ses compatriotes à chacune de ses tentatives il développe 160 k au premier essai, mais manque deux fois 167 k 500. Ses arrachés ressemblent à un mouvement de volée et il manque deux fois 135 k après avoir assuré 125 k.

A l'épaulé-jeté, il réussit successivement 175 k et 185 k dans un style très particulier : la barre est amenée contre les cuisses puis propulsée vers le haut et vers l'avant après avoir nettement ralenti. Vesselinov rattrape ensuite la charge en sautant vers l'avant dans la position fléchie. Pour son troisième essai, il tente 190 k. Il épaule aisément cette charge mais ne peut la maintenir au jeté.

Prétendant aux 500 k, Vesselinov nous a montré ses grandes qualités. Il totalisa 470 k mais pouvait atteindre, avec un peu plus de réussite, les 490 k. Il semble cependant que Vesselinov soit relativement limité par son gabarit pour espérer atteindre les très hautes performances... Ne tirait-il pas, en effet, dans la catégorie des Lourds-Légers en 1958 ?

Malgré ce succès de l'Équipe de France acquis par quatre victoires à trois, aux dépens de l'Équipe Bulgare, nous devons honnêtement reconnaître que les résultats des athlètes français ont été généralement décevants.

Cette rencontre internationale est la première compétition d'une longue série d'épreuves qui doivent amener plusieurs de nos hommes aux Jeux Olympiques de Tokyo. Si le départ de cette importante saison est relativement moyen, nos champions n'en auront que plus de possibilités de s'améliorer au cours des mois prochains, afin d'arriver en forme optimum au mois d'octobre prochain.

Bonne chance donc à nos athlètes et... bon travail.

G. LAMBERT
Moniteur National

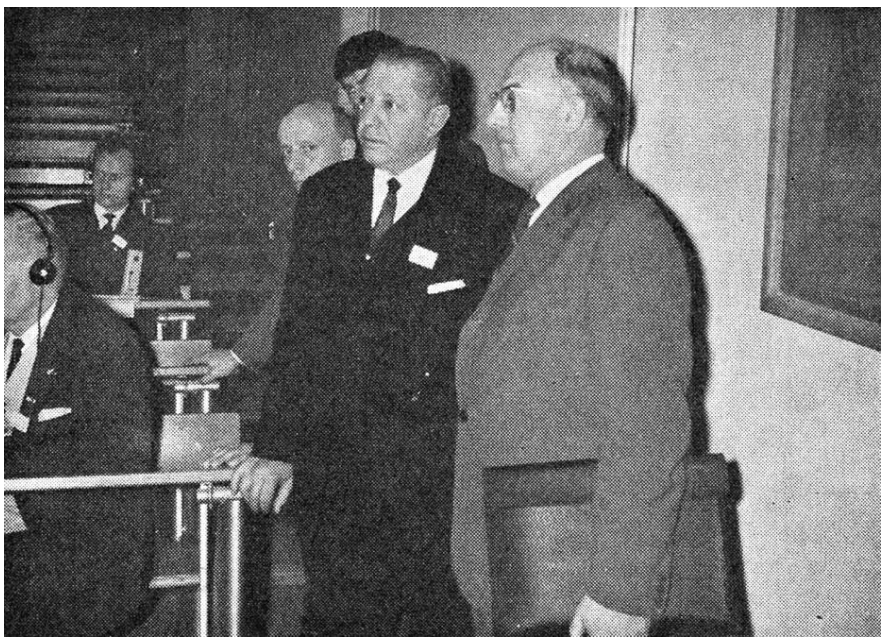

M. Paul MATHIOTE, Inspecteur de la Jeunesse et des Sports, Chef de Section à la Délégation Générale des Sports et à la Préparation Olympique, vient rendre visite aux Congressistes. Il est accueilli par M. Jean DAME, Président de la F.F.H.C. et Vice-président de la F.I.H.C.

Ce que vous devez savoir

NOUVELLES FRANÇAISES

L'Assemblée Générale de la F.F.H.C.

L'assemblée générale annuelle de la F.F.H.C., au cours de laquelle il sera procédé à l'élection du Président et du premier tiers sortant du Comité de Direction, aura lieu le Dimanche matin 10 Mai prochain, salle du 1er étage, 10, rue St-Marc, Paris.

***

Le Tournoi International de Paris

L'U.R.S.S. et la Pologne seront représentées par une équipe complète au Tournoi International de Paris, organisé dans le cadre des fêtes du cinquantenaire de la fondation de la F.F.H.C.

***

Demande de Match

Dans le cadre des accords sportifs germano- allemands, le Club Haltérophile de Kassel désire conclure des matches avec des Clubs français pendant l'été.

Valeur de l'équipe de Kassel : 2 000 k. environ.

Le match retour aura lieu à Kassel.

Prière aux Clubs que cette proposition intéresse d'en informer la F.F.H.C.

***

Les nominations d'Arbitres régionaux

Il est rappelé aux Comités régionaux qu'aucune nomination d'arbitres régionaux ne peut être considérée comme valable sans homologation par le Bureau Fédéral.

Un procès-verbal, signé par les arbitres, doit être adressé à la F.F.H.C., accompagné d'une photographie de l'intéressé pour établissement de sa carte d'Arbitre.

Le procès-verbal doit mentionner que le candidat est bien dans les conditions d'âge et de licence prévues au règlement.

***

Circulaire du Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports

OBJET : Échanges Franco-allemands

Demandes de subventions

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur d'attirer votre attention sur les possibilités de subventions qui sont offertes aux groupements sportifs de tous échelons (fédérations, ligues ou comités régionaux et départementaux, associations sportives locales) pour favoriser les projets d'échanges Franco-allemands.

Les rencontres sportives auxquelles l'Office Franco-allemand a l'intention d'apporter son aide, sont de deux sortes :

a) des matches allers et retours combinés avec des activités culturelles (spectacles, concerts, visites de musées, d'usines, etc. ...) d'une durée minimum de 3 jours, voyages non compris ;

b) des stages, soit d'éducateurs, soit d'athlètes, d'une durée minimum d'une semaine, soit 6 jours pleins, voyages non compris. Pour ces stages il sera tenu compte des effectifs qui devront atteindre au moins une dizaine d'éducateurs (5 Allemands et 5 Français) ou une vingtaine d'athlètes (10 Allemands et 10 Français). Pour les stages d'athlètes une préférence sera donnée à ceux qui auront pour but le perfectionnement d'éléments « cadets » et « juniors » de valeur nationale ou régionale.

Les demandes de subventions des groupements sportifs intéressés devront comprendre, outre le programme des manifestations, un certain nombre de renseignements et notamment un projet de budget suivant le modèle joint à la présente circulaire.

Ces demandes seront déposées au Service Départemental de la Jeunesse et des Sports si le demandeur est une association locale ou départementale, au Service Académique de la Jeunesse et des Sports si le demandeur est une ligue ou un comité régional, au Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports (Délégation Générale aux Sports et à la Préparation Olympique) si la demande émane de votre Fédération elle-même.

Le dossier présenté par une association locale ou départementale devra contenir l'avis de la ligue ou du comité régional dont elle dépend.

La transmission des demandes s'effectuera par la voie hiérarchique des services du Secrétariat d'État qui transmettra lui-même les dossiers correspondants, avec son avis, à l'Office Franco-allemand. Celui-ci a émis le vœu d'être en possession de ces dossiers environ deux mois à l'avance.

Par exceptions aux règles de cette procédure les manifestations prévues dans le cas de jumelages de villes, pourront faire l'objet de demandes directement transmises par les comités de jumelages à la Section Française de l'Office Franco-allemand, 41, Quai Branly, Paris VII^{e}.

Pour gagner du temps, les décisions de l'Office qui pourront aller jusqu'à la prise en charge des frais de transport et d'une partie des frais de séjour, seront notifiées aux intéressés sous le couvert des services qui auront reçu les demandes. Les subventions accordées seront versées directement par les soins de l'Office aux comptes des groupements bénéficiaires.

Je vous serais obligé de bien vouloir assurer la plus large diffusion de cette circulaire qui doit apporter une aide supplémentaire appréciable à vos associations si elles se préoccupent dès maintenant de prendre les contacts utiles avec leurs homologues Allemands.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération très distinguée.

Pour le Secrétaire d'État à la
Jeunesse et aux Sports,
Le Directeur du Cabinet :
Signé : O. PHILIP.

***

Note d'information sur la Licence-Assurance

La législation actuelle incite les Fédérations à généraliser le système de la licence-assurance, qui seul peut répondre aux exigences des arrêts des 5 Mai et 6 Juillet 1962 et donne la certitude aux dirigeants fédéraux et locaux que tous leurs ressortissants sont effectivement garantis. En effet l'attestation d'assurance exigée par certaines Fédérations pour la délivrance des licences, est globale et ne peut en aucune façon donner la certitude que X, Y ou Z pour lequel une licence est présentée à l'enregistrement est effectivement assuré suivant les dispositions légales, et ne puisse par défaut d'assurance se retourner contre ses dirigeants locaux et la Fédération pour intenter une action mettant leur responsabilité civile en cause.

Le système actuel de licence-assurance est le seul qui couvre en responsabilité civile les dirigeants à tous les échelons, d'une manière pleine et entière.

Lorsqu'une Fédération qui a adopté le système de licence-assurance établit un accord avec la M.N.S., cette dernière est obligée d'après les dispositions de l'article 7 de ses Statuts, de classer « Hors catégorie » les membres licenciés de cette Fédération, ceux-ci, qui bénéficient alors d'un tarif préférentiel où il n'est pas fait de distinction entre les assurés sociaux et les non assurés sociaux, sont alors uniquement couverts pour *les accidents consécutifs à la pratique de leurs sports.*

Cette spécification est d'ailleurs reprise au titre I : « Activités Garanties » de l'accord passé entre la Fédération et la M.N.S.

Quant à la garantie en Responsabilité Civile procurée par la M.N.S. aux pratiquants et dirigeants de la Fédération, elle ne peut jouer que dans le cadre du sport pour lequel la Fédération a reçu délégation de pouvoir, ainsi la licence-assurance d'une Fédération ne saurait couvrir des risques corporels ou responsabilité civile d'une compétition officielle d'une autre Fédération.

La généralisation du système de licence-assurance, malgré la modicité des cotisations demandées, déroute et quelquefois contrarie les dirigeants des clubs omnisports qui couvraient autrefois leurs adhérents pour plusieurs activités suivant la catégorie choisie. La M.N.S. ne refuse pas d'étudier les cas particuliers qui pourraient être soumis par les clubs déjà adhérents, ou qui désireraient adhérer notamment en ce qui concerne l'extension de la validité de la licence-assurance pour des activités autres que celles prévues par l'Accord Fédéral.

Prestations Complémentaires

En dehors des prestations principales versées à ses adhérents, en complément ou à défaut de celles versées par la Sécurité Sociale en ce qui concerne :

- Les frais médicaux, chirurgicaux, pharmaceutiques et d'hospitalisation - l'incapacité permanente - l'indemnité en cas de décès et le risque du trajet.

La M.N.S. peut assurer des prestations complémentaires, sous forme d'indemnités journalières, aux accidentés au cours d'activités sportives et de trajet, moyennant le versement de cotisations annuelles supplémentaires, pour les salariés pouvant justifier une perte de salaire (pour les fonctionnaires qui ont épuisé le congé administratif de 3 mois à plein traitement), d'après le tableau ci-dessous :

Prestations complémentaires : servies à partir du 5^{e} jour, sans dépasser 300 jours :

- Indemnité journalière de 6 Fr. pour une cotisation annuelle supplémentaire de : 4,50 Fr.
- Indemnité journalière de 8 Fr. pour une cotisation annuelle supplémentaire de : 6,00 Fr.
- Indemnité journalière de 10 Fr. pour une cotisation annuelle supplémentaire de : 7,50 Fr.
- Indemnité journalière de 12 Fr. pour une cotisation annuelle supplémentaire de : 9,00 Fr.

La M.N.S. adressera sur simple demande les bordereaux et les indications nécessaires pour l'inscription de ceux qui désirent cotiser à cet effet.

Responsabilité Civile des Transporteurs Bénévoles

La M.N.S. peut offrir aux Sociétés et aux Transporteurs Bénévoles une garantie en Responsabilité Civile, moyennant le paiement d'une cotisation spéciale et unique de 10 Fr. (se renseigner à la M.N.S.).

Déclaration et Règlement des Accidents

La déclaration doit être faite par un dirigeant de l'Association, responsable et accrédité, ou sous son visa, dans les cinq jours au siège de la M.N.S., 45, rue de Clichy, PARIS (IX^{e}), avec les renseignements suivants (à défaut de production de l'imprimé réglementaire M.N.S.) :

- Fédération .....
- Numéro de licence .....
- Nom (en capitales) et prénoms du blessé.....
- Adresse complète.....
- Employeur ou Établissement Scolaire ..
- Numéro de Sécurité Sociale de l'intéressé ou de ses parents .....
- Date et heure de l'accident .....
- Sport pratiqué .....lieu .....
- Causes de l'accident .....
- Association en présence ou titre de la Compétition.....
- Premier médecin consulté .....
- Témoins (noms, adresses et signatures)
- Nom et adresse du dirigeant responsable et signatures du blessé et du responsable .....

A cette déclaration doit être joint le certificat médical d'origine rédigé entièrement de la main du médecin (ceci conformément à la loi).

Les assurés sociaux ou enfants d'assurés sociaux ont intérêt à faire intervenir les assurances sociales ou autres organismes similaires et complémentaires. la M.N.S. complétant à 100 *% du tarif des Assurances Sociales, l'insuffisance de remboursement de ces dernières.*

L'accusé-réception de la M.N.S. contient tout ce qu'un blessé doit faire pour obtenir satisfaction par la suite.

Paiement et Remboursement des Notes de Frais

Il appartient au blessé de régler toutes notes quelles qu'elles soient, qui lui seront remboursées sur production, au tarif prévu par l'accord M.N.S. - Fédération.

Les assurés sociaux ou enfants d'assurés sociaux n'adressent que les copies des notes et ordonnances, mais doivent joindre les bordereaux de règlement des Assurances Sociales.

Ce n'est que lorsque la M.N.S. est en possession de tous les documents qu'elle procède au règlement.

Le versement des fonds est fait par mandat chèque postal au domicile du blessé. S'il y a lieu, les blessés doivent indiquer leur numéro de Compte Chèque Postal.

Prothèse

Les frais de prothèse dentaire ne sont remboursables au tarif maximum de la Sécurité Sociale que pour le remplacement des dents fracturées, ce qui exclut le remplacement d'appareil de prothèse initialement installé.

La M.N.S. n'intervient dans le cas de bris de lunettes ou autre prothèse que pour les soins des blessures que le bris de cette prothèse aurait causé.

(À suivre)

Championnat 1964 de l'Académie de Lille

Ces Championnats ont eu lieu le Jeudi 20 Février dans la salle de l'A.S.L.I.E., 118, rue Solferino, à Lille ; ils se sont déroulés dans une ambiance estudiantine, mais aussi il faut bien le dire, avec sérieux et application.

31 concurrents ont participé à ces Championnats suivis avec intérêt par M. Vandeputte, Vice-président du Comité des Flandres, M. Debuf, Secrétaire, M. Auber, Membre, M. Mascret, Professeur d'E.P.S. à l'Université, ainsi que quelques Professeurs et Maîtres.

Ci-joint les résultats obtenus qui dénotent une nette progression d'ensemble.

En effet, 7 records d'Académie furent battus et 14 Athlètes ont réussi 100 k et plus à 1'Epaulé et Jeté.

Catégorie Poids Coqs. - Ferre (Fac. Sciences Lille) 190 k.

Catégorie Poids Plumes. - Dussart (C.E.T. Wasquehal) 157 k 500.

Catégorie Poids Légers. - 1. Mallet (I.R.E.P.S. Lille) 290 k ; 2. Franquet (Fac. Sciences Lille) 240 k ; 3. Butaye (Collège Privé Boulogne) 240 k ; 4. Martel (Fac. Sciences Lille) 237 k 500 ; 5. Rouvrais (I.D.N. Lille) 235 k ; 6. Delton (Lycée Roubaix) 230 k ; 7. Démarque (Fac. Sciences Lille) 227 k 500 ; 8. Guillo (Lycée Roubaix) 190 k.

Catégorie Poids Moyens. - 1. Franquet R. (Fac. Sciences) 257 k 500 ; 2. Gagneux (Lyc. Tech. Maubeuge) 247 k 500 ; 3. Flament (Fac. Médec. Lille) 240 k ; 4. Daghert (Lyc. Tech. Boulogne) 237 k 500 ; 5. Martinet (Lycée Arras) 235 k ; 6. Roussel (Fac. Médec. Lille) 227 k 500 ; 7. Di Mattia (Fac. Sciences Lille) 220 k ; 8. Têtard (C.E.T. Boulogne) 217 k 500 ; 9. Ducroquet (Lycée Arras) 217 k 500 ; 10. Smolis (C.E.T. Wasquehal) 165 k.

Catégorie Poids Mi-Lourds. - 1. Hennuyer (Fac. Médec. Lille) 327 k 500 ; 2. Amet (Fac. Sciences Lille) 315 k ; 3. Dumont (Fac. Médecine Lille) 257 k 500.

Catégorie Poids Lourds-Légers. - 1. Arbon (C.P.E. Médecine Lille) 265 k ; 2. Claus (Fac. Sciences Lille) 265 k ; 3. Doco (Lycée Nord Lille) 255 k ; 4. Tilliez (Fac. Médec. Lille) 252 k 500 ; 5. Marchand (Lycée Roubaix) 215 k ; Jules (Lyc. Roubaix P 1), arrêt.

Catégorie Poids Lourds. - Fichelle (Fac. Médecine Lille) 297 k 500.

Records battus

Poids Légers. - Mallet (67,500) Développé : 92 k 500.

Poids Moyens. - Hennuyer (74,800) Arraché : 105 k ; Épaulé-jeté : 140 k.

Poids Lourds. - Fichelle (91,400) Développé : 87 k 500 ; Arraché : 92 k 500 et 95 k ; Épaulé-jeté : 120 k ; Total : 297 k 500.

***

Championnats 1964 de l'Académie de Caen disputés le 20 Février 1964

à la Salle Municipale des Sports de Lillebonne (Seine-Maritime)

Ces Championnats, organisés par le Lycée d'État de Lillebonne et la Section Haltérophile du Club Esso-Sports, ont connu un large succès. Près de 150 personnes assistèrent à cette manifestation sportive. De belles performances furent enregistrées de la part des athlètes représentant les divers établissements scolaires engagés, notamment : Muller en Légers ; Giard également en Légers ; Gourvitch en moyens et Schmidt en Mi-Lourds.

Quatre records d'académie de Caen et deux records de France d'Académie furent battus en « légers » par Muller Jean-Luc représentant le Lycée d'État de Lillebonne avec 95 k au développé (ancien record: 89 k 500 par lui- même) ; 97 k 500 à l'arraché (ancien record 85 k par lui- même) ; 120 k à l'épaulé-jeté (ancien record : 109 k. 500 par lui-même), et 312 k 500 au Total olympique (ancien record : 285 k par lui- même). Les deux records de France battus sont : 97 k 500 à l'arraché (ancien record : 95 k par Aspart, Lycée d'État Perpignan), et 312 k 500 au Total olympique (ancien record : 305 k par Drouin, Faculté Lettres de Paris).

En Mi-Lourds : quatre records de l'Académie de Caen furent également battus par Schmidt Georges, représentant le Lycée d'État de Caen avec 85 k au développé (ancien record : 80 k par Lasnier, L.T.N. Évreux) ; 87 k 500 à l'arraché (ancien record : 83 k par Breton, E.N.I. St-Lô) ; 112 k 500 à l'épaulé-jeté (ancien record : 105 k par Follin, Lycée Nat. d'Avranches) ; et 282 k 500 au Total olympique (ancien record : 260 k par Lasnier, Lycée N.T. d'Évreux).

Les épreuves furent arbitrées par M. .Michel, professeur d'Éducation Physique à Caen, et M. B. Renault, Président du Comité Régional de Normandie de la F.F.H.C. Le contrôle des épreuves était assuré par MM. Bruneau, Professeur d'Éducation Physique au Lycée de Lillebonne, Legrand, Trésorier, et Leguédé, Secrétaire Général du Comité de Normandie de la F.F.H.C.

Très belles luttes sur le plan sportif parmi les concurrents dont la tenue fut sans reproche.

Parmi les personnalités, nous avons noté la présence de M. Lange, adjoint au Maire de Lillebonne, M. Poulingue, Secrétaire Général de la Mairie, M. Eliot, Proviseur du Lycée de Lillebonne, M. l'Intendant et M. le Surveillant général du Lycée de Lillebonne, M. Virmontois, Secrétaire général du Club Esso-Sports, M. Saunier, Vice-président d'Esso-Sports, M. Dajon, de la Section Haltérophile d'Esso, MM. les Professeurs d'Éducation Physique des divers établissements scolaires engagés, ainsi que MM. Renault, Legrand et Leguédé, respectivement Président, Trésorier et Secrétaire général du Comité F.F.H.C. et membres de la Commission mixte régionale A.S.S.U. d'Haltérophilie. M. J.-C. Garillon, Secrétaire régional de l'A.S.S.U. (Académie de Caen) et M. Mercier, Délégué départemental de l'A.S.S.U. au Havre, empêchés, s'étaient fait excuser.

A l'issue de la manifestation, un vin d'honneur réunissait dirigeants et athlètes. M. Eliot, Proviseur du Lycée de Lillebonne, remercia et félicita tous les présents pour la parfaite réussite de ce championnat et remit aux vainqueurs de chaque catégorie les breloques offertes par l'A.S.S.U., ainsi que les diplômes du Comité de Normandie de la F.F.H.C. Cette manifestation excellente en propagande en faveur du sport haltérophile, se termina dans une franche atmosphère de sportive amitié.

Résultats Techniques

Catégorie Plumes. - 1. Roberge Francis (Lycée d'État Caen) 185 k.

Catégorie Légers. - 1. Muller Jean- Luc (Lycée d'État Lillebonne) 312 k 500 ; 2. Giard Christian (Lycée de St-Lô) 247 k 500 ; 3. Leu Alain (Lycée de St-Lô) 215 k ; 4. Crochet Daniel (Lycée de St-Lô) 210 k ; 5. Boitard J.-P. (Lycée d'État Caen) 202 k 500 ; 6. Lavigne (Lycée d'Évreux) 195 k ; 7. Halé (Lycée d'Évreux) 192 k 500 ; 8. Lefebvre Jacques (Lycée du Havre) 180 k ; 9. Anastassiadès Constantin (Lycée Déville-Lès-Rouen) 120 k, cet athlète ayant fait un zéro au développé.

Catégorie Moyens. - 1. Gourvitch Houdy (Lycée Mt St-Aignan) 287 k 500 ; 2. Heudiart Michel (Lycée d'État Caen) 225 k ; 3. Thery (Lycée Corneille Rouen) 222 k 500.

Catégorie Mi-Lourds. - 1. Schmidt Georges (Lycée d'État Caen) 282 k 500 ; 2. Grenier Michel (Lycée d'Évreux) 227 k 500.

♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦

Finales du Prix Interrégional

Organisées au Gymnase Japy, ces Championnats de France des Athlètes 3e série n'auront déplacé qu'un maigre public.

Le samedi après-midi, les Juniors s'affrontent dans six catégories, aucun Poids Lourd n'étant qualifié. Les performances permettent à la plupart des athlètes de passer dans la série supérieure, mais celles-ci restent généralement d'un niveau égal ou légèrement inférieur à celui des éliminatoires régionales. Seul, le jeune Arnoult, du Stade Croisicais, améliore notablement sa meilleure performance.

Chez les Seniors, le Lourd Lesieur, du Club Culturiste de Reims, se met en vedette en réussissant tous ses essais. Il totalise 342 k 500, soit 12 k

Au Tableau d'Honneur de la F.F.H.C.

Les personnes, Clubs ou Comités ci-dessous ont bien voulu grouper au moins 10 Abonnements payants pour notre Bulletin Fédéral « L'Haltérophile Moderne ». Nous les en remercions bien vivement et les inscrivons au Tableau d'Honneur de la F.F.H.C. pour l'année 1963.

Stade Municipal de Montrouge (M. Tournier)	100	Abonnements
Club Athlétique de Saint Priest (M. Coste)	40	—
Omnium Sportif Stéphanois (M. Madaule)	33	—
Nîmes Athlétic Club (M. Laville)	33	—
Association Sportive Mantaise (M. Vaurabourg)	25	—
Enfants du Devoir Oyonnax (M. Maréchal)	25	—
M. Maugey (Suisse)	25	—
Sporting Club de Neuilly (M. Deschaintres)	19	—
Club Athlétique de Rosendaël (M. Hue)	15	—
Haltérophile Club Villeneuvois (M. Cottineau)	14	—
M. Schneider (Suisse)	13	—
Sporting Club Navis (M. Marchioni)	12	—
Alsatia Sélestat (M. Ammelagel)	11	—
Club Athlétique Nantais (M. Hervochon)	11	—
Union Sportive Crestoise (M. Royannez)	11	—
L'Arpajonnaise (M. Cortiula)	11	—
Stade de la Porte Normande (M. Legrand)	11	—
Club Athlétique Union Guebwiller (M. Imbach)	10	—
Comité de Lorraine (M. Bovi)	10	—

500 de plus qu'aux éliminatoires. D'autres performances de bonne valeur sont réalisées par les athlètes des catégories lourdes. Notons les 325 k du lanceur Fourreau, les 322 k 500 de l'étudiant Kessler (Mi- Lourd) et les 312 k 500 du petit Poids Moyen Reminger.

En Poids Légers, victoire au poids de corps de Capitaine devant Delouvée, tandis que Lotin et Wittmann s'imposent aisément dans les catégories Poids Plumes et Coqs.

Au total 16 athlètes sont passés 2e série, mais un seul athlète a atteint le minimum de la première série. Il s'agit du Poids Plume Junior Augé.

G. LAMBERT
Moniteur National

ERRATUM

N'a pas été inscrit dans le Classement du Prix Interrégional 1963-64, catégorie Poids Mi-Lourds Seniors :

4. - MARSAUD (82 k 400) Club Sportif de Meaux 310 k.

Les concurrents suivants doivent donc être décalés d'une place.

Nos joies, nos peines

Naissances

Notre Moniteur National est l'heureux papa d'un petit garçon, né le 17 février et qui a reçu le prénom de Marc.

Toutes nos félicitations amicales et nos vœux de bonne santé pour la maman et le bébé, futur haltérophile, nous n'en doutons pas.

***

Olivier Singer, fils de l'excellent athlète et dirigeant Etienne Singer, de « L'Audomaroise » nous annonce la naissance de son petit frère Guillaume, né le 9 Février 1964 et baptisé le 16.

***

L'Haltérophile Club de Nice nous apprend la naissance de Denis, fils de Léo Santi, athlète et dirigeant du Club.

Nous adressons aux heureux Parents nos sincères compliments et nos vœux de prospérité pour les bébés.

Mariage

Nous apprenons le mariage de M. Pierre Micheletti avec Mlle Renée Ybanez, fille de l'ancien Secrétaire du Comité d'Oranie de la F.F.H.C.

La cérémonie a eu lieu à Oran, le 25 Janvier dernier.

Nos bien vives et sincères félicitations.

Nécrologie

Notre Champion de France et International Jean-Pierre Meurat a eu le chagrin de perdre son père, décédé à Soissons, le Samedi 15 Février, dans sa 60e année.

En renouvelant à Jean-Pierre Meurat, ainsi qu'à sa famille, l'expression de nos bien sincères condoléances, nous le remercions et le félicitons d'avoir tenu, malgré ce deuil cruel, à occuper sa place dans le match contre la Bulgarie qui a eu lieu le 22 Février à Sofia, faisant ainsi preuve d'un grand esprit sportif.

Vœux de rétablissement

M. Paul Hue, Président du Club Athlétique Rosendaël, Membre du Comité de Direction de la F.F.H.C. vient de subir une grave intervention chirurgicale qu'il a d'ailleurs bien supportée, « les haltérophiles étant, dit-il, de constitution robuste ».

Nous lui renouvelons ici nos vœux de prompt et complet rétablissement.

La Progression des Records du Monde Juniors depuis leur officialisation (1)

DÉVELOPPÉ A DEUX BRAS

			Kilos
Poids Coqs			
1962		DI RUSSO (France)	83
	24-3	HANSON (États-Unis)	94,500
	23-10	ICHINOSEKI (Japon)	95
1963	21-7	ICHINOSEKI (Japon)	100
Poids Plumes			
1962		FITZI (Roumanie)	105
	14-4	KNIPP (États-Unis)	116,500
Poids Légers			
1962		MATZKU (Autriche)	112,500
1963	18-5	FITZI (Roumanie)	118
	26-10	FITZI (Roumanie)	120
Poids Moyens			
1962		DELEBARRE (France)	113
	17-3	PULEO (États-Unis)	124.500
	28-4	PULEO (États-Unis)	127
	25-10	OHUCHI (Japon)	127,500
1963	30-3	PIETRUSZEK (Pologne)	130
	5-5	PIETRUSZEK (Pologne)	132,500
Poids Mi-Lourds			
1962		KANGASNIEMI (Finlande)	131
1963	20-4	SCHREINER (États-Unis)	132
Poids Lourds Légers			
1962		LEFEVRE (France)	125,500
	14-10	NUOTIO (Finlande)	131,500
1963	1-6	BEDNARSKI (États-Unis)	134
	16-6	BEDNARSKI (États-Unis)	137.500
	28-6	BEDNARSKI (États-Unis)	139
1964	26-1	NUOTIO (Finlande)	139,500
Poids Lourds			
1962		QUERCH (Autriche)	130
	7-4	GUBNER (États-Unis)	168
	8-9	GUBNER (États-Unis)	175,500

ARRACHE A DEUX BRAS

Poids Coqs			
1962		KASPAR (Autriche)	82,500
	4-6	ICHINOSEKI (Japon)	92,500
	18-8	KAWASAKI (Japon)	95
	25-10	ICHINOSEKI (Japon)	100
	16-11	ICHINOSEKI (Japon)	102,500
1963	24-3	ICHINOSEKI (Japon)	107,500
	29-10	ICHINOSEKI (Japon)	108
Poids Plumes			
1962		FITZI (Roumanie)	100
	21-4	FUKUDA (Japon)	102.500
1963	1-6	FODELEVICS (Hongrie)	104
Poids Légers			
1962		DELEBARRE (France)	108,500
	1-8	KHADIV (Iran)	109
1963	30-3	BOZYNSKI (Pologne)	110
	13-4	AVANESOV (U.R.S.S.)	112,500
	5-5	SZARVAS (Hongrie)	113
	1-6	SZARVAS (Hongrie)	114
	28-7	SZARVAS (Hongrie)	115
	22-12	BAGOCS (Hongrie)	115,500
Poids Moyens			
1962		ISOVITS (Autriche)	116
1963	26-2	ST JEAN (Canada)	121,500
	5-5	PIETRUSZEK (Pologne)	122,500
	5-5	OHUCHI (Japon)	130
Poids Mi-Lourds			
1962		KAILAJARVI (Finlande)	132,500
Poids Lourds Légers			
1962		HERBST (Autriche)	124,500
	29-9	NEMESSANY (Hongrie)	127,500
	29-9	NEMESSANY (Hongrie)	130
14-10		NUOTIO (Finlande)	131,500
	17-10	NEMESSANY (Hongrie)	133
25-11		NEMESSANY (Hongrie)	135
1963	27-5	NEMESSANY (Hongrie)	140
Poids Lourds			
1962		SUCHOMEL (Autriche)	116
	7-4	GUBNER (États-Unis)	138,500
	8-9	GUBNER (États-Unis)	146,500

(1) Nos lecteurs pourront mettre périodiquement à jour les tables de records Juniors et Seniors en consultant, dans nos colonnes, les « Nouvelles Internationales ».

LA F.F.H.C. EN DEUIL

Notre bon ami et dévoué camarade Paul Buisson n'assistera pas aux fêtes du cinquantenaire de la Fédération dont il était pourtant co-fondateur.

Il s'est éteint à la Maison de Retraite Corentin-Celton où il s'était retiré après la mort de sa femme, dont il ne s'était jamais consolé.

Né le 15 Juin 1885, à Paris, il commença, à 17 ans, la pratique des sports : lutte, natation, cyclisme pour finalement s'adonner définitivement au sport haltérophile. Il fut Champion de Paris de 1902 à 1905. Champion de France en 1905. La même année, il créa, au régiment, la 1re Section haltérophile de l'armée.

En collaboration avec M. Jules Rosset, il fonda, le 23 Mars 1914, la Fédération Française de Poids et Haltères.

Il était arbitre national et international 1re catégorie et officia notamment aux Jeux Olympiques de 1920, 1924, 1936, ainsi qu'au Championnat du Monde 1937.

Après avoir été Trésorier de la Fédération Française Haltérophile et Culturiste, il en était devenu Vice-président et présidait également la Commission des Arbitres.

Il était Chevalier de la Légion d'Honneur, Officier d'Académie, Officier du Mérite Sportif, et la médaille d'Or de la Fédération Internationale venait de lui être attribuée.

Ses obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité le 23 Mars, au Cimetière des Lilas.

Les haltérophiles - dirigeants et athlètes - garderont longtemps dans leur cœur le souvenir de cet homme juste, bon, désintéressé, modeste autant que compétent, qui consacra sa vie au sport haltérophile et à son développement.

Prochain Stage d'Espoirs d'Haltérophilie 1964

Dates	Lieux	Qualité des Stagiaires	Nombre de places
2 et 3 mai	Institut Nat. des Sports	Perfection. Cadres	15
8 au 13 juin	Institut Nat. des Sports	Espoirs	15

Les candidats aux Stages d'Espoirs peuvent être soit désignés directement par la F.F.H.C., soit proposés par leurs Clubs ou les Comités Régionaux dont ils dépendent, ou les entraîneurs régionaux et fédéraux.

Les stagiaires sont remboursés du montant de leur voyage en 2e classe et leur séjour au C.R.E.P.S. ou à l'Institut National des Sports est entièrement pris en charge par le Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports et la F.F.H.C.

Dans nos COMITÉS RÉGIONAUX

COMITE ANJOU-BRETAGNE

Match Union Sportive de Tours - Société de Gymnastique d'Angers

Les Haltérophiles de l'Union Sportive de Tours ont battu ceux de la Société de Gymnastique d'Angers par 1.537 k 500 à 1.472 k 500.

Un record a été battu par Cholet (Junior) de l'U.S. Tours, du Comité de l'Orléanais, avec un essai supplémentaire à l'épaulé et jeté à 112 k 500, en catégorie Poids Moyens.

U.S. Tours. - Moreau (Coq) 60 - 67,500 - 95 = 222 k 500 ; Méry (Plume) 75 - 72,500 - 95 = 242 k 500 ; Lenay (Plume) 70 - 70 - 85 = 225 k ; Jubault (Léger) 77,500 - 75 - 95 = 247 k 500 ; Chalet (Moyen Junior) 90 - 85 - 110 = 285 k ; Cot (Moyen) 95 - 95 - 125 = 315 k. Total : 1.537 k 500.

S.G. Angers. - Chéron (Coq) 72,500 - 70 - 85 = 227 k 500 ; Marion (Plume) 72,500 - 70 - 85 = 227 k. 500 ; Guénault (Léger Junior) 70 - 70 - 90 = 230 k ; Bourdet (Moyen) 80 - 65 - 90 = 235 k ; Ferru (Moyen Junior) 70 - 70 - 95 = 235 k ; Bridonneau (Moyen) 100 - 92,500 - 120 = 317 k 500. Total : 1.472 k 500.

Hors compétition : Boussion (Mi-Lourd) 110 - 97,5 - 130 = 337 k 500.

***

COMITE DU POITOU

Résultats du Championnat Régional des non classés

Disputé le 16 Février à Châtellerault.

JUNIORS

Poids Légers. - Pelluchon J.P. (U.A. Cognac) 210 k ; Chicheteau Alix (C.S.A. D.N.) 192 k 500.

Poids Moyens. - Brard Jacques (U.A. Cognac) 197 k 500.

SENIORS

Poids Plumes. - Lafage (C.S.A.D.N.) 187 k 500.

Poids Moyens. - Grenaud Serge (Royan O.C.) 260 k.

Entraînez-vous n'importe où !
Plus d'usure de plateaux !

NOUVEAU DISQUE DE DÉPART
DE 10 – 15 – 20 KGS
MODÈLE ENTIÈREMENT CAOUTCHOUTÉ

- inusable
- incassable
- silencieux

NOTICE SUR DEMANDE

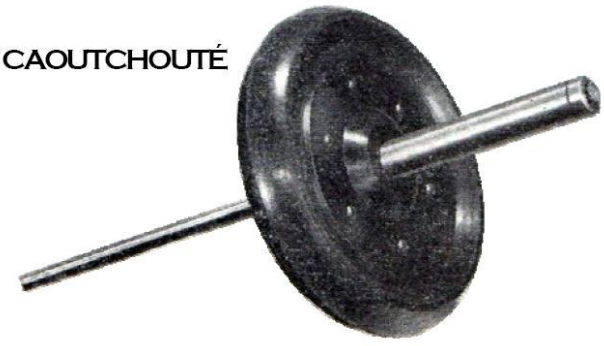

Modèle breveté et déposé

distribué par :

J. GUERIN – 11 rue de l'Aqueduc

Paris 10e Nord 55-34

© RLPZ (2019)

N° 199

L'HALTÉROPHILE MODERNE

Fondateur : Jean DAME

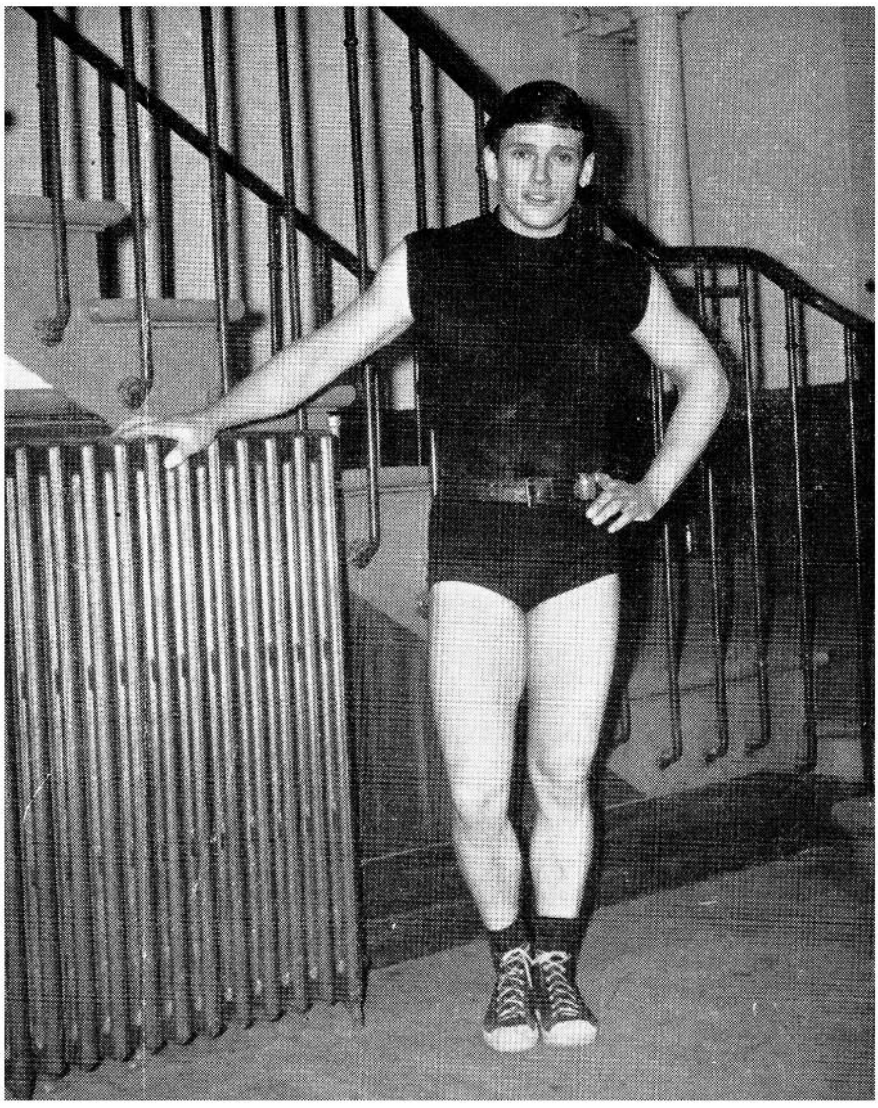

MENSUEL

19e ANNÉE

Avril

1964

Document original : Raymond Lopez

SOMMAIRE

●-●

Procès-verbal de la Réunion du Bureau du 19 Mars 1964 et de la Réunion de P.O. même date 3

Le Prix Fédéral 1964 par A. ROLET 5

et Résultats Techniques..... 5 et 6

Le Mécanisme du tirage par G. LAMBERT (suite) 7

La Vie et l'Entraînement des Champions par R. GERBER 8

Nos Joies, nos Peines 9

La Culture Physique Haltérophile par G. LAMBERT 10

Projet de diplôme d'Éducateur de Culture Physique 11

Ce que vous devez savoir 12

La progression des records du monde juniors (suite) 14

Dans nos Comités Régionaux..... 15

Prochains stages d'Haltérophilie..... 16

*

PROGRAMME - SOUVENIR

Un luxueux programme-souvenir va être édité à l'occasion des manifestations du cinquantenaire de la F.F.H.C. et sera vendu au cours du Championnat du Monde Culturiste et du Tournoi International Haltérophile.

Les personnes désireuses de passer des annonces publicitaires dans ce programme peuvent en demander les tarifs à la F.F.H.C.

L'HALTÉROPHILE MODERNE

18e ANNÉE. – N° 199

organe officiel mensuel

DIRECTION - RÉDACTION ADMINISTRATION

10, rue Saint-Marc, PARIS-2e

Téléphone CEN. 53-60

Abonnement

France	**8 F.**
Étranger	**12 F.**
Clubs affiliés	**20 F.**

Chèques Postaux Paris 1304-82.

CLUBS QUI ORGANISEZ

Pensez à bien équiper votre salle !

- Un appareil de marquage tiendra les athlètes et spectateurs au courant de l'effort en cours.
- Un appareil d'arbitrage éliminera tous différends.

APPAREILS POUR TOUS LES SPORTS

Productions MERLHES, 4, rue saint Bernard, Paris XIe

— Téléphone : 700-42-28 —

Sur notre page de couverture :

MANGEANT

(U.S.M. Chaville-Vélizy)
Vainqueur
du Prix Fédéral Haltérophile Seniors,
Poids Moyens.

Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1er choix
Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles
Maillots de Compétition Haltérophiles
Grand choix de Survêtements

ALLEN 42, Rue Etienne-Marcel. **PARIS** (2e)

Téléphone : LOU 14-19

Conditions Spéciales aux Sociétés

Fournisseur de l'équipe de France

CHAMPIONNAT DU MONDE CULTURISTE 1964

(M. UNIVERS)

LE DIMANCHE 31 MAI 1964, à 14 h. 45
au PALAIS DE CHAILLOT à PARIS (Métro Trocadéro)

Prix des Places : 3 à 12 Frs - Location au Palais de Chaillot
Les cartes permanentes de la F.F.H.C. ne donneront pas droit d'entrée à cette manifestation.

Imp. Hallépée, 169, rue Lecourbe, Paris.

Partie Officielle

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION du BUREAU du 19 Mars 1964

Présents : MM. H. Clutier, R. Duverger, V. Leveler, A. Roussaux, A. Rolet.

Présidence de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C.

Assistait à la séance : M. Georges Lambert, Moniteur National.

Excusés : MM. Duchesne, Piou, Vandeputte.

En ouvrant la séance, le Président rappelle le deuil qui vient d'affecter la Fédération, en la personne de M. Paul Buisson, Vice-président et arbitre international. Il rappelle le passé sportif de ce bon et dévoué dirigeant qui ne laisse que des regrets.

Le procès-verbal de la précédente réunion est ensuite lu et adopté.

HOMOLOGATION DE RECORDS. - Le Bureau homologue comme record de France Juniors la performance ci-après :

Poids Lourds Légers : Arraché à deux bras : 122 k 500 et 125 k par Jean Michon, le 15 Mars 1964, à Épernay - Arbitres : MM. Briant, Robert et Astolfi (ancien record : 120 k par lui-même).

Il homologue ensuite comme records de France seniors les performances ci-après :

Poids Plumes : Epaulé et Jeté à deux bras : 130 k par Pierre Fulla, le 14 Mars 1964, salle Henry-Paté à Saint-Maur - Arbitres : MM. Pichon, Leveler, Bazire (ancien record : 128 k 500 par lui-même).

Poids Mi-Lourds : Total olympique 140 - 127,500 - 160 = 427 k 500 par Marcel Paterni, le 22 Février 1964, à Sofia (Bulgarie) (ancien record : 425 k par lui- même).

Poids Lourds Légers : Développé à deux bras : 138 k par Jean-Paul Fouletier, le 8 Mars 1964, à Lyon (ancien record : 137 k par Hamm).

COMPTE RENDU de la COMMISSION DE P.O. - M. André Rolet fait un bref compte rendu de la réunion de la Commission de Préparation Olympique qui vient de se tenir.

Le Président complète cet exposé en faisant part de la bonne tenue de l'Équipe de France à Sofia. Tous se sont bien comportés et doivent être félicités. Il souligne ensuite la gentillesse de l'accueil des Dirigeants bulgares pendant tout le séjour de la Délégation française.

Revenant sur la question des Conseillers sportifs qui a été étudiée par la Commission de Préparation Olympique, M. Jean Dame donne connaissance d'une motion de la Fédération Française de Gymnastique réclamant un statut pour ces nouveaux cadres mis actuellement en place.

Ce problème sera également évoqué au cours d'un Colloque organisé par le Secrétariat d'État à Vichy et auquel les Présidents de Fédérations sont convoqués.

FINALES DU CRITÉRIUM NATIONAL HALTÉROPHILE. - Les finales du Critérium National Haltérophile auront lieu les 25 et 26 Avril, au Gymnase de la Bidassoa, le Gymnase Voltaire n'étant pas libre.

Les Officiels suivants sont désignés pour cette finale :

- Arbitre à la pesée : M. A. Roussaux ;
- Arbitres : MM. Bazire, Chariot, Fiolle, Pichon, Rolet.
- Secrétaire de séances : M. J. Duchesne ;
- Délégué aux athlètes : M. Legall ;
- Speaker et sonorisation : M. V. Leveler ;
- Matériel : M. L. Guillier.

Prix des Places : 3 Frs.

Du fait que, cette année, le règlement a prévu des éliminatoires communes pour le Critérium National Haltérophile et le Championnat de France, le Bureau charge la Commission d'information qui se réunit chaque Jeudi de trancher les problèmes de qualification qui pourraient se présenter dans certaines catégories.

PLAN QUADRIENNAL. - Il a été versé au dossier une lettre de M. Georges Hamon, Maître d'Éducation Physique a Alger, qui appartenait à l'ancien Comité d'Algérie, préconisant la création d'écoles d'Haltérophilie dans chaque grande ville de France, administrées et aménagées par les Comités régionaux de la F.F.H.C. fonctionnant le jeudi après-midi et dirigées par les professeurs et maîtres d'Éducation physique.

M. Hamon expose ensuite les modalités de fonctionnement de ces écoles, leur recrutement, leur programme de travail.

Le Président rappelle que ces écoles existent dans différents centres et il espère qu'elles se développeront au fur et à mesure de la mise en place de Conseillers sportifs d'haltérophilie.

Certaines des suggestions de M. Hamon pourraient cependant être mises à l'étude.

HOMOLOGATION DE NOMINATIONS D'AIDES - MONITEURS. - Le Bureau décide, sur proposition du Moniteur National, de décerner le diplôme d'Aide- Moniteur à quatre haltérophiles du Groupement Interarmées de Joinville : Chapoutot, Beekhuizen, Mauger et Marchal qui ont satisfait aux épreuves de l'examen.

Le Président donne ensuite connaissance de la correspondance qu'il a échangée avec M. Georges Firmin, Président du Comité du Languedoc, à la suite du Stage d'accès aux responsabilités, organisé du 9 au 13 Février 1964, à Montpellier et au cours duquel certains candidats ont été admis à se présenter aux épreuves de l'examen d'aide-moniteur, sans remplir les conditions d'âge ou de licence jusqu'ici exigées, lesquelles avaient été rappelées à M. Firmin.

Après cette lecture, les Membres présents sont d'accord que, en tenant compte de l'intérêt de ce stage organisé par le Comité du Languedoc, il convient de rechercher une solution permettant d'entériner dans la plus grande mesure possible les résultats proposés à l'homologation du Bureau.

Le Moniteur National est d'avis que la valeur du diplôme d'Aide-Moniteur d'haltérophilie doit être maintenue, mais il est favorable, ainsi que le Bureau, à l'abaissement de l'âge d'admission qui pourrait être fixé à 20 ans. Du même coup, le candidat au diplôme de Moniteur pourrait être admis à l'âge de 22 ans.

Reprenant une proposition émise précédemment par M. Lambert, le Bureau décide en outre de créer un diplôme du 1er degré, qui prendra le titre de :

« Brevet d'initiation Haltérophile » qui pourra être décerné aux candidats âgés de 18 ans et sans qu'aucune licence soit exigée. Les conditions d'obtention de ce diplôme seront ultérieurement précisées.

Tenant compte de ces nouvelles dispositions, sont nommés Aides-Moniteurs : MM. Martinez (S.C. Limouxin), Benassy (U.S. Police de Marseille), Eymas (Gymnaste Club Sorguais), Gleyzes (A.C. Montpellier), Jalby (A.S. Cheminots de Béziers), Bonhoure (S.C. Limouxin).

En ce qui concerne les autres candidats, ce n'est qu'après renseignements complémentaires des Comités intéressés qu'il sera décidé de leur décerner, soit le Brevet d'Initiation haltérophile, soit le diplôme d'Aide-Moniteur.

Enfin, au sujet des examens d'arbitre régional qui ont été passés au cours du Stage, il sera rappelé à M. Firmin qu'ils doivent faire l'objet d'un procès-verbal signé des trois arbitres fédéraux présents. Les candidats de Nice devront au surplus recevoir l'avis favorable du Comité de Provence.

COMMUNICATIONS DIVERSES ET CORRESPONDANCE -

Homologation de nomination d'arbitre régional. - Sur proposition du Comité de Champagne, le Bureau homologue la nomination, au titre d'arbitre régional, de M. Jean Gatti qui a passé avec succès les épreuves de l'examen devant une Commission composée de MM. Briant, Robert et Astolfi, arbitres fédéraux.

Demandes de prêts de barres. - Le Bureau donne son accord aux demandes de prêts de barres présentées par :

- l'entente Sportive de Viry-Châtillon, dès que ce Club aura retourné, avec avis favorable du Comité de l'Île-de-France, le formulaire qui lui a été adressé ;
- l'A.S. des Écoles d'Apprentissage maritime de Nantes.

Création de Challenge. - Lettre des « Travailleurs de Comines » demandant l'autorisation de créer un challenge à la mémoire du fondateur du Club : Edmond Decottignies, ancien Champion Olympique. Adopté, sous réserve de l'accord du Comité des Flandres.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h. 30.

Le Secrétaire Général, André ROLET. — *Le Président*, Jean DAME.

***

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION de la COMMISSION DE PRÉPARATION OLYMPIQUE du 19 Mars 1964

Présents : MM. R. Duverger, J. Lambert, A. Rolet.

Présidence de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C.

Le procès-verbal de la précédente réunion est lu et adopté.

MATCHES INTER-NATIONS

Tournoi International de Moscou. - Télégramme de la Fédération Haltérophile de l'U.R.S.S. informant la F.F.H.C. que le Tournoi est définitivement annulé pour 1964. Un précédent télégramme annonçait que le Tournoi était reporté à une autre date.

Match France-Roumanie. - Lettre de la Fédération Roumaine demandant le report, à une autre date, du match fixé au 6 Juin, pour permettre à son équipe de participer au Tournoi du Danube, du 28 au 30 Mai.

En même temps qu'il a été répondu à la Fédération Roumaine que la date du match, fixée depuis longtemps, ne pouvait être changée, le Président a protesté auprès de la Fédération Yougoslave, organisatrice du Tournoi du Danube qui a déplacé à fin Mai cette compétition précédemment prévue en Avril.

Aucune réponse ne nous est encore parvenue.

Match France C - Suisse. - Lettre de la Fédération Suisse proposant que le match soit organisé le 30 Mai.

Malheureusement, cette date coïncide avec celles des Fêtes du Cinquantenaire organisées par la F.F.H.C.

Il sera donc demandé à la Fédération Suisse de bien vouloir choisir une date en Juin.

Tournoi International de Milan. - Le Président signale la belle tenue à ce Tournoi, organisé le 5 Mars, des deux athlètes français invités : Meurat qui, malgré un torticolis, a réalisé un total de 295 k et Gerber, qui a totalisé 360 k.

La délégation française a fait l'objet d'une très cordiale réception dont M. Jean Dame tient à remercier le Dr Valente et ses Collègues de la Fédération Italienne.

Tournoi International de Paris. -Lettre de la Fédération Belge proposant la participation de Claès (Poids Mi-Lourd) à ce Tournoi. La Commission est d'accord.

Il est donné connaissance d'une communication téléphonique de M. Polenov, de l'Ambassade soviétique, demandant que lui soit adressé le programme du Tournoi International de Paris et s'informant si l'Équipe soviétique se déplacerait dans d'autres villes.

Il est décidé d'écrire aux Comités d'Anjou-Bretagne, des Flandres, du Languedoc, du Lyonnais et de Provence pour leur demander s'ils seraient éventuellement désireux de profiter de la venue de l'Équipe soviétique pour organiser une réunion, en tenant compte toutefois que le séjour des haltérophiles de l'U.R.S.S. n'excédera pas 6 jours et qu'ils ne pourront se déplacer en province qu'après le Tournoi de Paris.

STAGE D'OXYGÉNATION. - Trois athlètes seulement se sont rendus, finalement, au Stage d'oxygénation de Font-Romeu, ce sont : Fulla, Maier et Paterni, les deux derniers accompagnés de leurs épouses. Le Moniteur National a encadré le stage.

Au cours de ce Stage, un incident a été provoqué par une réunion organisée à Perpignan, sur l'initiative de M. Baixas et à laquelle devaient participer les stagiaires. Ceux-ci n'ont pu s'y rendre ayant attendu en vain la voiture qui devait venir les prendre.

Après une protestation véhémente auprès de la F.F.H.C., M. Baixas a finalement reconnu, après enquête, que le forfait involontaire des athlètes était dû à un malentendu.

CONSEILLERS SPORTIFS. - Correspondance du Comité d'Alsace et du Comité Anjou-Bretagne, concernant la nomination de Conseillers sportifs.

En Alsace, trois candidats : Noiriel, proposé par le Moniteur National, Py et Chapoutot.

En Anjou-Bretagne, Sibenaler avait été également proposé par le Moniteur National. Le Comité Anjou-Bretagne qui n'est pas favorable à cette candidature, a suscité la candidature de Joly, puis de Heïssat qui, finalement, ne sont plus intéressés par le poste. En dernière heure, M. Hervochon propose la candidature de Jean-Paul Demats.

Sur la proposition du Moniteur National, la Commission décide que les candidats au poste de Conseiller sportif régional seront convoqués à l'Institut National des Sports, de préférence un samedi après- midi, en vue de leur faire passer un test oral sur les techniques haltérophiles d'entraînement.

Il sera rappelé au Comité d'Alsace que la candidature de Chapoutot ne pourra être prise en considération que lorsqu'il aura effectué les formalités de mutation règlementaires, auprès du Comité de Bourgogne-Franche-Comté.

FÉLICITATIONS. - Lettre du Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports félicitant l'Équipe de France pour sa victoire contre la Bulgarie.

RAPPORT CONCERNANT LE SÉJOUR DE LA DÉLÉGATION FRANÇAISE A TOKYO. - Le Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports a fait parvenir aux Fédérations olympiques le rapport rédigé par la mission technique qui s'est rendue au Japon, en Octobre dernier.

Ce rapport conclut notamment qu'une période d'adaptation d'au moins 15 jours est absolument nécessaire, pendant laquelle les athlètes seront suivis médicalement et soumis à un entraînement progressif, avec loisirs organisés au sein du Village olympique, afin de retrouver leur équilibre.

QUESTIONNAIRE DU SECRÉTARIAT D'ÉTAT. - Il est donné lecture d'un questionnaire du Secrétariat d'État, destiné au Moniteur National, concernant la Préparation olympique.

STAGE ÉQUIPE DE FRANCE. - Un Stage, destiné à l'Équipe de France, avait été prévu du 11 au 16 Mai, c'est-à-dire une quinzaine de jours avant la date envisagée pour le Championnat d'Europe.

Malgré l'annulation de ce Championnat, la Commission décide de le maintenir, en vue de la préparation des athlètes au Tournoi International de Paris.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 h. 30.

Le Secrétaire :
André ROLET

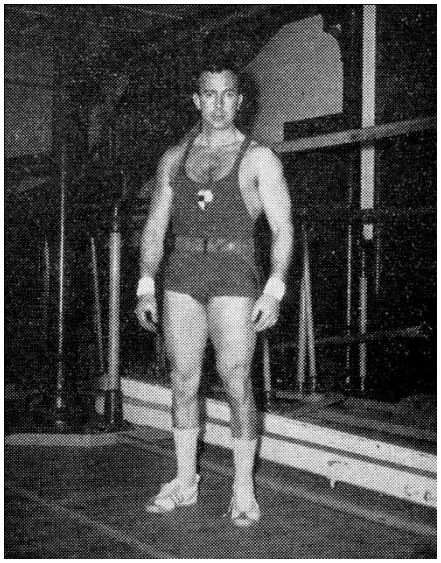

GARCIA (Toulouse Électrogaz) 3e des Poids Moyens Seniors au Prix Fédéral 1964

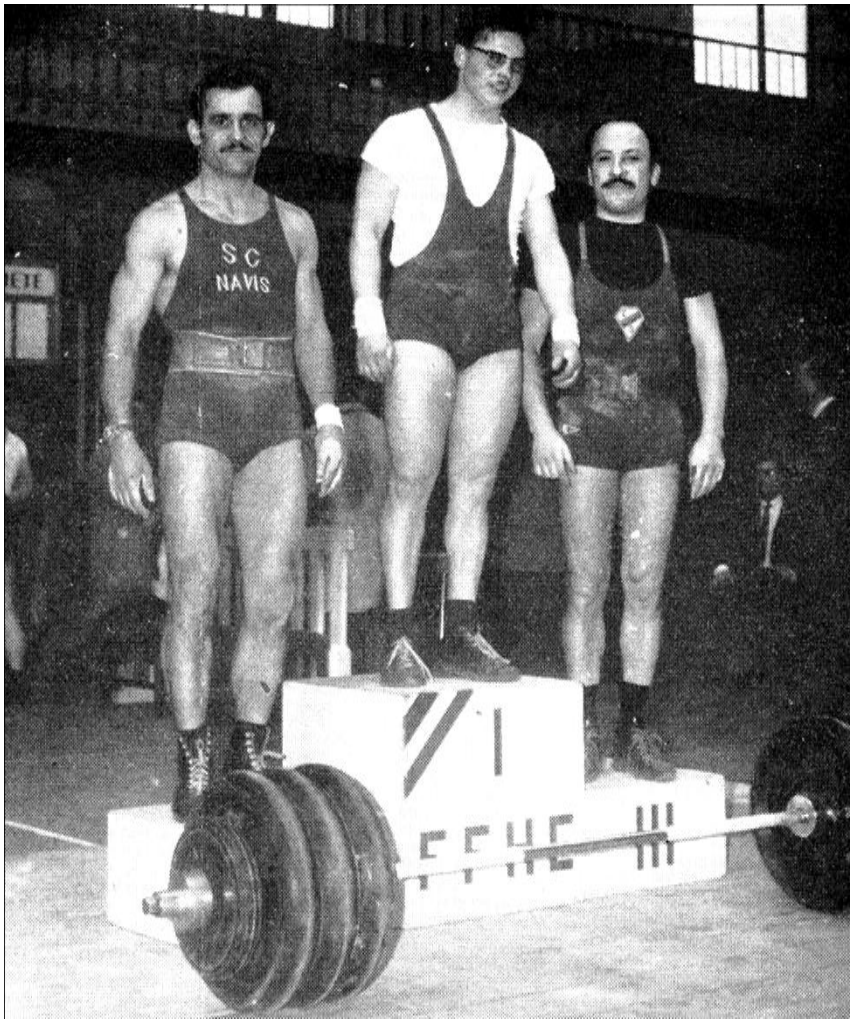

Les vainqueurs des Poids Légers au Prix Fédéral Seniors : 1 VANLENGHENOVE (A.S. Électricité de Lille), 2 LUXZANSKI (S.C. Navis), 3 NAVARRO (Courbevoie Sports)

LE PRIX FÉDÉRAL 1964

Les Finales du Prix Fédéral 1964 Juniors et Seniors se déroulèrent, comme chaque année, dans un Gymnase Voltaire trop vaste pour cette épreuve.

Les connaisseurs sont devenus difficiles et ne se dérangent que pour les vedettes. Telle est la loi de l'évolution et du progrès.

Les concurrents ne manquent pas de qualités, de cran et de courage, car ce sont des amoureux de l'effort athlétique et du sport et ceci est encourageant.

Les Juniors entrèrent dans l'arène le samedi ; la température subitement rigoureuse fut sans aucun doute un handicap plus que sérieux pour atteindre de meilleurs totaux.

Dans les Poids Coqs, White ne triompha de Périchon que de 5 kilos. A titre de comparaison, voici les résultats des trois dernières années pour chaque vainqueur

En 1962 : 235 k ; 1963 : 210 k ; 1964 : 220 k.

Chez les Poids Plumes, cinq hommes finirent assez près les uns des autres. Requin ne manqua qu'un seul essai sur les neuf imposés et battit Lasseigne au poids de corps.

En 1965 : 265 k ; 1963 : 265 k ; 1964 : 245 k.

Mallet s'affirma chez les Poids Légers sur un valeureux Arnoult.

En 1962 : 295 k ; 1963 : 272 k 500 ; 1964 : 290 k.

Belle lutte entre les Moyens : Chollet vainqueur d'Héléna au poids de corps.

En 1962 : 307 k 500 ; 1963 : 312 k 500 ; 1964 : 292 k 500.

Le beau Poids Mi-Lourds Lecomte fut sans aucune contestation l'homme du jour. Ce jeune Normand peut prétendre jouer les premiers rôles dans un temps assez proche. Son total de 335 k parle en sa faveur. Bravo et bonne continuation.

En 1962 : 320 k ; 1963 : 315 k ; 1964 : 335 k.

Aucun concurrent chez les Poids Lourds Légers et Lourds. La province a droit à nos chaleureuses félicitations pour son remarquable contingent d'athlètes. Merci aux vaillants dirigeants et entraîneurs de clubs.

Le dimanche, ce fut au tour des Seniors de se livrer bataille. Parmi eux, des chevronnés, ce qui permet, une fois encore, d'accorder l'indulgence aux Juniors.

Le temps était plus clément que la veille et il y avait également un peu plus d'amateurs. Les totaux en kilos en sont la preuve.

En Poids Coqs, Guipon que nous connaissions déjà, prit avec une marge éloquente, la première place à un bon Wittmann.

Meilleure performance des trois dernières années :

1962 : 237 k 500 ; 1963 : 242 k 500 ; 1964 : 245 k.

Chez les Poids Plumes, mêmes satisfactions avec Macé, 15 kilos d'avance sur Destribats.

Meilleure performance des trois dernières années :

1962 : 265 k ; 1963 : 262 k 500 ; 1964 : 270 k.

Le Poids Léger Vanlenghenove fit cavalier seul sur les deux suivants à égalité.

Lutte serrée entre Mangeant et Haté dont le résultat aurait pu être inversé.

1962 : 340 k ; 1963 : 322 k 500 ; 1964 : 317 k 500.

Picci fut un bon et adroit concurrent en Poids Mi-Lourds et sera à revoir.

1962 : 325 k ; 1963 : 340 k ; 1964 : 340 k.

Seul Perraud doit être mentionné chez les Poids Lourds Légers avec compliments.

1962 : 357 k 500 ; 1963 : 350 k ; 1964 : 340 k.

Le magnifique longiligne Ernwein fut la révélation de cette deuxième journée dans les Poids Lourds devant un excellent et coriace Pierron. Cinq kilos d'écart c'est peu, certes, mais le premier nommé rentre du service militaire. Il a beaucoup à apprendre dans notre discipline et l'amélioration du style doit lui faire atteindre les 400 kilos en quelques mois. C'est un véritable espoir pour nous si toutefois l'athlétisme, avec les lancers, ne le tente et le garde pour cette spécialité.

En 1962 : 345 k ; 1963 : 372 k 500 ; 1964 : 367 k 500.

RÉSULTATS DE LA FINALE DU PRIX FÉDÉRAL JUNIORS 1964

Disputée le 7 Mars 1964, au Gymnase Municipal - rue Japy, à Paris

Noms des concurrents	Poids de corps	Clubs	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
Poids Coqs						
1. WHITE	55 k 700	Ent. Chaumontaise A.C.	65, –	70, –	85, –	220 k
2. PERICHON	55 k 900	Ilets Sp. Montluçon	65, –	65, –	85, –	215 k
N. Cl. DENIVET	55 k 300	Club Sportif Meaux	67,500	0, –	–	–
Poids Plumes						
1. REQUIN	58 k 100	St. Mun. Petite Synthe	75, –	72,500	97,500	245 k
2. LASSEIGNE	59 k 100	A.S. Montferrandaise	70, –	75, –	100, –	245 k
3. LI MANNI	56 k 300	C.S. Montois la Montagne	75, –	67,500	100, –	242 k 500
4. ROMAN	59 k	Judo Club Perpignan	70, –	75, –	95, –	240 k
5. REGERAT	57 k 600	La Montluçonnaise	67,500	72,500	95, –	235 k
Poids Légers						
1. MALLET	67 k 500	Centre Athl. Lille	90, –	87,500	112,500	290 k
2. ARNOULT	63 k 900	Stade Croisicais	90, –	80, –	110, –	280 k
3. HOUSSAIS	60 k 600	A.S. Sap. Pomp. Nantes	85, –	77,500	112,500	275 k
4. GUERRERO	66 k 600	A.S. Cheminots Béziers	85, –	80, –	107,500	272 k 500
5. CHIROL	64 k 700	Ilets Sp. Montluçon	85, –	80, –	105, –	270 k
Poids Moyens						
1. CHOLLET	72 k 300	Union Sportive Tours	87,500	90, –	115, –	292 k 500
2. HELENA	73 k 200	U.S. Cheminots St Pol	90, –	85, –	117,500	292 k 500
3. TROLONG	73 k 500	Union Sportive Toul	90, –	85, –	110, –	285 k
4. TERME	73 k 400	St. Ste Barbe Gd Combe	80, –	92,500	110, –	282 k 500
5. CARITEY	72 k	Union Mâconnaise	75, –	80, –	105, –	260 k
Poids Mi-Lourds						
1. LECOMTE	82 k 200	A.S. Wonder Louviers	100, –	105, –	130, –	335 k
2. BOIDOUX	79 k 500	Sp. R. Lille- Délivrance	92,500	87,500	117,500	297 k 500
N. Cl. ZAGO	75 k 800	Maison J. Chambéry	95, –	80, –	0, –	–

RÉSULTATS DE LA FINALE DU PRIX FÉDÉRAL SENIORS 1964

Disputée le 8 Mars 1964, au Gymnase Municipal - rue Japy, à Paris

Noms des concurrents	Poids de corps	Clubs	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
Poids Coqs						
1. GUIPON	55 k 800	U.S. Municip. Gagny	75, –	72,500	97,500	245 k
2. WITTMANN	53 k 500	V.G.A. Saint-Maur	65, –	70, –	92,500	227 k 500
3. ACHINO	55 k 400	Union Halt. Vichy	72,500	57,500	87,500	217 k 500
Poids Plumes						
1. MACE	59 k 300	St. Porte Normande	77,500	80, –	112,500	270 k
2. DESTRIBATS	58 k 700	J. St Augustin Bordeaux	75, –	80, –	100, –	255 k
N. Cl. MORO	59 k 700	St. Porte Normande	0, –	–	–	–
Poids Légers						
1. VANLENGHENOVE	67 k	A.S. Électricité Lille	92,500	90, –	120, –	302 k 500
2. LUSCZANSKY	66 k 700	Sp. Cl. Navis Grenoble	90, –	87,500	112,500	290 k
3. NAVARRO J.	67 k 500	Courbevoie Sports	90, –	85, –	115, –	290 k
Poids Moyens						
1. MANGEANT	72 k 100	U.S.M. Chaville-Vélizy	100, –	92,500	125, –	317 k 500
2. HÂTE J.	73 k 800	A.S. Augustin Normand	100, –	95, –	120, –	315 k
3. GARCIA	73 k 300	Toulouse Elect. Gaz CI.	95, –	92,500	117,500	305 k
Poids Mi-Lourds						
1. PICCI	77 k	A.S. Lilloise Inter Entrepr.	100, –	105, –	135, –	340 k
2. GOMEZ	75 k 800	Sp. Cl. Navis Grenoble	100, –	100, –	130, –	330 k
3. LETOURNEUR	75 k 200	Dreux Athlétic Club	107,500	95, –	125, –	327 k 500
Poids Lourds Légers						
1. PERRAUD	89 k	Stade Croisicais	105, –	105, –	130, –	340 k
2. MICHON	87 k 500	Union Mâconnaise	100, –	100, –	125, –	325 k
3. DOREY	83 k 500	Athl. Cl. Chalonnais	100, –	90, –	120, –	310 k
Poids Lourds						
1. ERNWEIN	105 k 800	A.S. Montferrandaise	120, –	107,500	140, –	367 k 500
2. PIERRON	94 k 700	Stade Clermontois	110, –	112,500	140, –	362 k 500
3. DUTHILLEUX	90 k 500	A.S. Électricité Lille	105, –	102,500	135, –	342 k 500

En résumé, satisfaction avec les gains obtenus dans la catégorie des Poids Mi-Lourds, avec le Normand Lecomte, puis dans les Poids Coqs, Plumes et Mi-Lourds, chez les Seniors, avec Guipon, Macé et Picci. Grand espoir justifié avec le sociétaire de l'A.S. Montferrandaise Ernwein.

Songez tous à perfectionner votre style. Suivez les chiffres sur votre tableau de marche. N'oubliez pas qu'un homme en vaut en autre. Vous pouvez être demain un de ceux-là. Félicitations aux Comités d'Auvergne, des Flandres et de Normandie.

A. ROLET.

TOURNOI INTERNATIONAL HALTÉROPHILE DE PARIS

Le VENDREDI 29 MAI, en soirée

au CIRQUE DE MONTMARTRE, 63, Boulevard Rochechouart (Métro : Pigalle)

Le SAMEDI 30 MAI, après-midi et soirée

au CIRQUE D'HIVER, 110, Rue Amelot, à PARIS (Métro: République)

avec la participation d'une équipe complète de Champions Soviétiques, d'une équipe complète de Champions Polonais, de Champions Belges, Bulgares, Finlandais, Hongrois, Italiens.

Location aux deux cirques pour les 3 séances

Prix des Places : 5 à 12 Frs

Haltérophile Moderne n° 199 (04-1964)

Congrès International des Entraîneurs et Arbitres

Le Mécanisme du Tirage

(suite)

ENSEIGNEMENT et PROCÈDÉS PÉDAGOGIQUES -

Certains athlètes trouvent instinctivement la technique du geste adaptée à leur morphologie. D'autres réussissent à exécuter correctement celle-ci après avoir observé quelques démonstrations. Malheureusement ces athlètes ne représentent qu'une faible minorité aussi l'entraîneur doit-il trouver des procédés pédagogiques facilitant l'enseignement du geste.

En France, dans les différents stages d'athlètes que j'ai le plaisir de diriger, nous utilisons les méthodes suivantes :

1. Démonstration répétée d'un épaulé de développé par le moniteur (sans fente ni flexion).
2. Commentaire en priant les stagiaires de fixer leur attention sur certains points-clés : en particulier le mouvement des genoux au cours du mouvement et la position des épaules.
3. Explication mécanique élémentaire du geste.
4. Exécution du mouvement complet par les stagiaires. Arrivés à ce stade de l'enseignement, nous devons constater que rares sont les stagiaires qui exécutent correctement le mouvement dans son ensemble. Nous avons alors recours à certains mouvements éducatifs qui sont généralement des fractions du mouvement complet.

Le premier mouvement éducatif est destiné à faire sentir aux stagiaires l'avancée des genoux en avant du plan de la barre. Avec une barre légère (30 à 40 k) l'athlète fait un soulevé de terre, puis redescend la barre au niveau du tendon quadricipal au-dessus de la rotule. La barre est en contact avec les cuisses, les épaules sont engagées en avant du plan de la barre et les genoux sont plus ou moins fléchis suivant la morphologie de l'individu. Exécution d'une ou plusieurs séries de répétitions entre cette position et la position préfigurée en 8 (barre à la mi-hauteur des cuisses).

Le deuxième mouvement éducatif commence à partir de la même position de départ ; il est suivi par le même mouvement des genoux que dans l'éducatif précédent et se termine par un véritable saut - extension complète et rapide de la cheville, du genou et du tronc. Les bras restent tendus et les épaules se haussent légèrement.

Lorsque ce dernier mouvement est bien assimilé, nous l'enchaînons avec un épaulé debout l'athlète exécute deux ou trois sauts, puis deux ou trois épaulés, sans lâcher la barre, en partant toujours de la même position de départ.

La barre est posée au sol pour le troisième mouvement éducatif. L'athlète exécute un soulevé à rythme lent pour mieux contrôler la position de ses genoux, puis saute en engageant préalablement ses genoux vers l'avant.

Il peut ensuite enchaîner ce mouvement avec l'épaulé debout : deux sauts sont alors suivis par deux épaulés.

Tous ces mouvements éducatifs doivent être exécutés en présence d'un entraîneur qualifié qui, constamment, doit rectifier les positions défectueuses. L'athlète peut aussi utiliser une glace pour contrôler ses positions. Le défaut principal à éliminer est une position prématurée des épaules en arrière du plan de la barre.

La deuxième série de mouvements éducatifs concerne l'action des bras nous avons remarqué que, lors du passage en fente ou en flexion dans l'un des deux mouvements de détente (arraché, épaulé) l'action des bras a tendance à se relâcher. Ce défaut se traduit par un rythme de passage en fente ou en flexion beaucoup plus lent et un mauvais contrôle de la trajectoire de la barre.

Pour remédier à ce grave défaut que l'on peut même observer chez certains grands champions, nous, utilisons les exercices suivants :

- *A l'Arraché* : 1er *mouvement* - barre très légère, prise de mains habituelle. A partir de la position debout, barre en haut des cuisses, bras tendus, l'athlète exécute des tirages de bras en amenant la barre au-dessus de la tête, bras tendus. La barre doit progresser dans un plan vertical, les épaules se dérobant vers l'arrière au cours du mouvement pour revenir vers l'avant en fin de geste. Le rythme du mouvement doit être très rapide. Avec de l'entraînement, l'athlète peut exécuter ce mouvement avec une charge voisine des 40 % de son maximum à l'arraché. Ce mouvement peut, par la suite, devenir un exercice de musculation.

- 2e *mouvement* - A partir de la même position de départ que pour le mouvement précédent et sans le moindre temps d'élan, l'athlète tombe sous la barre, en fente ou en flexion, en tirant énergiquement avec les bras. La traction de bras et le déplacement des pieds doivent être absolument simultanés.

Avec des charges très légères, les deux éducatifs précédents peuvent être exécutés l'un à la suite de l'autre sans lâcher la barre.

Lorsqu'un athlète sera familiarisé avec le deuxième mouvement éducatif, il pourra utiliser des charges atteignant des deux tiers de son maximum à l'arraché.

-Éducatif d'épaulé - Prise de mains normale, position debout, barre sur les cuisses, bras tendus. Mouvement semblable au précédent, mais ici la barre est amenée sur les clavicules. Avec l'entraînement, l'athlète peut utiliser des charges atteignant 70 % de son maximum à l'épaulé.

Les tireurs en fente ayant tendance à déplacer les deux pieds alternativement ne devront pas chercher à utiliser des charges très lourdes dans ces deux derniers exercices car leur défaut risquerait de s'accentuer.

La présence d'un entraîneur est nécessaire pendant l'étude de ces mouvements éducatifs. Il corrige les positions défectueuses et adopte la technique à la morphologie du sujet auquel il s'adresse. Par la suite, l'athlète peut, seul, utiliser ces exercices au début des séances de travail technique, afin de retrouver des sensations musculaires et des rythmes gestuels identiques au mouvement de compétition.

Ces quelques exercices demandent donc une attention extrême dans leur exécution, mais ils ne sauraient constituer une panacée, le but essentiel de l'athlète étant la recherche de la perfection technique dans le mouvement complet et le parfait enchaînement des différentes phases de ce mouvement. Ils ne peuvent, de plus, se substituer à l'esprit de recherche qui doit constamment animer l'athlète et l'entraîneur.

L'Haltérophilie nous offre un champ de recherches dont nous sommes certainement loin d'avoir découvert tous les secrets même si parfois nous avons l'impression de toucher la vérité.

G. LAMBERT
Entraîneur National

Au Congrès International des Entraîneurs et Arbitres les conférences sont traduites par interprétation directe, en français, anglais et allemand.

La Vie et l'Entraînement des Champions

Nom : Baszanowski

Prénom : Waldemar

Né le : 15 Août 1935

Marié. Sans enfant

Professeur E.P.

Emploi : Institut des Sciences de Varsovie

Taille : 1 m. 65

Poids : 70 k.

Voici, le plus concis possible, un résumé de plusieurs entretiens avec mon Ami Baszanowski, afin de vous donner de plus amples détails sur l'exposé qu'il donna de son entraînement, lors du Congrès International des Entraîneurs en Février à l'institut National des Sports.

Je tiens, tout en passant, à rendre hommage au Président Jean Dame pour la magnifique organisation de cette manifestation.

Quand on approche Baszanowski, on est touché par son calme, sa discrétion et surtout par sa gentillesse. Intelligent, il dégage l'impression d'un homme très équilibré. Physiquement, il n'a rien d'un monstre ; de taille moyenne, il possède une musculature fine et puissante. Sur le plan professionnel, il consacre sa vie à l'Haltérophilie, tout d'abord comme athlète, mais surtout, plus tard, comme éducateur.

Il débuta à l'Haltérophilie en 1957 avec un total de 247 k 500 en Poids Plume. Sa première compétition internationale fut les Jeux Olympiques de Rome en 1960 où il totalisa 377 k. 500. Je me rappelle l'avoir observé avec mon ami Lambert. Nous fûmes étonnés de l'aisance de ses mouvements de détente (117 k 500 - 147 k. 500).

Il ne se borne pas à suivre un entraînement méthodique aimant la variété, il applique toutes les expériences des autres pays et garde ce qui lui paraît le meilleur. Athlète éclectique, il pratique les sports de détente (volley, basket, acrobatie et, surtout, l'athlétisme). Voici quelques performances : Hauteur 1 m. 70 - Longueur 6 m. 80 - 100 m. 11 4/10 ; de plus, il adore le ski.

Une grosse erreur lui fit perdre le titre de champion du Monde 1963 à Stockholm : un mois avant cette grande compétition, il passa, dans le mouvement de l'arraché, de la fente à la flexion, provoquant un déséquilibre dans son automatisme. Pour le Tournoi International de Paris, en mai prochain, il vise deux records du monde : l'arraché avec 140 k, et l'épaulé avec 165 k et, peut-être, un petit total de... 425 k.

Persuadé d'atteindre 435 k (130 - 135 - 170) à Tokyo, il espère, avec cette performance, obtenir la consécration olympique.

***

La saison se divise en deux parties identiques ayant pour point final :

1. Les Championnats de Pologne ;
2. Les Championnats du Monde.

Chaque partie comprenant trois périodes :

1re *période* (un mois). - Mise en condition physique, ensemble de légère musculation et de beaucoup de mouvements de détente.

2e *période* (3 à 4 mois) *La plus importante*. - Entraînement intensif à base de musculation. Cherche à réaliser des records dans tous les mouvements de puissance (les tirages, les flexions, les développés en puissance, etc.), un peu d'isométrie et, une fois par semaine, une très légère technique.

3e *période* (un mois avant la grande compétition). - Travail lourd sur les trois mouvements olympiques à chaque entraînement, un mouvement à 90, 95 % et même 100 %, les autres 80 à 85 %, mais très peu de séries. Également un énorme travail d'isométrie. Dans cette période, la progression des barres sera très rapide. Voici un exemple qui me paraît tout de même être l'extrême proportion. Toutefois, les personnes présentes au Congrès peuvent en justifier. Après un semblant d'échauffement (trois minutes) à dix heures du matin, après son exposé sur l'épaulé et jeté, Baszanowski prit une fois 60 k, 100 k, 142 k 500 et 162 k 500. Vous remarquerez comme moi la grande différence de charge entre chaque essai. A mon avis, cette progression ne s'applique qu'à des sujets d'une technique et d'une condition physique parfaite. Personnellement, je suis favorable à cette technique : en prenant entre 142 k 500 et 162 k 500 deux barres intermédiaires (150 k - 157 k 500), il aurait triplé, pour un résultat identique, la dépense d'influx nerveux.

Baszanowski s'entraîne cinq fois par semaine, à raison de 2 h. 30 par entraînement. Voici ci-dessous un plan de travail se situant dans la 2e *période*.

Plan d'Entraînement (2e Période)

Lundi
Développé en force des supports : 60^3 - 70^3 - 80^3 - 90^3 - 100^3 - 110.
Tirage d'arraché (Isométrie fig. 2) jusqu'à 210 k.
Jeté des supports : 60 - 80 - 110 -120- 140^3 - 150 -140.
Squats : 100^5 - 140^5 - 180^3 - 200^1.
Développé incliné : 60^3 - 70^3 - 80^3 - 90^3 - 100^3.

Mardi
Développé correct : 60^3 - 80^3 - 100^3 x 3.
Arraché debout : 60^3 - 90^3 - 100^3, le plus haut possible : 110^3 - 120^2.
Tirage d'arraché : 100^3 - 140^3 - 120^3 x 2.
Lombaires : 60^3 - 100^3 - 120^3 - 140^1.
Flexions-Fente avant, fig. 6 : 60^3 - 100^3 - 140^3 - 180^1.
Développé derrière la nuque : 70^3 - 80^3 - 90^3.

Mercredi
Même entraînement que Lundi.

Jeudi
Repos.

Vendredi
Jeté debout : 60^3 - 90^3 - 120^3 -130^1.
Epaulé debout : 60 - 70 - 80 - 90 - 100 - 110 - 120 - 130^3 x 3 - 140^1.
Isométrie fig. N° 3 : 240 k. 4".
Travail Fente avant. 60^3 - 90^3 - 140^3 - 180^1.
Développé puissance : 60^3 - 70^3 - 90^3 - 100^3 - 110^1.

Samedi
Développé style : 60^3 - 90^3 - 110^3.
Tirage d'arraché debout : 90^3 - 100^3 - 110^3 - 110^2 - 100^3 x 3.
Lombaires : 60^3 - 90^3 - 110^3 - 120^1 - 140^1.
Jeté des supports : 60^3 - 90^3 - 140^3 - 160^2.
Squats : 100^5 - 140^5 - 180^5 - 200^1 - 210^1.
Travail Fente avant : 60^3 - 90^3 - 140^3 - 160^2 - 140^3 x 2.
Développé derrière la nuque : 60^3 - 70^3 - 80^3 - 90^1.

CHAMPIONNAT de FRANCE CULTURISTE

(Concours du Plus Bel Athlète de France 1964)

le SAMEDI 2 MAI 1964

à 21 heures

à la Salle des Fêtes de BOURG de PÉAGE

(Drôme)

suivi du

BAL des SPORTS

Voici également les mouvements d'Isométrie correspondant à la 3e *période* :

Développé (fig. 1) :

1. - 80 x6 - 90 x5 - 95 x4.
2. - 95 x6 - 105 x5 - 110 x4.
3. - 115 x6 - 125 x5 - 130 x4.

Arraché (fig. 2) : 160 x6 - 190 x5 -210 x4.
Epaulé (fig. 3) : 200 x6 - 220 x5 - 240 x4.
Position fente (fig. 4) : 160 x4 - 180 x5 - 200 x4.

Pendant les vacances - pour lui décembre - il préconise : jamais d'arrêt total. Il cherche pendant cette période un gros travail foncier et surtout respiratoire (ski, longues promenades en montagne, culture physique, etc.), mais il ne touchera pas un haltère. Au retour, pour son premier entraînement haltérophile, il fera le point de sa forme c'est-à-dire un test portant sur cinq essais à chaque mouvement, afin de fournir le maximum. Réalisant ainsi un total, il le compare à celui de l'année précédente. La différence, pour le moment, lui a toujours indiqué sa progression dans l'année.

Exemple :

– Test des vacances 1962. Total 375.
Meilleure performance 1962 : 410.

— Test des vacances 1963. Total 385 (+ 10).
Meilleure performance 1963 : 420 (+ 10).

Son poids normal est de 70 k. Il pense qu'un athlète à l'entraînement doit avoir un excédent de deux kilos afin de fournir le maximum dans la catégorie de compétition. Le superflu ne donne aucun avantage sur le total olympique : si la puissance (développé) augmente, les mouvements de détente restent toujours inférieurs, mais il joue un grand rôle dans la récupération. L'opération « perte » ne devra s'effectuer que trois ou quatre fois pendant la saison et de façon très rapide (deux jours). Ce sujet étant trop long à étudier, il fera l'objet d'un autre article.

Espérant vous avoir donné le plus simplement possible mes méthodes et les conceptions d'entraînement de Baszanowski, je souhaite que de nombreux athlètes puissent en tirer quelque profit. Toutefois, pour les débutants, prendre son plan en exemple serait une grande erreur, mais pour des athlètes confirmés, son entraînement moderne mérite d'être appliqué.

Roger GERBER,
Conseiller Technique Régional.

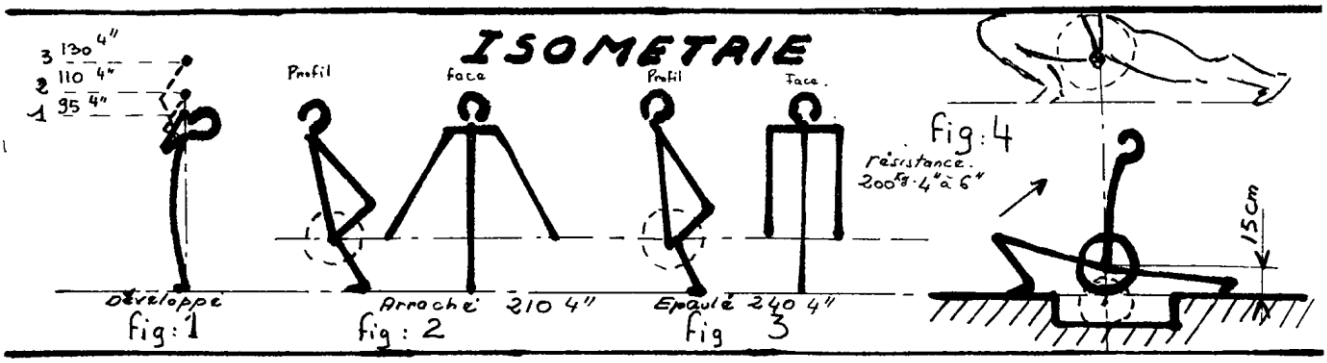

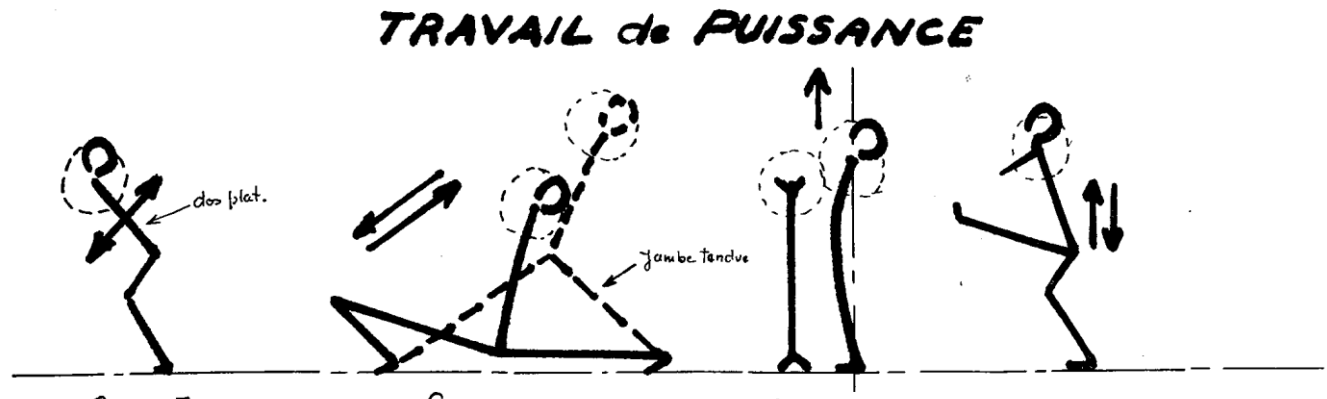

Nos joies, nos peines

Naissance

Nous apprenons la naissance, le 9 Mars dernier, d'Éric Blancard, petit-fils de M. Pierre Parot, ancien dirigeant du Comité d'Algérie, arbitre international.

Nos bien sincères félicitations aux heureux parents et grands-parents et nos vœux de prospérité pour le bébé.

***

Mariages

Le Club Athlétique St Priest nous annonce le mariage de plusieurs de ses sociétaires :

- Le lutteur et haltérophile Manuel Munoz a épousé, le 21 Décembre 1963, à Villeurbanne, Mlle Josette Ortega ;

- Marcel Guizzardi, lutteur et entraîneur, a épousé Mlle Victoria Pilavdjian, le 14 Mars 1964, à Decines ;

- Mlle Annie Perez, fille du dévoué Président du Club, M. François Perez, s'est mariée le 4 Avril avec M. Philippe Pellenard ;

- L'athlète Rémy Francon a épousé, le 4 Avril, à Lyon, Mlle Liliane Poncelet.

Nos bien vifs compliments.

FINALES DES
CHAMPIONNATS DE FRANCE
JUNIORS
Samedi 9 Mai, à 14 h. 30
SENIORS
Samedi 9 Mai, à 20 h. 30
Dimanche 10 Mai, à 14 h. 30
au Gymnase Municipal
2, rue Japy à PARIS
(Métro : Voltaire)

Haltérophile Moderne n° 199 (04-1964)

La Culture Physique Haltérophile

Comme la technique du mouvement haltérophile, l'entraînement de l'athlète- haltérophile a considérablement évolué au cours de ces dernières années.

Si nous essayons de retracer cette évolution dans ses grandes lignes à partir de l'époque où l'entraînement consistait en un certain nombre de tentatives sur chacun des mouvements olympiques, nous pouvons retrouver les étapes suivantes :

1. - Chacun des mouvements olympiques est exécuté en séries de mouvement simple.

2. - La notion de répétition intervient et amène une progression considérable du niveau des performances. Sans lâcher la barre, l'athlète exécute des séries de deux, de trois et, quelquefois même, d'un plus grand nombre de répétitions avec des charges pouvant dépasser les 90 % du maximum.

3. - Le premier exercice de culture physique apparaît dans les séances d'entraînement c'est le mouvement de flexion-extension des membres inférieurs (squats) avec charge sur la nuque. L'introduction de cet exercice de culture physique ouvre bientôt la porte à d'autres exercices culturistes dont la pratique est plus ou moins justifiée.

4. - Le choix des exercices de culture physique est moins anarchique : il tend à limiter la pratique de ces exercices à ceux qui ont une parenté avec chacune des phases des mouvements olympiques. Cette récapitulation des différentes formes de travail nous amène à faire les constatations suivantes :

a - La somme de travail effectuée augmente avec chaque modification et c'est sans doute la cause principale de l'extraordinaire progression des records.

b - Chaque exercice de culture physique haltérophile représente une phase de l'un des trois mouvements olympiques : les groupes musculaires sont ainsi sollicités sous des angles identiques ou très proches des mouvements olympiques. Bien souvent, de plus, l'exercice est effectué sur un rythme semblable à la phase correspondante du mouvement olympique.

Cette nouvelle orientation nous permet de classer les exercices de culture physique haltérophile en quatre familles d'exercices :

1. - Les exercices de tirage.

   a) Les tirages lourds avec prise d'épaulé et prise d'arraché.
   b) Les tirages de bras avec prise d'épaulé et prise d'arraché.
   c) Les tirages complets : épaulés debout et arrachés debout.
   d) Les sauts à pieds joints.

2. - Les exercices de développé.

   Développé au banc incliné.
   Développé assis
   Développé debout sans cambrer.

3. - Exercices de relèvement avec charge :

   e) Flexions-extensions avec barre sur les clavicules.
   f) Flexions-extensions avec barre sur la nuque.
   g) Relèvements de la fente avec barre sur les clavicules.
   h) Relèvements de la fente avec barre sur la nuque.

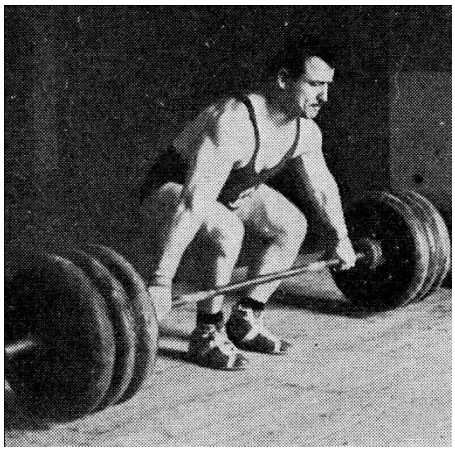

1

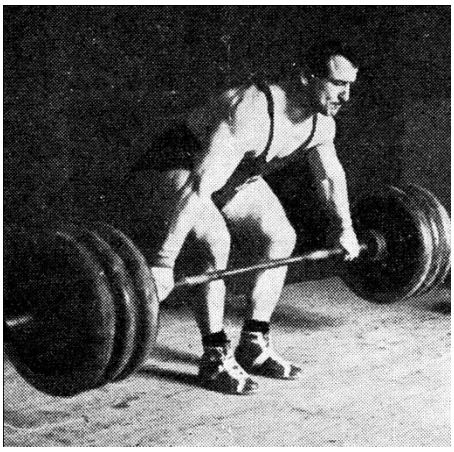

2

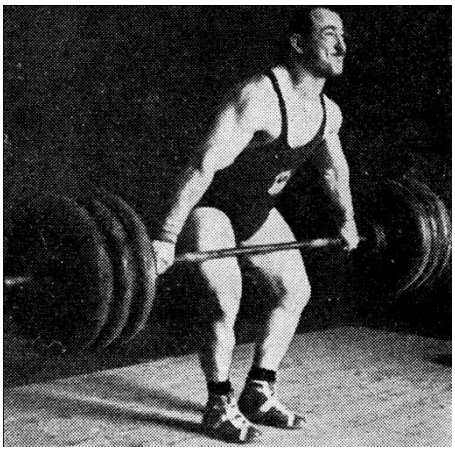

3

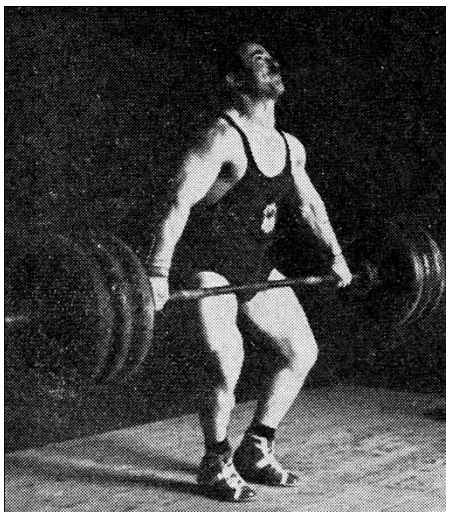

4

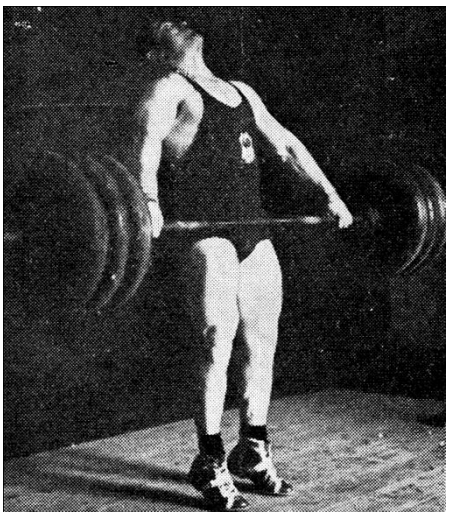

5

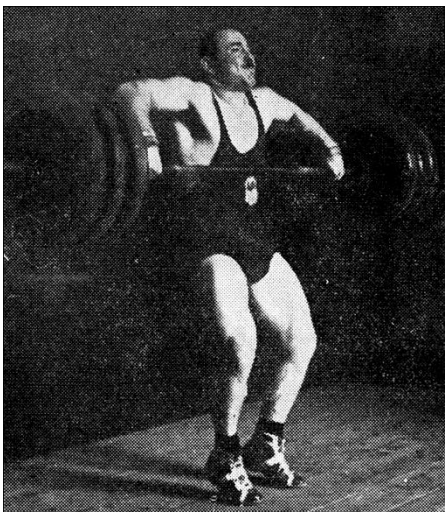

6

4. - Exercices de compensation :

- abdominaux ;
- étirements ;
- footing ou exercices activant les fonctions respiratoires et cardiaques.

Dans une série d'articles, nous allons présenter ces différents exercices et la manière de les utiliser puis, par la suite, nous exposerons comment chaque athlète peut opérer un choix parmi ces exercices en tenant compte de ses points faibles et de ses facultés de récupération. Enfin, nous indiquerons quelques procédés permettant l'établissement d'un programme de travail.

Présentation du « tirage lourd »

Cet exercice qui représente la première partie de chacun des trois mouvements olympiques est aujourd'hui utilisé par les champions haltérophiles du monde entier. Russes, Américains, Japonais, Polonais, Hongrois, etc., le pratiquent régulièrement et certains d'entre eux conservent même ce mouvement dans leur dernière séance d'entraînement avant les championnats du monde.

Ce mouvement n'est pas un exercice de culture physique simple : comme nous pouvons le constater sur les photo-robots qui accompagnent cet article, son exécution plus ou moins correcte est fonction des connaissances techniques de l'athlète. Un débutant ne pourra donc introduire cet exercice dans son programme de travail que lorsqu'il aura bien maîtrisé la technique de l'équilibre debout.

Caractéristiques du mouvement

Prise de mains : Elle peut correspondre à une prise d'épaulé ou une prise d'arraché. Le mouvement étant exécuté en répétition, l'athlète peut utiliser des lanières qu'il enroule autour de la barre et du poignet. Ce procédé permet d'éviter le crochetage du pouce, lequel risquerait de devenir douloureux avec les répétitions.

Redressement du corps : (De la position de départ jusqu'à la position en extension complète Fig. 5) Nous retrouvons un enchaînement de positions que nous avons longuement décrit dans des articles précédents concernant l'arraché : le dos reste plat, les bras restent tendus, tandis que les genoux s'engagent très nettement en avant de la barre, avant de s'étendre en même temps que le dos et les pieds.

Ébauche du passage sous la barre : La figure 6 illustre la suite du mouvement lorsque l'athlète atteint la position d'extension complète (Fig. 5) les bras entrent en action tandis que les genoux se fléchissent : c'est un véritable simulacre de passage en flexion mais celui-ci est très peu accentué et lorsque la barre atteint son point culminant (Fig. 6) l'athlète repose la barre sur le sol.

Avant d'effectuer la répétition suivante, l'athlète se replace correctement sans lâcher la barre.

Répétitions, séries et charges : Le nombre de répétitions peut varier entre deux et cinq, le chiffre trois étant le plus souvent retenu.

Le nombre total de répétitions devra être au moins de 15, c'est-à-dire cinq séries de triplés ou trois séries de quintuplés. Les athlètes très résistants peuvent effectuer un nombre beaucoup plus important de répétitions. Les charges utilisées pourront être choisies en tenant compte des maxima de l'athlète à l'arraché et à l'épaulé.

Exemple de progression : Pour un athlète dont les maxima sont les suivants :
- Arraché 90 k.
- Epaulé 120 k.

Tirage lourd (prise d'arraché) :
85 k x 3 ;
95 k x 3.

Tirage lourd (prise d'épaulé) :
110 k x 3 ;
120 k x 3 ;
125 k x 3.

Autre exemple : athlète beaucoup plus résistant (mêmes maxima).

Tirage lourd (prise d'arraché) :
80 k x 3 ;
90 k x 3 ;
95 k x 3 ;
100 k x 3.

Tirage lourd (prise d'épaulé) :
110 k x 3 ;
120 k x 3 ;
125 k x 3 ;
130 k x 3.

La pratique régulière de cet exercice doit amener une progression rapide du tirage ainsi qu'une confiance accrue grâce aux lourdes charges déplacées, mais elle demande de la part de l'athlète une attention constante : il s'agit, en effet, d'un exercice technique qui, s'il est mal exécuté, risque de perturber le mécanisme habituel des trois mouvements olympiques. Son exécution demande donc une certaine concentration.., qui est parfois négligée à l'entraînement.

Dans un prochain article : les exercices de tirage de bras et l'arraché debout.

G. LAMBERT
Entraîneur National
Professeur d'E.P.S.

Projet de Diplôme d'Éducateur de Culture Physique

Une loi, en date du 6 Août 1963, a réglementé la profession d'éducateur physique ou sportif et les écoles ou établissements où s'exerce cette profession.

Suivant les dispositions de cette loi nul ne peut professer s'il n'est titulaire d'un diplôme attestant de l'aptitude à ces fonctions, déterminé par le Ministre de l'Éducation Nationale et délivré, soit par ses soins, soit sous son contrôle.

Dans le désir d'apporter sa contribution à cette initiative gouvernementale, la F.F.H.C. a établi un projet de diplôme d'Éducateur de Culture Physique qu'elle a transmis à M. Maurice Herzog, Secrétaire d'État à la Jeunesse et aux Sports. En voici la teneur :

Tout candidat à l'obtention du diplôme d'éducateur de Culture Physique doit être âgé d'au moins vingt ans. Un extrait du casier judiciaire sera exigé.

Il devra subir un examen morphologique et être en possession d'un certificat médical le déclarant apte à la profession.

Pour obtenir le diplôme d'Éducateur de Culture Physique, le candidat devra se présenter à une des sessions d'examen qui seront organisées par la Fédération Française Haltérophile et Culturiste et comprenant les épreuves ci-après :

a) *Épreuves Physiques comportant* :

1. - Les trois mouvements haltérophiles : développé à deux bras, arraché à deux bras, épaulé et jeté à deux bras. Le total réalisé par le candidat devra être au moins équivalent aux minima de la 4e série de la F.F.H.C., compte tenu du poids de corps ;

2. - Les trois mouvements culturistes : flexion avant-bras sur bras, squat, développé couché. Le total réalisé devra être au moins équivalent aux minima de la 3e série de la F.F.H.C. ;

3. - Un 100 mètres nage libre, départ plongé, sans limitation de temps ;

4. - Les cinq épreuves suivantes, dont trois au moins devront être réussies par le candidat dans les conditions imposées :

- grimper de corde : 5 mètres en 10" ;
- lancer de poids : 7 k 250 à 8 mètres ;
- 1 000 mètres plat en 3' 20" ;
- saut en hauteur : 1 m 40 ;
- 100 mètres plat : 13".

b) *Épreuves écrites comportant* :

1. Dissertation française (niveau du B.E.P.C.) sur un sujet se rapportant aux sports et à la pédagogie sportive Note de 0 à 20 - Coefficient : 2 ;
2. Anatomie : Note de 0 à 20 - Coefficient : 3 ;
3. Physiologie - Note de 0 à 20 - Coefficient : 2.

c) *Épreuves orales comportant* :

1. - Hygiène :

- Diététique ;
- Hydrothérapie et héliothérapie ;
- Massage sportif, premiers soins.

Note de 0 à 20 - Coefficient : 2.

2. - Démonstration d'une leçon de culture physique :

- À un groupe de 8 à 10 éléments ;
- Par tirage au sort : soit à un enfant, soit à une dame, soit à un homme de plus de 30 ans.

Note de 0 à 20 - Coefficient : 4.

3. - Examen morphologique d'un sujet et corrective. - Note de 0 à 20 - Coefficient : 2

4. - Culture Physique sportive, culturisme, préparation aux sports et musculation - Note de 0 à 20 - Coefficient : 2

5. - Déontologie (Responsabilités, assurance, rapports avec les Fédérations, les médecins, etc.) - Note de 0 à 20- Coefficient : 1.

Pour obtenir le diplôme d'Éducateur de Culture Physique, tout candidat devra avoir réussi au moins trois sur cinq des épreuves physiques et obtenu la moyenne des points aux épreuves écrites et orales.

La note 5 et en dessous, dans les épreuves écrites et orales, est éliminatoire.

Jury - Le Jury sera composé d'un Inspecteur Général de la Jeunesse et des Sports, Président du Jury, d'un représentant de la Commission des Sports de l'Armée, du Directeur de l'Institut National des Sports, de deux Membres désignés par la Fédération Française Haltérophile et Culturiste, de quatre professeurs ou moniteurs d'éducation physique diplômés d'État, de quatre éducateurs de culture physique.

Mesures transitoires - Les Éducateurs de Culture Physique professant depuis plus de deux ans auront le diplôme par équivalence.

Ceux qui professent depuis moins de deux ans devront subir un oral de contrôle.

La date prise comme base pour le décompte des deux années - en plus ou en moins - sera celle de la promulgation de la loi du 6 Août 1963 règlementant la profession d'éducateur physique ou sportif et les écoles ou établissements où s'exerce cette profession.

Liste des ouvrages auxquels les candidats peuvent se référer pour préparer l'examen d'Éducateur de Culture Physique :

1. Loisel (Psychologie appliquée à l'éducation physique) ;
2. Roblet (Anatomie) ;
3. Boulet-Ollié (Physiologie) ;
4. Dr Creff (Diététique sportive) ;
5. Boigey (Hydrothérapie, Héliothérapie) ;
6. Lapière - Samburcy - Cassagne - Marchand - Serin (Corrective) ;
7. Musculation par le culturisme (Debuigne) - Toute la Culture Physique (Rouet) ;
8. Vivès-Battiste (L'athlétisme).

Cette liste n'est pas limitative.

Ce que vous devez savoir

NOUVELLES FRANÇAISES

Assemblée Générale de la F.F.H.C.

L'assemblée générale de la F.F.H.C. se tiendra le Dimanche 10 Mai prochain, à 9 heures du matin, salle du 1er étage, 10, rue Saint-Marc, à Paris (2e) (Métro Montmartre ou Bourse).

A l'ordre du jour :

- Allocution présidentielle ;
- Rapport moral du Secrétaire Général ;
- Rapport financier du Trésorier ;
- Rapport des Contrôleurs aux Comptes ;
- Élection du tiers sortant du Comité de Direction ;
- Élection du Président ;
- Vœux présentés par les Clubs affiliés.

**

Réunion des Arbitres Fédéraux et Régionaux

Les arbitres fédéraux et régionaux sont invités à assister à la réunion des Arbitres qui aura lieu le Samedi 9 Mai prochain, à 11 heures du matin, au Gymnase Municipal, 2, rue Japy, à Paris (Métro Voltaire).

A l'ordre du jour :

- Questions d'arbitrage ;
- Tirage au sort des arbitres et du Jury d'Appel pour les Championnats de France.

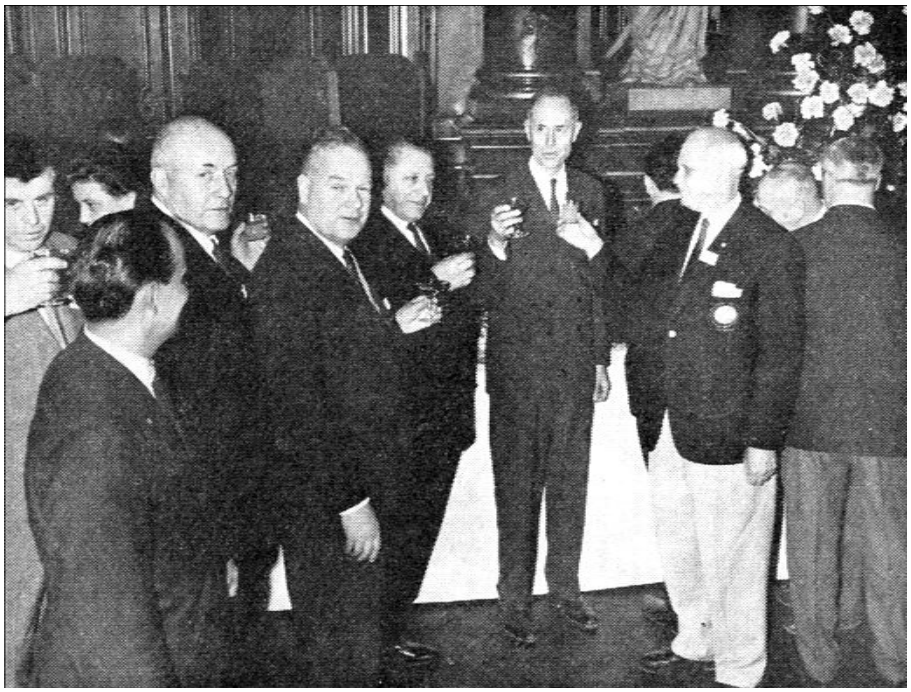

M. Jean AUBURTIN, Président du Conseil Municipal de Paris, entouré des Membres du Bureau de la Fédération Internationale Haltérophile et Culturiste, porte un toast aux Délégués du Congrès International des Entraîneurs et Arbitres

MODALITÉS DE VOTE AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

La mise en ordre des statuts de la Fédération Française Haltérophile et Culturiste, en accord avec les services du Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports, n'ayant été terminée qu'en Mai 1963, nous croyons devoir préciser, ci-dessous, les modalités de vote à l'assemblée générale sur le plan régional, modalités qui doivent être strictement observées.

Elles sont d'ailleurs valables également sur le plan fédéral.

Élections du tiers sortant du Comité de Direction et du Président. - En accord avec les prescriptions du Secrétariat d'État, chaque Comité régional a dû procéder, en 1963, au renouvellement complet des membres de son Comité de Direction (6 membres au moins et 24 au plus). Ces membres, élus pour une durée de trois ans, sont renouvelables par tiers tous les ans.

Pour déterminer l'ordre de renouvellement des mandats, un tirage au sort a dû suivre les élections et a désigné :

- les membres faisant partie du 1er tiers, c'est-à-dire élus pour un an ;
- les membres faisant partie du 2e tiers, c'est-à-dire élus pour deux ans ;
- les membres faisant partie du 3e tiers, c'est-à-dire élus pour trois ans.

Il convient donc de procéder, cette année, au renouvellement du 1er tiers sortant du Comité de Direction, ainsi qu'à l'élection du Président du Comité régional qui a lieu chaque année.

Une lettre doit être adressée préalablement par le Secrétariat du Comité aux membres faisant partie de ce premier tiers pour leur demander de confirmer leur candidature.

La convocation pour l'assemblée générale rappellera aux Clubs la liste des membres sortants et rééligibles et fixera une date-limite pour les nouvelles candidatures.

Est éligible au poste de Membre du Comité de Direction, tout membre depuis plus de six mois d'une association régulièrement affiliée à la Fédération, à jour de ses cotisations, âgé de 21 ans au moins le jour de l'élection, de nationalité française et jouissant de ses droits civils et politiques.

L'élection des membres du Comité de Direction se fera au scrutin secret, à la majorité absolue au 1er tour et à la majorité relative au second tour.

Aucun membre du Comité de Direction ne peut exercer son mandat pendant plus de six années consécutives.

Après l'élection du 1er tiers sortant du Comité de Direction, il sera procédé à l'élection du Président du Comité qui doit obligatoirement être choisi parmi les Membres du Comité de Direction en exercice. Mêmes modalités de vote. Le Président ne peut exercer plus de trois mandats consécutifs.

Représentation des Clubs à l'assemblée générale. - L'assemblée générale, qui prend le nom de Collège électoral lorsqu'il s'agit des élections, est constituée par les représentants directs des associations affiliées.

Chaque association délègue au Collège électoral son Président ou l'un de ses membres spécialement désigné à cet effet. Le vote par procuration est autorisé, mais alors que, dans les anciens statuts, une association pouvait déléguer ses pouvoirs à toute autre association appartenant au même Comité régional, le Secrétariat d'État a restreint cette possibilité : une association ne peut

plus déléguer ses pouvoirs qu'au délégué d'une association *du même département*.

Les délégués doivent être âgés de 21 ans au moins le jour de l'élection, posséder la nationalité française, jouir de leurs droits civils et politiques et être domiciliés sur le territoire du Comité régional où l'association a son siège.

Toute association disposant au moins d'une voix pourra être représentée au Collège électoral par plusieurs délégués, mais un seul aura droit de vote. Toutefois, les délégués n'ayant pas droit de vote ne pourront accepter les pouvoirs d'une autre association.

Chaque association dispose, au Collège électoral et à l'assemblée générale, d'un nombre de voix déterminé par le barème suivant :

- plus de 10 licenciés et moins de 21 : 1 voix ;
- plus de 20 licenciés et moins de 51 : 2 voix ;
- plus, pour la tranche allant de 51 à 500 licenciés : 1 voix supplémentaire par 50 licenciés ou fraction de 50 ;
- plus, pour la tranche allant de 501 à 1.000 licenciés : 1 voix supplémentaire par 100 licenciés ou fraction de 100 ;
- plus, au delà de 1.000 licenciés : 1 voix supplémentaire par 500 licenciés ou fraction de 500.

***

A l'issue de l'assemblée générale, le Comité de Direction doit se réunir pour nommer les Membres de son Bureau (en dehors du Président déjà élu par l'assemblée générale), c'est-à-dire : un ou plusieurs Vice-présidents, un Secrétaire Général, un Trésorier et un ou plusieurs membres sans fonctions.

L'élection du Bureau se fait au scrutin secret.

***

Nous croyons devoir rappeler qu'une circulaire du Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports a fait connaître que certaines des dispositions ci-dessus ont été adoucies. Il s'agit notamment du renouvellement des membres dirigeants des Comités régionaux qui peut rencontrer des difficultés dans certaines circonscriptions déshéritées ou à faible densité sportive.

L'insuffisance et même l'absence de candidats aux postes de direction pouvant entraîner une réduction parfois trop sensible du nombre des dirigeants, le Secrétariat d'État pourrait accepter une dérogation qui lui serait préalablement demandée - afin de permettre que des membres du Comité Directeur qui auraient siégé à ce titre pendant six années consécutives puissent être immédiatement rééligibles. Il en serait de même pour le poste de Président si aucune candidature ne se manifestait à l'occasion de son renouvellement annuel.

Le rôle et les attributions des Membres du Comité de Direction et du Bureau

Le nombre des Membres du Bureau et du Comité de Direction, soit d'un Comité régional, soit d'une Fédération étant limité, il ne peut être question d'assurer, au sein de ces organismes, une représentation des Clubs.

Leurs membres ne doivent donc, pas être choisis en fonction des Clubs auxquels ils appartiennent mais en tenant compte surtout de la personnalité des candidats, de leurs qualités morales, de leur valeur technique et des services qu'ils sont susceptibles de rendre sur le plan régional et fédéral.

Une fois élus, les Membres du Comité de Direction ou du Bureau siègent *ès-personnalité* et non ès-qualité, c'est-à-dire qu'ils doivent savoir se dégager de l'esprit de club ou de « l'esprit de clocher » pour prendre leurs décisions en tenant compte uniquement de l'intérêt général.

Les Membres du Comité de Direction ou du Bureau doivent assister personnellement aux séances et ne peuvent, en aucun cas, s'y faire représenter.

Le Comité de Direction ou, par délégation le Bureau, est chargé de l'administration de la Fédération ou du Comité régional.

Le Comité de Direction et, par délégation, le Bureau se réunissent périodiquement. La présence du tiers au moins des Membres est nécessaire pour la validité des délibérations.

Il est tenu procès-verbal des séances.

***

Note d'Information sur la Licence-Assurance (suite) Centre d'Aide Médicale aux Sportifs

La Mutuelle Nationale des Sports, toujours soucieuse d'améliorer les prestations servies à ses adhérents, particulièrement nombreux dans la Région Parisienne, et consciente de l'importance du rôle préventif de la Mutualité, a été amenée à conclure un Accord avec la Société d'Aide Médicale aux Sportifs, dont le Dispensaire agréé par la Sécurité Sociale fonctionne dans les locaux de l'Institut Régional d'Éducation Physique et Sportive, 1, rue Lacretelle, Paris (XV^{e}).

Ce dispensaire équipé pour établir le diagnostic précis des traumatismes sportifs, préciser la conduite des soins et assurer, le cas échéant, la pratique des soins spécialement adaptés et la rééducation, fonctionne sous la Direction des Professeurs Chailley-Bert et Plas avec le concours de spécialistes réputés.

Ce dispensaire recevra les adhérents de la M.N.S. à partir du Lundi 24 Février 1964 et assurera dans un premier temps les consultations suivantes :

- Lundi 17 h. 30 : Traumatologie sportive, Dr Andrivet.
- Mardi 17 h. 30 : Cardiologie sportive, Professeur Plas.
- Mardi 17 h. 30 : Diététique et Maladies de la Nutrition, Dr Creff.
- Mardi 17 h. 30 : Médecine sportive, Dr Talbot.
- Jeudi 9 h. 30 : Déficience de la statique vertébrale, Professeur Chailley-Bert (réservée aux scolaires).
- Vendredi, de 14 à 15 h. à partir du 6 Mars : Rhumatologie, Dr Dumas.
- D'ici peu, le Mercredi, à 18 h, une consultation de Traumatologie sportive sera assurée par le Dr Benassy.

Les mutualistes intéressés par ces consultations devront prendre rendez-vous par téléphone, chaque jour de 9 h. 30 à 12 h. et de 15 h. 30 à 19 h. sauf les Mardi et Vendredi matin et à l'exception du Samedi toute la journée, à VAU. 55-62, en déclinant :

- leur nom et prénoms,
- leur Club ou Association,
- le numéro du bordereau d'adhésion à la M.N.S., ce dernier élément étant remplacé par le nom de la Fédération et le numéro de licence pour les titulaires d'une licence-assurance,

et se présenteront au jour et à l'heure convenus, avec :

- leur carte d'immatriculation à la Sécurité Sociale,
- leur dernier bulletin de paie mentionnant les nom et adresse de leur employeur et son numéro d'immatriculation à l'U.R.S.S.A.F., dans ce cas ils ne règleront que le ticket modérateur,
- les non assurés sociaux devront régler le montant total de la consultation, tarif dispensaire A,
- les titulaires de la licence-assurance devront présenter également cette pièce qualificative.
- La M.N.S. remboursera les consultants de leurs débours dans la limite du tarif des prestations de la série pour laquelle ils ont cotisé, sur envoi du reçu délivré par le Dispensaire.

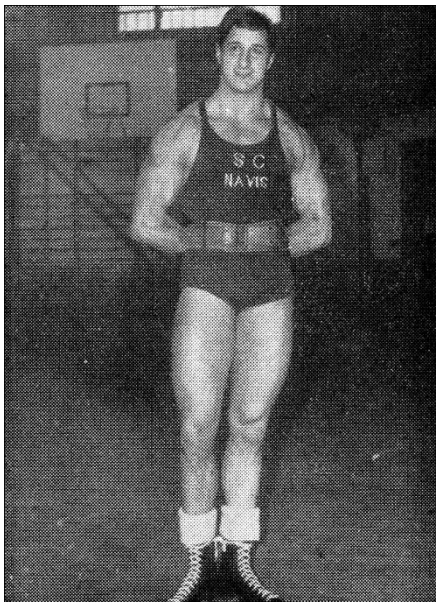

GOMEZ (S.C. Navis) 2^{e} des Poids Mi-Lourds au Prix Fédéral Seniors

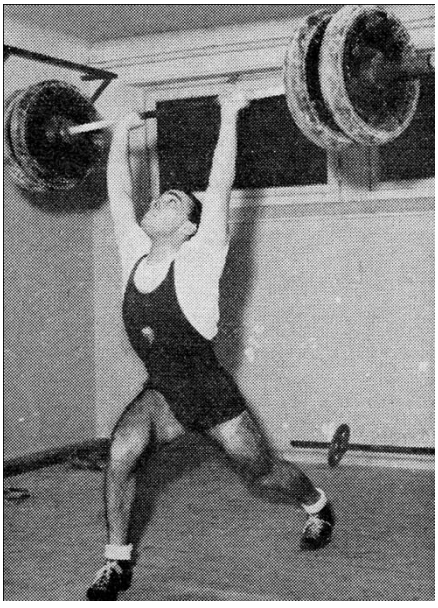

MULLER (Lycée d'État de Lillebonne) a battu 4 records d'Académie, en catégorie Poids Légers, au cours des Championnats d'Académie de Caen

La Progression des Records du Monde Juniors depuis leur officialisation (1)

(Suite)

ÉPAULÉ ET JETÉ A DEUX BRAS

			Kilos
Poids Coqs			
1962		KASPAR (Autriche)	105
	10-2	HANSON (États-Unis)	123,500
	22-6	ICHINOSEKI (Japon)	125
	16-11	ICHINOSEKI (Japon)	130
1963	28-6	ICHINOSEKI (Japon)	132,500
	29-10	ICHINOSEKI (Japon)	137,500
Poids Plumes			
1962		FITZI (Roumanie)	135
Poids Légers			
1962		DELEBARRE (France)	136,500
	3-11	FITZI (Roumanie)	142,500
1963	11-4	KIRUMA (Japon)	144,500
	5-5	KIRUMA (Japon)	147,500
	26-5	FITZI (Roumanie)	149
	26-5	KIMURA (Japon)	150
	21-7	KIMURA (Japon)	152,500
Poids Moyens			
1962		St JEAN (Canada)	138,500
	28-4	PULEO (États-Unis)	151
	2-6	PULEO (États-Unis)	153,500
	19-9	PIETRUSZEK (Pologne)	157,500
Poids Mi-Lourds			
1962		KAILAJARVI (Finlande)	162,500
Poids Lourds Légers			
1962		HERBST (Autriche)	154.500
	29-9	NEMESSANY (Hongrie)	160
	29-9	NEMESSANY (Hongrie)	165
	17-10	NEMESSANY (Hongrie)	167,500
1963	27-5	NEMESSANY (Hongrie)	170,500
	12-9	NEMESSANY (Hongrie)	173
	12-9	NEMESSANY (Hongrie)	176
	22-12	NEMESSANY (Hongrie)	177
Poids Lourds			
1962		QUERCH (Autriche)	150,500
	7-4	GUBNER (États-Unis)	182
	8-9	GUBNER (États-Unis)	192

TOTAL OLYMPIQUE

Poids Coqs			
1962		KASPAR (Autriche)	257,500
	24-3	HANSON (Et.-Unis) 92,5 - 92,5 - 122,5 :	307,500
	23-10	ICHINOSEKI (Japon) 95 - 100 - 125 :	320
	16-11	ICHINOSEKI (Japon) 100 - 102,5 - 122,5 :	322,500
1963	5-5	ICHINOSEKI (Japon)	330
	29-10	ICHINOSEKI (Japon) 100 - 107,5 - 137,5 :	345
Poids Plumes			
1962		FITZI (Roumanie)	340
	20-4	FITZI (Roumanie) 110 - 105 - 132,5 :	347,500
	17-7	FITZI (Roumanie) 110 - 102,5 - 137,5 :	350
Poids Légers			
1962		DELEBARRE (France)	340
	7-4	WAGNER (Autriche) 112,5 - 107,5 - 135 :	355
	3-11	FITZI (Roumanie) 110 - 105 - 142,5 :	357,500
1963	26-5	FITZI (Roumanie) 115 - 102,5 - 145 :	362,500
	26-4	KIMURA (Japon) 107,5 - 110 - 150 :	367,500
Poids Moyens			
1962		ISOVITS (Autriche)	355
	17-3	PULEO (États-Unis) 122,5 - 112,5 - 147,5 :	382,500
	2-6	PULEO (États-Unis)	395
	19-9	PIETRUSZEK (Pologne) 122,5 - 120 - 157,5 :	400
1963	5-5	OHUCHI (Japon) 125 - 125 - 155 :	405
	21-7	OHUCHI (Japon) 130 - 120 - 157,5 :	407,500
	10-9	OHUCHI (Japon) 130 - 125 - 157,5 :	412,500
	10-9	OHUCHI (Japon) 132,5 - 125 - 157,5 :	415
Poids Mi-Lourds			
1962		KAILAJARVI (Finlande)	400
1963	24-2	NUOTIO (Finlande) 127,5 - 125 - 152,5 :	405
Poids Lourds Légers			
1962		NUOTIO (Finlande)	405
	29-9	NEMESSANY (Hongrie) 122,5-130- 155 :	407,500
	29-9	NEMESSANY (Hongrie) 122,5 - 130 - 160 :	412,500
	29-9	NEMESSANY (Hongrie) 122,5 - 130 - 165 :	417,500
	17-10	NEMESSANY (Hongrie) 125-132,5-167,5 :	425
1963	27-5	NEMESSANY (Hongrie) 130 - 140 - 165 :	435
	12-9	NEMESSANY (Hongrie) 137,5 - 140 - 165 :	442,500
	12-9	NEMESSANY (Hongrie) 137,5 - 140 - 172,5 :	450
	12-9	NEMESSANY (Hongrie) 137,5 - 140 - 175 :	452,500
Poids Lourds			
1962		QUERCH (Autriche)	390
	7-4	GUBNER (États-Unis) 167,5-137,5-180 :	485
	8-9	GUBNER (États-Unis) 172,5 - 145 - 190 :	507,500

(1) Nos lecteurs pourront mettre périodiquement à jour les tables de records Juniors et Seniors en consultant, dans nos colonnes, les « Nouvelles Internationales ».

NOUVELLES INTERNATIONALES

Nouveaux Records du Monde Seniors Homologués

Poids Plumes. - Développé à deux bras : 125 k 500 par Foldi (Hongrie) le 24 Novembre 1963 à Budapest.

Poids Mi-Lourds. - Epaulé et Jeté à deux bras : 187 k par G. Vérès (Hongrie) le 22 Décembre 1963 à Szombathely.

Nouveaux Records du Monde Juniors Homologués

Poids Légers. - Arraché à deux bras : 115 k 500 par J. Bagocs (Hongrie) le 22 Décembre 1963 à Szombathely.

Poids Lourds Légers. - Développé à deux bras : 139 k 500 par K. Nuotio le 26 Janvier 1964, à Riihimäki.

Epaulé et Jeté à deux bras : 177 k par A. Nemessanyi (Hongrie) le 22 Décembre 1963, à Szombathely.

Nouveaux Records Nationaux

Italie. - Poids Lourds : Développé à deux bras : 158 k 500 par A. Pigaiani.

Suède. - Poids Moyens : Epaulé et Jeté : 155 k 500. Total Olympique : 387 k 500 et 392 k 500, par T. Olsson.

Poids Lourds : Epaulé et Jeté à deux bras : 165 k par E. Uddebom. Total Olympique : 417 k 500, par I. Asp.

Finlande. - Poids Coqs : Développé à deux bras : 92 k 500 par T. Nunmelin.

Poids Lourds Légers : Développé à deux bras : 145 k par K. Kangasniemi.

Norvège. - Poids Légers : Epaulé et Jeté à deux bras : 130 k par K. Bjornsen.

Allemagne de l'Ouest. - Poids Lourds Légers : Arraché à deux bras : 132 k 500 ; Epaulé et Jeté à deux bras : 165 k ; Total Olympique : 427 k 500 par N. Fehr.

Poids Lourds : Epaulé et Jeté à deux bras : 171 k par A. Haun.

U.R.S.S. - Poids Plumes : Développé à deux bras : 123 k 500 par S. Ulianov ; Epaulé et jeté à deux bras : 140 k par A. Vakhonin.

Poids Moyens : Epaulé et jeté à deux bras : 175 k 500 par V. Belayev.

Poids Mi-Lourds : Développé à deux bras : 146 k 500 par V. Koslov.

Poids Lourds Légers : Développé à deux bras : 163 k 500 ; Total Olympique : 477 k 500 par V. Golovanov.

Poids Lourds : Arraché à deux bras : 168 k par Y. Vlassov.

Cuba. - Poids Lourds : Développé à deux bras : 137 k 500 ; Arraché à deux bras : 120 k ; Total Olympique : 410 k par E. Varona.

Iran. - Poids Lourds : Développé à deux bras : 160 k ; Total Olympique : 470 k par M. Boroumand.

Allemagne de l'Est. - Poids Coqs : Epaulé et jeté à deux bras : 125 k ; Total Olympique : 305 k par H. Reck.

Poids Légers : Développé à deux bras : 110 k par D. Ranscher.

Poids Moyens : Epaulé et jeté à deux bras : 160 k ; Total Olympique : 415 k par W. Dittrich.

Poids Mi-Lourds : Total Olympique : 410 k par W. Dittrich.

Poids Lourds Légers : Epaulé et jeté à deux bras : 170 k ; Total Olympique 430 k par D. Gohring.

Poids Lourds : Arraché à deux bras 131 k, 134 k et 135 k 500 par Riger ; Développé à deux bras : 153 k 500 par K. Stemplinger ; Epaulé et jeté à deux bras : 181 k 500 ; Total Olympique : 452 k 500 par W. Arnold.

Résultats des Championnats de Bulgarie

Poids Coqs. - I. Zonev 87,5 - 97,5 - 110 = 295 k ; K. Stoyanov 90 - 80 - 105 = 275 k ; P. Yanov 80 - 82,5 - 102,5 = 265 k.

Poids Plumes. - V. Petkov 95 - 105 - 125 = 325 k ; Z. Koev 100 -. 97,5 - 120 = 317 k 500 ; B. Dimitrov 97,5 - 90 - 120 = 307 k 500.

Poids Légers. - K. Yankov 120 - 100 - 140 = 360 k ; E. Koprinkov 105 - 97,5 - 130 = 332 k 500 ; M. Kerov 102,5 - 102,5 - 125 = 330 k.

Poids Moyens. - V. Konarov 120 - 125 - 145 = 390 k ; I. Abadjev 115 -117,5 - 140 = 372 k 500 ; N. Kenderliev 117,5 - 100 - 145 = 362 k 500.

Poids Mi-Lourds. - S. Penchev 120 - 130 - 155 = 405 k ; A. Atanasov 115 - 120 - 150 = 385 k ; S. Petkov 115 - 110 - 140 = 355 k.

Poids Lourds-Légers. - P. Tachev 152,5 - 135 - 175 462 k 500 ; A. Bachisky 120 - 110 - 140 = 370 k ; P. Dobrev 115 - 110 - 140 = 365 k.

Poids Lourds. - I. Veselinov 165 - 135 - 175 = 475 k ; K. Yotov 140 - 130 - 170 = 440 k ; I. Atanasov 120 - 105 - 135 = 360 k.

Résultats des Championnats d'Autriche

Poids Coqs. - Bildstein 80 - 82,5 - 105 = 267 k 500 ; Pichler 70 - 80 - 110 = 260 k ; Pittner 75 - 75 - 100 = 250 k.

Poids Plumes. - Legel 85 - 90 - 115 = 290 k ; Schanl 80 - 85 - 115 = 280 k ; Ackerbauer 80 - 77,5 - 107,5 = 265 k.

Poids Légers. - Wagner 110 - 107,5 - 130 = 347 k 500 ; Vogel 90 - 90 - 127,5 = 307 k 500 ; Sikora 90 - 95 - 120 = 305 k.

Poids Moyens. - Isovits 122,5 - 117,5 - 140 = 380 k ; Platzer 105 - 110 - 132,5 = 347,500 ; Gajdusek 110 - 100 - 125 = 335 k.

Poids Mi-Lourds. - Hastik 120 - 120 - 152,5 = 392 k 500 ; Kraxberger 125 - 115 - 145 = 385 k ; Dorner 105 - 110 - 135 = 350 k.

Poids Lourds Légers. - Herbst 125 - 125 - 157,5 = 407 k 500 ; Merl 120 - 105 - 140 = 365 k ; Artmann 110 - 110 - 142,5 = 362 k 500.

Poids Lourds. - Querch 150 - 120 - 160 = 430 k ; Terdina 125 - 120 - 162,5 = 407 k 500 ; Paderta 117,5 - 110 - 145 = 372 k 500.

Danemark bat Norvège 5 à 2

Poids Coqs. - A. Skovlund (Danemark) 70 - 75 - 100 = 245 k ; R. Ingebrigtsen (Norvège) 65 - 65 - 82,5 = 212 k 500.

Poids Plumes. - E. Jörgensen (Danemark) 87,5 - 82,5 - 105 = 275 k ; B. Feöy (Norvège) 85 - 77,5 - 105 = 267 k 500

Poids Légers. - R. Kerol (Danemark) 105 - 100 - 127,5 = 332 k 500 ; B. Björnsen (Norvège) 105 - 95 - 125 = 325 k.

Poids Moyens. - E. Hansen (Danemark) 115 - 100 - 130 = 345 k ; T. Myklebust (Norvège) 102,5 - 100 - 130 = 332 k 500.

Poids Mi-Lourds. - V. Nielsen (Danemark) 120 - 107,5 - 137,5 = 365 k.

Poids Lourds Légers. - P. Marstad (Norvège) 100 - 110 - 140 = 350 k ; A. Jensen (Danemark) 105 - 100 - 130 = 335 k.

Poids Lourds. - J. Rostad (Norvège) 110 - 107,5 - 130 = 347 k 500 ; H. Jacobsen (Danemark) 107,5 - 100 - 135 = 342 k 500.

ERRATUM

BAUVIN, classé 4e aux éliminatoires du Prix Fédéral Seniors (Poids Plumes) appartient au Sporting Club Tête de Cheval et non aux Sports Réunis Lille- Délivrance.

Dans nos COMITÉS RÉGIONAUX

COMITE DE CHAMPAGNE

Championnats de Champagne 1964

Les Championnats de Champagne 1964 organisés à Épernay, par le Club des Lutteurs Sparnaciens, ont connu un succès sans précédent.

Près de 500 spectateurs ont suivi avec beaucoup d'intérêt cette compétition à laquelle avaient pris part 24 athlètes de Chaumont, Mézières, Reims, Troyes, Épernay.

Les résultats suivants ont été enregistrés :

JUNIORS

Coqs. - White (E.C.A. Chaumont) 220 k.

Plumes. - Corvisier (C. Lutteurs Sparnaciens) 207 k 500 ; Bernaud (E.C.A. Chaumont) 200 k.

Légers. - Lambert (A. Ste Savine) 260 k ; Lorcet (C.C. Reims) 255 k ; Brutel (A. Ste Savine) 232 k 500 ; Dufays (C. Lutteurs Sparnaciens) 230 k ; Albin (J.F. Mézières) 230 k.

Moyens. - Vely (C. Lutteurs Sparnaciens) 257 k 500.

Mi-Lourds. - Greis Jean-Claude (C. Lutteurs Sparnaciens) 317 k 500 ; Dechoz (C.H. Troyen) 290 k.

Lourds-Légers. - Michon (C.C. Reims) 365 k ; Poinsot (E.C.A. Chaumont) 250 k.

SENIORS

Moyens. - Didriche (C.C. Reims) 315 k ; Bour (A. Ste Savine), 255 k ; Lecerf (C. Lutteurs Sparnaciens) 250 k ; Greis Jacky (C. Lutteurs Sparnaciens) 247 k 500 ; Thomas (C. Lutteurs Sparnaciens) 247 k 500.

Lourds-Légers. - Viennaux (C.C. Reims) 302 k 500 ; Couchou (C. Lutteurs Sparnaciens) 280 k.

Lourds. - Lesieur (C.C. Reims) 312 k 500 ; Derosz (C.H. Troyen) 302 k 500 ; Duloquin (C.C. Reims) 300 k.

Jean Michon, du Club Culturiste de Reims, en excellente forme, a battu le record de France de l'arraché des Lourds- Légers juniors avec 125 k.

En résumé, excellente journée de propagande en faveur de l'Haltérophilie.

Composition du Bureau pour 1964

Le matin, le Comité de Champagne avait tenu son assemblée générale et procédé à l'élection de son Président et au renouvellement du 1/3 des Membres du Comité, constitué comme suit :

Président : Viet Henri (Club des Lutteurs Sparnaciens).

Vice-Présidents : Robert Marcel (Club Culturiste Rémois) ; Drion René (Alliance de Sainte-Savine) ; Charlier Gaston (Jeune France de Mézières).

Secrétaire : Rouchenko Guy (Club Culturiste Rémois).

Secrétaire-Adjoint : Robert Marcel (Club Culturiste Rémois).

Trésorier : Lévy Jacques (Club des Lutteurs Sparnaciens).

Trésorier-Adjoint : Digrazia Roger (Club Culturiste Rémois).

Membres du Comité

Astolfi Valter (Cercle Haltérophile Troyen) ; Briant Robert (Cercle Haltérophile Troyen) ; Chorques Édouard (Centre de Culture Physique et d'Haltérophilie Châlons-sur-Marne) ; Pozzo Denis (Jeune France de Mézières) ; Bour Michel (Association Sportive de Sainte-Savine) ; Larche Marcel (Entente Chaumontaise Athlétic Cheminots) ; Gatti Jean (Entente Chaumontaise Athlétic Cheminot) ; Demengeot Michel (Club des Lutteurs Sparnaciens).

COMITE DU POITOU

Résultats du Challenge du Comité disputé à Royan le 15 Mars 1964 Salle Champlain

1. *Royan Océan Club* : Coefficient 4,01. - Garcia (Coq) 210 k ; Fougeret (Plume) 282 k 500 ; Grenaud (Moyen) 272 k 500.

2. *C.S.A.D.N. Châtellerault* : Coefficient 3,97. - Chartier (Léger) 250 k ; Rispal (Moyen) 292 k 500 ; Bedetti (Moyen) 302 k 500.

3. *Union Amicale Cognac* : Coefficient 3,89. - Gisclon Marc (Plume).

4. *A.S.P.O. Angoulême* : Coefficient 3,60. - Polycarpe (Léger) 262 k 500 ; Brothier (Mi-Lourd) 267 k 500 ; Marot (Mi-Lourd) 265 k.

5. Cognac II : Coefficient 2,75. - Cuvet (Léger) 137 k 500 ; Gailledro 215 k ; Brard 207 k 500.

Deux records du Poitou battus au développé à deux bras par Garcia (Senior Coq) avec 66 k 500 (Ancien record 65 k) et par Fougeret (Senior Plume) avec 90 k (ancien record 87 k 500, par lui-même).

Arbitres : MM. Moreau, Pougnet et Chartier.

Rencontre Union Sportive de Tours-C.S.A.D.N. Châtellerault, le 29 Février

U.S. Tours. - Total soulevé : 1.852 k 500.

Poids de corps de l'équipe : 456 k 200.

Moreau (Coq) 235 k ; Lenay (Léger) 242 k 500 ; Méry (Léger) 245 k ; Besnard (Moyen) 260 k ; Jubault (Moyen) 255 k ; Chollet (Moyen) 290 k ; Cot (Mi- Lourd) 325 k.

C.S.A.D.N. Châtellerault. - Total soulevé : 1.752 k 500.

Poids de corps de l'équipe : 503 k 200.

Lafage (Plume) 175 k ; Chartier (Léger) 257 k 500 ; Boutineau (Moyen) 265 k ; Rispal (Moyen) 200 k ; Bedetti (Moyen) 315 k ; Pichon (Mi-Lourd) 275 k.

2 *Février - Rencontre avec l'A.S. Montferrandaise à Châtellerault*

C.S.A.D.N. - Chicheteau (Léger) 132 k 500 ; Chartier (Léger) 247 k 500 ; Boutineau (Moyen) 257 k 500 ; Sivault (Moyen) 267 k 500 ; Rispal (Moyen) 292 k 500 ; Bedetti (Moyen) 305 k ; Pichon (Mi- Lourd) 272 k 500.

Total : 1.775 k.

A.S. Montferrandaise. - Buges (Plume) 140 k ; Boilon (Léger) 257 k 500 ; Lasseigne (Léger) 240 k ; Roux (Moyen) 265 k ; Nicolas (Moyen) 277 k 500 ; Carnat (Moyen) 282 k 500 ; Polotti (Mi-Lourd) 290 k.

Total : 1.752 k 500.

COMITE DE L'ILE DE FRANCE

L'U.S. Métro-Transports - avec nos amis Bergemanne, Humbert et leur sympathique équipe - organisait le 21 Mars et pour la première fois, le Critérium des Anciens et les éliminatoires du Championnat de France Culturiste.

Le jumelage de ces deux épreuves est agréable et sympathique. Les culturistes de l'U.S. Métro et de Courbevoie Sports évoluent dans une bonne ambiance ; Jeunes et moins jeunes s'apprécient, s'encouragent mutuellement.

Ce fut une très bonne soirée qui se termina par un joyeux vin d'honneur perpétuant ainsi la coutume du S.C.P.O. qui l'organisait les années précédentes.

M. Rabjeau

Résultats Techniques du Critérium des Anciens

Poids Plumes : Lanux (A.S. Mantaise) 205 k ; *Poids Légers* : Fischer (Asnières Sports) 227 k 500 ; Pichon (Club Sportif Municipal de Clamart) 185 k ; *Poids Moyens* : Humbert (U.S. Métro-Transports) 235 k ; *Poids Mi- Lourds* : Tournier (St. Municipal de Montrouge) 230 k.

***

Coupe de l'Île-de-France 2e Série

Le 23 *Février* 1964, *à l'US. Métro*

Coupe disputée par équipes de 7 hommes pour 535 k dont trois athlètes de 2e série minimum, le reste 3e série.

1. *U.S.M.T.* - Minchella (66 k) 272 k 500 ; Agogué (67 k 400) 262 k 500 ; Quantin (67 k 400) 275 k ; Labille (81 k 200) 297 k 500 ; Gouyette (72 k 600) 295 k ; Vezzani (81 k 600) 302 k 500 ; Fert (90 k 400) 345 k.

Poids de l'équipe : 526 k 600. Total réalisé : 2.050 k

2. *A.S. Mantaise*. - Minié (62 k 800) 260 k ; Malherbe (74 k) 292 k 500 ; Lesur (82 k 200) 305 k ; Hazet (74 k) 287 k 500 ; Lanux Cl. (67 k 300) 262 k 500 ; Janton (84 k 600) 282 k 500 ; Pommard (85 k 800) 297 k 500.

Poids de l'équipe : 530 k 700. Total réalisé : 1.987 k 500.

3. *Courbevoie Sports.* - Paineau Pat. (74 k) 275 k ; Clausse (69 k) 262 k 500 ; Navarro J. (68 k) 282 k 500 ; Soude (71 k 200) 262 k 500 ; Bouessay (64 k 300) 222 k 500 ; Nardin (111 k 300) 337 k 500 ; Lambert Guy (68 k 800) 270 k.

Poids de l'équipe : 526 k 600. Total réalisé : 1.912 k 500.

4. *S.C. Neuilly*. - Dupuysalles (60 k 300) 250 k ; Litvine (70 k 200) 272 k 500 ; Colinet (71 k) 162 k 500 ; Portefaix P. (79 k) 282 k 500 ; Rollin (77 k) 290 k ; Bonassi (72 k 500) 275 k ; Deschaintres A. (75 k) 305 k.

Poids de l'équipe : 505 k. Total réalisé : 1.837 k 500.

Prochain Stages d'Haltérophilie 1964

Dates	Lieux	Qualité des Stagiaires	Nombre de places
15 et 16 mai	Institut Nat. des Sports	Perfection. Cadres	15
8 au 13 juin	Institut Nat. des Sports	Espoirs	15

Les candidats aux Stages d'Espoirs peuvent être soit désignés directement par la F.F.H.C., soit proposés par leurs Clubs ou les Comités Régionaux dont ils dépendent, ou les entraîneurs régionaux et fédéraux.

Les stagiaires sont remboursés du montant de leur voyage en 2e classe et leur séjour au C.R.E.P.S. ou à l'Institut National des Sports est entièrement pris en charge par le Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports et la F.F.H.C.

Ainsi que l'indique le tableau ci-dessus, le stage de week-end qui devait avoir lieu à l'institut National des Sports les 2 et 3 Mai est reporté aux 15 et 16 Mai.

Il est ouvert aux cadres de tous les Comités régionaux, à l'exception de ceux des Flandres, du Languedoc, de Provence et des Pyrénées qui ont déjà bénéficié ou pourront bénéficier cette année d'un stage régional.

D'autre part, une circulaire du Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports rappelle que certains participants aux stages de formation de cadres et d'animateurs, organisés par les Fédérations sportives habilitées à cet effet, ont droit à un congé non rémunéré de six jours ouvrables par an.

Ils ont droit, dans ce cas, outre le remboursement de leurs frais de voyage et de séjour à l'I.N.S. ou au C.R.E.P.S., à une indemnité compensatrice de perte de salaire au taux maximum de 20 Fr. par jour pendant les 6 jours ouvrables non rémunérés.

Pour bénéficier de cette mesure, si faut être âgé de moins de 25 ans, participer à un stage d'une durée de six jours et fournir un certificat de l'employeur attestant la perte de salaire subie.

Des modèles de certificat pourront être adressés par la F.F.H.C. aux ayants-droit.

Entraînez-vous n'importe où !
Plus d'usure de plateaux !

NOUVEAU DISQUE DE DÉPART
DE 10 – 15 – 20 KGS
MODÈLE ENTIÈREMENT CAOUTCHOUTÉ

- inusable
- incassable
- silencieux

NOTICE SUR DEMANDE

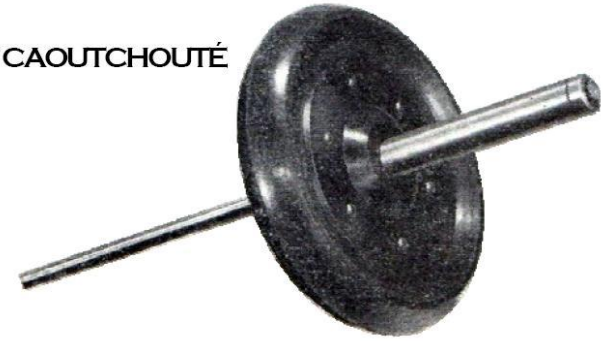

Modèle breveté et déposé

distribué par :

J. GUERIN – 11 rue de l'Aqueduc

Paris 10e Nord 55-34

© RLPZ (2019)

N° 200

L'HALTÉROPHILE MODERNE

Fondateur : Jean DAME

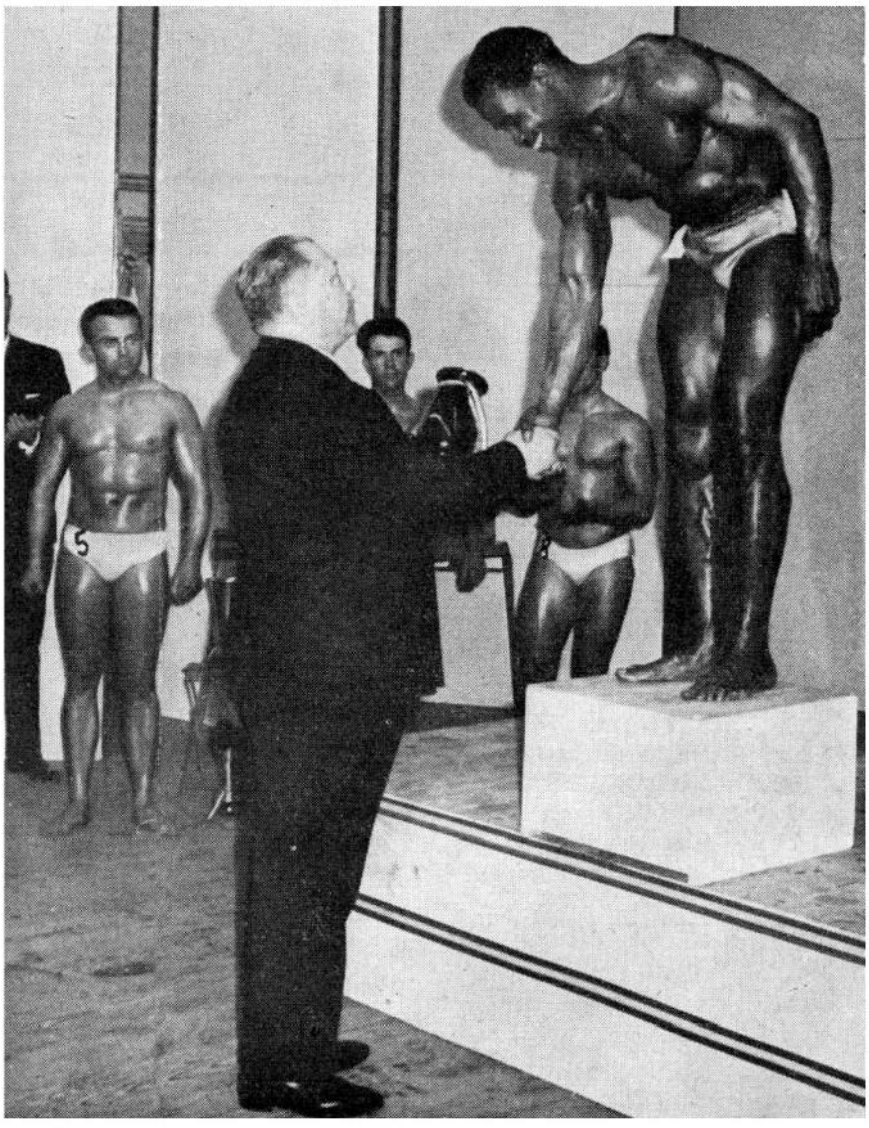

MENSUEL
19e ANNÉE
Mai
1964

Document original : Raymond Lopez

SOMMAIRE

●-●

Procès-verbal de la Réunion du Comité de Direction du 29 Avril 1964 3

– de la Commission de P.O. du 24 Avril 1964 4

–et de la Commission des Récompenses du 9 Avril 1964 4

Procès-verbal de l'Assemblée Générale (Rapport du Secrétaire général) 5

La Finale du Championnat de France Culturiste 1964 par André Rolet 8

et Résultats Techniques 9

La Culture Physique Haltérophile (suite) par G. Lambert 10

Nos Joies, nos Peines 11

La Finale du Critérium National Haltérophile 1964 par G. Lambert 12

et Résultats Techniques 12

Classement National du Critérium National Culturiste 1964 14

Ce que vous devez savoir 15

Dans nos Comités Régionaux 16

Prochains Stages d'Haltérophilie 16

*

Sur notre page de couverture :

M. Jean DAME, Président de la F.F.H.C., remet à VASSEAUX, Plus Bel Athlète de France 1964, le Vase de Sèvres, Prix du Président de la République

(Toutes les Photos culturistes ont été réalisées par le Studio Martin, de Valence)

L'HALTÉROPHILE MODERNE

19e ANNÉE. – N° 200

organe officiel mensuel

DIRECTION - RÉDACTION ADMINISTRATION

10, rue Saint-Marc, PARIS-2e
Téléphone CEN. 53-60

Abonnement

France	**8 F.**
Étranger	**12 F.**
Clubs affiliés	**20 F.**

Chèques Postaux Paris 1304-82.

CLUBS QUI ORGANISEZ

Pensez à bien équiper votre salle !

- Un appareil de marquage tiendra les athlètes et spectateurs au courant de l'effort en cours.
- Un appareil d'arbitrage éliminera tous différends.

APPAREILS POUR TOUS LES SPORTS

Productions MERLHES, 4, rue saint Bernard, Paris XIe

— Téléphone : 700-42-28 —

Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1er choix
Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles
Maillots de Compétition Haltérophiles
Grand choix de Survêtements

ALLEN 42, Rue Etienne-Marcel. **PARIS** (2e)

Téléphone : LOU 14-19

Conditions Spéciales aux Sociétés

Fournisseur de l'équipe de France

LOUEZ VOS PLACES POUR LE

TOURNOI INTERNATIONAL HALTÉROPHILE de PARIS
DES 29 ET 30 MAI PROCHAIN

ET POUR LE

CHAMPIONNAT DU MONDE CULTURISTE
DU 31 MAI

Les cartes permanentes de la F.F.H.C., ne donneront pas droit d'entrée à ces compétitions

Imp. Hallépée, 169, rue Lecourbe, Paris.

Partie Officielle

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION du COMITE DE DIRECTION du 26 AVRIL 1964

Présents : MM. Asso, Bernier, Bonneau, Chaix, Duchesne, Duverger, Firmin, Fischer, Gouet, Leveler, Pichon, Roussaux, Rolet.

Assistait à la séance, M. G. Lambert, Entraîneur National.

Présidence de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C.

Excusés : MM. Hervochon, Hue, Clutier, Morin, Piou, Vandeputte.

Le procès-verbal de la précédente réunion est lu et adopté.

DEMANDES D'AFFILIATION. - Le Comité de Direction homologue les demandes d'affiliation ci-après :

- ✓ N° 3.500 - Sports Olympiques Bagnolais (Gard) ;
- ✓ N° 3.501 - Caen Étudiants Club ;
- ✓ N° 3.502 - Haltéro Club Cires les Mello ;
- ✓ N° 3.503 Association Sportive de la Villa des Otages à Paris ;
- ✓ N° 3.504 - Toulouse Cheminots Marengo Sports ;
- ✓ N° 3.505 - L'Etoile de Calais ;
- ✓ N° 3.506 - Centre de Culture Physique et d'Haltérophilie de Châlons-sur-Marne ;
- ✓ N° 3.507 - La Jeune Garde de Montchanin ;
- ✓ N° 3.508 - Union Sportive de Ste Tulle ;
- ✓ N° 3.509 - Maison des Jeunes et de la Culture de Servian.

HOMOLOGATION DE RECORDS. - Le Comité de Direction homologue comme records de France Juniors les performances ci-après

Poids Moyens. - Total olympique : 112,5 - 105 - 140 = 357 k 500 par Trudel, le 28 Mars 1964, à Bruay-en-Artois (Arbitres : MM. Meese, Dejonghe et Croxo) ancien record : 355 k par lui-même).

110 - 107,5 - 142,5 = 360 k par Trudel, le 12 Avril 1964, à Lille. Arbitres : MM. Dumoulin, Dejonghe, Meese.

Le Comité de Direction homologue ensuite comme records de France Seniors les performances ci-dessous :

Poids Coqs. - Développé à deux bras : 95 k 500 par Meurat, le 28 Mars 1964, à Bruay-en-Artois. Arbitres : MM. Meese, Dejonghe, Croxo (ancien record : 95 k par lui-même).

Total Olympique : 95 - 95 - 115 = 305 k par Meurat, le 28 Mars 1964, à Bruay-en-Artois. Arbitres : MM. Meese, Dejonghe et Croxo (ancien record : 302 k 500 par lui-même).

95 - 95 - 117,5 = 307 k 500 par Meurat, le 12 Avril 1964, à Lille. Arbitres : MM. Dumoulin, Dejonghe, Meese.

Poids Plumes. - Total olympique 105 - 90 - 130 = 325 k par Fulla, le 12 Avril 1964, à Paris. Arbitres : MM. Chariot, Pichon, Fiolle (ancien record : 322 k 500 par lui-même).

Poids Lourds. - Développé à deux bras : 140 k par Fouletier (ancien record 138 k par lui-même).

Epaulé et Jeté à deux bras : 172 k 500 par Fouletier (ancien record : 170 k 500 par lui-même).

Total olympique : 140 - 135 - 150 = 445 k (ancien record : 442 k 500 par lui- même, ces trois records le 26 Mars 1964, au cours des Championnats Universitaires à Reims. Arbitres : MM. Rolet, Baixas, Robert.

Et : Développé à deux bras : 143 k par Fouletier, le 12 Avril 1964, à Lyon (ancien record : 140 k par lui-même). Arbitres : MM. Fourneau, Saroli, Gianella.

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION DE P.O. - M. André Rolet fait un bref compte rendu de la Commission de Préparation Olympique qui s'est tenue le 23 Avril.

En ce qui concerne le match France- Allemagne, M. Chaix est d'accord pour l'organiser, soit à Marseille, soit à Cannes, dans la première quinzaine de Juillet, sous réserve de l'accord de la Fédération Allemande.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE. - Après avoir rappelé que l'assemblée générale de la F.F.H.C. se tiendra le Dimanche 10 Mai 1964, le Président propose que soit désignée la Commission de contrôle des pouvoirs et des voix.

Le Comité de Direction est d'accord sur la désignation de MM. Roussaux et Duverger.

FINALES DES CHAMPIONNATS DE FRANCE JUNIORS ET SENIORS. - Il est donné connaissance de la liste des qualifiés Juniors et Seniors et l'ordre de passage des catégories aux deux séances du Championnat de France Seniors.

En ce qui concerne Fouletier, qui n'a réussi aucun essai à l'arraché aux éliminatoires du Championnat de France, il a été décidé de le faire participer à la finale hors compétition et hors titre.

Pour éviter toute contestation et interprétation, M. Duchesne propose de le faire passer avec la catégorie des Lourds Légers, ce qui est accepté.

Quant à Houssais, Junior Poids Plume, admis lui aussi à participer à la finale dans les mêmes conditions, il passera en même temps que la catégorie des Poids Légers.

Les Officiels sont désignés comme suit :

- Secrétaire de séances : M. J. Duchesne ;
- Délégué aux athlètes : M. Legall ;
- Speaker et sonorisation : M. V. Leveler ;
- Matériel : M. L. Guillier.

Les arbitres seront désignés par tirage au sort au cours de la réunion des Arbitres, de même que le Jury d'Appel et la Commission chargée des examens d'arbitres fédéraux.

MATCHES INTER-NATIONS ET FÊTES DU CINQUANTENAIRE. - Revenant sur la question des matches inter-nations, le Président propose que l'Entraîneur National désigne les équipes de France contre la Suisse, le 20 Juin, la Roumanie, le 27 Juin, le Luxembourg, le 12 ou 19 Juillet, l'Allemagne, la première quinzaine de Juillet. Adopté.

M. Jean Dame fait ensuite un résumé des pourparlers entrepris en vue de l'organisation des manifestations du cinquantenaire : le Tournoi International Haltérophile de Paris se disputera le Vendredi 29 Mai, au Cirque Montmartre et le Samedi en matinée et soirée au Cirque d'Hiver ; le Championnat du Monde Culturiste aura lieu le Dimanche 31 Mai, au Théâtre National du Palais de Chaillot. Ces différentes compétitions seront clôturées par un banquet, le Dimanche soir, au Pavillon Dauphine.

M. Lambert donne ensuite connaissance du programme du Tournoi, à la suite des acceptations reçues de l'U.R.S.S., de la Pologne, de l'Italie, de la Finlande, de la Grande-Bretagne, de la Bulgarie, de la Belgique et de la Hongrie.

COMMUNICATIONS DIVERSES ET CORRESPONDANCE.

Drapeau de la F.F.H.C. - Le Président demande au Comité de Direction l'autorisation d'ouvrir une souscription fédérale afin que la F.F.H.C. puisse posséder un drapeau rappelant son palmarès. Adopté.

Diplôme d'initiation haltérophile. - Au cours de la réunion du Bureau du 19 Mars, il a été décidé de conserver au diplôme d'Aide-Moniteur de la F.F.H.C. sa valeur actuelle, mais de créer un diplôme du 1er degré dit : « Diplôme d'Initiation haltérophile » qui pourra être décerné aux candidats âgés de 18 ans minimum et possesseurs de la licence de la saison en cours.

Le Moniteur National propose que soient fixées comme suit les conditions d'obtention de ce diplôme :

Le candidat devrait avoir satisfait aux épreuves portant sur :

- les règlements ;
- démonstration des trois mouvements ;
- démonstration des exercices de culture physique haltérophile.

Pour toutes ces épreuves, coefficient 1.

Homologation de nomination d'arbitres régionaux. - Sur proposition de leurs Comités régionaux respectifs sont nommés arbitres régionaux : MM. Durr et Humbert (Île-de-France), Martin (Orléanais), Mercier (Normandie), Ravelli (Bourgogne-Franche Comté), Benassy et Estrosi (Provence), Guibbert (Languedoc), Gatti (Champagne), Golias, Douillard et Schambourg (Anjou- Bretagne), Bonocore (Provence).

Il est ensuite décidé, afin de faciliter la création d'un corps d'arbitres dont ont besoin les différents Comités, qu'un seul arbitre fédéral sera désormais nécessaire pour faire passer les épreuves de l'examen d'arbitre régional.

Demande de prêt de barre. - Le Comité de Direction donne son accord à la demande de prêt de barre présentée par le Lycée Claude Bernard à Paris.

Incorporation des Sportifs. - M. Bonneau fait savoir qu'il a été informé par le Général Commandant le Corps d'armée de Bordeaux que les athlètes pourraient désormais être incorporés dans un régiment proche de leur Club. M. Firmin confirme cette information.

Réunions du Comité de Direction. - M. Asso émet le vœu qu'elles se tiennent de préférence le Samedi.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président remet à M. Louis Chaix le souvenir offert par ses Collègues du Comité de Direction, à l'occasion de sa nomination au grade de Chevalier dans l'ordre de la Légion d'Honneur. Il s'agit d'un bracelet en or destiné à accompagner la montre qu'il a reçue de la Fédération Française de Boxe.

En termes émus, M. Louis Chaix exprime sa gratitude pour la distinction dont il a été l'objet et la nouvelle marque de sympathie qu'il reçoit aujourd'hui.

La séance est levée à 10 h. 45.

Le Secrétaire Général, André ROLET — *Le Président,* Jean DAME.

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION de la COMMISSION DE PRÉPARATION OLYMPIQUE du 24 AVRIL 1964

Présents : MM. Jean Dame, André Rolet, Georges Lambert.

Le procès-verbal de la précédente réunion est lu et adopté.

MATCHES INTER-NATIONS

France C-Suisse. - Le match est définitivement conclu pour le 20 Juin, au Pavillon des Sports de la Chaux-de-Fonds.

France-Luxembourg. - Lettre de la Fédération Luxembourgeoise proposant la date du 12 ou 19 Juillet pour une rencontre au Grand Duché, avec participation de quelques Champions.

La Commission donne son accord.

France-Allemagne. - Après lecture d'une lettre de M. Kestler, de la Fédération Allemande, il est décidé de demander à M. Louis Chaix s'il serait d'accord pour organiser le match France-Allemagne à Marseille, dans la première quinzaine de Juillet.

France-Roumanie. - Télégramme de la Fédération Roumaine donnant son accord définitif pour l'organisation de ce match le 27 Juin, à Bucarest.

Tournoi International de Paris. - Le Président rend compte des pourparlers engagés avec Mme Bouglione en vue de la location du Cirque d'Hiver pour l'organisation du Tournoi International de Paris. Le Cirque d'Hiver n'étant pas libre pour les trois séances de Tournoi, il a été finalement décidé que :

- la soirée d'ouverture : 29 Mai, aurait lieu au Cirque de Montmartre (anciennement Cirque Médrano)
- les matinée et soirée du 30 Mai au Cirque d'Hiver.

Ces deux établissements sont mieux adaptés que le Stade de Coubertin pour le déroulement du Tournoi.

En ce qui concerne le programme du Tournoi établi par M. Lambert, il y aura lieu d'ajouter Jouni Kailajarvi et Kare, pour la participation desquels la Fédération Finlandaise a donné son accord et Newton, qui accompagnera à Paris les culturistes britanniques.

STAGE DE PRÉPARATION OLYMPIQUE

Un stage avait été décidé du 11 au 16 Mai prochain, à l'Institut National des Sports, en vue de la préparation des athlètes au Championnat d'Europe.

La Commission décide de maintenir ce stage malgré l'annulation du Championnat. Il servira de préparation au Tournoi International de Paris.

CORRESPONDANCE DU SECRÉTARIAT D'ÉTAT A LA JEUNESSE ET AUX SPORTS.

- Lettre de félicitations pour les nouveaux records de Fouletier et Michon ;
- Lettre concernant un fichier à établir des principaux athlètes, en vue de le mettre à la disposition du Comité organisateur des Jeux de Tokyo ;
- Lettre concernant les bourses d'entraînement ;
- Lettre concernant les indemnités aux Conseillers Techniques ;
- Lettre du Colonel Crespin exprimant le désir de prendre contact avec tous les athlètes susceptibles d'être sélectionnés pour les Jeux de Tokyo ;

CONSEILLERS TECHNIQUES

- Deux nouvelles candidatures ont été transmises à la F.F.H.C. pour un poste de Conseiller Technique : celles de Jean- Paul Demats (Comité Anjou-Bretagne) et Marcel Paterni (Comité de l'Île-de-France).

- Il est donné connaissance du Compte rendu de stages régionaux dirigés par MM. Dini et Herbaux, Conseillers Techniques, et du compte rendu d'activité de M. Herbaux du 16-10-63 au 15- 4-64.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures.

Le Secrétaire,
André ROLET.

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION de la COMMISSION des DÉCORATIONS du 9 AVRIL 1964

La Commission des Décorations s'est réunie le Jeudi 9 Avril 1964, au siège de la F.F.H.C., 10, rue Saint-Marc, à 16 heures.

Elle a examiné toutes les propositions qui ont été déposées le 31 Octobre 1963 en ce qui concerne les Légions d'Honneur, d'une part, et, d'autre part, du Mérite Sportif, déposées le 26 Décembre 1963, des Médailles de la Fédération Internationale Haltérophile et Culturiste : Or, Argent, Bronze, déposées en date du 6 Février 1964.

Constatant que de nombreux postulants ont été récompensés depuis, elle fait confiance à son Président pour mener à bien la suite de ces propositions.

A. ROLET.

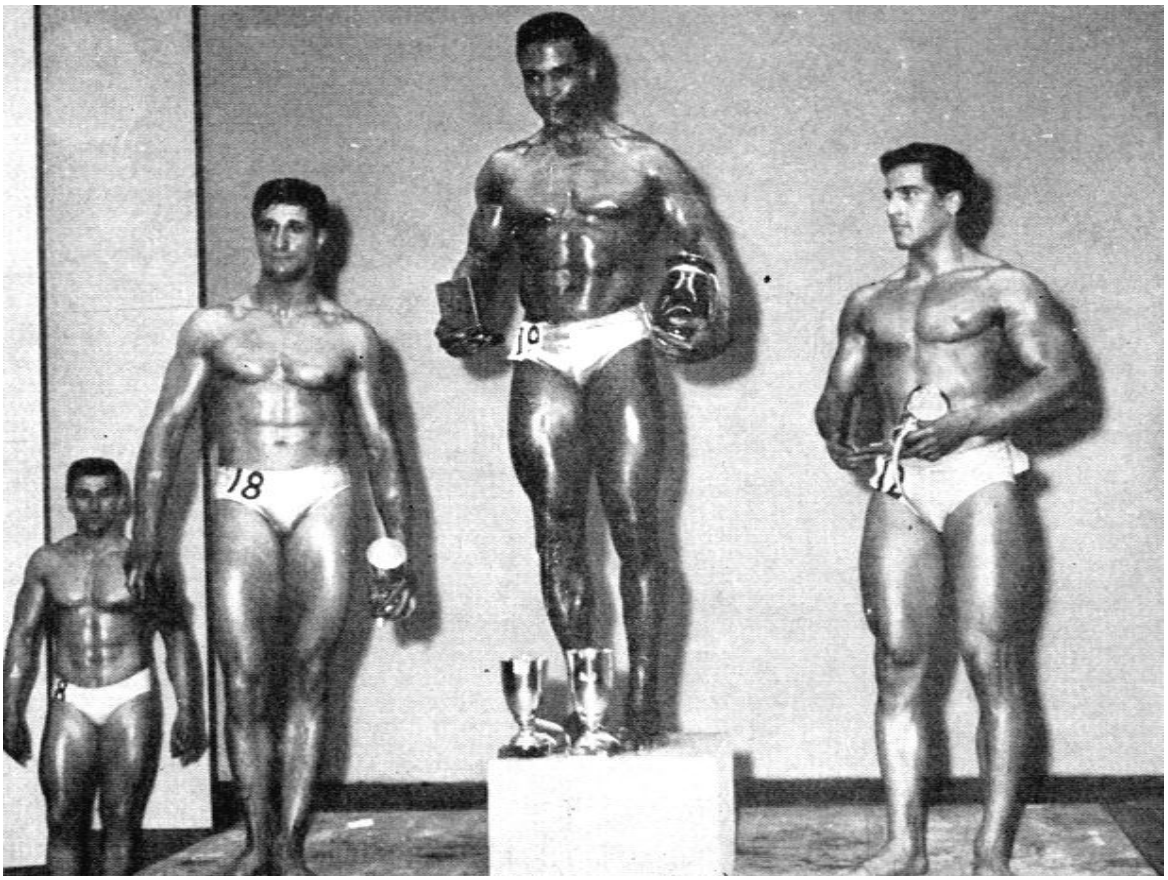

Au Championnat de France Culturiste 1964, les trois vainqueurs de la catégorie au-dessus de 1 m 68 Plus Bel Athlète de France
1er VASSEAUX (Comité Dauphiné-Savoie) - 2e GOMEZ (même Comité) - 3e GLEYZES (Comité du Languedoc)

Procès-verbal de l'Assemblée Générale

tenue le Dimanche 10 Mai 1964

Salle des Réunions, 10, rue St-Marc - Paris

RAPPORT MORAL DU SECRÉTAIRE GENERAL pour la SAISON 1962-63

Messieurs et chers Camarades,

A la veille des manifestations qui fêteront le 50e anniversaire de la fondation de notre Fédération, je serais tenté de refaire avec vous le chemin parcouru depuis 1914 et de vous parler surtout de l'influence de la France dans le développement du sport haltérophile international, car j'estime que l'œuvre accomplie ne se mesure pas uniquement sur le plan national, mais doit tenir compte de ses répercussions sur le plan mondial.

Mais mon dessein est aujourd'hui plus modeste puisqu'il se bornera à vous entretenir de l'activité de la F.F.H.C. pendant l'exercice 1963.

Nous trouvons en tête du calendrier de cet exercice le Prix Interrégional, épreuve réservée aux 3e séries et qui a réuni, aux éliminatoires régionales, 51 juniors et 108 seniors, soit au total : 159 participants.

Les finales en furent disputées les 5 et 6 Janvier 1963, au Gymnase Municipal, rue Japy, à Paris.

Les vainqueurs furent, parmi les 19 Juniors finalistes dans les poids Coqs, Li Manni, du Club Sportif de Montois-la-Montagne, dans les Plumes Heyraud, de l'A.S. Cheminots de Vénissieux, dans les Légers, Boulanger, de l'A.S. Électricité de Lille, dans les Moyens, Paris, de l'Haltérophile Club de Boulogne, dans les Mi- Lourds, Carbasse, du Judo Club Perpignan, dans les Lourds Légers, de Nardi, de l'Union Haltérophile Vichyssoise, dans les Poids Lourds, Fert, de l'U.S. Métro-Transports.

Pour la finale des Seniors, 18 athlètes étaient présents, parmi lesquels triomphèrent, dans l'ordre des catégories : Chauloux, du Club Athlétique Nantais, Capitaine, de l'Association de la Préfecture de la Seine, Destribats, du Club Haltérophile et Culturiste Caudéranais, Rigaud, de l'Athlétic Club St Maurien, Pugnat, du Sporting Club de Neuilly, Chapour, de l'A.S.P.O. Midi, Pierron, de l'Union Haltérophile Vichyssoise.

À noter que, pour la première fois, des finales distinctes Juniors et Seniors avaient été organisées, ce qui rend impossible toute comparaison avec les performances de l'année 1962.

Le Prix Fédéral, réservé aux athlètes classés 2e série, est considéré, au même titre que le Prix Interrégional, comme épreuve de prospection olympique. Il réunit, au cours des éliminatoires régionales, 33 juniors et 71 seniors.

La finale des Juniors, qui eut lieu le 9 Février, au Gymnase Municipal, rue Japy, à Paris, fut disputée par 20 athlètes, parmi lesquels nous retrouvons 7 finalistes du Prix Interrégional. En sortirent vainqueurs : dans les Poids Coqs, Duflot, du Sporting Club Tête de Cheval, dans les Plumes, Houssais, de l'A.S. Sapeurs Pompiers de Nantes, dans les Légers, Muller, d'Esso Sports, dans les Moyens, Houin, de l'Union Sportive de Toul, dans les Mi- Lourds, Colucci, du Sporting Club Navis, dans les Lourds- Légers, Fert, de l'U.S. Métro-Transports. Aucun athlète Poids Lourd n'avait réalisé les minima de la 2e série.

Organisée le lendemain 10 Février, au même Gymnase, la finale des Seniors réunit 21 participants. Le titre des Poids Coqs revint à Lagrue, de l'Union Sportive de Toul, celui des Plumes à Fabro, de l'A.S. Cie Électromécanique, celui des Légers à Ledroit, de l'Athlétic Club St Maurien, celui des Moyens à Giat, de l'A.S. Montferrandaise, celui des Mi- Lourds à Dindeleux, de l'Association Préfecture de la Seine, celui des Lourds Légers à Hermain, de l'A.S. Lilloise Inter-Entreprises, celui des Lourds enfin à Drufin, de l'Étudiants Club Orléanais.

La comparaison des performances réalisées en 1962 avec celles de la finale 1963 pour les seniors fait apparaître des progrès dans la plupart

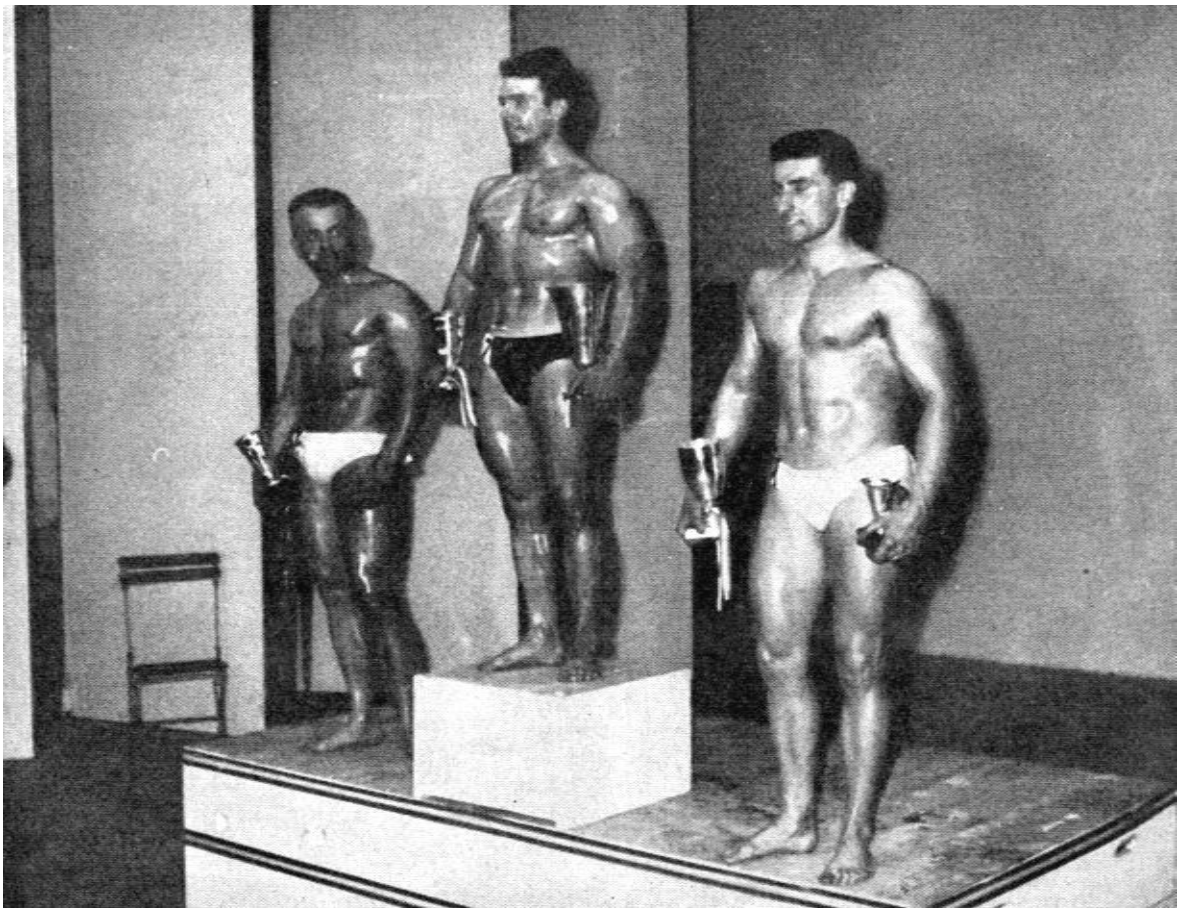

… et les trois vainqueurs de la catégorie jusqu'à 1 m 68 : 1er CAMPAGNE (Comité des Flandres) - 2e LAPEYRE (Comité de Guyenne) - 3e MOULIN (Comité Dauphiné-Savoie).

des catégories et, dans d'autres, une régression qui n'est qu'apparente.

Les éliminatoires du Critérium National Haltérophile, épreuve réservée aux athlètes de 1re série et classe nationale n'ayant jamais été qualifiés pour la finale d'un Championnat de France, eurent lieu, comme d'habitude, dans les différents Comités régionaux.

Le classement des résultats permit de constater que 12 juniors et 27 seniors seulement s'y étaient présentés.

Le nombre réduit des qualifiés décida la F.F.H.C. à réunir, dans une seule finale, qui eut lieu le 17 Mars 1963, au Gymnase Municipal, rue Japy, à Paris, les 7 Juniors et les 13 seniors retenus.

Trois catégories seulement étaient représentées à la finale des Juniors : les Poids Légers, avec un seul concurrent, Bertin, du Patronage St-Etienne de Rennes, les Poids Moyens avec 5 qualifiés et dont le vainqueur fut Gouverneur, de l'A.S. Monaco, celle des Poids Lourds Légers avec Fert, de l'U.S. Métro-Transports, sans concurrent, tout comme au Prix Interrégional et au Prix Fédéral.

La finale des Seniors ne comportait aucun concurrent dans les Poids Coqs. Aspart, du Judo Club de Perpignan, fut vainqueur dans les Poids Plumes, Dumas dans les Poids Légers, Giat, de l'A.S. Montferrandaise et Dubourg, du Sporting Club St Amandois, sans concurrents, triomphant respectivement dans les Poids Moyens et les Poids Mi-Lourds. Lagneau, de la Société Athlétique d'Enghien, sortit en tête dans les Lourds Légers tandis que Drufin, de l'Étudiant Club Orléanais, rééditait sa victoire du Prix Fédéral.

Les Championnats de France Juniors et Seniors, réservés à l'élite, couronnèrent ces premières épreuves de l'année. 28 juniors et 66 seniors, classés 1resérie, classe nationale et internationale, prirent part aux éliminatoires régionales.

La finale des Juniors réunit, au Gymnase de la Bidassoa, à Paris, 21 athlètes parmi lesquels furent proclamés champions de France, dans l'ordre des catégories : Marchal, du Club Haltérophile de Lunéville, Houssais, de l'A.S. Sapeurs-Pompiers de Nantes, Beekhuizen, du Club Haltérophile de Lunéville, Trudel, de l'A.S. Lilloise Inter- Entreprises, Mauger, de l'Haltérophile Club Douaisien, Michon, du Club Culturiste de Reims, Vincent Robert, de 1'Athlétic Club Montpelliérain.

Sauf dans les catégories Poids Coqs et Poids Plumes, des performances supérieures ont été réalisées, comparativement à 1962, au cours de la finale 1963 des Juniors.

La finale des Seniors eut lieu, comme d'habitude, en deux séances : le Samedi 27 Avril, en soirée, et le Dimanche 28 Avril, après-midi, également au Gymnase de la Bidassoa. Une modification apportée au règlement avait permis de qualifier pour cette finale cinq concurrents par catégorie au lieu de quatre.

Les performances réalisées firent apparaître, une fois de plus, l'écart séparant les sept champions titulaires de 1'Équipe de France, c'est-à-dire Meurat, Fulla, Gerber, Maier, Paterni, Vincent, Fouletier, de leurs suivants.

Je sais que c'est un sujet d'inquiétude pour nombre de nos Collègues et il faut reconnaître qu'ils n'ont pas entièrement tort ; mais si on étudie le problème d'une façon moins superficielle, on est amené à se demander si ce n'est pas justement la supériorité évidente des chefs de file qui détruit l'émulation. Un athlète qui, à peu près certain que le titre lui échappera, ne peut prétendre qu'aux places d'honneur, qui n'ignore pas que sa sélection dans l'équipe de France ne sera possible qu'en cas d'empêchement du titulaire, n'est guère encouragé aux efforts d'un entraînement intensif qui lui permettraient sans doute d'améliorer très nettement ses performances.

C'est pour essayer de combattre cet état d'esprit que la Commission de Préparation Olympique s'emploie à mettre sur pied, cette année, des matches inter- nations destinés aux équipes de France B et C. Des pourparlers sont en cours avec la Suisse et le Danemark qui, nous l'espérons, seront couronnés de succès.

II faut cependant tirer de ce Championnat de France Seniors 1963 une conclusion optimiste. Nos sept champions de France ont totalisé en effet, dans toutes les catégories, des performances très supérieures à celles de 1962. Les chiffres suivants en sont l'illustration : Meurat, 300 k en 1963, 275 k en 1962 ; Fulla 320 k en 1963, contre 300 k par Henry en 1962 ; Gerber, 360 k contre 355 ; Maier (Poids Moyen) 410 k contre 382 k 500 par Paterni, champion de cette catégorie en 1962 ; Paterni (Poids Mi-Lourd) 422 k 500 contre 392 k 500 par Maier en 1962 ; Vincent 425 k contre 380 ; Fouletier, 437 k 500 contre 387 k 500. Cette progression s'étend d'ailleurs aux détenteurs des places d'honneur, sauf dans les catégories Poids Légers et Lourds Légers.

Il me reste à vous parler de deux épreuves de débutants : le Premier Pas Haltérophile et le Prix d'Encouragement, qui ouvrirent la saison 1963-64 en même temps qu'elles terminaient le cycle des compétitions nationales haltérophiles de l'exercice 1963.

Le Premier Pas Haltérophile, disputé dans les Comités régionaux, a permis le classement national de 344 juniors et 143 seniors, soit un total de 487 participants contre 458 l'année précédente.

Quant au Prix d'Encouragement, considéré comme la véritable épreuve de masse et de prospection, il réunit 270 juniors et 310 seniors, soit 580 haltérophiles (contre 533 l'année précédente).

Les finales Juniors et Seniors de cette épreuve des 4e série furent organisées les 7 et 8 Décembre 1963, au Gymnase Municipal, rue Japy à Paris.

Triomphèrent dans les Juniors : Rémiot (C.F.P. de Nîmes), Lasseigne (A.S. Montferrandaise), Lambert (Alliance Ste Savine), Biemmi (L'Arpajonnaise), Villejoubert (Haltérophile Club Villeneuvois). Lesueur (Amicale de Condé-sur-Noireau), Geymond (Courbevoie-Sports).

(à suivre) *Le Secrétaire Général*,
André ROLET

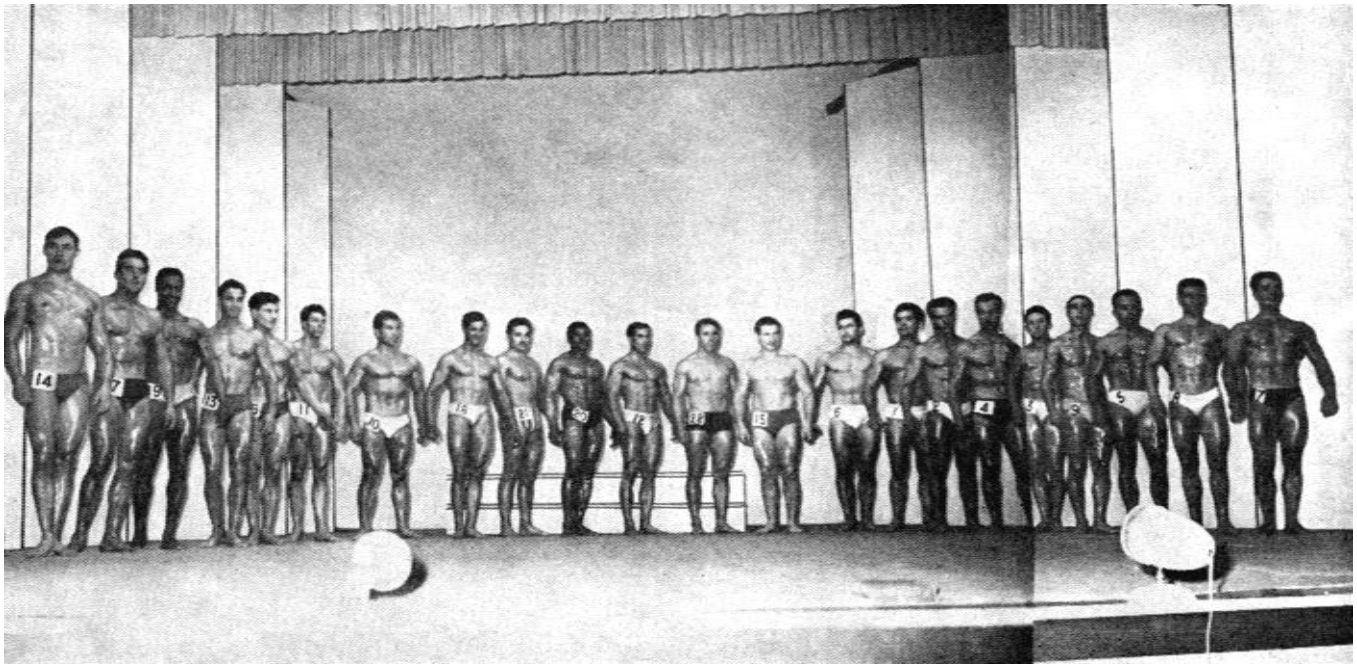

La présentation des concurrents au Championnat de France Culturiste 1964
(Concours du Plus Bel Athlète de France)

FÊTES du CINQUANTENAIRE de la FONDATION de la F.F.H.C.

1914-1964

TOURNOI INTERNATIONAL HALTÉROPHILE DE PARIS

avec la participation des Champions belges, britanniques, bulgares, finlandais, hongrois, italiens, polonais, soviétiques et français.

Vendredi 29 Mai, à 20 h. 30, au Cirque de Montmartre, 63, Boulevard de Rochechouart à Paris (Métro Pigalle)

– Ouverture du Tournoi International par la présentation des Équipes ;
– Catégorie Poids Coqs ;
– Catégorie Poids Lourds-Légers.

Samedi 30 Mai, à 14 h. 30, au Cirque d'Hiver, 110, rue Amelot à Paris. (Métro République)

– Catégorie Poids Plumes ;
– Catégorie Poids Moyens ;
– Catégorie Poids Mi-Lourds.

Samedi 30 Mai, à 20 h. 30, au Cirque d'Hiver.

– Catégorie Poids Légers ;
– Catégorie Poids Lourds.

LOCATION OUVERTE POUR LES TROIS SÉANCES AU CIRQUE DE MONTMARTRE

Prix des Places : **5** à **12** Frs

●

CHAMPIONNAT DU MONDE CULTURISTE 1964 (M. UNIVERS)

avec la participation des athlètes de 15 nations

le Dimanche 31 Mai, à 14 h. 45, au Théâtre National du Palais de Chaillot, Place du Trocadéro à Paris (Métro Trocadéro).

– Présentation d'ensemble des participants ;
– Présentation individuelle (face, dos, profil) ;
– Présentation des vainqueurs du Tournoi International Haltérophile ;
– Intermède : " **Les Dinos** " ;
– Poses au choix ;
– Intermède : " **Wiston** " ;
– Proclamation des résultats et remise des Prix aux vainqueurs.

LOCATION OUVERTE AU PALAIS DE CHAILLOT

Prix des Places : **5** à **12** Frs

Les cartes permanentes de la F.F.H.C. ne donneront pas droit d'entrée à cette manifestation.

La Finale du Championnat de France Culturiste 1964

(Concours du plus Bel Athlète de France)

Au fil des années, le Championnat de France Culturiste, Concours annuel du Plus Bel Athlète, nous conduit dans des régions absolument différentes, ce qui correspond en tous points à notre programme de propagande et de décentralisation mis en application par notre Fédération depuis 16 ans.

En ce mois de Mai et en raison du Concours du Plus Bel Athlète du Monde qui se déroulera le Dimanche 31 courant, en matinée, au Palais de Chaillot, nous nous sommes trouvés dans l'obligation d'avancer la date de cette importante manifestation.

C'est ainsi que grâce à la haute sportivité de la Municipalité de Bourg-de-Péage, représentée par son Maire, M. Durand, Conseiller Général, et de son Conseil Municipal, grâce au dévouement des Dirigeants de l'Union Gymnique Athlétique Péageoise, particulièrement de son dynamique Président, M. Ruc, de Mme Huguette Dargelos, chargée de la coordination et de la liaison, de M. Moulin, à la fois dirigeant et concurrent, nous avons pu mener à bien notre tâche en organisant notre belle épreuve en la Salle des Fêtes de cette ville, jumelée avec celle de Romans-sur-Isère, magnifique région située aux confins de ce glorieux Vercors dont le souvenir reste à jamais gravé dans nos mémoires.

Accueil chaleureux, inoubliable réception, organisation parfaite, avec le patronage du grand quotidien régional « Le Dauphiné Libéré » ; public fort nombreux et enthousiaste, voilà, en bref, le reflet de cette mémorable journée.

Les épreuves athlétiques furent suivies, le matin, par une forte assistance.

Sur le Concours proprement dit, nous devons avouer que l'absence de Guy Mierczuk a nui à l'éclat de la compétition, car l'élégance de sa présentation, son harmonie, son équilibre, son naturel apportaient un « chic » que possède cet athlète racé pour le culturisme, comme Jean-Paul Fouletier pour l'haltérophilie.

Dans la catégorie jusqu'à 1 m 68, deux hommes émergent du lot : Campagne, du Comité des Flandres, vainqueur de Lapeyre, tenant du titre en 1963, lequel était légèrement enveloppé, surtout pour la sangle abdominale.

Moulin, du Comité Dauphiné-Savoie, classé 3e, mérite une excellente mention.

Pour les grandes tailles, seul Vasseaux, sans concurrent dangereux, a pris la place qui lui revenait.

Je dois répéter que le buste de ce bel athlète, très musclé, ne paraît pas en harmonie avec les membres inférieurs, moins développés, d'où un certain déséquilibre. Néanmoins, ses poses très étudiées font disparaître tout cela et c'est de loin et très justement qu'il a emporté le titre.

André ROLET.

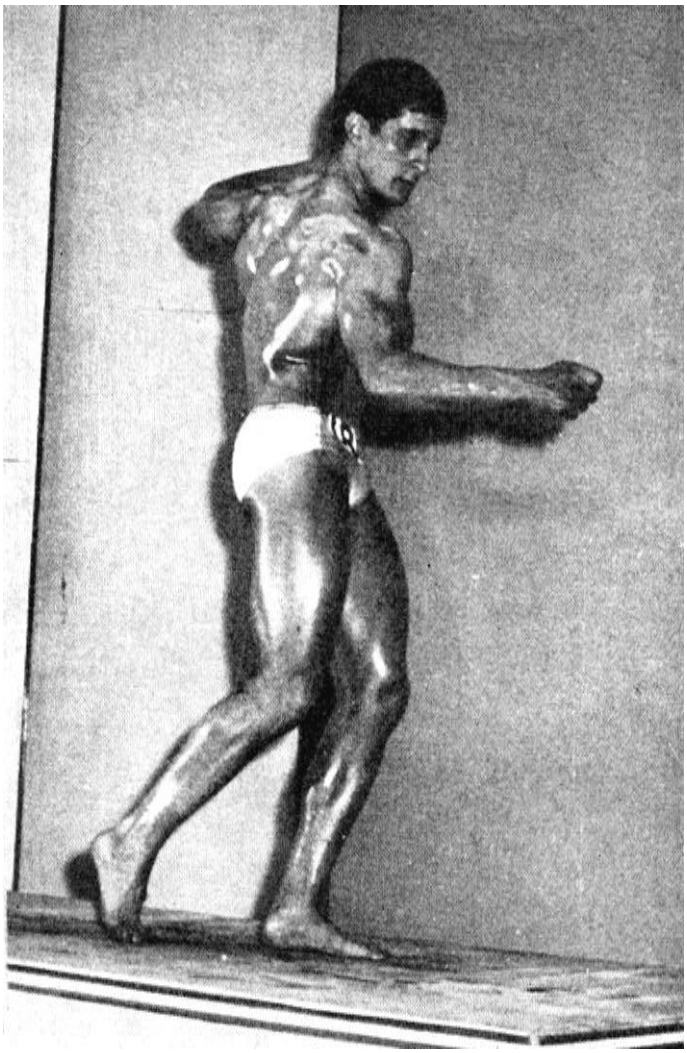

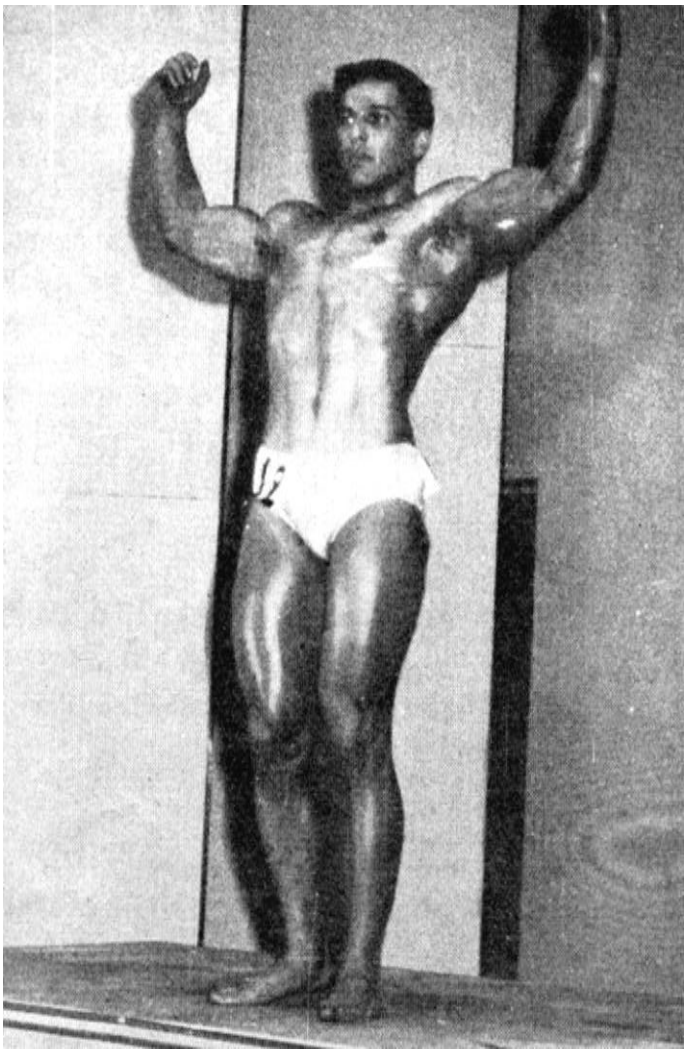

GOMEZ (Comité Dauphiné-Savoie) et GLEYZES (Comité du Languedoc) respectivement 2e et 3e du Championnat de France Culturiste 1964 (catégorie au-dessus de 1 m. 68).

FINALE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE CULTURISTE

(Concours du Plus Bel Athlète de France)

Salle des Fêtes Municipale de Bourg-de-Péage, le 2 Mai 1964

	Noms des concurrents	Numéro du dossard	Comité Régional	Nombre de points — Épreuves physiques (Moy. du dév. couché, flexion jambes, saut sans élan)	Nombre de points — 1er tour (0 à 20) coef. 2	Nombre de points — 2e tour (0 à 20) coef. 2	Total des points
Catégorie de taille jusqu'à 1 m. 68.							
1.	CAMPAGNE	7	Flandres	12,16	197	104	313,16
2.	LAPEYRE	5	Guyenne	13	181	100	294
3.	MOULIN	8	Dauphiné-Savoie	11,83	180	98	289,83
4.	MALOUM	2	Languedoc	12,16	158	84	254,16
5.	DANEL	1	Île-de-France	12,16	156	82	250,16
6.	PERRIN	9	Champagne	11	152	82	245
7.	MASSENHOVE	6	Flandres	11,83	158	75	244,83
8.	YUNG	3	Lorraine	11,33	146	85	242,33
9.	LEGRAND	4	Normandie	9,66	149	79	237,66
Catégorie de taille au dessus de 1 m. 68.							
1.	VASSEAUX	19	Dauphiné-Savoie	16,66	201	111	328,66
2.	GOMEZ	18	Dauphiné-Savoie	15,83	195	99	309,83
3.	GLEYZES	12	Languedoc	15,16	196	98	309,16
4.	THARSIS	20	Champagne	11	198	98	307
5.	DEVROUTE	16	Flandres	14,33	189	97	300,33
6.	DEMANES	10	Guyenne	15	181	96	292
7.	BROUTIN	17	Flandres	11,33	190	86	287,33
8.	RIBARDIERE	15	Poitou	12,50	164	88	264,50
9.	GAXIEU	13	Languedoc	10	166	87	263
10.	VESCHAMBRES	11	11e de France	14	162	68	244
11.	MARCHAND	14	Lorraine	14,16	150	76	240,16
12.	BALD	22	Alsace	10,66	142	86	238,66
13.	PERRAUD	21	Anjou-Bretagne	12,66	148	75	235,66

PRIX D'ÉVOLUTIONS (Hors Concours)

	Noms des concurrents	Numéro du Dossard	Comité Régional	Note (0 à 20)
1.	BALD	22	Alsace	33,50
2.	RIBARDIERE	15	Poitou	31
3.	LEGRAND	4	Normandie	26

Une souscription est ouverte pour l'achat du drapeau de la F. F. H. C. qui rappellera son palmarès.

Prière d'adresser les participations au compte Chèque Postal de la F.F.H.C. : Paris 1304-82.

L'Équipe Haltérophile du Groupement Sportif Interarmées de Joinville

Haltérophile Moderne n° 200 (05-1964)

La Culture Physique Haltérophile

Les exercices de tirage (suite)

Dans un précédent article, nous avons présenté à nos lecteurs les exercices de tirages lourds qui permettent d'utiliser des charges supérieures aux maxima de l'arraché et de l'épaulé. Nous allons, ce mois- ci, décrire quelques exercices de tirage de bras qui, pratiqués parallèlement aux tirages lourds, amèneront un développement complet de tous les muscles du corps participant à l'action de « tirer ».

***

I. *Tirage de bras* (prise d'arraché).

Cet exercice illustré par les photos 1, 2, 3 et 4 s'effectue sans élan du corps au début du mouvement. La ligne des épaules s'efface plus ou moins (suivant le poids de la charge) pendant la phase intermédiaire du mouvement et le corps monte sur la plante des pieds. En final de geste, le corps reprend sa position droite et les talons se posent sur le sol.

L'athlète doit s'efforcer de faire progresser la barre dans un plan vertical même au cours du retournement des poignets.

Tableau de progression : Un athlète possédant une bonne technique et dont le maximum à l'arraché est de 95 k, pourra utiliser la progression suivante :

25 k x 5
35 k x 3
40 k x 3
45 k x 1
40 k x 3 x 2 séries
25 k x 5.

La dernière série doit être effectuée sur un rythme très rapide, car la traction de bras au cours d'un arraché demande un effort très dynamique que l'athlète doit retrouver à l'entraînement.

II. *Tirage de bras* (prise d'épaulé)

Cet exercice peut être effectué tel qu'il est représenté sur les photos 5, 6 et 7, c'est-à-dire en retournant les poignets, soit au contraire sans exécuter cette dernière phase du mouvement (photo 5 à 6). Dans les deux cas, les charges utilisées correspondront à environ 150 % de celles de l'exercice précédent et les progressions seront semblables.

Les exercices de tirage complet

Ces exercices sont au nombre de deux : ce sont l'arraché et l'épaulé debout (sans fente ni flexion). Leur pratique doit amener un développement complet et harmonieux de tous les muscles du corps participant à l'action de « tirer ».

L'épaulé debout (ou épaulé du développé) a déjà été illustré dans ces colonnes par J.P. Fouletier. J'en rappelle les principales caractéristiques :

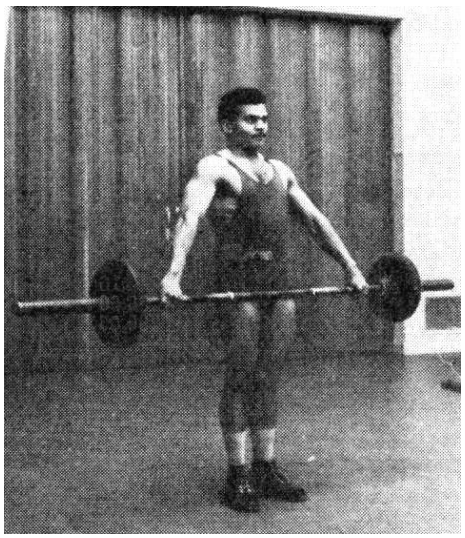

1

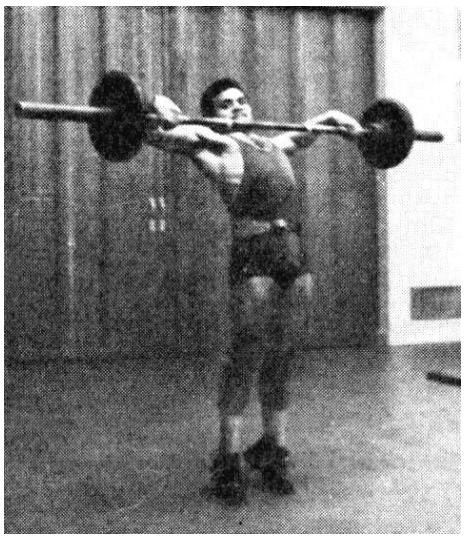

2

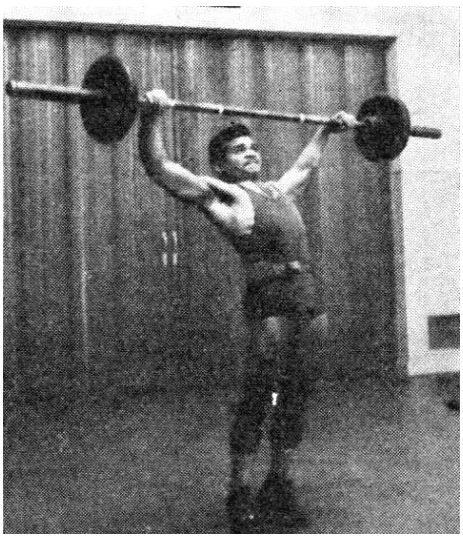

3

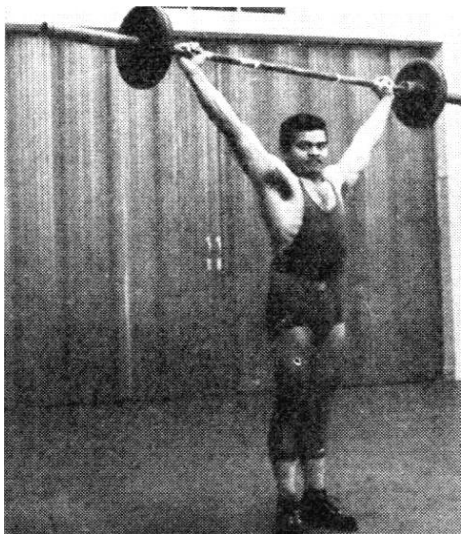

4

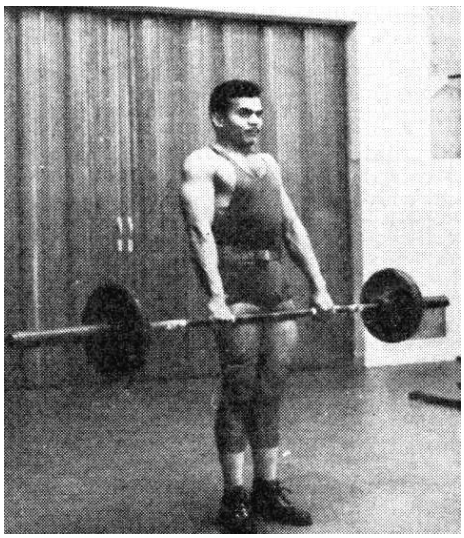

5

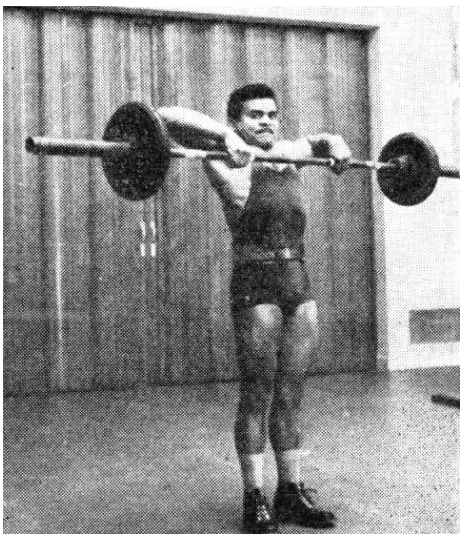

6

***

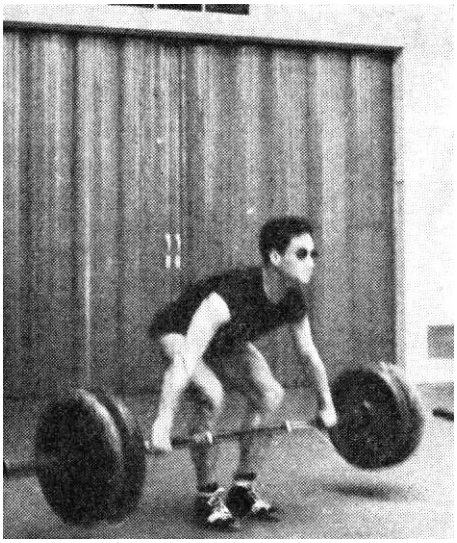

A

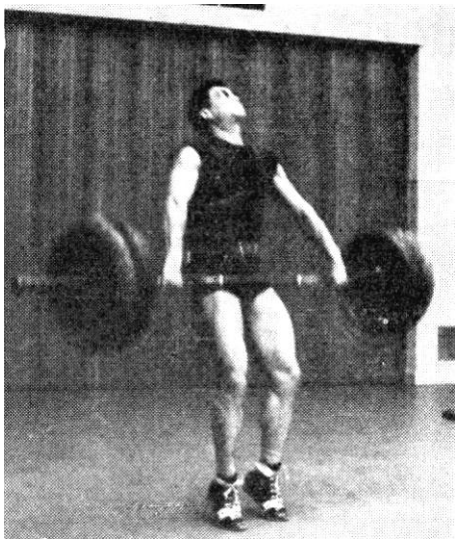

B

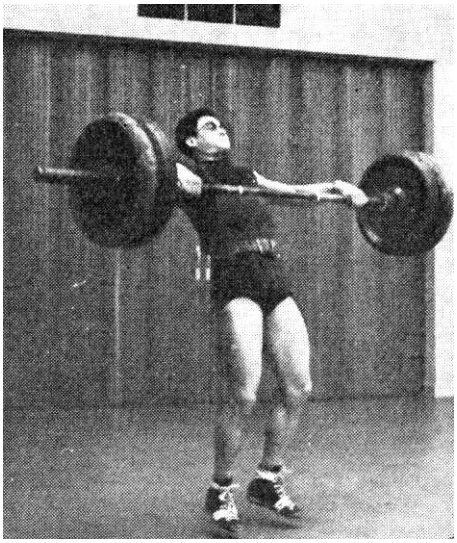

C

– Le redressement du corps jusqu'à l'extension complète s'effectue avec les bras absolument tendus. La barre glisse le long des cuisses grâce à une avancée des genoux en avant du plan d'évolution de la barre.
– La traction des bras s'effectue pendant le déplacement latéral des pieds.
– La barre est réceptionnée sur les clavicules dans une position légèrement fléchie des genoux.

L'arraché debout est illustré ici par François Aspart les caractéristiques décrites ci-dessus en sont les mêmes, en dehors de la prise de mains et du niveau de réception de la barre.

Les tireurs en fente devront éviter d'utiliser les charges trop lourdes dans cet exercice afin de ne pas être obligés de se fléchir exagérément sous la charge (fig. D). afin d'éviter d'incliner exagérément le tronc vers l'avant, les tireurs en fente peuvent soit accentuer l'écartement des pieds, soit effectuer une très courte fente.

Pour ces deux exercices, voici un exemple de progression valable pour un athlète dont les records sont de 90 k à l'arraché et de 120 k à l'épaulé :

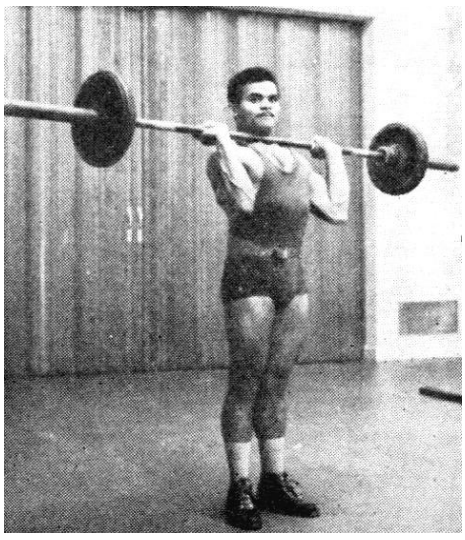

7

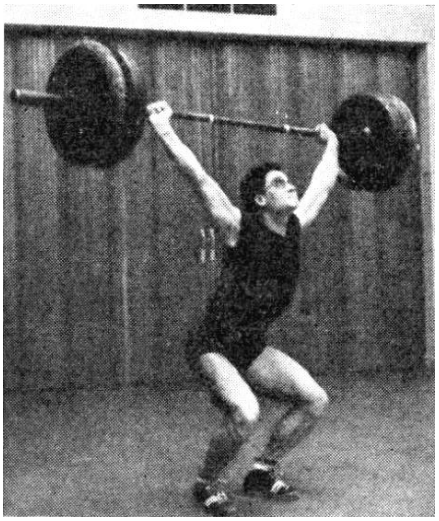

D

– Arraché debout : 50 k x 3
60 k x 3
65 k x 2
70 k x 1
60 k x 3 x 3.

– Épaulé debout : 80 k x 3
90 k x 3
95 k x 2
100 k x 1
90 k x 3 x 3

Dans un prochain article.., les sauts.

G. LAMBERT,
Entraîneur National.

Nos joies, nos peines

Naissances

Notre Champion de France et International Jean-Pierre Meurat nous annonce la naissance de son fils Frédéric.

M. Michel Cazes, haltérophile de l'AS. P.O. Midi est l'heureux papa d'une petite fille prénommée Sylvie.

La Section Haltérophile et Culturiste de la Maison des Jeunes et de la Culture de Metz nous annonce la naissance de la petite Isabelle au foyer de M. Michel Valente, Directeur de la Maison des Jeunes, fondateur- entraîneur et co-équipier de la section haltérophile et culturiste.

Nos bien vifs compliments aux Parents et nos vœux de prospérité pour les bébés.

***

Nécrologie

M. Raymond Herbaux nous annonce le décès de sa mère adoptive, Mme Vve Fernand T'Joen, à l'âge de 77 ans.

Nous apprenons, avec retard, la mort de M. Huéber, ancien Président du Comité d'Alsace.

Aux familles éprouvées, nous adressons l'expression de nos bien sincères condoléances.

LOUEZ VOS PLACES
AU CIRQUE DE MONTMARTRE

pour le

TOURNOI INTERNATIONAL HALTÉROPHILE

ET AU PALAIS DE CHAILLOT

pour le

CHAMPIONNAT DU MONDE CULTURISTE (M. UNIVERS)

Les cartes permanentes de la F.F.H.C.
ne donneront pas droit d'entrée à ces compétitions

La Finale du Critérium National Haltérophile 1964

Avec la nouvelle formule d'une épreuve commune de qualification aux Championnats de France et au Critérium National, les sept meilleurs athlètes de chaque catégorie sont maintenant assurés de participer à l'une des deux grandes finales nationales. Les quatre premiers participent donc aux Championnats de France et les trois autres au Critérium National.

Pour ce Critérium 1964, les 5e, 6e et 7e Français de chaque catégorie devraient donc s'affronter le 26 Avril au Gymnase de la Bidassoa à Paris. Malheureusement, à la suite de nombreux forfaits et de la grande faiblesse de certaines catégories, ces prévisions furent quelque peu modifiées

Le nombre des Juniors qui, au cours de l'épreuve éliminatoire, atteignirent ou dépassèrent les minima de 1re série, suffit à peine à pourvoir la Finale du Championnat de France. Le Critérium Juniors fut donc supprimé cette année.

Les minima sont-ils donc trop élevés ou le niveau d'ensemble est-il réellement trop faible ?

En Poids Coqs Seniors, deux hommes seulement dépassèrent le total de 247 k 500. Aucun Poids Coq ne fut donc qualifié pour le Critérium National. Malgré la valeur des deux premiers, cette situation est particulièrement inquiétante.

Enfin, trois athlètes prévinrent la Fédération de leur abstention dans des délais qui ne permirent pas de racheter leurs suivants immédiats.

Ces propos pessimistes peuvent laisser penser que ce Critérium National fut complètement manqué. Il fut, certes, manqué pour les athlètes Juniors, mais, par contre, les luttes extrêmement serrées que nous offrirent les Seniors furent particulièrement attrayantes à suivre et souvent même passionnantes.

Avec Fougeret, Mizrahi et Destribats, la catégorie Poids Plumes ouvre la compétition. Fougeret l'emporte avec 282 k 500 devant Mizrahi 275 k et Destribats 272 k 500. L'avance de Fougeret ne reflète pas l'âpreté de la compétition car après le premier essai de l'épaulé et jeté, chacun des trois hommes pouvait encore remporter la victoire. Avec un jeté de 115 k dans un style impeccable, Fougeret affirme sa valeur mais son total ne laisse pas apparaître la grande progression que l'on attendait de lui.

Avec la catégorie Poids Légers, notre Pays compte aujourd'hui une dizaine d'athlètes capables de dépasser les 320 k. On peut donc s'attendre à des performances de valeur. En l'absence de Pally, le meilleur qualifié, Hanrotel, Hansmetzger et Noiriel se livrent un match réellement passionnant : les trois athlètes sont parfaitement conscients de leurs possibilités actuelles et chacun règle parfaitement la progression de ses essais.

Hansmetzger acquiert un léger avantage au développé avec 105 k contre 102 k 500 pour Noiriel et 100 k pour Hanrotel. L'arraché vient très vite rétablir l'équilibre et les trois hommes commencent le jeté avec un total commun de 200 k. Dans ce troisième mouvement, Hansmetzger est le premier à « décrocher » en restant sur son 2e essai à 120 k, tandis que ses adversaires s'affrontent avec des charges supérieures. Hanrotel craque à son tour en ne jetant 122 k 500 qu'à son 2e essai avant de manquer 127 k 500. Noiriel gagne cette compétition avec un excellent total de 330 k acquis avec un jeté de 130 k (2e essai). Qualifié avec un modeste total de 315 k, Noiriel s'est révélé au cours de cette finale et sa performance nous oblige à penser qu'une révision du règlement s'impose en vue des années prochaines le vainqueur du Critérium doit être racheté et qualifié pour le Championnat de France...

Bien que le niveau des performances soit moins élevé que celui des Poids Légers, les quatre Poids Moyens, offrent ensuite un très bon spectacle le jeune Mangeant de Chaville prend un gros avantage au développé avec 112 k 500 tandis que ses trois adversaires, Rigaud, Caucigh et Giat réussissent 100 k. Ces trois hommes essaient ensuite de diminuer leur retard en tirant 100 k à l'arraché. Caucigh et Giat réussissent cette charge dans un style en flexion proche de la perfection, tandis que Rigaud échoue deux fois.

L'avance de Mangeant 92 k 500 - à l'arraché - s'amenuise et 5 k seulement le séparent de Caucigh et Giat.

A l'épaulé et jeté, la lutte est plus ardente encore, les quatre hommes tirent tous sur des charges

RÉSULTATS TECHNIQUES DE LA FINALE DU CRITÉRIUM NATIONAL HALTÉROPHILE SENIORS

Le 26 Avril 1964, au Gymnase Municipal - Rue Japy à Paris

Noms des concurrents	Poids de corps	Clubs	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
Poids Plumes						
1. FOUGERET	58 k 400	Royan Océan Club	82,500	85, –	115, –	282 k 500
2. MIZRAHI	58 k 700	Club Naut. Ath. Rouen	90, –	82,500	102,500	275 k
3. DESTRIBATS	59 k 600	J. St Augustin Bordeaux	85, –	82,500	105, –	272 k 500
Poids Légers						
1. NOIRIEL	66 k 800	A.S.P.T.T. Strasbourg	102,500	97,500	130, –	330 k
2. HANROTEL	67 k	Sp. Cl. St Amandois	100, –	100, –	122,500	322 k 500
3. HANSMETZGER	67 k 300	Club Athl. Nantais	105, –	95, –	120, –	320 k
Poids Moyens						
1. GIAT	74 k 200	A.S. Montferrandaise	100, –	100, –	135, –	335 k
2. MANGEANT	72 k	J.S.M. Chaville-Vélizy	112,500	92,500	127,500	332 k 500
3. CAUCIGH	74 k 200	La Montluçonnaise	100, –	100, –	130, –	330 k
4. RIGAUD	73 k 300	V.G.A. St-Maur	100, –	95, –	125, –	320 k
Poids Mi-Lourds						
1. FÉDORAS	80 k 500	Haltéro Cult. Lyonnais	112,500	95, –	140, –	347 k 500
2. DEMATS	81 k 500	Club Athl. Nantais	110, –	102,500	135, –	347 k 500
3. RENAULT	82 k 400	Stade Porte Normande	112,500	100, –	135, –	347 k 500
Poids Lourds Légers						
1. TOYE	88 k 200	Stade Clermontois	110, –	107,500	140, –	357 k 500
2. LAGNEAU M.	88 k 500	Sté Athl. Enghien	117,500	100, –	137,500	355 k
3. DUTHILLEUX	88 k 800	A.S. Elect. Lille	105, –	102,500	140, –	347 k 500
Poids Lourds						
1. LACHAUME	99 k 600	Club Sp. Meaux	125, –	110, –	145, –	380 k
2. ERNWEIN	105 k 400	A.S. Montferrandaise	120, –	112,500	140, –	372 k 500

qui atteignent ou dépassent 130 k et ce n'est qu'avec son dernier essai à 135 k que Giat réussit à s'imposer : il coiffe Mangeant de 2 k 500 en totalisant 335 k contre 332 k 500. Caucigh se classe 3e avec 330 k devançant Rigaud 4e avec 320 k.

Malgré la regrettable absence de Mauger, champion de France Juniors en 1963, l'intensité de la lutte entre les trois athlètes Mi-Lourds présents n'en est pas moins ardente ce n'est qu'après le tout dernier essai de Demats, Renault et Fédoras, que le résultat peut être acquis grâce à des différences de poids de corps. Les trois hommes atteignent le même total de 347 k 500 et Fédoras l'emporte avec un jeté de 140 k, charge que ses adversaires n'ont pas réussie.

Si les résultats de la catégorie Lourds Légers sont moins équilibrés, la lutte pour la première place est également très chaude particulièrement entre Toye et Lagneau tandis que Duthilleux, dans un mauvais jour, manque la plupart de ses essais.

Toye l'emporte avec 357 k 500 devant Lagneau 355 k. Ces deux athlètes, malgré la belle lutte qu'ils se sont livrée, restent éloignés des performances que l'on attend d'eux et nous ont quelque peu déçus.

Entre Lachaume et Ernwein, les deux seuls Poids Lourds qualifiés, la lutte est au moins aussi ardente que celle des catégories précédentes. Les deux hommes poussent respectivement 125 k et 120 k au développé. Le lanceur de poids Ernwein, magnifique athlète de 105 k rattrape la moitié de son retard à l'arraché avec 112 k 500, contre 110 k. Au jeté, Lachaume dose bien sa progression et, avec 145 k, il totalise 380 k. Après un premier essai avec 140 k, Ernwein tente deux fois 150 k pour gagner ce match, mais malgré un tirage très haut, il ne « sait » se glisser sous la charge. La victoire revient donc au plus chevronné : Lachaume avec 380 k contre 372 k 500 pour Ernwein.

Ce Critérium National nous a donc donné l'occasion de suivre des compétitions ardemment disputées et, par là même, passionnantes.

Une modification du règlement actuel permettant au vainqueur du Critérium de participer aux Championnats de France ne donnerait peut-être pas plus d'intensité à cette compétition mais elle éviterait certainement les forfaits des athlètes classés précédemment dans les Championnats de France et désireux de se racheter.

Puisse ce voeu être réalisé, afin qu'à l'avenir il nous soit possible de voir réellement à l'œuvre nos sept meilleurs hommes de chaque catégorie dans les deux grandes finales nationales.

G. LAMBERT
Entraîneur National

Les Championnats de France Universitaires (A.S.S.U.)

Organisés à Reims le 26 Mars 1964, les Championnats de France Scolaires et Universitaires ont, cette année, brillé d'un éclat tout à fait exceptionnel grâce à la Présence du futur toubib J.P. Fouletier, des juniors Michon et Muller et de bien d'autres athlètes de valeur. De nombreux records y furent battus et, au vu des résultats, nous pouvons affirmer que le niveau d'ensemble de cette compétition fut très supérieur à celui des années précédentes.

La compétition commença à 14 h. 30 par la catégorie Poids Plumes, aucun Poids Coq n'ayant réussi à se qualifier. L'excellent technicien Augé - élève du professeur Baixas de Perpignan - affirme sa supériorité avec un total de 265 k devançant l'énergique Requin (245 k), Roman (240 k) et Lehir (235 k). Le jeté d'Augé avec 107 k 500 est remarquable et constitue un atout sérieux pour les prochains Championnats de France Juniors (F.F.H.C.).

La catégorie Poids Légers est beaucoup plus riche en effectifs, 8 jeunes hommes étant qualifiés. Le junior Muller de Notre Dame de Gravenchon est le net favori de cette compétition. Il domine nettement les autres concurrents et, bien qu'il manque cinq essais sur neuf, il améliore trois records universitaires avec 100 k à l'arraché, 125 k au jeté (1er essai) et 317 k 500 au total. Muller est déjà capable de dépasser 340 k, total remarquable pour un athlète de 18 ans.

Derrière Muller, l'étudiant en éducation physique, Beucler, s'adjuge la 2e place avec un excellent total de 307 k 500 et s'offre même le luxe de reprendre le record du jeté avec un troisième essai à 125 k 500. Quant au 3e, Mallet, de Lille, c'est un athlète très puissant mais qui aura sans doute quelques difficultés à rester Poids Léger.

En Poids Moyens, nous trouvons huit nouveaux concurrents qui nous offrent, en dépit d'un niveau de performances moins élevé, de très belles luttes : après avoir été mené de 15 k au développé par le marseillais Cohen, Delaunay s'affirme supérieur dans les mouvements de détente et remporte le titre avec 317 k 500 contre 315 k pour Cohen. La 3e place est également chaudement disputée et Colomb, de St-Cloud, prend le meilleur sur Litvine et Gourvitch avec 302 k 500 contre 297 k 500.

Après une interruption de quelques heures, le Championnat reprend avec la catégorie Mi-Lourds. Nkouendjinyotnda de Clermont, Damour de Gurcy-le-Châtel et Manzanera de Montpellier poussent tous les trois 105 k mais le Clermontois prend un léger avantage à l'arraché qu'il conserve ensuite à l'épaulé et jeté. Les trois hommes terminent extrêmement groupés avec des totaux respectifs de 340 k, 337 k 500 et 335 k qui nous font apprécier l'âpreté de la lutte.

En Lourds Légers, le Rémois Michon, Champion de France (F.F.H.C.) Juniors, n'a aucune difficulté à s'imposer devant les trois autres concurrents. Après un développé relativement faible de 100 k, il arrache 122 k 500 à son 2e essai mais rate ensuite 127 k 500. Il n'est pas plus heureux au jeté avec 150 k et 151 k et reste sur un total de 365 k, bien qu'il soit déjà capable d'atteindre les 380 k. Lépée, d'Orléans, assure sagement la progression de ses essais et totalise ainsi 332 k 500, prenant le 2e place devant Besnier 312 k 500.

Avec J.P. Fouletier dans la catégorie Poids Lourds, nous sommes assurés d'assister à un spectacle de qualité. Dès le développé, Fouletier affirme son excellente forme physique en portant le record de France à 140 k avec une aisance déconcertante. Il doit, par contre, s'y reprendre à trois fois pour trouver son équilibre avec 135 k à l'arraché mais se reprend bien au jeté dans un essai hors match, il reprend le record de France toutes catégories avec 172 k 500. Notre Champion de France Poids Lourd est donc toujours en progrès et avec 140 k, 135 k et 170 k soit 445 k il améliore une nouvelle fois le record du total. À 98 k 500 de poids de corps, Fouletier a trouvé le juste équilibre de ses qualités athlétiques, mais en prenant encore quelques kilos de muscle, il pourra cependant conserver tout son dynamisme et améliorer encore sa force physique.

Le lanceur Drufin obtient la 2e place sans lutte avec 372 k 500. C'est un athlète aux qualités physiques et à la musculature exceptionnelles mais dont la technique est encore bien.., primaire. Avec le travail méthodique qu'il s'impose, Drufin doit rapidement dépasser les 400 k et inquiéter les meilleurs.

Le 3e Poids Lourd, Geymond, déçoit quelque peu en manquant tous ses jetés. A 101 k de poids de corps, ce junior possède une musculature herculéenne qui doit également l'amener rapidement autour des 400 k.

Ces Championnats de France Universitaires nous ont donc donné bien des satisfactions avec les nombreux records qui y furent établis et l'excellent spectacle qui nous fut offert. Le milieu universitaire a maintenant trouvé de véritables champions qui doivent donner une nouvelle impulsion au sport haltérophile.

Quelques mots encore pour remercier tous les dirigeants : MM. Bonnet, Bouras, Di Grazia Duverger, Robert et Rolet qui ont contribué au parfait déroulement de cette compétition et qui ont laissé aux autorités régionales de 1'Éducation Physique et des Sports une excellente impression de notre organisation.

G. LAMBERT
Entraîneur National

LOUEZ VOS PLACES
AU CIRQUE DE MONTMARTRE

pour le

TOURNOI INTERNATIONAL HALTÉROPHILE

ET AU PALAIS DE CHAILLOT

pour le

CHAMPIONNAT DU MONDE CULTURISTE (M. UNIVERS)

Les cartes permanentes de la F.F.H.C. ne donneront pas droit d'entrée à ces compétitions

Classement National du Critérium National Culturiste

d'après les résultats des Éliminatoires organisées dans les Comités Régionaux

JUNIORS

		Points
1.	MANZANERA, Athlétic Club Montpelliérain	117,50
2.	MALLET, Centre Athlétique de Lille	99,50
3.	TRUC, Halt. Cult. Club Aix-en-Provence	91,50
4.	KAZMARECK, Centre Athlétique de Lille	83
5.	TROLONG, Union Sportive de Toul	77
6.	SOUBERVIE, Cercle Culturiste St Médard	72
7.	CAZEAUX, Cercle Culturiste St Médard	63,50
8.	HASBANIAN, Halt. Cult. Club Aix-en-Provence	62,50
9.	MEYER, Club Nautique Athlétique Rouen	52,50
10.	SCHIVI, Club Vasseur Nancy	41

SENIORS

		Points
1.	FLORIDIA, Halt. Cult. Club Aix-en-Provence	134
2.	NUÑEZ, Halt. Cult. Club Aix-en-Provence	111,50
3.	MARCHAND, Club Vasseur, Nancy	104,50
4.	GLEYZES, Athlétic Club Montpelliérain	100,50
5.	CALEN, Jeunes de St-Augustin-Bordeaux	99,50
6.	DOUET, Club Sportif Alençon	94,50
7.	TRAISNEL, A.S. Électricité Lille	91,50
8.	MARRA, Halt. Cult. Club Aix-en-Provence	89,50
9.	POYATOS, Halt. Cult. Club Aix-en-Provence	83,50
10.	CLAUSSE, Courbevoie-Sports	78,50
11.	MOREAU, Stade Porte Normande Vernon	71,50
12.	MERCIER, Halt. Cult. Club Aix-en-Provence	71
13.	GOSSET, Sports Réunis Lille Délivrance	70
14.	BERINGUER, Saint-Nazaire Omnisports	68
15.	KELLER, Courbevoie-Sports	66,50
16.	DESSERTINE, Asnières-Sports	66
17.	ROBIN, Jeunes de St-Augustin Bordeaux	64,50
18.	GALVANE, A.S.P.T.T. Vienne	62,50
19.	DIETRICH, Amicale Laïque Cordeliers Nancy	62
20.	PIMBOUEM, Stade Porte Normande Vernon	59
21.	VANDENEBEL, Sports Réunis Lille Délivrance	56
22.	DASTUGUE, Athlétic Club Montpelliérain	55
22.	DUBOURG, Cercle Culturiste St-Médard	55
24.	DEMANES, Cercle Culturiste St-Médard	52,50
25.	DEMENGEOT, Union Sportive de Toul	52
26.	SOUDE, Courbevoie-Sports	50,50
27.	ROSIN, Club Vasseur Nancy	49,50
27.	THOUMINE, Club Sportif Alençon	49,50
29.	BUSSON, St-Nazaire Omnisports	45,50
30.	SAVONNIÈRE, Union Sportive de Toul	38.50
31.	LESAGE, St-Nazaire Omnisports	34,50

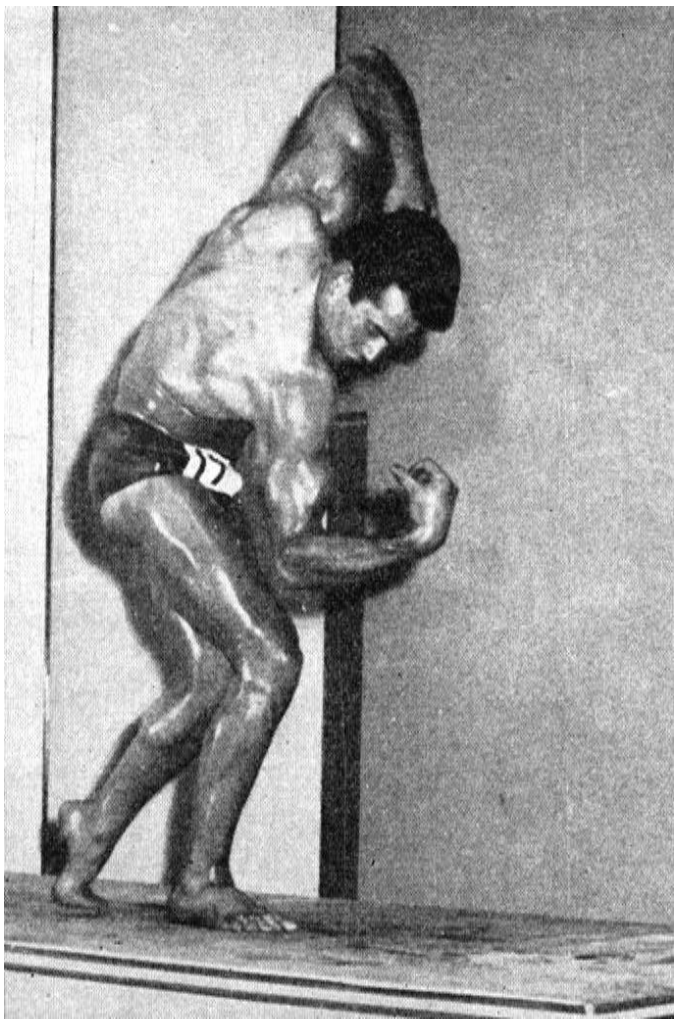

Un des Finalistes du Championnat de France Culturiste 1964
BROUTIN (Comité des Flandres)

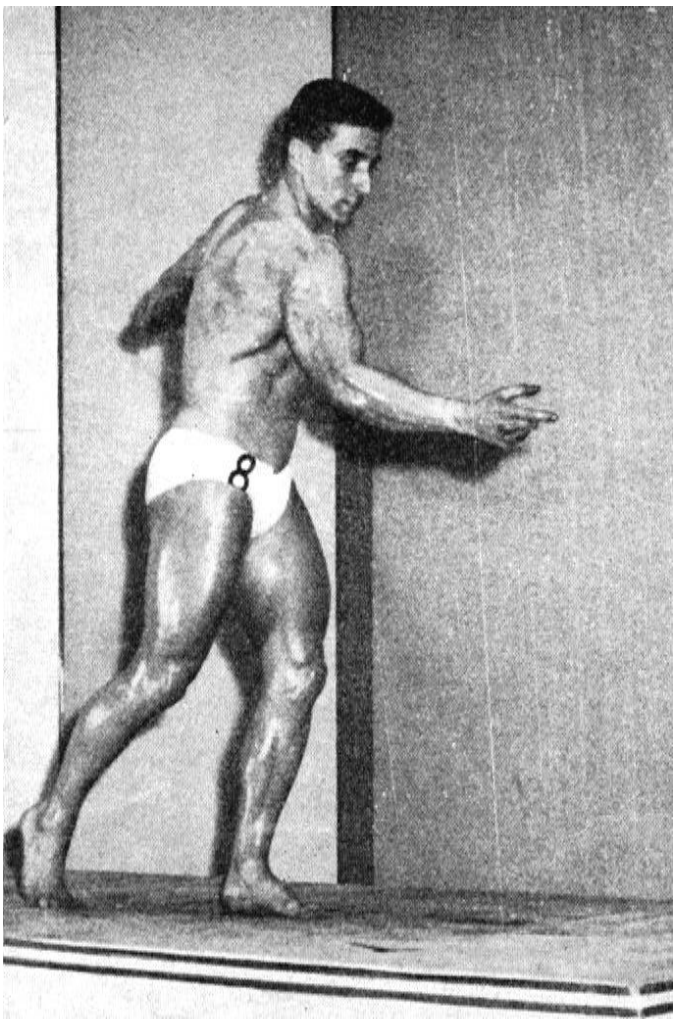

et MOULIN (Dauphiné-Savoie) 3e de la catégorie jusqu'à 1 m 68

Ce que vous devez savoir

NOUVELLES INTERNATIONALES

Nouveaux Records du Monde Juniors homologués

Poids Mi-Lourds. - Développé à deux bras : 134 k par Zattiero (États-Unis) le 9 Novembre 1963, à Lynchburg.

Poids Lourds Légers. - Développé à deux bras : 140 k 500 par Nuotio (Finlande) le 15 Mars 1964, à Jyväskylä.

Poids Lourds. - 176 k par J. Dubs (États-Unis) le 30 Novembre 1963, à Jacksonville, et 181 k 500 par le même athlète, le 9 Février 1964, dans la même ville.

Meilleures Performances Soviétiques 1964

Poids Coqs. - V. Marzagulov 110 - 102,5 - 135 = 347 k 500 ; A. Vakhonin 105 - 102,5 - 137,5 = 345 k ; S. Ulianov 110 - 100 - 125 = 335 k

L. Andrianov 332,500 ; A. Papazov 332,5 ; B. Li 330, B. Arutyunov 325 ; G. Starkov 320 ; A. Dzheiranyan 320 ; V. Melnikov 320.

Poids Plumes. - E. Minaev 120 - 107,5 - 137,5 = 365 k ; E. Katsura 115 - 110 - 140 = 365 k ; V. Li 117,5 - 105 - 135 = 357 k 500.

M. Medvedev 355 ; N. Varava 355 ; V. Korzh 352,500 ; S. Murtazaev 352,500 ; R. Chimiskyan 350 ; V. Marzagulov 350 ; V. Vesslov 347 k 500.

Poids Légers. - S. Lopatin 137,5 - 125 - 157,5 = 420 k ; V. Kaplunov 135 - 120 - 155 = 410 k ; M. Yagli-Ogli 130 - 122,5 - 150 = 402 k 500.

N. Nogaitsev 402,500 ; V. Bushuev 400 ; S. Popov 400 ; E. Girko 397,500 ; V. Uyanaev 392,500 ; A. Chuzhin 392,500 ; P. Korol 387,500 ; E. Smirnov 387,500.

Poids Moyens. - A. Kurinov 140 - 130 - 167,5 = 437 k 500 ; V. Surzhan 135 - 130 - 165 = 430 k ; A. Rachkauskas 130 - 132,5 - 165 = 427 k 500.

V. Belayev 427,500 ; M. Yagli-Ogli 425 ; V. Kurentsov 425 ; A. Loktionov 425 ; A. Mayasin 422,500 ; B. Sielitsky 422,500 ; G. Galoyan 422,500.

Poids Mi-Lourds. - R. Plukfelder 152,5 - 142,5 - 172,5 = 467 k 500 ; V. Shishov 140 - 135 - 180 = 455 k ; F. Bogdanovsky 152,5 - 135 - 167,5 = 455 k.

Y. Rascheskin 455 ; P. Sibiryakov 450 ; A. Khatturidi 450 ; S. Arkhipov 442,500 ; R. Shum 435 ; A. Goncharenko 435 ; V. Silin 435 ; V. Voitsekhovsky 435.

Poids Lourds Légers. - V. Lyakh 160 - 135 - 180 = 475 k ; E. Brovko 150 - 137,5 - 182,5 = 470 k ; N. Mironenko 155 - 142,5 - 170 = 467 k 500.

A. Gavrilov 465 ; A. Kalinichenko 465 ; G. Troitski 465 ; A. Kasyanov 460 ; E. Mokry 457,500 ; Y Shram 457,500 ; V. Golovanov 457,500.

Poids Lourds jusqu'à 102 *k* 500. - S. Chervyakov 165 - 145 - 182,5 = 492 k 500 ; R. Sheierman 167,5 - 140 - 182,5 = 490 k ; G. Troitski 152,5 - 135 - 175 = 462 k 500.

G. Diatchenko 462 k 500 ; V. Golovanov 455 ; E. Tsopov 455 ; V. Dvigun 455 ; Y. Shram 452,500 ; V. Zheleznov 450 ; A. Sukharevsky 450 ; A. Sharigin 450.

Poids Lourds au-dessus de 102 *k* 500. - Y. Vlassov 187,5 - 160 - 210 = 557 k 500 ; L. Zhabotinsky 175 - 155 - 200 = 530 k ; V. Andreev 165 - 140 - 195 = 500 k.

V. Poliakov 495 ; A. Medvedev 482,500 ; A. Bergmanis 477,500 ; O. Kool 475 ; S. Botishev 472,500 ; R. Sheierman 467,500 ; A. Poznakharev 467 k 500.

Meilleures Performances d'Italie 1963

Poids Coqs. - R. Grandi 95 - 90 - 130 = 315 k ; R. Spinola 92,5 - 85 - 115 = 292 k 500 ; G. Prévosto 92,5 - 85 - 110 = 287 k 500.

L. Fazio 265 ; G. Cubbedu 265 ; G. Tanti 257,500 ; C. Esposito 255 ; S. Deiana 252,500 ; F. Giufrida 240 ; M. Scuderi 240.

Poids Plumes. - S. Mannironi 102,5 - 105 - 140 = 347 k 500 ; O. Angerame 102,5 - 92,5 - 120 = 315 k ; A. Moglia 85 - 90 - 112,5 : 287 k 500.

A. Jannuzzi 275 ; G. Di Stefano 272,500 ; A. Abruzzese 270 ; S. Deiana 262,500 ; G. Cubbedu 260 ; E. Rapini 257,500 ; A. De Rosa 255.

Poids Légers. - A. Montuschi 105 - 110 - 142,5 = 357 k 500 ; L. De Genova 107,5 - 102,5 - 130 = 340 k ; G. Giufrida 110 - 90 - 130 = 330 k

A. Oneri 325 ; V. Cignitti 317,500 ; G. Giorda 315 ; V. Scammaca 305 ; A. Pizzichetti 305 ; G. Rovetti 302,500 ; L. Nadalini 302,500.

Poids Moyens. - G. Corradini 115 - 97,5 - 135 = 357 k 500 ; S. Ruggi 112,5 - 100 - 140 = 352 k 500 ; G. Pétrelli 107,5 - 97,5 - 132,5 = 337 k 500.

E. Beneventi 335 ; G. Giorda 335 ; F. Viarengo 327,500 ; I. Irato 325 ; P. Cortinovis 320 ; S. Turco 317,500 ; A. Evangelisti 315.

Poids Mi-Lourds. - G. Marchi 115 - 105 - 150 = 367 k 500 ; S. Ruggi 115 - 105 - 140 = 360 k ; D. Cecconi 105 - 110 - 140 = 355 k.

L. Di Tommaso 350 ; M. Marinozzi 347,500 ; F. Indelicato 347,500 ; L. Seggi 347,500 ; S. Bonafede 345 ; O. Aurora 340 ; E. Beneventi 337,500.

Poids Lourds Légers. - A. Borgnis 120 - 120 - 162,5 = 402 k 500 ; S. Bartolucci 120 - 117,5 - 155 = 392 k 500 ; L. Masu 132,5 - 110 - 157,5 = 392 k 500.

S. Garozzo 382,500 ; G. Merolese 372,500 ; M. Lori 365 ; L. Seggi 362,500 ; P. Torrisi 362,500 ; D. Sars 332,500 ; P. Di Stefano 330.

Poids Lourds. - A. Pigaiani 157,5 - 120 - 160 = 437 k 500 ; T. Furlan 145 - 125 - 160 = 430 k ; L. Masu 135 - 117,5 - 157,5 = 410 k

E. Nunzi 405 ; L. Dagnoni 380 ; G. Merolese 367,500 ; E. Ballerini 365 ; C. Peterelli 360 ; B. Mancinelli 340 ; L. Agosto 340.

Meilleures Performances de Bulgarie 1963

Poids Coqs. - V. Petkov 90 - 100 - 120 = 310 k ; I. Tsonev 92,5 - 97,5 - 117,5 = 307 k 500 ; I. Nikolov 110 - 87,5 - 117,5 = 305 k.

K Stoyanov 285 ; P. Yanev 265 ; S. Uzunov 265 ; 1. Stoyanov 262,500 ; G. Todorov 255 ; R. Pashovsky 250 ; G. Nikiforov 250.

Poids Plumes. - V. Petkov 97,5 - 102.5 - 125 = 325 k ; Z. Koev 105 - 95 - 125 = 325 k ; B. Dimitrov 105 - 97,5 - 115 = 317 k 500.

L. Atanasov 305 ; M. Ganchev 300 ; L. Kolev 295 ; R. Pashovsky 290 ; N. Nikolov 285 ; T. Chernev 275 ; 1. Stoyanov 265.

Poids Légers. - K Gueorguiev 110 - 107,5 - 150 = 367 k 500 ; V. Konarov 105 - 117,5 - 140 = 362 k 500 ; I. Babachev 117,5 - 105 - 137,5 = 360 k.

B. Petrov 347,500 ; E. Koprinkov 340 ; M. Kerov 317,500 ; M. Mikhov 317,500 ; I. Proynov 315 ; L. Atanasov 312,500 ; K Velikov 310.

Poids Moyens. - M. Abadjev 117,5 - 125 - 150 = 392 k 500 ; V. Konarov 120 - 125 - 145 = 390 k ; N. Atanasov 110 - 120 - 145 = 375 k

I. Abadjev 372,500 ; N. Kenderliev 370 ; I. Chervenakov 365 ; I. Tonine 355 ; S. Kanelov 355 ; D. Gueorguiev 355 ; K Asenov 350.

Poids Mi-Lourds. - S. Penchev 120 - 130 - 155 = 405 k ; M. Milouchev 115 - 120 - 150 = 385 k ; N. Stanislavov 115 - 120 - 150 = 385 k.

S. Petkov 375 ; K Malchinikolov 370 ; O. Nikolov 362,500 ; T. Mindov 347,500 ; T. Todorov 345 ; S. Simeonov 342,500 ; Y. Ivanov 340.

Poids Lourds Légers. - P. Tachev 152,5 - 135 - 175 = 462 k 500 ; M. Milouchev 120 - 115 - 150 = 385 k ; A. Uzunov 130 - 105 - 145 = 380 k.

A. Bachisky 380 ; V. Savov 370 ; I. Mitov 367,500 ; P. Pavlov 367,500 ; P. Dobrev 365 ; K Malchinikolov 360 ; S. Simeonov 352 k 500.

Poids Lourds. - I. Veselinov 162,5 - 140 - 185 = 487 k 500 ; K Asenov 140 - 13715 - 170 = 447 k 500 ; V. Vitanov 135 - 140 - 160 = 435 k.

S. Stoichev 370 ; I. Atanasov 360 ; A. Petrakov 357,500 ; P. Pavlov 350 ; V. Marinkov 347,500 ; M. Guerguov 347,500 ; G. Borisov 337,500.

Meilleures Performances du Japon 1963

Poids Coqs. - S. Ichinoseki 100 - 107,5 - 137,5 = 345 k ; H. Fukuda 100 - 105 - 135 = 340 k ; H. Hirosue 95 - 100 - 125 = 320 k.

K Sakagami 315 ; T. Taniai 315 ; K Izawa 312,500 ; T. Kawasaki 310 ; T. Suzuki 302,500 ; Y. Nambu 300 ; S. Ishii 297,500.

Poids Plumes. - Y Miyake 115 - 115 - 147,5 = 377 k 500 ; Y Furuyama 110 - 107,5 - 140 = 357 k 500 ; H. Fukuda 110 - 110 - 135 = 355 k.

T. Araki 335 ; R. Fujiwara 332,500 ; T. Taniai 327,500 ; K Izawa 325 ; M. Katoh 320 ; H. Okomato 320 ; Y. Kusumoto 317,500.

Poids Légers. - K Kasturagawa 122,5 - 115 - 152,5 = 390 k ; K Onuma 117,5 - 112,5 - 152,5 = 382 k 500 ; T. Yamaguchi 117,5 - 112,5 - 150 = 380 k.

R. Fujiwara 377,500 ; H. Hasaka 375 ; T. Kimura 375 ; Y. Miyake 370 ; M. Kimura 370 ; K Tanahashi 370 ; K Kinoshita 370.

Poids Moyens. - M. Ohuchi 130 - 130 - 160 = 420 k ; H. Yamasaki 125 - 115 - 170 = 410 k ; S. Miwa 120 - 130 - 160 = 410 k.

H. Fujimoto 390 ; K. Katoh 385 ; K. Suda 380 ; K. Kinoshita 377,500 ; T. Fujiwara 375 ; K Suzuki 375 ; M. Hanaooka 372,500.

Poids Mi-Lourds. - M. Ohuchi 135 - 130 - 155 = 420 k ; S. Miwa 120 - 127,5 - 165 = 412 k 500 ; K. Ishikawa 122,5 - 127,5 - 162,5 = 412 k 500.

Y. Watanabe 395 ; H. Fujimoto 392,500 ; M. Abc 390 ; Y. Fujisawa 387,500 ; T. Iwata 385 ; T. Suzuki 385 ; K Yamada 370.

Poids Lourds Légers. - M. Tsugioka 140 - 125 - 170 = 435 k ; M. Abe 142,5 - 112,5 - 155 = 410 k ; M. Abe 130 - 112,5 - 155 = 397 k 500.

Y. Watanabe 395 ; K Yamada 377,500 ; Y. Mitsumata 370 ; S. Muramatsu 365 ; Y. Zushi 350 ; S. Kurokawa 347,500 ; N. Itoh 345.

Poids Lourds. - M. Abe 145 - 115 - 160 = 420 k ; M. Watanabe 112,5 - 125 - 160 = 397 k 500 ; E. Kawana 120 - 115 - 150 = 385 k.

K Nakamura 365 ; N. Tsushima 347,500 ; N. Itoh 335 ; K. Murakami 315 ; T. Tajima 310.

COMITE DES FLANDRES

Éliminatoires du Championnat des Flandres le 8 Mars 1964, à Maubeuge

Juniors

Poids Légers. - Butaye Denis (67,500) H.C. Boulogne, 235 k.

Poids Moyens. - Trudel Paul (75) A.S.L.I.E., 335 k ; Dagbert Pierre (70) H.C. Boulogne, 242 k 500 ; Têtard Yves (74,1) H.C. Boulogne, 210 k ; Gageux Roland (68,6) La Maubeugeoise, 145 k.

Poids Mi-Lourds. - Dewas Daniel (79,4) A.S.L.I.E., 282 k 500 ; Benoit (80,3) S.C. Tête de Cheval, 175 k.

Poids Lourds-Légers. - Bouffe (89,8) C.A. Calais, 282 k 500.

Seniors

Poids Coq. - Deconninck, Club Culturiste Rue des Postes, 237 k 500.

Poids Plumes. - Bauvin, S.C. Tête de Cheval, 260 k ; Lotin, Club Culturiste Rue des Postes, 255 k ; Seynaye, Union Roubaisienne, 220 k ; Minard, H.C. Boulogne, 215 k.

Poids Légers. - Dive, Sports Réunis Lille Délivrance, 275 k ; Gorguet, Sports Réunis Lille Délivrance, 270 k.

Poids Moyens. - Chatalova, A.S. Tramways Lille, 335 k ; Laloyer, Club Culturiste rue des Postes, 325 k ; Dejonghe, A.S. Électricité de Lille, 320 k ; Debrue, La Maubeugeoise, 270 k ; Glasset, La Maubeugeoise, 255 k.

Poids Mi-Lourds. - Demonsel J.-Louis, A.S. Électricité de Lille, 367 k 500 ; Czaplicki Thodée, A.S.L.I.E., 330 k ; Amet J.-Pierre, A.S.L.I.E., 310 k ; Moré, La Maubeugeoise, 297 k 500 ; Scherperez, S.C. Tête de Cheval, 280 k.

Poids Lourds-Légers. - Hermain Michel, A.S.L.I.E., 370 k ; Mignot, Sports Réunis Lille Délivrance, 367 k 500 ; Haudiquet, H.C. Boulogne, 325 k.

Poids Lourds. - Lévecq Roger, Sports Réunis Lille Délivrance, 405 k ; Herbaux Raymond, A.S.L.I.E., 387 k 500 ; Singer Etienne, L'Audomaroise, 370 k ; Leroy, Amiens S.C., 330 k

Prochains Stages d'Haltérophilie 1964

Dates	Lieux	Qualité des Stagiaires	Nombre de places
8 au 13 juin	Institut Nat. des Sports	Espoirs	15
14 et 19 septembre	C.R.E.P.S. de Voiron	Scolaires et Univers.	15

Les candidats aux Stages d'Espoirs peuvent être soit désignés directement par la F.F.H.C., soit proposés par leurs Clubs ou les Comités Régionaux dont ils dépendent, ou les entraîneurs régionaux et fédéraux.

Les stagiaires sont remboursés du montant de leur voyage en 2e classe et leur séjour au C.R.E.P.S. ou à l'Institut National des Sports est entièrement pris en charge par le Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports et la F.F.H.C.

D'autre part, une circulaire du Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports rappelle que certains participants aux stages de formation de cadres et d'animateurs, organisés par les Fédérations sportives habilitées à cet effet, ont droit à un congé non rémunéré de six jours ouvrables par an.

Ils ont droit, dans ce cas, outre le remboursement de leurs frais de voyage et de séjour à l'I.N.S. ou au C.R.E.P.S., à une indemnité compensatrice de perte de salaire au taux maximum de 20 Fr. par jour pendant les 6 jours ouvrables non rémunérés.

Pour bénéficier de cette mesure, si faut être âgé de moins de 25 ans, participer à un stage d'une durée de six jours et fournir un certificat de l'employeur attestant la perte de salaire subie.

Des modèles de certificat pourront être adressés par la F.F.H.C. aux ayants-droit.

Championnat des Flandres

Juniors

Poids Plume. - Requin, Stade Municipal, Petite Synthe, 237 k 500.

Poids Légers. - Mallet, Centre Athlétique Lille, 285 k.

Poids Moyens. - Trudel, A.S.L.I.E., 357 k 500.

Poids Mi-Lourds. - Dewas, A.S.L.I.E., 300 k ; Boidoux, Sports Réunis Lille Délivrance, 295 k.

Seniors

Poids Coqs. - Meurat, A.S.L.I.E., 305 k ; Deconninck, Club Culturiste Rue des Postes, 220 k.

Poids Plumes. - Beauvin, S.C. Tête de Cheval, 262 k 500 ; Lotin, Club Culturiste Rue des Postes, 255 k.

Poids Légers. - Vanlenghenove, A.S. Électricité de Lille, 302 k 500 ; Dives, Sports Réunis Lille Délivrance, 295 k.

Poids Moyens. - Maier, Union Roubaisienne, 390 k ; Chatalova, A.S. Tramways de Lille, 335 k ; Laloyer, Club Culturiste Rue des Postes, 335 k ; Dejonghe, A.S. Électricité de Lille, 327 k 500.

Poids Mi-Lourds. - Demonsel, A.S. Électricité de Lille, 375 k ; Picci, A.S.L.I.E., 347 k 500 ; Amet, A.S.L.I.E., 310k ; Czaplicki. A.S.L.I.E., abandon.

Poids Lourds-Légers. - Hermain, A.S.L.I.E., 375 k ; Mignot, Sports Réunis Lille Délivrance, 372 k 500 ; Dutilleux, A.S. Électricité de Lille, 355 k.

Poids Lourds. -, Lévecq, S.C. Tête de Cheval. 400 k ; Herbaux, A.S.L.I.E., 400 k ; Singer, L'Audomaroise, 370 k.

Entraînez-vous n'importe où !

Plus d'usure de plateaux !

NOUVEAU DISQUE DE DÉPART
DE 10 – 15 – 20 KGS
MODÈLE ENTIÈREMENT CAOUTCHOUTÉ

- inusable
- incassable
- silencieux

NOTICE SUR DEMANDE

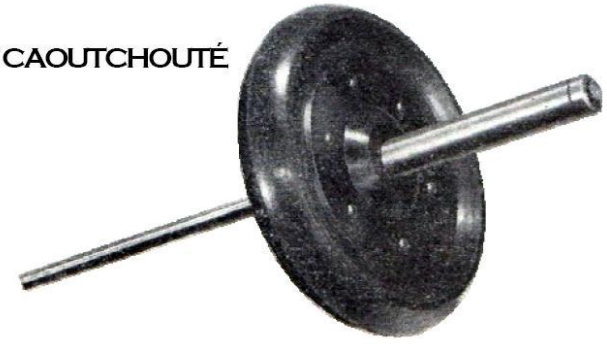

Modèle breveté et déposé

distribué par :

J. GUERIN – 11 rue de l'Aqueduc

Paris 10e Nord 55-34

Haltérophile Moderne n° 200-BIS (06-1964)

© *RLPZ* (2020)

CINQUANTENAIRE

Fédération Française Haltérophile et Culturiste

1964

NUMERO
EXCEPTIONNEL
de
L'HALTEROPHILIE
MODERNE
200 bis - 3 F.

Document original - Rolf Maier

SUR LA ROUTE DE VOTRE SANTÉ

choisissez les stations de relaxe de

la chaîne thermale du Soleil

EUGENIE-LES-BAINS

Landes mai-octobre

colibacillose,

maladies de la nutrition, du tube digestif, et des voies urinaires.

St-CHRISTAU

Basses-Pyrénées

Alt. 320 m. mai-octobre

peau, **bouche**, dents, **muqueuses**,

Stations agréées par la S. S.

MOLITG-LES-BAINS

Pyrénées-Orientales

ouvert toute l'année

affections de la peau, voies respiratoires

rhumatismes, obésité, station pilote de la relaxation.

Altitude 450 m. climat méditerranéen tempéré.

BARBOTAN-LES-THERMES

Gers avril-octobre

station de la jambe malade

phlébites, séquelles de phlébites, varices rhumatismes, sciatiques.

Station reconnue d'utilité publique

GRÈOUX-LES-BAINS

Alpes de Provence

ouvert toute l'année.

Rhumatismes

sciatiques, traumatologie, arthrites,

Voies respiratoires

altitude 400 m. climat méditerranéen tempéré

Demandez la documentation sur la station qui vous intéresse à

l'OFFICE THERMAL ET TOURISTIQUE

32, Av. de 'Opéra Paris 2e, tél. 073-67.91 et Établissement Thermal de chaque station.

Message

de

M. Maurice HERZOG

Secrétaire d'État à la Jeunesse et aux Sports

LA Fédération Française Haltérophile et Culturiste fête actuellement son 50e anniversaire. Tous les sportifs français à cette occasion, sont heureux d'adresser à son Président et à ses membres, leurs compliments et leurs vœux.

L'haltérophilie est un sport difficile. Il exige de ceux qui s'y adonnent un entraînement sans défaillance, des qualités exceptionnelles de concentration, de volonté, de ténacité.

Peu de disciplines athlétiques sont aussi rudes, peu suscitent chez leurs pratiquants autant d'enthousiasme et de foi.

Comme la plupart des techniques de lancer, l'haltérophilie est actuellement en pleine évolution.

L'importance de la force pure cède aujourd'hui, en effet, à une plus grande utilisation de la souplesse et de la vitesse. Cette transformation intéressante et conforme à l'évolution athlétique générale doit appeler à ce sport des pratiquants toujours plus nombreux.

C'est le vœu que je forme de tout mon cœur en exprimant l'espoir que ses meilleurs représentants illustreront brillamment l'haltérophilie française aux prochains Jeux Olympiques.

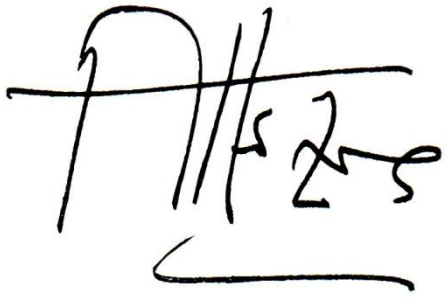

Maurice HERZOG.

CINQUANTENAIRE DE LA FEDERATION FRANÇAISE

HALTEROPHILE et CULTURISTE

placé sous le haut patronage de

M. Maurice HERZOG

Secrétaire d'État à la Jeunesse et aux Sports

M. Jean AUBURTIN
Président du Conseil Municipal de Paris

M. Armand MASSARD
Président du Comité Olympique Français

M. Alfred ELUERE
Président du Comité National des Sports

M. Morceau CRESPIN
Délégué Général aux Sports
et à la Préparation Olympique
au Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports

M. Auguste MARBŒUF
Conseiller Municipal de Paris
Président de la Commission de la Jeunesse
et des Sports du Conseil Municipal

M. Robert HUGUET
Inspecteur Général à la Jeunesse et aux Sports

M. Jean BARTEL
Chef du Service Académique de la Jeunesse et des Sports

M. le Dr Robert HERAUD
Directeur de l'institut National des Sports

M. Raymond GRATEREAU
Directeur de l'École Normale Supérieure d'Éducation Physique et Sportive

L'HALTEROPHILIE est, par excellence, un sport de vérité. De tout temps, l'homme a été fier de sa force physique. Nombreux sont ceux d'entre nous qui, soit au cours d'une promenade à la campagne, soit en société, essaient, pour prouver leur vigueur, de soulever une pierre, un fardeau, de se suspendre à une branche, de faire des tractions, de sauter par-dessus un obstacle, etc.

Tous ces mouvements naturels que les anciens exécutaient journellement façonnaient de superbes athlètes dont certaines statues, dans les musées, nous rappellent le souvenir.

Ceci prouve que nos contemporains devraient s'intéresser davantage au sport haltérophile et le pratiquer assidûment.

Il est à noter d'ailleurs que la majorité des disciplines sportives ont reconnu sa valeur éducative et l'utilisent pour la mise en condition de leurs champions.

Certes, la pratique de notre sport exige beaucoup de ténacité, de patience, de loyauté. Les débuts sont ingrats ; mais quelle belle récompense elle apporte à ceux qui persévèrent ; non seulement elle les rend robustes et forts, mais elle leur confère moralement une assurance, une volonté, une énergie dont ils bénéficient tout au long de leur existence.

Que dire de la culture physique, adjointe depuis 1950 à nos activités ? A la fois prélude et complément du sport haltérophile, elle forme des hommes aux lignes harmonieuses et pures. Qu'on ne s'y trompe pas cependant ! Ces Culturistes qui participent à nos Concours de beauté plastique ne sont pas uniquement de belles statues. Ce sont des athlètes complets dont les performances aux épreuves physiques imposées prouvent l'entraînement et la préparation athlétique auxquels ils s'astreignent.

Je souhaite de tout mon cœur que notre jeunesse comprenne que son intérêt est de venir à nous pour acquérir ou conserver, suivant le vœu de Pierre de Coubertin, rénovateur des Jeux Olympiques, « une âme saine dans un corps sain ».

Jean DAME
Président de la Fédération
Française Haltérophile et Culturiste.

BUREAU DE LA FEDERATION INTERNATIONALE HALTEROPHILE ET CULTURISTE

Président.....	**M. C.H. JOHNSON** (États-Unis)
Vice-présidents.....	**M. J. DAME** (France) **M. A.M. GAISSA** (République Arabe Unie) **M. J. HANLON** (Australie) **M. T. KYOGOKU** (Japon) **M. K. NAZAROV** (U.R.S.S.) **M. B. NYBERG** (Finlande)
Secrétaire Général.....	**M. Oscar STATE** (Grande-Bretagne)
Secrétaire Adjoint.....	**M. W.R. HOLLAND** (Grande-Bretagne)
Membres.....	**M. D. ABRAHAM** (Inde) **M. P. GUENOV** (Bulgarie) **M. J. WITUCKI** (Pologne) **M. A. WUNDERER** (Autriche)

Commission Internationale de Culture Physique

Président.....	**M. W.R. HOLLAND** (Grande-Bretagne)
Secrétaire.....	**M. B. HOFFMAN** (États-Unis) **M. J. DAME** (France) **M. E.S. DOROTHEO** (Philippines) **M. M. MAKKOUK** (Liban)

BUREAU ET COMITE DE DIRECTION
DE LA FEDERATION FRANÇAISE HALTEROPHILE ET CULTURISTE

Président	**M. Jean DAME**
Vice-présidents	**M. Louis CHAIX**
	M. Henri CLUTIER
	M. Julien DUCHESNE
	M. Marcel DUMOULIN
	M. Léon MORIN
	M. François PIOU
Secrétaire Général	**M. André ROLET**
Trésorier	**M. René DUVERGER**
Membres	**M. Fernand FIOLE**
	M. Roger GOURHAND
	M. Victor LEVELER
	M. André ROUSSAUX
	M. Léon VANDEPUTTE

M. Joseph ASSO	**M. Henri GOUET**
M. René BERNIER	**M. Émile HERVOCHON**
M. André BONNEAU	**M. Paul HUE**
M. Georges FIRMIN	**M. Charles LOMET**
M. Charles FISCHER	**M. Gustave PICHON**

ALLEN

42, rue Etienne-Marcel - PARIS
Tél. LOUVRE 14-18

Fournisseur de la Fédération Française
HALTEROPHILIE et CULTURISTE
vous équipera à la perfection
aux meilleurs prix
SURVETEMENTS, MAILLOTS, CHAUSSURES...
Conditions spéciales aux Clubs et à leurs Membres

CULTURE PHYSIQUE — CULTURISME
BOXE — JUDO — SAUNA FINLANDAIS
MASSAGES MEDICAUX - REEDUCATION

Roger MICHELOT

Champion Olympique
Médaille d'Or de l'Education Physique
Professeur de Culture Physique
Masseur Kinésithérapeute diplômé de l'Etat

ACADEMIE NOUVELLE
DE CULTURE PHYSIQUE
112, rue de Vaugirard, Paris-6e - LIT. 76-88

LA MUTUELLE NATIONALE DES SPORTS

45, rue de Clichy, Paris (11e)
PIG. 28-28 — TRI. 76-85

garantit, suivant les conditions de l'arrêté du 5 mai 1962 du H.C.J.S., les sportifs et leurs dirigeants pour tous leurs risques grâce à des réserves s'élevant, au 31 décembre 1963, à :

9.306.734,37 F

1.471.428 membres en 1963
dont 6.151 Haltérophiles

L'AGENCE DE VOYAGES DES SPORTIFS

Toujours à la disposition des Equipes
et des membres de la F.F.H. & C.

WAGONS LITS COOK

400 SUCCURSALES DANS LE MONDE
120 ANNEEES D'EXPERIENCE

Agence Principale :
14, Boulevard des Capucines, PARIS 9e
RIC. 91-79

Fournisseur depuis de nombreuses années de la plupart des Fédérations et Clubs sportifs

HISTORIQUE ET PALMARÉS

« Un soir du début de l'année **1914**, Joseph Duchateau, Hors Champion de France, prit connaissance d'un communiqué paru dans « *L'Auto* » – devenu depuis le journal « *L'Équipe* » – et annonçant l'inscription des poids et haltères au programme des manifestations sportives de l'Exposition Internationale de Lyon. Une somme de 2.000 fr. était allouée à la Fédération Française de Lutte pour l'organisation de cette participation haltérophile.

« Duchateau fit part de cette nouvelle à Jules Rosset, dirigeant du Cercle Athlétique Parisien qui, très ému, rendit visite, le lendemain, à son ami Frantz-Reichel, Secrétaire Général de l'Union des Sociétés Françaises de Sports Athlétiques et dont il connaissait la sympathie pour le sport haltérophile. Rosset trouva auprès de lui l'appui désiré. Sur ses conseils, il convoqua quelques amis, rédigea des statuts et, huit jours plus tard, la Fédération Française de Poids et Haltères était constituée et agréée par le Comité de l'U.S.F.S.A.

« Du fait de la guerre, la Foire de Lyon n'eut pas lieu, mais la F.F.P.H. était née.

« Le Conseil de la jeune Fédération et son Président Jules Rosset s'attachèrent, avant toute chose, à obtenir l'inscription des poids et haltères au programme des Jeux Olympiques dont ils furent résolument écartés pour les Jeux de **1900** et les suivants, après avoir figuré à ceux d'Athènes an **1896**, au titre de compétition annexe et où Maspoli se révéla.

« En **1914**, justement, se tenait à Paris, à la Sorbonne, le Congrès du Comité International Olympique, qui devait arrêter le programme des Jeux de **1916**. A l'issue de le première journée, le Président Rosset apprit que les poids et haltères ne figuraient pas sur la liste des sports admis. Une nouvelle fois, il intervint auprès de Frantz-Reichel, devenu Secrétaire Général du Comité Olympique Français, qui obtint une révision de la décision du Comité International Olympique, puis un vote favorable, mais à titre provisoire seulement.

« La guerre empêcha la célébration des Jeux de **1916**, mais aux Jeux d'Anvers, en **1920**, 14 nations participèrent eux épreuves haltérophiles qui comportaient Épaulé et Jeté d'un bras, Arraché de l'autre bras, Épaulé et Jeté à deux bras.

« Des interprétations de toutes sortes touchant la technique des exercices rendant indispensable la création d'un organisme international, la Fédération Internationale Haltérophile vit le jour en **1920** et son fondateur, M. Jules Rosset, en assure la présidence.

« Les difficultés initiales n'avaient pas disparu pour autant. En **1921**, au Congrès du Comité International Olympique, partisans et adversaires du sport haltérophile s'affrontèrent de nouveau. Un sursis supplémentaire fut accordé, qui permit l'organisation des épreuves haltérophiles aux Jeux de **1924** ; mais ce n'est qu'en **1925**, à Prague, que le Congrès du C.I.O. apporta au Sport haltérophile sa consécration définitive en décidant son inscription permanente au programme des Jeux, mais à la condition que les exercices imposés se limitent aux trois mouvements à deux bras que l'aéropage olympique jugeait les plus athlétiques et esthétiques.

« De tout ce qui précède, il ressort que nous devons une grande reconnaissance à M. Jules Rosset et à son Secrétaire Général, M. Bourdonnay qui, non seulement ont accompli l'œuvre que je viens de relater, mais à qui nous devons également la codification du Sport Haltérophile. Je rends hommage, également, à leurs collaborateurs du moment : MM. Lemonnier, Noni, Buisson, Simon Heilès, Jean François, Duchateau, Morin, Laroche, Verdier, Cantalice, Dériaz ; j'en oublie sûrement, mais que ceux-là me pardonnent, ne possédant aucun document pouvant aider me mémoire.

« Mais revenons à le Fédération Française et à son palmarès.

« La première compétition importante à laquelle prirent part ses athlètes fut les Jeux Olympiques d'Anvers, en **1920**, qui virent également nos premiers succès avec deux Champions olympiques : Gance (Poids Moyens) et Cadine (Poids mi-lourds et toutes catégories) ; Bernot (Poids Lourds) était 3^{e} ; Arnout (Poids Légers), 6^{e}.

« En **1922**, un Champion du Monde à Reval : Roger François (Poids Moyens).

« En **1924**, à Paris, deux Champions olympiques : Decottignies (Poids Légers) et Rigoulot (Poids Mi-Lourds), Dennoux était 4^{e} des Poids Lourds.

« En **1928**, à Amsterdam, un Champion olympique : Roger François (Poids Moyens), un 2^{e} : Louis Hostin (Poids Mi-Lourds), un 3^{e} : Arnout (Poids Légers), un 5^{e} : Le Put (Poids Moyens), un 6^{e} : Messe (Poids Légers).

« En **1930**, à Munich, un Champion d'Europe : Louis Hostin (Poids Mi-Lourds) : un 2^{e} : René Duverger (Poids Légers) et un 3^{e} : Suvigny (Poids Plumes).

« En **1932**, à Los-Angelès, 3 Champions olympiques :Suvigny (Poids Plumes), René Duverger (Poids Légers), Louis Hostin (Poids Mi-Lourds) ; deux 4^{e} : Roger François (Poids Moyens), Marcel Dumoulin (Poids Lourds).

« En **1933**, à Essen, un Champion d'Europe : Alleene (Poids Moyens), battant le célèbre athlète Ismayr.

« En **1934**, à Gênes, un Champion d'Europe : René Duverger.

« En **1935**, à Paris, un Champion d'Europe : Louis Hostin (Poids Mi-Lourds), un 3^{e} : René Duverger (Poids Légers), un autre 3^{e} : Lepreux (Poids Moyens).

« En **1936**, à Berlin, un Champion olympique : Louis Hostin.

« En **1937**, à Paris, Championnat du Monde : un 2^{e} : Louis Hostin (Poids Mi-Lourds), trois 5^{e} : Charles Duverger (Poids Plumes), René Duverger (Poids Légers), Le Put (Mi-Lourds) ; trois 6^{e} : Baril (Plumes), Bugnicourt (Légers), Alleene (Moyens).

« En **1938**, à Vienne, Championnat du Monde : un 3^{e} : Louis Hostin (Mi-Lourds), un 4^{e} : Lépreux (Moyens), deux 5^{e} : Baril (Plumes) et Florent (Lourds) ; un 6^{e} : Aleman (Légers).

« En **1946**, première compétition importante haltérophile d'après-guerre : Championnat du Monde à Paris : un 2^{e} : Henri Ferrari (Poids Mi-Lourds), un 6^{e} : Bugnicourt (Poids Légers).

« En **1947**, Championnat d'Europe à Helsinki : 3^{e} : Moulins (Coqs) et Firmin (Moyens).

« La même année, Championnat du Monde à Philadelphie un 4^{e} : Héral (Plumes) ; deux 5^{e} : Moulins (Coqs) et Firmin (Moyens).

« En **1948**, eux Jeux Olympiques de Londres : un 4^{e} : Jean Debuf (Mi-Lourds) ; deux 6^{e} : Thévenet (Coqs) et Bouladou (Moyens).

« En **1949**, deux Champions d'Europe à La Haye : Thévenet (Poids Coqs) et Debuf (Poids Mi-Lourds) ; un 2^{e} : Héral (Plumes), un 3^{e} : Herbaux (Lourds).

« La même année, Championnat du Monde dans la même ville : 2^{e} : Debuf, 3^{e} : Héral, 4^{e} : Thévenet et Herbaux.

« En **1950**, Championnat d'Europe à Paris : un 2^{e} : Thévenet (Poids Coqs) ; deux 3^{e} : Le Guillerm (Légers) et Dochy (Moyens).

DE LA FÉDÉRATION

« La même année, à Paris, Championnat du Monde : un 5e : Le Guillerm (Légers) ; trois 6e : Thévenet (Coqs) et Héral (Plumes) ; Dochy (Moyens).

« En **1951**, au Caire, Jeux Méditerranéens : un 1er : Debuf (Poids Mi-Lourds) ; deux 2e : Thévenet (Coqs) et Héra] (Plumes) ; un 3e : Firmin (Poids Moyens).

« La même année, Championnat du Monde à Milan : un 2e : Jean Debuf (Mi-Lourds) ; deux 4e : Héral (Plumes) et Herbaux (Lourds-Légers) ; un 5e : Firmin (Moyens).

« La même année encore, Championnats d'Europe dans la même ville, deux Champions d'Europe : Debuf (Poids Mi-Lourds) et Herbaux (Poids Lourds-Légers), un 2e : Firmin (Poids Moyens) ; deux 3e : Héral (Plumes) et Dochy (Moyens).

« En **1952**, Jeux Olympiques à Helsinki :un 5e : Jean Debuf (Poids Mi-Lourds).

« En **1954**, Championnat d'Europe à Vienne : un 2e : Jean Debuf (Poids Mi-Lourds).

« La même année, Championnat du Monde dans la même ville : un 3e : Jean Debuf (Poids-Mi-Lourds).

« En **1955**, Jeux Méditerranéens à Barcelone : un 1er : Jean Debuf (Poids Lourds Légers) ; un 2e : Marcombe (Poids Coqs) ; deux 3e : Firmin (Mi-Lourds) et Herbaux (Lourds) ; deux 4e : Monier (Plumes) et Noguès (Légers).

« En **1955**, Championnat d'Europe à Munich : deux 2e : Marcombe (Poids Coqs) et Debuf (Poids Lourds Légers).

« La même année, Championnat du Monde dans la même ville : un 3e : Jean Debuf (Mi-Lourds).

« En **1956**, Championnat d'Europe à Helsinki. Un Champion d'Europe : Jean Debuf (Poids Lourds Légers).

« La même année : Jeux Olympiques de Melbourne : un 3e : Jean Debuf (Lourds Légers).

« En **1957**, Championnat d'Europe à Katowice (Pologne) : un 2e : Marcel Paterni (Poids Moyens).

« En **1957**, Championnat du Monde à Téhéran : un 6e : Sanchez (Poids Légers).

« En **1958**, Championnat d'Europe à Stockholm : un 2e : Marcel Paterni (Poids Moyens).

« La même année, Championnat du Monde dans la même ville : un 3e : Marcel Paterni (Poids Moyens) ; un 5e : Vincent (Poids Lourds Légers) ; un 6e : Gerber (Poids Légers).

« En **1959**, Championnat du Monde à Varsovie : un 5e : Paterni (Poids Moyens).

« La même année, Championnat d'Europe dans la même ville : un 4e : Paterni (Poids Moyens), un 5e : Gerber (Poids Légers).

« En **1959** également, Jeux Méditerranéens à Beyrouth : un 1er : Paterni (Poids Mi-Lourds), deux 2e : Gerber (Poids Légers) et Maier (Poids Moyens).

« En **1960**, Championnat d'Europe à Milan : un 3e : Paterni (Poids Mi-Lourds) ; un 5e : Maier (Poids Moyens) ; un 6e : Gerber (Poids Légers).

« En **1960** également, Jeux Olympiques à Rome : un 4e : Paterni (Poids Moyens) ; un 5e : Vincent (Lourds Légers).

« En **1961**, Championnat du Monde à Vienne : un 3e : Paterni (Poids Moyens).

« La même année, Championnat d'Europe dans la même ville : un 2e : Paterni.

En **1962**, Championnat du Monde à Budapest : un 4e : Paterni (Poids Moyens).

« La même année, Championnat d'Europe dans la même ville : un 3e : Paterni.

« En **1963**, Championnat d'Europe à Stockholm : deux 6e : Meurat (Poids Coqs) et Paterni (Poids Moyens).

« Ces résultats, obtenus dans les différents Championnats d'Europe, Championnats du Monde, Jeux Olympiques, Jeux Méditerranéens – et je n'ai pas parlé des matches inter-nations gagnés, ou perdus – prouvent que le muscle français n'est pas inférieur aux autres et que nous pouvons espérer briller longtemps dans toutes les compétitions importantes si las pouvoirs publics nous donnent la possibilité de lutter à armes égales et de maintenir intacte notre réputation.

« Avant de terminer, je voudrais rappeler brièvement l'œuvre accomplie par notre Fédération dans le domaine culturiste. Vous savez tous que la Culture Physique a été ajoutée à nos activités an **1949** et reconnue par les pouvoirs officiels. Nos statuts en font foi. Depuis cette date, la F.F.H.C. n'a cessé de créer des épreuves spécifiquement culturistes : Premier Pas, Critérium National, Brevets, Championnat de France (Concours du Plus Bel Athlète de France), cette dernière compétition ayant été organisée, en **1958**, pour la neuvième fois.

« Voici, d'autre part, la palmarès culturiste depuis la création en 1950, du Concours du Plus Bel Athlète du Monde :

« En **1950**, Concours du Plus Bel Athlète du Monde à Paris : 2e : Marello, 3e : Marchal.

« En **1954**, Concours du Plus Bel Athlète du Monde à Roubaix : 3e : Trantinella, 4e : Raveraud.

« En **1955**, Concours du Plus Bel Athlète du Monde à Munich : 2e : Robin.

« En **1959**, Concours du Plus Bel Athlète du Monde à Varsovie : Plus Bel Athlète du Monde : Mierczuk.

« En **1961**, Concours du Plus Bel Athlète du Monde à Vienne : 3e : Mierczuk.

« La même année, dans cette même ville : Concours du Plus Bel Athlète d'Europe : Mierczuk.

« En **1963**, Concours du Plus Bel Athlète du Monde à Londres. Dans la catégorie de taille jusqu'à 1 m. 68 : 4e : Lapeyre ; dans la catégorie au-dessus de 1 m. 68 : 3e : Vasseaux ; 6e : Mierczuk.

« La même année, dans la même ville : Concours du Plus Bel Athlète d'Europe : dans la catégorie jusqu'à 1. m. 68 : 2e : Lapeyre ; dans la catégorie au-dessus de 1 m. 68 : Plus Bel Athlète d'Europe : Vasseaux ; Mierczuk, 3e.

« A l'occasion du Cinquantenaire, il me reste une agréable mission à remplir, celle de remercier mes collaborateurs les plus directs et tous mes collègues du Bureau et du Comité Directeur, sans oublier les Présidents, Secrétaires Généraux et animateurs de nos Comités régionaux et de nos Clubs, ainsi que nos athlètes, artisans de nos succès passés, présents et futurs. Tous, sans exception, se dépensent sans compter pour que notre Sport vive et prospère, qu'il soit répandu partout dans le monde et, sur le plan national, que les couleurs de leur Club, de leur Comité ou celles de notre Pays soient représentées et défendues dans les meilleures conditions, c'est-à-dire avec foi, ardeur et courage.

« J'associe dans ces remerciements M. Maurice Herzog, Secrétaire d'État à la Jeunesse et aux Sports auprès de qui nous avons toujours trouvé le plus aimable accueil et la plus grande compréhension de nos problèmes.

Jean DAME ».

RÉSULTATS TECHNIQUES DU CHAMPIONNAT DE FRANCE SENIORS 1964

Gymnase Municipal - 2, rue Japy à PARIS - les 9 et 10 Mai 1964

Noms des concurrents	Poids de corps	Clubs	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
Poids Coqs : (Minima 247 k 500)						
1. MEURAT	55 k 600	A.S. Lilloise Int. Entrepr.	90, –	95, –	115, –	300 k
2. MARCHAL	55 k 700	Cl. Halt. Lunéville	85, –	82,500	115, –	282 k 500
Poids Plumes : (Minima 267 k 500)						
1. FULLA	59 k 900	V.A.G. Saint-Maur	102,500	87,500	120, –	310 k
2. HENRY	59 k 700	C.S. Ministère Finances	95, –	90, –	112,500	297 k 500
3. PEIGNOT	58 k 300	C.S.M. Clamart	90, –	87,500	105, –	282 k 500
N. Cl. GARAÏOS	59 k 900	A.S.P.T.T. Saint-Denis (Ile de la Réunion)	90, –	0, –	–	–
Poids Légers : (Minima 297 k 500)						
1. GERBER	67 k 500	Halt. Club Marseille	115, –	105, –	135, –	355 k
2. CATANOSO	67 k 100	A.S. Cie Elec. Mécanique	107,500	97,500	127,500	332 k 500
3. DUMAS	66 k 300	La Montluçonnaise	107,500	92,500	127,500	327 k 500
4. LEDROIT	65 k 300	V.A.G. Saint-Maur	105, –	95, –	125, –	325 k
5. JENDIN	66 k 700	U.S. Métro-Transports	100, –	92,500	130, –	322 k 500
Poids Moyens : (Minima 315 k)						
1. MAIER	75 k	Union Roubaisienne	130, –	117,500	155, –	402 k 500
2. CHATALOVA	73 k 600	A.S. Tramways Lille	100, –	107,500	130, –	337 k 500
3. DEJONGHE	75 k	A.S. Electr. Lille	95, –	100, –	125, –	320 k
Poids Mi-Lourds : (Minima 330 k)						
1. PATERNI	81 k 400	V.A.G. Saint-Maur	147,500	132,500	165, –	445 k
2. DEMONSEL	81 k 800	A.S. Electr. Lille	117,500	110, –	150, –	377 k 500
3. CONSTANTINIAN	79 k 500	Française de Lyon	125, –	110, –	140, –	375 k
4. SERY	78 k 800	A.P.E.C.A. Saint-Denis (Ile de la Réunion)	110, –	105, –	130, –	345 k
Poids Lourds Légers : (Minima 345 k)						
1. VINCENT Fr.	89 k 800	Athl. Cl. Montpelliérain	127,500	130, –	165, –	422 k 500
2. STEINER	88 k 800	Sté Halt. Cult. Haguenau	125, –	115, –	152,500	392 k 500
3. HERMAIN	88 k 100	A.S. Lilloise Int. Entrepr.	120, –	112,500	150, –	382 k 500
4. MIGNOT	88 k 300	Sports R. Lille-Délivrance	122,500	100, –	155, –	377 k 500
5. GOUBAYON	89 k 600	Cl. Halt. Pays d'Olmes	115, –	117,500	145, –	377 k 500
Poids Lourds : (Minima 365 k)						
1. LÉVECQ	97 k 500	Sport. Cl. Tête de Cheval	120, –	125, –	162,500	407 k 500
2. REMY	112 k	Halt. Club Nice	135, –	112,500	160, –	407 k 500
3. HERBAUX	105 k 600	A.S. Lilloise Int. Entrepr.	130, –	117,500	147,500	395 k
N. Cl. DRUFIN	93 k 500	Étudiants Cl. Orléanais	0, –	–	–	–
Hors Compétition						
FOULETIER	?	La Française de Lyon	140, –	140, –	160, –	440 k

°
° °

RÉSULTATS TECHNIQUES DU CHAMPIONNAT DE FRANCE JUNIORS 1964

Gymnase Municipal - 2, Rue Japy à PARIS - le 9 Mai 1964

	Noms des concurrents	Poids de corps	Clubs	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
Poids Coqs : (Minima 225 k)							
1.	CORONEL	55 k 400	Sté Athl. Montmartroise	70, –	77,500	100, –	247 k 500
N. Cl.	LI MANNI	55 k 600	C.S. Montois la Montagne	72,500	72,500	0, –	–
Poids Plumes : (Minima 245 k)							
1.	AUGE	59 k 500	Judo Club Perpignan	82,500	82,500	102,500	267 k 500
2.	HEYRAUD	57 k 800	A.S. Chem. Vénissieux	77,500	82,500	102,500	262 k 500
3.	FOURRIER	58 k 500	Sté Athl. Enghien	70, –	80, –	105, –	255 k
4.	LASSEIGNE	59 k 400	A.S. Montferrandaise	80, –	77,500	97,500	255 k
Hors Compétition :							
	HOUSSAIS	59 k 300	A.S. Sap. Pompiers Nantes	85, –	75, –	110, –	270 k
Poids Légers : (Minima 275 k)							
1.	MULLER	67 k 300	Esso-Sports	95, –	95, –	130, –	320 k
2.	MALLET	67 k 500	Centre Athl. Lille	90, –	95, –	115, –	290 k
Poids Moyens : (Minima 290 k)							
1.	TRUDEL	75 k	A.S. Lilloise Inter-Entrepr.	110, –	107,500	140, –	357 k 500
2.	DELAUNAY	73 k 700	Club Athl. Nantais	97,500	100, –	135, –	332 k 500
Poids Mi-Lourds : (Minima 305 k)							
1.	HOUIN	77 k 900	Union Sportive de Toul	107,500	105, –	130, –	342 k 500
2.	LECOMTE	81 k 300	A.S. Wonder Louviers	105, –	100, –	130, –	335 k
3.	MANZANERA	80 k 800	Athl. Cl. Montpelliérain	105, –	90, –	125, –	320 k

°
° °

ÉCOLE FÉMININE - SIMON-SIEGEL
EDUCATION PHYSIQUE
Gymnastique harmonique et médicale
Préparation aux examens officiels du Monitariat et du Professorat d'Education Physique
SPORTS - PLEIN AIR - DANSE CLASSIQUE — DANSES MODERNES — MASSAGES — SOINS DE BEAUTE
97, rue de la Pompe, PARIS - Tél. PAS. 33-72

CONTINENT - SPORTS
Matériel pour la musculation
Barres à disques acier et caoutchouc
Réf INS. - Bon de Joinville - ENS - FFA
Ets LARGILLIER 11, rue Pasteur Brie Comte Robert (S. et M.)

PROGRAMME DU TOURNOI INTERNATIONAL HALTEROPHILE DE PARIS

avec la participation des champions belges, britanniques, bulgares, finlandais, hongrois italiens, polonais, soviétiques et français

Vendredi 29 mai, à 20 h. 30, au Cirque de Montmartre

PRÉSENTATION DES ÉQUIPES
ÉPREUVES DE LA CATÉGORIE DES POIDS COQS
ÉPREUVES DE LA CATEGORIE DES POIDS LOURDS-LÉGERS

★

Samedi 30 mai, à 14 h. 30, au Cirque d'Hiver

ÉPREUVES DE LA CATÉGORIE DES POIDS PLUMES
ÉPREUVES DE LA CATÉGORIE DES POIDS MOYENS
ÉPREUVES DE LA CATÉGORIE DES POIDS MI-LOURDS

★

Samedi 30 mai, à 20 h. 30, au Cirque d'Hiver

ÉPREUVES DE LA CATÉGORIE DES POIDS LÉGERS
ÉPREUVES DE LA CATÉGORIE DES POIDS LOURDS

★

Dimanche 31 moi, à 14 h. 45

ou Théâtre National du Palais de Chaillot

CHAMPIONNAT DU MONDE CULTURISTE 1964

(M. UNIVERS)

- Présentation d'ensemble des participants
- Présentation individuelle (face, dos, profil)
- Présentation des vainqueurs du Tournoi International Haltérophile de Paris
- Intermède : « **Les Dinos** »
- Poses au choix
- Intermède : « **Wiston** »
- Proclamation des résultats et remise des prix aux vainqueurs.

PARTICIPANTS AU CHAMPIONNAT DU MONDE CULTURISTE 1964

(M. UNIVERS)

	Catégorie jusqu'à 1 m. 68	Catégorie au-dessus de 1 m. 68
ALGÉRIE.....	**Osman LEMDANI**	**Abdess hem MOKTARI** **Tahar MOSTEFAI**
BELGIQUE.....	**N. SCHEFFER** **VAN LOOK**	**Pierre KNAUFF** **DEROO**
CANADA	**Rodrigue PICARD**	**John HAZEL** **David MITCHELL**
EL SALVADOR	**Carlos ABREGO**	
ÉTATS-UNIS		**Val VASILIEFF** **Craig WHITEHEAD**
GRANDE-BRETAGNE	**Roy BRAGG**	**Rudolph WARD** **Rick WAYNE**
INDE	**Santi CHAKRABORTY**	**Bikash DUTTA**
LIBAN	**Abdul Rahman SALAM**	**Assem ALAMEDDINE**
MAROC.....	**Lekbir EL MOUTI**	**Scali MUSTAPHA**
PHILIPPINES		**Magdaleno DEL MAR**
RÉPUBLIQUE ARABE UNIE....	**Ali Ali ABD EL KHALEK**	**Ab el Hamid el GINDI**
SUD AFRIQUE	**Henry JONES**	**Chris KEYSER**
FRANCE	**Jacques CAMPAGNE** **Jean LAPEYRE**	**Roger VASSEAUX** **Gilbert GOMEZ**
SYRIE		**Abdel Magid MAOIZ** **Usama YAMMAL**

o o

Parmi les engagés du Concours 1964 figurent plusieurs vainqueurs du Concours 1963 qui eut lieu à Londres en septembre dernier : El Gindi (République Arabe Unie) Plus Bel Athlète du Monde 1963, Jones (Sud Afrique) classé 2e en même temps qu'il était vainqueur de la catégorie de taille jusqu'à 1 m. 68 et Ward (Grande-Bretagne) 2e ; Vasseaux (France) Champion d'Europe de la catégorie au-dessus de 1 m 68, Jean Lapeyre (France) 2e du Championnat d'Europe, taille jusqu'à 1 m. 68.

CULTURISTES entraînez-vous chez vous, sans gêne pour vos voisins grâce à notre barre d'appartement

Disques entièrement en matière moulée de 1 à 10 kgs

SILENCIEUX - INCASSABLES - INUSABLES

Barre en acier traité, long. 1 m 70

DOCUMENTATION SUR DEMANDE

LA ROUE FRANÇAISE

Avenue de la République, RUEIL-MALMAISON (Seine-et-Oise)

RÈGLEMENT DES TROIS EXERCICES OLYMPIQUES

Le Tournoi International de Paris de dispute sur trois mouvements :

- Développé à deux bras ;
- Arraché à deux bras ;
- Épaulé et Jeté à deux bras.

Chaque concurrent à trois essais par mouvement pour arriver à son maximum. La progression entre chaque exercice ne doit pas être inférieure à 5 kg. Une progression de 2 kg 500 marquerait le dernier essai.

DÉVELOPPÉ A DEUX BRAS
Premier temps : Épaulé.

La barre étant placée horizontalement devant les jambes de l'athlète, la saisir, mains en pronation et l'amener aux épaules d'un seul temps, soit en se fendant, soit en fléchissant sur les jambes.

Reposer la barre sur les clavicules ou sur la poitrine ou sur les bras fléchis à fond, les pieds étant joints ou écartés sur la même ligne, jambes tendues.

Attendre, dans cette position, le signal de l'arbitre qui sera donné dès que l'athlète se trouvera en position immobile.

Remarque importante. – Les athlètes ne pouvant faire reposer la barre sur la poitrine devront en avertir les trois arbitres avant le début de l'épreuve. La barre devra alors être placée au niveau de l'articulation sterno-claviculaire.

Deuxième temps : Développé proprement dit.

Au signal de l'arbitre, élever la barre jusqu'à complète extension des bras tendus verticalement au-dessus de la tête, sans aucune secousse, sans arrêt, sans flexion de jambes, sans retrait exagéré du tronc, sans déplacement, ni mouvement des pieds.

Rester dans la position finale, immobile, jusqu'au signal de l'arbitre de reposer la barre sur le plateau.

Mouvements incorrects

1. Épaulé en plusieurs temps ;
2. Départ avant le signal de l'arbitre ;
3. Flexion des jambes, si légère soit-elle, aussi bien au départ que pendant le mouvement d'extension des bras ;
4. Appel des bras après le signal de l'arbitre ;
5. Appel du tronc par flexion ou extension ;
6. Retrait exagéré du tronc sous la barre ;
7. Extension alternative des bras ;
8. Temps d'arrêt dans l'extension des bras ;
9. Extension incomplète des bras ;
10. Rotation du tronc ;
11. Déplacement des pieds ;
12. Élévation sur la pointe ou sur les talons ;
13. La barre reposée avant le signal de l'arbitre.

ARRACHÉ A DEUX BRAS

La barre étant placée horizontalement devant les jambes de l'athlète, la saisir, mains en pronation et la tirer d'un seul temps de terre au bout des bras tendus verticalement au-dessus de la tête, soit en se fendant, soit en fléchissant sur les jambes.

La barre passera d'un mouvement continu le long du corps dont aucune partie autre que les pieds ne peut toucher le sol pendant l'exécution du mouvement.

Le poids soulevé doit être maintenu dans la position finale d'immobilité, bras et jambes tendus, les pieds sur la même ligne, jusqu'au signal de l'arbitre de reposer la barre sur le plateau.

Remarque importante. – Le retournement des poignets ne doit avoir lieu que lorsque la barre a dépassé le sommet de la tête de l'exécutant.

L'athlète en fente ou en flexion peut effectuer le relèvement à sa convenance.

Mouvements incorrects

1. Tirage en suspension ;
2. Temps d'arrêt pendant l'ascension de la barre ;
3. Déplacement des mains le long de la barre pendant la durée de l'exercice ;
4. Extension alternative des bras ;
5. Extension incomplète des bras ;
6. Terminaison en développé ;
7. Flexion et extension des bras pendant le relèvement ;
8. Contact du genou à terre ;
9. Sortie du plateau ;
10. La barre reposée sur le plateau avant le signal de l'arbitre.

ÉPAULÉ ET JETÉ A DEUX BRAS
Premier temps : Épaulé

La barre étant placée horizontalement devant les jambes de l'athlète, la saisir, mains en pronation et l'amener d'un seul temps de terre aux épaules, soit en se fendant, soit en fléchissant sur les jambes.

La barre ne devra pas toucher la poitrine avant la position définitive; elle reposera ensuite sur les clavicules ou sur la poitrine ou sur les bras fléchis à fond.

Ramener les pieds sur la même ligne, jambes tendues, avant l'exécution du jeté.

L'athlète peut opérer ce redressement à sa convenance.

Deuxième temps : Jeté

Fléchir sur les jambes et les détendre ainsi que les bras, de façon à amener la barre au bout des bras tendus verticalement.

Ramener les pieds sur la même ligne, bras et jambes tendus, et attendre le signal de l'arbitre pour reposer la barre sur le plateau.

N.-B. – Cet additif ne doit pas prêter à confusion. Il ne peut s'agir, en aucun cas, d'accorder un second temps à l'athlète, mais de l'autoriser : a) soit à retirer ses pouces ou à décrocheter s'il ce utilisé ce système ; b) soit, si sa barre est placée trop haut et le gêne dans sa respiration ou provoque une douleur, de la descendre pour la poser sur ses épaules.

Mouvements incorrects

Épaulé

1. Toute tentative non terminée pendant laquelle la barre est arrivée à hauteur du genou ;
2. Tirage en suspension ;
3. Contact du genou à terre ;
4. Tout épaulé dans lequel la barre contacterait une partie du corps avant la position définitive aux épaules ;
5. Épaulé en flexion : contact des coudes sur les genoux ou les cuisses.

Jeté

1. Tout effort apparent de jeté ;
2. Extension alternative des bras ;
3. Temps d'arrêt pendant l'extension des bras ;
4. Flexion et extension des bras pendant le relèvement ;
5. Sortie du plateau ;
6. La barre reposée sur le plateau avant le signal de l'arbitre.

REGLES GÉNÉRALES POUR LES MOUVEMENTS

Le procédé dénommé « crochetage » est autorisé.

Il consiste à recouvrir, au moment de la prise, la dernière phalange du pouce avec les autres doigts de la même main.)

Au signal de l'arbitre de reposer la barre, les athlètes doivent retenir la barre et ne pas la laisser retomber lourdement sur le plateau.

Lorsqu'un athlète, après le signal de l'arbitre de reposer la barre, la laissera tomber, le mouvement sera déclaré « essai ».

Dans tous les mouvements, le tirage dit « en suspension » est interdit.

Dans tous les mouvements, toucher la barre contre les jambes au-dessous des genoux ne rendra pas le mouvement « essai ».

Dans tous les mouvements, l'arbitre devra compter comme « essai » toute tentative non terminée au cours de laquelle la barre serait arrivée à hauteur des genoux.

Dans le jeté, tout effort apparent des épaules, même si le mouvement n'est pas terminé, devra compter comme « essai ».

CHAMPIONNAT DU MONDE CULTURISTE 1964

(M. Univers)

RÈGLEMENT

Le Championnat du Monde Culturiste 1964 (M. Univers) est organisé par la Fédération Française Haltérophile et Culturiste, sous l'autorité et les règlements de la Fédération Internationale Haltérophile et Culturiste.

Le Concours aura lieu au Palais de Chaillot, à Paris, le dimanche 31 mai 1964.

Les participants seront désignés par leur fédération nationale, qui doit être affiliée à la F.I.H.C.

Chaque participant doit posséder la nationalité du pays qu'il représente le passeport faisant foi.

Le Concours comportera deux catégories de taille :

1. Au-dessus de 1 m. 68 ;
2. Jusqu'à 1 m. 68 et au-dessous.

Chaque nation peut inscrire deux concurrents dans chaque catégorie.

Le vainqueur de chaque catégorie de taille recevra une médaille d'or, le concurrent classé 2^{e} une médaille d'argent, le concurrent classé 3^{e} une médaille de bronze.

Le concurrent européen classé 1er dans chaque catégorie de taille recevra une médaille d'or, le concurrent classé 2^{e} une médaille d'argent ,le concurrent classé 3^{e} une médaille de bronze.

Le titre de Champion du Monde Culturiste 1964 (M. Univers) sera attribué au concurrent ayant totalisé le plus grand nombre de points, quelle que soit sa catégorie de taille, li recevra un trophée spécial.

Le titre de Champion d'Europe Culturiste 1964 (M. Europe) sera attribué au concurrent européen ayant totalisé le plus grand nombre de points, quelle que soit sa catégorie de taille. Il recevra un trophée spécial.

Tous les concurrents recevront des médailles commémoratives, Le règlement du Concours est le suivant :

a) La Commission Culturiste de la F.I.H.C. désignera un jury composé sept membres ;
b) Les concurrents seront jugés en privé, la veille de la présentation publique ;
c) A la fin de chaque partie du Concours, les feuilles des juges seront remises au Président de la Commission Culturiste. Celui-ci, assisté de deux membres du jury désignés à cet effet, additionnera les notes attribuées à chaque concurrent, après avoir supprimé, au préalable, la note la plus élevée et la note la plus basse. Chaque concurrent sera alors crédité du total des cinq notes restantes ;
d) Les résultats ne seront publiés qu'à la fin de la présentation publique ;
e) Programme du Concours :

Première partie : Présentation de tous les concurrents, sans cotation ;

Deuxième partie : Présentation individuelle, de face, de dos et de profil. Toute contraction ou autre pose est strictement défendue. Les concurrents n'obéissant pas à ce règlement seront disqualifiés du Concours. Cotation de 0 à 20 ;

Troisième partie : Présentation individuelle, poses au choix d'une durée totale d'une minute au maximum. Cotation de 0 à 20.

GRACE AUX ELEMENTS MINERAUX QU'ELLE CONTIENT, L'EAU DE

VICHY - CELESTINS

EST LE COMPLEMENT RATIONNEL DE L'ALIMENTATION DE L'ATHLETE

TOURNOI INTERNATIONAL DE PARIS

VENDREDI 29 MAI, A 20 H. 30, AU CIRQUE DE MONTMARTRE

Noms des Concurrents	Poids de Corps	Arraché 1 2 3	1	Développé 1 2 3	2	Total 2 Mts	Epaulé et jeté 1 2 3	3	Total
Poids Coqs									
RICHTER (Pologne)									
VAKHONIN (U.R.S.S.)									
MEURAT (France)									
Poids Lourds Légers									
Jouni KAILAJARVI (Finlande)									
NEMESSANYI(Hongrie)									
VERES (Hongrie)									
PALINSKI (Pologne)									
LYAKH (U.R.S.S.)									

SAMEDI 30 MAI, A 14 H. 30, AU CIRQUE D'HIVER

Noms des Concurrents	Poids de Corps	Développé 1 2 3	1	Arraché 1 2 3	2	Total 2 Mts	Epaulé et jeté 1 2 3	3	Total
Poids Plumes									
NEWTON (Grande-Bretagne)									
MANNIRONI (Italie)									
KOZLOWSKI (Pologne)									
TREBICKI (Pologne)									
MINAEV (U.R.S.S.)									
FULLA (France)									
Poids Moyens									
STANISLAVOV (Bulgarie)									
KARE (Finlande)									
HUZSKA (Hongrie)									
OZIMEK (Pologne)									
PIETRUSZEK (Pologne)									
LOKTIONOV (U.R.S.S.)									
MAIER (France)									
Poids Mi-Lourds									
CLAES (Belgique)									
Jaakko KAILAJARVI (Finlande)									
TOTH (Hongrie)									
KACZKOWSKI (Pologne)									
PLUKFELDER (U.R.S.S.)									
PATERNI (France)									

SAMEDI 30 MAI, A 20 H. 30, AU CIRQUE D'HIVER

Noms des Concurrents	Poids de Corps	Développé 1 2 3	1	Arraché 1 2 3	2	Total 2 Mts	Epaulé et jeté 1 2 3	3	Total
Poids Légers									
LETCHEV (Bulgarie)									
MONTUSCHI (Italie)									
BASZANOWSKI (Pologne)									
ZIELINSKI (Pologne)									
NAGATCHEV (U.R.S.S.)									
GERBER (France)									
Poids Lourds									
REDING (Belgique)									
FURLAN (Italie)									
VLASSOV (U.R.S.S.)									
FOULETIER (France)									

o
o o

POUR LA PREMIÈRE FOIS AU MONDE

un organisme privé français

ISERAN

INSTITUT SCIENTIFIQUE EUROPÉEN DE RECHERCHES ET D'APPLICATIONS NUTRITIONNELLES

met au service des sportifs, sous une forme remarquablement pratique, une gamme complète de

SPECIALITES DIETETIQUES POUR SPORTIFS

rigoureusement conformes aux prescriptions des médecins spécialistes de la

DIETETIQUE SPORTIVE

vendues exclusivement en pharmacie

☆

DOCUMENTEZ-VOUS GRATUITEMENT

Une brochure sur la « DIETETIQUE SPORTIVE », véritable digest des connaissances que doit posséder tout sportif sur cette passionnante question, vous sera envoyée sur simple demande adressée à :

ISERAN, 126, boulevard Auguste-Blanqui - PARIS

EUPHORIA *détendez-vous par l'exercice en salle et en plein air sur la plus belle terrasse de Paris*

27-33, Champs-Elysées, Paris Bulding Marignan **ÉLY. 24-59**

CULTURE PHYSIQUE ET MASSAGES SOUS CONTROLE MEDICAL — SPECIALISTE DES DEVIATIONS VERTEBRALES — BAINS DE SUDATION — S O L A R I U M

MULTIPLI FORCE

Cours d'Athlétisme et de Santé

par correspondance

de James MATHÉ, 4 fois Plus Bel Athlète d'Europe

6, rue du Hanovre, PARIS 2e

(OPERA) Tél. : RIChelieu 20-56

C.C.P. : Mr et Mme MATHE, N° 19.951-52 PARIS

Egalement : en salle, avec les Champ. d'Europe et de France : au Gymnase James Mathé, 6, rue du Hanovre, Paris-2e - Mo Opéra

"Charme Vivant" Cours de « Mises en Formes » — Culture Physique Féminine — **par Madame Micheline MATHE**

Records du monde seniors homologués au 15 mai 1964

Développé à deux bras

Coqs	S. ULYANOV	U.R.S.S.	2-11-62	116
Plumes.....	I. FOLDI	Hongrie	24-11-63	125,500
Légers.....	S. LOPATIN	U.R.S.S.	17-11-63	139,500
Moyens	G. VERES	Hongrie	11-11-61	146
Mi-Lourds.....	G. VERES	Hongrie	5-5-63	160
Lourds Légers	V. GOLOVANOV	U.R.S.S.	18-2-64	163,500
Lourds	Y. VLASOV	U.R.S.S.	29-8-63	192,500

Arraché à deux bras

Coqs	S. ICHINOSEKI	Japon	29-10-63	108
Plumes.....	Y. MIYAKE	Japon	30-10-63	120
Légers.....	S. LOPATIN	U.R.S.S.	17-11-63	131,500
Moyens	V. BELYAEV	U.R.S.S.	22-12-63	140,500
Mi-Lourds.....	L. RIECKE	États-Unis	10-4-64	147,500
Lourds Légers	V. BERLISOV	U.R.S.S.	26-2-64	149
Lourds	L. ZHABOTINSKY	U.R.S.S.	22-3-64	168,500

Épaulé et Jeté à deux bras

Coqs	CHEN CHING KAI	Chine	7-8-57	139,500
Plumes.....	Y. MIYAKE	Japon	11-4-63	150,500
Légers.....	A. MAYASIN	U.R.S.S.	12-12-63	163,500
Moyens	V. BELYAEV	U.R.S.S.	29-l-64	175,500
Mi-Lourds.....	G. VERES	Hongrie	22-12-63	187
Lourds Légers	I. PALINSKI	Pologne	24-9-61	190
Lourds	Y. VLASOV	U.R.S.S.	22-3-64	213

Total sur les trois mouvements olympiques

Coqs.....	Y. MIYAKE	Japon	16-9-62	105	+	107,5	+	140	=	352,500
Plumes.....	Y. MIYAKE	Japon	4-5-64	115	+	120	+	145	=	380
Légers	M. ZIELINSKI	Pologne	10-9-63	135	+	122,5	+	160	=	417,500
Moyens.....	A. KURINOV	U.R.S.S.	10-3-61	137,5	+	135	+	167,5	=	440
Mi-Lourds	G. VERES	Hongrie	11-9-63	155	+	137,5	+	185	=	477,500
Lds Légers	L. MARTIN	G-Bretagne	21-9-62	155	+	140	+	185	=	480
Lourds.....	L. ZHABOTINSKY	U.R.S.S.	22-3-64	180	+	167,5	+	212,5	=	560

Records du monde juniors homologués au 15 mai 1964

Développé à deux bras

Coqs	S. ICHINOSEKI	Japon	21-7-63	100
Plumes.....	R. KNIPP	États-Unis	14-4-62	116,500
Légers.....	B. FITZI	Roumanie	26-10-63	120
Moyens	A. PIETRUSZEK	Pologne	5-5-63	132,500
Mi-Lourds.....	V. KIZOGYAN	U.R.S.S.	29-1-64	138,500
Lourds Légers	K. NUOTIO	Finlande	22-3-64	141,500
Lourds	J. DUBE	États-Unis	9-2-64	181,500

°
° °

Arraché à deux bras

Coqs	S. ICHINOSEKI	Japon	29-10-63	108
Plumes.....	G. FODELEVICS	Hongrie	10-5-64	104,500
Légers.....	J. BAGOCS	Hongrie	19-4-64	118
Moyens	M. CHUCHI	Japon	19-9-62	130
Mi-Lourds.....	N. OZIMEK	Pologne	22-3-64	133
Lourds Légers	A. NEMESSANYI	Hongrie	22-12-63	142
Lourds	G. J. GUBNER	États-Unis	8-9-62	146,500

°
° °

Épaulé et Jeté à deux bras

Coqs	S. ICHINOSEKI	Japon	29-10-63	137,500
Plumes.....	B. FITZI	Roumanie	1-6-63	135
Légers.....	T. KIMURA	Japon	22-12-63	152,500
Moyens	A. PIETRUSZEK	Pologne	5-5-63	157,500
Mi-Lourds.....	N. OZIMEK	Pologne	29-4-64	165
Lourds Légers	A. NEMESSANYI	Hongrie	22-3-64	177
Lourds	G. J. GUBNER	États-Unis	8-9-62	192

°
° °

Total sur les trois mouvements olympiques

Coqs.....	S. ICHINOSEKI	Japon	29-10-63	100	+	107,5	+	137,5	=	345
Plumes	B. FITZI	Roumanie	17-9-62	110	+	102,5	+	137,5	=	350
Légers	T. KIMURA	Japon	26-4-63	107,5	+	110	+	150	=	367,500
Moyens.....	M. OHUCHI	Japon	10-9-63	132,5	+	125	+	157,5	=	415
Mi-Lourds	N. OZIMEK	Pologne	29-4-64	132,5	+	130	+	165	=	427,500
Lourds Légers.....	A. NEMESSANYI	Hongrie	22-3-64	142,5	+	142,5	+	175	=	460
Lourds.....	G. J. GUBNER	États-Unis	8-9-62	172,5	+	145	+	190	=	507,500

INVENTION RÉVOLUTIONNAIRE

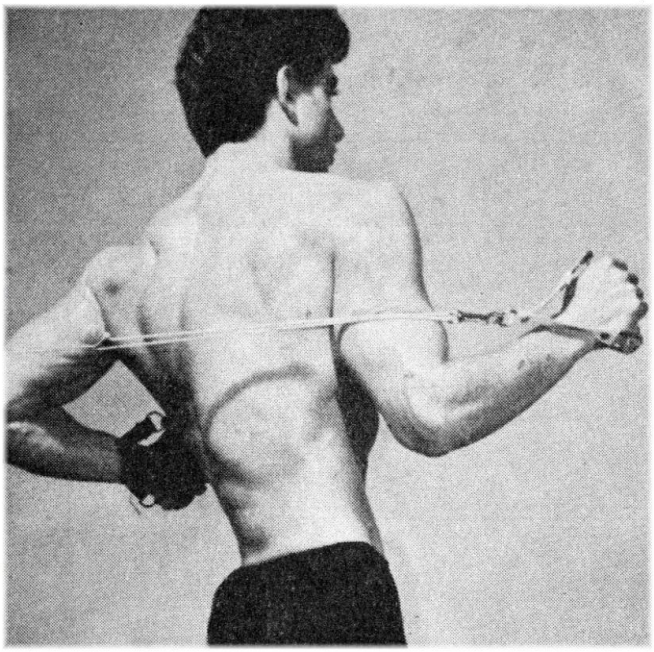

un gymnase de poche de 500 grammes

résout **scientifiquement** tous les problèmes de musculation

STRONG : invention nouvelle basée sur un principe révolutionnaire apporte la solution scientifique et efficace à tous les problèmes de musculation : *croissance harmonieuse, développement physique, gymnastique d'entretien, esthétique féminine, préparation à tous les sports, gymnastique corrective, rééducation.*

STRONG : donne du muscle utile et apporte rapidement **harmonie et puissance, force et efficacité, résistance et souplesse, santé et maîtrise de soi.**

STRONG : transmetteur de force inextensible, tire sa stupéfiante efficacité du principe révolutionnaire de l'auto-opposition musculaire en circuit fermé.

STRONG : indispensable à tous, s'utilise partout, sans installation : chez soi, en voyage, en plein air. C'est aussi le partenaire idéal, aussi bien de l'athlète et du sportif que du sédentaire, de la femme et de l'enfant.

STRONG : c'est l'appareil pour toute la famille, pour tous les âges et pour toute la vie.

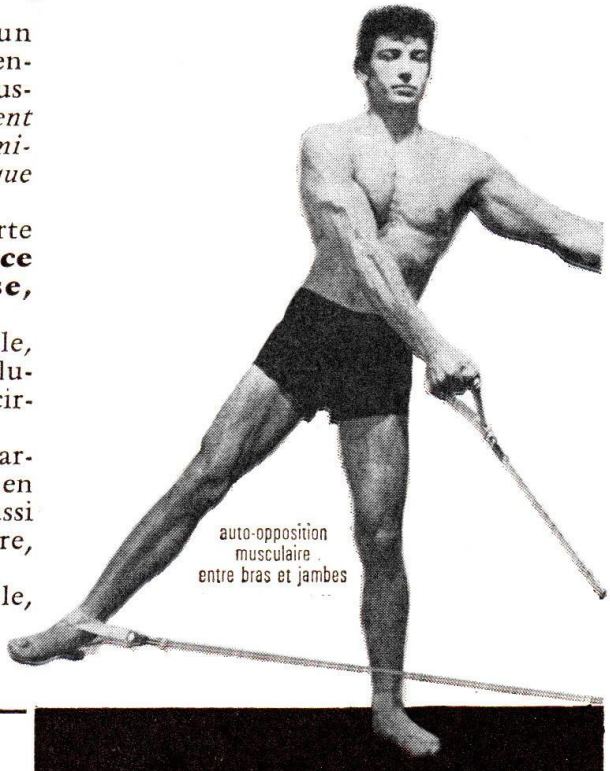

BON GRATUIT (à découper ou à recopier) pour une documentation complète, avec le STRONG reproduit en couleurs et *grandeur nature*, et les détails sur toutes les possibilités de cet extraordinaire **transmetteur de force.**

STRONG (Serv. ST-81), 10, rue Jean-Mermoz, Paris 8e

NOM : .....

ADRESSE : .....

(Joindre 2 timbres S.V.P.)

STRONG

N'EST PAS UN EXTENSEUR

© RLPZ (2019)

N° 201

L'HALTÉROPHILE MODERNE

Fondateur : Jean DAME

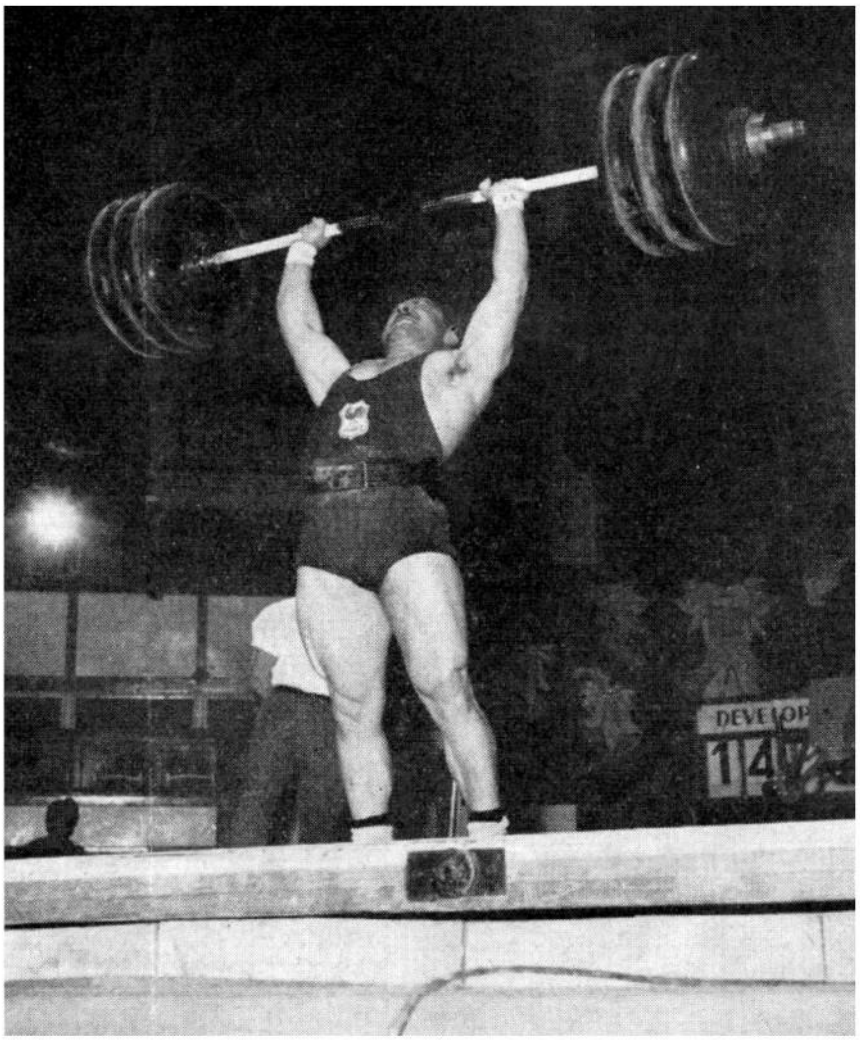

MENSUEL

19e ANNÉE

Juin

1964

Document original : Raymond Lopez

SOMMAIRE

●-●

Bureau et Comité de Direction de la F.F.H.C. 3

Procès-verbal de la Réunion du Comité de Direction du 10 Mai 1964 3

Rapport moral du Secrétaire Général pour la Saison 1962-63 (suite) 3

Les Championnats de France 1964, par G. LAMBERT 6

et Résultats Techniques..... 6 et 7

Nos Joies, nos Peines 9

Le Tournoi International Haltérophile de Paris, par G. LAMBERT 10

et Résultats Techniques..... 11

Ce que vous devez savoir 12

Liste des Records du Monde Seniors 12

Liste des Records du Monde Juniors..... 13

Liste des Records de France..... 14

Résultats des Championnats de France Scolaires et Universitaires..... 15

Dans nos Comités Régionaux..... 15

Calendrier Fédéral 1964-65..... 15

Prochains stages d'Haltérophilie 1964 16

*

L'HALTÉROPHILE MODERNE

19e ANNÉE. – N° 201

organe officiel mensuel

DIRECTION - RÉDACTION ADMINISTRATION

10, rue Saint-Marc, PARIS-2e
Téléphone CEN. 53-60

Abonnement

France	**8 F.**
Étranger	**12 F.**
Clubs affiliés	**20 F.**

Chèques Postaux Paris 1304-82.

CLUBS QUI ORGANISEZ

Pensez à bien équiper votre salle !

- Un appareil de marquage tiendra les athlètes et spectateurs au courant de l'effort en cours.
- Un appareil d'arbitrage éliminera tous différends.

APPAREILS POUR TOUS LES SPORTS

Productions MERLHES, 4, rue saint Bernard, Paris XIe

— Téléphone : 700-42-28 —

Sur notre page de couverture :

Marcel PATERNI,

Champion de France 1964,
Poids Mi-Lourds
et toutes catégories

Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1er choix
Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles
Maillots de Compétition Haltérophiles
Grand choix de Survêtements

ALLEN 42, Rue Etienne-Marcel. **PARIS** (2e)

Téléphone : LOU 14-19
Conditions Spéciales aux Sociétés

Fournisseur de l'équipe de France

Imp. Hallépée, 169, rue Lecourbe, Paris.

Partie *Officielle*

Bureau et Comité de Direction de la Fédération Française Haltérophile et Culturiste pour 1964-65

Président : M. Jean Dame

Vice-présidents : M. Louis Chaix, M. Henri Clutier, M. Julien Duchesne, M. Marcel Dumoulin, M. Léon Morin, M. François Piou

Secrétaire Général : M. André Rolet

Trésorier : M. René Duverger

Membres :
M. Roger Gourhand, M. André Roussaux, M. Joseph Asso, M. René Bernier, M. André Bonneau, M. Georges Firmin, M. Charles Fischer, M. Fernand Fiolle, M. Victor Leveler, M. Léon Vandeputte, M. Henri Gouet, M. Émile Hervochon, M. Paul Hue, M. Charles Lomet, M. Gustave Pichon

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITE DE DIRECTION DU 10 MAI 1964

Présents : MM. Bernier, Bonneau, Chaix, Clutier, Duchesne, Dumoulin, Duverger, Fiolle, Firmin, Fischer, Gouet, Gourhand. Hervochon, Hue, Leveler, Morin, Rolet, Roussaux, Vandeputte.

Présidence de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C.

Excusés : MM. Asso, Lomet, Piou.

Le Président souhaite la bienvenue à M. Ferdinand Fiolle, qui vient d'être élu membre du Comité de Direction.

ÉLECTION DU BUREAU. - Le Président ayant été élu par l'assemblée générale, il y a lieu de procéder à l'élection des six Vice-présidents, du Secrétaire Général, du Trésorier et des 5 Membres du Bureau.

Élection des six Vice-présidents. - Candidats sortants et rééligibles : MM. Chaix, Duchesne, Dumoulin, Morin, Piou. Un poste vacant en remplacement de M. Buisson, décédé.

Sont proposés comme candidats nouveaux : MM. Clutier, Gourhand, Lomet.

Après le vote à bulletins secrets, sont élus : MM. Chaix, Duchesne, Dumoulin, Morin, Piou, Clutier.

Élection du Secrétaire Général. - Aucun candidat nouveau. M. Rolet, Secrétaire Général sortant, est réélu.

Élection du Trésorier. - Aucun candidat nouveau. M. Duverger, Trésorier sortant, est réélu.

Élection des Membres du Bureau. - Membres sortants et rééligibles : MM. Gourhand, Leveler, Roussaux, Vandeputte. Un poste vacant par suite de l'élection de M. Clutier à la Vice-présidence.

Candidat nouveau : M. Fiolle.

Après vote à bulletins secrets, sont élus : MM. Gourhand, Leveler, Roussaux, Vandeputte, Fiolle.

NOMINATIONS D'ARBITRES. - Sur proposition de la Commission composée de MM. Dumoulin, Rolet, Vandeputte, désignée pour faire passer des examens d'arbitres au cours des Championnats de France, sont nommés :

... au titre d'arbitre fédéral :

M. Cunin et M. Hally (Comité de Lorraine) ;
M. Héral (Comité du Languedoc) ;
M. Caesemaker (Comité des Flandres) ;
M. Heurtin (Comité Anjou-Bretagne)
M. Imbach (Comité d'Alsace)

... au titre d'arbitre régional : M. Bovi.

DRAPEAU FÉDÉRAL. - Le Secrétaire Général lance un appel en faveur de la souscription ouverte pour l'achat du drapeau fédéral qui rappellera le palmarès de la F.F.H.C.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 h. 15.

Le Secrétaire Général, André ROLET. *Le Président,* Jean DAME,

Procès-verbal de l'Assemblée Générale

tenue le Dimanche 10 Mai 1964

Salle des Réunions, 10, rue St-Marc - Paris

RAPPORT MORAL DU SECRÉTAIRE GENERAL pour la SAISON 1962-63

(Suite)

Furent vainqueurs dans les Seniors : Wittmann (La vie au Grand Air de St- Maur), Givernet (La Française de Besançon), Laval (Société Athlétique Montmartroise), Letourneur (Dreux Athlétic Club), Kessler (Haltérophile Club Grenoblois), Perrier (Maison des Jeunes de Chambéry), Segonzac (A.S.P.O. Midi).

Ce tour d'horizon des compétitions nationales du calendrier 1963 appelle une conclusion que je me dois de vous soumettre peut-être avez-vous remarqué que, sauf pour le Premier Pas Haltérophile et le Prix d'Encouragement, je me suis abstenu de vous citer, comme les autres années, des chiffres comparatifs de participation dans les différentes épreuves. Ces chiffres, en effet, n'auraient aucune signification puisqu'ils feraient apparaître une régression absolument fictive, résultant uniquement du compartimentage très strict des compétitions imposé par le nouveau règlement et qui diminue très sensiblement le nombre des ayants-droit.

Jusqu'en 1962, vous le savez, un athlète classé 4eou 3esérie par ses performances antérieures pouvait tenter sa chance dans une épreuve de 2e ou 1re série et y être classé si, au cours des éliminatoires de ladite épreuve, il réalisait les minima de la série correspondante. Cette latitude n'est plus autorisée, à moins que l'intéressé ait amélioré préalablement son classement en série par une performance régionale dont procès-verbal est établi et transmis à la F.F.H.C. pour inscription sur sa fiche. Certes, c'est un palliatif non négligeable mais dont la pratique s'avère parfois difficile, surtout dans les Comités à territoire très étendu, où l'athlète ne dispose pas de compétitions fréquentes et surtout d'arbitres susceptibles de les contrôler.

Ce régime plus strict de nos compétitions n'a pas manqué de déclencher de nombreuses protestations, non seulement des Clubs, mais aussi et surtout des Comités régionaux, débordés sur le plan administratif et sportif par une réglementation complexe qui semble finalement aller à l'encontre du but recherché. Vous aurez tout à l'heure à étudier un vœu présenté en vue d'un assouplissement du règlement en vigueur. Mon avis est que nous devons l'étudier avec attention et compréhension, pour éviter de décourager définitivement les dirigeants dévoués dont nous avons tant besoin et les athlètes qui, tentés ou déjà conquis par le sport haltérophile, admettent malaisément que l'accès des compétitions fédérales soit si fermé et si difficile.

***

Notre calendrier culturiste fut identique à celui des années précédentes. Le Premier Pas, disputé comme d'habitude dans les Comités régionaux, permit le classement national de 88 juniors et 42 seniors, soit 130 athlètes (11 de moins que l'an dernier).

De nombreuses sessions de Brevets Culturistes, 1er, 2e et 3e degrés, furent organisées dans les Clubs et les Comités régionaux, avec délivrance de diplômes aux ayants-droit.

Le Critérium National Culturiste réunit, dans le classement national, 12 juniors et 30 seniors, ce qui est bien peu et est susceptible de surprendre lorsqu'on sait l'importance de l'effectif culturiste dont dispose la F.F.H.C. Espérons que le Critérium 1964 remportera un plus franc succès.

La finale du Championnat de France Culturiste, dont les qualifiés sont désignés à l'issue des éliminatoires organisées dans les Comités régionaux, eut lieu, en 1963, au Casino Municipal de Biarritz, le 29 Juin. Une nouvelle fois, le dévouement de nos Dirigeants de Côte Basque - particulièrement MM. Dedieu et Rozier, respectivement Président et Secrétaire du Comité - permit cette réalisation. Ils obtinrent, en effet, une subvention de la Municipalité qui contribua efficacement au financement des frais de déplacement des athlètes et officiels. Qu'ils en soient sincèrement remerciés.

Les épreuves physiques comportant développé couché, flexions sur jambes, saut sans élan furent disputées dans la matinée ; le Concours proprement dit eut lieu dans l'après-midi, réunissant 8 concurrents de la taille jusqu'à 1 m. 68 et 11 concurrents de la catégorie au-dessus de 1 m. 68.

Lapeyre, du Comité de Guyenne, fut déclaré vainqueur de la catégorie de taille jusqu'à 1 m. 68 et Guy Mierczuk, du Comité de Provence, triompha une nouvelle fois dans la catégorie au-dessus de 1 m. 68.

Les trois meilleurs de chaque catégorie furent présentés au public au cours d'un Gala organisé le soir même et où eut lieu également le Prix d'évolutions, hors concours, que remporta Ribardière (Comité du Poitou) avec 45 points contre 44 à Hontas (Côte Basque).

Notre saison internationale 1963 débuta par le Grand Prix de Moscou qui eut lieu du 15 au 17 Mars. Un seul athlète français, accompagné d'un officiel, y étant invité, c'est Paterni qui fut désigné par la Commission de Préparation Olympique. Malheureusement, souffrant d'une indisposition à son arrivée à Moscou, il ne réussit aucun essai à l'épaulé et jeté à deux bras.

Quelques jours après eut lieu à Paris le match France-Italie Seniors, premier test de la saison pour l'Équipe de France au grand complet, composée de Meurat, Fulla, Gerber, Maier, Paterni, Vincent, Fouletier. La France triompha de ses adversaires italiens par 4 victoires à 3.

La rencontre avait été précédée, le 10 Mars, d'une réunion de sélection à laquelle prirent part 11 athlètes de classe nationale et internationale.

Un match France-Bulgarie, organisé pour la première fois, eut lieu le 6 Avril 1963, toujours à Paris et se termina par la victoire de la Bulgarie par 4 victoires à 3.

Un match triangulaire France- Finlande- Roumanie lui succéda, les 18 et 19 Mai 1963, à Paris. La France en fut la grande triomphatrice : 5 victoires à 2 contre la Finlande, 6 victoires à 1 contre la Roumanie.

Alors que la rencontre France- Italie Seniors avait eu lieu à Paris, celle des Juniors se déroula à Nuoro, en Sardaigne, le 4 Mai. Ce fut pour nos jeunes champions Marchal, Houssais, Beekhuizen, Trudel, Manger, Séry, Michon l'occasion d'un magnifique voyage dont ils se montrèrent dignes en battant leurs adversaires italiens par 5 victoires à 2.

Succédant à cette rencontre, le match France-Allemagne Seniors fut organisé à Dortmund, le 15 Juin 1963. Il fut gagné par la France par 5 victoires à 2.

L'activité internationale ne se ralentit pas, même pendant la période des vacances et c'est ainsi que les champions Meurat, Fulla, Paterni et Maier participèrent, du 4 au 6 Août, au Tournoi International de Dantzig. Le voyage s'effectua en avion jusqu'à Varsovie, mais se continua ensuite par car. Ces mauvaises conditions de transport ne permirent pas à nos athlètes de conserver leur bonne condition physique et leurs résultats en souffrirent.

Un mois après avait lieu à Stockholm, du 7 au 13 Septembre, le Championnat du Monde qui servait également de Championnat d'Europe.

Cinq athlètes français y participèrent avec les résultats suivants : Championnat du Monde : Meurat, Poids Coq, 10^{e}, Fulla, Poids Plume, 9^{e}, Gerber, Poids Léger, 11^{e}, Paterni et Maier, Poids Moyens, respectivement 9^{e} et 11^{e}. Championnat d'Europe Meurat 6^{e}, Fulla 7^{e}, Gerber 7^{e}, Paterni 6^{e}, Maier 7^{e}.

Deux matches inter-nations devaient clôturer la saison de nos juniors : le match France-Allemagne qui eut lieu effectivement à Mannheim, le 13 Décembre 1963, et qui vit la victoire de l'Allemagne par 4 victoires à 3, et le match France-Bulgarie, conclu pour le 27 Décembre à Sofia. Malheureusement les mauvaises conditions atmosphériques ne permirent pas à l'Équipe de France de poursuivre son voyage au delà de Vienne et la rencontre dut être annulée.

Avant de clore le chapitre des rencontres haltérophiles inter-nations dont le palmarès est tout à l'honneur des équipes de France Juniors et Seniors, je voudrais souligner que nous n'avons eu qu'à nous louer du comportement des athlètes, aussi important, à mon avis, que le résultat des matches disputés. Un sélectionné de l'équipe de France peut, malgré ses efforts, être battu par un adversaire plus fort, mais il n'a pas démérité dès l'instant où il a donné le meilleur de lui-même. Or, c'est ce que nous avons constaté à chacune des rencontres disputées par nos champions qui ont cherché avant tout à se présenter dans une condition physique parfaite leur permettant de réaliser un total toujours amélioré que prouvent les nombreux records battus au cours de ces matches.

Nous avons la chance aussi de posséder des athlètes animés d'un véritable esprit d'équipe et que lie une sincère amitié. Cette entente, la confiance et l'estime qu'ils portent à leur Entraîneur National, Georges Lambert, ont certainement contribué aux succès enregistrés au cours de la dernière saison.

***

Les haltérophiles ne furent pas les seuls à bénéficier, en 1963, d'un Championnat du Monde.

La F.F.H.C. se devait, en effet, de participer au Concours du Plus Bel Athlète du Monde qui eut lieu à Londres le 21 Septembre, immédiatement après le Championnat du Monde Haltérophile.

Trois concurrents furent désignés : le vainqueur du Championnat de France 1963 de la catégorie jusqu'à 1 m. 68, Jean Lapeyre, ainsi que Mierczuk et Vasseaux, respectivement classés 1er et 2^{e} de la catégorie au-dessus de 1 m. 68.

Lapeyre fut classé 4^{e} de sa catégorie dans le concours mondial et 2^{e} dans le concours européen; Vasseaux fut 3^{e} de sa catégorie dans le concours mondial et proclamé Champion d'Europe ; Mierczuk, qui n'avait repris l'entraînement que depuis peu de temps, après une maladie assez sérieuse, se classa 6^{e} du concours mondial et 3^{e} du concours européen de sa catégorie.

Parallèlement aux épreuves nationales et internationales inscrites au calendrier de la F.F.H.C. et dont nous venons de donner un bref compte-rendu, nos Clubs et nos Comités prennent l'initiative d'organiser des rencontres avec des équipes étrangères ou d'autres régions françaises.

Nous ne pouvons que les en féliciter, en leur rappelant toutefois que toutes les rencontres internationales, même amicales, sont soumises à une redevance qui doit être adressée par les organisateurs à la Fédération Internationale Haltérophile et Culturiste.

Comme d'habitude, des épreuves annuelles sont venues compléter, en 1963, le programme fédéral. C'est ainsi que les Championnats de France Scolaires et Universitaires ont eu lieu le 1er Avril, à Marseille, avec le concours dévoué des membres de la Commission mixte haltérophile, nos amis Duverger, Duchesne et Lambert, que les Championnats de France Militaires se sont disputés une nouvelle fois à Lille, le 1er Juin, avec la collaboration technique du Comité des Flandres et, dans le domaine corporatif, le 14^{e} Championnat-Challenge de l'U.S. Cheminots Français s'est déroulé à Béziers, les 20 et 21 Avril, sous la direction compétente de notre ami Rabjeau.

Nous remercions enfin et félicitons ces camarades dévoués.

Je rappellerai enfin que 37 records de France Seniors - dont 14 à l'actif de Fouletier - et 13 records de France Juniors ont été battus au cours de l'année 1963.

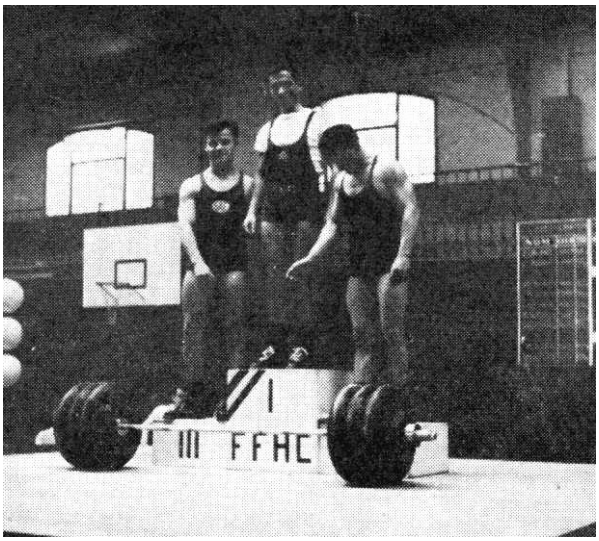

Les vainqueurs de la catégorie Poids Plumes au Championnat de France Juniors 1er AUGÉ, 2^{e} HEYRAUD, 3^{e} FOURRIER

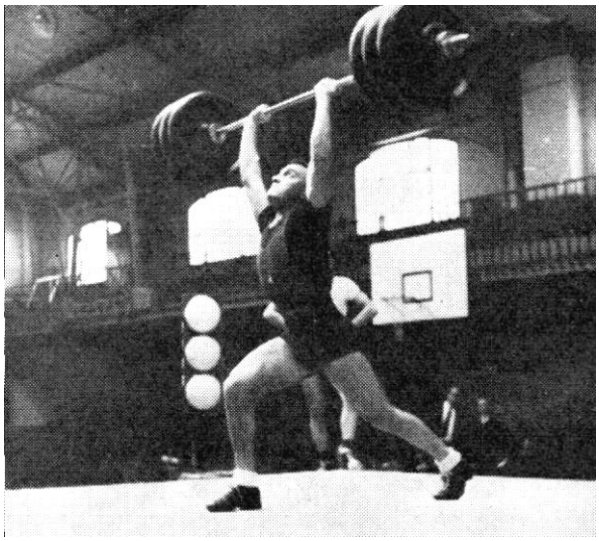

MULLER (Esso-Sports) Champion de France Juniors Poids Légers 1964

Dans le domaine administratif, notre Fédération a réorganisé certains de ses Comités régionaux en tenant compte des délimitations géographiques des Académies, suivant les instructions du Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports.

Nos nouveaux statuts ont été définitivement mis au point, en accord avec le Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports dont nous avons reçu délégation de pouvoirs en date des 31 Juillet et 31 Décembre 1963.

De leur côté, nos Comités régionaux ont dû procéder, comme l'a fait la F.F.H.C. au renouvellement complet des membres de leurs Comités de Direction respectifs et à l'élection de leur Président, en tenant compte des nouvelles modalités de vote.

Tout semble donc être en ordre.

L'effectif de nos Clubs a légèrement augmenté pendant l'année 1963.

Le Comité de l'Île-de-France tient toujours la tête avec 40 Clubs, suivi des Comités Anjou-Bretagne et Flandres avec 24 Clubs, puis le Comité de Provence avec 22, le Lyonnais 18, la Lorraine 17, le Languedoc 16, la Normandie 15, le Dauphiné-Savoie et l'Orléanais 12, l'Alsace et la Bourgogne-France-Comté 11, le Poitou 9, l'Auvergne et la Guyenne, ainsi que les Pyrénées 8, la Champagne 7, la Côte Basque 3, l'île de la Réunion 2.

Le chiffre des licences fait apparaître une augmentation sensible par rapport à 1962, compte tenu, bien entendu, de l'unification à laquelle nous avons procédé.

Des Comités régionaux ont fait un réel effort pour obtenir de leurs Clubs un plus grand nombre de licenciés et nous les en félicitons bien sincèrement.

Comme pour le nombre des Clubs, le Comité de l'Île-de-France est largement en tête, quant au nombre des licences délivrées, suivi du Comité des Flandres, du Comité Anjou-Bretagne, du Comité Dauphiné-Savoie, du Comité du Languedoc, du Comité de Provence, du Comité du Lyonnais, du Comité de Champagne, du Comité de Lorraine, du Comité d'Alsace, du Comité d'Auvergne, du Comité de Bourgogne-France-Comté, ex aequo avec le Comité de l'Orléanais, du Comité de Normandie, du Comité de Guyenne, du Comité du Poitou, du Comité des Pyrénées, du Comité de l'Ile de la Réunion, ce dernier à égalité avec le Comité de Côte Basque.

Que dire de l'activité du Secrétariat de la F.F.H.C. ?

Il n'est que de se rappeler le nombre des compétitions inscrites au calendrier 1963, tant sur le plan national que sur le plan international, pour se rendre compte de la somme de travail qu'elles représentent.

Nous avons voulu aussi, dans le désir d'aider nos Comités régionaux dans l'application du nouveau règlement des épreuves fédérales, effectuer une tâche complémentaire et ingrate : celle de recopier le fichier fédéral afin de le leur communiquer. Il a été ainsi possible de contrôler si les fichiers fédéraux et régionaux concordaient; dans certains cas même, notre travail a servi de base aux Comités qui ne possédaient aucun classement de leurs athlètes en séries.

D'assez nombreuses divergences sont apparues qui ont été rectifiées d'un commun accord.

Malgré cette mise en ordre, le Secrétariat a procédé, tout au long de l'année, à un contrôle des participants aux éliminatoires des différentes épreuves régionales, afin de s'assurer qu'ils appartenaient bien à la série correspondant à la compétition. Le refus d'admettre au classement général ou à la finale d'une épreuve des concurrents inscrits dans une série inférieure n'a pas été sans soulever des protestations de certains Clubs ou Comités qui n'admettaient pas qu'on puisse éliminer un athlète pour une question qui leur paraissait sans importance.

***

Neuf stages eurent lieu pendant l'année 1963 : un stage d'oxygénation réservé aux « possibles » et « probables » olympiques et qui eut lieu au C.R.E.P.S. de Voiron, un stage réservé aux sélectionnés pour le Championnat du Monde qui se tint dans le même C.R.E.P.S. et qui fut suivi d'un stage réservé aux Scolaires et Universitaires, 4 stages d'espoirs, un stage de formation des cadres et un stage de week-end.

Tous furent encadrés par l'Entraîneur National Georges Lambert, assisté lorsqu'ils avaient lieu à l'I.N.S., de notre ami Gustave Pichon.

Le programme de fabrication de barres à disques, entrepris par Lucien Guillier, s'est poursuivi tout au long de cette année, permettant de mettre à la disposition de nos Clubs du matériel de compétition à des prix accessibles et de doter quelques associations déshéritées et de nombreux établissements scolaires dépendant de l'A.S.S.U. d'un matériel de démarrage, accordé sous forme de prêts.

Il conviendra, au cours des prochains mois, d'établir un bilan des résultats obtenus grâce à ce plan d'équipement qui devrait permettre un accroissement de l'activité dans certains Clubs et l'accès aux compétitions haltérophiles de nombreux élèves des établissements d'enseignement.

***

Notre Bulletin fédéral « L'Haltérophile Moderne » vient d'entrer dans sa 19e année d'existence et publiera, ce mois-ci son 200e Numéro. Le nombre des abonnés augmente régulièrement et nous le devons, je l'ai déjà souligné, aux dévoués qui acceptent de réunir les fonds nécessaires pour des envois groupés.

Qu'ils en soient de nouveau remerciés, de même que les rédacteurs qui, par leurs articles, contribuent à rendre le Bulletin plus intéressant et plus vivant.

***

Je m'excuse de n'avoir pu abréger davantage ce compte rendu dont la lecture a pu vous paraître un peu fastidieuse puisque vous suivez comme moi, jour après jour, les faits et gestes de notre Fédé. La longueur de ce rapport est un sûr garant, en tout cas, que notre activité, loin de se ralentir, s'accroit sans cesse.

Cette année 1963 peut compter parmi les meilleures par les résultats sportifs obtenus, par les progrès réalisés, par les records battus.

Nous avons, bien sûr, beaucoup à faire pour nous hisser au niveau de certaines nations. Pour y parvenir, il faut prospecter sans cesse et c'est pourquoi nous devons axer notre politique fédérale vers un double objectif : s'attacher à découvrir de nouveaux athlètes pour les amener ensuite à leur meilleure forme, tout en continuant l'effort entrepris à l'égard des athlètes d'élite.

Le Secrétaire Général
André ROLET

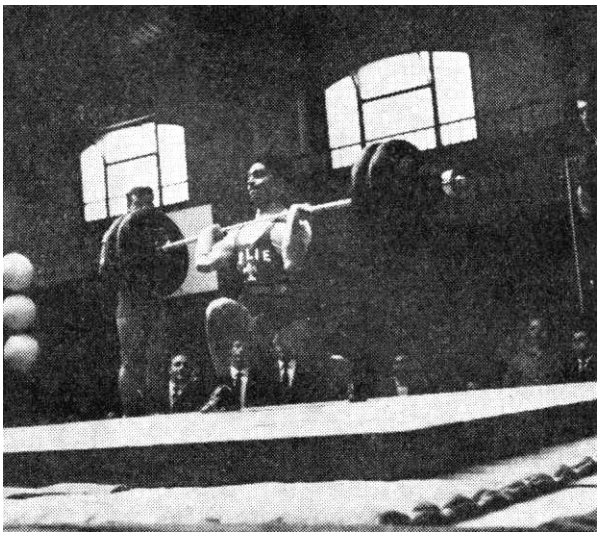

MEURAT (A.S. Lilloise Inter-Entreprises)
Champion de France Seniors Poids Coqs 1964

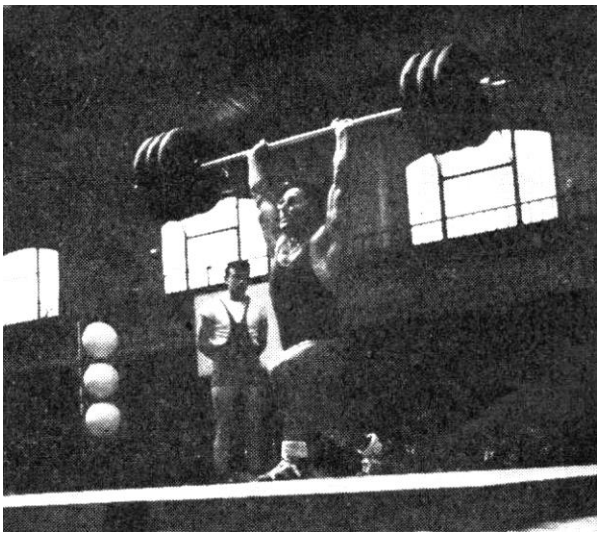

et Gerber (Haltérophile Club de Marseille)
Champion de France Poids Légers

Les Championnats de France 1964

JUNIORS

Quatorze athlètes juniors participent cette année aux Championnats de France alors qu'ils étaient vingt et un l'année dernière. Voilà donc une régression assez inquiétante et qui nous fait constater le très faible nombre d'athlètes classés 1re série.

Fort heureusement, en dehors des deux catégories lourdes qui ne comptent pas un seul concurrent, le niveau d'ensemble et les totaux atteints par les vainqueurs des cinq catégories représentées sont sensiblement équivalents à ceux de l'année précédente.

Dans la catégorie poids coqs, deux concurrents de même valeur s'affrontent Coronel de la S.A.M. de Paris et Li Manni du Club Montois (Moselle). Quoique beaucoup plus grand et d'allure plus frêle que son adversaire, Coronel l'emporte avec un total de 247 k 500 après une lutte très serrée. Au jeté, Li Manni tente le tout pour le tout et après avoir manqué 97 k 500 et 102 k 500, il épaule 105 k - barre de match - mais manque malheureusement le jeté. Malgré ce zéro, Li Manni a certainement beaucoup plus d'avenir dans cette catégorie que Coronel lequel devra dès à présent tirer dans la catégorie supérieure.

Cinq concurrents sont aux prises dans la catégorie Poids Plumes, mais l'un d'eux, le tenant du titre, Houssais tire hors compétition, n'ayant pas participé aux éliminatoires. Le champion de France universitaire Augé, de Perpignan prend l'avantage au développé et réussit à conserver celui-ci dans les deux autres mouvements il remporte le titre avec 267 k 500 devant Heyraud, de Vénissieux, 262 k 500, Fourrier, d'Enghien, 255 k et Lasseigne, de Clermont-Ferrand, 255 k également. Quant au tenant du titre, Houssais, malgré un poignet mal remis d'une récente blessure, il réussit le meilleur total 270 k.

Avec Muller, de Notre-Dame de Gravenchon et Mallet de Lille, nous retrouvons deux lauréats du récent Championnat universitaire de la catégorie légers.

Ressentant, depuis quelques jours, une douleur dans l'épaule, Muller suit une progression très modeste pour lui ; il réussit cependant huit essais sur neuf et totalise 320 k. Avec 95 k à l'arraché, il reste évidemment bien loin de son record personnel - 110 k (!) réalisé à l'I.N.S. au cours d'une séance d'entraînement. Muller est sans aucun doute un jeune de grand avenir qui devra certainement tirer dès l'année prochaine dans la catégorie supérieure.

Quant au futur Maître d'Éducation physique Mallet, son total de 290 k est atteint avec trois essais sur neuf... Ce solide gaillard peut encore améliorer considérablement sa technique et les 310 k pourront alors être dépassés largement.

Dans la catégorie poids moyens, Trudel, de l'A.S.L.I.E., remporte le titre sans opposition, avec un bon total de 357 k 500. Ayant déjà réussi 355 k aux championnats précédents, sa performance n'amène cependant pas une progression bien spectaculaire... mais maintenant qu'il a surmonté de petits troubles d'ordre moral autant que physique, il doit rapidement améliorer ses records. Derrière lui, Delaunay, du Club Athlétique Nantais, démontre de belles qualités dans les exercices de détente et réalise 325 k sur le total olympique.

Le poids mi-lourd Damour de la Réunion ayant été disqualifié - limite d'âge non observée - trois athlètes seulement sont aux prises dans cette nouvelle catégorie. Manzanera de Montpellier et Leconte de Louviers font jeu égal avec 105 k au développé tandis que le longiligne Houin de Toul prend l'avantage avec 107 k 500. A l'arraché, Houin est encore le meilleur avec un beau mouvement à 105 k, tandis que Leconte échoue sur cette charge. Avec un jeté de 130 k, Houin remporte le titre avec un total de 342 k 500 soit... 27 k 500 de plus qu'aux épreuves éliminatoires Leconte se classe deuxième avec 335 k c'est un athlète très puissant qui, avec un peu plus de réussite, pouvait tout aussi bien prendre la tête du classement. Quant à Manzanera classé troisième, il semblait quelque peu paralysé par le trac. Ses 320 k sont très au-dessous de ses possibilités actuelles.

Ces championnats juniors nous ont donc apporté confirmation de la valeur de Muller et Trudel qui seront certainement les dauphins de nos champions seniors actuels. Nous avons beaucoup regretté l'absence du lourd-léger rémois Michon qui, souffrant d'une douleur vertébrale, a suivi les conseils de son médecin et s'est abstenu.

RÉSULTATS TECHNIQUES DU CHAMPIONNAT DE FRANCE JUNIORS 1964

Gymnase Municipal - 2, Rue Japy à PARIS - le 9 Mai 1964

Noms des concurrents	Poids de corps	Clubs	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
Poids Coqs : (Minima 225 k)						
1. CORONEL	55 k 400	Sté Athl. Montmartroise	70, –	77,500	100, –	247 k 500
N. Cl. LI MANNI	55 k 600	C.S. Montois la Montagne	72,500	72,500	0, –	–
Poids Plumes : (Minima 245 k)						
1. AUGE	59 k 500	Judo Club Perpignan	82,500	82,500	102,500	267 k 500
2. HEYRAUD	57 k 800	A.S. Chem. Vénissieux	77,500	82,500	102,500	262 k 500
3. FOURRIER	58 k 500	Sté Athl. Enghien	70, –	80, –	105, –	255 k
4. LASSEIGNE	59 k 400	A.S. Montferrandaise	80, –	77,500	97,500	255 k
Hors Compétition :						
HOUSSAIS	59 k 300	A.S. Sap. Pompiers Nantes	85, –	75, –	110, –	270 k
Poids Légers : (Minima 275 k)						
1. MULLER	67 k 300	Esso-Sports	95, –	95, –	130, –	320 k
2. MALLET	67 k 500	Centre Athl. Lille	90, –	95, –	115, –	290 k
Poids Moyens : (Minima 290 k)						
1. TRUDEL	75 k	A.S. Lilloise Inter-Entrepr.	110, –	107,500	140, –	357 k 500
2. DELAUNAY	73 k 700	Club Athl. Nantais	97,500	100, –	135, –	332 k 500
Poids Mi-Lourds : (Minima 305 k)						
1. HOUIN	77 k 900	Union Sportive de Toul	107,500	105, –	130, –	342 k 500
2. LECOMTE	81 k 300	A.S. Wonder Louviers	105, –	100, –	130, –	335 k
3. MANZANERA	80 k 800	Athl. Cl. Montpelliérain	105, –	90, –	125, –	320 k

Souhaitons que Michon puisse prochainement reprendre le chemin de la salle d'entraînement et prétendre aussi aux toutes premières places.

Quant aux autres participants de ces championnats juniors, la persévérance, le travail et la foi peuvent les amener vers les plus hauts sommets. Le futur champion porte le secret de sa réussite en lui- même, c'est à lui qu'il appartient de le découvrir.

SENIORS

Le samedi soir à 20 h. 30, le gymnase Japy est plus animé que l'après-midi. Les compétitions des athlètes seniors attirent beaucoup plus de spectateurs et ceux-ci créent une ambiance plus favorable aux performances.

Les athlètes poids plumes sont les premiers à se présenter. Le tenant du titre Pierre Fulla, de la V.G.A. St Maur, est le favori de cette compétition, tandis que la deuxième place doit se disputer entre Henry, Garaïos et Peignot. Fulla domine nettement ses adversaires au développé, mais parti trop haut dans le but de tenter des records, il reste sur son premier essai... 102 k 500. Henry suit une progression plus raisonnable et termine à 95 k, tandis que Garaïos reste sur son premier essai à 90 k, charge également réussie par le longiligne Peignot. A l'arraché, c'est une chute presque ininterrompue de barres qui retombent bruyamment sur le plateau : huit essais manqués sur douze tentatives. Seul Peignot réussit deux essais (80 - 87,500) tandis que Henry et Fulla restent sur leur premier essai avec respectivement 90 k et 87 k 500. Quant à Garaïos, il ne peut contrôler aucune de ses tentatives à 90 k et doit donc abandonner la compétition. Garaïos est un athlète qui possède des qualités physiques supérieures - n'a-t-il pas en effet atteint un total de 320 k (100 - 95 - 125) au cours d'une séance d'entraînement ? - mais qui ne sait pas se contrôler.

Garaïos éliminé, Henry n'a aucune difficulté à s'imposer devant Peignot, 297 k 500 contre 282 k 500 tandis que Fulla assure son titre avec un premier essai à 120 k - Fulla fait ensuite deux tentatives sur 130 k 500 mais sans succès. Le total de 310 k qu'il réalise est relativement faible : le fait de démarrer très lourd au premier essai ne lui a pas réussi.

En l'absence de Laloyer, 4e qualifié des poids moyens, les trois « nordistes » Maier, Chatalova et Dejonghe vont se partager les médailles de cette catégorie. Notre international Maier semble plus

RÉSULTATS TECHNIQUES DU CHAMPIONNAT DE FRANCE SENIORS 1964

Gymnase Municipal - 2, rue Japy à PARIS - les 9 et 10 Mai 1964

	Noms des concurrents	Poids de corps	Clubs	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
Poids Coqs : (Minima 247 k 500)							
1.	MEURAT	55 k 600	A.S. Lilloise Int. Entrepr.	90, –	95, –	115, –	300 k
2.	MARCHAL	55 k 700	Cl. Halt. Lunéville	85, –	82,500	115, –	282 k 500
Poids Plumes : (Minima 267 k 500)							
1.	FULLA	59 k 900	V.A.G. Saint-Maur	102,500	87,500	120, –	310 k
2.	HENRY	59 k 700	C.S. Ministère Finances	95, –	90, –	112,500	297 k 500
3.	PEIGNOT	58 k 300	C.S.M. Clamart	90, –	87,500	105, –	282 k 500
N. Cl.	GARAÏOS	59 k 900	A.S.P.T.T. Saint-Denis (Ile de la Réunion)	90, –	0, –	–	–
Poids Légers : (Minima 297 k 500)							
1.	GERBER	67 k 500	Halt. Club Marseille	115, –	105, –	135, –	355 k
2.	CATANOSO	67 k 100	A.S. Cie Elec. Mécanique	107,500	97,500	127,500	332 k 500
3.	DUMAS	66 k 300	La Montluçonnaise	107,500	92,500	127,500	327 k 500
4.	LEDROIT	65 k 300	V.A.G. Saint-Maur	105, –	95, –	125, –	325 k
5.	JENDIN	66 k 700	U.S. Métro-Transports	100, –	92,500	130, –	322 k 500
Poids Moyens : (Minima 315 k)							
1.	MAIER	75 k	Union Roubaisienne	130, –	117,500	155, –	402 k 500
2.	CHATALOVA	73 k 600	A.S. Tramways Lille	100, –	107,500	130, –	337 k 500
3.	DEJONGHE	75 k	A.S. Electr. Lille	95, –	100, –	125, –	320 k
Poids Mi-Lourds : (Minima 330 k)							
1.	PATERNI	81 k 400	V.A.G. Saint-Maur	147,500	132,500	165, –	445 k
2.	DEMONSEL	81 k 800	A.S. Electr. Lille	117,500	110, –	150, –	377 k 500
3.	CONSTANTINIAN	79 k 500	Française de Lyon	125, –	110, –	140, –	375 k
4.	SERY	78 k 800	A.P.E.C.A. Saint-Denis (Ile de la Réunion)	110, –	105, –	130, –	345 k
Poids Lourds Légers : (Minima 345 k)							
1.	VINCENT Fr.	89 k 800	Athl. Cl. Montpelliérain	127,500	130, –	165, –	422 k 500
2.	STEINER	88 k 800	Sté Halt. Cult. Haguenau	125, –	115, –	152,500	392 k 500
3.	HERMAIN	88 k 100	A.S. Lilloise Int. Entrepr.	120, –	112,500	150, –	382 k 500
4.	MIGNOT	88 k 300	Sports R. Lille-Délivrance	122,500	100, –	155, –	377 k 500
5.	GOUBAYON	89 k 600	Cl. Halt. Pays d'Olmes	115, –	117,500	145, –	377 k 500
Poids Lourds : (Minima 365 k)							
1.	LÉVECQ	97 k 500	Sport. Cl. Tête de Cheval	120, –	125, –	162,500	407 k 500
2.	REMY	112 k	Halt. Club Nice	135, –	112,500	160, –	407 k 500
3.	HERBAUX	105 k 600	A.S. Lilloise Int. Entrepr.	130, –	117,500	147,500	395 k
N. Cl.	DRUFIN	93 k 500	Étudiants Cl. Orléanais	0, –	–	–	–
Hors Compétition							
	FOULETIER	?	La Française de Lyon	140, –	140, –	160, –	440 k

puissant que jamais ; il réussit ses trois essais au développé avec 122 k 500 - 127 k 500 et 130 k, nouveau record de France tandis que Chatalova et Dejonghe poussent respectivement 100 k et 95 k. A l'arraché, les trois hommes manquent de réussite et restent sur leur premier essai, soit 117 k 500 pour Maier, 107 k 500 pour Chatalova et 100 k pour Dejonghe. Les barres continuent à retomber à la même cadence au cours du troisième mouvement Maier doit s'y reprendre à deux fois pour jeter 155 k avant de manquer 162 k 500. Maier totalise 402 k 500, chiffre relativement faible, mais qui marque cependant un assez net retour en forme après une sombre période. Chatalova se classe deuxième avec 337 k 500 devant Dejonghe 320 k. Leurs totaux sont faibles et suggèrent une question particulièrement angoissante que deviendrait l'équipe de France en l'absence de l'un ou l'autre de ses membres ?...

Habituellement faible en effectif, la catégorie des poids lourds-légers est cette année largement représentée le tenant du titre François Vincent a quatre concurrents à ses côtés avec Steiner de Haguenau, Goubayon de Lavelanet, Hermain et Mignot de Lille. Notre international poids lourd J.P. Fouletier tire également avec ces cinq athlètes car ayant manqué tous ses arrachés au cours de l'épreuve de qualification, il ne peut - suivant le règlement - défendre son titre.

Au développé, Vincent est suivi de près par Mignot de Lille lequel pousse 122 k 500 mais manque 127 k 500, barre réussie par Vincent au deuxième essai. En gros progrès Hermain devance Goubayon avec 120 k contre 115 k. Quant à l'espoir Steiner, il s'adjuge la deuxième place avec un très beau 125 k au troisième essai. Depuis qu'il a bien assimilé la technique moderne du développé, J.P. Fouletier a énormément progressé dans ce mouvement : il réussit à égaler une nouvelle fois le record de France avec 140 k...

Dans le deuxième mouvement, Vincent est toujours très supérieur à ses adversaires, mais par manque de concentration, il ne réussit 130 k qu'à son troisième essai. Goubayon rattrape quelque peu son retard en arrachant 117 k 500, mais Steiner conserve sa deuxième place avec 115 k devant Hermain 112 k 500 et Mignot 100 k. J.P. Fouletier, décidément en grande forme, réussit à égaler une nouvelle fois le record de France avec 140 k pour son troisième essai dans un style très spectaculaire.

Le troisième mouvement ne va pas amener de grands changements dans le classement des athlètes, en dehors de Mignot qui, après avoir montré une insigne faiblesse à l'arraché, réussit un jeté très puissant à 155 k et coiffe ainsi Goubayon pour la quatrième place. Les deux hommes totalisent 377 k 500. Hermain conserve sa troisième place en assurant tous ses essais 140 - 145 et 150 k. Il réalise ainsi un nouveau record personnel de 382 k 500, ce qui laisse bien augurer de son avenir sportif. Le benjamin de l'équipe, est celui que tous les connaisseurs considèrent déjà comme l'éventuel successeur de Vincent, manque sa dernière tentative à 160 k mais assure cependant un excellent total de 392 k 500 avec un deuxième essai à 152 k 500. Quant au champion de France, Vincent, il prouve sa grande forme actuelle en épaulant magnifiquement 172 k 500, mais le jeté n'est malheureusement pas encore très au point et la barre retombe. Vincent totalise 422 k 500, total relativement faible pour lui si l'on tient compte de ses possibilités actuelles : 130 - 140 - 172 k 500, soit... 442 k 500. J.P. Fouletier manque lui aussi de réussite il perd deux fois l'équilibre avec 170 k à l'épaulé, mais réussit presque à retourner les coudes dans une dernière tentative - hors compétition - avec 175 k. Le total de J.P. Fouletier 440 k - reste très près de son record de France. Il ne fait déjà plus aucun doute que Jean-Paul approchera prochainement les 460 k.

Après cette première soirée des Championnats de France Seniors, les spectateurs ivres de performances et de records, sont quelque peu restés sur leur soif. Nos champions sont pourtant tous en bonne forme mais le temps lourd et orageux et le manque de rigidité du plateau se sont alliés au manque de réussite pour nous priver de quelques nouveaux records.

Le dimanche 10 Mai, à 14 h. 30, l'atmosphère est beaucoup plus respirable lorsque Poids Coqs et Légers se présentent au plateau.

La victoire du Coq Meurat ne fait aucun doute mais les essais de son jeune adversaire et éventuel remplaçant Marchal, de Lunéville, sont très suivis et appréciés par les spectateurs.

Mal parti au développé, il reste sur son premier essai à 90 k. Meurat assure tous ses arrachés : 87,500 - 92,500 - 95, puis, après un deuxième essai à 115 k à l'épaulé-jeté, il demande 122 k 500, tentative contre le déjà vieux record de Marcombe. Meurat épaule cette charge avec une grande facilité apparente.., mais ne peut tenir le jeté. Avec 300 k, Meurat remporte le titre devant Marchal qui, avec 282 k 500 montre d'excellents progrès.

Avec la catégorie des Poids Légers, l'intérêt réside surtout dans les tentatives de records de Gerber auquel le titre ne peut échapper, ainsi que dans la lutte pour la deuxième place entre les quatre autres compétiteurs Ledroit (V.G.A. St Maur), Dumas (La Montluçonnaise), Catanoso (C^{ie} E.M. Le Bourget) et Jendin (U.S.M.T.) qui, tous, valent autour de 330 k.

Roger Gerber ne prend pas le moindre risque dans la progression de ses essais et, bien qu'il soit en excellente forme, il ne tente les records qu'au cours de tentatives hors compétition. Il réussit ainsi 120 k au développé avec une telle aisance que nous ne serions pas étonnés de le voir réussir 122 k 500 et même 125 k dans un proche avenir. Ses tentatives à 111 k à l'arraché et 140 k au jeté sont moins heureuses mais prouvent que Gerber vaut déjà 370 k, soit 15 k de plus que le total réalisé avec une progression par trop prudente.

Après une lutte particulièrement âpre et d'un niveau jamais encore atteint en Championnat de France, Catanoso s'attribue la deuxième place avec un excellent total de 332 k 500. Il devance Dumas qui, en manquant ses deux arrachés à 97 k 500, a perdu sa chance pour la 2^{e} place. Dumas se classe donc 3^{e} avec 327 k 500 devant Ledroit 325 k et Jendin 322 k 500. La lutte entre ces quatre hommes auxquels le junior Muller et le vainqueur du Critérium Noiriel peuvent venir se joindre doit faire monter considérablement le niveau des performances de cette catégorie et permettre de combler peu à peu le gros écart qui sépare le premier du second.

Trois athlètes du Comité des Flandres à l'honneur MAIER, Champion de France Poids Moyens 1964, entouré de CHATALOVA et DEJONGHE, respectivement 2^{e} et 3^{e}.

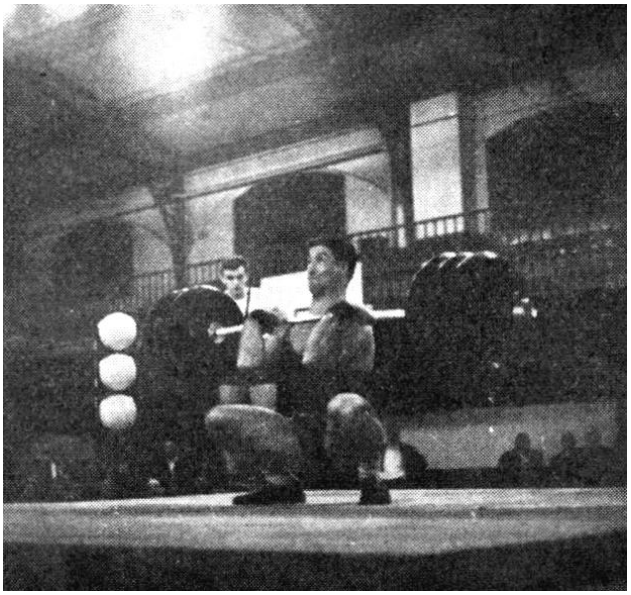

VINCENT (Athlétic Club Montpelliérain) Champion de France Poids Lourds Légers 1964.

Comme toutes les autres catégories, la catégorie des Mi-Lourds possède son champion incontesté. Opposé à Demonsel, Constantinian et Séry, Marcel Paterni ne peut être inquiété.

En petite forme, Séry - APECA La Réunion - manque de nombreux essais et termine à 345 k. Demonsel et Constantinian se livrent, par contre, une lutte sans merci Avec 125 k contre 117 k 500, Constantinian prend l'avantage au développé, avantage qu'il conserve à l'arraché (110 k). Blessé à la cuisse, Constantinian ne peut faire mieux que 140 k tandis que Demonsel reprend la deuxième place avec un magnifique jeté à 150 k avant de manquer 155 k à l'épaulé. Les deux hommes totalisent ainsi 377 k 500 et 375 k. Quant à Paterni, dans une forme exceptionnelle, il commence ses essais bien après tous ses adversaires. Avec 140 - 145 et 147 k 500, au développé, il soulève l'enthousiasme du public de la salle Japy. Il semble déjà capable de battre son ex-record du monde (150 k 500). Mais Paterni ne s'arrête pas là désireux de prouver qu'une grosse progression au développé ne peut être nuisible à l'arraché lorsque le travail d'entraînement est bien dosé, il réussit tous ses essais avec 125 - 130 et 132 k 500 et établit ainsi un nouveau record de France. Après cette série d'exploits, congratulé de toutes parts, Paterni ne parvient plus à se concentrer il réussit cependant parfaitement son premier essai de l'épaulé-jeté avec 165 k mais doit s'y reprendre à deux fois pour épauler 170 k, barre qu'il manque au jeté. Avec 445 k, soit 17 k 500 de plus que son précédent record, Paterni a réalisé l'exploit de ces Championnats de France. Conscient du rôle représentatif qu'il a à tenir sur le plan international, Paterni peut encore améliorer ses performances et procurer ainsi bien des satisfactions aux sportifs français.

En l'absence de Jean-Paul Fouletier, la lutte pour le titre de champion de France Poids Lourds est très ouverte. Meilleur sélectionné, Rémy doit compter avec les deux « nordistes » Lévecq et Herbaux, ainsi qu'avec l'étudiant lanceur de poids Drufin. Ce dernier se voit refuser tous ses essais au développé à 125 k car ne sachant pas se dérober sous la barre, il marque de très légers temps d'arrêt. Son élimination est regrettable car c'est un magnifique athlète capable, dès maintenant, d'atteindre les 400 k au total olympique.

Plus jeune que jamais, Herbaux pousse 130 k ainsi que Rémy, mais seul ce dernier parvient à développer 135 k.

Quelque peu éclipsé au développé - 120 k - Lévecq est nettement le plus fort à l'arraché avec 125 k, il reprend 7 k 500 à Herbaux (117 k 500) et 12 k 500 à Rémy, lequel après s'être presque assommé avec une barre d'échauffement, parvient à arracher 112 k 500.

Dans le troisième mouvement, Herbaux est le premier à « décrocher » en restant sur son premier essai à 147 k 500, tandis que Lévecq surveille son adversaire Rémy qui le devance de 2 k 500. Les deux hommes jettent respectivement 157 k 500 et 155 k, puis 162 k 500 et 160 k. Rémy décide alors de prendre 165 k, mais ne peut les épauler. Lévecq a donc gagné le titre et, pour son troisième essai, il décide de tenter le record de France avec 173 k. La barre parvient bien aux épaules, mais Lévecq se déséquilibre. Avec 407 k 500 Lévecq est champion de France 1964 devant Rémy... même total. Ces deux hommes sont en très gros progrès et, s'ils ne peuvent inquiéter Fouletier, ils participent à élever le niveau d'une catégorie qui, longtemps, fut très en retard sur celui des autres. Avec 395 k, total remarquable, pour un homme de 44 ans, Herbaux met le point final à une longue carrière de champion. Nouvellement promu conseiller technique, Herbaux va maintenant utiliser sa grande expérience de l'haltérophilie pour former des jeunes et essayer de développer le sport qu'il vénère.

Le grand exploit de ces Championnats aura donc été réalisé par Marcel Paterni, seul haltérophile français à avoir la certitude de participer aux Jeux Olympiques de Tokyo. Tous les autres membres de l'équipe de France sont en bonne forme, mais aucun n'a réussi à améliorer le record du total olympique. La progression des résultats d'ensemble des catégories Poids Légers, Lourds Légers et Lourds est remarquable, alors que la régression des résultats des Poids Moyens et le faible nombre de qualifiés chez les Poids Coqs sont très angoissants. La France est pourtant un pays de « Poids Moyens » et c'est là qu'elle devrait obtenir ses meilleurs résultats. Quant à la catégorie Poids Coqs, nous aurons à faire un gros effort de prospection car les deux « Coqs » du Championnat de France possèdent la taille des Poids Plumes et même de Poids Légers.

Quatre records de France seulement ont été améliorés au cours de ces Championnats de France mais l'occasion de s'extérioriser sera fournie à nos Internationaux par les prochaines compétitions internationales et notamment le Championnat d'Europe. Nous leur souhaitons bon courage.

Georges LAMBERT.
Entraîneur National,
Professeur d'E.P.S.

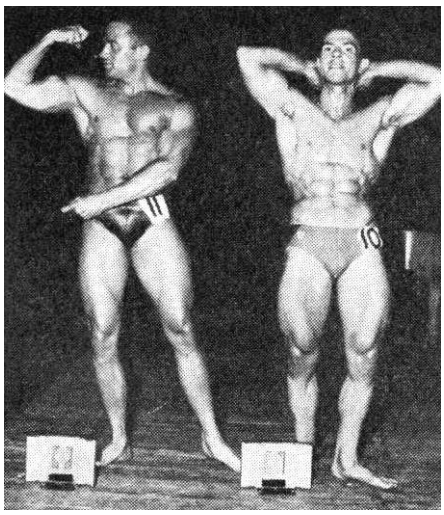

Catégorie jusqu'à 1 m 68 : à droite CAMPAGNE 2e ; à gauche LAPEYRE 3e (Photo L. Démiellés)

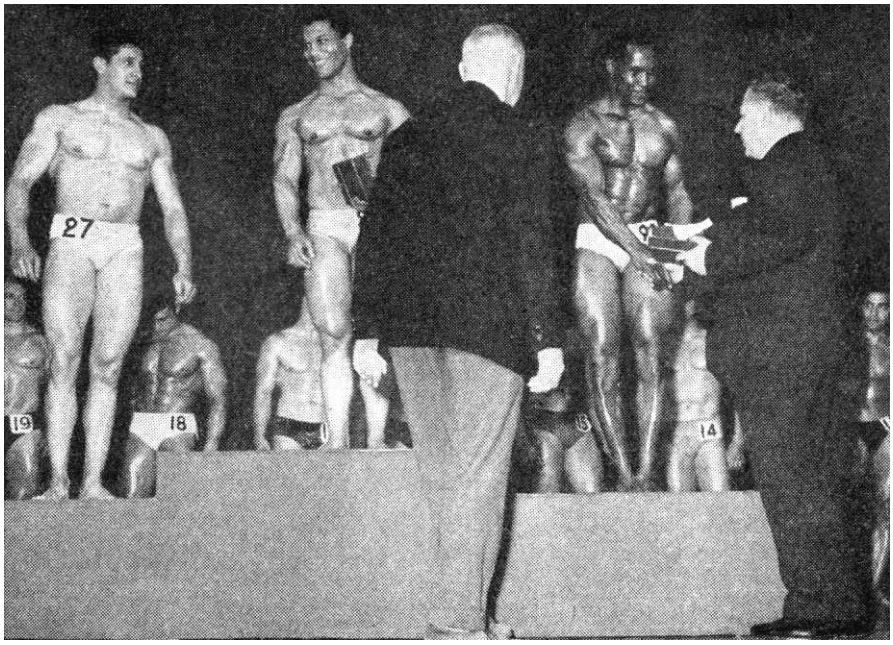

Au Championnat du Monde Culturiste 1964 Le Champion d'Europe WAYNE (Grande-Bretagne) ; VASSEAUX et GOMEZ (France) 2e et 3e récompensés par M. JOHNSON, Président de la Fédération Internationale et M. Jean DAME, Président de la Fédération Française (Photo L. Démiellés)

Nos joies, nos peines

Naissances

Le 14 Mai dernier est née une petite Isabelle, dont M. Gustave Pichon, Membre du Comité de Direction de la F.F.H.C. est l'heureux grand-père.

Nous apprenons également la naissance de Philippe Roussaux, petit-fils de M. André Roussaux, Membre du Bureau de la F.F.H.C.

A ces familles dans la joie, nous adressons nos sincères et bien vifs compliments et nos vœux de prospérité pour les bébés.

Nécrologie

Le Comité d'Alsace nous annonce le décès de M. Albert Reibel, Président de la Société Athlétique Strasbourgeoise.

Nous adressons à la famille du disparu, ainsi qu'au Comité d'Alsace, l'expression de nos sincères condoléances.

Le Tournoi International Haltérophile de Paris

Pour célébrer l'anniversaire de son cinquantenaire, la Fédération Française Haltérophile et Culturiste se devait de préparer une grande manifestation. L'organisation des Championnats d'Europe fut d'abord envisagée mais le visa d'entrée en France étant, à ce moment-là, refusé à tous les ressortissants de l'Allemagne de l'Est, le Président Jean Dame dut se résoudre à diminuer l'ampleur de ses projets. Des invitations furent alors envoyées à tous les grands champions européens en vue d'organiser le Tournoi International de Paris. En dépit de quelques inévitables abstentions, les réponses favorables ne tardèrent pas à parvenir au siège social de la Fédération et le succès du Tournoi de Paris était d'ores et déjà assuré.

Réparti en trois séances - catégories Poids Coqs et Lourds Légers le vendredi soir - Plumes, Moyens et Mi-Lourds le samedi après-midi - Légers et Lourds le samedi soir - chaque partie du programme devait offrir un spectacle particulièrement attrayant et souvent même passionnant.

Le vendredi Soir à 20 h. 45, tous les champions sont alignés dans les coulisses du Cirque de Montmartre et, aux premières mesures de la Marche des Gladiateurs, les 39 athlètes représentant 9 Pays d'Europe défilent autour du plateau, puis s'alignent derrière leur drapeau. Chaque athlète est présenté au public et les champions les plus prestigieux : Vérès, Baszanowski, Vlassov, recueillent les applaudissements les plus enthousiastes.

Les trois Poids Coqs qui doivent ouvrir la compétition sont ensuite présentés sur le plateau : le champion du Monde soviétique Vakhonin, dont la supériorité ne peut être contestée, est accompagné du champion polonais Richter et du champion de France Meurat.

Meurat et Richter tirent les mêmes barres au développé : 90 - 95 - 97,5 et manquent tous les deux leur dernier essai. Le petit Vakhonin dont la musculature est plus impressionnante que jamais prend 10 k de plus que ses adversaires pour réussir 100 et 105 k dans un style très puissant. Meurat et Richter tirent les mêmes barres à l'arraché, mais Meurat, dans un mauvais jour, ne réussit qu'un seul essai - 90 k - et prend 5 k de retard sur le Polonais Richter.

Le Champion du Monde Vakhonin fait ensuite une véritable exhibition avec 97,500 - 102,500 et 107,500, soit 500 grammes de moins que le record du monde. Sa vitesse d'exécution est simplement prodigieuse, d'autant que la prise de ses mains est particulièrement large. Vakhonin semble jouer avec les barres et il est certain qu'il battra prochainement le record du monde de ce mouvement.

Jean-Pierre Meurat effectue ensuite ses trois essais à l'épaulé-jeté. Après avoir manqué 117 k 500 au deuxième essai, il décide de tenter 122 k 500 (record de France 120 k 500 par Marcombe). Dans un très bel effort, Meurat amène bien la barre aux épaules, se relève, vacille quelque peu, puis jette la charge avec énergie... le record est battu, Meurat possède maintenant les quatre records de sa catégorie. Après la pesée, la barre est chargée à 125 k pour le polonais au visage d'enfant Richter. Celui-ci assure son premier essai avec cette charge mais manque ensuite ses deux tentatives à 130 k. Le champion du monde Vakhonin assure cette charge à son premier essai, puis demande 140 k, tentative contre le record du monde. Vakhonin se dirige rapidement vers la barre, se redresse et tombe très vite en fente. Malheureusement, il a quelque peu escamoté le final du redressement et il ne peut retenir la barre aux épaules. Après cette tentative, Vakhonin fait charger la barre à 141 k (?) sans doute pour dépasser le record de la Chine de Pékin qui, rappelons-le, n'est pas affiliée à la F.I.H.C. Toujours aussi rapide, Vakhonin se glisse sous la barre, mais, une nouvelle fois, ne peut la maintenir. Il remporte donc la victoire avec 342 k 500 et prouve qu'il peut déjà atteindre et dépasser le record mondial (352 k 500 par Miyake). Le Polonais Richter est second avec 315 k, tandis que Meurat avec 307 k 500 égale son record de France du total.

Après cet excellent travail des Poids Coqs, la catégorie Lourds Légers est présentée au public : six athlètes sont aux prises : les frères Kailajarvi (Finlande) et leur jeune compatriote Nuotio, le Hongrois Toth qui a définitivement abandonné la catégorie des Mi-Lourds, le champion d'U.R.S.S. Lyakh et l'ex-champion du monde, le Polonais Palinski. Certains spectateurs réclament « Véres » mais Véres a décidé de se présenter dans la catégorie qui est la sienne : celle des Mi-Lourds.

L'ex-recordman du monde de l'arraché, le Finlandais Jaakko Kailajarvi, est le moins fort au développé il reste sur un premier essai à 122 k 500, tandis que son aîné Jouni et son compatriote le junior Nuotio poussent 135 k, avant de manquer 140 k. Le magnifique athlète hongrois Toth ne réussit qu'un essai à 140 k et, après le premier essai de Palinski à 145 k, le Soviétique Lyakh, dont la musculature des bras et des épaules est particulièrement impressionnante, pousse 150 k presque sans se cambrer. Palinski reprend l'avantage avec 152 k 500 au deuxième essai, mais manque nettement 155 k. Lyakh reste seul en course, il pousse 157 k 500 à son deuxième essai dans un style d'homme fort, avec une très faible cambrure. Son effort soulève l'étonnement et l'admiration du public, mais l'essai est refusé car Lyakh a marqué un léger temps d'arrêt. Après une pause assez longue, Lyakh reprend les 157 k 500, mais les pousse vers l'avant et ne peut poursuivre son effort.

Le niveau des performances est moins élevé à l'arraché et nous fait d'autant plus regretter l'abstention de notre compatriote F. Vincent, lequel aurait pu terminer ses essais avec les meilleurs. Le Finlandais Jaakko est le plus fort avec 140 k bien qu'il ne paraisse pas au mieux de sa forme physique. Derrière lui, Lyakh, Palinski et Toth arrachent 135 k dans un style assez décevant nous attendions mieux de ces grands champions

Quant au jeune Finlandais Nuotio, il devance son compatriote Jouni Kailajarvi avec 130 k contre 125 k.

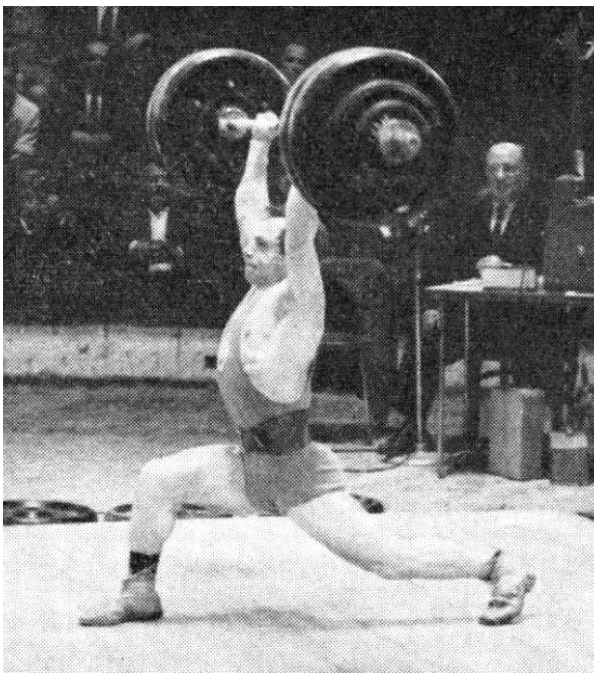

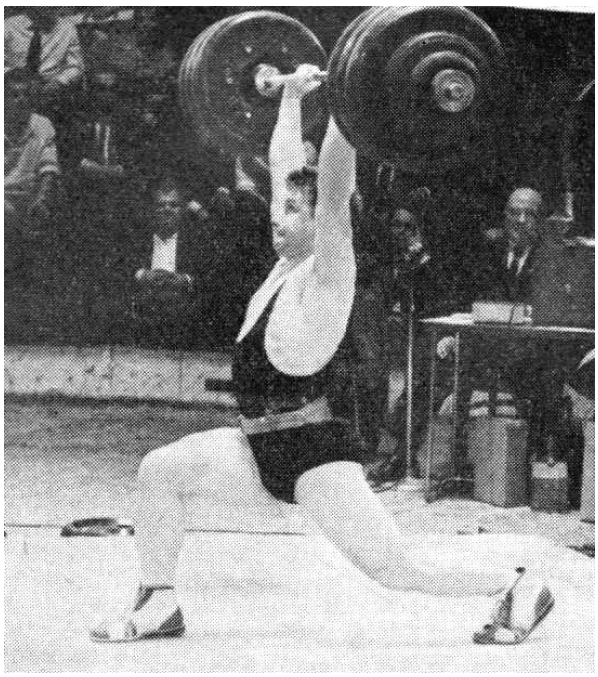

Deux vainqueurs du Tournoi International :

VAKHONIN (U.R.S.S.) Poids Coq et PALINSKI (Pologne) Poids Lourd Léger

TOURNOI INTERNATIONAL HALTEROPHILE DE PARIS

Vendredi 29 Mai 1964, à 20 h. 30, au Cirque de Montmartre

	Noms des concurrents	Poids de corps	Nations	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
Poids Coqs							
1.	VAKHONIN	56 k	U.R.S.S.	105, –	107,500	130, –	342 k500
2.	RICHTER	55 k 800	Pologne	95, –	95, –	125, –	315 k
3.	MEURAT	55 k 500	France	95, –	90, –	122,500	307 k 500
Poids Lourds Légers							
1.	PALINSKI	89 k 700	Pologne	152,500	135, –	185, –	472 k 500
2.	LIAKH	89 k 500	U.R.S.S.	150, –	135, –	175, –	460 k
3.	TOTH	87 k 800	Hongrie	140, –	135, –	170, –	445 k
4.	KAILAJARVI Jouni	88 k 600	Finlande	135, –	125, –	180, –	440 k
5.	KAILAJARVI Jaakko	85 k 800	Finlande	122,500	140, –	172,500	435 k
6.	NUOTIO	90 k	Finlande	135, –	130, –	165, –	430 k

Samedi 30 Mai 1964, à 14 h. 30 au Cirque d'Hiver

	Noms des concurrents	Poids de corps	Nations	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
Poids Plumes							
1.	MANNIRONI	59 k 700	Italie	107,500	112,500	140, –	360 k
2.	NOVAK	60 k	Pologne	107,500	105, –	145, –	357 k 500
3.	MINAEV	59 k 900	U.R.S.S.	115, –	105, –	135, –	355 k
4.	TREBICKI	60 k	Pologne	110, –	105, –	137,500	352 k 500
5.	NEWTON	59 k 700	Grande-Bretagne	105, –	97,500	130, –	332 k 500
6.	FULLA	59 k 900	France	105, –	92,500	130, –	327 k 500
Poids Moyens							
1.	LOKTIONOV	74 k 900	U.R.S.S.	130, –	127,500	165, –	422 k 500
2.	PIETRUSZEK	74 k 800	Pologne	137,500	122,500	155, –	415 k
3.	HUZSKA	75 k	Hongrie	135, –	120, –	157,500	412 k 500
4.	MAIER	74 k 900	France	127,500	122,500	155, –	405 k
N. Cl.	STANISLAVOV	74 k 900	Bulgarie	0, –	–	–	–
N. Cl.	KARE	75 k	Finlande	0, –	–	–	–
Poids Mi-Lourds							
1.	PLUKFELDER	82 k 400	U.R.S.S.	155, –	135, –	165, –	455 k
2.	PATERNI	81 k 200	France	147,500	130, –	165, –	442 k 500
3.	OZIMEK	81 k 300	Pologne	130, –	127,500	160, –	417 k 500
4.	CLAES	81 k 500	Belgique	127,500	115, –	150, –	392 k 500
N. Cl.	KACZKOWSKI	82 k 200	Pologne	0, –	–	–	–
N. Cl.	VERES	82 k 500	Hongrie	Blessé, a abandonné			

Samedi 30 Mai 1964, à 20 h. 30, au Cirque d'Hiver

	Noms des concurrents	Poids de corps	Nations	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
Poids Légers							
1.	BASZANOWSKI	67 k 300	Pologne	127,500	130, –	160, –	417 k 500
2.	ZIELINSKI	66 k 400	Pologne	130, –	120, –	162,500	412 k 500
3.	NAGATCHEV	67 k 400	U.R.S.S.	130, –	125, –	157,500	412 k 500
4.	LETCHEV	66 k 500	Bulgarie	115, –	110, –	140, –	365 k
5.	MONTUSCHI	67 k 100	Italie	112,500	107,500	142,500	362 k 500
6.	GERBER	67 k 500	France	120, –	107,500	135, –	362 k 500
Hors Match							
	KOZLOWSKI	?	Pologne	120, –	107,500	145, –	372 k 500
Poids Lourds							
1.	VLASSOV	129 k 600	U.R.S.S.	190, –	155, –	200, –	545 k
2.	NEMESSANY	92 k 200	Hongrie	140, –	140, –	170, –	450 k
3.	REDING	110 k 900	Belgique	152,500	127,500	170, –	450 k
4.	FOULETIER	97 k 800	France	140, –	135, –	165, –	440 k
5.	FURLAN	110 k 300	Italie	150, –	120, –	160, –	430 k

Bien que talonné par Lyakh, Palinski conserve la tête du classement. Ces deux hommes ne peuvent déjà plus être inquiétés par d'autres concurrents.

Le niveau des performances est relativement plus élevé à l'épaulé-jeté tous les athlètes tirent des charges égales ou supérieures à 170 k et seul le jeune Nuotio reste sur son deuxième essai à 165 k pour totaliser 425 k. Trois athlètes tirent 170 k pour leur premier essai : Jouni Kailajarvi, Toth et Lyakh et seul ce dernier doit s'y prendre à deux fois pour réussir cette charge. Quant à Jaakko Kailajarvi, il jette bien 172 k 500 mais ne peut se relever de la flexion avec 175 k malgré des efforts répétés. Pour son dernier essai, Lyakh tire également 175 k et il maintient puissamment cette barre à bout de bras.

La barre est maintenant chargée à 180 k. Palinski dont le style en fente est toujours aussi efficace, assure sa victoire en jetant aisément cette charge. Toth essaie deux fois, mais en vain, tandis que Jouni Kailajarvi, dans un effort prodigieux, réussit à se relever de la flexion et à maintenir la barre à bout de bras. Il reprend ainsi la 4e place à son frère Jaakko et totalise 440 k. Malgré son double échec à 180 k, le Hongrois Toth se classe 3e avec 445 k, assez loin derrière le Soviétique Lyakh 2e avec 460 k. Mais Palinski dispose encore de deux essais : il jette parfaitement 185 k et, encouragé par ce succès, il fait charger la barre à 190 k 500, soit 500 grammes de plus que le record du monde qu'il détient...

Toujours aussi sobre dans sa préparation, Palinski amène la barre au niveau des clavicules mais ne trouve malheureusement pas son équilibre. Avec 472 k 500, il remporte donc la victoire et montre par sa forme actuelle qu'il sera encore un adversaire redoutable aux prochains Jeux Olympiques.

Cette première soirée se termine sur le magnifique effort de Palinski et, si aucun record du monde ne fut battu, le spectacle des efforts de tous ces grands champions n'en fut pas moins exaltant.

(À suivre)

G. LAMBERT
Entraîneur National
Professeur d'E.P.S.

Ce que vous devez savoir

NOUVELLES FRANÇAISES

Attribution de Prix et Challenges aux Championnats de France

Le Vase de Sèvres, Prix du Président de la République, a été attribué à Marcel Paterni.

Le Challenge Conti a été remis en garde, pour un an, à la Société Athlétique Montmartroise.

Le Challenge de la Ville de Monaco à la Vie au Grand Air de Saint Maur.

Le Challenge du Commissariat aux Sports de Monaco au Comité de l'Île-de-France (Paterni).

***

NOUVELLES INTERNATIONALES

Nouveaux Records du Monde Seniors Homologués

Poids Légers. - Développé à deux bras, 139 k 500 ; Arraché à deux bras, 131 k 500 par Lopatin, le 17 Novembre 1963, à Moscou.

Poids Moyens. - Epaulé et Jeté, 175 k 500 par Belayev (U.R.S.S.) le 29 Janvier 1964, à Kiev.

Poids Lourds Légers. - Développé à deux bras, 163 k par Golovanov (U.R.S.S.) 5 Décembre 1963 à Lvov et 163 k 500 par le même athlète le 26 Février 1964 à Khabarovsk ; Arraché à deux bras, 149 k par Berlizov, le 26 Février 1964, à Riga.

Poids Lourds. - Arraché à deux bras, 168 k par Vlassov, le 26 Janvier 1964, à Moscou.

Arraché à deux bras, 168 k 500 ; Epaulé et Jeté à deux bras, 213 k ; Total olympique 180 - 167,5 - 212,5 = 560 k par Zhabotins.ky (U.R.S.S.) le 22 Mars 1964, à Moscou.

Nouveaux Records du Monde Juniors homologués

Poids Moyens. - Développé à deux bras, 141 k 500 par Nuotio (Finlande) le 22 Mars 1964, à Turku.

Poids Mi-Lourds. - Développé à deux bras, 138 k 500 par V. Kizogyan (U.R.S.S.) le 29 Janvier 1964, à Erevan.

Arraché à deux bras, 133 k par Ozimek (Pologne) le 22 Mars 1964 à Szombathely (Hongrie) et 133 k 500 par le même athlète, le 15 Avril 1964 à Varsovie.

Epaulé et Jeté à deux bras, 163 k 500 par Ozimek, le 22 Mars 1964, à Szombathely.

Total olympique, 137,5 - 120 - 152,5 = 410 k par Kizogyan (U.R.S.S.), le 15 Février 1964, à Donetsk.

127,5 - 130 - 167,5 = 420 k par Ozimek, le 10 Mars 1964 à Varsovie.

Poids Lourds Légers. - Arraché à deux bras, 142 k et total olympique, 142,5 - 142,5 - 175 = 460 k par Nemessanyi (Hongrie) le 22 Mars 1964 à Szombathely.

Meilleures Performances Polonaises 1963

Poids Coqs. - E. Richter 97,5 - 92,5 - 122,5 = 312 k 500 ; S. Bronislaw 92,5 - 87,5 - 115 = 295 k ; Z. Pielek 92,5 - 90 - 110 = 292 k 500.

T. Starzycki 292,500 ; W. Szoktysek 282,500 ; A. Sielski 277,500 ; E. Petrak 277,500 ; J. Kuczek 272,500 ; K. Latynski 270 ; A. Bak 270.

Poids Plumes. - R. Kozlowski 107,5 - 107,5 - 140 = 355 k ; H. Trebicki 107,5 - 102,5 - 137,5 = 347 k 500 ; M. Nowak 105 - 102,5 - 130 = 337 k 500.

M. Jankowski 332,500 ; T. Zaborski 327,500 ; E. Richter 315 ; W. Proc 310 ; B. Stepien 305 ; A. Uscislo 295 ; T. Starzycki 290.

Poids Légers. - M. Zielinski 132,5 - 125 - 160 = 417 k 500 ; W. Baszanowski 125 - 127,5 - 160 = 412 k 500 ; R. Kozlowski 115 - 110 - 145 = 370 k.

J. Kciuk 370 ; F. Beredik 370 ; F. Niedzwieski 360 ; W. Szewczyk 357,500 ; S. Szcesniak 355 ; J. Borzyns.ki 340 ; M. Nowak 340.

Poids Moyens. - A. Pietruszek 132,5 - 125 - 160 = 417 k 500 ; B. Paprot 120 - 122,5 - 155 = 397 k 500 ; W. Baszanowski 120 - 120 - 150 = 390 k.

L. Skowyra 382,500 ; E. Ratkowski 375 ; J. Kaminski 375 ; R. Tomczak 372,500 ; S. Smolinski 365 ; T. Palaszewski 365 ; M. Humelamc 362,500.

***

Poids Mi-Lourds. - J. Kaczkowski 147,5 - 130 - 170 = 447 k 500 ; J. Bochenek 132,5 - 122,5 - 162,5 = 417 k 500 ; A. Pietruszek 135 - 122,5 - 157,5 = 415 k.

W. Ozimek 407,5 ; E. Ratkowski 400 ; M. Golab 395 ; W. Kowalski 390 ; L. Skowyra 385 ; S. Sala 372,500 ; S. Smolinski 372,500.

Poids Lourds Légers - I. Palinski 150 - 140 - 185 = 475 ; J. Kaczkowski 150 - 130 - 170 = 450 ; J. Bochenek 135 - 125 - 165 = 425 k.

M. Golab 420 ; R. Borowski 417,500 ; H. Zimmerman 415 ; W. Cieplak 410 ; W. Ozimek 405 ; P. Kwiatkowski 400 ; H. Nozewski 390.

Poids Lourds. - I. Palinski 140 - 130 - 170 = 440 k ; C. Bialas 140 - 127,5 - 165 = 432 k 500 ; Z. Slowinski 140 - 130 - 160 = 430 k.

W. Torbus 425 ; I. Sokolowski 425 ; R. Borowski 420 ; J. Dabrowski 407,500 ; H. Zimmerman 405 ; E. Kwiatkowski 400 ; E. Piatkowski 400.

Meilleures Performances Hongroises 1963

Poids Coqs. - R. Nagy 95 - 100 - 120 = 315 k ; A. Borsanyi 85 - 90 - 110 = 285 k ; J. Benedek 80 - 92,5 - 110 = 282 k 500.

L. Kristof 252,500 ; F. Kakukk 245 ; M. Harmant 240 ; A. Becsvardi 240 ; I. Horvath 237,500 ; S. Rohonczi 235 ; L. Szücs 232,500.

Poids Plumes. - I. Foldi 125 - 107,5 - 140 = 372 k 500 ; G. Födelevits 90 - 100 - 125 = 315 k ; J. Benedek 95 - 95 - 120 = 310 k.

K. Zsager 290 ; J. Mathé 280 ; G. Van 270 ; K. Csernus 260 ; J. Midlarcsik 257,500 ; B. Bankerti 257,500 ; I. Dudogh 255.

Poids Légers. - J. Bagocs 105 - 115 - 145 = 365 k ; G. Szavars 100 - 115 - 140 = 355 k ; E. Szabo 120 - 100 - 132,5 = 352 k 500.

L. Iczes 350 ; L. Szonyi 347,500 ; J. Szilardi 340 ; S. Toth 337,500 ; I. Takacs 327,500 ; L. Torok 315 ; J. Szathmari 312,500.

Poids Moyens. - M. Huszka 145 - 127,5 - 165 = 437 k 500 ; K. Bakos 115 - 125 - 155 = 395 k ; G. Koczis 102,5 - 120 - 145 = 367 k 500.

Une souscription est ouverte pour l'achat du drapeau de la F. F. H. C. qui rappellera son palmarès.

Prière d'adresser les participations au compte Chèque Postal de la F.F.H.C. : Paris 1304-82.

I. Balogh 360 ; A. Tardy 355 ; S. Toth 347,500 ; J. Szilardi 345 ; L. Szonyi 345 ; G. Szarvas 342,500 ; I. Repai 337,500.

Poids Mi-Lourds. - G. Véres 155 - 137,5 - 185 = 477 k 500 ; Geza Toth 137,5 - 137,5 - 177,5 = 452 k 500 ; Gyorgy Toth 110 - 115 - 150 = 375 k.

A. Peesfalvi 367,500 ; L. Detar 362,500 ; A. Magyar 360 ; L. Szoke 355 ; L. Beko 355 ; S. Borcsik 350 ; I. Repai 350.

Poids Lourds-Légers. - G. Véres, 160 - 137,5 - 175 = 472 k. 500 ; G. Toth 135 - 142,5 - 177,5 = 455 k ; A. Nemessanyi 137,5 - 140 - 175 = 452 k 500.

E. Vanczak 430 ; G. Marcovics 385 ; J. Hanzlik 382,500 ; E. Duska 382,500 ; L. Szentgyorgyi 380 ; I. Kookaï 367,500 ; K. Scontos 365.

Poids Lourds. - K. Ecser 170 - 145 - 180 = 495 k ; G. Valyi 132,5 - 132,5 - 170 = 435 k ; S. Szentgyorgyi 145 - 117,5 - 155 = 417 k 500.

A. Nemessanyi 405 ; I. Hamos 402,500 ; J. Hanzlik 400 ; L. Chudik 385 ; G. Marcovics 372,500 ; E. Domokos 367,500 ; K. Racz 357,500.

Meilleures Performances de Suède 1963

Poids Coqs. - A. Norrback 77,5 - 85 - 105 = 267 k 500 ; B. Giliusson 77,5 - 82,5 - 102,5 = 262 k. 500 ; G. Olofsson 82,5 - 75 - 102,5 = 260 k.

R. Ehrlich 260 ; L. Mattisson 257,500 ; A. Olofsson 252,500 ; E. Assarsson 250 ; A. Ostergren 240 ; J. Linden 237,500 ; B. Johansson 237,500.

Poids Plumes. - E. Edberg 92,5 - 92,5- 120 = 305 k ; V. Pokka 87,5 - 85 - 110 = 282 k 500 ; K. Svensson 85 - 85 - 112,5 = 282 k 500.

R. Ehrlich 272,5 ; C. Winell 270 ; V. Huhta 270 ; R. Frändhors 270 ; G. Olofsson 265 ; E. Paasonen 260 ; L. Mattisson 255.

Poids Légers. - S. Westlin 110 - 102,5 - 140 = 352 k 500 ; G. Holmqvist 102,5 - 97,5 - 130 = 330 k ; G. Persson 105 - 92,5 - 127,5 = 325 k.

E. Pimiä 322,500 ; L. Dahlström 320 ; P. Skovlund 315 ; A. Lorentzen 315 ; R. Brundin 315 ; L. Bladh 312,500 ; S. Nilsson 312,500.

Poids Moyens. - T. Olsson 115 - 115 - 152,5 = 382 k 500 ; H. Rubert 117,5 - 107,5 - 137,5 = 362 k 500 ; E. Andren 120 - 107,5 - 135 = 362 k 500.

K. Strand 360 ; K. Lehtinen 350 ; S. Westlin 345 ; G. Persson 345 ; J. Gustavsson 340 ; S. Olsson 337,500 ; G. Edvardsson 335 ; A. Gustavsson 335.

Poids Mi-Lourds. - S. Borrman 130 - 120 - 152,5 = 402 k 500 ; I. Franzen 122,5 - 112,5 - 155 = 390 k ; T. Olsson 120 - 115 - 150 = 385 k.

H. Pettersson 380 ; B. Svensson 370 ; I. Lund 365 ; G. Persson 350 ; C. Mellgren 355 ; R. Rutanen 347,500 ; H. Herzberg 347,500 ; P. Sundkvist 342,500 ; B. Holm 342,500 ; G. Edvardsson 342,500.

Poids Lourds Légers. - I. Asp 140 - 120 - 162,5 = 422,500 ; S. Borrman 130 - 115 - 155 = 405 k ; L. Persson 130 - 122,5 - 150 = 402 k 500.

****

Liste des Records du Monde Juniors homologués au 15 Mai 1964

Développé à deux bras

Coqs	S. Ichinoseki	Japon	21-7-63	100, –
Plumes	R. Knipp	États-Unis	14-4-62	116,500
Légers	B. Fitzi	Roumanie	26-10-63	120, –
Moyens	A. Pietruszek	Pologne	5-5-63	132,500
Mi-Lourds	V. Kizogyan	U.R.S.S.	29-1-64	138,500
Lourds Légers	K. Nuotio	Finlande	22-3-64	141,500
Lourds	J. Dube	États-Unis	9-2-64	181,500

Arraché à deux bras

Coqs	S. Ichinoseki	Japon	29-10-63	108, –
Plumes	G. Fodelevics	Hongrie	10-5-64	104,500
Légers	J. Bagocs	Hongrie	19-4-64	118, –
Moyens	M. Ohuchi	Japon	19-9-62	130, –
Mi-Lourds	N. Ozimek	Pologne	22-3-64	133, –
Lourds Légers	A. Nemessanyi	Hongrie	22-12-63	142, –
Lourds	G. J. Gubner	États-Unis	8-9-62	146,500

Epaulé et Jeté à deux bras

Coqs	S. Ichinoseki	Japon	29-10-63	137,500
Plumes	B. Fitzi	Roumanie	1-6-63	135, –
Légers	Kimura	Japon	22-12-63	152,500
Moyens	A. Pietruszek	Pologne	5-5-63	157,500
Mi-Lourds	N. Ozimek	Pologne	29-4-64	165, –
Lourds Légers	A. Nemessanyi	Hongrie	22-3-64	177, –
Lourds	J. Gubner	États-Unis	8-9-62	192, –

Total sur les trois mouvements olympiques

Coqs	Ichinoseki	Japon	29-10-63	100, –	+	107,5	+	137,5	=	345, –
Plumes	B. Fitzi	Roumanie	17-9-62	110, –	+	102,5	+	137,5	=	350, –
Légers	T. Kimura	Japon	26-4-63	107,5	+	110, –	+	150, –	=	367,500
Moyens	I. Ohuchi	Japon	10-9-63	132,5	+	125, –	+	157,5	=	415, –
Mi-Lourds	N. Ozimek	Pologne	29-4-64	132,5	+	130, –	+	165, –	=	427,500
Lourds Légers	A. Nemessanyi	Hongrie	22-3-64	142,5	+	142,5	+	175, –	=	460, –
Lourds	G. J. Gubner	États-Unis	8-9-62	172,5	+	145, –	+	190, –	=	507,500

B. Nilsson 385 ; B. Ahlin 380 ; B. Thormann 380 ; R. Heino 377,5 ; L. Ambjornsson 375 ; B. Svensson 370 ; R. Tarkpea 370.

Poids Lourds. - I. Asp 130 - 125 - 162,5 = 417 k 500 ; L. Persson 132,5 - 122,5 - 160 = 415 k ; E. Uddebom 127,5 - 122,5 - 165 = 415 k.

B. Cannerström 412,500 ; O. Johansson 405 ; J. Strandberg 400 ; E. Jonson 395 ; S. Eriksson 387,500 ; G. Sunden 385 ; R. Tarkpea 377,500.

Meilleures Performances de Tchécoslovaquie 1963

Poids Coqs. - O. Kuzilec 90 - 87,5 - 115 = 292 k. 500 ; M. Kubinek 82,5 - 85 - 112,5 = 280 k ; C. Grebeci 85 - 77,5 - 110 = 272 k 500.

O. Bartos 262,500 ; S. Dousa 260 ; 0. Slivka 260 ; N. Rigas 247,500 ; F. Filipe 245 ; M. Hölbl 240 ; J. Krejci 240.

Poids Plumes. - J. Mencik 97,5 - 95 - 127,5 = 320 k ; S. Janal 90 - 92,5 - 115 = 297 k. 500 ; E. Zdenek 90 - 85 - 117,5 = 292 k 500.

J. Utikal 287,500 ; R. Geipel 285 ; O. Hekel 285 ; L. Heracek 275 ; B. Sykora 262,500 ; J. Kukucka 260 ; M. Sternadel 260.

Poids Légers. - Z. Otahal 122,5 - 112,5 - 147,5 = 382 k 500 ; A. Babinsky 107,5 - 107,5 - 140 = 355 k ; E. Kubista 100 - 95 - 120 = 315 k.

F. Pribyl 312,500 ; K. Guman 310 ; J. Gilar 302,500 ; A. Kubica 302,500 ; J. Marck 302,500 ; J. Solar 302,500 ; O. Demacek 300.

Poids Moyens. - H. Zdrazila 125 - 132,5 - 165 = 422 k 500 ; O. Stehno 112,5 - 112,5 - 152,5 = 377 k 500 ; J. Beran 115 - 107,5 - 145 = 367 k 500.

J. Pavliska 345 ; B. Misak 342,500 ; K. Vojvodik 342,500 ; J. Krivanek 332,500 ; K. Duda 332,500 ; J. Hubinsky 332,500 ; F. Beran 330.

Poids Mi-Lourds. - Z. Petrak 117,5 - 120 - 155 = 392 k 500 ; V. Sucha 120 - 110 - 145 = 375 k ; K. Sulak 115 - 112,5 - 142,5 = 370 k.

P. Prucha 365 ; A. Jakubec 362,500 ; V. Jaros 362,500 ; L. Kovac 355 ; L. Cambal 342,500 ; J. Kucirek 342,500 ; F. Srstka 342,500.

Poids Lourds Légers. - J. Hlavacek 130 - 120 - 157,5 = 407 k 500 ; Z. Srstka 115 - 122,5 - 155 = 392 k 500 ; O. Lexa 125 - 107,5 - 150 = 382 k 500.

V. Proft 370 ; J. Marek 357,500 ; B. Véres 355 ; P. Placek 350 ; J. Pavalev 347,500 ; M. Spacil 342,500 ; A. Dresl 337,500.

Poids Lourds. - J. Ledvina 135 - 117,5 - 155 = 407 k 500 ; V. Psenicka 130 - 117,5 - 152,5 = 400 k ; J. Pleva 115 - 115 - 145 = 375 k.

J. Skobla 372,500 ; M. Feigl 370 ; B. Kalina 370 ; Z. Vlcek 362,500 ; J. Rous 360 ; J. Effenberger 355 ; J. Matousek 350.

Meilleures Performances de Mongolie 1963

Poids Coqs. - K. Namsrai 82,5 - 82,5 - 110 = 275 k ; B. Duudii 85 - 80 - 102,5 = 267 k 500.

Poids Plumes. - B. Tsegmid 87,5 - 90 - 122,5 = 300 k ; S. Dashzeveg 80 - 97,5 - 110 = 287 k 500.

Poids Légers. - D. Dash 95 - 100 - 135 = 330 k ; D. Tsambahorloo 100 - 95 - 110 = 315 k.

Poids Moyens. - D. Tsambahorloo 110 - 90 - 125 = 325 k ; D. Dash 95 - 100 - 130 = 325 k.

Poids Mi-Lourds. - D. Damdin 110 - 110 - 140 = 360 k.

Résultats des Championnats de France Scolaires et Universitaires d'Haltérophilie

Jeudi 26 Mars 1964 à Reims

Poids Plumes. - 1. Auge (60) C.S.U. Perpignan 77,5 - 80 - 107,5 = 265 k ; 2. Requin (58) Lyc. J.-Bart Dunkerque 75 - 72,5 - 97,5 = 245 k ; 3. Roman (59,1) Lyc. E. F. A. Perpignan 70 - 75 - 95 = 240 k ; 4. Lehir (59,7) Ec. Nat. Métiers E.D.F. Gurcy-le-Châtel 65 - 75 - 95 ; 235 k.

****

Liste des Records de France homologués au 8 Juin 1964

SENIORS

Développé à deux bras :

Coqs	Meurat (11-2-64)	95 k 500
Plumes	Fulla (8-6-63)	108 k
Légers	Gerber (30-5-64)	121 k
Moyens	Maier (9-5-64)	130 k
Mi-Lourds	Paterni (25-7-59)	150 k 500
Lourds-Lég.	Debuf (9-10-56)	138 k
Lourds	Fouletier (12-4-64)	143 k

Arraché à deux bras :

Coqs	Meurat (1-2-64)	96 k
Plumes	Henry (7-4-63)	96 k 500
Légers	Gerber (25-1-64)	110 k 500
Moyens	Maier (23-3-63)	127 k 500
Mi-Lourds	Paterni 10-5-64)	132 k 500
Lourds-Lég.	Vincent (20-1-63)	137 k 500
Lourds	Fouletier (4-5-63)	140 k 500

Epaulé et jeté à deux bras :

Coqs	Meurat (29-5-64)	122 k
Plumes	Fulla (14-3-64)	130 k
Légers	Gerber (28-4-63)	139 k
Moyens	Maier (24-2-63)	163 k
Mi-Lourds	Paterni (6-12-63)	171 k 500
Lourds-Lég.	Debuf (27-2-55)	170 k
Lourds	Fouletier (26-3-64)	172 k 500

Total sur les 3 Mouvements Olympiques :

Coqs :						
Meurat (12-4-64)	95	+ 95	+ 117,5	=	307 k 500
Plumes :						
Fulla (30-5-64)	105	+ 92,5	+ 130	=	327 k 500
Légers :						
Gerber (18-5-63)	117,5	+ 110	+ 137,5	=	365 k
Moyens :						
Maier (18-5-03)	127,5	+ 125	+ 162,5	=	415 k
Mi-Lourds :						
Paterni (10-5-64)	147,5	+ 132,5	+ 165	=	445 k
Lourds-Légers :						
Vincent (12-6-60)	132,5	+ 135	+ 167,5	=	435 k
Lourds :						
Fouletier (26-3-64)	140	+ 135	+ 170	=	445 k

JUNIORS

Développé à deux bras :

Coqs	Garaïos (31-3-62)	84 k 500
Plumes	Fréville (25-2-62)	88 k 500
Légers	Delebarre (26-6-60)	107 k 500
Moyens	Gouverneur (22-12-63)	120 k
Mi-Lourds	Séry (6-10-63)	120 k 500
Lourds-Lég.	Lefèvre (22-3-59)	125 k 500

Arraché à deux bras :

Coqs	Garaïos (10-3-62)	82 k 500
Plumes	Aspart (11-11-62)	94 k 500
Légers	Delebarre (26-6-60)	108 k 500
Moyens	Trudel (16-12-62)	115 k
Mi-Lourds	Lefèvre (6-12-59)	115 k
Lourds-Lég.	Michon (15-3-64)	125 k

Epaulé et jeté à deux bras :

Coqs	Marchal (6-10-63)	110 k
Plumes	Fontaine (11-6-60)	118 k
Légers	Delebarre (27-12-59)	136 k 500
Moyens	Trudel (16-12-62)	147 k 500
Mi-Lourds	Lefèvre (6-12-59)	150 k
Lourds-Lég.	Lefèvre (17-11-57)	150 k 500
Lourds	Steiner (13-12-63)	153 k

Total sur les 3 Mouvements Olympiques

Coqs :						
Marchal (13-12-63)	80	+ 80	+ 110	=	270 k
Plumes :						
Fontaine (11-6-60)	82,5	+ 85	+ 117,5	=	285 k
Légers :						
Delebarre (26-6-60)	107,5	+ 102,5	+ 130	=	340 k
Moyens :						
Trudel (12-4-64)	110	+ 107,5	+ 142,5	=	360 k
Mi-Lourds :						
Lefèvre (6-12-59)	115	+ 120	+ 150	=	385 k
Lourds-Légers :						
Lefèvre (12-3-59)	122,5	+ 112,5	+ 147,5	=	382 k 500
Lourds :						
Steiner (13-12-63)	117,5	+ 110	+ 145	=	372 k 500

— *Total par Équipes* : Vie au Grand Air de Saint-Maur 2.267 k 500 (16-5-64) —

Poids Légers. - 1. Muller (66,7) Lycée Lillebonne 92,5 - 100 - 125 = 317 k 500 ; 2. Beucler (66,7) CREPS Strasbourg 90 - 92,5 - 125 =307 k 500 ; 3. Mallet (67,5) IREPS Lille 87,5 - 85 - 120 = 292 k 500 ; 4. Delouvier (64,3) Fac. Sciences Paris 90 - 82,5 - 105 = 277 k 500 ; 5. Armagnat (67) Fac. Sciences Lyon 85 - 82,5 - 105 = 272 k 500 ; 6. Chartier (65) Lyc. E.-Châtellerault 77,5 - 77,5 - 105 = 260 k.

Poids Moyens. - 1. Delaunay (73,2) Lyc. T. Livet, Nantes 90 - 97,5 - 130 = 317 k 500 ; 2. Cohen (74,1) Fac. Médecine Pharm. Marseille 105 - 82,5 - 127,5 = 315 k ; 3. Colomb (74,2) E.N.S. Saint-Cloud 90 - 92,5 - 120 = 302 k 500 ; 4. Litvine (69,8) Fac. Sciences Lyon 87,5 - 95 - 115 = 297 k 500 ; 5. Gourvitch (72,5) I.N.S.C.I.R. Rouen 97,5 - 87,5 - 112,5 = 297 k 500 ; 6. Vinachin (73,3) C.E.T. Sélestat 85 - 87,5 - 115 = 287 k 500 ; 7.Ortelli (73) E.A.T.P. Égletons 80 - 87,5 - 112,5 = 280 k.

Poids Mi-Lourds. - 1. Nkouendjinyotnda (77,8) Fac. de Droit Clermont-Ferrand 105 - 100 - 135 = 340 k ; 2. Damour (82,4) E. Nat. Métiers E.D.F. Gurcy-le-Châtel 105 - 95 - 137,5 = 337 k 500 ; 3. Manzanera (80,2) Lyc. Montpellier 105 - 97,5 - 132,5 = 335 k ; 4. Hamet (81,3) Fac. Sciences Lille 95 - 100 - 120 = 315 k.

Poids Lourds-Légers. - 1. Michon (85,7) Lyc E. Reims 100 - 122,5 - 142,5 = 365 k ; 2. Lépée (90) - C.S.U. Orléans 107,5 - 100 - 125 = 332 k 500 ; 3. Besnier (89,5) Fac. Pharmacie Paris 95 - 95 - 122,5 = 312 k 500 ; 4. Karamanoukian (84) E.N.I. Versailles 95 - 87,5 - 115 = 297 k 500.

Poids Lourds. - 1. Fouletier (98,5) Fac. Médecine Lyon 140 - 135 - 170 = 445 k ; 2. Drufin (95,2) Ec. T.P. Cachan 122,5 - 107,5 - 142,5 = 372 k 500 ; non classé Geymond (101) Fac. Droit Paris.

Records de France « A.S.S.U. » battus au cours de la Réunion

Catégorie « LEGERS »

Arraché : Muller, Lyc. Lillebonne (S.- Mme) 100 k (ancien record : Aspart (Inst. Juridique Perpignan 95 k).

Épaulé-jeté. - Muller, Lyc. Lillebonne (S.-Mme) 125 k et Beucler CREPS Strasbourg 125 k. (ancien record : Aspart, Inst. Juridique Perpignan 122 k 500).

Total 3 *mouvements* : Muller, Lyc. Lillebonne (S.-Mme) 317 k 500 (ancien record : J.G. Drouin, Fac. Lettres Paris, 305 k).

Catégorie « LOURDS-LEGERS »

Arraché : Michon, Lyc. E. Reims, 122 k 500 (ancien record : Fouletier J.P., Fac. Médecine Lyon, 120 k 500).

Catégorie « LOURDS »

Développé : Fouletier J.P., Fac. Médecine Lyon, 132 k, 140 kg (ancien record : Fouletier J.P., Fac. Médecine Lyon, 129 k).

Arraché : Fouletier J.P., Fac. Médecine Lyon, 135 k (ancien record : Fouletier, Fac. Médecine Lyon, 116 k).

Épaulé-jeté : Fouletier J.P., Fac. Médecine Lyon, 172 k 500 (ancien record Drufin, Lyc. Et. Pothier Orléans, 140 k).

Total 3 Mouvements : Fouletier J.P., Fac. Médecine Lyon, 445 k (ancien retord : Drufin, Lyc. Et. Pothier Orléans, 372 k 500).

Dans nos COMITÉS

RÉGIONAUX

COMITE DE L'ILE DE FRANCE

Championnat de l'Île-de-France 1re Série
Éliminatoires du Championnat de France

Ces deux épreuves jumelées avaient pour cadre la salle de la Société Athlétique Montmartroise qui se modernise. A chaque épreuve, nous trouvons du changement ce dont nous félicitons les dirigeants.

Voici les résultats :

JUNIORS

Poids Coqs - Coronel (SAM) 252 k 500.

Poids Plumes - Fourrier J.C. (SAE) 252 k 500.

SENIORS

Poids Plumes - 1. Fulla (VGA) 325 k ; 2. Peignot (CSMC) 287 k 500 ; 3. Henry (CSMF) 285 k.

Hors Championnat : Garaïos (A.S.P.T.T. St-Denis Réunion) 295 k.

Poids Légers - 1. Ledroit (VGA) 335 k ; 2. Catanoso (ASCEM) 330 k ; 3. Jendin (USMT) 327 k 500 ; 4. Deschaintres D. (SCN) 297 k 500 ; 5. Trouillon (ASM) 277 k 500.

Poids Moyens - 1. Mangeant (USMCV) 332 k 500 ; 2. Rigaud (VGA) 330 k ; 3. Reminger (CSM) 320 k.

Hors Championnat : Letourneur (Orléanais) 327 k 500.

Poids Mi-Lourds - 1. Paterni (VGA) 410 k ; 2. Ernst (VGA) 325 k.

Poids Lourds Légers - 1. Lagneau (SAE) 357 k 500 ; 2. Vincent Robert (VGA) 335 k.

Poids Lourds - 1. Lachaume (CSM) 375 k.

Hors Championnat pour classement en série : Fert (USMT) 347 k 500 (Poids de Corps 89 k 600) devient 1re série Lourd Léger.

A. ROUSSAUX

COMITE DE NORMANDIE

Six records de Normandie battus par Muller et Leconte

La jeune équipe gravenchonnaise, à l'issue de belles performances, remporte la coupe Esso et réunit le meilleur total qu'aucune équipe normande n'ait jamais réalisé jusqu'à présent. Six records de Normandie sont battus et deviennent la propriété des deux espoirs normands

Jean-Luc Muller, champion de France des légers juniors, et Jean-Marie Leconte, deuxième des championnats de France des mi-lourds juniors.

Les plus belles barres sont à l'actif de Jean-Luc Muller. Âgé seulement de 18 ans, à 67 k 400 de poids de corps, il talonne maintenant de près le champion de France seniors de la catégorie, bien connu des Normands, Roger Gerber.

Les barres de Jean-Luc Muller effectuées dans un style parfait, n'ont pas surpris. Réalisant 100 k au développé, 105 kilos à l'arraché, et 130 à l'épaulé-jeté, d'un total de 335 kilos, Jean-Luc pulvérise ses records de Normandie du développé, arraché et total olympique. Cette tentative pour les records de France laisse présager une réussite certaine dans ce domaine. En effet, il échoua de justesse sur 110 kilos à l'arraché et 137 k 500 à l'épaulé-jeté.

Jean-Marie Leconte, de Louviers, a ravi à Larrée, d'Évreux, trois records de Normandie catégorie lourds légers juniors, avec 150 kilos au développé, 135 kilos à l'épaulé-jeté et 340 kilos au total.

Les équipes normandes se sont disputées la coupe Esso avec une fougue rarement vue en Normandie. Chaque athlète donna le meilleur de lui-même. Les belles barres furent nombreuses et la lutte sévère. Les Muller, Gourvitch, Leduey, se sont imposés et deviennent maintenant l'équipe à battre comme l'a été celle de Vernon pendant des années, avec Renault, Legrand, Botté. Celle-ci, par un verrou à l'épaulé-jeté de Renault qui prit des risques, se retrouva à la 6e place. Son classement logique était 2e, mais il lui était impossible de vaincre.

Résultats (par équipe de trois hommes)

1. Esso-Sports : Muller 335 k ; Gourvitch 302 k 500 ; Leduey 290 k ; Total : 927 k 500.

2. Alençon : Gautier 335 k ; Roullée 270 k ; Thoumine 267 k 500 ; Total : 872 k 500.

Calendrier Fédéral 1964-1965

Premier Pas Culturiste	11 Octobre 1964
Prix des Débutants	25 Octobre 1964
Brevets Culturistes	8 Novembre 1964
Éliminatoires du Prix d'Encouragement (4e série)	15 Novembre 1964
Finale du Prix d'Encouragement Juniors	6 Décembre 1964
Finale du Prix d'Encouragement Seniors	7 Décembre 1964
Éliminatoires du Prix Interrégional (3e série)	10 Janvier 1965
Finale du Prix Interrégional Juniors	30 Janvier 1965
Finale du Prix Interrégional Seniors	31 Janvier 1965
Éliminatoires du Prix Fédéral (2e série)	14 Février 1965
Brevets Culturistes	21 Février 1965
Finale du Prix Fédéral Juniors	6 Mars 1965
Finale du Prix Fédéral Seniors	7 Mars 1965
Éliminatoires du Critérium National Haltérophile et du Championnat de France (1re série, classe nationale, classe internationale)	21 Mars 1965
Premier Pas Haltérophile	28 Mars 1965
Critérium National Culturiste	4 Avril 1965
Finale du Critérium National Haltérophile Juniors	10 Avril 1965
Finale du Critérium National Haltérophile Seniors	11 Avril 1965
Finale du Championnat de France Juniors	24 Avril 1965
Finale du Championnat de France Seniors	25 Avril 1965
Éliminatoires du Championnat de France Culturiste	du 16 au 31 Mai 1965
Championnat de France Militaire	23 Mai 1965
Finale du Championnat de France Culturiste	Date à fixer

3. Le Havre : Hate 315 k ; Fouache 277 k 500 ; Lebreton 267 k 500 ; Total 860 k.

4. Louviers : Leconte 340 k ; Colin 250 k ; Vasseur 235 k ; Total : 825 k.

5. Rouen : Madary 295 k ; Mizrahi 262 k 500 ; Rieux 222 k 500 : Total : 780 k.

6. Vernon : Legrand 290 k ; Botté 280 k ; Renault 210 k ; Total : 780 k.

7. Condé-sur-Noireau : Lesueur 265 k ; Piel 207 k 500 ; Delbeke 187 k 500 ; Total : 665 k.

***

COMITE DES FLANDRES

La Coupe de la Ville de Boulogne-s/Mer

L'Haltérophile Club de Boulogne-s/Mer, organisait, le 26 Avril dernier, pour la Quatorzième fois la « Coupe de la Ville de Boulogne-sur/Mer ».

Quatre équipes avaient répondu à l'appel des organisateurs : l'Audomaroise, le Club Athlétique de Rosendaël, les Cheminots de St-Pol sur Mer et, évidemment, l'Haltérophile Club de Boulogne. Calais et Petite-Synthe avaient dû, au dernier moment, déclarer forfait.

Après les présentations qui soulevèrent d'unanimes applaudissements, le C.A.R. remportait une nouvelle fois la Coupe de la Municipalité, devançant au coefficient l'Audomaroise, Boulogne et St-Pol.

En revanche, la coupe offerte par « Le Journal » au meilleur total d'ensemble soulevé (chaque formation groupait quatre hommes) revenait à l'Audomaroise, devant Boulogne, Rosendaël et Saint-Pol s/Mer.

Résultats Techniques

1. C.A. Rosendaël (Callebaut, Lopez, Hében, Norbert) poids de corps : 260 k 250. Total soulevé : 1 035 k. Coefficient 3,94.

2. St-Omer (Singer, d'Hulster, Verbrugghe, Mielle) poids de corps : 294 k 350. Total soulevé : 1 072 k 500. Coefficient 3,64.

3. H.C. Boulogne (Haudiquet. Paris, Butaye, Minard) poids de corps : 290 k 850. Total soulevé : 1 057 k 500. Coefficient 3,63.

4. St-Pol (Maubert, Héléna, Stoop, Mauget) poids de corps : 289 k. Total soulevé : 975 k. Coefficient 3,51.

Ce fut une très bonne matinée qui se termina par une remise de cadeaux aux athlètes et un vin d'honneur.

Prochains Stages d'Haltérophilie 1964

Dates	Lieux Stagiaires	Qualité des	Nombre de places
31 Août au 12 Septembre	C.R.E.P.S. de Voiron	Sélectionnés Tokyo	15
5 et 10 septembre	C.R.E.P.S. de Voiron	Scolaires et Univers.	15

Les candidats aux Stages d'Espoirs peuvent être soit désignés directement par la F.F.H.C., soit proposés par leurs Clubs ou les Comités Régionaux dont ils dépendent, ou les entraîneurs régionaux et fédéraux.

Les stagiaires sont remboursés du montant de leur voyage en 2e classe et leur séjour au C.R.E.P.S. ou à l'Institut National des Sports est entièrement pris en charge par le Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports et la F.F.H.C.

D'autre part, une circulaire du Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports rappelle que certains participants aux stages de formation de cadres et d'animateurs, organisés par les Fédérations sportives habilitées à cet effet, ont droit à un congé non rémunéré de six jours ouvrables par an.

Ils ont droit, dans ce cas, outre le remboursement de leurs frais de voyage et de séjour à l'I.N.S. ou au C.R.E.P.S., à une indemnité compensatrice de perte de salaire au taux maximum de 20 Fr. par jour pendant les 6 jours ouvrables non rémunérés.

Pour bénéficier de cette mesure, si faut être âgé de moins de 25 ans, participer à un stage d'une durée de six jours et fournir un certificat de l'employeur attestant la perte de salaire subie.

Des modèles de certificat pourront être adressés par la F.F.H.C. aux ayants-droit.

Cette compétition était présidée par M. Paul Hue, Président du C.A. de Rosendaël. Arbitres : MM. Cuvelier et Lefèvre. Speaker : M. Watel.

***

COMITE DU POITOU

Classement de la Coupe des Jeunes disputée le 24 Mai 1964

1. C.S.A.D.N. Châtellerault - 2. Union Amicale de Cognac 3. Les Culturistes Châtelleraudais.

Le donateur, M. Moreau, de Cognac, a décidé de remettre la Coupe d'office au club présentant une équipe complète (3 hommes).

Classement de la « Coupe de Style » par Équipes

Disputée le 12 Avril 1964, à Cognac, au cours des Championnats Régionaux

1. C.S.A.D.N. Châtellerault - 2. Royan Océan Club - 3. A.S.P.O. Angoulême.

Prix de style individuel

1. Chartier Robert - C.S.A.D.N. Châtellerault.

Robert Chartier bat le record du développé à deux bras, catégorie Léger, Junior, avec 83 k le 12 Avril 1964.

L'ancien record était détenu par Fougeret (Royan OC.) avec 82 k 500.

Entraînez-vous n'importe où !

Plus d'usure de plateaux !

NOUVEAU DISQUE DE DÉPART
DE 10 – 15 – 20 KGS
MODÈLE ENTIÈREMENT CAOUTCHOUTÉ

- inusable
- incassable
- silencieux

NOTICE SUR DEMANDE

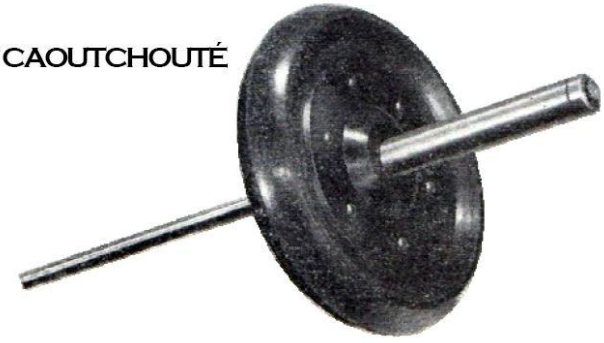

Modèle breveté et déposé

distribué par :

J. GUERIN – 11 rue de l'Aqueduc

Paris 10e Nord 55-34

© RLPZ (2019)

N° 202

L'HALTÉROPHILE MODERNE

Fondateur : Jean DAME

MENSUEL

19e ANNÉE

Juillet

1964

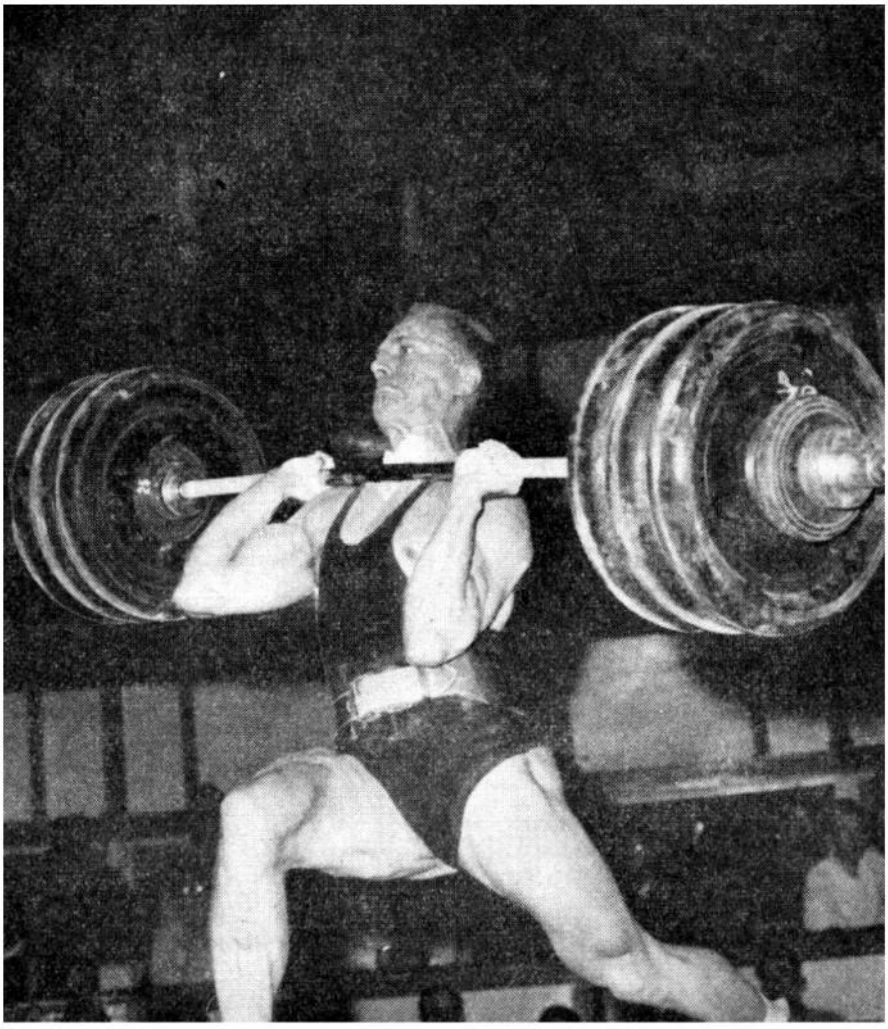

Document original : Raymond Lopez

SOMMAIRE

●-●

Procès-verbal de la Réunion du Bureau du 1er Juin 1964..... 3

et de la Commission de P.O. même date..... 3

Procès-verbal de l'Assemblée Générale (suite) 4

Classement National du Premier Pas Haltérophile 1963-64 (2e session) 5

Classement Général des Championnats de France Juniors et Seniors 6

Résultats du Championnat du Monde Culturiste 1964..... 7

Les Fêtes du Cinquantenaire par André Rolet 8

Résultats du Championnat d'Europe Culturiste 1964..... 10

Résultats Techniques du Match France B-Suisse A..... 10

Le Tournoi International de Paris (suite), par G. Lambert 11

Nouvelles Internationales 13

Résultats du Championnat d'Europe d'Haltérophilie 1964..... 15

Dans nos Comités Régionaux..... 16

Nos Joies, nos Peines 16

Stages du 3e trimestre 1964 16

*

L'HALTÉROPHILE MODERNE

19e ANNÉE. – N° 202

organe officiel mensuel

DIRECTION - RÉDACTION ADMINISTRATION

10, rue Saint-Marc, PARIS-2e

Téléphone CEN. 53-60

Abonnement

France	**8 F.**
Étranger	**12 F.**
Clubs affiliés	**20 F.**

Chèques Postaux Paris 1304-82.

CLUBS QUI ORGANISEZ

Pensez à bien équiper votre salle !

- Un appareil de marquage tiendra les athlètes et spectateurs au courant de l'effort en cours.
- Un appareil d'arbitrage éliminera tous différends.

APPAREILS POUR TOUS LES SPORTS

Productions MERLHES, 4, rue saint Bernard, Paris XIe

— Téléphone : 700-42-28 —

Sur notre page de couverture :

BASZANOWSKI (Pologne)

vainqueur des Poids Légers au Tournoi International de Paris avec 417 k 500

(Photo Ferrero, Nice)

Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1er choix
Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles
Maillots de Compétition Haltérophiles
Grand choix de Survêtements

ALLEN 42, Rue Etienne-Marcel. **PARIS** (2e)

Téléphone : LOU 14-19

Conditions Spéciales aux Sociétés

Fournisseur de l'équipe de France

Imp. Hallépée, 169, rue Lecourbe, Paris.

Partie Officielle

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU BUREAU DU 8 JUIN 1964

Présents : MM. H. Clutier, F. Fiolle, R. Duverger, A. Roussaux, A. Rolet.

Assistait à la réunion : M. C. Bovi, Président du Comité de Lorraine.

Présidence de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C.

Excusés : M.M. Chaix et Duchesne.

Le procès-verbal de la précédente réunion est lu et adopté.

DEMANDES D'AFFILIATION. - Le Bureau homologue l'affiliation des Clubs ci-après :

- ✓ N° 3.510 - Club des Jeunes de la Sauvagère-Marseille ;
- ✓ N° 3.511 - Évolution Sportive Seclinoise ;
- ✓ N° 3.512 - Club Culturo-Sportif Wignehisien ;
- ✓ N° 3.513 - Association Sports et Loisirs Bréguet de Toulouse.

HOMOLOGATION DE RECORDS. - Le Bureau homologue comme records de France Seniors les performances ci-après :

Poids Coqs. - Epaulé et jeté à deux bras : 122 k 500 par Meurat, le 29 Mai 1964, au Cirque Médrano à Paris. Arbitres : MM. Chaix. Marsano, El Souri (ancien record : 120 k 500 par Marcombe).

Poids Plumes. - Total Olympique : 105 - 92,5 - 130 : 327 k 500 par Fulla, le 30 Mai 1964, au Cirque d'Hiver à Paris. Arbitres : MM. Lomet, Wittenbol, Medvedev (ancien record : 325 k par lui-même).

Poids Légers. - Développé à deux bras : 120 k par Gerber, le 10 Mai 1964, au Gymnase Municipal, 2, rue Japy, à Paris. Arbitres : MM. Bonneau, Firmin. Rolet (ancien record : 119 k 500 par lui-même), et 121 k par Gerber, le 30 Mai 1964, au Cirque d'Hiver à Paris. Arbitres : Rolet, Wittenbol, El Souri.

Poids Moyens. - Développé à deux bras : 130 k par Maier, le 9 Mai 1964, au Gymnase Municipal, 2, rue .Japy, à Paris. Arbitres : Y.M. Bernier, Pichon. Watel (ancien record : 129 k par lui-même).

Poids Mi-Lourds. - Arraché à deux bras : 132 k 500 et Total olympique 147,5 - 132,5 - 165 = 445 k par Paterni, le 10 Mai 1964, au Gymnase Municipal, 2, rue Japy, à Paris. Arbitres : MM. Coste, Pichon. Dini (ancien record : 427 k 500 par lui-même).

Le Bureau homologue ensuite comme records scolaires et universitaires les performances qui lui ont été transmises par l'A.S.S.U. en date du 30 Avril 1964.

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION DE P.O. - Le Secrétaire Général donne un compte rendu de la Commission de P.O. qui vient de se réunir.

Il appartient ensuite au Bureau de désigner les Officiels pour le Championnat d'Europe et les matches France-Suisse et France-Luxembourg.

La Fédération Internationale avant fait savoir que l'arbitrage du Championnat d'Europe serait confié à des arbitres de 2e catégorie afin de leur permettre, s'ils donnent satisfaction d'être nommés à la 1re catégorie, le Président propose la candidature de M. André Rolet, qui est acceptée.

M. René Duverger est désigné comme Officiel pour le match France-Suisse.

Il est décidé en outre d'écrire aux membres du Comité de Direction pour qu'ils puissent poser éventuellement leur candidature au déplacement au Luxembourg.

MANIFESTATIONS DU CINQUANTENAIRE. - Le Président tire les conclusions des manifestations organisées à l'occasion du Cinquantenaire de la fondation de la F.F.H.C.

Il tient tout d'abord à: renouveler ses remerciements aux Fédérations étrangères qui, en acceptant l'invitation de la France, ont contribué à l'éclat des compétitions.

A son avis, le Tournoi International Haltérophile et le Championnat du Monde Culturiste ont donné toute satisfaction sur le plan sportif, mais leur succès financier a peut-être été contrarié par l'organisation à des dates trop tardives et par la concurrence d'autres épreuves.

Le dîner final, qui a réuni Officiels et participants, a permis de revoir en même temps la plupart des « anciens » aussi bien dirigeants que champions, très heureux et touchés d'avoir été associés aux fêtes du Cinquantenaire.

Il considère donc l'ensemble de ces fêtes comme une belle réussite.

CALENDRIER 1964-65. - Le Bureau donne son accord au calendrier 1964-65 qui lui est proposé.

COMMUNICATIONS DIVERSES ET CORRESPONDANCE.

Homologation de nomination d'arbitre régional. - Sur proposition du Comité de l'Ile de France, le Bureau homologue la nomination, au titre d'arbitre régional, de M. Semblant.

Félicitations. - Lettres des 2 et 3 Juin du Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports transmettant ses félicitations aux athlètes qui ont battu des records de France, ainsi qu'à leurs entraîneurs et dirigeants.

Visas. - Lettre du Secrétaire d'État à la Jeunesse et aux Sports transmettant la nouvelle réglementation établie par le Bureau Allié de Circulation à Berlin concernant la délivrance des visas aux Allemands de l'Est.

Visite en Corse. - Il est donné connaissance du rapport de M. Roger Gerber, Conseiller Technique d'Haltérophilie à l'Académie d'Aix-Marseille sur le déplacement qu'il a effectué en Corse, en vue de prendre contact avec les dirigeants et athlètes de l'Association Athlétique Ajaccienne.

Groupement Sportif Interarmées de Joinville. - Lecture est donnée d'un projet de M. G. Pichon concernant les obligations fédérales auxquelles devraient être astreints les haltérophiles incorporés au Groupement Sportif Interarmées de Joinville.

Le Président signale, à ce sujet qu'il se confirme que cette unité sera prochainement dissoute.

Candidature au titre d'arbitre international. - Lettre du Comité des Pyrénées proposant la candidature de M. R. Dini au titre d'arbitre international.

Il sera rappelé au Comité des Pyrénées que M. Dini, Conseiller Technique d'Haltérophilie, ne peut remplir aucune fonction au sein de la F.F.H.C.

Nouveaux barèmes. - Le Moniteur National a étudié des nouveaux barèmes destinés aux épreuves physiques des examens d'Aides-Moniteurs et Moniteurs d'Haltérophilie ; ils sont soumis à l'approbation du Bureau.

Il est décidé de les communiquer à M. René Duverger qui s'était chargé d'établir ceux en vigueur jusqu'ici.

Culture physique. - Le Président met le Bureau au courant de l'échange de lettres et de l'entrevue qu'il a eus avec M. Favrou, Président d'un groupement de culture physique.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h. 15.

Le Secrétaire Général — A. ROLET.
Le Président — Jean DAME.

***

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION de la COMMISSION de PRÉPARATION OLYMPIQUE DU 8 JUIN 1964

Présents : MM. Jean Dame, René Duverger, André Rolet.

Le procès-verbal de la précédente réunion est lu et adopté.

CHAMPIONNAT D'EUROPE. - Organisé par la Fédération Soviétique, il aura lieu à Moscou du 25 au 28 Juin 1964.

La Commission désigne, pour y participer, les athlètes Meurat, Fulla, Gerber, Maier, Paterni, Fouletier. Il sera écrit à ce dernier, qui prépare un examen, pour lui demander s'il lui sera possible d'effectuer le déplacement.

MATCHES INTER-NATIONS - France-Suisse et France-Luxembourg. - Le Moniteur National ayant été chargé de former les équipes à l'issue des Championnats de France et de prévenir les intéressés de leur sélection, il est donné connaissance des athlètes désignés

Pour la Suisse : Marchal, Henry, Catanoso, Trudel, Demonsel, Steiner, Lévecq.

Pour le Luxembourg : Coronel, Peignot, Dumas, Chatalova, Constantinian, Hermain, Rémy.

Toutefois, la Fédération Luxembourgeoise ayant demandé d'incorporer dans l'Équipe une ou deux « vedettes », la participation de Fulla et de Fouletier est envisagée.

France-Roumanie. - Il est donné lecture du télégramme de la Fédération Roumaine qui, en raison du Championnat d'Europe, propose que le match France- Roumanie, fixé au 27 Juin, soit reporté au 4 Juillet ou au 12 Septembre.

Il sera demandé à la Fédération roumaine d'annuler purement et simplement la rencontre en 1964 et de la reporter à 1965.

France-Allemagne Seniors. - Il avait été proposé à la Fédération allemande une nouvelle date : celle du 12 Juillet, pour l'organisation, en France, du Match France- Allemagne Seniors. La Fédération allemande ne pouvant, cette fois encore, y donner son accord et suggérant une date plus tardive, il est décidé de renoncer à la rencontre pour 1964 et de reprendre le projet en 1965.

France- Pologne Juniors. - Lettre de la Fédération Polonaise proposant une rencontre en Septembre 1964, soit en France, soit en Pologne. Ce match n'est pas souhaitable pour le moment.

Tournoi International à Sopot (Pologne). - Une invitation a été faite à l'Équipe de France de participer au Tournoi International qui aura lieu les 29 et 30 Août prochain à Sopot, sur la Mer Baltique. Il est décidé d'y déléguer quelques athlètes.

ÉQUIPEMENTS OLYMPIQUES ET LISTES DES A ATHLÈTES ET OFFICIELS.

- Lettre de la maison Somms chargée de la fourniture des équipements aux athlètes olympiques.

- Lettre du Secrétariat d'État communiquant la maquette de l'écusson des tenues olympiques et demandant le nombre d'écussons nécessaires.

La Commission l'évalue à 15.

- Lettres du Secrétariat d'État et du Comité Olympique Français demandant communication de la liste numérique des athlètes et accompagnateurs pour les Jeux Olympiques de Tokyo.

A ce sujet, le Président fait part à ses Collègues de l'entretien qu'il a eu au siège du Comité Olympique Français avec le Colonel Crespin, Délégué Général à la Préparation Olympique pour discuter de l'importance de l'effectif haltérophile aux Jeux de Tokyo.

L'accord s'est fait sur la désignation de deux athlètes : Paterni et Maier et sur celle d'un troisième participant : celui qui approchera le plus les minima olympiques fixés dans sa catégorie.

ALLOCATION DE BOURSES. - Lecture est donnée de la lettre du Secrétariat d'État à ce sujet.

CONSEILLERS TECHNIQUES. - Le Comité de Guyenne propose la candidature de M. Jacob.

MATINÉE DE RECORDS. - Lettre de M. Pichon demandant l'autorisation de faire participer certains athlètes à la matinée des Records qu'il organise le 14 Juin.

Accepté.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h 45.

Le Secrétaire,
André ROLET.

AVIS IMPORTANTS

Les Trésoriers des Comités régionaux sont priés de bien vouloir adresser à la F.F.H.C., 10, rue Saint-Marc, Paris.2e, par virement postal (Compte Chèques Postaux Paris 1304.82) le montant des timbres délivrés pendant la saison 1963-64 (part revenant à la Fédération : 1,50 F par licence).

Ils voudront bien également retourner à la F.F.H.C. les timbres- licences non utilisés et lui faire connaître le nombre de timbres qu'ils désirent pour la prochaine saison.

La licence-assurance (prix : 6 F.) reste obligatoire pour tous les membres d'une Section Haltérophile (décision de 'Assemblée Générale du 10 Mai 1964). Aucune licence ne peut donc être délivrée sans assurance.

***

Il est rappelé aux Clubs affiliés qu'ils doivent adresser, AU PLUS TARD DANS LE COURANT DE SEPTEMBRE, le montant de leur cotisation 1963-64 à la F.F.H.C., soit 20 F. Dans cette somme est compris l'abonnement d'un an au Bulletin Fédéral.

Versement au compte de Chèques Postaux Paris 1304-82.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale
tenue le Dimanche 10 Mai 1964

Salle des Réunions, 10, rue St-Marc - Paris (Suite)

Les Clubs suivants étaient représentés

Union Guebwiller (M. Imbach), Sports Athlétiques de Mulhouse (M. Imbach), Union Sportive Wittenheim (M. Imbach), Ailes Sportives Bouguenais Rézé (M. Hervochon), A.S. Sapeurs-Pompiers de Nantes (M. Heurtin), Athlétic Club Trélazéen (M. Rousseau), Cercle d'Éducation Physique de St-Nazaire (M. Hervochon), Club Athlétique Choletais (M. Rousseau), Club Athlétique Nantais (M. Hervochon), St-Nazaire Omni Sports (M. Hervochon), Société de Gymnastique d'Angers (M. Rousseau), Stade Croisicais (M. Hervochon), Association Sportive Montferrandaise (M. Pais), La Montluçonnaise (M. Roux), Athlétic Club Chalonnais (M. Gouet), Union Mâconnaise (M. Gouet), Club des Lutteurs Sparnaciens (M. Viet), Association Sportive des P.T.T. de Vienne (M. Galvane), Haltérophile Club Grenoblois (M. Cavalli), Club Athlétique St Priest (M. Coste), A.S. Électricité de Lille (M. Dejonghe), A.S. Lilloise Inter-Entreprises (M. Debuf), A.S. des Tramways de Lille (M. Vandeputte), Union Haubourdinoise (M. Dumoulin), Union Roubaisienne des Sports Athlétiques (M. Dumoulin), A.S. P.O. Midi (M. Bonneau), Cercle Culturiste St-Médard (M. Bonneau), Monrepos Olympique (M. Bonneau), Alsacienne et Lorraine de Paris (M. Jean Dame), A.S. Préfecture de la Seine et de l'Assistance Publique (M. Chariot), Société Athlétique Montmartroise (M. Friès), U.S. Métro- Transports (M. Bergemanne), Asnières Sports (M. Bazire), Club Sportif Municipal de Clamart (M. Pichon), Courbevoie Sports (M. Roussaux), Société Athlétique d'Enghien (M. Fiolle), Sporting Club de Neuilly (M. Deschaintres).

Sporting Club de Préparation Olympique (M. Rabjeau), Stade Municipal de Montrouge (M. Tournier), A.S. Cheminots de Béziers (M. Firmin), Athlétic Club Montpelliérain (M. Firmin), Cercle des Sports d'Homécourt (M. Bovi), Union Sportive de Toul (M. Savonnière), A.S. Cheminots de Vénissieux (M. Gourhand), Association Sportive de la Pérollière (M. Gourhand), A.S. des Sapeurs-Pompiers de Lyon M. Gourhand). La Française de Lyon (M. Gourhand), La Gauloise de Vaise (M. Gourhand), Haltérophile Club de Villefranche-sur-Saône (M. Gourhand), Haltéro Culturiste Lyonnais (M. Gourhand), Haltéro Culturiste Arbre-lois (M. Gourhand), Indépendante de Vaulx-en- Velin (M. Gourhand), Société d'Éducation Physique de Cours (M. Gourhand), Stade Olympique Cheminots de Givors (M. Gourhand), Union Sportive de Tours (M. Galland), Association Sportive de Monaco (M. Asso), Avenir Sportif de Bédarrides (M. Roux), Club Athlétique des Hospitaliers (M. Chaix), Club Haltérophile et Culturiste Marseillais (M. Chaix). Haltérophile Club Arlésien (M. Chaix), Haltérophile Club de Marseille (M. Chaix), Haltérophile et Culturiste Club d'Aix-en- Provence (M. Chaix), Club Haltérophile et Culturiste Toulousain (M. Coret), Haltero Club du Comminges (M. Coret),, Union Athlétique Tarbaise (M. Laffargue).

Présidence de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C.

ALLOCUTION PRÉSIDENTIELLE. - Le Président donne lecture, comme suit, de son allocution présidentielle

« Messieurs et chers Collègues,

« Comme tous les ans à peu près à la même époque, je viens m'entretenir avec vous pour que nous tâchions de mieux nous comprendre et pour aller de l'avant, les temps l'exigeant.

« Cette année revêt un éclat tout particulier, puisque nous allons fêter ensemble le cinquantenaire de la fondation de notre Fédération (1914-1964).

« Que de chemin parcouru, que d'embûches dressées sous nos pas, que de difficultés avons-nous eu à aplanir pour atteindre notre but : celui de posséder aujourd'hui une Fédération en pleine activité et dont nous pouvons être fiers.

« Patience et longueur de temps », disait La Fontaine; c'est le proverbe que nous avons constamment mis en pratique, alors que nous étions pauvres et presque inconnus. Nous avons économisé sou par sou et nous sommes arrivés è devenir propriétaires des bureaux qui constituent notre siège social, assurant du même coup la pérennité de notre Fédé. Je dis nous, car Mme Delvaux, ma précieuse collaboratrice, m'a aidé dans cette réalisation.

« Cette année, nous avons une tâche excessivement difficile à remplir, celle de présenter aux Jeux Olympiques de Tokyo des athlètes dont l'objectif est de maintenir notre réputation.

« Depuis les Jeux de 1920, nous possédons un palmarès élogieux que je vous ai maintes fois rappelé et je suis certain que nos sélectionnés auront à cœur de ne pas nous décevoir en faisant tout ce qui est possible pour se classer honorablement.

« L'évolution actuelle du sport haltérophile est telle que nous devons aller très vite si nous ne voulons pas être débordés.

« Dans mon allocution de l'assemblée générale 1961, j'avais prédit les modifications de structure auxquelles nous sommes en train d'assister, à savoir que le Secrétariat d'État confierait à des techniciens, c'est-à-dire des hommes de métier, le soin de diriger le sport. Bravo et nous sommes d'accord; mais je vous disais aussi qu'on ne peut faire disparaître d'un trait de plume ou par un décret les Dirigeants qui forment l'armature de nos Clubs, de nos Comités régionaux, de nos Fédérations. Le Secrétaire d'État ne l'envisage d'ailleurs pas ; il sait qu'il a besoin d'eux, de leur concours, de leur dévouement et pourquoi ne pas le dire, de leur compétence.

« Puisque je parle des Dirigeants, je tiens à remercier ceux de nos Clubs et de nos Comités régionaux pour leur persévérance, leur ténacité, leur esprit de sacrifice. Ils ont tous une tâche ingrate et, malgré cela, ils continuent, mais pour combien de temps ? Il faut une âme bien trempée, un parfait désintéressement et aimer son sport par dessus tout pour poursuivre, contre vents et marées, un bénévolat aussi peu apprécié.

« Je manquerais également à tous mes devoirs si je n'adressais pas à tous mes Collègues du Bureau et du Comité de Direction mes remerciements sincères pour l'aide qu'ils m'apportent dans l'exécution de mon mandat, ainsi qu'à tous les arbitres régionaux et nationaux, à tous ceux qui œuvrent pour que notre Fédé continue de prospérer.

(À suivre)

Classement National du Premier Pas Haltérophile 1963-64

(2e session)

d'après les résultats des Éliminatoires organisées dans les Comités Régionaux

JUNIORS

POIDS COQS

1.	KRISTEK (55,9) Association Sportive de Monaco	237,50
2.	VINSON (55,4) St Nazaire Omnisports	220, -
3.	DEVELET G. (53,5) La Montluçonnaise	212,50
4.	MY (55,9) Stade Municipal de Montrouge	200, -
5.	CHOULET (55,2) Maison des Jeunes de Chambéry	197,50
6.	CHANESING (52) Stade Dyonisien	185, -
7.	ASCHWANDEN (56) Athlétic Club Montpellier	180, -
8.	SERRE (55,7) Sporting Club Navis	172,50
9.	CAPELLI (56) Sporting Club Navis	172,50
10.	VENDRON (56) A.S. Bédarrides	172,50
11.	VIDAU (54,6) La Montluçonnaise	167,50
12.	GINIAC (56) A.S. Bédarrides	165, -
13.	COPPEY (56) U.S. Cheminots de Saint-Pol	160, -
14.	TURPIN Ch. (52) APECA St Denis de la Réunion	155, -
15.	MASCHIO (47) La Montluçonnaise	152,50
16.	MASSIN G. (47,4) C.H. Germanais	152,50
17.	MARZO (55,1) Club Athlétique St Priest	150, -
18.	CARIOU (55,5) La Brestoise	150, -
19.	GONZALES (47) Club Athlétique St Priest	145, -
20.	MONTES (55,2) Club Athlétique SI Priest	145, -
21.	SERY (54) A.S. Augustin Normand, Le Havre	140, -
22.	COMTE (47.1) Club Athlétique SI Priest	130, -

POIDS PLUMES

1.	LABBE (59,7) Ring Chartrain	240, -
2.	GALLOIS (59,3) Dreux Athlétic Club	222,50
3.	COLOMBINO (57,9) Sporting Club Navis	207,50
4.	CHASSAGNE (55,7) La Montluçonnaise	205, -
5.	MANSUY (58) Union Sportive de Toul	200, -
5.	GOVAERE (58) U.S. Police de Marseille	200, -
7.	TABARD (58,4) A.S.P.T.T. de Vienne	200, -
8.	RIGAUT (58,5) Club Athlétique Rosendaël	200, -
9.	HOMERY (59) Athlétic Club Servannais	195, -
10.	FAUSTIN (59,4) Culturistes Châtelleraudais	195, -
11.	FOSSATI (58,2) Union Athlétique Cubzaguaise	190, -
12.	COUTIER (60), Brunoy Pyramides	190, -
13.	PARATGE (58) Union Athlétique Cubzaguaise	185, -
14.	CATALA (58) U.S. Cheminots de St-Pol	172,50
15.	DEBROUX (58,4) Club Sp. Manuf. Châtellerault	170, -
16.	MAUDRICK (60) Union Tourquennoise	165, -
16.	LEBRETON (60) APECA St Denis de la Réunion	165, -
18.	CAILLAUT (60) Union Sportive de Tours	160, -
19.	FACONNIER (58) APECA St Denis de la Réunion	155, -
19.	PORZIER (58) La Brestoise	155, -
21.	CLERC (60) Club Sp. Manuf. Châtellerault	155, -
21.	CAMILLO (60) APECA St Denis de la Réunion	155, -
21.	SALEM (60) APECA St Denis de la Réunion	155, -
24.	HELLEUX (60) C.H. Germanais	145, -

POIDS LEGERS

1.	FONTANA (67,5) Sporting Club Navis	275, -
2.	LONGECHAL (63) Club Halt. Cult. Toulousain	242,50
3.	PETITJEAN (65,2) Union Athlétique Tarbaise	242,50
4.	GÉRARD (67) Union Sportive de Tours	242,50
5.	MAGNIER (65,7) C.F.P.A. Nîmes	225, -
6.	HUBERT (66,5) Club Athlétique Rosendaël	225, -
7.	GRANIER (67,3) Nîmes Athlétic Club	225, -
8.	RENARD (67,4) Ring Chartrain	222,50
9.	LECAILLIEZ (66) Stade Mun. Petite Synthe	220, -
10.	BORNICAT (66,6) Club Athlétique St Priest	217,50
11.	BESSON (62,5) Maison des Jeunes Chambéry	215, -
12.	PAGEL (62) Union Sportive de Toul	212,50
13.	MARCHENA (64,5) Athlétic Club Servannais	210, -
13.	DURAN (64,5) C.S. Cheminots du Mans	210, -
15.	DOMOLIN (65,8) U.S. Cheminots de St-Pol	210, -
16.	MORICE (65,7) Esso Sports	202,50
17.	GOSSE (62,8) A.S. Wonder Louviers	200, -
18.	TECHERT (67) APECA St Denis de la Réunion	200, -
19.	JOUIN (64,8) A.S. Wonder Louviers	197,50
20.	BRUNET (63,3) Union Sportive de Tours	195, -
21.	DIENIS (65,3) A.S. Wonder Louviers	195, -
22.	MASSIN (66,4) H.C. Germanais	195, -
23.	DALPON (66,6) H.C. Nice	195, -
24.	BELBELA (66,5) Académie des Sports Decazeville	187,50
25.	KESTENNER (60,5) Club Athlétique St Priest	185, -
26.	ANDRIEUX (64,2) A.S. Wonder Louviers	185, -
27.	ARAMALE (62) APECA St Denis de la Réunion	182,50
28.	MARCHAIS (66,8) Union Sportive de Tours	182,50
29.	OLIVEROS (61,2) Patronage St Etienne Rennes	180, -
30.	PANDION (66) APECA St Denis de la Réunion	180, -
31.	VANYPER (62) Club Athlétique Rosendaël	177,50
32.	DESLYS (62,2) Union Sportive de Tours	175, -
33.	FRANÇOIS (65,6) Club Sp. Manuf. Châtellerault	175, -
34.	MIRAOUTOU (67) APECA St Denis de la Réunion	175, -
35.	SALEM (62) APECA St Denis de la Réunion	170, -
36.	LATACHE (65) APECA St Denis de la Réunion	170, -
36.	DARMANVILLE (65) A.S. Wonder Louviers	170, -
38.	RUBEL (61,4) Maison des Jeunes Chambéry	167,50
39.	PAYA (65) APECA St-Denis de la Réunion	165, -
40.	PAUGAM (61,5) La Brestoise	160, -
41.	TURPIN E. (63) APECA St Denis de la Réunion	160, -
42.	POSE (65) APECA St-Denis de la Réunion	160, -
43.	TUGAR (65) APECA St Denis de la Réunion	155, -
43.	ROUBEAU (65) APECA St Denis de la Réunion	155, -

POIDS MOYENS

1.	LUGGI (73) Haltérophile Club de Nice	290, -
2.	MÉVEL (75) La Brestoise	280, -
3.	BERDO (74,5) A.S.P.O. Midi	270, -
4.	CARADUC (73) Dreux Athlétic Club	257,50
5.	BEAU (68,3) Union Athlétique de Cognac	247,50
6.	AUBER (72) Stade Porte Normande	247,50
7.	POGNANT (69,7) Dreux Athlétic Club	245, -
8.	RIEUX (72,2) Club Naut, et Athl. Rouen	245, -
9.	VIALA (71,7) H.C. Galarguais	240, -
10.	CHOPIN (74) La Montluçonnaise	240, -
11.	JACOB (75) Union Sportive de Toul	240, -
12.	ALUNNI (69) Haltérophile Club de Nice	235, -
13.	LEMEUR (70) A.S. Pérollière	235, -
14.	FILIPPI (72,2) C.F.P.A. Nîmes	235, -
15.	DONNADIEU (70) A.S.P.T.T. St-Denis la Réunion	232,50
16.	OGINSKY (70,5) Dreux Athlétic Club	230, -
17.	JACQUET (73,5) A.S. Pérollière	225, -
18.	NORMAND (71,5) A.S. Pérollière	222,50
19.	CAPELLE (72,5) Club Athlétique Rosendaël	217,50
20.	COLLET (74,7) Patronage St-Etienne Rennes	210, -
21.	DAMOUR M. (68) APECA St-Denis de la Réunion	195, -
22.	COSTE Guy (69,6) Club Athlétique St-Priest	190, -
23.	MACARI (70) Club Athlétique St-Priest	180, -
24.	MARINIER (68,2) Union Sportive de Tours	175, -
25.	COMBAUD J.P. (68,4) Patronage St-Etienne Rennes	175, -
26.	MAINZEREN (73) A.S. Wonder Louviers	170, -
27.	COMBAUD J.M. (69.7) Patronage St-Etienne Rennes	167,50
28.	KERNINON (75) La Brestoise	165, -
29.	SEVRIN (68) APECA St-Denis de la Réunion	155, -

POIDS MI-LOURDS

1.	RACHEL (81) Stade Municipal de Montrouge	302,50
2.	COUVERCELLE (77,7) Club Naut, et Athl. Rouen	225, -
3.	ROY (79) La Brestoise	220, -
4.	CASSÂT (78,2) Union Sportive de Tours	210, -
5.	BETTINI (78) Haltérophile Club de Nice	207,50

SENIORS

POIDS COQS

1.	CHOW CHEN (54) A.S.P.T.T. St-Denis la Réunion	230, -
2.	GRONGNARD (55,5) A.C. Melunais	227,50
3.	FRAGASSI (55,2) C.S. Cheminots de Marseille	207,50
4.	GUGLLELMETTI (55,3) A.S.P.T.T. de Vienne	195, -

POIDS PLUMES

1.	BEGUE (60) Stade Dyonisien	227,50
2.	RELA (57) A.S.P.T.T. St-Denis de la Réunion	220, -
3.	SPITERI (57,6) A.S. Police de Marseille	210, -
4.	ELIA (56,8) A.S.P.T.T. Vienne	205, -
5.	AGNOUX (60) A.S. Decazeville	205, -
6.	BARDET (58,2) Union Sportive de Tours	165, -

POIDS LEGERS

1.	VALERO (67,5) C.H. Pays d'Olmes	300, -
2.	HIBON (64) A.S.P.T.T. St-Denis de la Réunion	275, -
3.	ROCHEREAU (67,3) A.C. Melunais	267,50

4.	FABBRO E. (66,5) A.S. Cie Électro Méc, du Bourget	260, -
5.	PERRIN (64,8) A.S. Monaco	255, -
6.	ROUSSET (65) Union Athlétique de Cognac	252,50
7.	MALON (65) A.S. Pérollière	245, -
8.	BOUTE (62) C.A. Choletais	237,50
9.	LANUX R. (62,6) A.S. Mantaise	237,50
10.	GIGANT (62) Stade Dyonisien	220, -
11.	CREPPO (66.6) H.C. Arbreslois	215, -
12.	CHATELLE (64,5) Stade Municipal Petite Synthe	200, -
13.	GONZALES (66) Frontignan Athlétic Club	200, -
14.	ROBLET (61,5) Club Athlétique Choletais	197,50
15.	FRANCK (62,5) Maison des Jeunes de Metz	190, -
16.	DESSERT (65,9) Club Athlétique St-Priest	155, -

POIDS MOYENS

1.	DOUBEAUD (71) Haltérophile Club de Nice	295, -
2.	LE FÉE (70,1) La Brestoise	287,50
3.	NASI (73) Gymnaste Club Sorguais	285, -
4.	LIGNIER (70) Brunoy Pyramides	265, -
5.	LOUBES (71,4) C.H. Pays d'Olmes	262,50
6.	ROCHETIN (70,4) S.O. Bagnolais	260, -
7.	ALIEU (69,4) C.H. Pays d'Olmes	257,50
8.	COURGNAUD (74,2) S.O. Bagnolais	257,50
9.	RIGAUD (70,5) C.S. Cheminots de Marseille	247,50
10.	AXILLAIS (73,9) Esso Sports	247,50
11.	LIGEREAU (74,4) C.S. Cheminots du Mans	240, -
12.	DUBU (71,9) C.H. Germanais	230, -
13.	PAULINE (72,5) Stade Dyonisien	225, -
14.	SOULIE (69,2) Union Athlétique Cubzaguaise	222,50
15.	DEVAUX (71,6) Patronage St-Etienne Rennes	220, -
16.	VIDAL (73,1) S.O. Bagnolais	220, -
17.	BITON (71.4) C.A. Choletais	197,50

POIDS MI-LOURDS

1.	VICINI (82,5) Gymnaste Club Sorguais	312,50
2.	VENTURINI (78) A.S. Cheminots de Vénissieux	285, -
3.	DUNE (80,4) H.C. Villefranche	282,50
4.	URBANI (82) U.S. Police de Marseille	265, -
5.	PAWLOWSKI (81,5) H.C. Arbreslois	247,50
6.	GEORGES (80,5) Haltérophile Club de Nice	237,50
7.	JAMOIS (78,1) C.S. Cheminots du Mans	232,50
8.	MONTES (75.7) Club Athlétique St-Priest	227,50
9.	AUDIBERT (77,8) Haltérophile Club de Nice	222,50
10.	LABORDE (80.3) Union Athlétique Tarbaise	207,50
11.	BAILLEUL (80,3) Club Athlétique St-Priest	195, -

POIDS LOURDS LEGERS

1.	DUDORET (83,3) Maison des Jeunes Chambéry	305, -
2.	LAVILLA (87,5) C.H. Pays d'Olmes	265, -
3.	BURDIN (83,3) Maison des Jeunes Chambéry	242,50
4.	LABATUT (83,7) Club Athlétique Choletais	222,50
5.	COMBAUD (89,7) Patronage St-Etienne Rennes	220, -
6.	CHALOVE (85) Club Athlétique St-Priest	215, -

POIDS LOURDS

1.	RENOUL (98,8) Patronage St-Etienne Rennes	265, -
2.	DANJOU (91) Stade Municipal Petite Synthe	252,50
3.	NLANC (110) Club Athlétique St-Priest	235, -

Classement général des Championnats de France 1964

d'après les résultats des Éliminatoires disputées dans les Comités Régionaux

JUNIORS

POIDS COQS

1.	CORONEL (56) Société Athlétique Montmartroise	252,500
2.	LI MANNI (55) Club Sportif Montois la Montagne	235, -

POIDS PLUMES

1.	HEYRAUD (59,9) A.S. Cheminots de Vénissieux	275, -
2.	AUGE (60) Judo Club Perpignan	260, -
3.	LASSEIGNE (59) A.S. Montferrandaise	257,500
4.	FOURRIER J.C. (59,5) Société Athlétique d'Enghien	252,500
5.	REGERAT (59,2) La Montluçonnaise	235, -

POIDS LEGERS

1.	MULLER (67,4) Esso Sports	320, -
2.	MALLET (67) Centre Athlétique de Lille	302,500
3.	CHIROL (64,8) Ilets Sports Montluçonnais	272,500

POIDS MOYENS

1.	TRUDEL (75) A.S. Lilloise Inter-Entreprises	360, -
2.	DELAUNAY (74,6) Club Athlétique Nantais	325, -
3.	CHOLLET (73) Union Sportive de Tours	287,500

POIDS MI-LOURDS

1.	MANZANERA (81) Athlétic Club Montpelliérain	332,500
2.	LECOMTE (81,2) Assoc. Sportive Wonder Louviers	330, -
3.	HOUIN (78) Union Sportive de Toul	315, -

POIDS LOURDS LEGERS

1.	MICHON (86,2) Club Culturiste de Reims	360, -

SENIORS

POIDS COQS

1.	MEURAT (55,9) A.S. Lilloise Inter-Entreprises	307,500
2.	MARCHAL (56) Club Haltérophile de Lunéville	282,500

POIDS PLUMES

1.	FULLA (59,9) La Vie au Grand Air Saint-Maur	325, -
2.	GARAÏOS (59,8) A.S.P.T.T. St-Denis Ile Réunion	295, -
3.	PEIGNOT (58,7) Club Sportif Municipal de Clamart	287,500
4.	HENRY (59,9) Club Sportif Ministère des Finances	285, -
5.	FOUGERET (59,2) Royan Océan Club	282,500
6.	MIZRAHI (59,2) Club Nautique Athlétique de Rouen	277,500
7.	DESTRIBATS (60) Jeunes de St-Augustin-Bordeaux	270, -
8.	MACE (60) Stade Porte Normande Vernon	265, -

POIDS LEGERS

1.	GERBER (67,5) Haltérophile Club de Marseille	350, -
2.	LEDROIT (66,5) La Vie au Grand Air - St-Maur	335, -
3.	DUMAS (67) La Montluçonnaise	332,500
4.	CATANOSO (66.6) A.S. Cie Électro-Méc. Le Bourget	330, -
5.	JENDIN (66,4) Union Sportive Métro-Transports	327,500
6.	PALLY (65) A.P.E.C.A. Ile de la Réunion	325, -
7.	HANROTEL (67,4) Sporting Club St-Amandois	322,500
8.	HANSMETZGER Roger (67,1) Club Athlét. Nantais	320, -
9.	NOIRIEL (67,1) A.S.P.T.T. Strasbourg	315, -
10.	NEGRIER (67,5) Haltéro Club Montpelliérain	315, -
11.	VAN LENGHENOVE (66,5) A.S. Électricité Lille	310, -
12.	ULRICH (67,2) Société Athlétique Koenigshoffen	305, -
13.	BERTIN (67,5) Patronage St-Etienne Rennes	305, -
14.	DESCHAINTRES D. (67,5) Sporting Club de Neuilly	297,500
15.	TROUILLON (66,5) Association Sportive Mantaise	277,500

POIDS MOYENS

1.	MAIER (75) Union Roubaisienne	385, -
2.	CHATALOVA (74,8) A.S. Tramways de Lille	347,500
3.	DEJONGHE (73,9) A.S. Électricité de Lille	345, -
4.	LALOYER (73,9) Club Culturiste R. des Postes Lille	342,500
5.	SABLE (74,5) Athlétic Club Montpelliérain	342,500
6.	MANGEANT (73) U.S. Municipale Chaville Vélizy	332,500
7.	RIGAUD (73,5) La Vie au Grand Air - St-Maur	330, -
8.	CANCIGH Serge (75) La Montluçonnaise	330, -
9.	GIAT (73) A.S. Montferrandaise	327,500
10.	GAUTIER (73,5) Club Sportif d'Alençon	327,500
11.	LETOURNEUR (73,9) Dreux Athlétic Club	327,500
12.	LINTZ (74,3) Club Sportif Montois la Montagne	325, -
13.	GARCIA (73,8) Toulouse Électrogaz Club	322,500
14.	REMINGER (70,7) Club Sportif de Meaux	320, -
15.	COHEN (74,5) Haltérophile Club de Marseille	320, -
16.	GREIS (75) Club Lutteurs Sparnaciens	320, -
17.	COLUCCI (74,3) Sporting Club Navis	310, -
18.	BEDETTI (73,7) C.S.A.D.N. Châtellerault	305, -
19.	HATE J. (74,4) A.S. Augustin Normand Le Havre	305, -

POIDS MI-LOURDS

1.	PATERNI (81,) La Vie au Grand Air - St-Maur	410, -
2.	DEMONSEL (82,5) A.S. Électricité de Lille	380, -
3.	CONSTANTINIAN (80,3) Française de Lyon	377,500
4.	SERY Denis (78) A.P.E.C.A. Île de la Réunion	350, -
5.	PICCI (77,4) A.S. Lilloise Inter Entreprises	347,500
6.	DEMATS (81,4) Club Athlétique Nantais	347,500
7.	RENAULT (82,5) Stade Porte Normande Vernon	347,500
8.	MAUGER (77,4) Haltérophile Club Douaisien	345, -
9.	FÉDORAS (80,2) Haltéro Culturiste Lyonnais	345, -
10.	DUBOURG (80,4) Sporting Club St-Amandois	340, -
11.	BOUSSION (81,7) Société Gymnastique d'Angers	337,500
12.	COT (77,8) Union Sportive de Tours	325, -
13.	ERNST (79,3) La Vie au Grand Air - St-Maur	325, -
14.	CHAPOUR (82,5) A.S.P.O. Midi	317,500
15.	DUVAL (82,5) La Beaucourtoise	310, -

POIDS LOURDS LEGERS

1.	VINCENT Fr. (88,3) Athlétic Club Montpelliérain	430, -
2.	STEINER (88,2) Société Halt, et Cult. Haguenau	400, -
3.	GOUBAYON (89) Club Haltéroph du Pays d'Olmes	385, -
4.	HERMAIN (87,9) A.S. Lilloise Inter-Entreprises	380, -
5.	MIGNOT (87,3) Sports Réunis Lille Délivrance	377,500
6.	TOYE (89,1) Stade Clermontois	360, -
7.	LAGNEAU Michel (87,2) Société Athl., d'Enghien	357,500
8.	DUTHILLEUX (89) A.S. Électricité de Lille	347,500
9.	PERRAUD (89,3) Stade Croisicais	342,500
10.	MICHON G. (88,1) Union Mâconnaise	340, -
11.	VINCENT R. (89,2) La Vie au Grand Air St-Maur	335, -

POIDS LOURDS

1.	REMY Léo (110) Haltérophile Club de Nice	412,500
2.	LÉVECQ (98) Sporting Club Tête de Cheval	410, -
3.	HERBAUX (104,9) A.S. Lilloise Inter Entreprises	400, -
4.	DRUFIN (94,9) Étudiants Clubs Orléanais	385, -
5.	LACHAUME (98) Club Sportif de Meaux	375, -
6.	ERNWEIN (104,5) A.S. Montferrandaise	367,500
7.	SIMONET (93,4) Évreux Athlétic Club	332,500

RÉSULTATS DU CHAMPIONNAT DU MONDE CULTURISTE 1964 (M. Univers)

Paris, le 31 Mai 1964

	Noms des concurrents	Numéro du dossard	Nations	1er Tour	2e Tour	Total
	Taille jusqu'à 1 m. 68					
1.	R. WARD	6	Grande-Bretagne	84	84	168
2.	H. JONES	9	Sud-Afrique	79	79,½	158,½
3.	K. BOUZAN	12	Syrie	75	74,½	149,½
4.	O. LEMDANI	1	Algérie	73	76	149
5.	R. PICARD	3	Canada	71	73	144
6.	J. CAMPAGNE	10	France	67	76	143
7.	A.R. SALAM	7	Liban	69	69	138
8.	J. LAPEYRE	11	France	66,½	68	134,½
9.	L. EL MOUTI	8	Maroc	60	72	132
10.	R. BRAGG	5	Grande-Bretagne	60,½	60	120,½
11.	N. SCHEFFER	2	Belgique	57	56	113
N. Cl.	S. CHAKRABORTY	?	Inde	—	—	—
	Taille au-dessus de 1 m. 68					
1.	A.H. EL GINDI	23	Républ. Arabe Unie	83,½	87	170,½
2.	R. WAYNE	20	Grande-Bretagne	77	86,½	163,½
3.	V. VASSILIEFF	18	États-Unis	80	82,½	162,½
4.	C. WHITEHEAD	19	États-Unis	77	77	154
5.	A.A. EL KHALEK	28	Républ. Arabe Unie	75	77	152
6.	R. VASSEAUX	26	France	73	77,½	150,½
7.	A. ALAMEDDINE	21	Liban	73,½	73,½	147
8.	J. HAZEL	16	Canada	69	74,½	143,½
9.	A.M. MAOIZ	24	Syrie	71	71	142
10.	S. MUSTAPHA	22	Maroc	70	72	142
11.	U. JAMMAL	25	Syrie	67	71	138
12.	D. MITCHELL	17	Canada	67	65,½	132,½
13.	G. GOMEZ	27	France	68	63	131
14.	DEROO	15	Belgique	60	65	125
15.	P. KNAUFF	14	Belgique	55	68	123
N. Cl.	B. DUTTA	—	Inde	—	—	—

CLASSEMENT INTER-CATÉGORIES DU CHAMPIONNAT DU MONDE CULTURISTE 1964

	Noms des Concurrents	Nations	Total
1.	A.H. EL GINDI	Républ. Arabe Unie	170,1/2
2.	R. WARD	Grande-Bretagne	168
3.	R. WAYNE	Grande-Bretagne	163,1/2
4.	V. VASSILIEFF	États-Unis	162,1/2
5.	H. JONES	Sud-Afrique	158,1/2
6.	C. WHITEHEAD	États-Unis	154
7.	A.A. EL KHALEK	Républ. Arabe Unie	152
8.	R. VASSEAUX	France	150,1/2
9.	K BOUZAN	Syrie	149,1/2
10.	O. LEMDANI	Algérie	149
11.	A. ALAMEDDINE	Liban	147
12.	R. PICARD	Canada	144
13.	J. HAZEL	Canada	143,1/2
14.	J. CAMPAGNE	France	143
15.	A.M. MAOIZ	Syrie	142
15.	S. MUSTAPHA	Maroc	142
17.	A.R. SALAM	Liban	138
17.	U. JAMMAL	Syrie	138
19.	J. LAPEYRE	France	134,1/2
20.	D. MITCHELL	Canada	132,1/2
21.	L. EL MOUTI	Maroc	132
22.	G. GOMEZ	France	131
23.	DEROO	Belgique	125
24.	P. KNAUFF	Belgique	123
25.	R. BRAGG	Grande-Bretagne	120,1/2
26.	N. SCHEFFER	Belgique	113
N. Cl.	S. CHAKRABORTY	Inde	—
N. Cl.	B. DUTTA	Inde	—

Membres du Jury : MM. Jean DAME (France), F. FOUARGE (Belgique), M. ALAYWAN (Liban), W.R. HOLLAND (Grande- Bretagne), A. SOURI (R. A. U.), B. HOFFMAN (Etats-Unis), B. NYBERG (Finlande).

Les Fêtes du

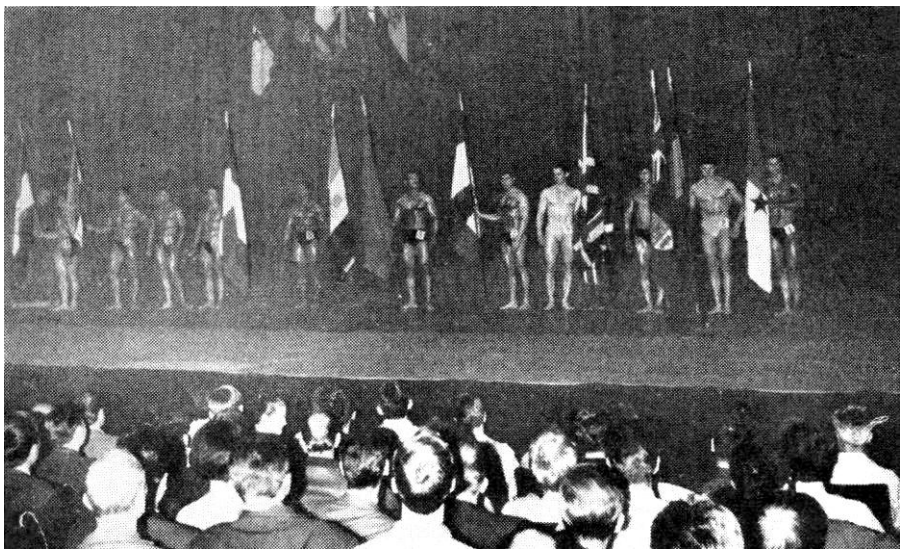

Au Championnat du Monde Culturiste 1964 :
La présentation des athlètes de la catégorie jusqu'à 1 m 68

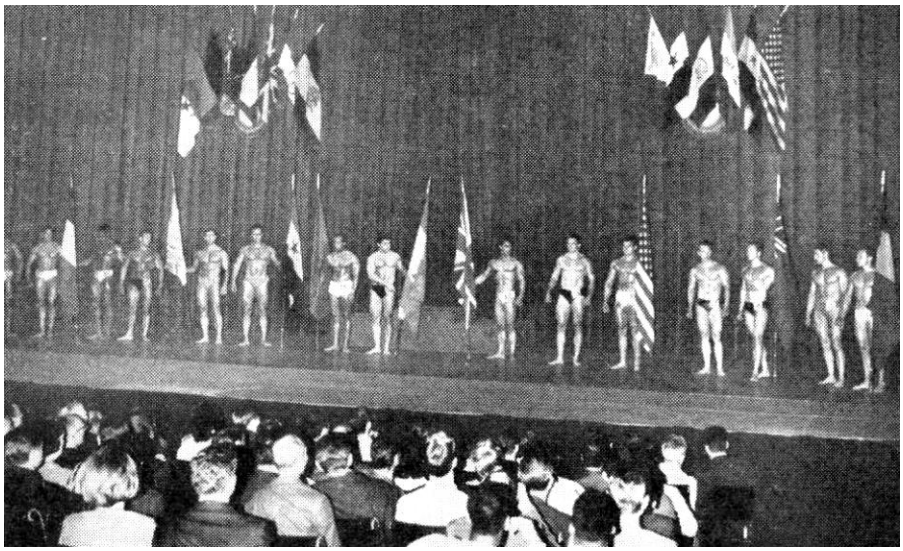

… et de la catégorie au-dessus de 1 m 68

Vous connaissez les brillants résultats du Festival Haltérophile International de Paris, qui vous ont déjà été contés.

Avant de conclure, nous vous devons de dire combien nous avons été surpris et dépassés dans notre optimisme par le réel et retentissant succès que le Championnat du Monde Culturiste 1964 (M. Univers) d'une part et le classement du Championnat d'Europe Culturiste, d'autre part, ont suscite en dépit du beau temps, adversaire implacable des spectacles en salles, au seuil de la saison estivale.

Organisé au Théâtre du Palais de Chaillot, en matinée, cette manifestation avait attiré environ douze cents spectateurs, ce qui est remarquable, il faut bien l'avouer.

Cependant, à mon humble avis, cette compétition mondiale manque d'épreuves athlétiques, en regard du Championnat et du Concours du Plus Bel Athlète de France, dont la formule étudiée reflète très exactement non le volume musculaire en liaison avec l'harmonie, mais en plus, la qualité ce qui est la gageure du but recherché. Le mot « athlète » signifie en effet ce qu'il comporte.

Un homme très musclé, même harmonieux, ne peut prétendre à cette dénomination s'il ne réalise des épreuves athlétiques moyennes imposées. Tout le problème est là. Il serait particulièrement souhaitable que les responsables de la Fédération Internationale s'en inspirent pour l'avenir.

Ceci posé, revenons au Concours.

Les présentations collectives et individuelles des concurrents ont été suivies agréablement et très goûtées par les connaisseurs.

Franchement, les sélectionnés des diffé-

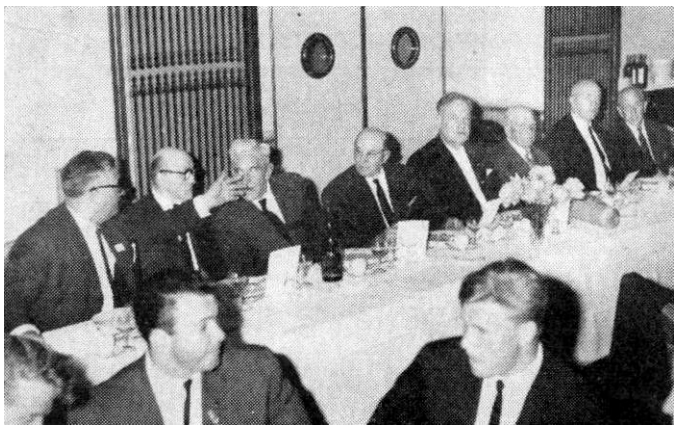

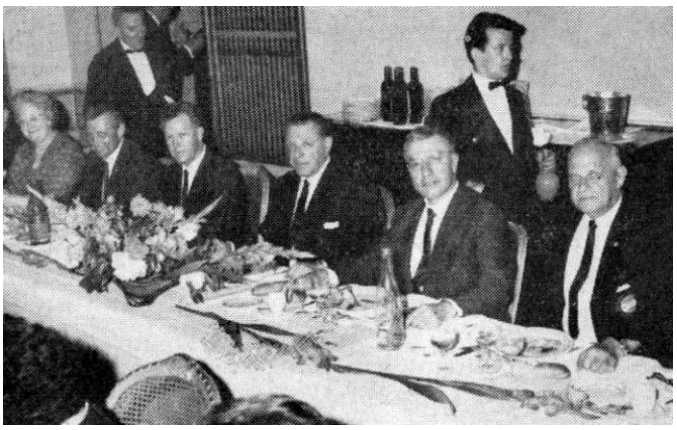

A la table d'honneur du dîner du Cinquantenaire, on reconnait, sur la 1re photo, A. ROLET, deux membres fondateurs : M. DERIAZ et S. HEILES, M. GOULEAU et B. NYBERG, anciens Secrétaire Général et Président de la F.I.H.C., J. ROSSET, Président fondateur de la F.F.H.C. et de la F.I.H.C., Bob HOFFMAN (E.U.), O. STATE, Secrétaire Général de la F.I.H.C.

Cinquantenaire

rentes nations représentées, comptaient en majorité les plus beaux spécimens susceptibles d'être réunis sur un plateau. Dans les deux catégories, la cotation serrée a donné la victoire, dans les Petites tailles à l'Anglais R. Ward avec dix points d'avance sur le second H. Jones, Sud-Africain et, pour les grandes, à l'Égyptien A.H. El Gindi avec sept points sur le Britannique R. Wayne.

Aucune contestation concernant ces deux vainqueurs. Le Capitaine aviateur El Gindi nous est apparu un peu plus enveloppe et moins bien dessiné que les années précédentes.

Quant au classement européen, nous avons eu la triple satisfaction d'avoir Campagne, élève de notre ami Denicourt, et Lapeyre, classés respectivement second et troisième derrière R. Ward et R. Vasseaux, en plus belle condition, derrière R. Wayne. Les places d'honneur étaient très chères.

Ce même jour, en soirée, un grand diner était servi dans les salons du Pavillon Dauphine, au Bois de Boulogne, qui réunissait, à l'occasion du Cinquantenaire de la Fédération Française Haltérophile et Culturiste, de nombreux dirigeants français et étrangers, les haltérophiles européens et les culturistes mondiaux.

Les dévoués résidents de nos Comités Régionaux avaient répondu a l'appel de notre Comité Directeur. Les pionniers de notre beau sport, nos vénérés et chers anciens Jules Rosset, Eugène Gouleau, Simon Heilès, Maurice Deriaz, Paul Hue, voisinaient aux côtés des ex-olympiques Ernest Cadine, Louis Hostin, René Duverger et Fernand Arnout.

M. Johnson, Président de la Fédération Internationale Haltérophile et Culturiste, M.

Les trois vainqueurs de la catégorie jusqu'à 1 m 68 : 1. R. WARD (Grande-Bretagne), 2. H. JONES (Sud Afrique), 3. K BOUZAN (Syrie).

Les trois vainqueurs de la catégorie au-dessus de 1 m. 68 : 1. A.H. EL GINDI (R.A.U.), 2. R. WAYNE (Grande-Bretagne), 3. V. VASSILIEF (Etats-Unis).

Sur la 2e, Mme C. JOHNSON, le Dr HÉRAUD, Directeur de l'I.N.S., M. DRUON, représentant M. M. HERZOG, M. Jean DAME, M. BERLEMONT, Vice-président du Conseil Municipal, M. C. JOHNSON, Président de la F.I.H.C.
Sur les 3e et 4e photos, les Délégués des Fédérations étrangères au Tournoi et au Championnat du Monde Culturiste. (Photos Actualités Mondial).

Nyberg, Vice-président, Oscar State, Secrétaire Général actif et remarquable, en tous points, Bob Hoffmann, entraîneur de l'Équipe des États-Unis, accompagné de Lud Shusterich rehaussaient par leur personnalité l'éclat et l'ambiance extraordinairement fraternelle de ces agapes uniques.

De nombreuses dames égayèrent de leur présence ces heures inoubliables et où l'émotion n'était pas absente.

***

Que dire pour remercier chaleureusement et profondément notre cher et grand Président Jean Dame, constructeur, organisateur infatigable d'avoir fait revivre les plus belles années de notre jeunesse et en montrant à nouveau que l'union complète et totale de la grande famille Haltérophile et Culturiste n'est pas un vain mot.

A. ROLET
Secrétaire Général.

RÉSULTATS DU CHAMPIONNAT D'EUROPE CULTURISTE 1964

Paris, le 31 Mai 1964

Noms des Concurrents	Nations	Total
Taille jusqu'à 1 m. 68 :		
1. R. WARD	Grande-Bretagne	168
2. J. CAMPAGNE	France	143
3. J. LAPEYRE	France	134,1/2
4. R. BRAGG	Grande-Bretagne	120,1/2
5. N. SCHEFFER	Belgique	113

Noms des Concurrents	Nations	Total
Taille au-dessus de 1 m. 68 :		
1. R. WAYNE	Grande-Bretagne	163,1/2
2. R. VASSEAUX	France	150,1/2
3. G. GOMEZ	France	131
4. DEROO	Belgique	125
5. P. KNAUFF	Belgique	123

CLASSEMENT INTER-CATÉGORIES DU CHAMPIONNAT D'EUROPE CULTURISTE 1964

Noms des Concurrents	Nations	Total
1. R. WARD	Grande-Bretagne	168
2. R. WAYNE	Grande-Bretagne	163,1/2
3. R. VASSEAUX	France	150,1/2
4. J. CAMPAGNE	France	143
5. J. LAPEYRE	France	134,1/2

Noms des Concurrents	Nations	Total
6. G. GOMEZ	France	131
7. DEROO	Belgique	125
8. P. KNAUFF	Belgique	123
9. R. BRAGG	Grande-Bretagne	120,1/2
10. N. SCHEFFER	Belgique	113

RÉSULTATS TECHNIQUES DU MATCH FRANCE B-SUISSE A

disputé le Samedi 20 Juin 1964, au Pavillon des Sports de la Chaux de Fonds (Suisse)

Noms des concurrents	Poids de corps	Nations	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
Poids Coqs						
1. TISSOT	55 k 300	Suisse	75, -	90, -	100, -	265 k
2. CROCHARD	55 k 800	France	75, -	72,500	100, -	247 k 500
Poids Plumes						
1. HENRY	59 k 900	France	97,500	90, -	105, -	292 k 500
2. GLASER	60 k	Suisse	85, -	82,500	110, -	277 k 500
Poids Légers						
1. LAB	66 k 800	Suisse	110, -	100, -	130, -	340 k
2. CATANOSO	67 k 100	France	110, -	97,500	130, -	337 k 500
Poids Moyens						
1. TRUDEL	74 k 500	France	110, -	102,500	137,500	350 k
2. KOHLER	74 k 200	Suisse	110, -	105, -	130, -	345 k
Poids Mi-Lourds						
1. DEMONSEL	82 k 500	France	120, -	105, -	150, -	375 k
2. FREIBURGHAUS	75 k 900	Suisse	0, -	100, -	127,500	
Poids Lourds Légers						
1. STEINER	87 k 100	France	125, -	112,500	147,500	385 k
2. FIDEL	87 k 100	Suisse	120, -	112,500	140, -	372 k 500
Poids Lourds						
1. LÉVECQ	97 k 800	France	120, -	125, -	165, -	410 k
2. VOGEL	97 k 800	Suisse	120, -	110, -	145, -	375 k

France B bat Suisse A par 5 victoires à 2

Le Tournoi International Haltérophile de Paris

(Suite)

Plus luxueux et plus vaste que le Cirque de Montmartre, le Cirque d'Hiver est le nouveau cadre dans lequel va se dérouler la deuxième et la troisième partie du Tournoi de Paris.

Le Samedi 30 Mai, à 14 h. 30, les athlètes Poids Plumes se présentent sur le plateau surélevé et placé au centre de la piste circulaire. L'ex-champion du Monde Minaev (U.R.S.S.), l'Italien Mannironi, bien connu du public parisien, et le Français Pierre Fulla, sont vivement encouragés par le public. Inconnus encore à Paris, les deux Polonais Novak et Trebicki ainsi que l'Anglais Newton recueillent également de chaleureux applaudissements.

Le premier mouvement nous offre un niveau de performances très homogène car, en dehors du Soviétique Minaev qui pousse 115 k à son troisième essai, tous les autres athlètes réalisent des charges de 105 à 110 k.

Plusieurs athlètes ont paru gênés, puis se sont plaints de la lenteur avec laquelle le chef de plateau donnait le signal de départ... Est-il besoin de rappeler que la claque doit être donnée à l'instant même où l'athlète se trouve placé et immobile ?

L'italien Mannironi qui, avec 107 k 500, est un développeur tout à fait moyen, fait une véritable démonstration de ses qualités de détente dans le deuxième mouvement. Avec 105, 110 et 112 k 500, il distance tous ses adversaires et reprend la tête du classement en compagnie du Soviétique Minaev, lequel reste sur son deuxième essai à 105 k. En restant à 105 k également, les deux Polonais Novak et Trebicki sont assez nettement distancés.

Contrairement à nos prévisions, l'Italien Mannironi est sévèrement inquiété dans le troisième mouvement. Dès son premier essai à 135 k, il reprend bien le meilleur sur le Soviétique qui termine avec cette même charge, mais trouve un adversaire redoutable en la personne du petit Polonais Novak Celui-ci jette 135 k puis... 145 k à son deuxième essai. Avec 140 k, au deuxième essai, Mannironi n'a plus que 2 k 500 d'avance ; il tente 145 k, mais victime d'une contracture, il ne peut tenir la charge à bout de bras. Le petit Polonais fait alors charger la barre à 150 k et après un magnifique effort, il réussit à se glisser sous la charge en position fléchie. Au prix d'un effort surhumain, le dos rond, le visage congestionné, il se relève de la flexion mais, trop marqué par l'effort, il manque le jeté. Avec 360 k, Mannironi remporte donc ce Tournoi et prouve qu'à 37 ans il est aussi fort que jamais.

Grande révélation de cette compétition, le jeune Polonais Novak réalise 357 k 500 et devance ainsi le Soviétique Minaev de 2 k 500. Pour sa première sortie internationale, Novak a prouvé sa grande valeur et ses qualités de lutteur. Encore un athlète sur lequel il faudra compter pour l'attribution des médailles aux prochains Jeux Olympiques.

Assez nettement distancé par ces grands champions, notre compatriote Pierre Fulla n'en a pas moins réalisé une excellente performance. Avec 327 k 500, il améliore son record de France du total et se rapproche ainsi des minima olympiques... 340 k

Six athlètes également se présentent sur le plateau dans la catégorie Poids Moyens. Le Hongrois Huszka - Vice- Champion du Monde - est favori de cette épreuve, mais le Moscovite Loktionov crédité d'un total de 425 k peut lui donner une excellente réplique. Quant au Polonais Pietruszek (meilleur total 420 k), il peut trouver en notre compatriote Maier un adversaire à sa taille. Les deux autres concurrents, Kare (Finlande) et Stanislavov (Bulgarie) sans doute conscients du rôle de second plan qu'ils vont tenir, se font éliminer dès le premier mouvement en manquant tous leurs essais. Presque aussi décevant, Huszka doit s'y reprendre à trois fois pour pousser 135 k et se fait ainsi dominer par le jeune Polonais Pietruszek : 137 k 500.

Avec 127 k 500, Maier se place 4e derrière le Soviétique Loktionov, 130 k. Toujours aussi décevant, Huszka est dominé à l'arraché par tous les autres concurrents : il reste sur son premier essai à 120 k tandis que Maier et Pietruszek lui reprennent 2 k 500. Quoique sa technique de tirage ne soit pas parfaitement au point, le puissant Loktionov arrache 127 k 500 à son deuxième essai et n'a donc plus que 2 k 500 de retard sur le Polonais.

Conscient de sa mauvaise condition, Huszka démarre le premier à l'épaulé jeté avec 150 k Maier et Pietruszek prennent 155 k tandis que le Soviétique jette 160 k à son premier essai pour s'attribuer la première place. Maier et Pietruszek manquent leurs deuxième et troisième essais et Loktionov, en jetant 165 k, confirme sa supériorité. Avec 422 k 500, il devance Pietruszek 415 k, Huszka 412 k 500 et Maier 405 k.

Les résultats de cette compétition sont quelque peu inférieurs à ceux que nous attendions. Les totaux réalisés sont évidemment très honorables, mais il est clair que les athlètes, dont le principal objectif est la compétition de Tokyo, ne sont pas encore dans leur meilleure condition.

Avec la compétition des Poids Mi- Lourds, nous attendons beaucoup de la confrontation du Polonais Kaczkowski avec notre compatriote Paterni. L'ex- champion du Monde Plukfelder est le net favori de cette compétition, tandis que le Belge Claes et le Polonais Ozimek vont essayer d'améliorer leurs records personnels. Au développé, notre compatriote démarre à 142 k 500 soit 2 k 500 de plus qu'au Championnat de France. Avec 147 k 500, il se désaxe au deuxième essai mais réussit au troisième essai, dans un style encore un peu... raide. Son adversaire Kaczkowski démarre à 145 k et se contente de décoller la barre des clavicules ! Kaczkowski n'est pas plus heureux à ses deuxième et troisième tentatives.

Plukfelder fait, par contre, une magnifique démonstration du style moderne du développé avec 145 et 155 k mais manque ensuite 160 k 500 - tentative contre le record du monde -. Malgré un flottement assez net des genoux que les films pris au cours de ce Tournoi nous ont depuis restitué, les arbitres n'ont pas cru devoir sanctionner les mouvements de Plukfelder.

Derrière ces deux hommes, Claes, en gros progrès mais malchanceux, et le Polonais Ozimek, restent sur leur premier essai avec, respectivement 127 k 500 et 125 k. L'ex-recordman du monde de l'arraché, Plukfelder, est évidemment le meilleur de ce mouvement, il manque cependant deux de ses trois essais et ne peut faire mieux que 135 k. Paterni arrache 125 k et 130 k et fait une belle tentative à 135 k. La barre monte à hauteur correcte mais Paterni freine la chute en posant les pieds prématurément sur le sol et manque cette tentative de record. Avec 127 k 500, Ozimek reprend le meilleur sur Claes qui reste sur son premier essai à 115 k.

Au troisième mouvement, chacun des quatre athlètes ne réussit qu'un seul essai. Plukfelder et Paterni jettent 165 k avant de manquer 170 k et se classent respectivement premier et second avec 455 k et 442 k 500. Avec 160 k (premier essai) le longiligne polonais Ozimek totalise 417 k 500 devant Claes, 392 k 500.

Cette compétition des Poids Mi-Lourds qui s'annonçait passionnante a quelque peu déçu les connaisseurs. Les raisons de cette déception sont nombreuses :

- Le forfait du Champion du Monde Vérès qui, après s'être échauffé avec des barres lourdes, a constaté que son élongation au niveau du coude n'avait pas entièrement disparu.
- Le forfait du recordman du monde de l'arraché Jaakko Kailajarvi qui, pesant 2 k 500 de trop, a tiré dans la catégorie Supérieure.
- Le zéro du Polonais Kaczkowski, athlète de grande valeur, qui aurait été capable de pousser notre compatriote Paterni dans ses derniers retranchements.
- Le grand nombre d'échecs à l'épaulé- jeté : chaque athlète n'a réussi qu'un essai sur trois.

Une satisfaction cependant : la bonne condition de notre représentant Paterni qui confirme son excellente performance des Championnats de France.

Moins d'une heure après la présentation des vainqueurs de la catégorie Mi- Lourds, les Poids Légers sont à leur tour, alignés sur le plateau, face au nombreux public qui, ce soir, s'est déplacé pour applaudir Vlassov « l'Homme le plus fort du Monde ».

Les deux champions du monde polonais, Zielinski et Baszanowski, sont opposés au Soviétique Nagatchev tandis que le Français Roger Gerber doit faire face à l'italien Montuschi, au Bulgare Letchev et au Polonais Kozlowski lequel tire hors compétition. Dès le développé, notre compatriote affirme son excellente forme actuelle en poussant très correctement 121 k (3e essai) - nouveau record de France -. Il domine ainsi le Bulgare Letchev 115 k et l'Italien Montuschi 112 k 500 tandis que l'ex-Poids Plume Kozlowski fait jeu égal avec 120 k.

L'athlète de détente qu'est Baszanowski prouve qu'il est également un excellent développeur en réussissant ses trois essais avec 120, 125 et 127 k 500 tandis que le Soviétique Nagatchev recueille l'adhésion des arbitres pour son troisième essai à 130 k malgré un « temps de genoux » très marqué. En démarrant avec cette même charge, Zielinski veut prouver sa nette supériorité. Les jambes arquées, le visage tourmenté, Zielinski pousse parfaitement les 130 k mais bien que la charge parvienne à bout de bras, il se déséquilibre par deux fois avec 135 k.

Notre compatriote Roger Gerber arrache 107 k 500 à son deuxième essai et fait ainsi jeu égal avec Montuschi et Kozlowski tandis que Letchev reprend 2 k 500 dans ce mouvement.

Malgré toute sa volonté, Zielinski manque son premier essai à 115 k mais il se reprend bien, s'accroche et parvient à maintenir les 120 k à son troisième essai. Comme les deux Polonais, le petit Soviétique Nagatchev tire ses essais en flexion dans un style impeccable. Avec 120 k puis 125, il reprend l'avantage sur Zielinski. Mais dans ce mouvement, la palme revient à Baszanowski pour son aisance, sa décontraction et son apparente désinvolture. Sa musculature fine et harmonieuse, son visage ouvert au regard vif et intelligent ont conquis le nombreux public du Cirque d'Hiver. Baszanowski arrache 125 k à son premier essai comme en se jouant. Avec 130 k la barre tombe derrière lui, mais à son troisième essai, le champion polonais s'assure un nouveau succès avec une étonnante aisance. Non content de ce succès, Baszanowski fait charger la barre à... 140 k 500 Tout le monde s'interroge car cette charge représente le record Poids Moyens et non celui des Légers. L'explication est simple ayant mangé après la pesée officielle, Baszanowski est maintenant nettement au-dessus du poids. Quoique sceptiques quant à la réussite de cette charge, les spectateurs observent la tentative du champion polonais au milieu du plus grand silence. Baszanowski, toujours aussi détendu, tire la charge à bonne hauteur mais ne peut se glisser dessous. Malgré cet échec, Baszanowski prouve qu'il possède une qualité athlétique vraiment prodigieuse.

En ne réussissant qu'un essai sur trois au jeté, Roger Gerber ne peut améliorer son record du total qui, pourtant, était ce soir à sa portée. Avec 362 k 500, il est rejoint par l'italien Montuschi tandis que le Bulgare Letchev s'assure l'avantage sur les deux hommes avec 365 k. Hors compétition, le Polonais Kozlowski réalise 372 k 500 malgré un double échec à 150 k.

Après ces préliminaires, le Soviétique Nagatchev entre le premier en lice avec 152 k 500, suivi de près par Zielinski avec 155 k. Les deux hommes assurent leur mouvement. Nagatchev, qui pourtant est encore un inconnu sur le plan international, jette parfaitement 157 k 500 au deuxième essai. Zielinski doit donc tenter 162 k 500 pour reprendre l'avantage par le bénéfice du poids de corps il n'a jamais réussi cette charge en Championnat du Monde. Il est donc déjà dans une forme exceptionnelle car il parvient à se glisser sous la charge à une vitesse prodigieuse puis à maintenir le jeté. Nagatchev tente également cette charge mais manque nettement sa tentative.

Ayant 7 k 500 d'avance sur son compatriote Zielinski à l'issue des deux premiers mouvements, Baszanowski tire 160 k pour son premier essai. Trop décontracté, semble-t-il, il manque cette barre mais parvient à la jeter à son deuxième essai. Pour son troisième essai, il demande 165 k, ce qui, en cas de réussite, porterait le record du monde du total olympique à 422 k 500. Toujours aussi sûr de lui, avec une apparente facilité, Baszanowski épaule cette charge record, Puis la jette à bout de bras... Mais le mouvement n'est pas bien rythmé. L'athlète doit descendre trop bas sous la charge et celle-ci retombe derrière lui.

Il reste un essai à Zielinski. Décidé à battre son compatriote, Zielinski demande 167 k 500 et bien que cette charge dépasse le record du monde de 4 k, il ne semble nullement impressionné par ce nombre. Avec la farouche énergie qui lui permit en 1963 de remporter le titre au Championnat du Monde, Zielinski parvient à tomber sous la charge en position accroupie, il peut se relever mais trop marqué par l'effort, il manque le jeté. Voilà donc une merveilleuse compétition qui se termine sur des résultats dignes d'un Championnat du Monde. Baszanowski triomphe avec 417 k 500, suivi de Zielinski - 412 k 500 - tandis que Nagatchev se classe troisième avec 412 k 500. Ces trois hommes et, en particulier les deux Polonais, nous ont montré à quel point les records actuels peuvent être encore bousculés, et combien il est vain de prétendre prévoir la progression future des records.

Après cette extraordinaire bagarre, le nombreux public du Cirque d'Hiver est parfaitement mis en condition pour apprécier les efforts de l'homme le plus fort du monde Youri Vlassov. Avec ses 130 k d'os et de muscles et ses 188 centimètres, Vlassov domine tous les autres concurrents, par le poids et par la taille. Il est la grande vedette de cette compétition, mais derrière lui, notre compatriote J.P. Fouletier doit avoir fort à faire avec l'italien Furlan, le Belge Reding et le jeune champion junior hongrois Nemessanyi.

Avec 152 k 500 pour son premier essai, 160 k manqués aux deuxième et troisième essais, le jeune Belge de 22 ans, Reding, est le plus fort des quatre hommes, au développé. Il devance Furlan, 150 k, et les deux « petits lourds » Fouletier et Nemessanyi, 140 k. La barre est alors chargée à 180 k. Mal équilibré, Vlassov manque cet essai mais tente cependant 185 k puis 190 k aux deuxième et troisième essais ; ces deux mouvements sont exécutés en puissance car Vlassov ne se cambre pas exagérément. A 2 k 500 de son record du monde, Vlassov est donc en grande forme et dans l'attente d'une performance exceptionnelle, le public est impatient de voir ce grand champion dans les mouvements suivants.

En grande forme actuellement, Jean-Paul Fouletier manque cependant deux tentatives avec 142 k 500 contre le record de France de l'arraché. Avec 135 k il devance cependant Furlan - 120 k - et Reding - 127 k 500 - tandis que le jeune Nemessanyi prend la deuxième place derrière Vlassov avec 140 k.

Chargée à 155 k pour le premier essai de Vlassov, la barre arrive très facilement au bout des bras de ce dernier qui, à la grande surprise des connaisseurs, utilise maintenant le style en flexion. Encore mal adapté à cette technique nouvelle pour lui, Vlassov manque nettement 165 k à ses essais suivants. Bon tireur en fente, pourquoi Vlassov a-t-il éprouvé le besoin de tirer en flexion ? Peut- être pensait-il réussir des charges plus lourdes à l'instar de son compatriote Zhabotinsky - excellent tireur en flexion.

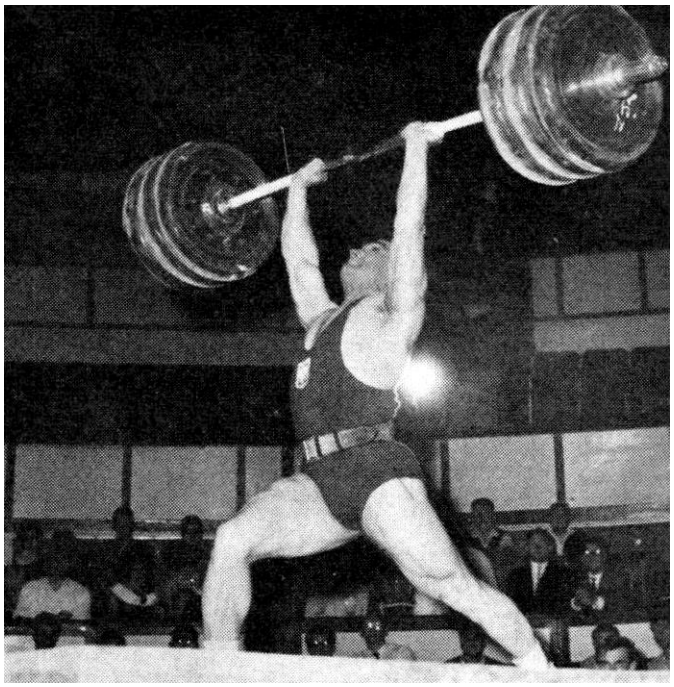

ZIELINSKI (Pologne), 2e du Tournoi International de Paris, Catégorie Poids Légers.

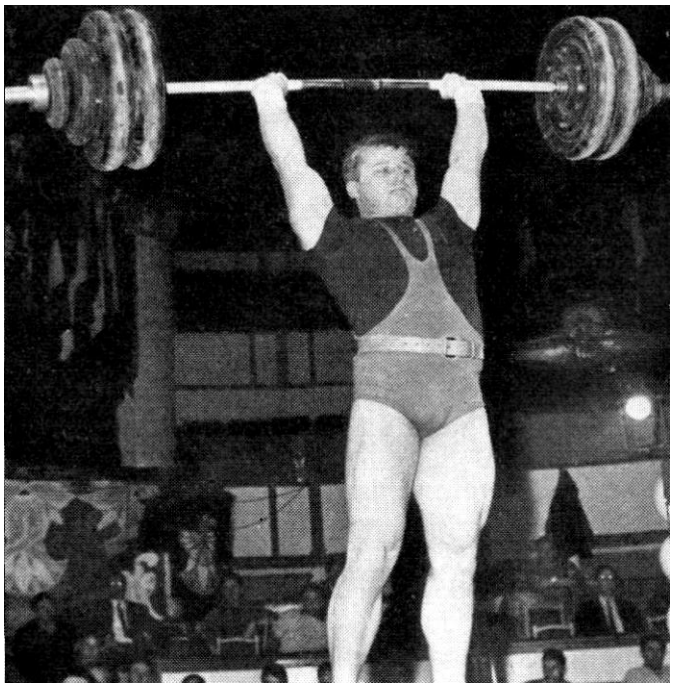

NEMESSANYI, Junior Hongrois, qui, tirant dans la catégorie Poids Lourds, a totalisé 450 k. (Photos FERRERO (Nice).

L'Italien Furlan totalise 470 k avec un essai à 160 k à l'épaulé-jeté. J.P. Fouletier jette 165 k à son deuxième essai, tente ensuite 175 k pour rejoindre ses deux autres adversaires, lesquels avec 170 k atteignent le total de 450 k. Le jeune Nemessanyi épaule 180 k à son troisième essai mais manque, le « jeté sans fente » à la suite d'un effort de relèvement assez pénible.

L'arrivée de Vlassov est saluée par des applaudissements chaleureux la barre est en effet chargée à 200 k. Sans perdre de temps, Vlassov se dirige vers la barre et ses attitudes, sa démarche montrent une grande relaxation, presque une certaine « mollesse ». Mais Vlassov tire cette énorme charge jusqu'aux épaules très rapidement, se relève puis jette avec autant de vitesse.

Après quelques instants d'incertitude, la barre est chargée à 215 k. En cas de réussite, cette charge constituerait un nouveau record du monde et, de plus, le record du total de Zhabotinsky serait égalé avec 560 k.

Après quelques minutes de repos, Vlassov réapparait sur le plateau il est vivement encouragé par le public. Vlassov amène la barre aux épaules avec presque autant de facilité qu'à son premier essai mais doit s'accrocher pour se relever. Pieds largement écartés, il se prépare pour le jeté, mais l'impulsion est incomplète et la barre retombe..., lourdement. Vlassov tente encore cette charge, épaule une nouvelle fois mais rate encore le jeté. Malgré la grande valeur de cette performance, le public est quelque peu désappointé et certain journaliste ira même jusqu'à parler de contre-performance ! Il reste cependant que Vlassov est un très grand champion et que, malgré les propos défaitistes qu'il a pu tenir après cette démonstration, il reste le grand favori des prochains Jeux Olympiques.

Ce merveilleux gala organisé avec la participation des plus prestigieux champions européens se termina donc sur les tentatives du plus grand d'entre tous - le champion toutes catégories Vlassov -. Certes, aucun record du monde n'a été battu au cours de ce Tournoi, mais la qualité du spectacle n'en a nullement souffert.

Les spectateurs qui ont eu le privilège d'assister à ce spectacle de grande qualité emportèrent un souvenir ineffable des efforts des Zielinski, Baszanowski, Vakhonin, Mannironi, Paterni, Vlassov et le succès obtenu par cette magnifique manifestation internationale est une nouvelle étape dans la ligne de conduite que s'est fixée notre Fédération. Après avoir organisé magistralement le Congrès International des Entraîneurs puis ce Tournoi Européen, la F.F.H.C. extériorise sa grande vitalité et son désir de faire progresser le sport haltérophile.

Georges LAMBERT,
Entraîneur National,
Professeur d'E.P.S.

NOUVELLES INTERNATIONALES

Nouveaux Records du Monde Seniors homologués

Poids Coqs. - Développé à deux bras : 117 k 500 par Baez (Porto Rico) le 23 Mai 1964 à Hato Rey.

Poids Plumes. - Total olympique : 115 - 120 - 145 = 380 k par Miyake (Japon), le 4 Mai 1964, à Takasaki.

Poids Légers. - Développé à deux bras : 140 k par Petrov (Bulgarie) le 17 Mai 1964 à Sofia.

Poids Moyens. Développé à deux bras : 147 k 500 par Kurynov (U.R.S.S.) le 26 Mars 1964 à Kazan.

Poids Mi-Lourds. - Arraché à deux bras : 147 k 500 par Riecke (États-Unis) le 10 Avril 1964 à Los Angeles.

Poids Lourds-Légers. - Développé à deux bras : 164 k par Golovanov (U.R.S.S.) le 8 Avril 1964 à Kiev ; 165 k par Troitski (U.R.S.S.) le 12 Avril 1964 à Kiev ; 165 k 500 par Nironenko (U.R.S.S.) le 27 Avril 1964 à Kiev.

Nouveaux Records du Monde Juniors homologués

Poids Plumes. - Arraché à deux bras : 104 k 500 par Fodelevics (Hongrie) le 10 Mai 1964 à Opole (Pologne).

Poids Légers. - Arraché à deux bras : 118 k par Bagocs (Hongrie) le 19 Avril 1964 à Gyöngyös.

Poids Mi-Lourds. - Epaulé et jeté à deux bras : 165 k par Ozimek (Pologne) le 29 Avril 1964 à Varsovie ; Total olympique : 130 - 130 - 162,5 = 422 k 500 par Ozimek le 25 Avril 1964 à Torun, et 132,5 - 130 - 165 = 427 k 500 par Ozimek le 29 Avril 1964 à Varsovie.

Championnats de Pologne Juniors

Poids Coqs. - J. Imiolczyk 82,5 - 77,5 - 110 = 270 k ; Z. Bozynski 75 - 82,5 - 105 = 262 k 500 ; B. Cebula 70 - 80 - 100 = 250 k.

Poids Plumes. - Z. Hoinic 85 - 85 - 110 = 280 k ; E. Mazur 80 - 80 - 110 = 270 k ; B. Ligocki 80 - 77,5 - 110 = 267 k 500.

Poids Légers. - R. Koszeda 107,5 - 92,5 - 127,5 = 327 k 500 ; A. Dyderski 107,5 - 85 - 132,5 = 325 k ; J. Kucinski 95 - 95 - 130 = 320 k

Poids Moyens. - A. Regula 110 - 110 - 145 = 365 k ; B. Debek 100 - 105 - 130 = 335 k ; J. Figura 105 - 85 - 125 = 315 k.

Poids Mi-Lourds. - N. Ozimek 130 - 130 - 162,5 = 422 k 500 ; H. Olszewski 112,5 - 105 - 140 = 357 k 500 ; M. Kobus 100 - 105 - 130 = 335 k

Poids Lourds-Légers. - A. Wojciechowski 120 - 122,5 - 150 = 392 k 500 ; M. Szczytno 110 - 105 - 135 = 350 k ; M. Skrzyniarz 97,5 - 100 - 125 : 322 k 500.

Poids Lourds. - R. Piatek 125 - 127,5 - 152,5 = 405 k ; L. Kamilowicz 90 - 97,5 - 122,5 = 310 k ; R. Suwala 95 - 90 - 117,5 = 302 k 500.

BARRES A DISQUES

de la barre olympique à la culturiste

Disques entièrement caoutchoutés – Aciers spéciaux traités
Bague de serrage entièrement nouvelle permettant à la fois la fixation
Rapide des disques et une sécurité parfaite

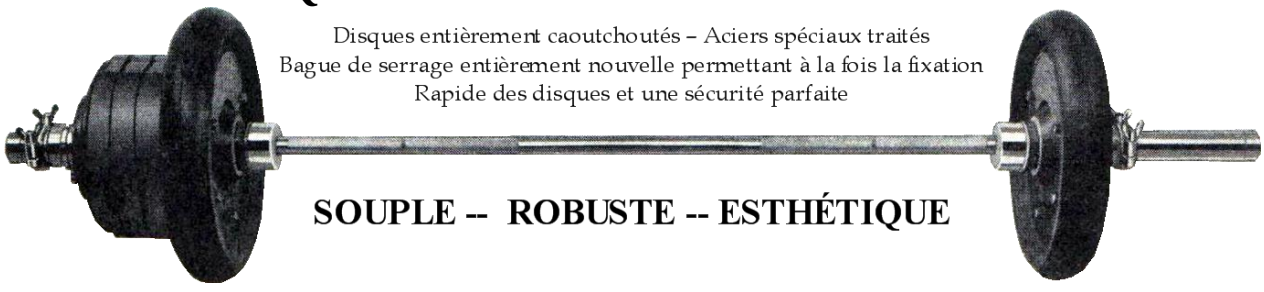

SOUPLE -- ROBUSTE -- ESTHÉTIQUE

Documentation complète sur demande

HALTÈRES À SPHÈRES
POIDS À LANCER
GUEUSES

SOCIETE NOUVELLE DES FONDERIES
A. ROUX
FABRICANT SPECIALISTE
290, COURS LAFAYETTE - LYON (3e)
TELEPHONE : 60-35-83
MAGASIN DE VENTE : 40, RUE SAINT ANTOINE -- LYON (3e)

Finlande bat Allemagne de l'Est

Poids Coqs. - Kristo (Finlande) 77,5 - 90 - 115 = 282 k 500 ; Lehmann (Allemagne de l'Est) 85 - 77,5 - 100 = 262 k 500.

Poids Plumes. - Block (Allemagne de l'Est) 102,5 - 100 - 127,5 = 330 k ; Eskelinen (Finlande) 90 - 100 - 125 = 315 k.

Poids Légers. - Heiskanen (Finlande) 112,5 - 97,5 - 135 = 345 k ; Gebhardt (Allemagne de l'Est) 107,5 - 105 - 132,5 = 345 k.

Poids Moyens. - Dittrich (Allemagne de l'Est) 132,5 - 122,5 - 157,5 = 412 k 500 ; Kare (Finlande) 127,5 - 120 - 152,5 = 400 k.

Poids Mi-Lourds. - Kangasniemi (Finlande) 140 - 127,5 - 152,5 = 420 k ; Dangende (Allemagne de l'Est) 127,5 - 115 - 162,5 = 405 k.

Poids Lourds Légers. - Kailajarvi (Finlande) 127,5 - 137,5 - 160 = 425 k ; Meyer (Allemagne de l'Est) 120 - 125 - 155 = 400 k.

Poids Lourds. - Arnold (Allemagne de l'Est) 157,5 - 132,5 - 175 = 465 k ; Makinen (Finlande) 140 - 145 - 177,5 = 462 k 500.

Suède bat Grande-Bretagne

Poids Coqs. - B. Giliusson (Suède) 82,5 - 85 - 102,5 = 270 k ; K Saville (Grande-Bretagne) 80 - 77,5 - 110 = 267 k 500.

Poids Plumes. - E. Edberg (Suède) 95 - 95 - 120 = 310 k ; G. Allen (Grande- Bretagne) 97,5 - 87,5 - 117,5 = 302 k 500.

Poids Légers. - S. Westlin (Suède) 107,5 - 97,5 - 140 = 345 ; Flood (Grande-Bretagne) 110 - 97,5 - 122,5 = 330 k.

Poids Moyens. - I. Levine (Grande- Bretagne) 120 - 100 - 137,5 = 357 k 500 ; H. Rubert (Suède) 107,5 105 - 135 = 347 k 500.

Poids Mi-Lourds. - T. Ford (Grande- Bretagne) 117,5 - 110 - 155 = 382 k 500 ; B. Svensson (Suède) 110 - 110 - 140 = 360 k.

Poids Lourds Légers. - H. Pettersson (Suède) 125 - 122,5 - 145 = 392 k 500 ; A. Fairclough (Grande-Bretagne) 115 - 107,5 - 147,5 = 370 k.

Poids Lourds. - D. Prowse (Grande- Bretagne) 147,5 - 120 - 157,5 = 425 k ; E. Uddebom (Suède) 125 - 127,5 - 170 = 422 k 500.

Suède bat Écosse

Poids Coqs. - J. Mc Niven (Écosse) 87,5 - 77,5 - 102,5 = 267 k 500 ; B. Giliusson (Suède) 77,5 - 80 - 95 = 252 k 500.

Poids Plumes. - E. Edberg (Suède) 95 - 00 - 125 = 310 k ; J. Doherty (Écosse) 90 - 72,5 - 95 = 257 k 500.

Poids Légers. - J. Moir (Écosse) 107,5 - 102,5 - 130 = 340 k ; S. Westlin (Suède) 105 - 95 - 135 = 330 k.

Poids Moyens. - H. Rubert (Suède) 115 - 105 - 135 = 355 k ; J. Murway (Écosse) 110 - 100 - 132,5 = 342 k 500.

Poids Mi-Lourds. - P. Caira (Écosse) 130 - 110 - 137,5 = 377 k 500 ; B. Svensson (Suède) 110 - 105 - 130 = 345 k.

Poids Lourds Légers. - H. Pettersson (Suède) 125 - 125 - 150 = 400 k ; D. Gillies (Écosse) 115 - 100 - 135 = 350 k.

Poids Lourds. - E. Uddebom (Suède) 122,5 - 125 - 162,5 = 410 k ; J. Hynd (Écosse) 112,5 - 105 - 142,5 = 360 k.

Championnats d'Algérie

Poids Coqs. - B. Chaouch 217 k 500 ; M. Bagdali 125 k.

Poids Plumes. - M. Boudchari 240 k.

Poids Légers. - M. Belharbi 255 k ; R. Leulmi 252 k 500.

Poids Moyens. - B. Smaili 262 k 500 ; A. Khellof 227 k 500 ; B. Bentabet 205 k.

Poids Mi-Lourds. - M. Louali 260 k ; M. Hamadi 210 k.

Poids Lourds Légers. - T. Mostefai 257 k 500.

Poids Lourds. - M. Lahoudi 295 k.

Championnats du Danemark

Poids Coqs. - E. Jorgensen 90 - 82,5 - 105 = 277 k 500 ; A. Skovlund 75 - 75 - 100 = 250 k ; H. Nielsen 60 - 72,5 - 95 = 227 k 500.

Poids Plumes. - C. Alstrup 85 - 80 - 105 = 270 k ; P. Pedersen 82,5 - 75 - 105 = 262 k 500 ; O. Ravn 75 - 80 = 100 = 255 k.

Poids Légers. - R. Kerol 102,5 - 95 - 127,5 = 325 k ; F. Krebs 90 - 97,5 - 127,5 = 315 k ; E. Hansen.

Poids Moyens. - E. Hansen 115 - 110 - 130 = 345 k ; P. Meyer 105 - 100 - 135 = 340 k ; V. Kierkegaard 95 - 95 - 120 = 310 k.

Poids Mi-Lourds. - V. Nielsen 125 - 102,5 - 125 = 352 k 500 ; P. Nielsen 102,5 - 100 - 125 = 327 k 500 ; N. Jensen 100 - 92,5 - 130 = 322 k 500.

Poids Lourds Légers. - B. Hartmann 105 - 115 - 130 = 350 k ; A. Jensen 110 - 105 - 135 = 350 k.

Poids Lourds. - I. Doreng 120 - 100 - 140 = 360 k.

Championnats de Norvège

Poids Coqs. - R. Ingebrigtsen 72,5 - 65 - 90 = 227 k 500.

Poids Légers. - K Bj0rnsen 105 - 100- 130 = 335 k.

Poids Moyens. - T. Inge 102,5 - 95 - 135 = 332 k 500 ; T. Ree 105 - 90 - 122,5 = 317 k 500.

Poids Mi-Lourds. - I. Nordtvedt 115 - 100 - 145 = 360 k ; J. Sgiftesvik 110 - 110 - 135 = 355 k ; M. Hasgland 117,5 - 100 - 125 = 342 k 500.

Poids Lourds Légers. - P. Marstad 107,5 - 105 - 147,5 360 k ; B. Clangen 105 - 117,5 - 140 = 352 k 500 ; H. Byggvik 115 - 105 - 130 = 350 k.

Poids Lourds. - A. Sletsjoe 135 - 130 - 160 = 425 k.

Championnats de la Corée du Sud

Poids Coqs. - Yu In Ho 102,5 - 100 - 135 = 337 k 500 ; Chong Tae Choo 102,5 - 92,5 - 125 = 320 k ; Moo Sin Yang 90 - 100 - 127,5 = 317 k 500.

Poids Plumes. - Sin Hee Won 110 - 110 - 140 = 360 k ; Son Young Min 107,5 - 100 - 142,5 = 350 k.

Poids Légers. - Chang Uk An 120 - 120 - 145 = 385 k.

Poids Moyens. - Chang Bum Huo 135 - 120 - 165 = 420 k ; Lee Jong Sup 130 - 127,5 - 160 = 417 k 500 ; Ko Young Chang 130 - 122,5 - 160 = 412 k 500.

Poids Mi-Lourds. - Lee Chin Young 142,5 - 120 - 160 = 422 k 500.

Poids Lourds Légers. - Lee Hyun Woo 145 - 120 - 165 = 430 k.

Poids Lourds. - Hwang Ho Dong 150 - 135 - 175 = 460 k.

Championnat de Roumanie

Poids Coqs. - I. Panait 90 - 80 - 110 = 280 k - Z. Fiat 82,5 - 75 - 105 = 267 k 500 - P. Bostan 80 - 67,5 - 92,5 = 240 k.

Poids Plumes. - I. Birau 95 - 90 - 110 = 295 k - I. Piri 75 - 82,5 - 110 = 267 k 500 - V. Grigore 77,5 - 80 - 107,5 = 265 k.

Poids Légers. - B. Fitzi 115 - 107,5 - 135 = 357 k 500 - N. Amzuica 97,5 - 95 - 125 = 315 k - G. Enciu 97,5 - 87,5 - 120 = 305 k.

Poids Moyens. - L. Ionescu 112,5 - 110 - 135 = 357 k 500 - N. Pana 97,5 - 100 - 140 = 337 k 500 - F. Marton 105 - 102,5 - 130 = 337 k 500.

Poids Mi-Lourds. - E. Ratiu 115 - 122,5 - 152,5 = 390 k - C. Keleman 107,5 - 105 - 135 = 347 k 500 - V. Olteanu 97,5 - 95 - 135 = 327 k 500.

Poids Lourds Légers. - L. Baroga 140 - 130 - 170 = 440 k - T. Roman 130 - 110 - 110 = 380 k - A. Anghel 125 - 105 - 142,5 = 355 k.

Poids Lourds. - S. Cazan 147,5 - 122,5 - 155= 425 k - G. Mincu 130 - 115 - 150 = 395 k - I. Vladareanu 110 - 102,5 - 140 = 352 k 500.

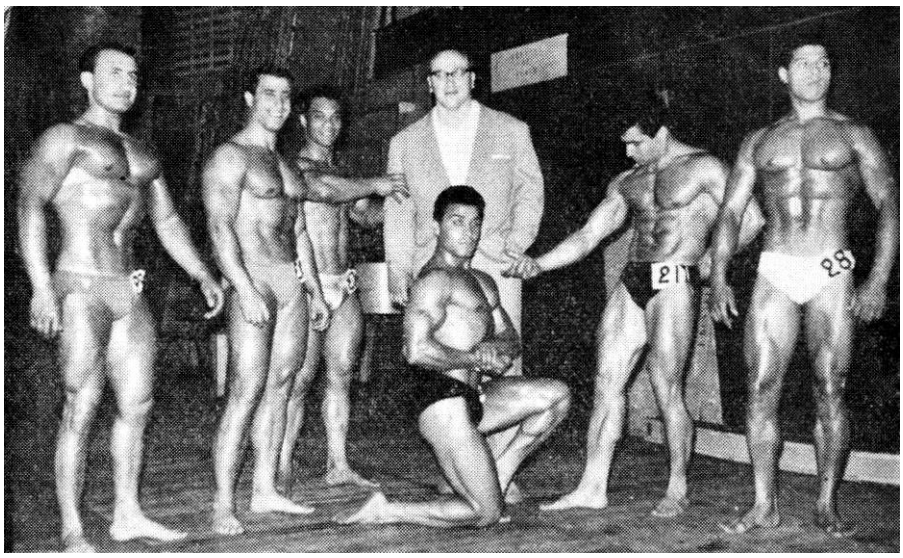

Photo insolite mais combien symbolique : le grand champion soviétique VLASSOV au milieu de concurrents du Championnat du Monde Culturiste, au Palais de Chaillot.
(Photo FERRERO, Nice).

RÉSULTATS DU CHAMPIONNAT D'EUROPE D'HALTÉROPHILIE

disputé à Moscou du 25 au 28 Juin 1964

Noms des concurrents	Poids de corps	Nations	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
POIDS COQS : Jeudi 25 Juin 1964						
1. MARZAGULOV	55 k 700	U.R.S.S.	102,500	97,500	125	325 k
2. NAGY	55 k 600	Hongrie	95	100	120	315 k
3. RECK	55 k 700	Allemagne de l'Est	95	90	125	310 k
4. CHOLTICHEK	55 k 200	Pologne	90	90	120	300 k
5. PANAIT	56 k	Roumanie	95	87,500	112,500	295 k
6. MEURAT	55 k 300	France	92,500	87,500	110	290 k
7. KOUCHELEK	55 k 700	Tchécoslovaquie	82,500	85	112,500	280 k
POIDS PLUMES : Vendredi 26 Juin 1964						
1. KACURA	59 k 800	U.R.S.S.	120	102,500	142,500	365 k
2. FITZI	59 k 700	Roumanie	115	105	142,500	362 k 500
3. FOLDI	59 k 700	Hongrie	115	105	140	360 k
4. BLOCK	59 k 800	Allemagne de l'Est	97,500	102,500	125	325 k
5. TOMA	59 k	Roumanie	95	97,500	122,500	315 k
6. DIMITROV	59 k 600	Bulgarie	100	95	120	315 k
7. FULLA	59 k 900	France	105	85	125	315 k
8. NIKOLOV	60 k	Bulgarie	105	90	120	315 k
9. ERET	59 k 600	Tchécoslovaquie	97,500	90	122,500	310 k
POIDS LEGERS : Vendredi 26 Juin 1964						
1. KAPLUNOV	67 k 400	U.R.S.S.	135	122,500	160	417 k 500
2. OTAHAL	67 k 500	Tchécoslovaquie	120	115	140	375 k
3. BABINSKY	67 k 300	Tchécoslovaquie	107,500	110	142,500	360 k
4. GERBER	67 k 300	France	117,500	107,500	132,500	357 k 500
5. WESTLIN	67 k 300	Suède	105	95	135	335 k
N. CL BABACHEV	66 k 800	Bulgarie	0	—	—	—
POIDS MOYENS : Samedi 27 Juin 1964						
1. KURENZOV	73 k 600	U.R.S.S.	140	130	175	445 k
2. ZDRAZILA	74 k 700	Tchécoslovaquie	127,500	130	167,500	425 k
3. DITTRICH	74 k 600	Allemagne de l'Est	135	125	160	420 k
4. HUSZKA	74 k 100	Hongrie	130	117,500	152,500	400 k
5. MAIER	74 k 600	France	122,500	115	157,500	395 k
6. STANISLAVOV	74 k 800	Bulgarie	110	125	150	385 k
7. OLSSON	74 k 900	Suède	115	115	145	375 k
8. BERAN	74 k 800	Tchécoslovaquie	112,500	110	147,500	370 k
9. BATTAGLIA	74 k 600	Principauté de Monaco	112,500	110	145	367 k 500
N. Cl. ABADJEV	74 k 500	Bulgarie	0	—	—	—
POIDS MI-LOURDS : Samedi 27 Juin 1964						
1. TOTH	82 k	Hongrie	140	140	175	455 k
2. SHISHOV	82 k 100	U.R.S.S.	135	140	170	445 k
3. PATERNI	81 k 700	France	145	130	165	440 k
4. KANGASNIEMI	82 k 200	Finlande	142,500	130	162,50	435 k
5. HASTIK	81 k 800	Autriche	127,500	115	150	392 k 500
6. ZUTTERMAN	79 k 800	Belgique	110	110	142,500	362 k 500
N. Cl. VÉRES	82 k	Hongrie	147,500	130	0	—
POIDS LOURDS LEGERS : Dimanche 28 Juin 1964						
1. GOLOVANOV	89 k 900	U.R.S.S.	165	140	175	480 k
2. NEMESSANYI	89 k 800	Hongrie	140	145	165	450 k
3. GOLAB	86 k 400	Pologne	140	125	175	440 k
4. BAROGA	89 k 700	Roumanie	137,500	130	172,500	440 k
5. KARHU	89 k 500	Finlande	135	132,500	170	437 k 500
6. HERBST	89 k	Autriche	132,500	130	165	427 k 500
7. ASP	88 k 500	Suède	127,500	122,500	160	410 k
8. UZUNOV	88 k 300	Bulgarie	135	110	150	395 k
POIDS LOURDS : Dimanche 28 Juin 1964						
1. VLASSOV	130 k 700	U.R.S.S.	190	165	207,500	562 k 500
2. ÉCHER	128 k 800	Hongrie	170	140	180	490 k
3. REDING	113 k 300	Belgique	152,500	127,500	172,500	452 k 500
4. FOULETIER	98 k	France	142,500	140	165	447 k 500
5. STEMPLINGER	111 k 300	Allemagne de l'Est	155	125	165	445 k
6. QUERCH	126 k	Autriche	160	122,500	162,500	445 k
7. KAZAN	128 k 500	Roumanie	152,500	127,500	160	440 k
8. VITANOV	106 k 600	Bulgarie	135	130	150	415 k

ERRATUM AU CALENDRIER FÉDÉRAL 1964-65

LIRE : FINALE DU PRIX D'ENCOURAGEMENT

5 et 6 Décembre 1964 au lieu de 6 et 7 Décembre

Prochains Stages d'Haltérophilie 1964

Dates	Lieux	Qualité des Stagiaires	Nombre de places
31 Août au 12 Septembre	C.R.E.P.S. de Voiron	Sélectionnés Tokyo	15
5 et 10 septembre	C.R.E.P.S. de Voiron	Scolaires et Univers.	15

Les candidats aux Stages d'Espoirs peuvent être soit désignés directement par la F.F.H.C., soit proposés par leurs Clubs ou les Comités Régionaux dont ils dépendent, ou les entraîneurs régionaux et fédéraux.

Les stagiaires sont remboursés du montant de leur voyage en 2e classe et leur séjour au C.R.E.P.S. ou à l'Institut National des Sports est entièrement pris en charge par le Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports et la F.F.H.C.

D'autre part, une circulaire du Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports rappelle que certains participants aux stages de formation de cadres et d'animateurs, organisés par les Fédérations sportives habilitées à cet effet, ont droit à un congé non rémunéré de six jours ouvrables par an.

Ils ont droit, dans ce cas, outre le remboursement de leurs frais de voyage et de séjour à l'I.N.S. ou au C.R.E.P.S., à une indemnité compensatrice de perte de salaire au taux maximum de 20 Fr. par jour pendant les 6 jours ouvrables non rémunérés.

Pour bénéficier de cette mesure, si faut être âgé de moins de 25 ans, participer à un stage d'une durée de six jours et fournir un certificat de l'employeur attestant la perte de salaire subie.

Des modèles de certificat pourront être adressés par la F.F.H.C. aux ayants-droit.

Dans nos COMITÉS RÉGIONAUX

Nos joies, nos peines

Distinction

M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C., a reçu des mains de M. Alfred Eluère, Président du Comité National des Sports, la plaquette d'Honneur du Comité National des Sports pour les services rendus au sport.

Nos bien sincères félicitations.

Naissance

Le Comité de l'Ile de la Réunion nous annonce la naissance d'un petit Didier Jean au foyer de M. Jocelyn Erudel, Président de la Section Haltérophile du Stade Dyonisien.

Nos bien sincères compliments aux heureux parents et vœux de bonne santé pour le bébé

COMITE DES FLANDRES

Coupe Edmond Decottignies

Disputée le Samedi 16 Mai 1964, Salle de la Concorde, à Comines.

Valdes (67 k) A.S. Électricité Lille, 65 - 65 - 90 = 220 k ; Bauwens (89,7) A.S. Électricité Lille, 97,5 - 90 - 115 = 302 k 500 ; Larivière (88,7) A.S.E.L., 87,5 - 82,5 - 107,5 = 277 k 500 ; Nicolin (64,4) A.S. Électricité Lille, 70 - 70 - 85 = 225 k.

Dewas (80,5) A.S. Lilloise Inter-Entreprises, 87.5 - 90 - 120 = 297 k 500 ; Luttin (78,2) A.S. Lilloise Inter-Entreprises, 92,5 - 85 - 105 = 282 k 500 ; Amet (80,7) A.S. Lilloise Inter-Entreprises, 92,5 - 92,5 - 115 = 300 k.

Lotin (60) Club Culturiste Rue des Postes Lille, 77,5 - 75 - 100 = 252 k 500 ; Roussel (68) Club Culturiste Rue des Postes Lille, 72,5 - 67,5 - 90 = 230 k ; Bossart (72,7), Club Culturiste Rue des Postes Lille, 90 - 65 - 95 = 250 k ; Valle (64 k) Club Culturiste Rue des Postes Lille, 67,5 - 65 - 85 = 217 k. 500.

Debonnet (70,1) Union Halluinoise, 67,5 - 65 - 95 = 227 k 500 ; Osterlinck (92,4), Union Halluinoise, 80 - 75 - 105 = 260 k ; Grave (79), Union Halluinoise, 67,5 - 60 - 85 = 212 k 500.

Duthoy (62,5) Travailleurs de Comines, 62,5 - 65 - 82,5 : 210 k ; Mahieu (66,4) Travailleurs de Comines, 80 - 82,5 - 102,5 = 265 k ; Corneillie (80,6) Travailleurs de Comines, 85 - 92,5 - 112,5 = 290 k ; Lambert (78) Travailleurs de Comines, 77,5 - 75 - 95 = 247 k 500.

COMITE DU POITOU

La Coupe des Jeunes

La Coupe des Jeunes, disputée le même jour que le Premier Pas Haltérophile, a été attribuée à l'Équipe du Club Sportif Défense Nationale de Châtellerault.

Entraînez-vous n'importe où !

Plus d'usure de plateaux !

NOUVEAU DISQUE DE DÉPART
DE 10 – 15 – 20 KGS
MODÈLE ENTIÈREMENT CAOUTCHOUTÉ

- inusable
- incassable
- silencieux

NOTICE SUR DEMANDE

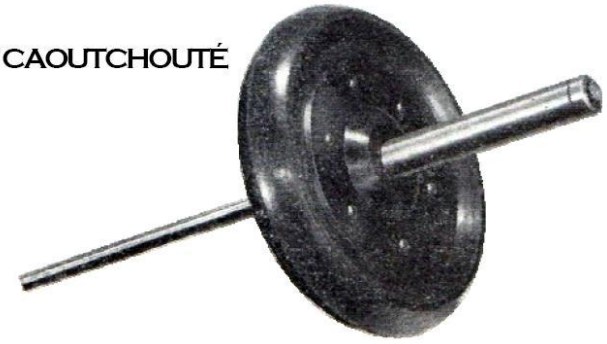

Modèle breveté et déposé

distribué par :

J. GUERIN – 11 rue de l'Aqueduc

Paris 10e Nord 55-34

© RLPZ (2019)

N° 203

L'HALTÉROPHILE MODERNE

Fondateur : Jean DAME

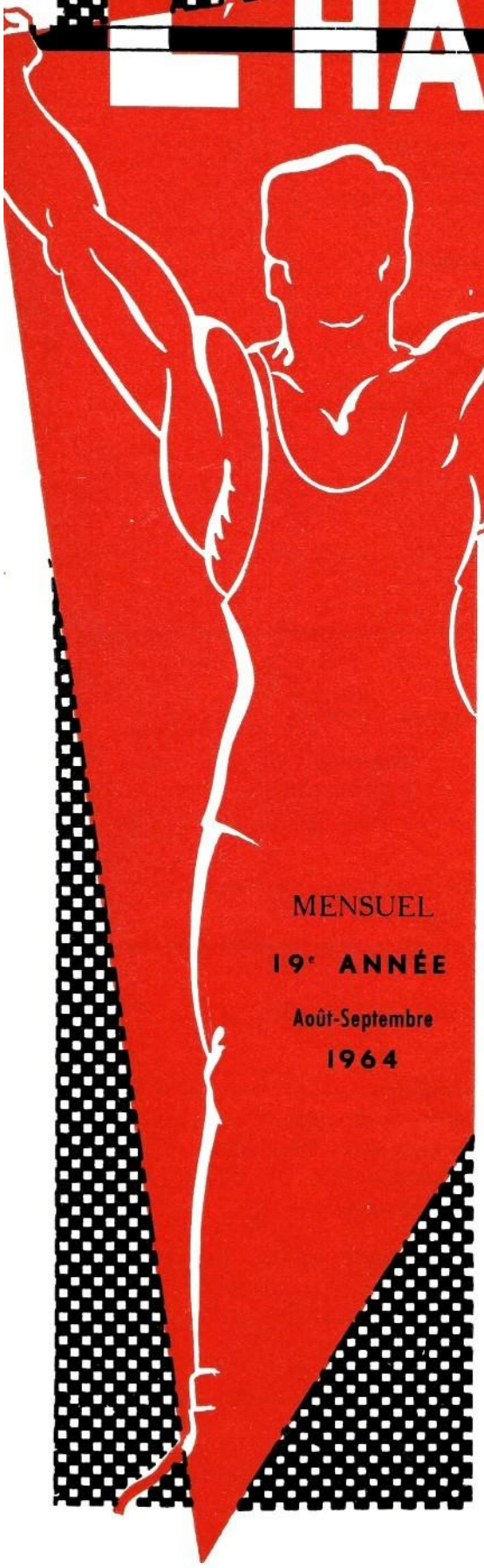

MENSUEL
19e ANNÉE
Août-Septembre
1964

Document original : Raymond Lopez

SOMMAIRE

●-●

Règlement du Premier Pas Culturiste 3

Règlement du Prix des Débutants 3

Règlement du Prix d'Encouragement 4

Minima imposés pour chacune des séries 4

Brevets Culturistes 5

Nos Joies, nos Peines 6

Procès-verbal de l'Assemblée générale (suite) 6

L'arraché de Mannironi par G. Lambert 8

Les Championnats de France Militaires, par G. Lambert 10

et Résultats Techniques 10

Les Championnats d'Europe 1964, par G. Lambert 11

Le match France B-Suisse, par H. Érard 13

Le match France C-Luxembourg, par P. Hue 13

Ce que vous devez savoir 14

Dans nos Comités Régionaux 15

Prochain Stage d'Haltérophilie 16

*

L'HALTÉROPHILE MODERNE

19e ANNÉE. – N° 203

organe officiel mensuel

DIRECTION - RÉDACTION ADMINISTRATION

10, rue Saint-Marc, PARIS-2e

Téléphone CEN. 53-60

Abonnement

France ..... **8 F.**
Étranger ..... **12 F.**
Clubs affiliés ..... **20 F.**

Chèques Postaux Paris 1304-82.

CLUBS QUI ORGANISEZ

Pensez à bien équiper votre salle !

- Un appareil de marquage tiendra les athlètes et spectateurs au courant de l'effort en cours.
- Un appareil d'arbitrage éliminera tous différends.

APPAREILS POUR TOUS LES SPORTS

Productions MERLHES, 4, rue saint Bernard, Paris XIe

— Téléphone : 700-42-28 —

Sur notre page de couverture :

La Délégation haltérophile aux Jeux de Tokyo.

En haut à droite : M. Jean DAME, Président de la F.F.H.C. ;

au milieu M. Georges LAMBERT, Entraîneur National,

entouré des sélectionnés : Marcel PATERNI et Rolf MAIER.

Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1er choix
Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles
Maillots de Compétition Haltérophiles
Grand choix de Survêtements

ALLEN 42, Rue Etienne-Marcel. **PARIS** (2e)

Téléphone : LOU 14-19

Conditions Spéciales aux Sociétés

Fournisseur de l'équipe de France

Imp. Hallépée, 169, rue Lecourbe, Paris.

Partie *Officielle*

RÈGLEMENT

DU PREMIER PAS CULTURISTE

1964-1965

Cette épreuve est ouverte à tous les jeunes gens licenciés appartenant à un club de la F.F.H.C. et n'ayant jamais participé à une compétition quelconque, même de salle, organisée soit par des ressortissants de la F.F.H.C., soit par des groupements extérieurs.

Les participants doivent être de nationalité française et avoir 16 ans révolus.

La licence 1964-1965 *est obligatoire.*

Éliminatoires régionales :

Deux catégories d'âge : Juniors (jeunes gens n'ayant pas atteint 21 ans au 31 décembre 1964) et Seniors, sont prévues.

L'épreuve comporte les exercices suivants :

1° Présentation individuelle sur les quatre faces, au garde-à-vous. Cotation de 0 à 10. Jury comprenant : un arbitre haltérophile et un professeur ou maître d'Éducation Physique, ou un Juré national, ou un Entraîneur fédéral ou régional de la F.F.H.C. Les deux notes des juges seront additionnées ;

2° Vingt flexions extensions sur les bras, appui tendu aux barres parallèles. Cotation de 0 à 20. Un point par flexion régulièrement exécutée ;

3° Epaulé et jeté à deux bras, trois essais. Application du règlement technique habituel. Cotation de 0 à 20, en appliquant le barème ci-dessous.

4° Traction à la barre fixe, mains en pronation. Cotation de 0 à 10, un point 1/4 par traction régulièrement exécutée, soit 20 points pour 16 tractions ;

5° Saut en longueur à pieds joints sans élan, trois essais. Cotation de 0 à 20 en appliquant le barème ci-après.

Les épreuves 2, 3, 4 et 5 seront notées par un seul juge.

Le maximum des points étant de 100, seuls les concurrents *ayant obtenu* 50 *points minimum auront droit au diplôme du Premier Pas Culturiste*. Les candidats qui n'auront pas obtenu le nombre de points nécessaires pour recevoir le diplôme pourront concourir à nouveau l'année suivante.

La note 0 dans une épreuve est éliminatoire.

Évolution technique des exercices.

Les flexions-extensions aux barres parallèles devront être exécutées en marquant un léger temps d'arrêt à l'extension et à la flexion. Lorsque le concurrent, fatigué, escamote le mouvement, arrêter l'exercice au dernier geste correct.

En ce qui concerne les tractions à la barre fixe : 1° marquer la suspension allongée, exécuter chaque traction en amenant le menton au-dessus de la barre. L'extension complète des bras est exigée avant chaque traction, les secousses et contorsions pendant une traction annuleraient le mouvement. Arrêter l'exercice dès l'incorrection d'exécution.

Les sauts à pieds joints avec retrait d'un pied ou chute sur les mains en arrière seront mesurés de ces marques au départ.

Les finales régionales se disputeront sous les auspices et le contrôle des Comités régionaux de la F.F.H.C. et seront jugées par un arbitre désigné par eux auquel se joindra un Professeur ou Maître d'Éducation Physique, diplômé d'État ou un Juré National ou un Entraîneur Régional ou Fédéral de la F.F.H.C.

Elles auront lieu obligatoirement dans toute la France, le dimanche 11 octobre 1964.

Les résultats devront parvenir au siège social de la Fédération, 10, rue Saint- Marc, Paris (2e), le 18 octobre au plus tard.

Ils devront obligatoirement comporter le détail des performances réalisées pour chacun des exercices imposés, la note attribuée et le total des points. La date de naissance des Juniors devra être précisée.

Tous les participants recevront un diplôme de la F.F.H.C. Les premiers recevront une médaille.

RÈGLEMENT
DU PRIX DES DÉBUTANTS

Le Prix des Débutants sera organisé par les soins des Comités Régionaux le Dimanche 25 Octobre 1964 et devra se disputer dans les gymnases des Sociétés, de façon à lui assurer le cachet d'une épreuve de débutants.

Il est réservé aux athlètes de nationalité française, munis de la licence de la saison 1964-1965, non classés.

Pesée

Les concurrents seront pesés nus et devront tirer dans la catégorie déterminée par leur poids.

Catégorie des concurrents

Poids Coqs : jusqu'à 56 k ; Poids Plumes : de 56 k à 60 k ; Poids Légers : de 60 k à 67 k 500 ; Poids Moyens : de 67 k 500 à 75 k ; Poids Mi-Lourds : de 75 k à 82 k 500 ; Poids Lourds Légers : de 82 k 500 à 90 k ; Poids Lourds : au- dessus de 90 k.

Mouvements imposés

1. Développé à deux bras ; 2. Arraché à deux bras ; 3. Epaulé et Jeté en barre à deux bras.

Nombre d'essais

Chaque concurrent aura droit à trois essais pour chaque exercice imposé (et non pour chaque barre essayée).

La progression entre les essais ne pourra être inférieure à 5 k, sauf pour le dernier, où elle pourra être de 2 k 500 seulement.

Une progression prématurée de 2 k 500 marque le dernier essai.

En aucun cas, un concurrent ne pourra exécuter un essai avec un poids inférieur à celui employé lors de l'essai précédent.

Les exercices devront être accomplis correctement, suivant les règles de la F.F.H.C.

Conditions d'engagement

1° Ne pourront prendre part à cette compétition que les athlètes appartenant à des Sociétés affiliées à la F.F.H.C. et munis de la licence de l'année sportive 1964-65.

TABLEAU DE COTATION DU PREMIER PAS CULTURISTE

ÉPAULE ET JETÉ À DEUX BRAS								SAUT EN LONGUEUR SANS ÉLAN	
Points	Poids Coqs	Poids Plumes	Poids Légers	Poids Moyens	Poids Mi-lourds	Poids Lourds Légers	Poids Lourds	Points	Saut
	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.		
1	32,5	42,5	50	57,5	65	70	75	1	1 m 60
2	35	45	52,5	60	67,5	72,5	77,5	2	1 m 65
3	37,5	47,5	55	62,5	70	75	80	3	1 m 70
4	40	50	57,5	65	72,5	77,5	82,5	4	1 m 75
5	42,5	52,5	60	67,5	75	80	85	5	1 m 80
6	45	55	62,5	70	77,5	82,5	87,5	6	1 m 85
7	47,5	57,5	65	72,5	80	85	90	7	1 m 90
8	50	60	67,5	75	82,5	87,5	92,5	8	1 m 95
9	52,5	62,5	70	77,5	85	90	95	9	2 m 00
10	55	65	72,5	80	87,5	92,5	97,5	10	2 m 05
11	57,5	67,5	75	82,5	90	95	100	11	2 m 10
12	60	70	77,5	85	92,5	97,5	102,5	12	2 m 15
13	62,5	72,5	80	87,5	95	100	105	13	2 m 20
14	65	75	82,5	90	97,5	102,5	107,5	14	2 m 25
15	67,5	77,5	85	92,5	100	105	110	15	2 m 30
16	70	80	87,5	95	102,5	107,5	112,5	16	2 m 35
17	72,5	82,5	90	97,5	105	110	115	17	2 m 40
18	75	85	92,5	100	107,5	112,5	117,5	18	2 m 45
19	77,5	87,5	95	102,5	110	115	120	19	2 m 50
20	80	90	97,5	105	112,5	117,5	122,5	20	2 m 55

La note 0 dans un exercice est éliminatoire

2° Les mineurs participant au Prix des Débutants devront avoir 16 ans révolus et ne seront admis à concourir que s'ils sont munis d'un certificat attestant la date de leur naissance et le consentement de leurs parents ou tuteurs.

Les jeunes gens de moins de 20 ans devront être titulaires d'un certificat médical d'aptitude aux Sports. Pour les participants de moins de 18 ans, ce certificat devra dater de moins de trois mois.

Résultats

Les résultats bien détaillés, avec le nom de chaque athlète, le numéro de sa licence, son poids de corps et l'indication de la Société à laquelle il appartient devront parvenir à la Fédération à son siège social. 10, rue Saint-Marc, Paris (2e), par les soins des Comités régionaux au plus tard le 2 Novembre 1964. Ils devront comporter un classement distinct des athlètes Juniors et Seniors. Seront considérés comme Juniors, les athlètes nés en 1944, 1945, 1946, 1947 et 1948.

Les Comités Régionaux devront préciser la date de naissance exacte des juniors.

Récompenses

La Fédération attribuera des récompenses dans chaque région au prorata du nombre d'athlètes engagés.

***

RÈGLEMENT
DU PRIX D'ENCOURAGEMENT
JUNIORS ET SENIORS 1964-65

Le Prix d'Encouragement 1964-65 sera organisé par la Fédération Française Haltérophile et Culturiste les Samedi 5 et Dimanche 6 Décembre 1964, au Gymnase Municipal Voltaire, 2, Rue Japy, à Paris.

Il est réservé aux athlètes amateurs de nationalité française, munis de la licence de la saison 1964-1965 classés quatrième série.

Le Prix d'Encouragement comportera une Finale Juniors et une Finale Seniors.

Ne pourront y prendre part que les athlètes qualifiés ayant réalisé au moins au cours des Éliminatoires régionales, les minima de la 4e série.

Finale des Juniors

Sont considérés comme Juniors les jeunes gens nés en 1944, 1945, 1946, 1947 et 1948.

Seront qualifiés pour participer à la Finale du Prix d'Encouragement Juniors qui se disputera le Samedi 5 Décembre 1964 (après-midi) les trois meilleurs athlètes de chaque catégorie, suivant les résultats des éliminatoires organisées par les Comités Régionaux.

En cas d'égalité de performances, c'est le poids de corps qui départagera les concurrents.

Les Juniors ne pourront en aucun cas participer au Prix d'Encouragement Seniors.

Finale des Seniors

Seront qualifiés pour participer à la Finale du Prix d'Encouragement Seniors qui se disputera le Dimanche 6 Décembre 1964 (après-midi) les trois meilleurs athlètes de chaque catégorie suivant les résultats des Éliminatoires organisées par les Comités Régionaux.

En cas d'égalité de performances, c'est le poids de corps qui départagera les concurrents.

Engagements

Les éliminatoires seront disputées obligatoirement dans toute la France, le dimanche 15 Novembre 1964. La clôture des engagements pour les finales est fixée au 19 Novembre 1964, dernier délai. Il ne sera pas tenu compte des engagements qui parviendront après cette date.

Tout engagé devra appartenir à une Société affiliée à la F.F.H.C.

Les engagements, pour être valables, devront être adressés au Secrétariat de la F.F.H.C., 10, rue Saint-Marc à Paris, par les Comités Régionaux qui indiqueront obligatoirement le lieu et l'heure où se sont déroulées les éliminatoires régionales, ainsi que le nom du ou des arbitres désignés.

Les mineurs participant au Prix d'Encouragement devront avoir 16 ans révolus et ne seront admis à concourir que s'ils sont munis d'un certificat attestant la date de leur naissance et le consentement de leurs parents ou tuteurs.

Les athlètes de moins de 20 ans devront être titulaires d'un certificat médical d'aptitude aux sports. Pour les participants de moins de 18 ans, ce certificat devra dater de moins de trois mois.

Les résultats comporteront un classement distinct des athlètes Juniors et Seniors.

Les Comités Régionaux devront préciser la date de naissance des Juniors.

Frais de déplacement

La Fédération prendra en charge les frais de déplacement des concurrents disputant les Finales du Prix d'Encouragement dans les conditions suivantes :

1° Elle les couvrira du prix de leur voyage aller et retour en 2e classe ;

2° Elle leur allouera une indemnité de nourriture et de logement dont le montant sera fixé par le Bureau de la F.F.H.C.

Catégorie de concurrents

Poids Coqs : jusqu'à 56 k.
Poids Plumes : de 56 k à 60 k.
Poids Légers : de 60 k 500 à 67 k 500.
Poids Moyens : de 67 k 500 à 75 k.
Poids Mi-Lourds : de 75 k à 82 k 500.
Poids Lourds Légers : de 82 k 500 à 90 k.
Poids Lourds : au-dessus de 90 k.

Aucune tolérance de poids ne sera accordée : *les athlètes devront obligatoirement participer à la finale dans la catégorie pour laquelle ils ont été qualifiés.*

Mouvements imposés

1° Développé à deux bras ;
2° Arraché à deux bras ;
3° Epaulé et jeté en barre à deux bras.

Minima imposés pour chacune des séries

SENIORS

Catégories	4e Série	3e Série	2e Série	1re Série	Classe Nationale	Classe Internationale
COQS	**180**	**202,500**	**225**	**247,500**	**270**	**290**
PLUMES	**200**	**222,500**	**245**	**267,500**	**290**	**310**
LEGERS	**230**	**252,500**	**275**	**297,500**	**320**	**340**
MOYENS	**245**	**267,500**	**290**	**315**	**340**	**360**
MI-LOURDS	**260**	**282,500**	**305**	**330**	**355**	**380**
LOURDS-LEGERS	**270**	**295**	**320**	**345**	**370**	**395**
LOURDS	**280**	**305**	**335**	**365**	**395**	**420**

JUNIORS

Catégories	4e Série	3e Série	2e Série	1re Série	Classe Nationale	Classe Internationale
COQS	**160**	**180**	**202,500**	**225**	**247,500**	**270**
PLUMES	**180**	**200**	**222,500**	**245**	**267,500**	**290**
LEGERS	**210**	**230**	**252,500**	**275**	**297,500**	**320**
MOYENS	**225**	**245**	**267,500**	**290**	**315**	**340**
MI-LOURDS	**240**	**260**	**282,500**	**305**	**330**	**355**
LOURDS-LEGERS	**250**	**270**	**295**	**320**	**345**	**370**
LOURDS	**260**	**280**	**305**	**335**	**365**	**395**

Nombre d'essais

Chaque concurrent aura droit à trois essais pour chaque exercice imposé (et non pour chaque barre essayée).

La progression entre les essais ne pourra être inférieure à cinq kilos, sauf pour le dernier essai où elle pourra être de 2 k 500 seulement.

Une progression prématurée de 2 k 500 marque le dernier essai.

Dans aucun cas, un concurrent ne pourra exécuter un essai avec un poids inférieur à celui employé lors de l'essai précédent.

Les exercices devront être accomplis correctement suivant les règles de la F.F.H.C. les concurrents devront maintenir l'engin au bout des bras tendus verticalement, les pieds sur la même ligne, jusqu'à ce que l'arbitre leur ait fait signe de redescendre la barre. Ce n'est que lorsque celle-ci aura été reposée doucement à terre que l'arbitre annoncera sa décision par la mention faite à haute voix : « Bon » ou « Essai ».

Pesage

La formalité du pesage aura lieu le jour même du Prix d'Encouragement, une heure avant le commencement des épreuves de la catégorie déterminée.

Les athlètes devront être pesés nus. Tout concurrent ne répondant pas à l'appel de son nom ne pourra participer au Prix d'Encouragement.

Matériel

Le Comité organisateur assurera un matériel de barres à disques qui, seul, pourra être utilisé au cours du Prix d'Encouragement.

Tenue

Les concurrents devront avoir une tenue correcte et soignée.

Sera immédiatement éliminé tout concurrent qui n'aura pas une attitude correcte pendant toute la durée de la compétition.

Désignation des vainqueurs

Le vainqueur sera, dans chaque catégorie, l'athlète qui aura réuni le plus grand nombre de points.

En cas d'*ex æquo* dans une catégorie, l'avantage sera donné au plus léger des concurrents.

Pénalités

Sera disqualifié de la F.F.H.C. et ne pourra plus prendre part aux épreuves organisées sous ses règlements :

- Tout athlète régulièrement inscrit qui, pour une cause non justifiable, ne se présenterait pas au Prix d'Encouragement.

- Tout concurrent abandonnant la compétition pour protester contre une décision de l'arbitre ou formulant une réclamation à haute voix et discutant en public les décisions de l'arbitre.

Réclamations

Lorsqu'un concurrent se suppose en droit de réclamer, il devra faire sa réclamation par écrit au Président de la F.F.H.C., qui tranchera avec les arbitres et les membres du Comité de Direction de la F.F.H.C.

Responsabilités

La Fédération Française Haltérophile et Culturiste décline toute responsabilité quant aux accidents qui pourraient survenir au cours du Prix d'Encouragement.

***

BREVETS CULTURISTES

Une journée de Brevets Culturistes aura lieu le 8 Novembre 1964 et nous invitons tous nos Clubs à bien vouloir participer à cette organisation.

Ces Brevets sont ouverts à tous nos athlètes possesseurs de la licence 1964-65 et pourront être organisés par les soins des Clubs ou des Comités régionaux.

Les résultats devront parvenir au siège social de la F.F.H.C. avant le 25 novembre, dernier délai. Ils devront obligatoirement comporter le détail des performances réalisées pour chacun des exercices imposés, la note attribuée et le total des points.

Règlement d'application des Brevets Culturistes

RÉGLEMENTA DES EXERCICES

Développé couché.

La barre étant donnée à bout de bras à l'athlète, par deux auxiliaires, celui-ci devra exécuter 5 développés consécutifs en touchant la poitrine, une seconde à chaque départ.

Fautes à sanctionner :

1. Dos ne restant pas à plat sur le banc horizontal ;
2. Temps d'arrêt pendant le développé ;
3. Extension incomplète des bras ;
4. Extension inégale des bras ;
5. Maintien de la barre sans la poser entre les répétitions.

Développé derrière la nuque.

Départ libre, soit la barre placée directement sur la nuque ou au-dessus de la tête, bras tendus. A chaque répétition, la barre devra reposer une seconde sur les muscles trapèze.

Fautes sanctionnées : comme au développé à deux bras classique.

Flexion sur les jambes.

La barre sera chargée sur la nuque de l'athlète par deux auxiliaires. Les flexions seront exécutées à fond, pieds à plat au sol, jambes écartées au maximum de 40 cm. Marquer un temps d'arrêt d'une seconde, le corps droit, jambes tendues avant chaque flexion.

Flexions avant-bras sur bras.

La barre touchant les cuisses, prise de mains en supination, les bras tendus, le corps droit. Exécuter les flexions à fond, sans retrait du corps. Marquer un temps d'arrêt d'une seconde, bras en extension complète avant chaque répétition.

Epaulé et jeté.

En trois essais, application du règlement officiel.

Pour tous les exercices du Brevet, trois essais sont autorisés avec progression libre.

Exemple : développé couché, 1er essai : 70 k x 5 fois = bon ; 2e essai : 80 k x 5 fois = bon ; 3e essai : 85 k x 3 fois = essai.

Saut en longueur sans élan.

Mesurer les sauts du point d'appel déterminé aux talons à la chute, tout retrait de pied ou pose des mains au sol en arrière du point de chute sera déduit à la mensuration. 3 essais en tout.

Conditions d'arbitrage.

Dans chaque club, le contrôle des performances sera fait par un officiel ayant l'un des titres suivants : Juré national, arbitre fédéral, arbitre régional, moniteur, aide-moniteur ou entraîneur diplômé de la F.F.H.C., éducateur culturiste diplômé F.F.H.C., professeur d'éducation physique diplômé d'État, maître d'éducation physique diplômé d'État, gymnaste médical ou masseur-kinésithérapeute diplômé d'État.

Les épreuves d'un degré devront être réussies en une seule séance. Dans chaque Club, lorsque l'un des animateurs qualifiés constate qu'un athlète est susceptible de réussir les performances d'un degré,

Épreuves du Brevet Culturiste 1er, 2e et 3e degrés

Les exercices A, B, C, D, seront exécutés 5 fois de suite sans lâcher la barre.

	Coqs			Plumes			Légers			Moyens			Mi-lourds			Lourds-légers			Lourds		
	1er	2e	3e	1er	2e	3e	1er	2e	3e	1er	2e	3e	1er	2e	3e	1er	2e	3e	1er	2e	3e
	k	k	k	k	k	k	k	k	k	k	k	k	k	k	k	k	k	k	k	k	k
A. Développé couché	50	55	60	55	60	65	60	65	70	65	70	75	70	75	80	75	80	85	80	85	90
B. Développé derrière la nuque	35	37,5	40	40	42,5	45	45	50	55	47,5	50	52,5	52,5	55	57,5	57,5	60	62,5	60	65	70
C. Flexions sur jambes	60	65	70	70	75	80	80	85	90	90	95	100	95	100	105	100	105	110	105	110	115
D. Flexions avant-bras sur bras	27,5	30	32,5	30	32,5	35	32,5	35	37,5	35	37,5	40	37,5	40	42,5	40	42,5	45	42,5	45	47,5
Épaulé et jeté à 2 bras	60	65	70	70	75	80	80	85	90	85	90	95	90	95	100	95	100	105	100	105	110
Saut en longueur sans élan	m. 2,10	m. 2,10	m. 2,20	m. 2,10	m. 2,10	m. 2,20	m. 2,10	m. 2,10	m. 2,20	m. 2,10	m. 2,10	m. 2,20	m. 2,10	m. 2,10	m. 2,20	m. 2,10	m. 2,10	m. 2,20	m. 2,10	m. 2,10	m. 2,20

La note 0 dans un exercice est éliminatoire.

il doit l'inciter à les tenter. Un cahier officiel de contrôle peut être ainsi ouvert et, mensuellement, par exemple, un procès-verbal pourrait être envoyé à la F.F.H.C. groupant les résultats de plusieurs athlètes. Le Secrétariat préparera les diplômes et les expédiera dans les délais les plus rapides.

Toutes initiatives d'organisation sous forme de compétitions ou de séances de contrôle à l'échelon régional, pouvant servir la propagande fédérale, sont autorisées.

Nos joies, nos peines

Naissance

Nous apprenons la naissance, le 11 Juillet 1964, de Pascale, fille de l'excellent haltérophile Dindeleux.

Nos bien sincères compliments aux heureux Parents et vœux de bonne santé pour le bébé.

Nécrologie

Le Comité de l'Île-de-France nous fait part de la mort tragique de l'athlète Guy Deslus, de l'Haltéro Club de Beauvais.

Le 3 Juillet dernier, au cours d'une baignade au Tréport, ce drame est survenu alors que notre jeune ami était en voyage de noces.

La Fédération Française Haltérophile et Culturiste et le Comité de l'Île-de-France adressent leurs condoléances émues à sa famille éprouvée et à M. Villeroy, Président dévoué de l'Haltéro Club de Beauvais.

Distinctions

La Médaille d'Honneur de la Jeunesse et des Sports a été attribuée à trois membres du Club Athlétique Nantais : M. Paul Rouxel, Président de la Section Culturiste, M. Guy Le Bideau, Moniteur et Athlète, M. Biguet, Secrétaire, Arbitre de lutte, lutteur et haltérophile à ses heures.

Nos bien sincères compliments.

Nous remarquons parfois que l'adresse indiquée sur le chèque postal envoyé pour règlement du renouvellement d'un abonnement à « *L'Haltérophile Moderne* » ne correspond pas à celle inscrite sur la fiche de l'abonné ; mais il peut s'agir d'un domicile provisoire dont nous n'avons pas à tenir compte.

Il est donc rappelé à nos abonnés qu'aucun changement d'adresse n'est effectué par le Secrétariat de la F.F.H.C. sans la demande expresse de l'intéressé.

En cours d'abonnement, la somme de 0,75 F doit être jointe à toute demande de changement d'adresse.

Nous rappelons à nos Clubs que la cotisation fédérale, soit 20 Frs, est exigible dès maintenant.

La Délégation Haltérophile Française aux Jeux de Tokyo

Les Sélectionnés

La Délégation haltérophile française aux Jeux de Tokyo ne se composera que de quatre personnes : deux athlètes : Rolf Maier et Marcel Paterni ; deux officiels : M.M. Jean Dame et Georges Lambert.

Rolf Maier est né le 16 Décembre 1936, à Stuttgart - Champion de France 1954, 1956, 1958, 1959, 1961, 1962, 1963, 1964 - Recordman de France du Développé à deux bras, de l'Arraché à deux bras, de l'Epaulé et Jeté à deux bras et du Total olympique en Poids Moyens - Meilleure performance du total : 415 k. - Finaliste des Championnats du Monde et d'Europe 1959, 1961, 1962, 1963 et 1964 Sélectionné olympique aux Jeux de Rome ; Médaille d'argent aux Jeux Méditerranéens 1959.

Il est sélectionné aux Jeux Olympiques de Tokyo dans la catégorie des Poids Moyens.

Marcel Paterni est né le 22 Septembre 1936, à Casablanca - Champion de France Juniors 1954, 1955 et 1956 ; Champion de France Seniors 1956, 1957, 1958, 1959, 1962, 1963 et 1964 - Recordman de France du Développé à deux bras, de l'Arraché à deux bras, de l'Epaulé et Jeté à deux bras et du Total olympique en Poids Mi- Lourds. - Meilleure performance du total : 445 k. - 3e du Championnat d'Europe 1956, 1960 et 1964 ; 4e du Championnat d'Europe 1959 ; 3e du Championnat du Monde 1958, 1961 ; 4e du Championnat du Monde 1959 et 1962 ; Médaille d'Or aux Jeux Méditerranéens 1959 ; 7e aux Jeux Olympiques 1956 ; 5e aux Jeux Olympiques 1960.

Il est sélectionné aux Jeux Olympiques de Tokyo dans la catégorie des Poids Mi- Lourds.

Les Officiels

M. Jean Dame, Président de la Fédération Française Haltérophile et Culturiste. Vice-président du Comité Olympique Français et de la Fédération Internationale Haltérophile et Culturiste. Arbitre International de 1re catégorie.

Remplira les fonctions de Chef de Plateau, catégorie Poids Plumes, au cours des épreuves haltérophiles des Jeux. Délégué de la France au Congrès de la F.I.H.C. Assistera aux réunions du Bureau de la F.I.H.C. et des Commissions dont il fait partie.

M. Georges Lambert, Professeur d'EPS., Entraîneur National chargé de l'entraînement des sélectionnés, pendant toute la durée de leur séjour à Tokyo. Il vivra avec eux au Village Olympique.

***

Rappelons que le départ de la Délégation haltérophile est fixé au 19 Septembre et le retour au 25 Octobre.

Les compétitions auront lieu du Dimanche 11 au Dimanche 18 Octobre, dans le Hall Public de Shibuya, construit spécialement pour les Jeux et entièrement réservé aux épreuves haltérophiles.

La catégorie des Poids Moyens figurera au programme du Mercredi 14 Octobre celle des Poids Mi-Lourds, du Vendredi 16 Octobre (le jeudi étant jour de repos).

Procès-verbal de l'Assemblée Générale

tenue le Dimanche 10 Mai 1964

Salle des Réunions, 10, rue St-Marc - Paris (Suite)

« Ma reconnaissance va aussi à tous les membres de notre grande famille, et en particulier aux épouses qui, bien souvent, sacrifient leur vie conjugale pour permettre à leurs maris - dirigeants ou athlètes - de faire face à leurs obligations sportives.

« Et je n'aurais garde d'oublier Mme Delvaux qui travaille à mes côtés depuis de longues années, avec une conscience digne de tous les éloges, qui m'a aidé à résoudre bien des problèmes et m'a réconforté dans bien des cas, car beaucoup ne réalisent qu'imparfaitement le travail de tous les instants qu'exige la réalisation d'activités qui ne cessent de s'accroître : Championnats, matches inter-nations, manifestations de tous ordres.

« Je dois également exprimer ma gratitude à M. Maurice Herzog, Secrétaire d'État à la Jeunesse et aux Sports qui nous apporte l'appui financier nécessaire à la continuation de notre tâche.

« *Nous avons à déplorer, hélas, la disparition cette année, de quelques-uns de nos Dirigeants et amis :*

- *le Dr Armand Colomb, Président du Comité d'Auvergne ;*
- *Edmond Decottignies, ancien Champion olympique ;*
- *Maurice Dumont, Président des Culturistes Rochelais, arbitre régional ;*
- *Charles Moncel, ancien Président de l'Haltérophile Club Lovérien ;*
- *Joannès Nandron, Vice-président de la Fédération Française de Lutte qui s'intéressait également au sport haltérophile lyonnais ;*
- *François di Meglio, ancien Secrétaire Général du Comité d'Algérie ;*
- *et, récemment, notre bon et brave Paul Buisson, Vice-président de la F.F.H.C., arbitre international.*

« Aux familles éprouvées, nous renouvelons l'expression de nos condoléances émues et je vous demande une minute de silence à la mémoire de ces amis disparus.

« Je terminerai ce bavardage en vous parlant de la culture physique.

« Depuis 1950, date à laquelle la culture physique a été adjointe au sport haltérophile au sein de notre Fédération, j'ai lutté avec quelques amis pour que cette nouvelle activité prenne chez nous la place qui lui revient. C'est maintenant chose faite et je crois pouvoir dire que tous les organismes épars, plus ou moins importants, qui groupent encore des éléments culturistes, admettent peu à peu que seule l'adhésion à notre Fédération, reconnue par les pouvoirs publics, apportera l'unité et la cohésion nécessaires à la réalisation d'une œuvre

durable et féconde. Avec de la bonne volonté de part et d'autre, nous ferons du beau travail. Mais attention aux tricheurs Nous ne nous laisserons pas manœuvrer.

« Seuls ont place chez nous ceux qui acceptent de nous apporter un concours désintéressé et compétent et nous aideront à bâtir une Fédération dont la puissance et la prospérité accrues serviront à assurer le développement des disciplines dont nous avons la charge. Ceux-là seront accueillis à bras ouverts, je puis les en assurer et ils s'intègreront, sans difficulté, dans la grande famille que nous formons, au sein de laquelle il y a place pour tous les hommes sincères.

« Jean DAME ».

***

RAPPORT MORAL DU SECRÉTAIRE GENERAL. - Le Président donne la parole à M. André Rolet, Secrétaire Général, pour la lecture de son rapport relatant l'activité de la F.F.H.C. pendant l'année 1963 (annexé au présent procès-verbal).

Ce rapport est adopté à l'unanimité et le Président se fait l'interprète de ses Collègues pour remercier le Secrétaire Général de son exposé.

RAPPORT DU TRÉSORIER. - M. René Duverger, Trésorier, donne lecture de la situation financière au 31 Décembre 1963 (annexée au registre des procès-verbaux).

RAPPORT DES CONTRÔLEURS AUX COMPTES. - M. Collardey, Contrôleur aux Comptes, donne lecture du rapport signé de M. Rabjeau et de lui-même et attestant de la bonne tenue de la comptabilité et de l'exactitude des comptes qui leur ont été soumis. (Annexé au registre des procès-verbaux).

Le rapport du Trésorier et celui des Contrôleurs aux Comptes sont ensuite adoptés à l'unanimité.

ÉLECTION DES MEMBRES DU TIERS SORTANT DU COMITE DE DIRECTION.

Le Président invite ensuite l'assemblée à procéder au vote pour l'élection du tiers sortant du Comité de Direction.

Membres sortants et rééligibles : MM. J. Asso, G. Firmin, R. Gourhand, P. Hue, V. Leveler, A. Rolet, A. Roussaux. Un poste vacant celui de M. Paul Buisson, décédé.

Candidats nouveaux : MM. E. Bazire et F. Fiolle.

Neuf candidats pour huit postes vacants.

Le vote à bulletins secrets donne les résultats suivants : Votants : 154. Suffrages exprimés : 154. Majorité absolue : 78.

M. Roussaux	154 voix, élu
M. Leveler	149 voix, élu
M. Rolet	147 voix, élu
M. Firmin	145 voix, élu
M. Gourhand	143 voix, élu
M. Asso	142 voix, élu
M. Fiolle	140 voix, élu
M. Hue	118 voix, élu

A obtenu : M. Bazire : 60 voix.

ÉLECTION DU PRÉSIDENT. - Conformément aux nouveaux statuts, il appartient à l'assemblée générale, et non plus au Comité de Direction, d'élire le Président de la Fédération.

La présidence de l'assemblée est confiée provisoirement à M. Paul Hue, doyen d'âge.

Candidat sortant et rééligible M. Jean Dame. Aucun candidat nouveau.

Le vote, à bulletins secrets, donne les résultats suivants :

Votants : 153. Suffrages exprimés : 153. Majorité absolue : 77.

M. Jean Dame : 131 voix, élu.

Ont obtenu : M. Roblet, 16 voix ; M. Asso, 5 voix ; M. Dumoulin, 1 voix.

ÉLECTION DES CONTRÔLEURS AUX COMPTES. - Le mandat de MM. Collardey et Rabjeau, Contrôleurs aux Comptes, est renouvelé pour un an, à l'unanimité.

ÉLECTION DES DÉLÈGUES AU COMITE NATIONAL DES SPORTS ET AU CO- MITE OLYMPIQUE FRANÇAIS. - Est reconduit pour un an le mandat de M. Jean Dame comme délégué au Comité National des Sports et au Comité Olympique Français.

VŒUX PRÉSENTÉS PAR LES CLUBS AFFILIÉS. - Une Commission nommée par le Bureau Fédéral a émis son avis sur chacun des vœux proposés pour inscription à l'ordre du jour de l'assemblée générale.

Certains de ces vœux n'étant pas d'intérêt général ont fait l'objet d'une réponse directe à leurs auteurs.

Après avoir donné lecture de l'énoncé des vœux retenus par la Commission, le Président donne, pour chacun d'eux, l'avis formulé :

a) *du Centre Athlétique Lillois :*

1. Élargissement de la Commission de Culture Physique en faisant appel à des personnes réputées par leurs connaissances en la matière ;
2. Création d'un Championnat régional de Force Culturiste comprenant la flexion des bras, développé couché et flexion des jambes ;
3. Création et homologation de records culturistes ;
4. Suppression de l'épaulé et jeté pour les brevets culturistes ;
5. Création d'un brevet culturiste pour les plus de 40 ans ainsi que d'un Championnat régional haltérophile ;
6. Que le Critérium National Culturiste prenne le nom de « Critérium de l'Athlète Complet ».

Réponses :

La F.F.H.C. ne voit aucun inconvénient à l'élargissement de la Commission de Culture Physique.

L'initiative de la création d'un Championnat régional de Force Culturiste appartient aux Comités régionaux ; la F.F.H.C. ne peut que l'encourager.

La F.F.H.C. est d'accord pour la création et l'homologation de records culturistes. Il est très probable d'ailleurs que la même mesure sera prise sur le plan international, la proposition devant être inscrite à l'ordre du jour du Congrès de Tokyo.

Par contre, la F.F.H.C. est opposée à la suppression de l'épaulé et jeté pour les brevets culturistes.

En ce qui concerne la création d'épreuves culturistes et haltérophiles pour les plus de 40 ans, il y a lieu d'agir avec la plus extrême prudence, A signaler que le Comité de l'Ile de France organise, chaque année, le « Critérium des Anciens ».

Enfin, il n'est pas possible de donner au Critérium National Culturiste le titre de « Critérium de l'Athlète complet » qui ne correspondrait pas au programme de l'épreuve et qui est au surplus utilisé par une Fédération d'Éducation Physique depuis de nombreuses années.

b) *du Cercle des Sports d'Homécourt :*

1. Que les Comités régionaux puissent émettre des vœux ;
2. Que la Fédération assure gratuitement l'abonnement des arbitres à « *L'Haltérophile Moderne* » ;
3. Que les arbitres n'ayant pas renouvelé leur licence pendant cinq années consécutives, perdent leur titre d'arbitre.

Réponses.

La F.F.H.C. étant composée de Clubs, seuls ceux-ci ont le droit, statutairement, d'émettre des vœux. Les Comités régionaux ont toujours la possibilité de présenter leurs desiderata par l'intermédiaire d'un Club de leur territoire.

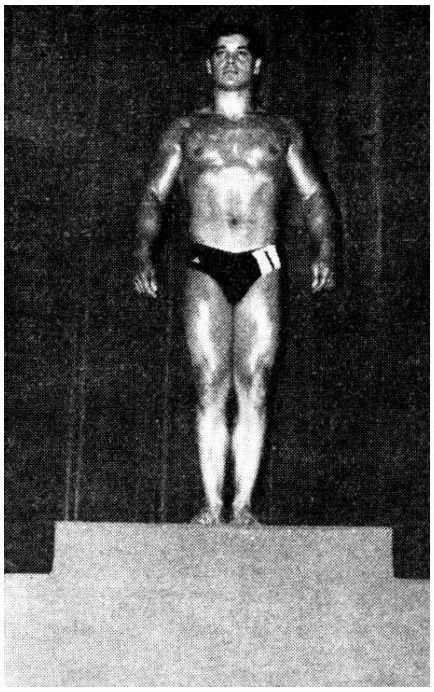

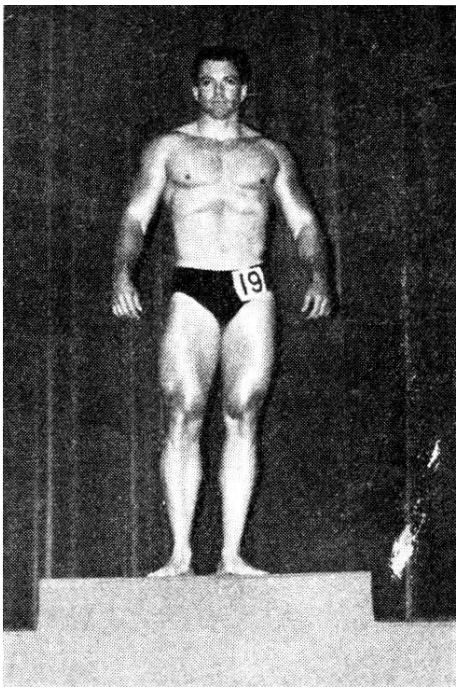

LEMDANI (Algérie et WHITEHEAD (États-Unis) tous deux 4e, l'un dans la catégorie jusqu'à 1 m 68, l'autre dans celle au-dessus de 1 m 68, au Championnat du Monde Culturiste 1964

En ce qui concerne l'abonnement gratuit des arbitres à « *L'Haltérophile Moderne* », la F.F.H.C. ne peut malheureusement donner avis favorable à ce vœu. Les arbitres qui désirent établir une liaison avec la Fédération sont déjà abonnés au Bulletin qui ne coûte que 8 Fr. par an, ou en prennent connaissance à leur Club. On peut considérer que le Bulletin n'intéresse pas les autres. Au surplus, si une mesure de faveur était prise à leur égard, elle devrait être étendue aux Dirigeants des Comités régionaux : Président, Secrétaire, Trésorier, alors que le budget de « L'Haltérophile Moderne » comporte déjà un déficit important que le Secrétariat d'État nous a demandé de résorber dans la mesure du possible.

Enfin, les règlements fédéraux donnent par avance satisfaction au dernier vœu du Cercle des Sports d'Homécourt puis qu'ils prévoient que : « les arbitres pourront être déchus de leurs fonctions après deux ans d'inactivité, sur proposition du Comité régional intéressé et décision du Bureau de la F.F.H.C. ».

c) *du Club Athlétique Nantais :*

Un athlète d'une série inférieure doit être classé dans une épreuve de la série supérieure s'il réalise les minima imposés pour cette série. Il est inadmissible que l'on stoppe un athlète en progression. Le système du procès-verbal de performance réalisée en salle avant une épreuve doit disparaître. L'athlète doit être classé suivant sa performance.

Réponse.

Le nouveau règlement institué il y a deux ans et qui n'autorise la participation d'un athlète à une épreuve que lorsque son classement aux fichiers régional et fédéral correspond à la série de ladite épreuve a soulevé de nombreuses protestations. Certains Comités régionaux à grands territoires ne disposent pas toujours des arbitres nécessaires pour permettre l'accession d'athlètes à la série supérieure par l'établissement d'un procès-verbal de performance régionale. Dans ce cas, les athlètes sont lésés, leur progression est freinée.

La F.F.H.C. est donc d'accord pour le retour à l'ancien règlement, c'est-à-dire qu'un athlète d'une série inférieure ou non, inscrit aux fichiers régional et fédéral, serait autorisé à participer à une épreuve d'une série supérieure, seules étant retenues les performances égales ou supérieures aux minima exigés. L'accès des compétitions resterait interdit aux athlètes des séries supérieures.

Exemple : Un athlète de 3e série peut participer aux éliminatoires d'une épreuve réservée aux 2e série et même aux 1re série. Si le total qu'il réalise a ces éliminatoires correspond aux minima de la série déterminée, cette performance sera valable pour le classement et l'intéressé pourra, le cas échéant, être qualifié pour la finale.

Toutefois, la F.F.H.C. n'est pas d'accord pour la suppression des procès-verbaux de performances régionales qui, dans certains cas, facilitent le classement des athlètes dans les Comités régionaux comportant de gros effectifs. Chaque Comité est libre, ou d'appliquer ce système, ou de s'en tenir uniquement aux performances réalisées au cours des épreuves fédérales.

d) *du Club Athlétique Pluriennais :*

Organisation, par la F.F.H.C., de tournées dans les petites villes et communes éloignées des grands centres, avec démonstrations par le Moniteur National d'Haltérophilie.

Réponse.

La F.F.H.C. s'efforcera de donner satisfaction au vœu du Club Athlétique Pluriennais, mais il est bien évident que le Moniteur National ne peut suffire à l'exécution de ce programme. Seule, la mise en place de Conseillers Techniques dans chaque Académie permettra cette réalisation.

e) *du Club Sportif et Artistique de la Défense Nationale de Châtellerault :*

1. Discrimination des juniors et seniors par l'apposition, sur les vignettes-licences, de l'additif « junior », ce qui faciliterait le travail des dirigeants au cours des compétitions ;
2. Fixation de la date du Premier Pas Haltérophile fin Avril plutôt qu'en Mai, mois de fêtes pouvant gêner dirigeants et athlètes.

Réponses.

La F.F.H.C. n'est pas d'accord avec le premier vœu du Club Sportif et Artistique de la Défense Nationale de Châtellerault, la date de naissance inscrite sur la licence étant le meilleur contrôle de la qualité de junior.

En ce qui concerne le deuxième vœu, il est à remarquer que le calendrier fédéral 1963-64 est quelque peu différent de celui des années précédentes ; sa durée a été allongée en tenant compte des Jeux de Tokyo, mais, dans l'avenir, le Premier Pas Haltérophile pourra être fixé en Avril.

f) *du Dreux Athlétic Club :*

Création de stages de perfectionnement pour athlètes et candidats aux examens et moniteurs pendant un ou plusieurs week-ends dans les Comités régionaux, soit par le Moniteur National, un entraîneur régional ou un athlète de classe internationale, ce qui permettrait un plus grand nombre de participants, beaucoup étant retenus par leurs obligations professionnelles.

Réponse.

Les stages régionaux de week-end ne pourront être généralisés que lorsque des Conseillers Techniques seront en place dans chaque Académie. A noter, au surplus, que les stages de week-end organisés par la F.F.H.C. ces dernières années, n'ont recueilli que très peu d'inscriptions, bien que les frais de voyage et de séjour soient intégralement remboursés aux participants. Le stage de cette année, prévu pour les 15 et 16 Mai, à l'Institut National des Sports, ne comporte jusqu'ici que deux inscriptions.

g) *du Sporting Club Navis.*

1. Que seuls les résultats des compétitions fédérales soient pris en considération pour le classement des athlètes en série ;
2. Que la F.F.H.C. prenne en charge 50 % des frais de déplacement d'un dirigeant qui accompagnerait un ou plusieurs athlètes à une finale nationale.

Réponses.

Ainsi qu'il l'a été rappelé à l'occasion du vœu du Club Athlétique Nantais, il appartient aux Comités régionaux de décider s'ils mettront en application la clause du règlement qui permet l'établissement de procès-verbaux de performances régionales ou s'ils s'en tiendront aux résultats des compétitions fédérales pour le classement des athlètes en série.

En ce qui concerne le 2e voeu du Sporting Club Navis, il n'est pas possible de lui donner satisfaction, en raison des dépenses qui en résulteraient pour le budget fédéral.

(À suivre)

L'arraché de

Le nombre d'images illustrant la technique du champion italien au cours de l'un de ses arrachés au Tournoi de Paris est insuffisant pour apprécier pleinement la valeur du mouvement. Tout juste pouvons-nous faire quelques remarques sur les qualités et les défauts de celui-ci.

— En 2, nous pouvons observer un excellent passage du corps sur la plante des pieds en même temps que les genoux s'engagent en avant du plan de la barre.

— En 4 le passage sous la charge s'effectue parfaitement bien. Les pieds sont bien décollés du sol, le corps est incliné vers l'arrière et permet une action efficace des bras.

— Le relèvement correct de la fente est bien illustré sur les photos suivantes.

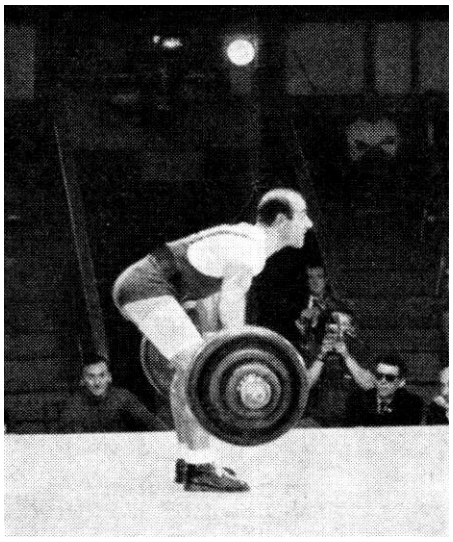

1

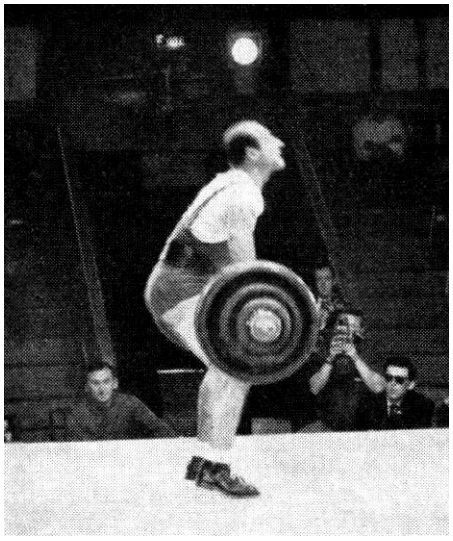

2

Mannironi

— Le genou de la jambe avant s'étend complètement et le pied de la jambe avant se déplace le premier vers l'arrière avant que le pied arrière ne revienne sur la même ligne.

Nous notons, par contre, quelques défauts :

Flexion des bras prématurée ;

Déplacement du pied arrière un peu précoce.

Il n'en reste pas moins vrai que, malgré ses 37 ans, Mannironi reste l'un des meilleurs arracheurs au monde, dans sa catégorie.

G. LAMBERT
Entraîneur National
Professeur d'E.P.S.

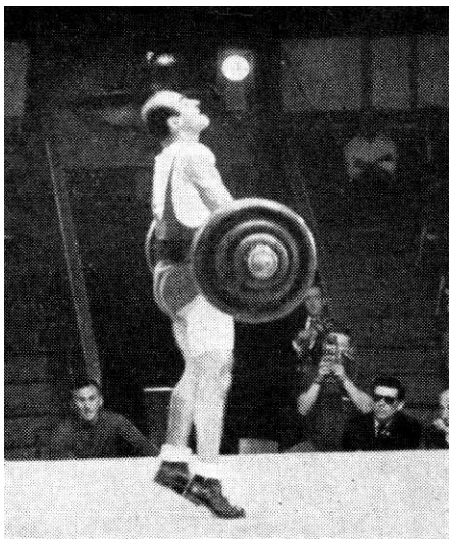

3

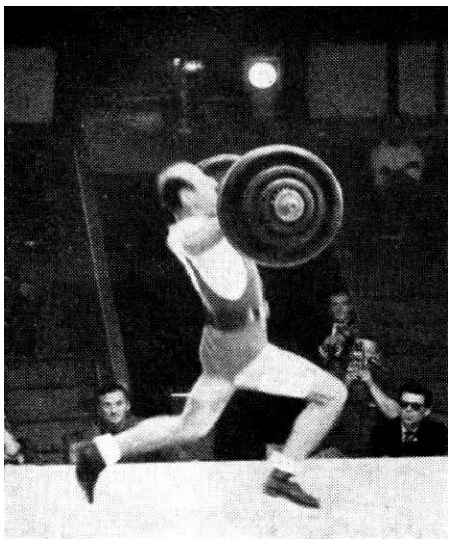

4

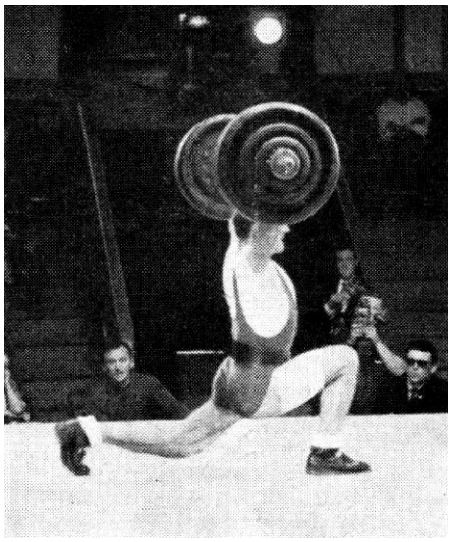

5

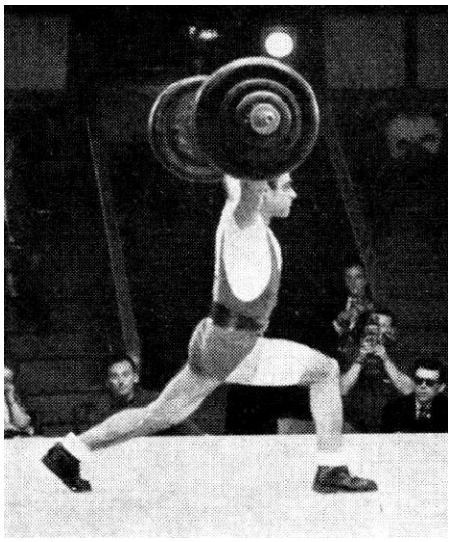

6

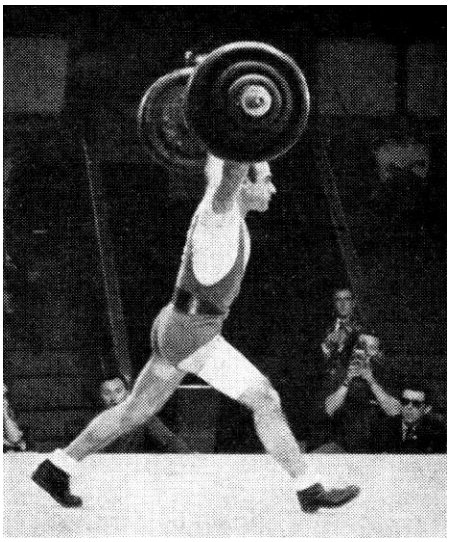

7

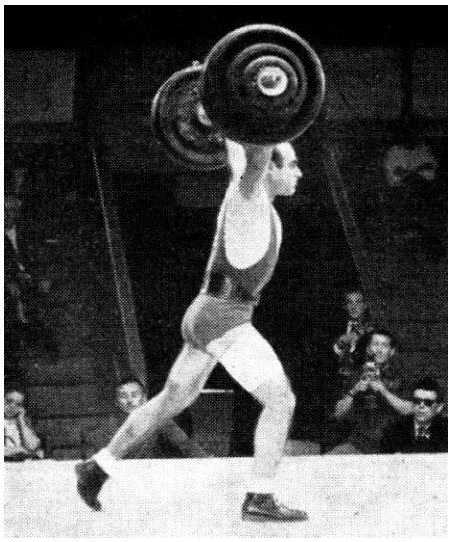

8

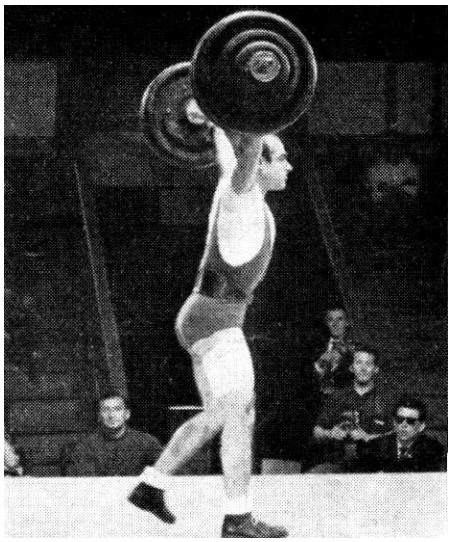

9

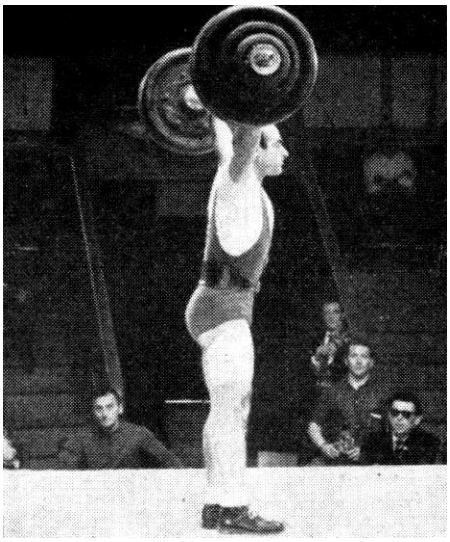

10

Les Championnats de France Militaires

Bien curieuse compétition que ces Championnats de France Militaires où les meilleurs athlètes, c'est-à-dire les athlètes de Joinville, ne participent que pour le spectacle et non pour le titre !

Certes, les athlètes de Joinville sont favorisés dans leur préparation et possèdent un très gros avantage sur les autres militaires, mais n'ont-ils pas mérité leur affectation en étant les mieux classés des Championnats de France Juniors ? Doivent-ils être, pour cela, éliminés de ces Championnats ?

Ce nouveau règlement militaire a donc donné des résultats pour le moins bizarres :

En Poids Coqs, Coronel (Joinville) écrase avec 250 k son rival Dupont lequel, avec 182 k 500, se voit attribuer le titre de Champion de France Militaire. Garaïos (Poids Plume), Joinville, fait une belle exhibition et, avec 305 k, devance Eyraud de... 47 k 500.

Dans les autres catégories, nous retrouvons des écarts semblables et parfois même supérieurs entre les athlètes de Joinville et les autres militaires.

Parmi les résultats les plus intéressants, nous devons noter :

– le total de 345 k réalisé par le Poids Moyen Gouverneur.
– le beau match entre Trudel (360 k) et Houin (357 k 500) dans la catégorie Poids Mi-Lourds.
– les belles tentatives de Steiner contre le record de France du développé : après avoir réussi 135 k il a bien failli reprendre le record de Jean Debuf avec 138 k 500 (Lourds Légers).

Regrettons une nouvelle fois que l'excellent travail présenté par les athlètes de Joinville n'ait pas été récompensé par des titres parfaitement mérités.

G. LAMBERT
Entraîneur National
Professeur d'E.P.S.

RÉSULTATS TECHNIQUES DES CHAMPIONNATS ET COUPE DE FRANCE MILITAIRES HALTÉROPHILIE 1964

disputés le 6 Juin 1964, à Lille

Noms des Concurrents	Poids de corps	Unité	Développé à deux bras	Arraché à deux bras	Epaulé et à deux bras	Total	Classement Champt de France	Classement Coupe de France
Poids Coqs								
CORONEL Marcel	55 k 700	E.I.E.PS. Joinville	70	80	100	250 k		1er
DUPONT Jacky	52 k 900	24eme B.I.	60	55	67,500	182 k 500		2e
Poids Plumes								
GARAÏOS Christian	59 k 950	E.I.E.P.S. Joinville	92,500	92,500	120	305 k		1er
EYRAUD Joannès	58 k 650	18eme B.I. Pau	75	82,500	100	257 k 500	1er	2e
FOURRIER J.-Claude	59 k 900	17me R.G.A.P.	65	77,500	107,500	250 k	2e	3e
BARRIO Richard	59 k 100	35me R.A.P. Tarbes	75	72,500	100	247 k 500	3e	4e
JOUBERT Guy	59 k 500	E.A.A.B.C. Saumur	65	72,500	85	222 k 500	4e	5e
Poids Légers								
ASPART François	65 k 600	E.I.E.P.S. Joinville	90	95	127,500	312 k 500		1er
STUDER J. Paul	66 k 100	G.E.I.E.M.A.S.	70	75	100	245 k	1er	2e
GRIMALDI Dominique	63 k 100	1er Régt. Train	60	65	87,500	212 k 500	2e	3e
Poids Moyens								
GOUVERNEUR Raymond	74 k 200	E.I.E.P.S. Joinville	117,500	95	132,500	345 k		1er
DEJONGHE André	73 k 500	E.I.E.P.S. Joinville	100	105	130	335 k		2e
COLUCCI René	74 k 600	E.I.E.P.S. Joinville	102,500	100	130	332 k 500		3e
CAUCIGH Serge	74 k 950	63 C.L.R.M.	100	100	125	325 k	1er	4e
BUCHER Léon	74 k300	B.E. 721	100	82,500	110	292 k 500	2e	5e
MORIN Maurice	74 k 600	1er Régt Train	97,500	80	110	287 k 500	3e	6e
LAFAY Gabriel	72 k 400	1er Régt Train	75	80	100	255 k	4e	7e
FAUT Marc	73 k 200	1er R.C.P.	80	–	abandon	–	–	–
Poids Mi-Lourds								
TRUDEL Paul	75 k 800	E.I.E.P.S. Joinville	110	110	140	360 k		1er
HOUIN J.-Claude	78 k	E.I.E.P.S. Joinville	115	110	132,500	357 k 500		2e
BLANC Alain	80 k 300	E.M.I.	85	95	115	295 k	1er	3e
BEGUE J.-Claude	76 k 100	1er R.H.P.-Tarbes	85	85	115	285 k	2e	4e
Poids Lourds Légers								
TOYE Jean-Paul	88k	E.I.E.P.S. Joinville	105	100	130	335 k		
Poids Lourds								
STEINER Alfred	90 k 050	E.I.E.P.S. Joinville	135	110	147,500	392 k 500		1er
FERT Fernand	95 k 500	E.I.E.P.S. Joinville	112,500	117,500	135	365 k		2e
FEUILLATEY Georges	92 k 100	C.I.S.M. n° 1	87,500	85	117,500	290 k		3e

Voir page 16, les renseignements sur le Stage des Aides-Moniteurs et Moniteurs

Haltérophile Moderne n° 203 (08-09-1964)

Les Championnats d'Europe 1964

Organisés à Moscou dans des délais très courts - la Fédération Française n'a été, en effet, prévenue que trois semaines auparavant - le Championnat d'Europe d'Haltérophilie n'a pas rassemblé la grande majorité des nations européennes. Bien que la plupart des pays de l'Est soient représentés, plusieurs pays occidentaux tels que l'Italie, la Grande-Bretagne, l'Allemagne de l'Ouest, n'ont pas effectué le déplacement.

Le vaste hall du quartier militaire situé au milieu d'un bel ensemble sportif se prête parfaitement bien à une telle manifestation. Face au public, le plateau de compétition est surélevé sur une estrade d'une vingtaine de mètres de large où prennent place les arbitres et le jury d'appel. Deux plateaux d'échauffement sont placés extérieurement sous une grande tente. De cet endroit, les athlètes peuvent suivre le déroulement de la compétition par l'intermédiaire de haut-parleurs, mais.., mais alors que dans les autres compétitions de cette envergure, les essais sont annoncés en français, anglais, parfois en allemand et dans la langue locale, ici, seule la langue russe est utilisée. Il s'ensuit de très grandes difficultés pour les athlètes et entraîneurs qui doivent courir entre la tente où a lieu l'échauffement et le plateau de la compétition pour « compter » le poids de la barre. Ces difficultés ne sont cependant pas insurmontables d'autant plus que le nombre des athlètes engagés est relativement faible.

Après le défilé des concurrents précédés par leur drapeau et pendant la présentation sur l'estrade face au public, l'hymne soviétique immobilise participants et spectateurs. Après les discours d'usage, les sept Poids Coqs sont à leur tour annoncés.

Notre représentant Jean-Pierre Meurat est le plus grand des participants, mais aussi le plus mince bien que, en dehors du Hongrois Nagy et du Roumain Panait, les autres concurrents soient d'une taille relativement élancée pour des haltérophiles. Le Soviétique Marzagulov est le net favori de cette compétition, tandis que Meurat peut lutter à armes égales avec tous les autres. Le développé vient confirmer ce jugement : s'il n'avait pas manqué son dernier essai à 95 k, Meurat se serait classé immédiatement derrière le Soviétique, à égalité avec trois autres athlètes. Avec 102 k 500 pour son premier essai, Marzagulov surclasse tous ses adversaires. Bien qu'il n'utilise pas de ceinture, Marzagulov utilise la technique moderne du développé avec impulsion au départ, puis passage en position cambrée sans pour cela utiliser les genoux - ce qui n'est malheureusement pas le cas pour d'autres concurrents. Avec 107 k 500, Marzagulov manque nettement ses essais. J.P. Meurat conserve encore toutes ses chances dans le second mouvement. Il arrache 87 k 500 très facilement mais ne peut, malgré un très bel effort, tenir 92 k 500. Démoralisé, il manque son troisième essai. En dehors du Soviétique - 97 k 500 au troisième essai - et du puissant Hongrois Nagy - 100 k au deuxième essai - les autres concurrents ne dépassent pas 90 k, ce qui nous fait d'autant plus regretter l'échec de Meurat. Littéralement désorienté, Meurat ne réussit qu'un essai - 110 k au jeté - pour obtenir un total, très faible pour lui, de 290 k. Il se classe ainsi 6e sur 7. Bien que dans une forme tout à fait médiocre, Marzagulov remporte le titre avec 325 k après avoir manqué deux essais sur trois au jeté. Derrière lui, le Hongrois Nagy conserve sa deuxième place avec un jeté de120 k. Il totalise ainsi 315 k soit 5 k de plus que l'Allemand de l'Est Reck.

Ainsi cette compétition n'a-t-elle pas apporté des performances très sensationnelles. Les Soviétiques remportent un premier titre, sans engager leur meilleur homme tandis que le niveau des autres concurrents est resté tout à fait moyen. Souhaitons que les catégories suivantes nous apportent un spectacle plus passionnant.

Le lendemain à 17 h, les neuf Poids Plumes sont à leur tour présentés sur la vaste estrade. Le Russe Kazura, que nous avons déjà vu en action aux Championnats du Monde de Budapest en 1962, est le plus chaleureusement applaudi. Le petit Hongrois Foldi doit pouvoir lui tenir tête, tandis que le Roumain Fitzi, après un amaigrissement d'environ quatre kilos en quelques jours aura sans doute des difficultés pour réaliser ses meilleures performances.

Dès le développé, ces trois concurrents prouvent qu'ils sont nettement supérieurs aux autres Fitzi, grâce à un départ prudent, réussit ses trois essais : 105, 112,500, 115. Athlète fin, le Russe Kazura est étonnamment fort au développé il réussit, lui aussi, ses trois essais avec 112,500, 117,500 et 120 k. Recordman du monde du développé, Foldi est, par contre, beaucoup plus malchanceux il ne peut faire mieux que son premier essai à 115 k. Possédant une confortable avance sur leurs suivants immédiats, ces trois hommes se livrent encore un très beau match à l'arraché. Partis à 100 k, Foldi et Fitzi arrachent ensuite 105 k dans un beau style en flexion. Parti à 102 k 500, le Soviétique Kazura arrache cette charge en fente mais la repousse avec les bras. Même mésaventure avec le deuxième essai et le mouvement est une nouvelle fois refusé. L'affolement commence à s'emparer du camp des entraîneurs soviétiques : « on » amène Kazura sous la tente d'échauffement,

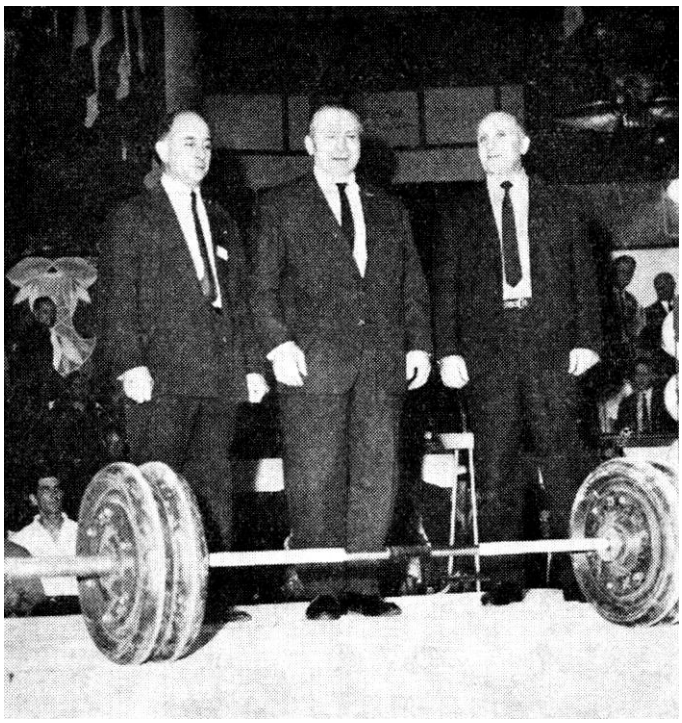

Au Tournoi International de Paris, trois anciens champions Olympiques ont été présentés sur le podium René DUVERGER, Ernest CADINE, Louis HOSTIN

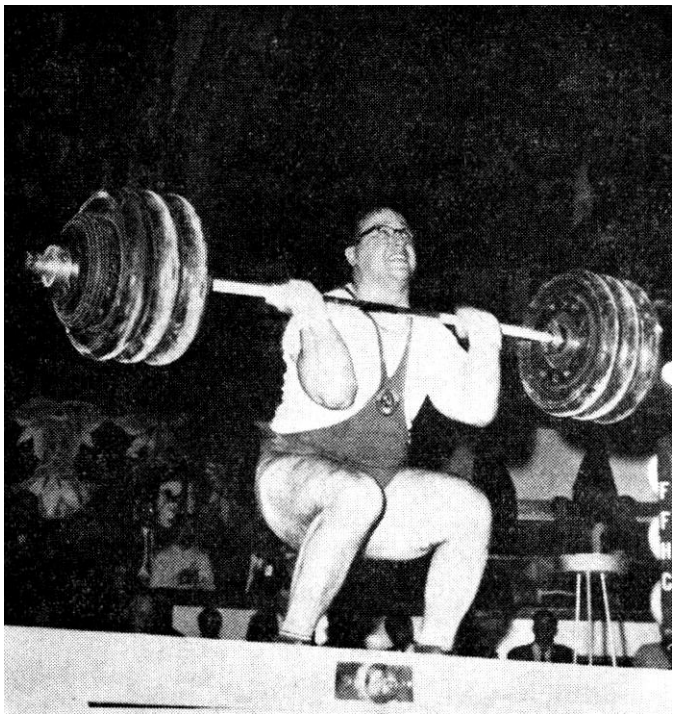

Au Championnat d'Europe de Moscou, et depuis, VLASSOV a effacé tous les records du Monde de son camarade ZHABOTINSKY

« on » lui fait arracher 80 k puis « on » le ramène en courant vers le plateau de compétition. Kazura tire une troisième fois sur la même charge repousse une nouvelle fois celle-ci à bout de bras et reçoit enfin l'approbation des arbitres.

Kazura possède donc encore 2 k 500 d'avance sur ses deux adversaires mais ceux-ci sont plus légers que lui.

Tous les autres concurrents ont déjà terminé leurs essais depuis longtemps lorsque Kazura et Foldi assurent leur premier essai à 135 k. Fitzi, qui décidément ne semble pas très affaibli par l'amaigrissement qu'il a subi, reprend la tête du classement avec un premier essai à 137 k 500. Foldi reprend à son tour la première place avec 140 k, barre qu'il jette en puissance. Chaque essai apporte donc un nouveau changement au classement des trois hommes et cette compétition qui, jusqu'à l'ultime essai, sera incertaine, est particulièrement passionnante à suivre. Avec 142 k 500, le Soviétique épaule très facilement mais ne peut tenir la charge au jeté. Fitzi, par contre, réussit un mouvement parfait et... reprend l'avantage. Le Soviétique tire son ultime essai avec cette charge et nous assistons alors à un véritable tour de force : après avoir épaulé en fente avec une certaine facilité, Kazura jette la barre vers l'avant et, alors que tout le monde s'attend à voir celle-ci retomber, Kazura se fléchit à fond sur la jambe avant, le dos aussi cambré qu'au développé De cette position, la situation paraît désespérée mais, comme mû par une force surhumaine, Kazura parvient à se relever et à tenir la barre à bout de bras. Le public soviétique acclame follement son champion qui vient ainsi de reprendre l'avantage et de totaliser 365 k. Il reste un essai à Fitzi et Foldi mais ceux-ci manquent nettement leur mouvement avec 145 k.

Le deuxième titre revient donc encore à un Soviétique devant Fitzi (Roumanie) 362 k 500 et Foldi (Hongrie) 360 k. L'extraordinaire lutte de ces trois hommes a quelque peu éclipsé les efforts des autres athlètes qui, assez loin derrière lui il est vrai, se classent très près les uns des autres. L'Allemand de l'Est Block remporte la quatrième place avec 325 k après avoir frisé le zéro avec 125 k au jeté. Quatre concurrents totalisent ensuite 315 k parmi lesquels notre compatriote Pierre Fulla qui, dans un très mauvais jour, n'a pu réaliser ses performances habituelles.

Quelques minutes après la remise des médailles aux trois premiers Poids Plumes, les six Poids Légers sont à leur tour présentés au public. En l'absence des champions polonais, l'ex-champion du monde Kaplunov ne peut être inquiété par les autres concurrents parmi lesquels notre compatriote Roger Gerber doit pouvoir obtenir un bon classement.

Dès le premier mouvement, l'un des concurrents, le Bulgare Babachev est éliminé de la compétition avec 115 k et, comme le Suédois Westlin n'a jamais dépassé le total de 340 k, notre compatriote R. Gerber doit se classer entre la deuxième et la quatrième place, avec les deux Tchèques Otahal et Babinsky.

Avec 117 k 500 au développé, Gerber devance Babinsky de 10 k, mais Otahal, par contre, prend 2 k 500 d'avance.

En grande forme, Kaplunov pousse 127 k 500 puis 135 k. Avec 140 k, il propulse la charge, se cambre rapidement et se redresse enfin. Croyant que le record du monde est battu, les spectateurs manifestent leur enthousiasme, mais les arbitres, fort justement, refusent le mouvement pour cambrure exagérée.

A l'arraché, Gerber est définitivement distancé par Otahal lequel réussit 115 k contre 107 k 500. Babinsky arrache 110 k, aussi notre compatriote possède-t-il encore une avance de 7 k 500 à laquelle s'ajoute l'avantage du poids de corps. La médaille de bronze semble donc déjà bien acquise. Quant à Kaplunov, il tire successivement 117,500 - 122,500 - 125 k dans un beau style en fente et seul le dernier essai est refusé car la barre a reposé sur la tête.

C'est au troisième mouvement que s'écroulent tous les espoirs français jambes en coton, Gerber ne peut jeter 137 k 500 et reste ainsi sur son premier essai. Il totalise 357 k 500 et Babinsky, avec une farouche énergie, réussit 142 k 500 pour totaliser 360 k.

Otahal s'assure la deuxième place sans forcer avec 140 k - Total : 375 k - tandis que Kaplunov fait une véritable exhibition avec 152 k 500, puis 160 k, barre qu'il doit tirer deux fois, ayant manqué sa deuxième tentative. Il totalise ainsi 417 k 500, soit le même chiffre que celui réalisé par Baszanowski trois semaines plus tôt à Paris. Hors compétition, Kaplunov tente 165 k : son épaulé en fente est une merveille de technique et de précision ; son jeté n'est pas moins parfait, mais au moment où le mouvement est pratiquement terminé, il relâche son effort et la barre retombe. Par sa performance, Kaplunov nous a prouvé que le total de 430 k sera bientôt réalisé par des Poids Légers. Nous avons évidemment bien regretté l'absence des polonais Baszanowski et Zielinski, lesquels auraient donné à cette compétition le niveau d'un championnat du monde.

Le 27 juin, à 17 h, les neuf Poids Moyens montent sur l'estrade accompagnés par une musique de fanfare. Adversaire et compatriote du champion du Monde Kurinov, le jeune Kurenzov est le favori de cette compétition car l'addition de ses meilleures performances sur chacun des trois mouvements olympiques l'amène autour des 450 k. Athlète de 165 centimètres environ, Kurenzov semble parfaitement décontracté et sûr de lui. La musculature de ses trapèzes est particulièrement impressionnante et d'autant plus que ses épaules sont très basses. Sa musculature contraste avec celle du Tchèque Zdrazila - ex-recordman du monde du jeté - lequel avec ses 169 centimètres paraît beaucoup plus grand. Quoique très large d'épaules, le Tchèque ne paraît réellement pas capable de faire des performances bien sensationnelles avec ses membres longs, sa poitrine plate et son visage d'ascète. Le Hongrois Huszka, que nous avons vu à l'œuvre dernièrement à Paris, n'est pas encore en forme ; il ne s'en est d'ailleurs pas caché et ses compatriotes laissent entendre que son récent mariage n'est pas étranger à cet état. Quant à notre compatriote Maier, il retrouve son vieil adversaire, l'Allemand de l'Est Dittrich.

Dès le développé, Maier perd toutes ses chances de réaliser un bon total en restant sur son premier essai à 122 k 500. Huszka est victime de la même mésaventure et reste à 130 k tandis gue Zdrazila pousse 127 k 500 à son troisième essai. Plus teigneux et plus accrocheur que jamais, Dittrich lance 130 k, puis 135 k avec temps de ressort, fléchissement des genoux, qui soulèvent l'indignation de tous les connaisseurs présents... sauf celle des deux juges qui accordent le mouvement ! Après cela, les mouvements de Kurenzov avec 130 - 135 et 140 paraissent absolument impeccables bien que le Russe utilise, lui aussi, une technique très évoluée.

Pour Maier, l'arraché se révèle tout aussi catastrophique que le développé il repousse ses deux essais à 120 k et reste sur 115 k. Huszka n'est guère plus brillant avec un seul essai bon à 117 k 500. Malgré toute sa volonté, l'Allemand de l'Est Dittrich ne peut empêcher le Tchèque Zdrazila de lui reprendre cinq précieux kilos 125 k contre 130 k. Kurenzov ne peut faire mieux que le Tchèque dans ce mouvement et bien qu'il donne une impression de grande facilité, il ne peut tenir son troisième essai à 135 k.

Le Soviétique conserve donc un net avantage de 10 k sur Dittrich, lequel n'a plus que 2 k 500 d'avance sur Zdrazila.

Menacé par le Bulgare Stanislavov, Maier est obligé d'adopter une progression prudente à l'épaulé-jeté il réussit 150 - 155 et 157 k 500 avec une telle aisance que nous nous interrogeons en vain sur les raisons de ses échecs précédents. Avec 395 k, Maier se classe 5e derrière Huszka, 4e avec 400

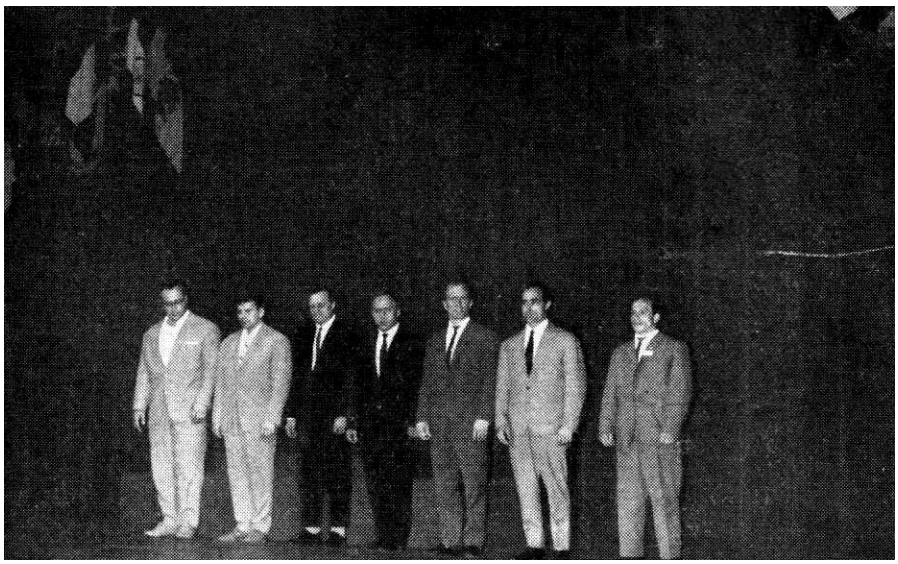

Les sept vainqueurs du Tournoi International de Paris furent présentés aux spectateurs du Championnat du Monde Culturiste, au Palais de Chaillot. De gauche à droite : VLASSOV, PALINSKI, PLUKFELDER, LOKTIONOV, BASZANOWSKI, MANNIRONI, VAKHONIN

k, soit 37 k 500 de moins que son total de l'année dernière. Dittrich ne peut lutter avec l'ex-recordman du monde Zdrazila. Avec 160 k, il réalise donc 420 k, soit 5 k de moins que Zdrazila qui, avant de manquer 172 k 500 au jeté, avait parfaitement tenu 167 k 500.

Complètement détaché de cette compétition qu'il domine largement, le Soviétique Kurenzov fait maintenant une formidable exhibition. Son premier essai à 167 k 500 est une simple formalité aussi décide-t-il de prendre 175 k à son deuxième essai : en cas de réussite, il approchera de 500 grammes le record du monde de son compatriote Belaiev, mais surtout, il améliorera le record du monde du total en le portant à 445 k.

Très calme, Kurenzov épaule cette lourde charge dans un très beau style en flexion, se relève rapidement, puis jette sans vaciller encouragé par ce « facile » succès, Kurenzov demande 177 k 500 pour son troisième essai, soit 2 k de plus que le record du monde. Toujours aussi décontracté, il saisit soigneusement la barre, se redresse, puis tombe sous la charge à une vitesse extraordinaire. Kurenzov se relève immédiatement, se place, puis jette parfaitement en ligne. Le public manifeste déjà son enthousiasme... mais alors que les pieds sont presque en position finale. Kurenzov relâche son attention et laisse retomber la barre...

Avec 445 k, nouveau record du monde, Kurenzov n'a pourtant pas avec certitude son billet pour Tokyo car deux ou trois autres de ses compatriotes sont actuellement capables de réaliser des performances semblables... Les 450 k sont certainement Pour Tokyo

(A suivre.)

Le Match France B-Suisse

Samedi soir 20 juin s'est déroulé, au Pavillon des Sports de la Chaux-de-Fonds le match haltérophile international Suisse A- France B, parfaitement organisé en commun par les trois sociétés neuchâteloises des Geneveys-sur-Coffrans, de la Chaux-de-Fonds et du Locle-Sports, dans le cadre de la préparation préolympique.

Cette rencontre, suivie par un public nombreux et enthousiaste, s'est terminée par une victoire méritée et indiscutable de la France, qui s'est surpassée pour prendre le meilleur sur une équipe suisse dont on attendait mieux - exception faite du poids coq Tissot - non seulement au point de vue score, mais aussi et surtout au point de vue performances.

En effet, la loi du sport exige toujours un vainqueur et un vaincu, mais encore faut-il que ce dernier ne déçoive pas en réussissant au moins les barres qu'il fait couramment à l'entraînement. Or, ce ne fut pas le cas pour la plupart des représentants suisses qui manquèrent quelquefois de réussite, notamment Kohler, mais aussi de préparation adéquate, comme Freiburghaus. Il faut toutefois convenir que le calendrier des manifestations de cette année ne convient pas à ces haltérophiles qui ont l'habitude d'avoir déjà, à cette époque, disputé aussi bien les championnats régionaux que le Championnat suisse. Espérons envers et contre tout que la forme viendra enfin - comme pour Tissot - et que les athlètes lourds pourront confirmer tous les espoirs mis en eux en 1963, car ils en sont capables.

Chez les poids coqs, le junior loclois Tissot s'est surpassé puisqu'il a battu quatre records nationaux et pris le meilleur sur son adversaire Crochard. L'arraché de Tissot, à 90 k est véritablement de classe internationale, tant par son poids que par son style, comme l'a reconnu M. Jean Dame, président de la Fédération française et vice-président de la Fédération internationale.

Le vétéran bâlois Glaser, poids plume, ne pouvait rien, malgré son expérience et sa volonté, contre son adversaire Henry, seize fois titulaire de l'équipe de France A.

Si le chaux-de-fonnier Lab, poids léger, a battu son rival Catanoso et apporté du même coup une seconde victoire à l'équipe suisse qui, à ce moment-là pouvait en espérer une ou deux autres, on attendait mieux qu'un total de 340 k. D'ailleurs, M. Duverger, champion olympique en 1932 dans cette catégorie des Poids Légers, nous déclarait que ce jeune athlète valait 50 k de plus, pour autant que soient réunies toutes les conditions nécessaires à cette réussite.

Le match des poids moyens fut palpitant, car le soleurois Kohler, vétéran lui aussi, ne se laissa pas manœuvrer facilement par son jeune concurrent Trudel qui l'emporta finalement, mais de peu et seulement après le dernier essai.

Par contre, le genevois Freiburghaus - qui est d'habitude poids moyen - a provoqué une grosse déception en ne réussissant aucun développé et en ne faisant qu'un seul essai valable à l'arraché et au jeté. Cet athlète, qui nous avait habitués à mieux, devra se ressaisir s'il veut conserver son titre de champion suisse car Kohler le contrera chez les poids moyens alors qu'Enzler, Garin, Schenk et Lehmann sont prêts à lui faire la vie dure dans la catégorie des poids mi-lourds, ce qui nous promet des matches palpitants. Le total du tricolore Demonsel, 375 k, est des plus satisfaisants. A ce moment-là, la France, menant par trois victoires à deux, ne pouvait plus être battue.

Les Suisses espéraient toutefois un troisième succès par Fidel, dans la classe des poids lourds-légers. Il ne vint pas tout d'abord parce que son rival et ami Steiner est des plus solides et volontaires, mais aussi pour une raison qu'il est difficile, sinon impossible, de déceler, car on ne saurait dire que Fidel ne s'entraîne pas sérieusement, ni judicieusement. Il était dommage, samedi soir, de le voir manquer des barres qu'il lève pourtant avec aisance à l'entraînement. Toutefois, ceux qui connaissent la préparation et les possibilités du loclois sont persuadés qu'il parviendra, une fois ou l'autre, à dépasser les 400 k. qu'il avait brillamment totalisés au mois de mars dernier.

Le policier bâlois Vogel, poids lourd, a présenté un travail satisfaisant, qui ne pouvait en aucune façon inquiéter son adversaire Lévecq. Celui-ci, avec un extraordinaire épaulé-jeté de 165 k et un total de 410 k (atteint pour la première fois en Suisse), a terminé en apothéose cette belle rencontre sportive, qui a suscité l'intérêt et l'enthousiasme des quelques centaines de spectateurs.

II faut remercier les organisateurs d'avoir osé prendre l'initiative de mettre sur pied ce match dont la revanche aura lieu en février ou mars 1965 - tout en prêchant d'exemple pour les autres sociétés suisses qui paraissent timorées, dans ce domaine.

Complimentons aussi les athlètes et adressons des sentiments de gratitude aux industriels, commerçants et particuliers pour leur bienveillant appui.

Henri ÉRARD,
Secrétaire de la Fédération Suisse Haltérophile Amateur.

Le Match France « C » - Luxembourg

Dans le cadre de la Préparation Olympique, ce match se disputa le Dimanche 19 Juillet 1964, dans la salle des Fêtes de l'école communale de Niedercorn, Faubourg de Differdange, dans le Grand- Duché de Luxembourg.

La compétition qui fut présidée par Monsieur Jean Galion, député-maire de Differdange, réunit un public nombreux d'amateurs du sport de la force.

Elle fut l'occasion pour l'équipe de France C d'une victoire facile par six premières places contre une seule pour l'équipe du Luxembourg. Les Grands-Ducaux sauvèrent l'honneur par le poids coq Lickes de Niedercorn qui prit le meilleur sur son adversaire le jeune Di Manni.

Deux brillantes performances furent réalisées par les haltérophiles français Fulla et Maier.

Le premier nommé égala son record de France de l'épaulé et jeté avec le poids de 130 kilos. Quant au poids moyen Rolf Maier, il battit le record de France de l'épaulé et jeté de sa catégorie avec le poids de 165 kilos.

Le précédent record lui appartenait avec 163 kilos. Signalons que Maier tirait hors compétition, comme invité de la Fédération Luxembourgeoise. Voici la composition de l'équipe de France : Di Manni, poids coq, Fulla, poids plume, Dumas, poids léger, Chatalova, poids moyen, Constantinian, poids mi-lourd, Hermain, poids lourd-léger et Fouletier, poids lourd.

Elle était accompagnée par Monsieur Jean Dame, président de la F.F.H.C., Monsieur Marcel Dumoulin, vice-président de la F.F.H.C., arbitre international, et par Monsieur Paul Hue, membre du comité de direction, arbitre international.

Les exercices furent contrôlés par MM. Paul Hue et Marcel Dumoulin pour la France et par le secrétaire de la F.H.L. pour le Luxembourg. Le speaker fut M. Jean-Pierre Scholtes, président dirigeant de la Fédération Luxembourgeoise.

Les résultats techniques du match furent les suivants :

Luxembourg - Poids Coqs : Lickes 80 + 75 + 95 = 250 k + Poids Plumes : Guiliani 80 + 75 + 95 = 250 k + Poids Légers : Dumont 95 + 80 + 105 = 280 k + Poids Moyens : Greiveldinger 90 + 90 + 115 = 295 k + Poids Mi+Lourds : Quiltus 105 + 95 + 120 = 320 k + Poids Lourds+ Légers : Schmit 97,5 + 95 +125 = 317 k 500 + Poids Lourds : Michaelis 115 + 105 + 137,5 = 357 k 500.

France - Poids Coqs : Li Manni 72,5 - 70 - 95 = 237 k 500 - Poids Plumes : Fulla 102,5 - 92,5 - 130 = 325 k - Poids Légers : Dumas 100 - 90 - 120 = 310 k - Poids Moyens : Chatalova 95 - 100 - 125 = 320 k - Poids Mi-Lourds : Constantinian 120 - 100 -135 = 355 k - Poids Lourds-Légers : Hermain 117,5 - 102,5 - 142,5 = 362 k 500 ; Poids Lourds : Fouletier 140 - 135 - 165 = 440 k.

L'équipe de France ainsi que ses dirigeants furent très aimablement reçus par les membres du comité de la Fédération Luxembourgeoise, et notamment par MM. H. Linden-Klein et Scholtes. Une visite de la ville de Luxembourg illuminée eut lieu en soirée le samedi 18 juillet. Mais auparavant, une délégation Française avait été reçue dans les studios de la Télévision Luxembourgeoise. Elle était composée de MM. Jean Dame, Président de la F.F.H.C., Paul Hue et Fouletier, accompagnés de Monsieur H. Linden. Ceux-ci furent interviewés par le grand animateur de la Télé Luxembourgeoise Monsieur Patrick St Maurice, devant la caméra.

Le dimanche 19 juillet, à midi, la municipalité de la ville de Differdange offrit une grande réception, dans la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville, aux délégations et aux équipes. Des allocutions furent prononcées par le Premier échevin qui était entouré de ses collègues du conseil municipal, et par M. Jean Dame.

L'amitié séculaire de la France et du Grand Duché fut évoquée. Un vin d'honneur fut servi et on but au succès et à la prospérité du sport haltérophile.

Paul HUE.

Ce que vous devez savoir

NOUVELLES INTERNATIONALES

Nouveaux Records du Monde homologués

Poids Plumes - Arraché à deux bras : 120 k 500, Total Olympique : 120 - 120 - 145 = 385 k par Miyake (Japon) le 9 Juin 1964, à Niigata.

Poids Légers : Arraché à deux bras : 132 k 500, Epaulé et Jeté à deux bras : 165 k, Total Olympique : 132,5 - 132,5 - 157,5 = 422 k 500 ; 132,5 - 132,5 - 162,5 = 427 k 500 ; 132,5 - 132,5 - 165 = 430 k, tous ces records par Baszanowski (Pologne) le 26 Juin 1964 à Bialystok.

Nouveaux Records du Monde Juniors homologués

Poids Mi-Lourds - Arraché à deux bras : 135 k, Epaulé et Jeté à deux bras : 167 k 500, Total Olympique : 132,5 - 135 - 167,5 = 435 k par Ozimek (Pologne), le 27 Juin 1964, à Bialystok.

Poids Lourds Légers - Développé à deux bras : 145 k 500 par Bednarski (États-Unis), le 7 Mars 1964 à Brockton.

Nomination d'Arbitres Internationaux

Nous reproduisons l'article suivant paru dans le Bulletin de la Fédération Internationale Haltérophile et Culturiste (N° de Juillet 1964) :

« Pendant les Championnats d'Europe à Moscou, M. W.W.R. Holland, Secrétaire adjoint de la F.I.H.C. a dirigé une session d'examen destinée à dix arbitres de la catégorie 2, candidats à la catégorie A. Le Jury était composé du Président de la F.I.H.C. M. C.H. Johnson (États-Unis), de MM. W.W.R. Holland (Gde-Bretagne), J. Dame (France), K. Nazarov (U.R.S.S.), B. Nyberg (Finlande), B. Poula (Tchécoslovaquie).

« En voici les résultats : J. Skalicky (Tchécoslovaquie) 94,5 % - A. Rolet (France) 93,3 % - G. C. Cari (Allemagne de l'Est) 92,4 % - M. Atzrodt (Allemagne de l'est) 92,3 % - P. Wittenbol (Belgique) 89,9 % - E. Lopatin (U.R.S.S.) 89,6 % - J. Horwath (Hongrie) 89,3 % - R. Huza (Autriche) 88,8 % - G. Popov (U.R.S.S.) 87,9 % - G. Toth (Hongrie) 87,2 %.

« En conséquence, MM. Skalicky, Rolet, Carl et Atzrodt sont nommés arbitres de la 1re catégorie. Nos bien vives félicitations.

« Les autres ont échoué par suite de trop de fautes commises dans l'arbitrage du développé où ils ont laissé passer trop de retraits exagérés du tronc et trop de flexions des genoux ».

Championnat d'Europe 1964 - Moscou

Classement des Nations

1. U.R.S.S. 48 points - 2. Hongrie 29 points - 3. Tchécoslovaquie 14 points - 4. Allemagne de l'Est 13 points - 5. France 13 points - 6. Roumanie 12 points - 7. Pologne 7 points - 8. Belgique 5 points - 9. Finlande 5 points - 10. Autriche 4 points - 11. Suède 2 points - 12. Bulgarie 2 points.

Suède bat Norvège 6 à 1

Poids Coqs. - B. Giliusson (Suède) 75 - 82,5 - 100 = 257 k 500 ; R. Ingebrigtsen (Norvège) 70 - 60 - 90 = 220 k.

Poids Plumes. - E. Edberg (Suède) 92,5 - 90 - 120 = 302 k 500 ; B. Fayö (Norvège) 80 - 82,5 - 105 = 267 k 500.

Poids Légers. - S. Westlin (Suède) 105 - 100 140 = 345 k ; K. Björnsen (Norvège) 110 - 100 - 125 = 335 k.

Poids Moyens. - H. Rupert (Suède) 110 - 102,5 - 132,5 = 345 k ; T. Myklebust (Norvège) 102,5 - 102,5 - 132,5 = 337 k 500.

Poids Mi-Lourds. - I. Franzen (Suède) 120 - 115 - 150 = 385 k ; F. Akre (Norvège) 105 - 100 - 135 = 340 k.

Poids Lourds Légers. - I. Asp (Suède) 125 - 115 - 150 = 390 k ; P. Marstad (Norvège) 105 - 105 - 145 = 355 k.

Poids Lourds. - A. Sletsjoe (Norvège) 130 - 125 - 165 = 420 k ; E. Uddebom (Suède) 127,5 - 125 - 160 = 412 k 500.

Festival National des Sports au Japon

Poids Coqs - S. lchinoseki 105 - 107,5 - 130 = 342 k 500 - T. Kawasaki 100 - 102,5 - 125 = 327 k 500 - K. Sakonous 90 - 102,5 - 127,5 = 320 k.

Poids Plumes - Y. Miyake 120 - 120 - 145 = 385 k - H. Fukuda 120 - 115 - 145 = 380 k - M. Furuyama 115 - 110 - 140 = 365 k.

Poids Légers - T. Yamaguchi 122,5 - 120 - 155 = 397 k 500 - T. Kimura 120 - 112,5 - 155 = 387 k 500 - R. Fujiwara 122,5 - 110 - 145 = 377 k 500.

Poids Moyens - H. Ohuchi 135 - 132,5 - 165 = 432 k 500 - S. Miwa 130 - 132,5 - 167,5 = 430 k - T. Fujiwara 122,5 - 120 - 157,5 = 400 k.

Poids Mi-Lourds - H. Fujimoto 130 - 125 - 162,5 = 417 k 500 - T. Suzuki 125 - 120 - 160 = 405 k - Y. Watanabe 120 - 120 - 160 = 400 k.

Poids Lourds Légers - M. Tsugioka 145 -130 - 170 = 445 k - M. Abe 130 - 110 - 155 = 395 k.

BARRES A DISQUES

de la barre olympique à la culturiste

Disques entièrement caoutchoutés – Aciers spéciaux traités
Bague de serrage entièrement nouvelle permettant à la fois la fixation
Rapide des disques et une sécurité parfaite

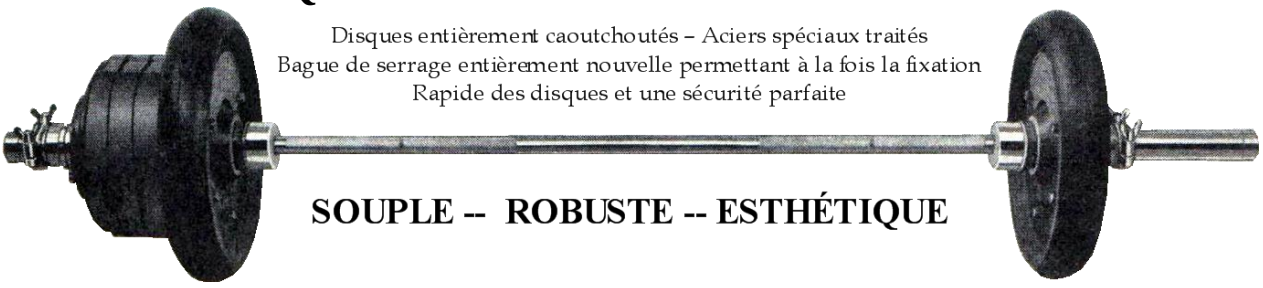

SOUPLE -- ROBUSTE -- ESTHÉTIQUE

Documentation complète sur demande

HALTÈRES À SPHÈRES
POIDS À LANCER
GUEUSES

SOCIETE NOUVELLE DES FONDERIES
A. ROUX
FABRICANT SPECIALISTE
290, COURS LAFAYETTE - LYON (3e)
TELEPHONE : 60-35-83
MAGASIN DE VENTE : 40, RUE SAINT ANTOINE -- LYON (3e)

Dans nos COMITÉS RÉGIONAUX

COMITE DES FLANDRES

Championnats de l'A.S. Lilloise Inter-Entreprises

Juniors - Poids Plumes : 1. Jean Delecourt (60 k) 52,5 - 55 - 70 = 177 k 500 - 2. Michel Degryse (59,6) 52,5 - 55 - 65 = 172 k 500. - Poids Moyens : 1. Paul Trudel (74,8) 110 - 105 - 135 = 350 k - 2. Jean-Pierre Duquenoy (72,8) 70 - 67,5 - 90 = 227 k 500 - 3. Daniel Correaux (75) 60 - 55 - 70 = 185 k - Poids Mi- Lourds : 1. Daniel Dewas (82) 102,5 - 92,5 - 112,5 = 307 k 500 - 2. Luc Madrelle (78) 75 - 65 - 85 = 225 k - Poids Lourds : N. cl. Lodigeois (91) 82,5 - 70 -0.

Seniors - Poids Coqs : 1. Jean-Pierre Meurat (55,8) 92,5 - 90 - 117,5 = 300 k - Poids Légers : 1. Jean-Claude Vandenbreden (67,1) 75 - 70 - 90 = 235 k - Poids Moyens : 1. Jean-Paul Hennuyer (73) 90 - 90 - 120 = 300 k - 2. André Fournier (68,4) 52,5 - 47,5 - 60 = 160 k - Poids Mi-Lourd : 1. Gérard Picci (76) 107,5 - 107,5 - 132,5 = 347 k 500 - 2. Jean-Pierre Amet (81) 92,5 - 95 - 122,5 = 310 k - 3. Jean-Pierre Lutun (78,9) 95 - 90 - 115 = 300 k - 4. Albert Herbaux (81) 92,5 - 82,5 - 110 = 285 k - 5 Daniel Lefebvre (79) 82,5 - 75 - 90 = 247 k 500 - 6. Richard Wauthers (80,2) 72,5 - 67,5 - 85 = 225 k - 7. Jean-Claude Lemaire (79) 67,5 - 55 - 75 = 197 k 500 - Poids Lourds Légers : 1. Michel Hermain (89) 125 - 115 - 140 = 380 k - 2. Louis Jude (83) 75 - 65 - 80 = 220 k.

***

COMITE DE L'ILE DE FRANCE

A l'issue de l'Assemblée Générale, le Bureau du Comité de l'Ile de France, placé sous la Présidence d'Honneur de M. Morin, est composé comme suit, pour la Saison 1964-65

Président : M. Tournier - *Vice-présidents* : MM. Fiolle, Fischer, Friès, Roussaux - *Secrétaire-Général* : M. Leveler - *Trésorier-Général* : M. Rabjeau - *Secrétaire-Adjoint* : M. Prats - *Trésorier-Adjoint* : M. Deschaintres André - *Membres* : MM. Bazire, Clutier, Del Fiol, Le Gall, Pichon.

Lausanne - Île-de-France

Le 5 Juillet, sur le bord du lac Léman, dans le cadre de l'Exposition, notre équipe rencontrait une nouvelle fois Lausanne.

Si les rencontres précédentes avaient été favorables à nos couleurs, la situation était cette fois plus difficile. En effet, l'équipe adverse avait été renforcée par trois Champions Nationaux Suisses la nôtre était amoindrie par l'absence de Paterni, cc qui occasionna notre défaite.

Nos athlètes, dont un remplaçant tirant hors match, firent de leur mieux, mais Lausanne obtint 4 victoires contre 3.

Bonne propagande haltérophile, ambiance excellente et accueil parfait, grâce aux efforts de nos hôtes. Nous remercions particulièrement pour leur courtoisie, MM. Jacot, de Luigi et Magnenat, qui se dépensèrent sans compter auprès de nous.

Félicitations également à nos athlètes Wittmann, Fulla, Ledroit, Mangeant, Rigaud, Noël, Capdeville et Lachaume, pour leur esprit d'équipe et leur correction exemplaire.

R. TOURNIER

COMITE DE PROVENCE

Liste des Records au 15 Juillet 1964

Juniors

Développé à deux bras - Coqs : Di Russo (U.S.C.M.) 83 k - Plumes : Pittagora (A.S.M.) 80 k - Légers : Baldetti (U.S.C.M.) 94 k - Moyens : Gouverneur (A.S.M.) 120 k (R.F.) - Mi-Lourds : Fouletier (H.C.C.A.) 87 k 500 - Lourds Légers : Fouletier (H.C.C.A.) 105 k 500 - Lourds : Rémy (H.C.N.) 125 k.

Arraché à deux bras - Coqs : Pittagora (A.S.M.) 75 k - Plumes : Pittagora (A.S.M.) 75 k - Légers : Battaglia (A.S.M.) 98 k 500 - Moyens Baldetti (U.S.C.M.) 90 k - Mi-Lourds : Fouletier (H.C.C.A.) 108 k - Lourds Légers : Fouletier (H.C.C.A.) 116 k 500 - Lourds Rémy (H.C.N.) 110 k.

Epaulé et Jeté à deux bras -.Coqs : Pittagora (A.S.M.) 95 k - Plumes : Pittagora (A.S.M.) 97 k 500 - Légers : Battaglia (A.S.M.) 128 k 500 - Moyens : Gouverneur (A.S.M.) 125 k - Mi-Lourds : Fouletier (H.C.C.A.) 130 k - Lourds-Légers : Fouletier (H.C.C.A.) 145 k - Lourds : Rémy (H.C.N.) 135 k.

Total Olympique - Coqs : Pittagora (A.S.M.) 250 k - Plumes : Pittagora (A.S.M.) 232 k 500 - Légers : Battaglia (A.S.M.) 315 k - Moyens : Gouverneur (A.S.M.) 327 k 500 - Mi-Lourds : Fouletier (H.C.C.A.) 320 k - Lourds Légers : Fouletier (H.C.C.A.) 325 k - Lourds : Rémy (H.C.N.) 367 k 500.

Seniors

Développé à deux bras - Coqs : Di Russo (U.S.C.M.) 83 k - Plumes : Piétri (U.S.C.M.) 90 k - Légers : Gerber (H.C.M.) 121 k (R.F.) - Moyens : Gerber (H.C.M.) 120 k - Mi-Lourds : Degioannini (H.C.N.) 110 k - Lourds Légers : Mierczuk (A.S.M.) 117 k 500 - Lourds : Rémy (H.C.N.) 135 k 500.

Arraché à deux bras - Coqs : Pittagora (A.S.M.) 77 k 500 - Plumes : Piétri (U.S.C.M.) 90 k - Légers : Gerber (H.C.M.) 110 k 500 (R.F.) - Moyens : Battaglia (A.S.M.) 115 k - Mi-Lourds : Battaglia (A.S.M.) 110 k - Lourds Légers : Mierczuk (A.S.M.) 122 k 500 - Lourds : Fouletier (H.C.C.A.) 127 k 500.

Epaulé et Jeté à deux bras - Coqs : Bisaccioni (H.C.N.) 102 k 500 - Plumes : Piétri (U.S.C.M.) 111 k 500 - Légers : Gerber (H.C.M.) 110 k (R.F.) - Moyens : Battaglia (A.S.M.) 157 k 500 - Mi-Lourds : Battaglia (A.S.M.) 145 k -Lourds Légers : Fouletier (H.C.C.A) 150 k 500 - Lourds : Rémy (H.C.N.) 160 k.

Total Olympique - Coqs : Di Russo (U.S.C.M.) 257 k 500 - Plumes : Piétri (U.S.C.M.) 287 k 500 - Légers : Gerber (H.C.M.) 362 k 500 - Moyens : Battaglia (A.S.M.) 382 k 500 - Mi-Lourds : Battaglia (A.S.M.) 365 k - Lourds Légers : Mierczuk (A.S.M.) 390 k - Lourds : Rémy (H.C.N.) 412 k 500.

***

COMITE ANJOU-BRETAGNE

Championnats Excellence

Disputés à Rennes, ces résultats ne comportent que ceux des Athlètes 1re série et au-dessus, ayant réalisés les minima imposés.

Juniors

Plumes : 1. Houssais (A.S.S.P. Nantes) 270 k. - *Légers* : 1. Arnoult (S. Croisicais) 267 k 500 - *Moyens* : 1. Delaunay (C.A. Nantais) 320 k - 2. Hitrop (C.E.P. Saint-Nazaire) 260 k.

Seniors

Légers : 1. Hansmetzger (C.A. Nantais) 310 k - 2. Bertin (A.S.E. Rennes) 305 k - *Moyens* : 1. Bridonneau (S.G. Angers) 320 k - 2. Tilly (P.L. Lorient) 305 k - *Mi-Lourds* : 1. Demats (C.A. Nantais) 340 k - 2. Boussion (S.G. Angers) 330 k - *Lourds Légers* : 1. Perraud (S. Croisicais) 345 k.

Championnats Honneur

Disputés à Lorient, ces résultats ne comportent que ceux des Athlètes 2e série, ayant réalisés les minima imposés.

Juniors

Plumes : 1. Lotton (Vannetaise A.C.) 210 k - *Légers* : 1. Arnoult (S. Croisicais) 277 k 500 - 2. Anée (A.S.B. Rezé) 240 k - 3. Douaud (A.S.S.P. Nantes) 237 k 500. - *Moyens* : 1. Hitrop (C.E.P. Saint-Nazaire) 265 k.

(À suivre)

Distribution des récompenses aux athlètes de l'A.S. Lilloise Inter-Entreprises, entourés de leurs Dirigeants, parmi lesquels MM. DEBUF, HERBAUX, AUBER

Prochains Stages d'Haltérophilie 1964

Dates	Lieux	Qualité des Stagiaires	Nombre de places
9 au 14 Novembre	Institut Nat. des Sports	Form. des Cadres	15

Stage de candidats moniteurs et aides- moniteurs.

Le candidat doit :

1° Avoir trois ans de licence et de pratique haltérophile ;
2° Etre âgé d'au moins 20 ans ;
3° Être présenté par son club à la F.F.H.C., avec avis favorable du Comité régional ;
4° L'examen sera sanctionné par un représentant qualifié du Comité régional, dirigeant ou arbitre fédéral, appartenant au périmètre du C.R.E.P.S. intéressé et par le moniteur national.

Pour être nommé aide-moniteur d'haltérophilie, il est nécessaire d'obtenir à l'examen organisé à l'issue du Stage la moyenne des points pour l'ensemble des épreuves. Toute note inférieure à 6 dans une des épreuves est éliminatoire sauf en ce qui concerne les épreuves physiques pour lesquelles seul le zéro est éliminatoire. L'examen comporte les épreuves orales figurant au programme de l'examen de moniteur d'haltérophilie. Il n'y a pas d'épreuves écrites.

Les diplômes de moniteur seront attribués à l'issue du stage organisé à cet effet dans les conditions suivantes :

Le candidat doit :

1° Être présenté par son Club ;
2° En faire la demande par l'intermédiaire du Comité Régional qui la transmettra à la F.F.H.C. avec avis motivé.

En cas d'avis défavorable du Comité Régional, possibilité d'appel à la Fédération.

3° Être titulaire du diplôme d'aide- moniteur depuis au moins deux ans.

Pour être nommé moniteur d'haltérophilie, il est nécessaire d'obtenir à l'examen organisé à l'issue du stage, la moyenne des points pour l'ensemble des épreuves. Toute note inférieure à 6 dans une des épreuves est éliminatoire, sauf en ce qui concerne les épreuves physiques.

Épreuves d'examen :

1° Un devoir écrit. Noté de 0 à 20. Coefficient 2.

Les sujets de cette épreuve écrite portent sur la technique et l'entraînement haltérophiles.

2° Démonstration des divers mouvements haltérophiles. Notée de 0 à 20. Coefficient 3.
3° Épreuves Physiques. Notées de 0 à 20.

Le zéro, dans une des épreuves, est éliminatoire.

Les candidats de plus de 40 ans bénéficient de 3 points supplémentaires. Ces épreuves comportent 60 m. plat. Saut en longueur à pieds joints sans élan. Épaulé-jeté 3 essais. Renversement en souplesse à la barre fixe. Lancer de poids de 5 k.

4° Épreuves orales comportant :

a) Anatomie. Note de 0 à 20. Coefficient 1.
b) Technique et règlement. Note 0 à 20. Coefficient 2.
c) Pédagogie pratique. Note 0 à 20. Coefficient 3.

Entraîneurs régionaux

Le titre d'entra fleur régional sera attribué à l'issue d stages nationaux se confondant avec ceux préparant au diplôme de moniteur.

Le candidat devra :

1. Être titulaire du diplôme de moniteur depuis au moins deux ans.

2. Subir un examen spécial comprenant :

a) Un exposé oral aux élèves du cours de moniteurs.
b) Une épreuve pédagogique.

Pour être nommé entraîneur régional, le candidat devra obtenir au moins 15 à chacune de ces deux épreuves.

Entraîneurs fédéraux

La Fédération peut nommer des entraîneurs fédéraux.

Le candidat devra :

1. Être entraîneur régional depuis au moins deux ans.
2. Avoir donné entière satisfaction au Comité régional dont il est l'entraîneur.
3. Présenter à la Fédération un travail écrit sur la façon de concevoir le rôle et l'action d'un entraîneur fédéral, commenter ce travail et en discuter avec le Jury.

***

Les stagiaires sont remboursés du montant de leur voyage en 2e classe et leur séjour au C.R.E.P.S. ou â l'Institut National des Sports est entièrement pris en charge par le Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports et la F.F.H.C.

D'autre part, une circulaire du Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports rappelle que certains participants aux stages de formation de cadres et d'animateurs, organisés par les Fédérations sportives habilitées à cet effet, ont droit à un congé non rémunéré de six jours ouvrables par an.

Ils ont droit, dans ce cas, outre le remboursement de leurs frais de voyage et de séjour à 1'I.N.S. ou au C.R.E.P.S., à une indemnité compensatrice de perte de salaire au taux maximum de 20 Fr. par jour pendant les 6 jours ouvrables non rémunérés.

Pour bénéficier de cette mesure, il faut être âgé de moins de 25 ans, participer à un stage d'une durée de six jours et fournir un certificat de l'employeur attestant la perte de salaire subie.

Des modèles de certificat pourront être adressés par la F.F.H.C. aux ayants-droit.

Entraînez-vous n'importe où !
Plus d'usure de plateaux !

NOUVEAU DISQUE DE DÉPART
DE 10 – 15 – 20 KGS
MODÈLE ENTIÈREMENT CAOUTCHOUTÉ

- inusable
- incassable
- silencieux

NOTICE SUR DEMANDE

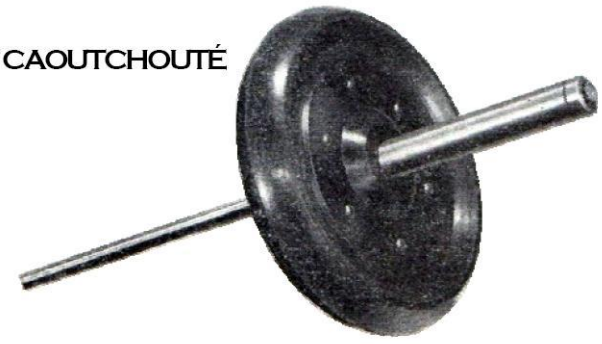

Modèle breveté et déposé

distribué par :

J. GUERIN – 11 rue de l'Aqueduc

Paris 10e Nord 55-34

©R.LPZ 2012 (2019)

© RLPZ (2019)

N° 204

L'HALTÉROPHILE MODERNE

Fondateur : Jean DAME

MENSUEL
19e ANNÉE
Octobre
1964

Document original : Raymond Lopez

SOMMAIRE

●-●

Procès-verbal de la Réunion du Bureau du 8 Septembre 1964 3

Règlement du Prix Interrégional Juniors et Seniors 1964-65 4

Procès-verbal de l'Assemblée Générale (suite) 5

Les Championnats d'Europe 1964 (suite) par G. LAMBERT 6

Nos Joies, nos Peines 7

Ce que vous devez savoir 8

L'arraché en flexion de Novak (Pologne) par G. LAMBERT 9

Conseils aux entraîneurs et aux athlètes par G. PICHON 10

La vie et l'entraînement des champions par R. HERBAUX 11

Le Congrès International des Entraîneurs et des Arbitres (suite) 12

Dans nos Comités Régionaux 15

Derniers stages d'haltérophilie 1964 16

*

L'HALTÉROPHILE MODERNE

19e ANNÉE. – N° 204

organe officiel mensuel

DIRECTION - RÉDACTION ADMINISTRATION

10, rue Saint-Marc, PARIS-2e

Téléphone CEN. 53-60

Abonnement

France	**8 F.**
Étranger	**12 F.**
Clubs affiliés	**20 F.**

Chèques Postaux Paris 1304-82.

CLUBS QUI ORGANISEZ

Pensez à bien équiper votre salle !

- Un appareil de marquage tiendra les athlètes et spectateurs au courant de l'effort en cours.
- Un appareil d'arbitrage éliminera tous différends.

APPAREILS POUR TOUS LES SPORTS

Productions MERLHES, 4, rue saint Bernard, Paris XIe

— Téléphone : 700-42-28 —

Sur notre page de couverture :

Les deux vainqueurs du Championnat du Monde Culturiste 1964 :

A.H. EL GINDI (République Arabe Unie) et H. JONES (Grande-Bretagne)

(Mondial Photos)

Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1er choix
Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles
Maillots de Compétition Haltérophiles
Grand choix de Survêtements

ALLEN 42, Rue Etienne-Marcel. **PARIS** (2e)

Téléphone : LOU 14-19

Conditions Spéciales aux Sociétés

Fournisseur de l'équipe de France

Imp. Hallépée, 169, rue Lecourbe, Paris.

Partie Officielle

PROCÈS-VERBAL
DE LA RÉUNION DU BUREAU
du 8 Septembre 1964

Présents : MM. J. Duchesne, F. Fiolle, V. Leveler, A. Rolet.

Présidence de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C.

Assistait à la réunion : M. G. Lambert, Entraîneur National.

Excusés : MM. Chaix, Clutier, Duverger, Morin, Roussaux.

Le procès-verbal de la précédente réunion est lu et adopté.

DEMANDES D'AFFILIATION. - Le Bureau homologue l'affiliation des Clubs ci-après :

- ✓ N° 3.513 - Cercle Municipal des Sports de Pantin.
- ✓ N° 3.514 - Association Saint-Jean, à Nogent-le-Rotrou.
- ✓ N° 3.515 - Maison des Jeunes et de la Culture de Crépy-en-Valois.
- ✓ N° 3.516 - Sporting Club Riomois.
- ✓ N° 3.517 - Société de Gymnastique d'Erstein.
- ✓ N° 3.518 - Club « Alfa », à Épinal.
- ✓ N° 3.519 - Haltérophile Club de Jarcieu.

Toutefois, l'affiliation de ce dernier Club ne deviendra définitive qu'après règlement des droits d'admission.

HOMOLOGATION DE RECORDS. - Le Bureau homologue comme records de France Juniors les performances ci- après :

Poids Plumes - Développé à deux bras : 90 k par Arnoult, le 7 Juin 1964, au Croisic - Arbitres : MM. Marie, Ogé, Heurtin (ancien record : 88 k 500 par Fréville) - 90 k 500 par Houssais, le 12 Juin 1964, à Nantes - Arbitres : MM. Piou, Bernier, Heurtin) (ancien record : 90 k par Arnoult) - 93 k par Houssais, le 20 Juin 1964, à Nantes - Arbitres : MM. Bernier, Marie, Ogé (ancien record : 90 k 500 par lui-même).

Le record établi par Houssais sur le total olympique ne peut être homologué, le règlement précisant qu'un tel record ne peut être battu qu'en compétition officielle régionale, nationale ou internationale, ce qui n'est pas le cas.

Le Bureau homologue ensuite comme records de France Seniors les performances suivantes :

Poids Coqs - Arraché à deux bras - 97 k par Meurat, le 1er Juin 1964, à Lille - Arbitres : MM. Cobbaert, Watel, Cuvelier (ancien record : 96 k par lui-même).

Poids Légers - Epaulé et jeté à deux bras - 140 k par Gerber, le 1er Juin 1964, à Lille - Arbitres : MM. Cobbaert, Watel, Cuvelier (ancien record : 139 k par lui- même).

Poids Moyens - Epaulé et jeté à deux bras : 165 k par Rolf Maier, le 12 Juillet 1964, à Luxembourg. Arbitres : MM. Hippertelen, Dumoulin, Hue (ancien record : 163 k par lui-même).

Poids Lourds - Développé à deux bras - 145 k 500 par Fouletier, le 1er Juin 1964, a Lille - Arbitres : MM. Messe, Dejonghe, Catala (ancien record : 143 k par lui-même).

Total olympique : 142,5 - 140 - 165 = 447 k 500 par Fouletier, le 28 Juin 1964, à Moscou (ancien record : 445 k par lui- même).

JEUX OLYMPIQUES DE TOKYO - Le Président rappelle que deux athlètes seulement ont été sélectionnés pour les Jeux Olympiques de Tokyo : Rolf Maier et Marcel Paterni.

Un troisième athlète aurait été accepté par le Secrétariat d'État, en cas de réalisation des minima dans les dernières compétitions, ce qui, malheureusement, ne s'est pas produit.

Accompagnent les athlètes : M. Jean Dame et l'Entraîneur, M. Georges Lambert.

Le Secrétariat d'État n'a pas accepté de prendre en charge le voyage et le séjour de M. Chaix, désigné comme arbitre aux Jeux de Tokyo, en remplacement de M. Piou.

Départ de la Délégation : le 19 Septembre. Retour le 25 Octobre.

Revenant sur le refus opposé par le Secrétariat d'État concernant la prise en charge de M. Chaix, les Membres du Bureau présents protestent contre cette décision contraire aux usages et à la Charte olympique.

Parlant du Congrès de la Fédération Internationale Haltérophile et Culturiste qui se tiendra à Tokyo, le Président précise qu'il comportera à son ordre du jour les modifications aux statuts proposées par la France.

M. Jean Dame a posé sa candidature à la présidence de la F.I.H.C., mais a maintenu sa candidature éventuelle au poste de Vice-président qu'il détient actuellement. Il se présente également à la présidence de la Commission Technique et comme membre de la Commission de Culture Physique.

CHAMPIONNAT D'EUROPE ET MATCHES INTER-NATIONS. - Le Président analyse les performances des athlètes français au Championnat d'Europe de Moscou et estime que certains d'entre eux ont laissé passer une occasion favorable d'obtenir une place d'honneur au classement. Il signale toutefois la belle 3e place de Paterni et le comportement très honorable de Fouletier qui a battu, à Moscou, son propre record du total olympique.

M. Jean Dame tient à renouveler ses remerciements à la Fédération Soviétique pour son cordial accueil et ses félicitations à André Rolet qui a subi avec succès les épreuves de l'examen d'arbitre international de 1re catégorie.

Le match France B - Suisse, qui a eu lieu le 20 Juin 1964, à La Chaux de Fonds, s'est terminé par la victoire de l'Équipe de France par 5 victoires à 2. Très agréable et très amicale réception des Dirigeants et athlètes de la Fédération Suisse qui doivent être remerciés pour les attentions dont ils ont entouré la Délégation française.

Le match France C - Luxembourg s'est disputé le 19 Juillet, à Niedercorn, tout près de la frontière. A la demande de la Fédération Luxembourgeoise, deux champions : Fulla et Fouletier faisaient partie de l'Équipe de France. Maier tirait hors compétition il fit une très bonne performance, battant un record de France. Résultat du match : France 6, Luxembourg 1.

Quant au Tournoi de Dantzig auquel participaient les athlètes Fulla. Gerber et Fouletier, il se déroula dans des conditions beaucoup plus confortables que l'an dernier au point de vue du déplacement. Fulla et Fouletier montèrent sur le podium, le premier avec une place de 3e, notre Poids Lourd avec une place de second.

Le Président signale l'extraordinaire performance du Poids Léger Polonais Baszanowski qui réalisa un total de 430 k.

CALENDRIER DES MATCHES INTERNATIONS. - Le Bureau Fédéral arrête comme suit le calendrier international 1965, étant entendu que les dates proposées ne deviendront définitives qu'après accord des Fédérations étrangères

- ✓ 7 février - France-Bulgarie Juniors, en Bulgarie ;
- ✓ 21 février - France B - Suisse et France C - Luxembourg, en France ;
- ✓ 14 Mars - France-Finlande, en Finlande ;
- ✓ 28 Mars - France-Bulgarie Seniors, à Paris ;
- ✓ 8 Mai - France-Allemagne Juniors et Seniors, à Paris.

Il est également rappelé que le Championnat d'Europe a été fixé du 7 au 13 Juin, à Sofia et le Championnat du Monde du 4 au 10 Octobre, à Téhéran.

Sur proposition de l'Entraîneur National, une large sélection des athlètes juniors, en vue des matches inter-nations, aura lieu le 17 Janvier.

Enfin, le Président tient à souligner que, dès la fin des Jeux de Tokyo, la politique de la F.F.H.C. devra être axée tout particulièrement sur la formation et le perfectionnement des jeunes athlètes sur lesquels repose l'avenir du sport haltérophile.

CULTURE PHYSIQUE. - Il est donné connaissance d'une lettre de M. Favrou, Président de la Fédération Française des Associations de Culture Physique Sportive faisant connaître qu'à la suite du referendum qu'il a organisé parmi ses Clubs, ceux-ci avaient décidé, à la majorité, d'adhérer à la F.F.H.C.

M. Favrou pose néanmoins certaines questions concernant la place qui sera faite aux culturistes au sein de la F.F.H.C. et demande l'élargissement de la Commission de Culture Physique fédérale.

Après lecture de la réponse faite par le Président à M. Favrou et dans laquelle il précise que de nouveaux membres ne pourront être désignés, au sein de la Commission, avant leur adhésion à' la Fédération, il est décidé de confier au Comité de Direction l'étude de l'augmentation du nombre de sièges à la Commission Culturiste.

COMMUNICATIONS DIVERSES ET CORRESPONDANCE.

Calendrier des stages nationaux et régionaux 1964. - Présenté par M. Lambert pour être transmis à l'approbation du Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports, ce calendrier est adopté à l'unanimité.

Création de deux nouvelles Académies. - Lettre du Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports faisant connaître la création, le 1er Octobre prochain, de l'Académie de Rouen englobant les départements de l'Eure et de la Seine-Maritime et de l'Académie d'Amiens groupant les départements de la Somme, de l'Oise et de l'Aisne. Il est demandé en conséquence aux Fédérations quelles mesures elles comptent prendre pour adapter leurs structures régionales sur les circonscriptions académiques nouvelles.

Le Président et le Secrétaire Général sont chargés d'étudier les conditions d'application de la circulaire du Secrétariat d'État.

Fonds National Sportif. - Circulaire du Secrétariat d'État rappelant que ce Fonds a été créé dans la perspective d'une participation financière annuelle des Fédérations sportives, destinée à compléter l'apport

de 1'État et demandant la nature du concours que la F.F.H.C. se propose d'apporter dans ce domaine.

Il est décidé qu'une contribution sera prélevée sur les billets d'entrée aux compétitions fédérales pour être versée au Fonds National Sportif.

Présence d'un médecin et d'un masseur dans les déplacements sportifs importants. - Lettre du Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports qui, après avoir constaté que la plupart des déplacements sportifs importants s'effectuaient sans médecin et sans masseur, demande que cette question soit étudiée avec la plus grande attention et que des propositions financières dans ce sens soient incluses dans le projet de budget qui lui sera adressé pour 1965. Bonne note en est prise.

Médecin diététicien. - Bonne note est prise de la proposition du Secrétariat d'État concernant un médecin diététicien.

Conseillers Techniques Régionaux. - Le Bureau décide de présenter au Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports les candidats suivants au poste de Conseiller Technique Régional :

– Marcel Paterni (Académie de Paris) ;
– Max Jacob (Académie de Bordeaux) ;
– Jean-Paul Demats (Académie de Nantes) ;
– Roland Noiriel (Académie de Strasbourg) ;
– Rolf Maier (Académie de Grenoble) ;

Nomination d'arbitres régionaux. - Le Bureau homologue la nomination, comme arbitre régional, de M. Develet (Comité d'Auvergne) et de MM. Scherle et Wagner (Comité d'Alsace).

Commission Mixte A.S.S.U.-F.F.H.C. - Lettre de l'A.S.S.U. demandant de lui faire connaître les noms et adresses des trois représentants de la F.F.H.C. à la Commission Centrale de l'A.S.S.U. pour l'année scolaire 1964-65.

M. Duchesne, qui faisait partie de cette Commission avec MM. Duverger et Lambert, déclare ne plus vouloir y siéger et en expose, les raisons. Après intervention du Président qui insiste très vivement pour que M. Duchesne revienne sur sa décision, le mandat des trois représentants de la F.F.H.C. est reconduit.

Lettre de Jean-Pierre Meurat déclinant l'invitation qui lui était faite de participer au Tournoi de Dantzig, étant donné sa condition physique et morale actuelle et annonçant son intention de participer en catégorie Poids Plumes aux compétitions de la saison 1964-65.

Barème des épreuves physiques de l'examen d'aides-moniteurs et moniteurs. - Un nouveau barème des épreuves physiques inscrites à l'examen des candidats aides-moniteurs et moniteurs avait été présenté au Bureau par l'Entraîneur National, au cours de sa dernière réunion.

Il avait été décidé de le soumettre à M. Duverger, auteur du barème initial. Ce dernier n'étant pas d'accord avec les chiffres proposés, il y aura lieu de réunir M. Duverger et M. Lambert pour qu'ils confrontent leurs points de vue respectifs, afin de résoudre la question.

Le prochain stage d'Aides-Moniteurs et Moniteurs ayant lieu du 9 au 14 Novembre, sont désignés, comme l'an dernier pour faire partie du Jury d'examens : MM. Jean Dame, André Rolet, René Duverger, Georges Firmin, Gilbert Baixas, Raymond Herbaux et Gustave Pichon.

Demande de prêt de barre. - Le Bureau donne son accord à la demande de prêt de barre présentée par la Jeune Garde de Montchanin.

Proposition de création de Brevets Culturistes régionaux. - Le projet, présenté par M. Hamon, prévoyant la suppression de l'épaulé et jeté, le Bureau estime qu'il n'est pas possible d'y donner suite.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h. 15.

Le Secrétaire Général, André ROLET — *Le Président* Jean DAME

◆●◆●◆●◆●◆●◆●◆●◆●◆●◆●◆

RÈGLEMENT DU PRIX INTERRÉGIONAL JUNIORS ET SENIORS 1964-65

Le Prix Interrégional 1964-1965 sera organisé par la Fédération Française Haltérophile et Culturiste les Samedi 30 et Dimanche 31 Janvier 1965, au Gymnase Municipal Voltaire, 2, Rue Japy, à Paris.

Il est réservé aux athlètes amateurs de nationalité française, munis de la licence de la saison 1964-1965, classés 3e série.

Le Prix Interrégional comportera une Finale Juniors et une Finale Seniors.

Finale des Juniors

Sont considérés comme Juniors les jeunes gens nés en 1945, 1946, 1947, 1948 et 1949.

Seront qualifiés pour participer à la Finale du Prix Interrégional Seniors qui se disputera le Samedi 30 Janvier 1965 (après-midi) les trois meilleurs athlètes de chaque catégorie, suivant les résultats des éliminatoires organisés par les Comités Régionaux.

En cas d'égalité de performances, c'est le poids de corps qui départagera les concurrents.

Les Juniors ne pourront en aucun cas participer au Prix Interrégional Seniors.

Finale des Seniors

Seront qualifiés pour participer à la Finale du Prix Interrégional Seniors qui se disputera le Dimanche 31 Janvier 1965 (après-midi) les trois meilleurs athlètes de chaque catégorie suivant les résultats des Éliminatoires organisées par les Comités Régionaux.

En cas d'égalité de performances, c'est le poids de corps qui départagera les concurrents.

Engagements

Les éliminatoires seront disputées obligatoirement dans toute la France, le Dimanche 10 janvier 1965. La clôture des engagements pour les finales est fixée au 13 Janvier 1965, dernier délai. Il ne sera pas tenu compte des engagements qui parviendront après cette date.

Tout engagé devra appartenir à une Société affiliée à la F.F.H.C.

Les engagements, pour être valables, devront être adressés au Secrétariat de la F.F.H.C., 10, rue Saint-Marc, à Paris, par les Comités Régionaux qui indiqueront obligatoirement le lieu et l'heure où se sont déroulées les éliminatoires régionales, ainsi que le nom du ou des arbitres désignés.

Les mineurs participant au Prix Interrégional devront avoir 16 ans révolus et ne seront admis à concourir que s'ils sont munis d'un certificat attestant la date de leur naissance et le consentement de leurs parents ou tuteurs.

Les athlètes de moins de 20 ans devront être titulaires d'un certificat médical d'aptitude aux sports. Pour les participants de moins de 18 ans, ce certificat devra dater de moins de trois mois.

Les résultats comporteront un classement distinct des athlètes Juniors et Seniors et devront préciser la date de naissance des Juniors.

Frais de déplacement

La Fédération prendra à sa charge les frais de déplacement des concurrents disputant les Finales du Prix Interrégional dans les conditions suivantes :

1° Elle les couvrira du prix de leur voyage aller et retour en 2e classe ;

2° Elle leur allouera une indemnité de nourriture et de logement dont le montant sera fixé par le Bureau de la F.F.H.C.

Catégorie de concurrents

Poids Coqs : jusqu'à 56 k ;
Poids Plumes : de 56 k à 60 k ;
Poids Légers : de 60 k à 67 k 500 ;
Poids Moyens de 67 k. 500 à 75 k.
Poids Mi-Lourds : de 75 k à 82 k 500 ;
Poids Lourds Légers : de 82 k 500 à 90 k ;
Poids Lourds ; au-dessus de 90 k.

Aucune tolérance de poids ne sera accordée : *les athlètes devront obligatoirement participer à la finale dans la catégorie pour laquelle ils ont été qualifiés.*

Mouvements imposés

1° Développé à deux bras ;
2° Arraché à deux bras ;
31 Epaulé et jeté à deux bras.

Nombre d'essais

Chaque concurrent aura droit à trois essais pour chaque exercice imposé (et non pour chaque barre essayée).

La progression entre les essais ne pourra être inférieure à cinq kilos, sauf pour le dernier essai où elle pourra être de 2 k 500 seulement.

Une progression prématurée de 2 k 500 marque le dernier essai.

Dans aucun cas, un concurrent ne pourra exécuter un essai avec un poids inférieur à celui employé lors de l'essai précédent.

Les exercices devront être accomplis correctement suivant les règles de la F.F.H.C. ; les concurrents devront maintenir l'engin au bout des bras tendus verticalement, les pieds sur la même ligne, jusqu'à ce que l'arbitre leur ait fait signe de redescendre la barre. Ce n'est que lorsque celle-ci aura été reposée doucement à terre que l'arbitre annoncera sa décision par la mention, faite à haute voix « Bon » ou « Essai ».

Pesage

La formalité du pesage aura lieu le jour même du Prix Interrégional, une heure avant le commencement des épreuves de la catégorie déterminée.

Les athlètes devront être pesés nus. Tout concurrent ne répondant pas à l'appel de son nom ne pourra participer au Prix Interrégional.

Matériel

Le Comité organisateur assurera un matériel de barres à disques qui, seul pourra être utilisé au cours du Prix Interrégional.

Tenue

Les concurrents devront avoir une tenue correcte et soignée.

Sera immédiatement éliminé tout concurrent qui n'aura pas une attitude correcte pendant toute la durée de la compétition.

Désignation des Vainqueurs

Le vainqueur sera, dans chaque catégorie, l'athlète qui aura réuni le plus grand nombre de points.

En cas d'*ex æquo* dans une catégorie, l'avantage sera donné au plus léger des concurrents.

Pénalités

Sera disqualifié de la F.F.H.C. et ne pourra plus prendre part aux épreuves organisées sous ses règlements

- Tout athlète régulièrement inscrit qui, pour une cause non justifiable, ne se présenterait pas au Prix Interrégional.

- Tout concurrent abandonnant la compétition pour protester contre une décision de l'arbitre ou formulant une réclamation à haute voix et discutant en public les décisions de l'arbitre.

Réclamations

Lorsqu'un concurrent se suppose en droit de réclamer, il devra faire sa réclamation par écrit au Président de la F.F.H.C., qui tranchera avec les arbitres et les membres du Comité de Direction de la F.F.H.C.

Responsabilités

La Fédération Française Haltérophile et Culturiste décline toute responsabilité quant aux accidents qui pourraient survenir au cours du Prix Interrégional.

◆●◆●◆●◆●◆●◆●◆●◆●◆●◆●◆

ADDITIF AU RÈGLEMENT DU PREMIER PAS HALTÉROPHILE ET DU PREMIER PAS CULTURISTE

Les concurrents du Premier Pas Haltérophile et du Premier Pas Culturiste doivent être de nationalité française et avoir 16 ans révolus.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale
tenue le Dimanche 10 Mai 1964

Salle des Réunions, 10, rue St-Marc - Paris (Suite)

h) *du Sporting Club de Neuilly :*

Organisation, par la F.F.H.C., d'une Coupe de France ou Championnat de France des Clubs, par équipes de 7 hommes de catégories indifférentes, 3 athlètes 1re série au minimum étant obligatoires, le reste de l'équipe pouvant être composé d'athlètes de 2e et 3e séries. Le poids de l'équipe ne devrait pas dépasser 535 k au poids de corps.

Certains dirigeants penseront peut-être qu'il serait préférable de constituer des équipes allant du coq au lourd, mais le but recherché est de faire tirer le maximum d'athlètes et très peu de clubs français ont la chance de disposer d'équipes complètes; néanmoins, ceux qui possèdent une équipe complète pourraient participer à cette épreuve, le poids de corps de l'équipe devant alors correspondre au total de 535 k proposé.

Réponse.

La F.F.H.C. est d'accord sur le principe de la création de l'épreuve, mais non sur le règlement qui devrait prévoir des équipes complètes, c'est-à-dire comportant un athlète de chaque catégorie.

D'autre part, de nombreux points de détail seraient à régler qui n'ont pas été envisagés, notamment la désignation d'arbitres neutres pour les matches éliminatoires et l'incidence financière de cette désignation.

i) *du Stade Croisicais :*

Que, désormais, les éliminatoires du Critérium National Culturiste et du Championnat de France Culturiste aient lieu le même jour et indépendamment des éliminatoires du Championnat de France Haltérophile, afin qu'une distinction plus nette soit faite entre haltérophiles et culturistes, en vue de permettre l'émulation.

Réponse.

Il ne semble pas que les éliminatoires du Critérium National Culturiste et du Championnat de France Culturiste aient intérêt à se dérouler le même jour, les concurrents pouvant négliger de s'inscrire à la première compétition, qui comporte un plus grand nombre d'épreuves physiques, pour réserver leurs efforts au Championnat de France Culturiste.

Quant aux éliminatoires séparées du Championnat de France Haltérophile et du Championnat de France Culturiste, elles sont évidemment souhaitables, les éliminatoires groupées empêchant certains des concurrents de participer à l'une et l'autre compétition ; toutefois, la décision appartient aux Comités régionaux, suivant leurs possibilités financières.

j) *de l'Union Haubourdinoise :*

Faculté, pour un Club, d'appliquer le système d'assurance collective auprès d'une Compagnie de son choix, le système en vigueur obligeant à licencier chaque nouveau membre et à l'assurer individuellement.

Réponse.

Un vœu identique avait été émis l'an dernier et il avait été demandé à l'assemblée générale de la F.F.H.C. de décider si le contrat passé avec la Mutuelle Nationale des Sports serait reconduit ou si faculté serait laissée aux Clubs de s'assurer à la Compagnie de leur choix.

A une très forte majorité, l'assemblée avait opté pour la reconduction du contrat à la Mutuelle Nationale dis Sports.

Comme il s'agit d'un contrat collectif, c'est-à-dire souscrit pour l'ensemble des Clubs affiliés, il ne peut être question de rendre leur liberté aux Clubs qui le désirent ; autrement, la M.N.S. pratiquerait immédiatement ses tarifs individuels, plus élevés que ceux qu'elle a consentis pour un contrat collectif.

Il appartient donc à l'assemblée générale de décider, comme l'année dernière, si l'accord avec la M.N.S. est reconduit ou si la F.F.H.C. abandonne le régime de la licence-assurance.

Le Président ayant demandé qu'un vote à mains levées soit émis sur cette question, l'assemblée, à l'unanimité, décide la reconduction du contrat avec la Mutuelle Nationale des Sports.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 h. 30.

Le Secrétaire Général, André ROLET — *Le Président* Jean DAME

***

A l'issue de l'assemblée générale, M. Hervochon, Secrétaire du Comité Anjou- Bretagne, prononça une courte allocution avant de remettre à M. Jean Dame le portrait qu'a exécuté de lui M. Roger Bernier, en précisant que ce portrait était destiné à la Fédération afin que les jeunes qui viendront au siège social dans les années futures puissent conserver en mémoire l'image du Président.

***

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Monsieur le Président, Messieurs,

En exécution du mandat qui leur a été confié par l'Assemblée Générale du 9 Mars 1963, les soussignés se sont rendus au siège de la Fédération Française Haltérophile et Culturiste, 10, rue Saint-Marc, à Paris (2e) pour procéder à l'examen des comptes de l'année 1963.

Tous les livres et documents comptables ont été mis à notre disposition par Madame la Secrétaire Fédérale : le compte général journalier des recettes et des dépenses, les comptes « Olympique » et « Matériel », Banque, Compte Chèque Postal, Caisse, ainsi que les pièces justificatives correspondant aux opérations enregistrées.

Compte général.

Recettes	188.447,71 F.
Dépenses	144.348,99 F.
soit un solde créditeur de	44.098,72 F.

Compte olympique.

Recettes	72.932,80 F.
Dépenses	76.199,86 F.
soit un solde déficitaire de	3.267,06 F.

Compte fabrication matériel.

Recettes	30.998.26 F.
Dépenses	30.920,00 F.
Soit un solde créditeur de	77,96 F.

Situation résumée.

Le total groupé des 3 comptes ci-dessus donne :

Total des Recettes	292.378,77 F.
Total des Dépenses	251.469,15 F.
soit un solde créditeur total de	40.909,62 F.

Contrôle financier.

Les deux soldes créditeurs du Compte général et du Compte fabrication de Matériel et le solde débiteur du Compte olympique, comparés avec le total des trois soldes des comptes Banque, Compte Chèque Postal et Caisse, a permis de vérifier l'exactitude des chiffres figurant sur la situation financière qui vous est présentée par le Trésorier et qui, en résumé, se traduit de la façon suivante :

En caisse	4.014,79 F.
En Banque	29.252,30 F.
Cpte. Courant Postal	7.642,53 F.
	40.909,62 F.

Soldes créditeurs :

Compte Général	44.098,72 F.
Compte Matériel	77,96 F.
Solde débiteur Cpte. Olymp.	3.267,06 F.
	40.909,62 F.

Conclusion.

Comme les autres années, nous avons constaté la bonne tenue de la comptabilité et la situation financière qui vous est soumise est conforme aux livres qui nous ont été présentés.

Nous proposons donc d'approuver les comptes de l'année 1963.

Les Commissaires aux Comptes :
L. COLLARDEY, M. RABJEAU.

Les Championnats d'Europe 1964

(Suite)

Le nombre d'athlètes dans la catégorie des Poids Mi-Lourds est encore plus réduit que dans celle des Poids Moyens - 7 hommes - mais la lutte pour les premières places va être, de ce fait, beaucoup plus attrayante car, en dehors du Soviétique Plukfelder, remplacé par son compatriote Shishov, presque tous les meilleurs européens sont ici présents.

Le Hongrois Vérès, champion du monde, est le favori logique de cette compétition, tandis que son compatriote Toth, je jeune soviétique Shishov et le Français Marcel Paterni, devront lutter pour se départager les deuxième et troisième places.

Recordman du développé, Vérès prend la tête du classement avec 147 k 500 avant de manquer 152 k 500. Cette performance reste assez loin de son record et il est, de ce fait, suivi de très près par notre compatriote Marcel Paterni - 145 k - qui manque 150 de fort peu. Étonnant de vitalité, le Finlandais Kangasniemi devance le Hongrois Toth avec 142 k 500 contre 140 k. Quelque peu paralysé, semble-t-il, par l'importance de cette compétition, le jeune Soviétique Shishov reste sur son premier essai à 135 k.

L'arraché vient confirmer la médiocre forme du champion Vérès qui ne peut faire mieux, avec 130 k, que Kangasniemi et Marcel Paterni, Shishov et Toth se livrent, par contre, une lutte sans merci et terminent tous deux avec 140 k dans un très beau style en flexion. Avec 280 k, Toth a donc pris la tête du classement et manifeste sa joie dans un style très méditerranéen Handicapé par une blessure au coude mal guérie et surtout démoralisé par le récent décès de sa mère, Véres n'a manifestement pas envie de tirer. Avec 277 k 500 il n'a donc que 2 k 500 d'avance sur Paterni et Shishov et 5 k sur le Finlandais Kangasniemi. Ce dernier est rapidement mis hors course dans le troisième mouvement où il se contente de réussir un premier essai à 157 k 500.

Paterni assure donc une quatrième place avec 165 k en première barre et peut rejoindre le Russe Shishov, lequel a débuté à 170 k. Mais si Paterni épaule facilement cette charge à deux reprises, il manque nettement le jeté.

Prenant de gros risques, mais sentant que la victoire est à sa portée, Toth débute à 175 k et, bien qu'en Championnats nous ne l'ayons jamais vu tenir une plus lourde charge, il réussit parfaitement ce mouvement. Nous attendons maintenant Vérès, mais celui-ci n'apparaît pas. Nous pensons alors qu'il a abandonné la compétition. Quant au Soviétique, il doit prendre 182 k 500 pour remporter la victoire.

Toth manque ensuite 180 k et la barre est chargée à 182 k 500 pour... le premier essai de Vérès ! Pour un homme en petite forme, cette charge nous paraît un peu exagérée. Vérès prend largement son temps et lorsqu'enfin il tire cette charge, c'est pour la décoller d'une vingtaine de centimètres : Deux lampes rouges, une blanche.....jury d'appel. La décision est reconnue injuste et Vérès doit refaire son essai. Trois nouvelles minutes se passent avant que Vérès fasse un simulacre de tirage... Essai ! La barre reste chargée à 182 k 500 pour le deuxième essai de Shishov. Celui-ci amène bien la barre aux clavicules, mais sa fente est mal équilibrée et la barre retombe. Nouvel essai sans succès de Vérès après un laps de temps à la limite autorisée. Au troisième essai, les deux hommes ne sont pas plus heureux et la victoire revient donc à Toth avec 455 k. Copieusement sifflé et conspué par le public soviétique, Vérès n'est pas classé mais il a certainement contribué à la victoire de son compatriote en cassant le rythme de la compétition et en jetant ainsi le trouble dans l'esprit du Soviétique et dans sa préparation. Est-ce la fin du règne de Vérès dans cette catégorie alors qu'il détient le record du total avec 477 k 500 ? Certainement pas et les Jeux Olympiques de Tokyo viendront sans aucun doute confirmer cette opinion. Classé deuxième avec 445 k, Shishov ne sera pas du voyage à Tokyo : les dirigeants soviétiques tiennent en réserve quelques éléments de meilleure valeur. Avec 440 k, notre compatriote Marcel Paterni emporte une flatteuse troisième place. Pour son retour dans la catégorie Mi-Lourds, Paterni confirme sa valeur en réalisant successivement 445 k, 442 k 500 et 440 k. Il faudra évidemment totaliser beaucoup plus lourd pour obtenir le même classement à Tokyo, mais depuis qu'il a repris du muscle, notre champion numéro un montre une confiance inébranlable.., les 460 k sont pour bientôt

Compétition des Lourds Légers - En l'absence de Martin et de Palinski, il semble bien que cette compétition présente moins d'intérêt que les précédentes, tout au moins pour l'attribution de la première place. Parmi les huit concurrents, nous reconnaissons le jeune hercule Hongrois Nemessanyi, le Roumain Baroga, le Bulgare Ouzounov, le Suédois Asp, l'Autrichien Herbst, le Finlandais Karhu. Seuls le Polonais Golab et le Soviétique Golovanov sont encore pour nous des inconnus.

Au développé à deux bras, la compétition est très serrée entre la plupart des concurrents mais le niveau d'ensemble reste loin de celui des Championnats du Monde : le jeune Nemessanyi et le Polonais Golab font jeu égal avec 140 k, suivis de près par le Roumain Baroga avec 137 k 500. Seul le Soviétique Golovanov émerge de cette compétition en commençant ses essais avec 10 k de plus que le dernier essai des autres concurrents.

Avec 155 k, puis 162 k 500, Golovanov fait une formidable exhibition du style actuel du développé : temps de départ très dynamique mais de faible amplitude suivi immédiatement par un passage en position cambrée très rapide, puis d'un redressement non moins rapide du corps. Avec 165 k, Golovanov réussit à pousser une nouvelle fois la barre à bout de bras mais la dernière phase du mouvement est beaucoup plus lente et les juges ont largement le temps d'apprécier la cambrure exagérée de son corps. Le mouvement est cependant accordé et cette décision - pourtant douteuse - soulève l'enthousiasme du public.

Le niveau général des performances à l'arraché à deux bras reste assez moyen et seul le jeune Hongrois Nemessanyi émerge réellement en réussissant ses trois essais 135 k - 140 k - 145 k - dans un style en flexion encore assez loin de la perfection. Derrière lui, Golovanov arrache 140 k et conserve ainsi très facilement sa place de leader. Derrière ces trois hommes, Karhu (Finlande) en réussissant 132 k 500 rejoint ainsi le Roumain Baroga et devance le Polonais Golab de 2 k 500.

A l'épaulé et jeté, la lutte est particulièrement âpre entre ces trois hommes pour l'attribution de la troisième place. En jetant 175 k le Polonais Golab totalise 440 k - comme le Roumain Baroga - mais plus léger, il remporte la troisième place.

Sans opposition, le jeune Nemessanyi assure sa deuxième place avec 165 k, puis manque 175 k. Il totalise 450 k et montre des possibilités qui peuvent l'amener rapidement au-delà des 470 k.

Quant à Golovanov, il rate l'occasion d'améliorer le record du monde du total avec 175 k au jeté (1er essai) il égale ce record - 480 k - mais ne peut ensuite jeter 182 k 500. Grâce à un développé assez extraordinaire, Golovanov rejoint donc le tout premier plan de la catégorie mais, relativement plus faible dans les exercices de détente, il devra encore faire ses preuves face à ses compatriotes avant de représenter son pays à Tokyo.

Catégorie Poids Lourds. - Bien que jusqu'à présent les compétitions des six catégories précédentes aient attiré un honnête public, l'affluence des spectateurs venus applaudir leur champion Vlassov marque, comme dans tous les autres pays du monde, le grand succès que connaît la catégorie Poids Lourds.

Un Français, Jean-Paul Fouletier, est engagé dans cette compétition. Il ne peut évidemment pas lutter avec ses 98 k de poids de corps contre le grand champion soviétique, ni même contre les 129 k du colosse hongrois Ecser. Ses cinq autres adversaires sont également beaucoup plus lourds que lui mais, malgré ce « lourd » handicap, il peut cependant espérer un classement honorable.

Au développé, notre compatriote réussit ses trois mouvements : 135 - 140 - 142,500, bien que son deuxième essai ait d'abord été refusé, puis accordé après réclamation. Il prend ainsi un bon départ dans cette épreuve, mais ses adversaires sont presque tous beaucoup plus forts dans ce mouvement. Ainsi l'Autrichien Querch (126 k) pousse 160 k et devance l'Allemand de l'Est Stemplinger (111 k) 155 k, Reding (Belgique) et Kazan (Roumanie) sont à égalité avec 152 k 500.

Le Hongrois Ecser, dont le ventre est plus proéminent que jamais, pousse 170 k au troisième essai et prend ainsi une solide deuxième place derrière Vlassov. Bien que ce dernier prétende ne pas être en forme, il pousse 180 k, puis 190 k, dans un style, il est vrai, très critiquable, sa position finale est, en effet, très cambrée avec les bras assez nettement obliques entre le haut et l'avant.

La plupart des colosses Poids Lourds étaient relativement beaucoup plus faibles à l'arraché qu'au développé notre compatriote Fouletier remonte et dépasse même un grand nombre de ses adversaires en arrachant 140 k. Il réussit ainsi, en compagnie d'Ecser la deuxième meilleure performance assez distancé, il est vrai, par le champion Vlassov. Avec son nouveau style en flexion ce dernier ne nous avait pas convaincus au Tournoi de Paris. Il débute assez mal en manquant 155 k mais se reprend bien et tient parfaitement ses deux essais suivants 155 et 165 k. Très proche de ses performances maxima dans ces deux premiers mouvements, Vlassov semble une nouvelle fois capable d'améliorer le record du monde du total

olympique. Largement distancé mais également très en avant de tous les autres concurrents, le Hongrois Ecser est désormais assuré d'obtenir la deuxième place. Viennent ensuite, - fait peu banal - cinq Poids Lourds dans « un mouchoir de poche ». Notre compatriote Fouletier est en troisième position à égalité avec l'Autrichien Querch tandis que Reding (Belgique), Kazan (Roumanie) et Stemplinger (Allemagne de l'Est) n'ont que 2 k 500 de retard sur ces deux hommes. Belle bagarre en perspective pour la troisième place.

Avec un premier essai à 165 k, Fouletier bat le record de France du Total Olympique : 447 .k 500 mais cela ne lui assure pas pour autant la troisième place. Le Roumain Kazan est le premier des cinq adversaires à terminer ses essais en manquant 165 k il totalise ainsi 440 k. Puis Querch manque deux fois 167 k 500 et, avec 445 k, il est devancé par notre compatriote lequel n'a donc plus que deux adversaires : le Belge Reding et l'Allemand de l'Est Stemplinger. Après un échec de Fouletier à 170 k, Stemplinger manque également 170 k et termine avec 445 k. Malgré toute sa volonté, Fouletier ne peut verrouiller 170 k à l'épaulé et Reding, avec un bel épaulé-jeté à 172 k 500 reprend l'avantage.., et la troisième place. Fouletier termine donc 4e ; il a manqué une belle occasion d'obtenir une place d'honneur aux Championnats d'Europe, mais nous devons reconnaître que le Belge Reding avait réellement manqué de réussite au cours de ses essais précédents.

En jetant 180 k, le Hongrois Ecser réalise 490 k au total olympique, soit 37 k 500 de plus que son suivant immédiat.

Quant à Vlassov, il semble avoir retrouvé une nouvelle confiance en lui-même il jette 200 k, puis 207 k 500 réussis avec une grande aisance. Il fait ensuite charger la barre à 213 k 500 pour tenter d'améliorer son propre record du monde. Il épaule bien cette charge mais il doit s'accrocher pour se redresser de la position fléchie. Il manque ensuite nettement le jeté. Son essai hors match n'a pas plus de succès.

Malgré cet échec, Vlassov rejoint son compatriote Zhabotinsky avec un total de 562 k 500. Les deux athlètes soviétiques seront certainement présents aux Jeux Olympiques et la bagarre titanesque qu'ils nous présenteront en compagnie du vétéran Schemansky amènera la chute de nouveaux records.

Malgré les bons résultats obtenus par nos compatriotes Paterni et Jean-Paul Fouletier, malgré la qualité des performances des vainqueurs de chaque catégorie, les Championnats d'Europe auront été quelque peu décevants dans leur ensemble. Ces impressions peuvent être imputées au grand nombre d'abstentions des athlètes et même des nations qui, prévenues trop tard, n'ont pu effectuer le déplacement. De plus, certains champions, assurés qu'ils iront représenter leur pays à Tokyo, n'ont pas jugé bon de se préparer spécialement pour cette compétition et n'ont réalisé que des performances moyennes. Le palmarès des Jeux Olympiques de Tokyo sera le seul juge de leur comportement.

Quant aux athlètes français, ils ont été de déception en déception et, en dehors de Paterni et de Fouletier, sont revenus en France en tenant des propos défaitistes. Mais, connaissant l'amour du sport qui les anime, leur énergie et leur volonté, nous savons que leurs supporters français peuvent compter sur eux dans toutes les grandes compétitions à venir.

G. LAMBERT
Professeur d'E.P.S.
Entraîneur National

Ultimes entraînements avant le départ pour Tokyo En stage à Mâcon, sous la direction de l'Entraîneur National Georges Lambert, les sélectionnés Marcel PATERNI (à gauche) et Rolf MAIER (à droite) ont utilisé les installations de l'Union Mâconnaise.

Nos joies, nos peines

Mariages

L'excellent haltérophile Guy Fougeret, du Royal Océan Club, a épousé, le Samedi 26 Septembre, à Notre-Dame du Parc, à Royan, Mlle Ginette Morin.

***

Le Comité de l'Ile de la Réunion nous apprend le récent mariage de l'haltérophile André Guichard, de l'A.S.P.T.T. de St-Denis de la Réunion, avec Mlle Anne- Marie Pitou.

Nos sincères compliments et vœux de bonheur aux deux jeunes couples.

***

Naissance

L'Haltérophile Club de Nice nous annonce la naissance de Frédéric, fils d'un sympathique dirigeant de l'Haltérophile Club de Nice, M. Paul Bolier.

Nos sincères félicitations aux heureux Parents et vœux de bonne santé pour la maman et le bébé.

***

Distinction

M. Louis Villeneuve, Vice-président de l'Haltérophile Club de Boulogne-sur/Mer a été informé par le Chef du Service départemental à la Jeunesse et aux Sports que la médaille d'Honneur de la Jeunesse et des Sports venait de lui être attribuée.

Nos bien sincères compliments.

***

Nécrologie

Nous apprenons le décès de M. Jean Deschaintres, Père de M. André Deschaintres, Secrétaire du Sporting Club de Neuilly, et de M. Daniel Deschaintres, du même Club.

Nos bien sincères condoléances à nos amis et à leur famille.

***

Nous venons d'être également informés du décès du Beau-père de M. André Rolet.

Nous adressons au Secrétaire Général de la F.F.H.C., ainsi qu'à Mme Rolet et à toute sa famille, nos très vives condoléances.

Ce que vous devez savoir

NOUVELLES INTERNATIONALES

Nouveaux Records du Monde homologués

Poids Plumes. - Développé à deux bras : 126 k par Fukuda le 15-8-64 à Esachi ; Arraché à deux bras : 123 k et Total olympique : 120 - 122,5 - 145 = 387 k 500 par Miyake (Japon) le 15-8-64 à Esachi.

Poids Légers. - Epaulé et Jeté à deux bras : 167 k 500 par Zielinski (Pologne) et 168 k par Baszanowski le 29-8-64, à Gdansk.

Résultats techniques du Tournoi de Dantzig les 29 et 30 Août 1964

Poids Coqs - 1. Rychter Ernest (Pologne) (55,5) 95 - 92,500 - 125 = 312 k 500 - 2. Szoktysek Walter (Pologne) (55,6) 85 - 90 - 125 = 300 k.

Poids Plumes - 1. Nowak Mieczyslaw (Pologne) (60) 110 - 112,500 - 145 = 367 k 500 - 2. Bloch Lothar (Pologne) (59,6) 100 - 105 - 127,500 = 332 k 500 - 3. Fulla Pierre (France) (60) 107,5 - 87,5 - 125 = 320 k - N. Cl. Benedek Janos (Hongrie) (59,6) 97,5 - a abandonné - N. Cl. Fodelevics Gyorgy (Hongrie) (59,1) 90 - 100 - a abandonné.

Poids Légers - 1. Baszanowski Waldemar (Pologne) (67,4) 132,5 - 132,5 - 165 = 430 k - 2. Zielinski Marian (Pologne) (66,6) 130 - 120 - 167,5 = 417 k 500 - 3. Bénédik Francisz (Pologne) (66,9) 120 - 115 - 152,5 = 387 k 500 - 4. Otahal Zdensk (Tchécoslovaquie) (67,2) 122,5 - 117,5 - 147,5 = 387 k 500 - 5 Polakiewicz Andrzej (Pologne) (67 k) 115 - 115 - 142,5 = 372 k 500 - 6. Kozlowski Rudolf (63,8) 115 - 105 - 150 = 370.k - 7. Bagocs Janos (Hongrie) (66) 107,5 - 110 - 145 = 362 k 500 - 8. Pach Laszlo (Hongrie) (67,2) 105 - 105 - 130 = 340 k - N. Cl. Niedzwieski Francisz (Pologne) (66,8) 107 k 500 - N. Cl. Gerber Roger (France) (67,5) 107 k 500.

Poids Moyens - 1. Zdrazila Hans (Tchécoslovaquie) (74,9) 130 - 135 - 177,5 = 442 k 500 - 2. Pietruszek Antoni (Pologne) (74,6) 137,5 - 127,5 - 157,5 = 422 k500 - 3. Ratkowski Edward (Pologne) (74,8) 120 - 125 - 160 = 405 k - 4. Skowyra Longin (Pologne) (74,7) 115 - 125 - 160 = 400 k - 5. Kaminski Jerzy (Pologne) (74,7) 120 - 120 -145 = 385 k - N. Cl. Szarvas Gawor (Hongrie) (72,4) - N. Cl. Bakos Karol (Hongrie) (73,8) 115 - 117,500.

Poids Mi-Lourds - 1. Vérès Géza (Hongrie) (82,2) 145 - 127,5 - 177,5 = 450 k - 2. Kaczkowski Jerzy (Pologne) (82,4) 142,5 - 135 - 172,5 = 450 k - 3. Arnold Karl (Allemagne Est) (81,3) 145 - 127,5 - 157,5 = 430 k - 4. Rygula Andrzej (Pologne) (81,4) 127,5 - 120 - 155 = 402 k 500 - 5. Nagy Ferene (Hongrie) (79,7) 107,5 - 110 - 145 = 362 k 500.

Poids Lourds Légers - 1. Golab Marek (Pologne) (87) 135 - 135 - 175 = 445 k - 2. Zimmermann Hubert (Pologne) (89,8) 137,5 - 120 - 175 = 432 k 500 - N. Cl. Wojciechowski Adam (Pologne) (89,8) 127,500 - N. Cl. Nemessanyi Arpad (Hongrie) (89,9) 135 - 137,500.

Poids Lourds - 1. Palinski Ireneuz (Pologne) (93,1) 157,5 - 137,5 - 187,5 = 482 k 500 - 2. Fouletier Jean-Paul (France) (99,5) 140 - 140 - 165 = 445 k - 3. Vanczak Endre (Hongrie) (93,4) 135 - 120 - 160 = 415 k - 4. Piatek Roman (Pologne) (97,8) 132,5 - 127,5 -155 = 415 k.

Championnats d'Autriche Juniors

Poids Coqs. - Pichler 72,5 - 77,5 - 105 = 255 k ; Ruby 67,5 - 70 - 95 = 232 k 500 ; Haselmaier 72,5 - 67,5 - 90 = 230 k.

Poids Plumes. - Tischberger 80 - 70- 95 = 245 k ; Berthold 242 k 500 ; Schick 72,5 - 72,5 - 9 = 240 k.

Poids Légers. - Alfons 87,5 - 90 - 122,5 = 300 k ; Bambule 90 - 90 - 117,5 = 297 k 500 ; Pfanner 80 - 82,5 - 115 = 277 k 500.

Poids Moyens. - Drexler 102,5 - 102,5 - 130 = 335 k ; Reschreiter 105 - 95 - 120 = 320 k ; Lechner 90 - 95 - 120 = 305 k.

Poids Mi-Lourds. - Litsch 95 - 105 - 130 = 330 k ; Oswald 97,5 - 92,5 - 115 = 305 k ; Kienast 87,5 - 87,5 - 115 = 290 k.

Poids Lourds Légers. - Decekal 107,5 - 107,5 - 140 = 355 k ; Schimek 95 - 100 - 130 = 325 ; k ; Schelakovsky 320 k.

Poids Lourds. - Astner 105 - 115 - 150 = 370 k ; Neumärker 95 - 95 - 127,5 = 317 k 500 ; Koska. 95 - 90 - 120 = 305 k.

Allemagne de l'Ouest bat Suède

Poids Coqs. - W. Ertl (Allemagne de l'Ouest) 85 - 85 - 107,5 = 277 k 500 ; B. Giliusson (Suède) 75 - 85 - 102,5 = 262 k 500.

Poids Plumes. - E. Edberg (Suède) 92,5 - 92,5 - 122,5 = 307 k 500 ; U. Klieche (Allemagne de l'Ouest) 95 - 92,5 - 115 = 302 k 500.

Poids Légers. - S. Westlin (Suède) 105 - 97,5 - 137,5 = 340 k ; M. Eberlé (Allemagne de l'Ouest) 100 - 100 - 130 = 330 k.

Poids Moyens. - M. Magin (Allemagne de l'Ouest) 110 - 100 - 140 = 350 k ; S. Olsson (Suède) 105 - 100 - 135 = 340 k.

Poids Mi-Lourds. - H. Weirheid (Allemagne de l'Ouest) 115 - 115 - 152,5 = 382 k 500 ; L. Franzen (Suède) 117,5 - 112,5 - 152,5 = 382 k 500.

Poids Lourds Légers. - I. Asp (Suède) 130 - 125 - 160 = 415 k ; Fehr (Allemagne de l'Ouest).

Poids Lourds. - A. Haun (Allemagne de l'Ouest) 130 - 130 - 170 = 430 k ; E. Uddebom (Suède) 122,5 - 120 - 160 = 402 k 500.

Championnats de Belgique Juniors

Poids Coqs. - Debuk 70 - 62,5 - 85 = 217 k 500.

Poids Plumes. - Verbeke 87,5 - 80 - 102,5 = 270 k.

Poids Légers. - Loosfelt 92,5 - 85 - 115 = 292 k 500 ; Van Trois 85 - 85 - 105 = 275 k ; Lewille 85 - 80 - 110 = 275 k.

Poids Moyens. - Beernaert 105 - 90 - 120 = 315 k ; Saegert 90 - 90 - 120 = 300 k ; Demeyer 87,5 - 87,5 - 110 = 285 k.

Poids Mi-Lourds. - Van de Walle 102,5 - 90 - 117,5 = 310 k.

Poids Lourds-Légers. - Nuytten 90 - 110 - 130 = 330 k.

Poids Lourds. - Nijs 105 - 95 - 120 = 320 k.

Championnats de Belgique Seniors

Poids Coqs. - Dewulf 72,5 - 75 - 105 = 252 k 500 ; Meyers 77,5 - 72,5 - 100 = 250 k.

Poids Plumes. - Anthonissen 90 - 80 - 107,5 = 277 k 500 ; Bogaerts 82,5 - 82,5 - 107,5 = 272 k 500 ; Loncke 90 - 70 - 102,5 = 262 k 500.

Poids Légers. - Van Belleghem 102,5 - 90 - 117,5 = 310 k ; Mortier 85 - 87,5 - 120 = 292 k 500 ; Leeg 77,5 - 80 - 110 = 267 k 500.

Poids Moyens. - Haeyen 115 - 105 - 127,5 = 345 k ; Beernaert 107,5 - 92,5 - 120 = 315 k ; Vanmaele 90 - 87,5 - 112,5 = 290 k.

Poids Mi-Lourds. - Claes 135 - 117,5 - 150 = 402 k 500 ; Couck 100 - 102,5 - 135 = 337 k 500 ; Wysuere 105 - 95 - 122,5 = 322 k 500.

Poids Lourds Légers. - Zuttermann 120 - 112,5 - 142,5 = 375 k.

Poids Lourds. - Reding 155 - 127,5 - 167,5 = 450 k.

Meilleures Performances de Roumanie 1963

Poids Coqs. - I. Panait 100 - 92,5 - 112,5 = 305 k ; A. Zaharias 90 - 85 - 110 = 285 k ; Z. Fiat 80 - 80 - 110 = 270 k.

I. Balmau 260 ; A. Wagner 250 ; P. Bostan 245 ; I. Hortopan 242,500 ; P. Fiat 240 ; I. Sorescu 237,500 ; G. Opresou 232,500.

Poids Plumes. - B. Fitzi 107,5 - 107,5 - 140 = 355 k ; A. Toma 95 - 95 - 132,5 = 322 k 500 ; I. Birau 95 - 90 - 110 = 295 k.

P. Rosca 270 ; I. Piri 267,500 ; A. Zaharias 267,500 ; G. Valeriu 265 ; D. Stoica 262,500 ; C. Istrate 262,500 ; A. Dumitrescu

260.

Poids Légers. - B. Fitzi 117,5 - 102,5 - 145 = 365 k ; N. Amzuica 95 - 95 - 127,5 = 317 k 500 ; G. Enciu 90 - 90 - 125 = 305 k.

V. Adler 305 ; C. Cristea 300 ; D. Leica 302,500 ; P. Rosca 280 ; V. Popa 280 ; L. Barabas 277,500 ; N. Gruia 275.

Poids Moyens. - L. Ionescu 120 - 117,5 - 147, 5 = 385 k ; N. Pana 105 - 105 - 145 = 355 k ; F. Marton 105 - 105 - 135 = 345 k.

G. Moldoveanu 345 ; M. Serbu 332,500 ; S. Iavorek 330 ; O. Cristescu 325 ; M. Cristea 315 ; V. Ionescu 315 ; A. Brana 315.

Poids Mi-Lourds. - E. Ratiu 117,5 - 122,5 - 150 = 390 k ; C. Chelemen 112,5 - 122,5 - 150 = 375 k ; D. Dolofan 115 - 115 - 145 = 375 k.

T. Roman 365 ; M. Serbu 350 ; A. Brana 332,500 ; F. Marton 330 ; V. Olteanu 327,500 ; S. Telemann 322,5 ; G. Moldoveanu 322,500.

Poids Lourds Légers. - L. Baroga 140 - 132,5 - 167,5 = 440 k ; T. Roman 130 - 110 - 160 = 400 k ; C. Chelemen 110 - 110 - 150 = 370 k.

A. Anghel 365 ; I. Vladareanu 357,500 ; G. Tofan 350 ; C. Zentai 347,500 ; G. Baniai 322,500 ; I. Popovici 320 ; C. Bucur 317,500.

Poids Lourds. - S. Cazan 147,5 - 122,5 - 155 = 425 k ; G. Mincu 132,5 - 117,5 - 155 = 405 k ; C. Dragulescu 115 - 110 - 145 = 370 k.

I. Vladareanu 352,500 ; C. Zentai 350 ; G. Isaac 340 ; G. Gospodinov 312,500 ; A. Culici 307,500 ; N. Bancila 305 ; G. Pulinca 300.

Tournoi du Benelux, à Liège

Poids Coqs - Urgert (Hollande) 85 - 70 - 97,5 = 252 k 500 - Meyers (Belgique) 77,5 - 70 - 97,5 = 245 k - Lickes (Luxembourg) 0.

Poids Plumes - Weber (Luxembourg) 90 - 85 - 100 = 275 k - Heppner (Hollande) 85 - 80 - 107,5 = 272 k 500 - Anthonissen (Belgique) 85 - 75 - 105 = 265 k.

Poids Légers - Nolten (Hollande) 107,5 - 100 - 120 = 327 k 500 - Mortier (Belgique) 85 - 85 - 110 = 280 k - Giuliani (Luxembourg) 80 - 70 - 87,5 = 237 k 500.

Poids Moyens - Haeyen (Belgique) 107,5 - 100 - 125 = 332 k 500 - Pesch (Luxembourg) 97,5 - 90 - 107,5 = 295 k - Stoltenberg (Hollande) 95 - 85 - 0.

Poids Mi-Lourds - Zuttermann (Belgique) 105 - 115 - 145 = 365 k - Veraar (Hollande) 105 - 105 - 135 = 345 k - Quintus (Luxembourg) 100 - 95 - 120 = 315 k.

Poids Lourds Légers - Claes (Belgique) 127,5 - 115 - 145 = 387,500 - Van Dorp (Hollande) 120 - 110 - 140 = 370 k - Schmit (Luxembourg) 97,5 - 95 - 122,5 = 315 k.

Poids Lourds - Reding (Belgique) 152,5 - 120 - 175 = 447 k 500 - Van der Kruk (Hollande) 115 - 115 - 150 = 380 k - Michaelis (Luxembourg) 110 - 97,5 - 127,5 = 335 k.

***

Classement par Équipes - 1. Belgique 17 points - 2. Hollande 14 points - 3. Luxembourg 9 points.

L'arraché en flexion de Novak (Pologne)

Novak... ce nom évoque la puissance et la force, ce nom évoque des records du monde du développé, ce nom reste à la mémoire de tous les amateurs qui, dans les années 50, ont pu voir ce phénomène de la force en action.

Rien de commun donc avec le petit athlète, représenté par les cinq photos ci-jointes, si ce n'est ce même nom, si ce n'est que le petit Poids Plume polonais est en passe de devenir, lui aussi, un grand nom de l'Haltérophilie mondiale.

Avant le dernier Tournoi International de Paris, Novak était encore un inconnu, lorsque, par une tentative contre le record du monde de l'épaulé-jeté avec 151 k, il s'est révélé comme un grand espoir de la catégorie. Terminant deuxième derrière Mannironi avec 357 k 500, Novak a récemment réalisé 367 k 500 et peut donc déjà lutter à armes égales contre les Berger, Kocura, Foldi, Mannironi pour obtenir une médaille d'argent aux prochains Jeux Olympiques.

Particulièrement brillant à l'épaulé- jeté, Novak possède également une assez bonne technique à l'arraché quoique ses performances dans ce mouvement soient encore relativement faibles.

Les cinq photos ci-jointes représentent un premier essai à 100 k. Bien que le nombre de photos soit insuffisant pour juger de la valeur du mouvement, il semble que toutes les phases du geste soient correctement exécutées : notons, en particulier, l'inclinaison du dos pendant la chute en position fléchie (fig. 4).

Nous pouvons également remarquer le déplacement d'une dizaine de centimètres des deux pieds vers l'arrière. Cette façon de procéder risque de nuire à l'équilibre général du mouvement bien qu'ici son amplitude soit relativement faible.

Enfin, et bien que cette considération ne soit pas d'ordre technique, remarquons le très beau développement lombaire de ce beau petit athlète.

Novak... un grand nom qui va renaître sur les plateaux des grandes compétitions.

G. LAMBERT
Entraîneur National
Professeur d'E.P.S.

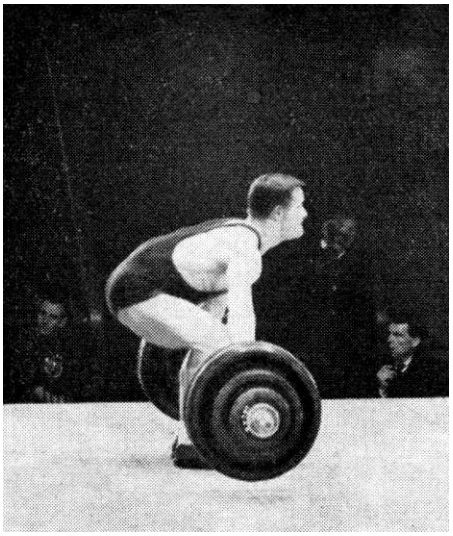

1

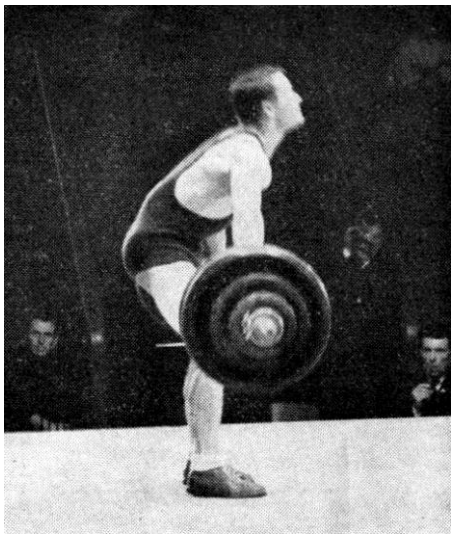

2

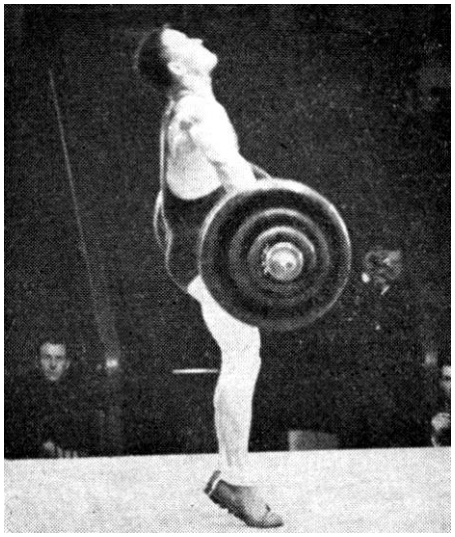

3

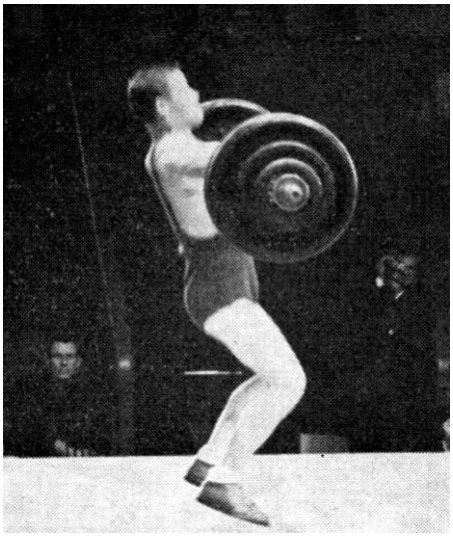

4

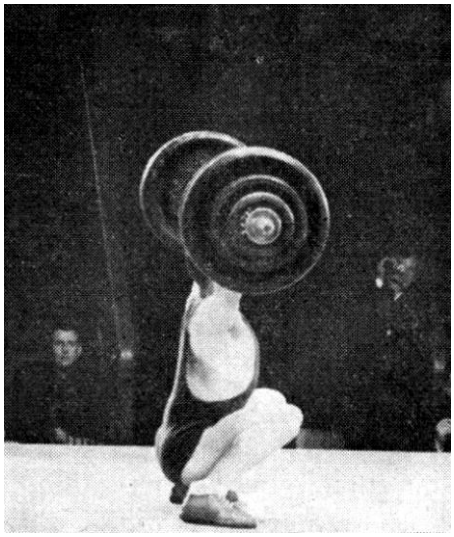

5

Conseils aux Entraîneurs et aux Athlètes

Mon propos sera aujourd'hui axé sur le Club et sur les conseils que je prodigue aux athlètes (bien souvent mes élèves) en cette fin de saison.

Notre souci, le vôtre comme le mien, après avoir procédé à un tour d'horizon de l'année accomplie, est de faire le bilan des activités.

Les résultats des différentes compétitions, aussi bien locales (exhibitions, sorties) que régionales ou nationales doivent toujours être communiquées en rappel de fin d'année aux différents organismes qui nous patronnent ou nous parrainent.

Si je prends l'exemple de mon propre Club, le Club Sportif de Clamart, il est municipal. Notre section haltérophile, bien modeste, a droit à une subvention annuelle assez rondelette, compte tenu du petit nombre des licenciés 21, je crois. Le local est prêté par la ville et le chauffage et l'éclairage sont gratuits. Comparativement aux associations qui ne vivent que de leurs modestes cotisations, le Club de Clamait est « doré ». Aussi, nous devons-nous, chaque année, de renseigner les édiles, afin de justifier les dépenses budgétaires, et, par les résultats, démontrer la vitalité de l'haltérophilie.

Pour attirer les athlètes des autres sections, nous mettons notre salle d'haltérophilie avec son matériel à leur entière disposition. Ainsi, des athlètes sont gagnés à la culture physique athlétique (à base d'haltérophilie, bien sûr) et deviendront peut-être un jour ou l'autre (je suis naïf…) des haltérophiles.

Le Club omnisports peut se permettre cela et notre devoir, amis entraîneurs, est d'inciter les autres sections à fréquenter notre salle.

Chaque année, au Club de Clamart, au cours d'un repas amical réunissant les entraîneurs des diverses sections, je ne manque jamais, depuis près de trente ans, de prendre la parole et de rapporter à mes Collègues ce que l'I.N.S. a réalisé en matière de culture physique athlétique, le tout souvent illustré d'une, démonstration, barre en mains.

Vous vous devez vous aussi, d'essayer de réunir les entraîneurs des différentes disciplines de votre cité et de les renseigner sur le rendement indiscutable que leurs athlètes obtiendront par la pratique de la culture physique à base d'haltérophilie. Démontrez-leur des choses simples : 1° - des tirages complets ou partiels en barre à deux mains ; 2° - les divers développés assis ou couchés en haltères séparés ou en barre (en respectant l'horizontalité de la colonne vertébrale et sa rectitude en développé assis) ; 3° - les séries abdominales sur planches inclinées (accrochés par les mains en bras carrés ou par les pieds). La notion de l'expir pendant les efforts sera l'occasion recherchée de leur apprendre les changements de rythmes, base de tous les sports ; 4° - Veiller très scrupuleusement aux diverses flexions extensions des jambes en barres ou en haltères séparés, sur la rectitude de la colonne vertébrale : barre sur nuque ou sur clavicules. Les reins creux (lordoses) ou dos ronds (cyphoses) sont à proscrire, même en barres légères.

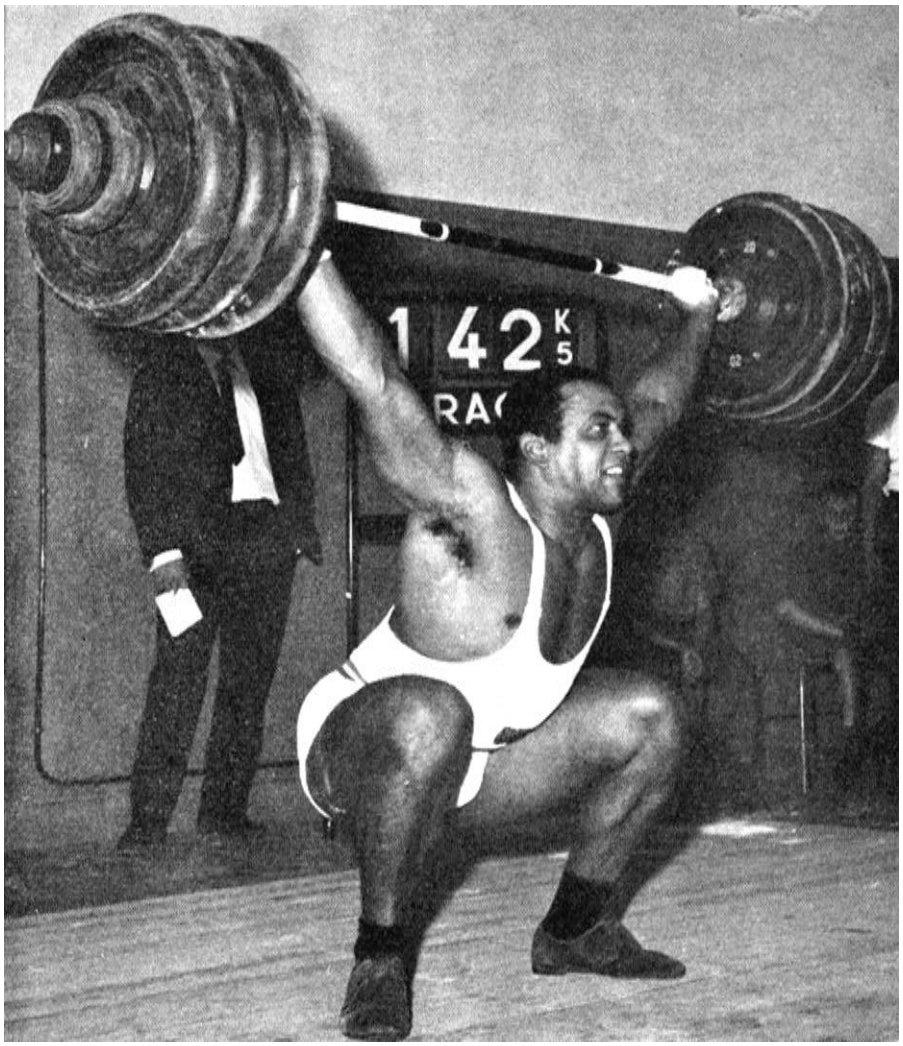

Jean-Paul FOULETIER continue sa lutte contre les records. Le voici battant celui de l'arraché à deux bras qu'il détenait avec 140 k 500 et qu'il a porté successivement à 142 k 500, puis 145 k, le 12 Septembre dernier (Photo Robert MENU)

Il convient d'être très circonspect quant à l'utilisation des charges. Il faut éviter les efforts en cadence lente, les accélérations, les changements de rythme, les propulsions (jetés dansés) les jongleries à deux et toujours en expiration. Il faut rechercher la plus grande vitesse d'exécution dans la plupart des exercices avec charges additionnelles. Bien sûr, le contrôle du pouls s'impose après chaque série d'exercices. Voici un exemple

Le pouls bat à 60 pulsations à la minute lorsque l'athlète arrive à la salle d'entraînement. Après la mise en train obligatoire marches et courses légères, les exercices d'assouplissements généralisés à cadence progressive et à grande amplitude, le cœur bat alors à 85 - 90 pulsations à la minute. Le travail foncier peut alors commencer après quelques exercices respiratoires. Si, par exemple, le programme de la leçon prévoit : travail des épaules, des abdominaux et de la masse commune des sacro-lombaires) ou commence par les développés couchés, en barre à deux mains, 50 k dix fois de suite - toujours en expiration et accélération finale - le pouls, à la fin de ces exercices, peut monter de 120 à 160 pulsations, suivant les sujets. On ne reprendra la série : soit développé couché, soit flexion extension du tronc, barre sur nuque, que lorsque le pouls sera revenu à 90 pulsations à la minute, au plus. Ceci est capital et impératif. Cet arrêt sera utile pour l'apaisement du rythme cardiaque, pour l'oxygénation des poumons, le sang veineux se déchargeant de l'acide carbonique et permettant l'élimination de l'acide lactique résultant des combustions de contractions musculaires au sein des cellules, aidant à un meilleur acheminement de l'influx nerveux nécessaire pour les contractions ultérieures dans ces groupes musculaires déjà sollicités.

Ce repos relatif sera utilisé doucement, soit en exercices respiratoires, soit en exercices d'assouplissements localisés, soit en automassages des régions musculaires ayant intensément travaillé.

Évitez toujours la « causette » après une série d'exercices. Les athlètes font trop peu d'arrêts entre leurs séries de culture physique ou même d'haltérophilie. Ce repos est propice pour la concentration de leurs pensées sur les exercices suivants.

Je remarque à l'Institut National des Sports, de temps à autre, un athlète (ils sont rares) ayant consigné sur un carnet son plan de travail, plan certainement conseillé par l'entraîneur spécialisé.

Le bilan de fin d'année de notre Section doit tenir compte, entre autres choses, des points faibles constatés chez les tireurs : faiblesses fréquentes des résultats concrets, rarement les neuf essais sont réussis, ce qui est toujours grave, car un total s'évalue sur l'ensemble. On constate également un écart toujours trop grand entre le développé et l'arraché à deux bras. Là également, il y a une lacune importante à combler. Je conseille aux jeunes tireurs un arraché supérieur de 10 k à celui du développé et d'au moins 15 k au jeté. Soit, par exemple : 60 k, 70 k, 85 k. Cette progression doit toujours être suivie au début d'une carrière ; elle correspond à un résultat tiré de la détente, qui doit toujours être notre souci permanent, avec celui de la recherche de la vitesse, les deux étant, en haltérophilie, difficilement dissociables.

Pensez aussi, amis entraîneurs, à la progression en détente pure, c'est-à-dire sauts sans élan longueur, hauteur et combinés.

Les mensurations des athlètes doivent également retenir notre attention : Une peau fine, un beau galbe musculaire, des muscles souples : « en soie », jargon du maquignon d'hommes que nous sommes peu ou prou, sont bien préférables à un panicule adipeux épais ou un début d'obésité, toujours inesthétiques.

Par photos prises chaque année, en plein effort, en barres lourdes, soit 3/4 face ou de profil, vous pourrez prouver, par comparaison, s'il y a progrès effectifs : passage des genoux du premier tirage, engagement de ceux-ci, hauteur de la barre à la fin du 2e tirage, début de l'attaque des bras, centre de gravité du corps plus ou moins éloigné de la barre (photos de profil). Là est vraiment notre travail pour obtenir la réalisation du meilleur style en barres les plus lourdes, compte tenu de la morphologie de l'athlète.

Le bilan révèle ainsi les points faibles :

1° - de nous-mêmes, entraîneurs ; 2° - de l'organisation de notre salle, 3° - de chacun de nos athlètes. Et qui dit « points faibles » pense tout de suite « remèdes ».

Les remèdes sont donc, à la base, l'établissement d'un plan annuel d'entraînement, compte tenu des calendriers fédéraux et régionaux : a) Pour la salle, en travail collectif ; b) pour chacun des athlètes, en travail individuel.

Dès la rentrée de Septembre, nous nous devons de donner à nos sociétaires la marche du travail pour l'année nouvelle.

Réfléchissez, amis entraîneurs, à cette formule que j'ai expérimentée à Clamart

Dimanche matin, Culture physique dynamique avec haltères courts de 2 à 4 k bâton et tapis pour les exercices couchés, leçon en plein air quel que soit le temps, sauf pluie, mais qu'il neige ou qu'il gèle. Les athlètes sont couverts au début et se dévêtissent après la mise en train. Durée 30 minutes. Repos d'un quart d'heure. Travail libre individuel surveillé, les uns tirant aux trois mouvements, les autres faisant de la culture physique athlétique.

Le Mardi, pendant deux heures, travail d'haltérophilie et de musculation

Même travail le jeudi.

De plus, je prends individuellement chaque athlète, de temps à autre, le mercredi soir, pendant trois quarts d'heure pour la mise au point technique. Ce travail indispensable demande de la solitude et de la tranquillité. Le souci est la perfection du geste, phase après phase du tirage et ce n'est que lorsque la première est correctement réalisée que les autres sont continuées. Là également peut se commander la répétition sur un seul exercice avec une barre légère. Nous pouvons comparer ces exercices à ceux des jongleurs qui consacrent de longues heures à la répétition du même geste.

Pour revenir à notre spécialité, je me rappelle avoir assisté à l'entraînement d'Henri Ferrari à Montpellier, en 1948. Cet après-midi là, il effectua, avec 50 k, une centaine d'arrachés à deux bras, la moindre faute étant sanctionnée, disséquée par deux de ses amis, dès la fin de chaque exercice. Je me souviens également, vers 1935-36, qu'à Suresnes, Bazire et moi faisions, chaque dimanche matin, cent arrachés d'un bras, à droite et à gauche.

Nous savons que la répétition est fastidieuse, déprimante, génératrice de fatigue, mais elle est indispensable. Soyez persuasifs, à ce sujet, auprès de vos athlètes. Mon opinion est qu'il vaut mieux tirer sur un seul exercice avec une barre légère à 60 k du maximum, par doublé ou triplé en recherchant le style, la précision et les diverses accélérations. C'est le travail obligatoire de chaque début de saison. Les temps de repos relatifs entre deux séries seront utilisés en pratiquant des exercices respiratoires, soit couché, soit en marchant ou à des exercices d'assouplissement ou d'étirement. J'ai vu cette forme de travail pratiquée par Vlassov et par Brummell, le champion du saut en hauteur.

En agissant ainsi, nous effectuerons du travail constructif qui paiera, tôt ou tard.

Dernier conseil : profitez de ce début de la saison pour faire passer à vos athlètes une visite médicale des plus approfondies (Je suis toujours à votre disposition pour vous aider dans ce sens. Même de passage à Paris, venez me voir ou envoyez-moi vos athlètes. J'arriverai toujours à les mener « aux compétences »). Vous-mêmes d'ailleurs devez vous faire examiner, une section à la tête de laquelle se trouve un entraîneur défaillant n'est pas loin de sa perte.

Je persiste à affirmer que le club, c'est l'entraîneur. C'est lui, l'homme de base et je trouverais normal qu'une modeste mais juste rémunération récompense ces dévoués, souvent méconnus ; elle les encouragerait dans leur tâche. Autre temps, autres mœurs. Le bénévolat se perd : il est perdu.

Ainsi se termine mon « Papier ». Je puis vous assurer, amis entraîneurs, que nous pensons à vous au sein du Comité de Direction de notre F.F.H.C. et que nous ferons tout notre possible pour vous aider. Comptez sur toute notre sollicitude. Nous avons besoin de vous.

G. PICHON

La Vie et l'Entraînement des Champions

Nom : Meurat
Prénom : Jean-Pierre
Né le : 11/2/36
Marié : 2 enfants
Chef de Bureau
Taille : 1 m 60
Poids : 56 k.

Jean-Pierre Meurat est un modèle de persévérance, d'énergie et de foi et c'est un plaisir pour moi de retracer sa jeune carrière.

Rien ne prédestinait Jean-Pierre à l'Haltérophilie. Je revois le jeune lycéen de seconde venir me demander s'il pouvait pratiquer l'haltérophilie ; il pesait à l'époque 46 k pour 1 m 56 de taille.

Il débuta en 1952 par un passage de brevet O.S.S.U. avec un total de 145 k aux trois mouvements olympiques et son premier titre universitaire 165 k.

Son palmarès à la F.F.H.C. est le suivant :

1954 Champion de France Juniors avec 227 k 500 ;
1955 Champion de France Juniors avec 255 k ;
1956 Champion de France Juniors avec 240 k ;

C'est l'année de son départ à l'armée. Après avoir suivi les E.O.R. il finit avec le grade de sous-lieutenant, se marie eu 1959 et, pratiquement, cesse l'entraînement Haltérophile pendant quatre années. Dès l'année 1961, il reprend sa progression :

1961 Champion de France Seniors : 270 k ;
1962 Champion de France Seniors : 275 k

Et l'on décide de changer son système d'entraînement jusqu'aux Jeux de Tokyo. Résultats 1963 = 300 k ; 1964 = 307k 500.

En deux ans, Jean-Pierre a porté les records : du développé de 92 k 500 à 95 k 500 - de l'arraché de 91 k 500 à 97 k - de l'épaulé et jeté de 120 k 500 à 122 k 500 - et du total de 295 k à 307 k 500.

Jean-Pierre suit un entraînement méthodique et rationnel suivant un plan établi pour 2 ans.

Il consacre à l'Haltérophilie 1 h 1/2 par jour, c'est le maximum de temps que lui laissent son travail et sa vie familiale, et ceci 6 jours par semaine. Depuis l'établissement de ce plan, il n'a pas manqué une seule séance d'entraînement quels que soient les événements qui pouvaient se produire, et il répond toujours présent lorsque l'on demande son concours, donnant le meilleur de lui-même.

Je vais essayer de vous présenter le plan d'entraînement de Jean-Pierre.

1re *Semaine :*

- Développé, Arraché, Epaulé et Jeté à deux bras : le samedi.
- Tirage : Prise d'arraché et Prise d'épaulé : Les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi.
- Arraché sans fente : Les lundi et mercredi.
- Epaulé sans fente : Les mardi et vendredi.
- Squat : Les lundi, mercredi et vendredi.
- Flexion jambes développé en fente : Les mardi et jeudi.
- Développé assis : Les lundi, mercredi et jeudi.
- Triple sauts : Les mardi et vendredi.

Chaque jour de la semaine, 6 séries de quatre répétitions avec un poids variable suivant la forme du jour.

Les mouvements olympiques en doublé : la barre étant reposée au sol à chaque répétition

Pour le lundi, ex. : tirage arraché :
65^4 - 70^4 - 70^4 - 80^4 - 90^4 - 90^4.

Pour le mardi, ex. : tirage arraché :

65^4 - 65^4 - 65^4 - 70^4 - 75^4 - 80^4.

2e *semaine* : dito - mais en triplé.

3e *semaine* : dito - mais en doublé.

4e *semaine* :

- Développé à deux bras : Le samedi.
- Arraché à deux bras : Les lundi, mercredi et samedi.
- Epaulé et Jeté à deux bras : Les mardi, vendredi et samedi.
- Tirage prise d'arraché : Les mardi, jeudi et vendredi.
- Tirage prise d'épaulé :Les lundi, mercredi et jeudi.
- Arraché sans fente : Les lundi et mercredi.
- Epaulé sans fente : Les mardi et vendredi.
- Squat : Les lundi, mercredi et vendredi.
- Flexions jambes développé en fente : Les mardi et jeudi.
- Développé assis : Les lundi, mercredi et jeudi.
- Triples sauts : Le mardi.

Les trois premières séries en doublé, les trois suivantes en simple et les exercices olympiques en simple.

Il prend 3 semaines de vacances par an, et il emporte toujours avec lui une barre à disques et se fabrique, avec des moyens de fortune, un banc incliné et un support pour flexion. Il tient à suivre son plan d'entraînement le plus scrupuleusement possible et fait en plus 20 triples sauts tous les jours, et une dizaine de sprints très courts.

Le problème de son poids commence à se poser normalement, il pèse entre 56 k 500 et 57 k 500 en observant un régime de vie normale. Mais il lui est facile de perdre le poids excédentaire deux jours avant la compétition.

Je crois que dès l'année 1965, il fera de très gros progrès en catégorie plumes.

R. HERBAUX,
Conseiller Technique Régional.

Le Congrès International des Entraîneurs et Arbitres

Il n'est pas trop tard pour revenir sur le Congrès International des Entraîneurs et Arbitres qui s'est tenu, en Février dernier, à l'Institut National des Sports à Paris.

M. Oscar State, Secrétaire Général de la Fédération Internationale Haltérophile et Culturiste, vient de nous faire parvenir les textes des conférences et discussions, qu'il a pu reproduire et traduire à l'aide des bandes magnétiques enregistrées au cours du Congrès.

Il n'est pas besoin de souligner la complexité et les difficultés du travail réalisé par M. Oscar State, dont nous le remercions et le félicitons très sincèrement, de même que l'intérêt et l'importance de ces traductions dont nous donnerons de larges extraits dans « L'Haltérophile Moderne ».

Voici, pour débuter, l'exposé de notre Entraîneur National, M. Georges Lambert, sur le « Système des Entraîneurs Français », ainsi que les commentaires et discussions qui l'ont suivi :

M. Lambert (France)

Monsieur le Président, Messieurs les Congressistes.

Après les présentations et les vœux de bienvenue, auxquels je m'associe, et souhaitant que ce congrès soit pour tous riche en enseignements, nous allons ouvrir notre première séance de travail. Le programme indique que je suis chargé d'exposer le système des entraîneurs français. Je n'ai toutefois pas l'intention de vous imposer un long monologue, car j'ai pensé qu'il serait plus profitable, pour tous, qu'un certain nombre d'entraîneurs étrangers participent aux débats, et exposent eux-mêmes le système des entraîneurs de leurs pays.

Le grand nombre des nations représentées ici, les difficultés de langage, et surtout le peu de temps dont nous disposons, nous interdisent de demander la participation de tous. Je demanderai donc, et j'espère que personne ne m'en voudra pour ce choix, aux représentants des pays classés dans les dix premiers aux derniers championnats du monde de bien vouloir tout à l'heure nous résumer le système de leurs Pays.

Afin de faciliter le travail des traducteurs, nous prierons les dirigeants ou entraîneurs connaissant la langue française de bien vouloir prendre la parole en premier. Viendront ensuite ceux qui s'expriment en langue anglaise, puis ensuite en langue allemande. Si certains congressistes ne peuvent parler une de ces trois langues, nous ne pourrons leur donner la parole qu'après consultation avec les traducteurs.

Afin de faciliter et d'abréger l'exposé de tous les entraîneurs, qui vont bientôt prendre la parole, je vais maintenant poser un certain nombre de questions, sur le sujet qui nous intéresse. Une fois ces questions posées, je m'efforcerai de répondre à celles-ci au nom de la France. Voici ces questions :

- Combien votre pays compte-t-il d'entraîneurs professionnels d'haltérophilie ?
- Comment sont-ils recrutés, et quel est leur rôle ?
- Comment vos moniteurs de clubs sont-ils formés ? Sont-ils professionnels, bénévoles ? Bénéficient-ils d'une aide de l'État, ou de leur municipalité ?
- Avez-vous un système national d'entraînement ?

Ces quelques questions ont pour but de limiter la longueur des exposés, mais chacun pourra y ajouter d'autres précisions, s'il le juge nécessaire.

Ayant le privilège d'avoir la parole, je vais donc maintenant exposer brièvement le système des entraîneurs français, et pour situer ce système, je vais rappeler rapidement les rôles respectifs de la Fédération et du Secrétariat d'État à la jeunesse et aux sports.

L'ensemble des clubs français est dirigé par un bureau dont les membres sont élus par les représentants de chaque club affilié. Tous les membres du bureau sont absolument bénévoles, et acceptent parfois les lourdes responsabilités qu'impose une telle entreprise pour l'amour du sport, par idéal. Une organisation semblable est également mise en place à l'échelon régional, c'est-à-dire dans chacune des 19 régions du territoire français. Ces organisations régionales ou Comités régionaux suivent les directives du bureau fédéral national. Le rôle de nos dirigeants est donc multiple. Ils organisent les compétitions, établissent les règlements et les font respecter, organisent la propagande, forment de nouveaux clubs, etc.

Pour son fonctionnement la Fédération Française Haltérophile et Culturiste reçoit l'aide du secrétariat d'État à la jeunesse et aux sports. Cette aide se traduit par un appui financier pour l'organisation des compétitions. Elle se traduit également par l'accueil qui est accordé, ici même, à l'institut des sports et dans les autres centres régionaux d'éducation physique aux athlètes et dirigeants désireux de se perfectionner.

Enfin, cette aide se traduit par le détachement, auprès de la fédération, de moniteurs professionnels spécialistes en haltérophilie. Jusqu'à l'année 1963, la F.F.H.C. ne disposait que d'un seul moniteur professionnel. Celui-ci était chargé principalement de diriger les stages d'athlètes et de candidats au titre d'aide- moniteurs de clubs. Il devait également suivre les athlètes des équipes de France dans leurs matches internationaux, pour les conseiller et les encourager. Enfin, ce moniteur devait visiter les clubs, afin d'initier athlètes et dirigeants à la technique moderne de l'haltérophilie. Ce dernier travail était évidemment disproportionné car les rares visites faites par le moniteur national au sein des nombreux clubs répartis sur tout le territoire français ne pouvaient avoir pour but qu'une information et non un travail d'enseignement.

Depuis le mois de septembre 1963, cette situation a considérablement évolué, car le Secrétariat d'État a nommé, en accord avec la Fédération française haltérophile, cinq nouveaux moniteurs professionnels. Ces moniteurs sont tous d'anciens champions d'haltérophilie ayant prouvé leur attachement à leur sport, et, bien entendu, leurs qualités de techniciens. Plusieurs d'entre eux ont obtenu des diplômes d'état, d'éducation physique quant aux autres, ils ont prouvé leur valeur pédagogique par l'action qu'ils ont eue sur les jeunes athlètes de leur club et de leur région. Le rôle de ces moniteurs professionnels, que nous appelons conseillers techniques régionaux, est donc sensiblement le même que celui du moniteur national, mais à l'échelon régional, c'est-à-dire sur l'une des 19 parties du territoire français. Ces moniteurs organisent des stages d'athlètes et de formation de moniteurs de clubs. De plus, ils peuvent avoir une action beaucoup plus efficace que celle du moniteur national, au sein des clubs, par les nombreuses visites qu'ils peuvent leur rendre. Enfin, ils peuvent créer de nouveaux clubs haltérophiles, dans la ville ou la localité où l'haltérophilie n'est pas encore connue, ainsi bien entendu que dans les lycées, collèges et grandes entreprises.

Cette énumération du rôle du conseiller technique régional n'est pas complète, mais elle ne saurait limiter les initiatives ayant

pour objet le développement de l'haltérophilie. Le nombre des moniteurs professionnels au service de l'haltérophilie française est donc maintenant de six. Ce chiffre, nous pensons pouvoir le porter à dix avant la fin de l'année 1964. Par la suite, un moniteur professionnel sera placé dans chacune des 19 régions du territoire français, et le nombre des moniteurs sera alors de 20. Enfin, dans les régions où l'haltérophilie prendrait un très gros essor, d'autres moniteurs pourraient être nommés, dans des sous-régions.

Voilà donc la situation actuelle et nos projets d'avenir, en ce qui concerne la mise en fonction de nos moniteurs professionnels. Bien entendu, tous ces projets seraient bien insuffisants, s'ils ne s'appuyaient sur le travail des dirigeants et des moniteurs de clubs qui sont en quelque sorte les chevilles ouvrières de tout l'édifice dont nous avons parlé. Ces moniteurs de clubs, qui sont-ils ? Ce sont généralement des haltérophiles qui abandonnent le sport actif, mais qui continuent cependant à se consacrer au sport qu'ils aiment en venant guider les jeunes. D'autres, au contraire, continuent à pratiquer activement l'haltérophilie et font ainsi bénéficier leur entourage de leur exemple et de leurs conseils. Enfin, d'autres encore se découvrent une vocation de supporter par un besoin de dévouement à une cause gratuite et, en venant régulièrement à la salle d'entraînement, ils aident les jeunes par leurs encouragements et bientôt par leurs conseils. Presque tous ces dirigeants de clubs sont bénévoles. Quelques-uns reçoivent une aide de leur société ou de la municipalité, mais tous exercent leur activité de moniteurs en dehors des heures de travail imposées par leurs professions.

Depuis longtemps, la Fédération française s'est intéressée au perfectionnement de ces cadres amateurs. Elle a donc créé un ensemble de diplômes dont le programme est communiqué aux candidats plusieurs mois avant la date de l'examen. Cc programme est essentiellement orienté vers la connaissance technique des mouvements olympiques et des procédés Pédagogiques. Il comporte également quelques notions sur l'anatomie, physiologie, l'hygiène générale et, bien entendu, sur les programmes d'entraînement. A l'issue d'un stage d'une semaine, ici même, à l'institut national des sports, les candidats passent un examen pratique et pédagogique qui leur donne droit, en cas de réussite, au diplôme d'aide-moniteur. Munis de ce diplôme, les mêmes candidats doivent assister, deux ans plus tard, à un nouveau stage, au terme duquel ils passent un diplôme de moniteur. Enfin le diplôme d'entraîneur régional est attribué aux moniteurs diplômés ayant satisfait aux épreuves fédérales à l'issue d'un nouveau stage. Afin de compléter la formation de ces moniteurs diplômés, de leur permettre de réviser leurs connaissances et de suivre l'évolution des techniques et des méthodes d'entraînement, la Fédération française a également créé des stages de week-end auxquels tous les moniteurs diplômés ou non, peuvent assister chaque année. Un autre diplôme régional d'haltérophilie va également être prochainement créé. En effet nos conseillers sportifs régionaux, moniteurs professionnels, organisent maintenant à l'échelon régional, des stages de formation de moniteurs de clubs. Ce nouveau diplôme qui précèdera les trois diplômes que nous avons cités, pourra être préparé au cours de trois ou quatre stages de week-end.

Cette formation des cadres est donc activement suivie par la Fédération française. Le Secrétariat d'État suit également, avec grand intérêt, toutes les initiatives tendant à la formation de cadres nouveaux. Cet intérêt est tel que, dès cette année, les candidats moniteurs seront non seulement hébergés gratuitement, mais de plus ils recevront l'équivalent de leur salaire pour la période qu'ils passent en stage.

Il me reste maintenant à répondre à une dernière question :

– Avons-nous en France une méthode nationale d'entraînement ?

Je peux répondre, qu'étant jusqu'en 1963 le seul moniteur professionnel de la Fédération, j'avais beau jeu de faire mienne la méthode enseignée. En fait, je ne pense pas qu'il puisse encore exister une méthode nationale d'entraînement. Il suffit, pour s'en convaincre, d'observer les champions pendant les championnats du monde. Il existe des principes techniques et des principes d'entraînement valables pour toutes les races du monde. Il appartient à l'entraîneur de respecter ces principes et de les adapter à l'individu. Les procédés utilisés sont sans doute différents d'un entraîneur à l'autre. En France, nous avons nos procédés, mais un ensemble de procédés ne peut être appelé méthode nationale d'entraînement.

Nous allons maintenant poser quelques questions. J'ai demandé à M. Witucki de nous faire un exposé rapide sur la première question.

M. Witucki (Pologne)

Nous avons un entraîneur professionnel, un seul, mais qui est aidé par sept autres qui sont des entraîneurs de première classe, en contact avec lui, et qui sont placés dans les meilleurs clubs. Ce ne sont pas des professionnels. Ils travaillent pendant la journée et ce n'est qu'au soir qu'ils vont aider dans les clubs. En outre, une fois par mois, ou tous les deux mois, ils viennent à Varsovie, se mettent en rapport avec l'entraîneur professionnel et échangent des vues au sujet des clubs les plus forts. Ensuite nous avons 50 entraîneurs de deuxième classe, qui sont des aide-entraîneurs, et qui aident les sept autres entraîneurs, qui eux- mêmes sont en contact direct avec le premier.

M. M. Pignatti (Italie)

Nous n'avons pas en Italie un entraîneur professionnel. Juste un entraîneur que la Fédération appelle pour les matches internationaux. Il va

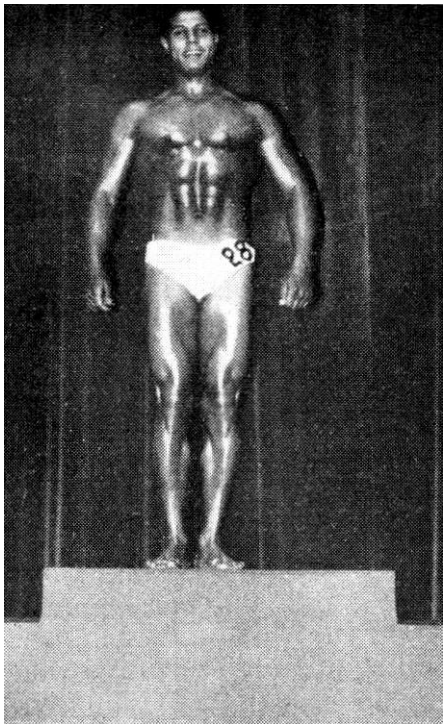

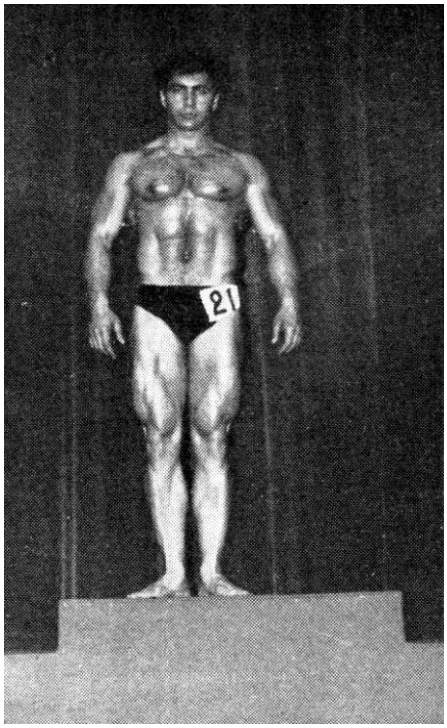

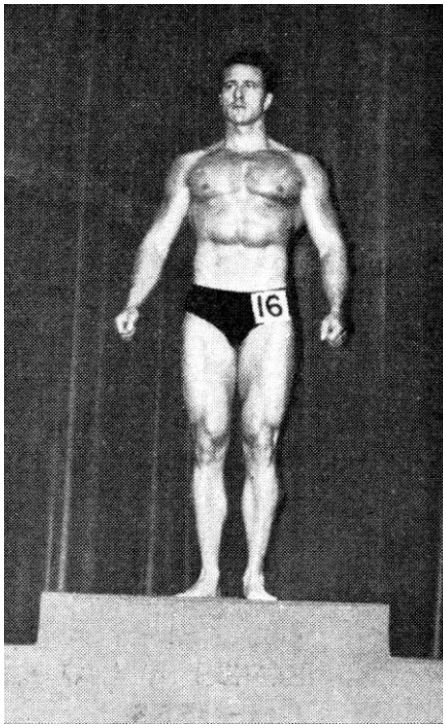

Trois concurrents du Championnat du Monde Culturiste 1964 (Catégorie au-dessus de 1 m 68)
EL KHALEK (R.A.U.) **ALAMEDINE diban)** **HAZEL (Canada)**

faire alors un stage de quinze ou vingt jours avec les athlètes et leurs entraîneurs. Après, nous avons des entraîneurs de première classe bénévoles, pas professionnels ; aussi de jeunes entraîneurs de deuxième classe. J'ai fait des cours de dix jours pour ces jeunes entraîneurs. J'ai aussi écrit un petit livre avec les méthodes d'entraînement pour les jeunes. Maintenant, nous travaillons pour faire une classe d'entraîneurs préparés avec la technique moderne, parce que les vieux entraîneurs ne sont pas orientés, et n'aimeront pas cette technique. Notre travail est donc de les orienter. Je pense qu'il faut avoir beaucoup d'entraîneurs dans les centres régionaux car un seul entraîneur ne peut pas faire seul tout le travail. Vous savez que dans notre Fédération il y a aussi, à part les poids et haltères, la lutte libre et la lutte gréco-romaine. C'est un grand travail pour notre Président et pour les membres de la fédération. Nous espérons que, dans les années suivantes, il y aura la division des fédérations ; comme le Comité Olympique l'a fait prévoir. Nous espérons n'avoir seulement que la fédération des poids et haltères. Alors tout le système changera.

M. Wittenbol (Belgique)

Messieurs, je dois vous dire d'abord que je suis Belge et qu'en Belgique je suis le seul à avoir pratiqué et discuté le sport. Nous n'avons pas d'écoles pour entraîneurs et c'est pour cela que je vous dis, je suis le seul qui me dévoue. Mais dans mon dévouement depuis tant d'années j'ai vu dans les provinces, dans les clubs en Belgique, le meilleur athlète étant désigné comme entraîneur, et je dois vous dire que depuis que l'Institut d'Éducation Belge m'a donné la gratitude, le besoin, j'ai eu l'occasion d'aller à droite et à gauche et dans toutes les provinces, et, depuis une bonne année il y a beaucoup de progrès. Mais ce n'est pas suffisant. Ce n'est pas un homme seul qui peut faire avancer les progrès, bien que j'aie eu la chance d'avoir de bons éléments depuis des années, et que j'aie formé le plus grand nombre des champions belges. C'est un encouragement pour moi, et j'ai eu la chance de former pour le moment des éléments qui sont bien connus. L'un d'eux est revenu de l'Amérique maintenant, et a repris le collier. Il a déjà fait deux olympiades, trois championnats du monde, et j'ai un nouvel élément de valeur, un poids lourd. Donc vous pouvez voir qu'un homme seul ne peut pas faire tout le travail pour contenter et pour progresser, surtout dans un petit pays où nous avons très peu de subsides comme partout d'ailleurs, et c'est peut-être à cause de cela qu'il y a un peu de retard dans beaucoup de pays malgré la volonté, le dévouement des comités ; c'est toujours une question d'argent. Je me base sur ce qu'il y a encore des pays qui souffrent et chacun fait de son mieux, et c'est sans doute à cause de cela que tout ira mieux dans un petit moment, dans tous les coins du pays.

W. Peter (Allemagne)

Nous sommes très désireux d'apprendre tout ce que nous pouvons des autres pays. Est-ce que vous avez fait imprimer votre système d'entraînement ? Afin que nous puissions en faire usage et apprendre par sa lecture ? Nous n'avons pas d'entraîneurs professionnels et nous trouvons difficile d'apprendre les méthodes étrangères. J'ai personnellement étudié les livres anglais, et nous apprenons bien par la lecture de ces magazines, mais nous connaissons très peu les méthodes françaises.

M. Lambert (France)

En France nous n'avons pas de livres sur l'haltérophilie, mais tous les mois nous avons une publication qui paraît : « l'haltérophilie moderne », et dans laquelle bien entendu, nous publions des documents techniques.

M. Shusterich (États-Unis)

Messieurs et chers amis sportifs, spécialement les amis haltérophiles. Ceci me rappelle mes jours à l'université, et j'ai été très intéressé d'écouter tous les orateurs qui ont donné leurs explications sur leurs différents systèmes, et aussi sur les problèmes posés dans certains pays. Un point spécial qui m'a frappé, est le problème que nous a exposé l'entraîneur national belge, et aussi l'entraîneur général, la difficulté d'obtenir du matériel technique pour les différents aspects techniques de l'haltérophilie, et aussi les systèmes d'entraînement. Il y a un point particulier où nous pourrions vous aider, et ceci en procurant des imprimés dans les langues de base, c'est-à-dire en anglais, en allemand et en français, et ceux- ci seront envoyés gratuitement aux différents pays. Nous avons un magazine anglais officiel et depuis un moment « Muscle power » qui est le journal officiel de la fédération britannique. En France est publié un magazine « Santé et Force » qui sera aussi une source d'informations techniques de l'haltérophilie et où nous parlerons de la culture physique. Donc par « Santé et Force » que nous enverrons à tous les pays de langue française, nous vous ferons connaître les techniques haltérophiles et les techniques d'entraînement, et ces matériaux seront écrits par des personnes compétentes des différents pays. Ceci est une chose que j'aimerai beaucoup faire pour tous les membres de la F.I.H.C. et en écrivant à M. O. State ou M. Johnson, ou directement à Londres, vous pourrez obtenir tous ces matériaux.

M. Holland (Grande-Bretagne)

M. Lambert peut-il nous dire si la Fédération française est aussi intéressée, à part l'haltérophilie, à d'autres sports tels que l'athlétisme, la natation, etc.

M. Lambert (France)

Ici même, à l'institut national des sports, nous avons une salle de musculation que vous visiterez cet après-midi, et où tous les spécialistes sportifs peuvent venir pratiquer les exercices de musculation. Ce sont surtout les athlètes, c'est-à- dire particulièrement les lanceurs, les sauteurs et les coureurs de vitesse. Nous avons également des nageurs, des gymnastes et des lutteurs. Donc tous ces athlètes viennent régulièrement ici à la salle de musculation de l'I.N.S. et demandent les conseils des spécialistes haltérophiles.

M. Pignatti (Italie)

Nous voudrions bien que M. Lambert nous dise Quels sont les sports supplémentaires pratiqués par les haltérophiles dans la salle de musculation ?

M. Lambert (France)

Eh bien, nos haltérophiles pratiquent surtout l'haltérophilie en priorité, mais ils font également d'autres exercices, en particulier du footing, des sauts, des sauts en hauteur, à pieds joints, des

BARRES A DISQUES

de la barre olympique à la culturiste

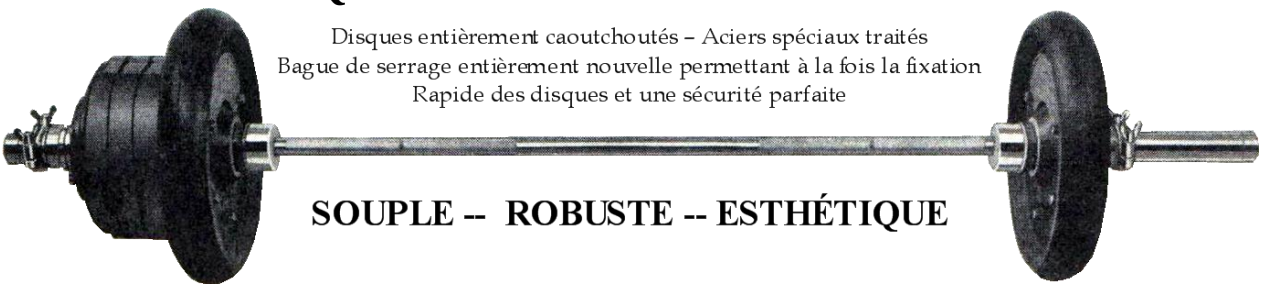

Disques entièrement caoutchoutés – Aciers spéciaux traités
Bague de serrage entièrement nouvelle permettant à la fois la fixation Rapide des disques et une sécurité parfaite

SOUPLE -- ROBUSTE -- ESTHÉTIQUE

HALTÈRES À SPHÈRES
POIDS À LANCER
GUEUSES

Documentation complète sur demande

SOCIETE NOUVELLE DES FONDERIES
A. ROUX
FABRICANT SPECIALISTE
290, COURS LAFAYETTE - LYON (3e)
TELEPHONE : 60-35-83
MAGASIN DE VENTE : 40, RUE SAINT ANTOINE -- LYON (3e)

sauts en longueur, des sauts répétés, en série de doublés, de triplés ils font également des exercices de détente, pendant l'été. Donc ils font des exercices particulièrement orientés sur les exercices de détente, et également des exercices pour se distraire, le volley-ball particulièrement. Nous orientons essentiellement nos haltérophiles vers les exercices de détente et les exercices de sauts.

M. Shusterich (États-Unis)

Combien y a-t-il d'entraîneurs et de clubs en ce moment, en France ?

M. Lambert (France)

Tout à l'heure j'ai dit qu'il y avait six moniteurs professionnels, des moniteurs amateurs nous en comptons actuellement 200 à 250.

M. Holland (Grande-Bretagne)

M. Lambert doit m'excuser si je pose beaucoup de questions, mais ceci est aussi pour l'aider car je suis surpris qu'on ne l'ait pas davantage interrogé. Peut-il nous dire sa plus grande difficulté pour organiser son système d'entraînement ?

M. Lambert (France)

Eh bien, je crois que la plus grande difficulté, c'est le peu de temps dont nous disposons pour former des moniteurs. Nos moniteurs ou nos futurs moniteurs ont une profession, ils ne peuvent s'absenter très longtemps, car jusqu'à présent ils prenaient les semaines de stage sur leurs congés, et donc ils ne pouvaient assister très souvent à des stages de formation. Donc la principale difficulté que nous rencontrons, c'est bien entendu la longueur des stages. Nos stages sont obligatoirement très courts. En une semaine, il est très difficile d'inculquer des techniques modernes à des athlètes, et des futurs moniteurs qui jusqu'à présent connaissaient très mal ces techniques.

Dans nos COMITÉS RÉGIONAUX

COMITE ANJOU-BRETAGNE

2e Challenge I.C.S. Palladium

Athlètes classés dans les 5 premiers en 1963-64.

1. C.A. Nantais : 55 points - 2. S. Croisicais : 40 points - 3. S.G. Angers : 34 points - 4. A.S.S.P. Nantes : 15 points - 5. C.E.P. St-Nazaire : 12 points - 6. U. M. Penhoet : 10 points - 7. A.C. Servannais : 10 points - 8. A.C. Trélazéen : 5 points - 9. Vannetaise A.C. : 5 points - 10. A.S.E. Rennes : 4 points - 11. A.S.B. Rezé : 4 points - 12. P.L. Lorient : 4 points.

3e Challenge P. Diedishem

(Totaux de tous les athlètes classés en 1963-64).

1. C.A. Nantais : 8.577 k 500 - 2. S. Croisicais : 4.960 k - 3. S.G. Angers : 3.697 k 500 - 4. A.S.S.P. Nantes : 3.510 k - 5. C.E.P. St-Nazaire : 2.552 k 500 - 6. A.C. Servannais : 2.450 k - 7. A.C. Trélazéen : 2.342 k 500 - 8. A.S.B. Rezé : 2.285 k 9. S.N.O.S. : 2.115 k - 10. C.A. Pluriennais : 1.872 k 500 - 11. U.M. Penhoet : 1.597 k 500 - 12. A.S.E. Rennes : 1.500 k - 13. C.A. Choletais : 1.010 k - 14. Vannetaise A.C. : 662 k 500 - 15. P.L. Lorient t 305 k.

Seniors

Coqs : 1. Chéron (S.G. Angers) 227 k 500 - Plumes : 1. Bertel (U.M. Penhoet) 265 k - Légers : 1. Roche (A.S.S.P. Nantes) 265 k - Moyens : 1. Gilet (C.E.P. Saint-Nazaire) 287 k 500 - Mi-Lourds : 1. Vivien (A.C. Servannais) 315 k - Lourds : 1. Perraud (S. Croisicais) 350 k.

Challenges 1963-64

10e Challenge F. Piou (1re série)

1. C.A. Nantais : + 32 k 500 (Seul Club ayant classé 3 athlètes aux Championnats excellence).

15e Challenge Projean (1re et 2e séries)

1. C.A. Nantais : 15 points - 2. S. Croisicais : 10 points - 3. S.G. Angers : 9 points - 4. A.S.S.P. Nantes : 5 points - 5. A.S.E. Rennes : 4 points - 6. C.E.P. Saint-Nazaire : 4 points - 7. P.L. Lorient : 4 points. - *Juniors et Seniors.*

10e Challenge Gondola (1re et 2e séries)

1. - A.S.S.P. Nantes : 5 points - 2. S. Croisicais : 5 points - 3. C.A. Nantais : 5 points - 4. C.E.P. Saint-Nazaire : 4 points. - *Juniors.*

Challenge Choyau (2e série)

1. C.E.P. Saint-Nazaire - 2. C.A. Nantais.

Challenge Clérennec (3e série)

Par équipes de 5 athlètes, poids maximum : 375 k.

1. C.E.P. St-Nazaire : 1.287 k 500 (Gilet 270 k - Morisset 235 k - Grenais 240 k - Godichon 280 k - Hitrop 262 k 500).

2. C.A. Nantais II : 1.275 k (Mignon 282 k 500 - Leray 250 k - Lorcy 265 k - Le Bideau 230 k - Pellerin 247 k 500).

3. A.C. Trélazéen : 1.237 k 500 (Pilard 290 k - Prigent 245 k - Bicrel 235 k - Lebrec 230 k - Bréger 237 k 500).

4. A.S.S.P. Nantes : 1.145 k (Minier 195 k - Douaud 202 k 500 - Boutin 252 k 500 - Périon 262 k 500 - Le Boulanger 232 k 500).

5. C.A. Nantais II : 1.120 k (Dagau 215 k - Greleau 202 k 500 - Barcelot 270 k - Turpin 217 k 500 - Beau 215 k).

6. Saint-Nazaire O.S. : 1.110 k (Béringuer : 212 k 500 - Calle 247 k 500 - Bézias 210 k - Buisson 222 k 500 - Lesage 217 k 500).

7. A.S.B. Rezé : 975 k (Martinez 160 k - Picard 200 k - Anée 230 k - Moreau 180 k - Houai 205 k).

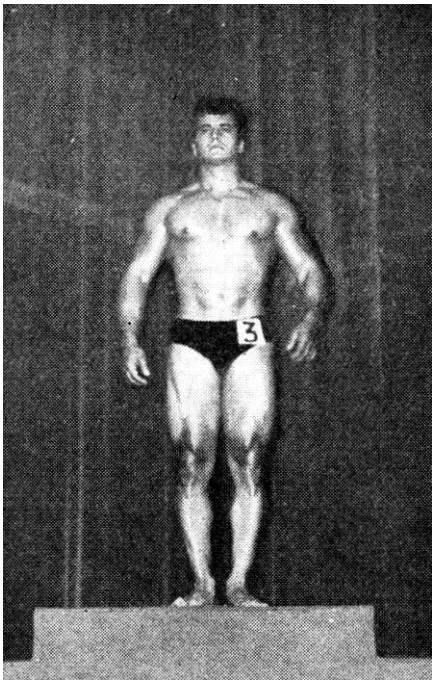

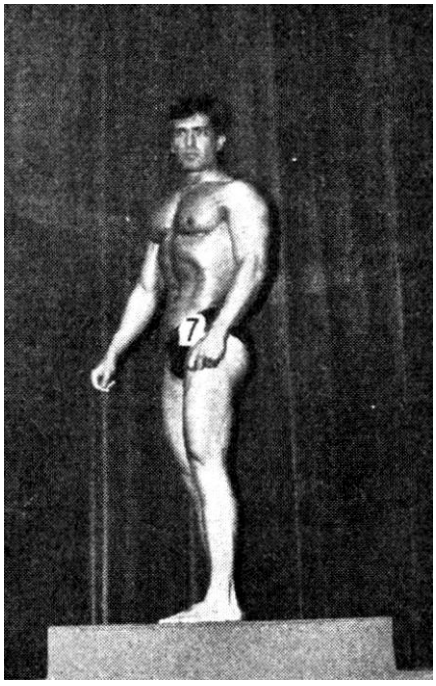

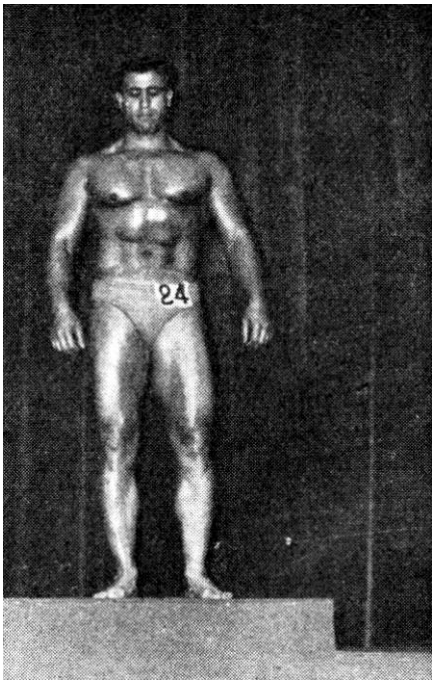

Deux concurrents du Championnat du Monde Culturiste 1964 (Catégorie jusqu'à 1 m 68)
PICARD (Canada) et SALAM (Liban)

et un concurrent de la Catégorie au-dessus de 1 m 68
MAOIZ (Syrie)

Derniers Stages d'Haltérophilie 1964

Dates	Lieux	Qualité des Stagiaires	Nombre de places
2 au 7 Novembre	Inst. Nat. des Sports	Espoirs	15
9 au 14 Novembre	lnst. Nat. des Sports	Form. des Cadres	15
7 au 12 Décembre	lnst. Nat. des Sports	Espoirs	15

Stage de candidats moniteurs et aides- moniteurs.

Le candidat doit :

1° Avoir trois ans de licence et de pratique haltérophile ;
2° Etre âgé d'au moins 20 ans ;
3° Être présenté par son club à la F.F.H.C., avec avis favorable du Comité régional ;
4° L'examen sera sanctionné par un représentant qualifié du Comité régional, dirigeant ou arbitre fédéral, appartenant au périmètre du C.R.E.P.S. intéressé et par le moniteur national.

Pour être nommé aide-moniteur d'haltérophilie, il est nécessaire d'obtenir à l'examen organisé à l'issue du Stage la moyenne des points pour l'ensemble des épreuves. Toute note inférieure à 6 dans une des épreuves est éliminatoire sauf en ce qui concerne les épreuves physiques pour lesquelles seul le zéro est éliminatoire. L'examen comporte les épreuves orales figurant au programme de l'examen de moniteur d'haltérophilie. Il n'y a pas d'épreuves écrites.

Les diplômes de moniteur seront attribués à l'issue du stage organisé à cet effet dans les conditions suivantes :

Le candidat doit :

1° Être présenté par son Club ;
2° En faire la demande par l'intermédiaire du Comité Régional qui la transmettra à la F.F.H.C. avec avis motivé.

En cas d'avis défavorable du Comité Régional, possibilité d'appel à la Fédération.

3° Être titulaire du diplôme d'aide- moniteur depuis au moins deux ans.

Pour être nommé moniteur d'haltérophilie, il est nécessaire d'obtenir à l'examen organisé à l'issue du stage, la moyenne des points pour l'ensemble des épreuves. Toute note inférieure à 6 dans une des épreuves est éliminatoire, sauf en ce qui concerne les épreuves physiques.

Épreuves d'examen :

1° Un devoir écrit. Noté de 0 à 20. Coefficient 2.

Les sujets de cette épreuve écrite portent sur la technique et l'entraînement haltérophiles.

2° Démonstration des divers mouvements haltérophiles. Notée de 0 à 20. Coefficient 3.

3° Épreuves Physiques. Notées de 0 à 20.

Le zéro, dans une des épreuves, est éliminatoire.

Les candidats de plus de 40 ans bénéficient de 3 points supplémentaires. Ces épreuves comportent 60 m. plat. Saut en longueur à pieds joints sans élan. Épaulé-jeté 3 essais. Renversement en souplesse à la barre fixe. Lancer de poids de 5 k.

4° Épreuves orales comportant :

a) Anatomie. Note de 0 à 20. Coefficient 1.
b) Technique et règlement. Note 0 à 20. Coefficient 2.
c) Pédagogie pratique. Note 0 à 20. Coefficient 3.

Entraîneurs régionaux

Le titre d'entra fleur régional sera attribué à l'issue d stages nationaux se confondant avec ceux préparant au diplôme de moniteur.

Le candidat devra :

1. Être titulaire du diplôme de moniteur depuis au moins deux ans.
2. Subir un examen spécial comprenant :
   a) Un exposé oral aux élèves du cours de moniteurs.
   b) Une épreuve pédagogique.

Pour être nommé entraîneur régional, le candidat devra obtenir au moins 15 à chacune de ces deux épreuves.

Entraîneurs fédéraux

La Fédération peut nommer des entraîneurs fédéraux.

Le candidat devra :

1. Être entraîneur régional depuis au moins deux ans.
2. Avoir donné entière satisfaction au Comité régional dont il est l'entraîneur.
3. Présenter à la Fédération un travail écrit sur la façon de concevoir le rôle et l'action d'un entraîneur fédéral, commenter ce travail et en discuter avec le Jury.

***

Les stagiaires sont remboursés du montant de leur voyage en 2e classe et leur séjour au C.R.E.P.S. ou â l'Institut National des Sports est entièrement pris en charge par le Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports et la F.F.H.C.

D'autre part, une circulaire du Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports rappelle que certains participants aux stages de formation de cadres et d'animateurs, organisés par les Fédérations sportives habilitées à cet effet, ont droit à un congé non rémunéré de six jours ouvrables par an.

Ils ont droit, dans ce cas, outre le remboursement de leurs frais de voyage et de séjour à 1'I.N.S. ou au C.R.E.P.S., à une indemnité compensatrice de perte de salaire au taux maximum de 20 Fr. par jour pendant les 6 jours ouvrables non rémunérés.

Pour bénéficier de cette mesure, il faut être âgé de moins de 25 ans, participer à un stage d'une durée de six jours et fournir un certificat de l'employeur attestant la perte de salaire subie.

Des modèles de certificat pourront être adressés par la F.F.H.C. aux ayants-droit.

Entraînez-vous n'importe où !
Plus d'usure de plateaux !

NOUVEAU DISQUE DE DÉPART
DE 10 – 15 – 20 KGS
MODÈLE ENTIÈREMENT CAOUTCHOUTÉ

- inusable
- incassable
- silencieux

NOTICE SUR DEMANDE

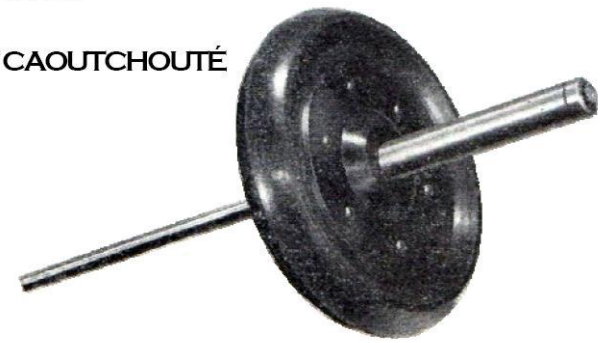

Modèle breveté et déposé

distribué par :

J. GUERIN – 11 rue de l'Aqueduc

Paris 10e Nord 55-34

© RLPZ (2019)

N° 205

L'HALTÉROPHILE MODERNE

Fondateur : Jean DAME

MENSUEL

19e ANNÉE

Novembre

1964

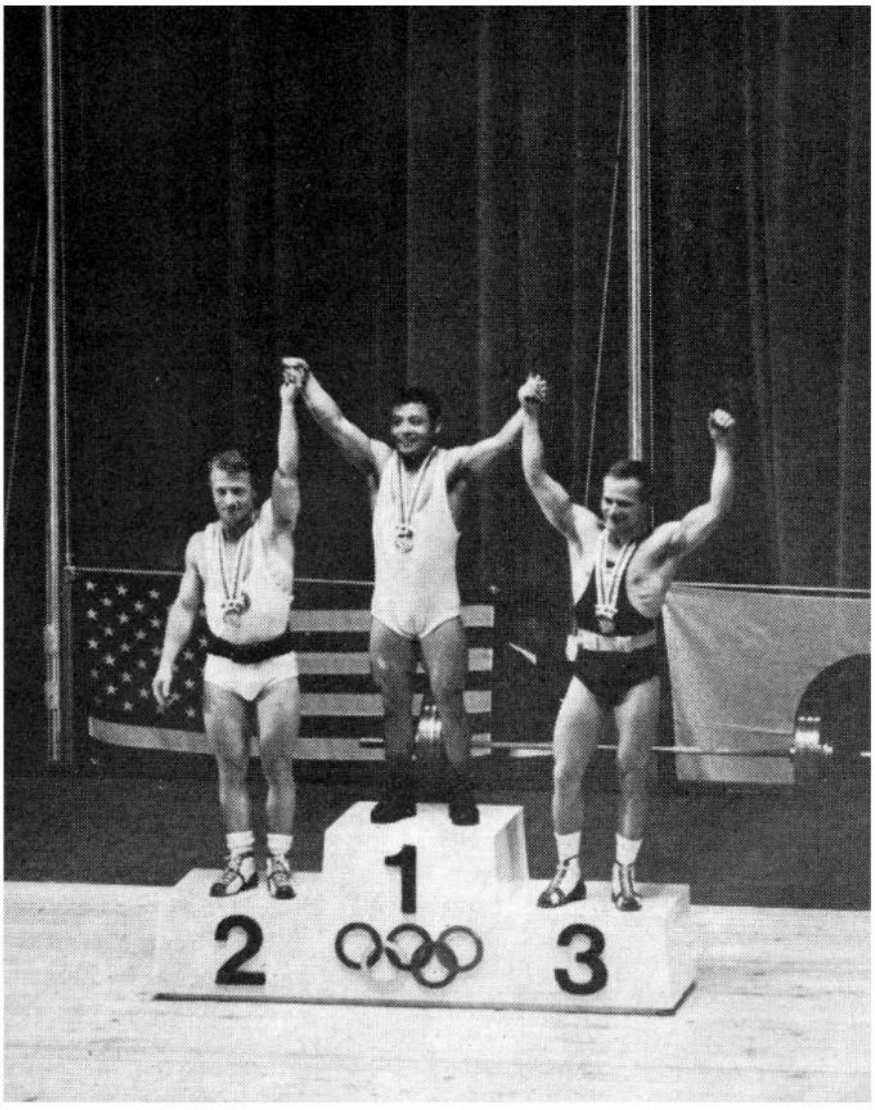

Document original : Raymond Lopez

HALTÉROPHILES ! *CULTURISTES !*

Invention Sensationnelle ! Du jamais vu! …

L'appareil de blocage « Instantané »

BREVETÉ – Marque L.P. – Modèle Déposé

Vient d'être mis au point par le spécialiste des barres, 40 ans d'expérience.

Pierre LUYPARET**, Mécanicien Diplômé, **89, Rue Emile Dellette, à Wasquehal (Nord).

Montage. – Pas de tâtonnement, un coup de pouce et le blocage parfait est terminé.

TEMPS : 3 secondes. INCROYABLE ! RÉSISTE AUX CHUTES ET CHOCS !

L'ESSAYER c'est L'ADOPTER.

Essayé – Adopté par L'I.N.S. (avec félicitations) et de nombreux Clubs.

***OFFRE : 1 Mois à l'essai – SANS AUCUN ENGAGEMENT DE VOTRE PART**.*

SOMMAIRE

●-●

Procès-verbal de la Réunion du Comité de Direction du 29 Octobre 1964 3

Règlement du Prix Fédéral Juniors et Seniors 1965..... 4

Classement National du Premier Pas Culturiste 1964-65 5

Classement National du Prix des Débutants 1964-65 6

Les Jeux Olympiques de Tokyo, par G. Lambert..... 7

et Résultats Techniques 12

Dans nos Comités Régionaux 14

Ce que vous devez savoir 15

Dernier stage d'Haltérophilie 1964..... 16

Nos Joies, nos Peines 16

*

CLUBS QUI ORGANISEZ

Pensez à bien équiper votre salle !

- Un appareil de marquage tiendra les athlètes et spectateurs au courant de l'effort en cours.
- Un appareil d'arbitrage éliminera tous différends.

APPAREILS POUR TOUS LES SPORTS

Productions MERLHES, 4, rue saint Bernard, Paris XI^{e}

— Téléphone : 700-42-28 —

Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1er choix
Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles
Maillots de Compétition Haltérophiles
Grand choix de Survêtements

ALLEN 42, Rue Etienne-Marcel. **PARIS** (2^{e})

Téléphone : LOU 14-19

Conditions Spéciales aux Sociétés

Fournisseur de l'équipe de France

Notre page de couverture :

Trois hommes heureux :
MIYAKE (Japon), Champion Olympique Poids Plumes,
BERGER (États-Unis) 2^{e} - NOWAK (Pologne) 3^{e}.

Imprimerie Hallépée - 169, rue Lecourbe, Paris

Partie *Officielle*

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITE DE DIRECTION du 29 Octobre 1964

Présents : MM. Bernier, Bonneau, Chaix, Clutier, Duchesne, Dumoulin, Duverger, Fiolle, Firmin, Gouet, Hervochon, Hue, Lomet, Roussaux, Rolet.

Présidence de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C.

Assistait à la réunion : M. Georges Lambert, Entraîneur National.

Excusés : MM. Gourhand, Leveler, Morin, Pichon, Piou, Vandeputte.

En ouvrant la séance, le Président souhaite la bienvenue aux membres présents et les remercie d'être venus si nombreux à cette réunion d'ouverture de la saison. Il insiste pour qu'ils s'associent le plus souvent possible aux travaux du Comité de Direction, car il a besoin de la collaboration de tous.

Après lecture du procès-verbal de la précédente réunion, et sur une observation de M. Duchesne, il est décidé que la sélection prévue pour le 17 Janvier 1965 sera ouverte à la fois aux juniors et aux seniors, en vue des matches France-Bulgarie Juniors, France B-Suisse et France-Luxembourg.

Revenant sur un paragraphe du procès- verbal concernant les propositions de nominations de Conseillers Techniques régionaux, M. Dumoulin signale qu'un poste va être créé dans la nouvelle Académie d'Amiens auquel Rolf Maier souhaiterait être nommé, de préférence à Grenoble.

Le cas de Sibenaler, qui avait posé sa candidature au poste de Conseiller Technique Régional de l'Académie de Nantes est ensuite évoqué.

M. Hervochon précise que Sibenaler n'est plus candidat, du fait qu'il n'entend pas participer au stage de manutention qui aurait précédé sa nomination. Au surplus, le Comité Anjou-Bretagne donne sa préférence à Jean-Paul Demats.

M. Duchesne, approuvé par plusieurs de ses Collègues, proteste énergiquement contre l'obligation faite aux candidats de suivre un stage de manutention. Ils sont nommés au titre du sport haltérophile et non pas de la manutention et il n'est pas question qu'ils dispersent leurs efforts.

Enfin, M. Louis Chaix tient à signaler le remarquable travail accompli par Roger Gerber, Conseiller Technique de l'Académie Aix-Marseille et tient à le féliciter publiquement.

DEMANDES D'AFFILIATIONS. - Le Comité de Direction homologue l'affiliation des Clubs ci-après :

- ✓ N° 3.520 - Hand Ball Athlétic Compiègne ;
- ✓ N° 3.521 - Cercle Culturiste et Haltérophile Creillois ;
- ✓ N° 3.522 - Association Sportive École des Métiers de Soissons-Cuffies ;
- ✓ N° 3.523 - Centre Omnisports de Faches-Thumesnil ;
- ✓ N° 3.524 - Maison des Jeunes et de la Culture de Strasbourg ;
- ✓ N° 3.525 - Culturiste Club de Valence ;
- ✓ N° 3.526 - Centre Athlétique Dracénois ;
- ✓ N° 3.527 - Foyer Laïque d'Éducation Permanente de Denée ;
- ✓ N° 3.528 - Espérance Sportive Dongeoise ;
- ✓ N° 3.529 - Centre Sportif de Scourdois ;
- ✓ N° 3.530 - Maison des Jeunes et de la Culture d'Albi ;
- ✓ N° 3.531 - Club Athlétique Bédaricien.

HOMOLOGATION DE RECORDS. - Le Comité de Direction homologue comme records de France Seniors les performances ci-après :

Poids Moyens. - Total Olympique : 130 - 122,5 - 165 = 417 k 500 par Rolf Maier, le 14 Octobre 1964, aux Jeux Olympiques de Tokyo (ancien record : 415 k. par lui-même).

Poids Lourds. - Arraché à deux bras : 142 k 500 et 145 k par Jean-Paul Fouletier, le 12 Septembre 1964, à Saint- Maur. Arbitres : MM. Rolet, Fiolle et Bazire (ancien record : 140 k 500 par lui-même).

Epaulé et Jeté à deux bras : 175 k 500 par Jean-Paul Fouletier, même date et mêmes arbitres que ci-dessus (ancien record : 172 k 500 par lui-même).

JEUX OLYMPIQUES DE TOKYO. - Le Président, après avoir fait un rapide compte rendu du voyage et souligné que le séjour des athlètes à Tokyo a été agréable et confortable, en vient aux compétitions haltérophiles, dotées d'une excellente organisation.

Rolf Maier a fait preuve d'un courage extraordinaire. Malgré le handicap d'une blessure au poignet qui l'a contraint à suspendre son entraînement pendant plusieurs jours, il a réalisé le total de 417 k 500, battant de 2 k 500 son propre record de France. Aux félicitations qu'il mérite pour cette performance, il convient d'associer le Dr Andrivet qui, grâce à des soins éclairés, lui a permis de tenir sa place dans la compétition olympique. Qu'il en soit bien vivement remercié.

Quant à Paterni, ses performances à l'entraînement autorisaient les plus grands espoirs ; mais il semble que, pour la première fois, il ait été victime du « trac », à tel point que le jour de l'épreuve, il a fallu baisser ses barres de départ. Si l'on s'en réfère à la facilité avec laquelle il réalisait couramment 170 k à l'entraînement, il aurait dû réussir aisément 167 k 500 à l'épaulé et jeté.

Il n'a pas démérité néanmoins car il n'a pas ménagé ses efforts pour se préparer, sous la direction de l'Entraîneur National que le Président remercie et félicite pour la façon exemplaire dont il s'est occupé des deux sélectionnés.

Le Président tient également à rendre hommage et à transmettre ses remerciements au Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports pour la maîtrise avec laquelle il a organisé le déplacement et le séjour des athlètes et officiels à Tokyo, y ajoutant même l'agrément d'un voyage culturel dans d'autres villes du Japon.

CONGRES DE LA F.I.H.C. - Le Président donne un bref compte rendu du Congrès de Tokyo, au cours duquel M. Clarence Johnson a été réélu Président de la F.I.H.C. au premier tour, tandis que lui-même s obtenu le renouvellement de son mandat de Vice-président.

En ce qui concerne les décisions prises à l'issue de débats interminables, il se réserve de les commenter après réception du procès-verbal du Congrès.

MATCHES INTER-NATIONS. - Le Président a profité de son séjour à Tokyo pour prendre contact avec différents Présidents de Fédérations, en vue de la conclusion de matches inter-nations. Malheureusement, aucune réponse précise n'a pu lui être donnée, sauf en ce qui concerne le match France-Finlande définitivement fixé au 14 Mars 1965, en Finlande.

D'autre part, la Fédération Luxembourgeoise a fait connaître par lettre son accord pour le match retour France- Luxembourg qui sera organisé dans une ville de province à désigner. Des pourparlers seront entrepris à ce sujet.

FINALES DU PRIX D'ENCOURAGEMENT. - Il est procédé à la désignation des Officiels pour les Finales du Prix d'Encouragement qui auront lieu les 5 et 6 Décembre 1964, au Gymnase Municipal rue Japy à Paris :

- Arbitre à la pesée : M. Roussaux ;
- Arbitres : MM. Fiolle, Bazire, Chariot; d'autres seront désignés sur place ;
- Secrétaire de séances : M. J. Duchesne ;
- Speaker et sonorisation : M. Leveler ;
- Délégué aux athlètes : M. Legall ;
- Matériel : M. Guiller.

Prix des places : 5 Fr. Tarif spécial pour les licenciés : 3 Fr.

COMMUNICATIONS DIVERSES ET CORRESPONDANCE.

Formation des Cadres. - Le Comité des Pyrénées demande des précisions concernant le Jury du Diplôme d'initiation haltérophile ainsi que sur les questions qui doivent être posées aux candidats.

Le Président propose de saisir cette occasion pour ouvrir une discussion sur l'organisation d'ensemble des stages.

Certains Conseillers Techniques paraissent envisager d'organiser des sessions d'examens d'Aides-Moniteurs et Moniteurs à l'issue de leurs stages régionaux. Ce privilège était jusqu'ici dévolu au Jury du Stage National de Formation des Cadres organisé chaque année à l'institut National des Sports. Le Président estime qu'il serait peut-être souhaitable que les Conseillers Techniques, en collaboration avec des personnalités compétentes, soient habilités uniquement à faire passer les Brevets d'Initiation haltérophile. Quant aux diplômes du degré supérieur auxquels le Comité de Direction a souhaité conserver sa valeur, ils continueraient d'être attribués à l'issue du Stage National de l'I.N.S.

M. Duchesne intervient pour demander la suppression du Diplôme d'Initiation Haltérophile, estimant qu'un stage d'une semaine est insuffisant pour la formation des candidats ; il suggère son remplacement par une attestation de présence au stage. M. Firmin, au contraire, défend ce diplôme dont il démontre la nécessité et l'intérêt, ce que confirme l'Entraîneur National.

Parlant des diplômes du degré supérieur, M. Duchesne ne voit aucun inconvénient à en faire passer les épreuves au cours d'un Stage régional.

Le Président est d'accord, à condition que le Jury ne soit pas exclusivement régional et que certains de ses Membres soient désignés et délégués par la F.F.H.C. Il en est ainsi décidé.

Détachement des Clubs de l'Oise du Comité de l'Île-de-France. - Le Président donne connaissance d'une protestation du Comité de l'Île-de-France contre le détachement des Clubs de l'Oise de ce Comité et leur rattachement au Comité des Flandres.

Il rappelle que cette décision a été imposée par le Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports qui, en raison de la création de l'Académie d'Amiens, a

demandé aux aux Fédérations de calquer leurs structures régionales sur celles de la nouvelle Académie.

Il ne pouvait être question, comme le suggère le Comité de l'Île-de-France, de lui laisser les Clubs de l'Oise et d'y adjoindre celui d'Amiens. En effet, l'Amiens Sporting Club, dont le siège social est justement au chef-lieu de la nouvelle Académie, est depuis toujours rattaché au Comité des Flandres il était donc logique et normal que tous les Clubs de l'Académie de Picardie suivent le même sort.

Au surplus, cette mesure est transitoire et un Comité de Picardie devra être prochainement créé.

En attendant, il est demandé au Comité des Flandres de bien vouloir envisager une zone de compétitions pour les Clubs de Picardie et d'y déléguer des arbitres, afin de faciliter la tâche des athlètes et des dirigeants handicapés par les difficultés ferroviaires.

M. Marcel Dumoulin, au nom du Comité des Flandres, donne son accord à la proposition du Président.

Nomination d'Arbitres Internationaux. - Lettre de M. A. Bonneau demandant sa nomination au titre d'Arbitre International de 1re catégorie.

M. Lomet, à son tour, pose sa candidature aux mêmes fonctions.

Le Président précise qu'une décision du Congrès de la F.I.H.C. permet désormais que les examens soient passés devant trois arbitres de 1re catégorie, même s'ils appartiennent au même pays, ce qui facilitera la procédure. Il signale, néanmoins, que les épreuves de l'examen ne devront pas, pour autant, favoriser les candidats. En ce qui le concerne, il est bien décidé, s'il fait partie d'un Jury, à sanctionner sévèrement les erreurs et les fautes d'arbitrage.

Demandes de prêts de barres. - De nombreuses demandes de prêts de barres ont été présentées par des Associations scolaires et universitaires affiliées à l'A.S.S.U.

- A.S. de l'École Nationale de l'Aviation Civile ;
- Lycée Municipal du Creusot ;
- Lycée d'État de Dijon-Montchapet ;
- A.S. du Collège d'Enseignement Industriel St-Martin ;
- Lycée de Garçons de Tourcoing ;
- Lycée des Flandres à Hazebrouck.

Il est décidé que certaines de ces requêtes ne recevront satisfaction que si les renseignements complémentaires demandés justifient ces prêts de barres.

Le Comité de Direction donne en outre son accord aux demandes présentées par :

- La Société de Gymnastique d'Erstein
- La Maison des Jeunes et de la Culture d'Albi
- L'Haltérophile Club de Jarcieu
- Le Club de Formation Professionnelle des Adultes du Gard (ce dernier Club sous réserve de l'avis favorable du Comité du Languedoc).

A.S.S.U. - M. Duchesne fait connaître la décision prise par la Commission Mixte Scolaire et Universitaire d'Haltérophilie de conclure un match soit avec une équipe scolaire et universitaire allemande, soit avec une équipe britannique. Des pourparlers sont engagés à ce sujet.

Championnats de France. - Le Comité de Direction donne son accord à la proposition de M. Gouet, Président du Comité de Bourgogne Franche- Comté, en vue de l'organisation à Mâcon des Championnats de France Juniors et Seniors d'Haltérophilie, pour 1965.

Championnat de France Culturiste. - De son côté, M. Marcel Dumoulin, Président du Comité des Flandres, propose l'organisation, à Roubaix, du Championnat de France Culturiste 1965, ce qui est accepté à l'unanimité.

Après une intervention de M. Hervochon concernant la validité du record du total olympique junior établi par Georges Houssais, la séance est levée à 19 h 45.

Le Secrétaire Général, — André ROLET

Le Président — Jean DAME

RÈGLEMENT DU PRIX FÉDÉRAL JUNIORS ET SENIORS 1965

Le Prix Fédéral 1965 sera organisé par la Fédération Française Haltérophile et Culturiste les Samedi 6 et Dimanche 7 Mars 1965, au Gymnase du Sporting Club de Neuilly, 167, Avenue de Neuilly, à Neuilly-sur-Seine.

Il est réservé aux athlètes amateurs de nationalité française, munis de la licence de la saison 1964-1965, classés 2e série.

Le Prix Fédéral comportera une Finale Juniors et une Finale Seniors.

Finale des Juniors

Sont considérés comme Juniors les jeunes gens nés en 1945, 1946, 1947, 1948 et 1949.

Seront qualifiés pour participer à la Finale du Prix Fédéral Juniors qui se disputera le Samedi 6 Mars 1965 (après-midi) les trois meilleurs athlètes de chaque catégorie, suivant les résultats des éliminatoires organisées par les Comités Régionaux.

En cas d'égalité de performances, c'est le poids de corps qui départagera les concurrents.

Les Juniors ne pourront en aucun cas participer au Prix Fédéral Seniors.

Finale des Seniors

Seront qualifiés pour participer à la Finale du Prix Fédéral Seniors qui se disputera le Dimanche 7 Mars 1965 (après-midi) les trois meilleurs athlètes de chaque catégorie suivant les résultats des Éliminatoires organisées par les Comités Régionaux.

En cas d'égalité de performances, c'est le poids de corps qui départagera les concurrents.

Engagements

Les éliminatoires seront disputées obligatoirement dans toute la France, le Dimanche 14 Février 1965. La clôture des engagements pour les finales est fixée au 16 Février 1965, dernier délai. Il ne sera pas tenu compte des engagements qui parviendront après cette date.

Tout engagé devra appartenir à une Société affiliée à la F.F.H.C.

Les engagements, pour être valables, devront être adressés au Secrétariat de la F.F.H.C., 10, Rue Saint-Marc, à Paris, par les Comités Régionaux qui indiqueront obligatoirement le lieu et l'heure où se sont déroulées les éliminatoires régionales, ainsi que le nom du ou des arbitres désignés.

Les mineurs participant au Prix Fédéral devront avoir 16 ans révolus et ne seront admis à concourir que s'ils sont munis d'un certificat attestant la date de leur naissance et le consentement de leurs parents ou tuteurs.

Les athlètes de moins de 20 ans devront être titulaires d'un certificat médical d'aptitude aux sports. Pour les participants de moins de 18 ans, ce certificat devra dater de moins de trois mois.

Les résultats comporteront un classement distinct des athlètes Juniors et Seniors **et mentionneront la date de naissance des Juniors.**

Frais de déplacement

La Fédération prendra en charge les frais de déplacement des concurrents disputant les Finales du Prix Fédéral dans les conditions suivantes :

1° Elle les couvrira du prix de leur voyage aller et retour en 2e classe ;

2° Elle leur allouera une indemnité de nourriture et de logement dont le montant sera fixé par le Bureau de la F.F.H.C.

Catégories de concurrents

Poids Coqs : jusqu'à 56 k ;
Poids Plumes : de 56 k à 60 k ;
Poids Légers : de 60 k à 67 k 500 ;
Poids Moyens de 67 k. 500 à 75 k.
Poids Mi-Lourds : de 75 k à 82 k 500 ;
Poids Lourds Légers : de 82 k 500 à 90 k ;
Poids Lourds ; au-dessus de 90 k.

Aucune tolérance de poids ne sera accordée : *les athlètes devront obligatoirement participer à la finale dans la catégorie pour laquelle ils ont été qualifiés.*

Mouvements imposés

1° Développé à deux bras ;
2° Arraché à deux bras ;
3° Epaulé et jeté à deux bras.

Nombre d'essais

Chaque concurrent aura droit à trois essais pour chaque exercice imposé (et non pour chaque barre essayée).

La progression entre les essais ne pourra être inférieure à cinq kilos, sauf pour le dernier essai où elle pourra être de 2 k 500 seulement.

Une progression prématurée de 2 k 500 marque le dernier essai.

Dans aucun cas, un concurrent ne pourra exécuter un essai avec un poids inférieur à celui employé lors de l'essai précédent.

Les exercices devront être accomplis correctement suivant les règles de la F.F.H.C. les concurrents devront maintenir l'engin au bout des bras tendus verticalement, les pieds sur la même ligne, jusqu'à ce que l'arbitre leur ait fait signe de redescendre la barre. Ce n'est que lorsque celle-ci aura été reposée doucement à terre que l'arbitre annoncera sa décision par la mention, faite à haute voix : « Bon » ou « Essai ».

Pesage

La formalité du pesage aura lieu le jour même du Prix Fédéral, une heure avant le commencement des épreuves de la catégorie déterminée.

Les athlètes devront être pesés nus.

Tout concurrent ne répondant pas à l'appel de son nom ne pourra participer au Prix Fédéral.

Matériel

Le Comité organisateur assurera un matériel de barres à disques qui, seul, pourra être utilisé au cours du Prix Fédéral.

Tenue

Les concurrents devront avoir une tenue correcte et soignée.

Sera immédiatement éliminé tout concurrent qui n'aura pas une attitude correcte pendant toute la durée de la compétition.

Désignation des vainqueurs

Le vainqueur sera, dans chaque catégorie, l'athlète qui aura réuni le plus grand nombre de points.

En cas d'ex æquo dans une catégorie, l'avantage sera donné au plus léger des concurrents.

Pénalités

Sera disqualifié de la F.F.H.C. et ne pourra plus prendre part aux épreuves organisées sous ses règlements

– Tout athlète régulièrement inscrit qui, pour une cause non justifiable, ne se présenterait pas au Prix Fédéral.

– Tout concurrent abandonnant la compétition pour protester contre une décision de l'arbitre ou formulant une réclamation à haute voix et discutant en public les décisions de l'arbitre.

Réclamations

Lorsqu'un concurrent se suppose en droit de réclamer, il devra faire sa réclamation par écrit au Président de la F.F.H.C., qui tranchera avec les arbitres et les membres du Comité de Direction de la F.F.H.C.

Responsabilités

La Fédération Française Haltérophile et Culturiste décline toute responsabilité quant aux accidents qui pourraient survenir au cours du Prix Fédéral.

Classement National du Premier pas Culturiste 1964-65

d'après les résultats des Éliminatoires organisées dans les Comités Régionaux

JUNIORS

		Points
1.	CAESEMAECKER, Centre Omn. Faches-Thumesnil	95,52
2.	JOLAND, Union Haubourdinoise	94,50
3.	ROUAULT, Haltérophile Club de Marseille	92, -
4.	DIAZ, St-Nazaire Omnisports	89, -
5.	FOURDINIER, Haltérophile Club de Boulogne	88,50
6.	FREVILLE, A.S.P.T.T. d'Arras	86,75
6.	CALCOEN, Stade Mun. Petite Synthe	86,75
8.	DUMOLIN, A.S. Cheminots de St-Pol	86, -
9.	CLERC, Union Sportive de Toul	85, -
10.	HUBERT, Club Athlétique Rosendaël	84, -
11.	BOUSQUEL, Athlétic Club Lodévois	82, -
12.	TANGUY, Stade Croisicais	81,50
13.	RIGAUT, Club Athlétique Rosendaël	81, -
14.	COUTANT, Sté de Gymnastique d'Angers	80,75
15.	MANSUY, Union Sportive de Toul	80,25
16.	TRANNOY, A.S.P.T.T. d'Arras	80, -
17.	COLODEZIAC, A.S. Minière Fondary	79, -
18.	SORMET, A.S. P.T.T. d'Arras	78,75
19.	VIGIER, A.S. Minière Fondary	78,50
20.	MORVAN, St-Nazaire Omnisports	78, -
21.	CARDON, Centre Omnisp. Faches-Thumesnil	77,50
22.	PECCIOLINI, Haltérophile Club de Nice	77,25
23.	MARQUES, Athlétic Club Lodévois	76,75
24.	FRAPPIN, Stade Croisicais	76,50
25.	BOUCHAUD, Club Sp. Déf. Nle Châtellerault	76,25
26.	MARIEZ, Club Culturo-Sportif Wignehisien	75, -
27.	BAIL, Haltérophile Club Arlésien	74,50
27.	LECAILLEZ, Stade Mun, de Petite Synthe	74,50
27.	RINGEVAL, A.S.P.T.T. d'Arras	74,50
27.	BOURDON, Club Sp. Déf. Nle Châtellerault	74,50
31.	VAREILHE, Athlétic Club de Montpellier	74,25
32.	PAGEL, Union Sportive de Toul	74, -
33.	ROBLIN, St-Nazaire Omnisports	73,50
34.	MIR, Centre Omnisp. Faches-Thumesnil	73, -
35.	PICHON, Omnium Sportif Stéphanois	72,50
36.	LECOUR, Société de Gymnastique d'Angers	72, -
36.	THIBON, Haltérophile Club Arlésien	72, -
38.	PERONON, A.S. Minière Fondary	71,50
39.	MERLE, A.S. Minière Fondary	71, -
40.	JACOB, Union Sportive de Tout	69,50
41.	AIME, Haltérophile Club de Nice	69,25
42.	BRIONNE, Club Sp. Déf. Nle Châtellerault	68,25
43.	FRANÇOIS, Club Sp. Déf. Nle Châtellerault	67,75
44.	de KREM, A.S. Minière Fondary	65,50
45.	MONTAGNY, Omnium Sportif Stéphanois	65,25
46.	SAINT-PIERRE, Athlétic Club Lodévois	64,75
47.	BORKOWSKI, Club Sp. Déf. Nle Châtellerault	64,50
48.	BOSSE, St-Nazaire Omnisports	64,25
48.	LACROIX, Société d'E.P. Cours	64,25
50.	SOULIER, Haltérophile Club de Nice	62,75
51.	SAUZE, Union Sportive Crestoise	62,50
51.	FORMICHI, Athlétic Club Montpellier	62,50
53.	LAURENT, St-Nazaire Omnisports	62,25
54.	SAUREL, Union Sportive Crestoise	62, -
55.	REVOUY, Omni Sports Stéphanois	61,50
56.	BOUKO, E.S. Laneuvevilloise	61, -
57.	LAMARCHE, Club Sp. Déf. Nle Châtellerault	60, -
58.	SOUCHET, St-Nazaire Omnisports	59,75
59.	CHANTEL, A.S. Minière Fondary	59,25
60.	MULLET, Sporting Club Tête de Cheval	59, -
60.	CRAINEGUY, St-Nazaire Omnisports	59, -
62.	DAURES, St-Nazaire Omnisports	58,50
63.	LUBAT, Club Sp. Déf. Nle Châtellerault	58,25
64.	CASSINI, Haltérophile Club de Nice	52,50
64.	PARIS, E.S. Laneuvevilloise	52, -
66.	LEMOINE, E.S. Laneuvevilloise	52, -
67.	ROCHE, A.S. Minière Fondary	51,50
68.	GÉRARDIN, E.S. Laneuvevilloise	50,50

SENIORS

1.	POLIAS, Haltérophile Club Arlésien	98, -
2.	CHAMBONNET, Centre Omn. Fâches Thumesnil	92, -
3.	DERE, Haltérophile Club Arlésien	91, -
4.	NORBERT, Club Athlétique Rosendaël	90, -
5.	DUPONT, Club Cult. Sportif Wignehisien	88, -
5.	SYLVES, Sté de Gym, d'Angers	88, -
7.	NUYTTENS, Haltérophile Club Compiégnois	87, -
8.	CALLEWAERT, Sporting Club Tête de Cheval	86,75
9.	FENECH, Haltérophile Club Compiégnois	86, -
10.	CHATELLE, Stade Mun, de Petite Synthe	85, -
11.	PRADEL, Cercle Haltérophile Troyen	84,50
12.	GOILLOT, Haltérophile Club de Boulogne	83,75
13.	JACOB, Union Sportive de Toul	82,50
14.	BECHU, Union Sportive de Toul	81,50
15.	COHEN, Haltérophile Club de Marseille	81, -
16.	WEISSE, Centre Omn. Fâches Thumesnil	80, -
16.	BOURSON, Cercle Haltérophile Troyen	80, -
18.	MALOUM Saïd, Athlétic Club Montpellier	77,75
18.	SCHERPEREEL, Sporting Club Tête de Cheval	77,75
20.	DANJOU, Stade Mun, de Petite Synthe	77, -
21.	VALDES, A.S. Électricité de Lille	75, -
22.	CRAVERO, Haltérophile Club de Marseille	74,50
23.	SCHMIDT, Cercle Haltérophile Troyen	72,75
24.	BACCAGLIONI, Omnium Sportif Stéphanois	71,75
25.	TERSIN, A.S. Électricité de Lille	71,50
26.	CHARTON, Union Sportive de Toul	71,25
27.	GOURAUD, Cercle Haltérophile Troyen	71, -
28.	COULON, Haltérophile Club Arlésien	70,50
29.	ANDRÉ, Haltérophile Club de Marseille	70, -
30.	PLAZA, Cercle Haltérophile Troyen	69,75
31.	VELILLA, Haltérophile Club Arlésien	65,50
32.	BLEUSE, Haltérophile Club Compiégnois	65, -
33.	BUONO, St-Nazaire Omnisports	64,25
34.	CUILLIERIER, Club Sp. Déf. Nle Châtellerault	63,75
35.	LASIO, Haltérophile Club Arlésien	63,50
36,	CONGET, Cercle Haltérophile Troyen	61, -
37.	FRANÇOIS, Alliance Ste Savine	59,75
38.	CHENNEVOTOT, Alliance Ste Savine	58,25
39.	RETCHE, Haltérophile Club Arlésien	55,50
40.	COUTURIER, St-Nazaire Omnisports	50,25

Classement National du Prix des Débutants 1964-65

d'après les résultats des Éliminatoires disputées dans les Comités Régionaux

JUNIORS

POIDS COQS

1.	LO-HOI-NING (54) Stade Dyonisien	220, -
2.	TILLOUX (55,9) La Vie au Grand Air St-Maur	205, -
3.	BARDINA (53,5) A.S. Cheminots Vénissieux	185, -
4.	SORMET (55,8) A.S.P.T.T. Arras	177,500
5.	HOUET (55,2) Sporting Club Neuilly	175, -
6.	GILBERT (55,2) Jeunes de St-Augustin Bordeaux	172,500
7.	TELEZ (55,4) A.S. Cheminots de Vénissieux	172,500
8.	FORMICHI (55,3) Athlétic Club Montpelliérain	170, -
9.	BILLIET (54,3) A.S. Lilloise Inter-Entreprises	165, -
10.	LABBE (55,3) Sté H. et C. Haguenau	165, -
11.	TURC (55,6) Athlétic Club Montpelliérain	165, -
12.	CAPELLI (53,4) Sporting Club Navis	162,500
13.	WEBER (50) Maison Jeunes et Culture Metz	160, -
14.	CHABANNES (55) Union Sportive du Velay	160, -
15.	SAUREL (54) Union Sportive Crestoise	157,500
16.	BLANQUIE (55) A.S.P.T.T. Strasbourg	157,500
17.	LANGLET (51,3) A.S. École Métiers Ste Tulle	155, -
18.	COUSIN (53,2) Espérance Sées	155, -
19.	MONTES (54,4) Club Athlétique St-Priest	152,500
20.	NEGRE (55,6) A.S.P.O. Tours	152,500
21.	JUSTICE (53) Club Sportif Alençon	150, -
22.	HOYAL (56) Union Athlétique Cubzaguaise	150, -
23.	MASSIN (48,3) Club Haltérophile Germanais	145, -
24.	LEMOINE (55,8) Ent. Sp. Laneuvevilloise	145, -
25.	FERENS (55,8) Union Haltérophile Vichyssoise	140, -
26.	BOUDAUD (56) Olympic Pontois	140, -
27.	MASCHIO (48,2) La Montluçonnaise	137,500
28.	PARIS (55) Ent. Sp. Laneuvevilloise	137,500
29.	COMPESSE (49) Maison des Jeunes Chambéry	130, -
30.	DESBOIS (54,6) Sporting Club St Amandois	127,500

POIDS PLUMES

1.	BLAIN (60) A.S.P.T.T. St-Denis La Réunion	235, -
2.	DELMONT (58,3) A.S. Pérollière	202,500
2.	DENIVET (58,3) Club Sportif Meaux	202,500
4.	CETTE (59,8) Union Sportive du Velay	200, -
5.	MY (57,8) Stade Municipal de Montrouge	197,500
6.	LOISON (58,6) Union Haubourdinoise	197,500
7.	FREVILLE (59,1) A.S.P.T.T. Arras	197,500
8.	PLANTIN (60) Asnières Sports	197,500
9.	DEVELET (57,1) La Montluçonnaise	195, -
10.	ANDRÉ (57,6) Sporting Club St Amandois	195, -
11.	COLOMBINO (59,2) Sporting Club Navis	195, -
12.	PASTOR (57,2) Union Amicale de Cognac	192,500
13.	TABARD (59) A.S.P.T.T. Vienne	192,500
14.	GORCE (60) A.S. École Métiers Ste Tulle	192,500
14.	TALLARICO (60) A.S. École Métiers Ste Tulle	192,500
16.	RIGAUT (60) Club Athlétique Rosendaël	190, -
17.	FRAPPIN (58) Stade Croisicais	187,500
18.	GALLOIS (60) Dreux Athlétic Club	187,500
19.	BOUKO (59,5) Entente Sportive Laneuvevilloise	185, -
20.	MONTAGNY (57,6) Omnium Sportif Stéphanois	182,500
21.	ISSERT (59,4) Athlétic Club Montpelliérain	182,500
22.	CHAUSSÉE (59,6) Esso Sports	182,500
23.	GUILLERMO (58,5) Ilets Sports Montluçonnais	180, -
24.	BLANCHEDAN (58,8) A.S. Sap.-Pompiers Nantes	180, -
25.	TONRU (60) A.P.E.C.A. 11e de la Réunion	180, -
26.	RENAND (59,9) Olympie Pontois	177,500
27.	PARATGE (60) Union Athlétique Cubzaguaise	177,500
28.	GOYAERE (60) U.S. Police Marseille	175, -
29.	BOLL (60) Union Guebwiller	170, -
30.	JUILLERON (57,8) Enfants du Devoir Oyonnax	165, -
31.	VIDOU (57,4) La Montluçonnaise	160, -
32.	CEVESTE (59,2) Centre Sportif de Scourdois	160, -
33.	HANCEL (60) Club Sportif d'Alençon	160, -
34.	ROBERT (59) A.S.P.O. Tours	157,500
34.	LEMERCIER (59) Club Haltérophile Germanais	157,500
36.	CARIOUX (58,4) La Brestoise	155, -
37.	VILATTE (56,9) Union Haltérophile Vichyssoise	152,500
38.	BARDET (58,3) Union Haltérophile Vichyssoise	142,500
39.	CHENORIO (58,2) Patronage St Etienne Rennes	137,500
40.	MARTIN (57,1) Sporting Club St Amandois	135, -
41.	MARIE (59,2) Patronage St Etienne Rennes	130, -

POIDS LEGERS

1.	M'GOURY (62) A.S.P.T.T. St-Denis de la Réunion	247,500
2.	PATIERNO (63,8) Sport Athlétique de Mulhouse	232,500
3.	BOYER (64,8) U.S. Ste Tulle	232,500
4.	CAESEMAEKER (67,5) Ctre Omn. Faches-Thumesnil	227,500
5.	LONGCHAL (62) Club H. et C. Toulousain	225, -
5.	DITILYEU (62) Club Athlétique Rosendaël	225, -
7.	DESCHAMPS (66,4) Haltérophile Club de Beauvais	222,500
8.	CHOUKROUN (66,5) La Vie au Grand Air St-Maur	222,500
9.	BILLAUD (67,5) Club Athlétique Choletais	220, -
10.	DESBONNET (65) Union Halluinoise	217,500
11.	BRUN (61,9) U.S. Police Marseille	212,500
12.	BEAUVAIS (66,3) A.S. École Métiers Ste Tulle	212,500
13.	LACROIX (63,1) Club Sportif Alençon	210, -
14.	PAZIOT (64,8) Union Amicale Cognac	210, -
15.	BOYER (62) A.P.E.C.A. - Ile de la Réunion	207,500
16.	HEIMM (63,5) Sport Athlétique de Mulhouse	207,500
17.	CLERC (66,9) Union Sportive Toul	207,500
18.	BUF (66) A.S. Pérollière	205, -
19.	PICHON (62,4) Omnium Sportif Stéphanois	202,500
20.	LAMASSE (62,9) Olympie Pontois	202,500
21.	BESSON (63,9) Maison des Jeunes Chambéry	202,500
22.	MAREL (66) A.S.P.T.T. St-Denis de la Réunion	202,500
23.	GUILLER (67,2) Club Athlétique Nantais	202,500
24.	MANSUY (61) Union Sportive Toul	200, -
25.	CHICHEREAU (65,5) C.S.A.D.N. Châtellerault	200, -
26.	FOURNIER (66,1) Amiens Sporting Club	200, -
27.	BAUMIER (67) Athlétic Club Trélazéen	200, -
28.	DIENIS (67,3) A.S. Wonder Louviers	200, -
29.	PELLETIER (63,4) Olympie Pontois	197,500
30.	GUERIN (64) Cercle Culturiste St Médard	197,500
31.	DUPUY (64,5) Union Athlétique Cubzaguaise	197,500
32.	DESBOIS (64,8) Espérance Dongeoise	197,500
33.	TRANNOY (61,5) A.S.P.T.T. Arras	195, -
34.	PAGEL (62,5) Union Sportive Toul	195, -
35.	GARREC (62,7) A.S. Sap. Pompiers Nantes	195, -
36.	MINALDO (63) Cercle Sportif Montois	195, -
37.	BRUNET (63,2) Union Sportive de Tours	195, -
38.	PERRIN (66,8) Maison des Jeunes Chambéry	195, -
39.	HEYMANN (67) Sté H. et C. Haguenau	195, -
40.	CHABRIER (66) Union Sportive du Velay	192,500
41.	CHATARD (61) Stade Clermontois	190, -
42.	MARCHENA (64) Athlétic Club Servannais	190, -
43.	VALNOT (65,2) A.S. Pérollière	190, -
44.	BOUGEIX (67,4) Brunoy-Pyramide	190, -
45.	COTTON (65,7) Enfants du Devoir Oyonnax	187,500
46.	SAUZE (64,2) Union Sportive Crestoise	185, -
47.	MARCHAIS (64,3) Union Sportive de Tours	185, -
48.	ROUX (60,2) Union Sportive Chaville-Vélizy	182,500
49.	MARREAUD (61,5) Athlétic Club Montpelliérain	182,500
50.	CHASSAGNE (64) La Montluçonnaise	182,500
51.	TRIPOTEAU (62,6) Olympic Pontois	180, -
52.	COUTIER (62,7) Brunoy-Pyramide	180, -
53.	AVRIL (62,8) Olympic Pontois	180, -
54.	PROPHÈTE (63) Stade Clermontois	180, -
55.	LASSOSSAIS (65.6) Asnières Sports	180, -
56.	MEALLAN (66,6) A.S. École Métiers Ste Tulle	180, -
57.	VINCENDEAU (67,4) Athlétic Club Trélazéen	180, -
58.	PERONON (65,2) A.S. Minière Fondary	177,500
59.	JOSSERAND (64,5) Sporting Club Navis	175, -
60.	BLANCHET (65,7) Union Haltérophile Vichyssoise	170, -
61.	LAFITTE (60,5) Union Athlétique Cubzaguaise	167,500
62.	FRANÇOIS (64,6) C.S.A.D.N. Châtellerault	167,500
63.	SOPRANOV (67,5) Sporting Club St Amandois	167,500
64.	OLIVEROS (65,2) Patronage St Etienne Rennes	165, -
65.	VILCHIEN (66,5) Centre Sportif de Scourdois	162,500
66.	CHAVEROCHE (62,5) Centre Sportif de Scourdois	160, -
67.	AUDINET (64,4) Centre Sportif de Scourdois	160, -
68.	MERLE (67,1) A.S. Minière Fondary	160, -
69.	PORZIER (61,6) La Brestoise	157,500
70.	HELLEUX (61) Club Haltérophile Germanais	155, -
71.	BERNHARD (66) A.S.P.T.T. Strasbourg	155, -
72.	ROME (65) Union Haltérophile Vichyssoise	147,500
73.	MAROTTE (62,5) U.S. Cheminots St Pol	140, -
74.	OULBANI (66,1) Union Guebwiller	130, -

POIDS MOYENS

1.	ARGIOLRAS (70) Stade Ste Barbe la Gd-Combe	267,500
2.	JOLLANT (69,8) Union Haubourdinoise	240, -
3.	GARCIA (70,5) Union Athlétique Tarbaise	240, -
4.	POUX (69,6) Sté Olympique St-Médard	237,500
5.	BARRAULT (72,3) Club Sp. Cheminots du Mans	237,500
6.	POGNANT (73,1) Dreux Athlétic Club	237,500

(À suivre)

Les Jeux Olympiques de Tokyo

Catégorie Poids Coqs

Bien que la division de chaque catégorie en deux groupes (l'un - celui des moins forts - tire le matin et l'autre l'après-midi) ait prêté le flanc à quelques critiques, il semble bien que cette nouvelle formule soit tout à fait acceptable.

Le matin de ce dimanche 11 octobre - lendemain de la cérémonie d'ouverture des Jeux - le Poids Coq italien s'impose très facilement avec un bon total de 327 k 500 devant huit autres concurrents.

L'après-midi, à 16 h, quinze autres Poids Coqs s'alignent sur le plateau de la coquette - luxueuse serait peut-être un terme plus exact - salle de Shibuya, face à un nombreux public.

Ils ont à leur droite un extraordinaire tableau d'affichage électronique commandé par un seul opérateur assis devant une table de commandes. Les trois arbitres sont installés sur des fauteuils réglables et coulissants encastrés dans l'estrade qui supporte le plateau. Celui-ci est posé sur un très beau tapis vert afin, sans doute, d'offrir aux athlètes et aux spectateurs un cadre plus reposant Tout, dans cette salle, est neuf, net, impeccable. L'organisation japonaise est à féliciter pour tous les efforts qu'elle a déployés et qui doivent donner à cette compétition un aspect encore plus attrayant.

Mais revenons à nos Poids Coqs. Le champion du monde Vakhonin est le favori logique de cette compétition, tandis que le Japonais Ichinoseki - fort de ses 345 k - doit lui donner du fil à retordre. Quant au Hongrois Foldi - 370 k dans la catégorie supérieure - c'est un outsider redoutable…, mais la grosse perte de poids qu'il a dû s'impose,' ne l'aura-t-elle pas trop affaibli ?

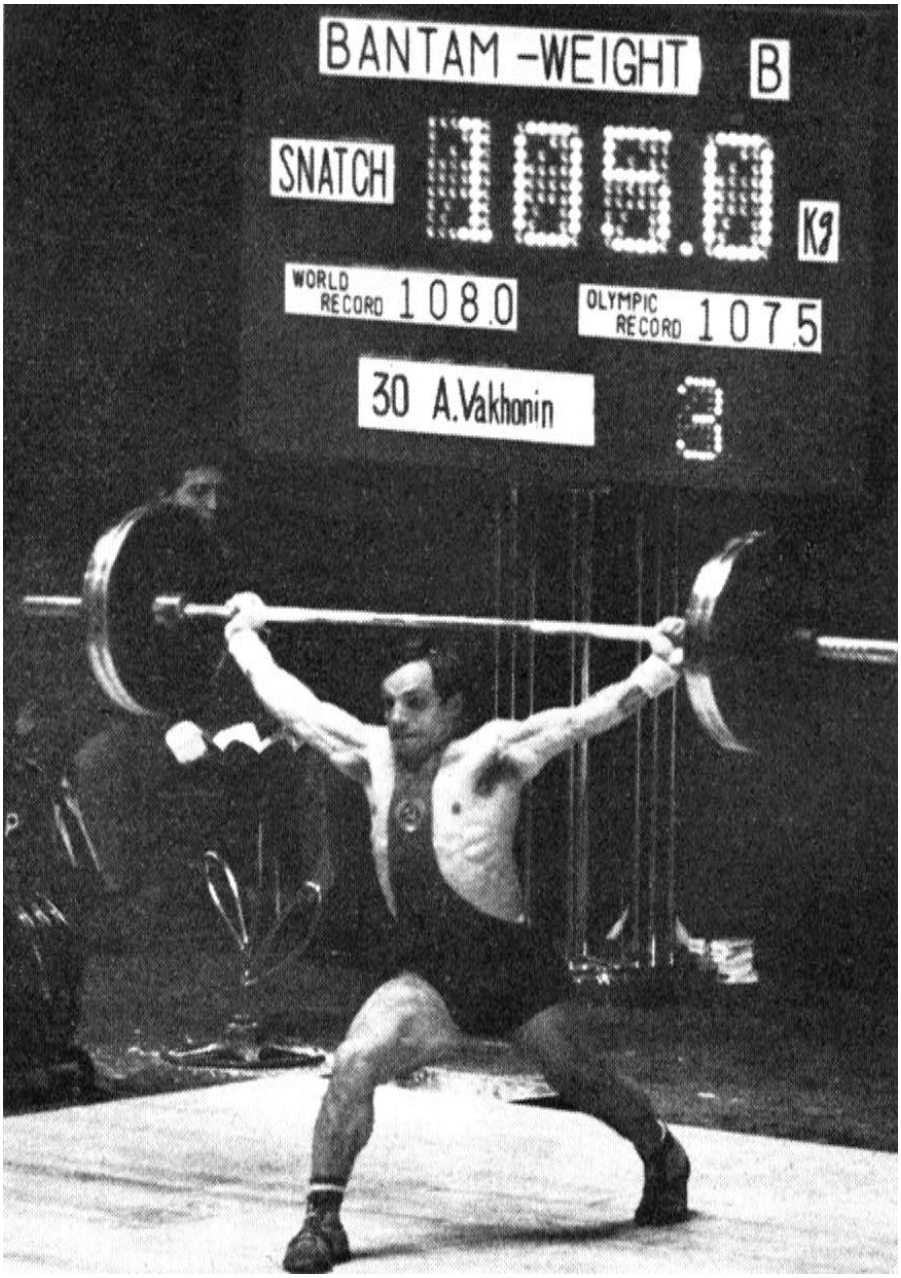

Cet athlète soviétique, qui a participé au Tournoi International de Paris, est Champion Olympique 1964, en Poids Coqs

Dès les premiers essais du développé nous constatons que le niveau d'ensemble est réellement extraordinaire. Presque tous les concurrents atteignent les 100 k tandis que cinq d'entre eux poussent 105 ou plus... Furuyama, le deuxième japonais et l'ex Poids Plume Trebicki (Pologne) réussissent cette charge tandis que le recordman du monde avec 117 k 500, le Portoricain Baez reste sur son premier essai à 107 k 500. Dans un style irréprochable, Vakhonin pousse successivement 105 et 110 k, mais manque nettement 112 k 500. Il laisse ainsi la place de leader au Hongrois Foldi qui, grâce à un degré de cambrure très accentué, pousse 110 - 115 et 117 k 500 mais, avec cette dernière charge, il perd l'équilibre vers l'avant.

Handicapé par des épaules bloquées, le puissant Portoricain Baez est relativement très faible à l'arraché 87 k 500 alors que 12 concurrents sur 15 tirent sur 100 k ou plus. Trois concurrents : Dias (Guyane), Foldi (Hongrie) et Trebicki (Pologne) atteignent 102 k 500, tandis que Nagy (Hongrie) et Vakhonin tiennent 105 k. Vakhonin obtient une lampe rouge à chacun de ses essais car prenant une prise de mains extrêmement large, il donne un coup de bassin très accentué dans la barre. Cette technique lui a valu de manquer son deuxième essai à 105 k car la barre décrit un arc de cercle très important. Le Coréen Yang Mu Shin qui, avec 97 k 500 au développé était passé inaperçu, fait un magnifique travail technique avec 100 - 105 et 107 k 500 tandis que le Japonais Ichinoseki déclenche à chacune de ses apparitions un concert d'encouragements rauques, très couleur locale. Sur le balcon qui fait face au plateau, l'un de ses compatriotes s'est déguisé en monstre ou dieu ?... local avec un énorme masque et un costume recouvert de paillettes. Ce monstre s'est levé brusquement en gesticulant et en poussant une série d'imprécations reprises un peu partout dans la salle par les ardents supporters japonais. Nous avons l'impression de retrouver l'ambiance des matches de catch bien que ces manifestations ne soient que de courte durée. Mais Ichinoseki n'est pas troublé par cette « mise en scène » ; il arrache 105, puis 110 k, soit 2 k de plus que le record du monde, dans un style parfait. Il néglige cependant la pesée, sachant sans doute qu'il est déjà nettement au-dessus du poids limite. Les 112 k 500 de son troisième essai parviennent à bout de bras mais les bras se fléchissent et la barre redescend lentement vers le sol.

Possédant l'avantage du poids de corps sur les autres concurrents, Foldi se classe premier à l'issue de ces deux premiers mouvements avec un total de 217 k 500. Il est suivi de près par Vakhonin 315 k et Ichinoseki 210 k tandis que Trebicki avec 207 k 500 devance Nagy (Hongrie). Furuyama (Japon), Yang Mu Shin (Corée) ex-æquo avec 205 k. Derrière ces six athlètes, la lutte n'est pas moins âpre et tous les compétiteurs mériteraient que l'on décrive leurs efforts.

Douze concurrents sur quinze tirent sur 130 k à l'épaulé-jeté. Voilà un nombre qui situe bien le niveau de cette compétition. Cinq athlètes atteignent ou dépassent les 135 k. Avec cette charge, le Polonais Trebicki atteint l'excellent total de 342 k 500 et n'obtient qu'une quatrième place avec 2 k 500 seulement d'avance sur le Coréen Yang Mu Shin.

Le petit Hongrois Foldi et le Japonais jettent 132 k 500 à leur premier essai tandis que, pour reprendre l'avantage, Vakhonin tire 137 k 500 à son premier essai. Seul tireur en fente, à l'exception de l'Égyptien Hereit, Vakhonin réussit son mouvement mais doit s'accrocher au jeté. Foldi et Ichinoseki tirent cette même charge au deuxième essai. Le Japonais réussit ce mouvement avec une certaine aisance tandis que Foldi - comptant trop sur la puissance de ses bras et épaules - manque le jeté. Sachant que Vakhonin dispose encore de deux essais pour le battre, Foldi est dans une position très délicate... Doit-il reprendre 137 k 500 et miser sur l'échec de son adversaire ou bien prendre une charge plus lourde ? Sagement, Foldi tire une nouvelle fois sur 137 k 500 et, bien qu'il ait quelques difficultés à stabiliser sa position finale, il parvient à maintenir la charge à bout de bras. Avec 355 k, il bat le record du monde du total et est follement acclamé par ses compatriotes. Le Poids Mi-Lourd Toth bondit sur le plateau, saisit Foldi à bras-le-corps, le soulève et l'emmène comme un fétu de paille.

La barre est chargée à 142 k 500, soit 3 k de plus que le record du monde. Nerveux, mais volontaire, Vakhonin assure solidement sa prise, tire, se fend rapidement, assure sa position et jette magnifiquement. Il manifeste sa joie en levant les bras, en sautant, il est champion olympique. Après quelques instants de flottement, Vakhonin est pesé derrière un paravent, mais le record ne peut être homologué. C'est le deuxième record de la soirée qui ne sera pas officialisé.

La barre est ensuite chargée à 147 k 500 pour Ichinoseki, mais malgré un effort désespéré, le Japonais manque très nettement l'épaulé. Il se classe troisième avec 347 k 500, tandis qu'avec 330 k l'Iranien Eslami n'obtient que la dixième place.

Le niveau de cette compétition a donc dépassé largement toutes les prévisions les plus optimistes et si un tel spectacle soulève l'enthousiasme de tous les spectateurs, il déclenche aussi chez nous un sentiment contradictoire mêlé d'un peu d'amertume. Quels efforts devront produire nos jeunes pour espérer figurer honorablement dans de telles compétitions... ?

Catégorie Poids Plumes

En jetant un simple coup d'œil sur les résultats obtenus le matin de ce lundi 12 Octobre par le groupe des « moins forts », on peut se faire une idée assez précise du niveau exceptionnel que doit atteindre le deuxième groupe :

- 1. Lee (Panama) 340 k ;
- 2. Eberlé (Allemagne) 335 k ;
- 3. Chung Kum Weng (Malaisie) 335 k ;
- 4. Mansour (Iraq) 330 k.

A 16 heures, les 11 sélectionnés du groupe B se présentent sur le plateau. Fort de ses récents 387 k 500, Miyake est le grand favori de cette compétition, tandis que son compatriote Fukuda peut s'octroyer la deuxième place s'il réédite ses 380 k. Le petit Américain Berger est aussi en grande forme ; nous l'avons vu arracher 110 k à l'entraînement, ce qui, pour lui, est une performance assez exceptionnelle. Derrière ces trois hommes, les autres places seront chaudement disputées par Mannironi (Italie), les deux Polonais Kozlowski et Nowak, le Roumain Fitzi et le Coréen Kim Hae Nam.

Au développé, huit hommes atteignent ou dépassent 110 k. Miyake réussit tous ses essais 115 - 120 - 122,500 dans un style tout à fait correct. Berger parvient à pousser la même charge mais sa cambrure est nettement plus marquée. Le mouvement est accordé au troisième essai. N'ayant pourtant pas la morphologie du développeur, car plus grand que la plupart de ses adversaires, le Japonais Fukuda démarre à 120 k. Impulsif, ce jeune athlète se rue littéralement sur la barre sans laisser le temps à ses compatriotes de l'encourager. Le mouvement est bon, mais Fukuda manque ensuite 125 k très nettement. Voyant qu'il n'a plus la force de pousser cette charge correctement, Fukuda donne un temps de genou très marqué à son troisième essai, mais la barre ne monte toujours pas assez.

Derrière ces trois hommes, le Roumain Fitzi est ex-æquo avec le Coréen Kim Hae Nam avec 115 k tandis que Mannironi et le Polonais Nowak se partagent la 7e place avec 112 k 500.

Avant de commenter la suite de cette compétition, nous devons signaler que presque toutes les décisions des arbitres ont été données à l'unanimité. Aucune protestation n'a été déposée au jury d'appel ce qui constitue un fait assez exceptionnel dans les annales des Jeux Olympiques et des Championnats du Monde. Chef de plateau, notre Président M. Jean Dame... Ordres et décisions clairs et nets, une belle démonstration d'arbitrage !

Après quelques minutes d'entr'acte, les performances réalisées à l'arraché viennent confirmer l'excellent niveau d'ensemble de cette catégorie : 7 athlètes atteignent ou dépassent les 107 k 500.

Le sympathique Roumain Fitzi est éliminé pour avoir manqué trois fois 100 k, alors que Mannironi, Kim Hae Nam et Berger assurent leur premier essai à 107 k 500. Bien que la barre soit tirée à bonne hauteur, Berger ne peut contrôler ses deux essais à 112 k 500 alors que Kim (Corée) et Mannironi assurent cette charge à leur deuxième essai.

Cinq hommes tirent ensuite sur 115 k. Miyake, dont c'est le premier essai, jongle littéralement avec cette charge. Mannironi, Kim, Fukuda et Novak font une merveilleuse démonstration de technique et d'efficacité, tandis que Kim et Mannironi manquent leur tentative d'extrême justesse. Il y a seulement quelques années, ces 115 k constituaient un record du monde.

Mais Miyake dispose encore de deux essais. Telle une mécanique de haute précision, il arrache 120 k, puis 122 k 500, sans donner l'impression de forcer son talent. Après une telle démonstration qui laisse pantois d'admiration tous les fervents de l'haltérophilie, il semble évident que Miyake portera son propre record du monde - 123 k - vers des sommets inaccessibles.

Avec 245 k après les deux premiers mouvements, Miyake affirme une nette supériorité sur ses adversaires. Il devance son compatriote Fukuda de 10 k et l'Américain Berger de 12 k 500. Nowak et Kim se partagent la 4e place avec 227 k 500, suivis de très près par Mannironi classé 6e avec 225 k

La lutte pour les places d'honneur va donc se disputer jusque dans les ultimes essais de l'épaulé-jeté.

Pour situer la valeur d'ensemble de cette compétition, notez que neuf athlètes ont tiré sur 137 k 500 ou plus.

L'italien Mannironi est le premier des six leaders à terminer la compétition malgré une belle réussite à chacun de ses essais 137,500 - 142,500 et 145 k Avec 370 k, il s'attribue la 5e place grâce à une erreur tactique du Coréen Kim : ce dernier, après avoir réussi un impeccable 140 k, épaule 145 k, puis 147 k 500, mais manque par deux fois le jeté.

Toujours aussi impulsif et négligeant de se concentrer avant chacun de ses essais, Fukuda jette 140 k mais manque ses deux essais à 145 k. Avec 375 k il reste très près de son record personnel (380 k) mais risque de perdre sa deuxième place, voire même une 3e place.

Miyake, Berger et Nowak tirent ensuite les mêmes charges 145 et 150 k pour leurs premier et deuxième essais. Tous deux démontrent un style et une efficacité extraordinaires en réussissant leur mouvement. Avec 152 k 500 pour son troisième essai, Berger est le premier des trois hommes à s'attaquer au record du monde (150 k 500 par Miyake). Il réédite le merveilleux effort qu'il avait déjà accompli quatre ans plus tôt à Rome, mais cette fois-ci, il parvient à contrôler la charge au bout des bras tendus. Après pesée de l'athlète, puis de la barre, le record est homologué. Nous pensons alors que Miyake va tenter de

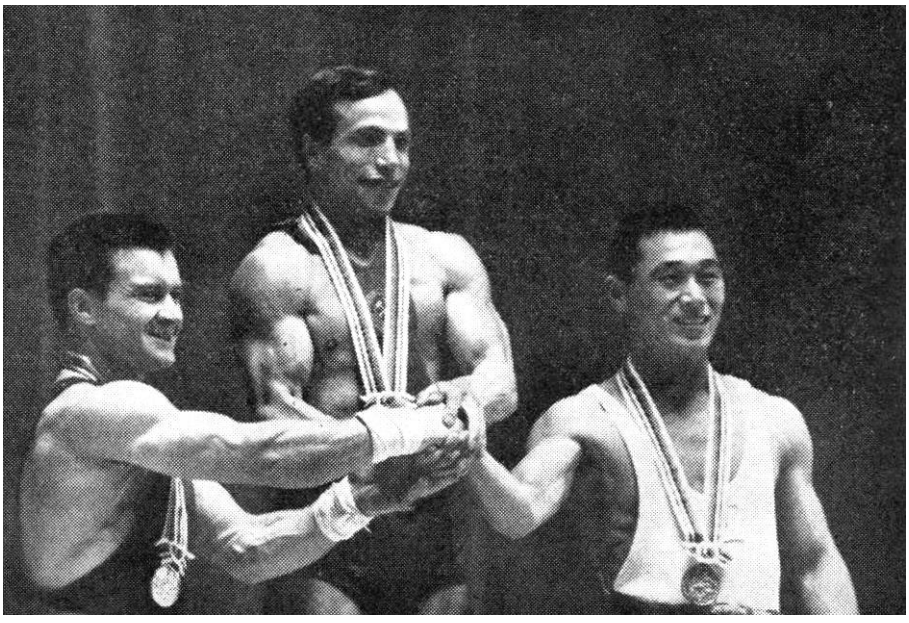

Les trois vainqueurs Poids Coqs
VAKHONIN (U.R.S.S.) Champion Olympique FOLDI (Hongrie) 2e - ICHINOSEKI (Japon) 3e.

battre une nouvelle fois ce record, mais sans doute sait- il être au-dessus du poids limite de la catégorie, aussi se contente-t-il de prendre cette charge de 152 k 500. Son mouvement est une nouvelle fois un régal pour les yeux, son relèvement est d'une facilité déconcertante (la veille du match, il effectuait encore une série de trois répétitions avec 200 k sur la nuque) et le jeté est bien assuré.

Miyake vient de battre, pour la troisième fois dans la même soirée, son record du monde du total olympique. En réussissant tous ses essais et en donnant ainsi l'impression qu'il peut faire encore beaucoup mieux, Miyake améliore son précédent record du monde de 10 k et le porte à 397 k 500. Malgré la qualité de cette performance, j'avoue avoir été quelque peu - très peu en vérité - déçu que Miyake n'ait pas tenté d'atteindre les 400 k tant, tout au long de cette compétition, il a fait preuve d'aisance et de facilité. Assuré de la troisième place avec un total de 377 k 500 après son deuxième essai à 150 k, Nowak (Pologne) grande révélation de l'année, tente de reprendre la deuxième place à Berger : il tire 157 k 500, mais bien que la barre soit tirée à bonne hauteur, il n'ose se glisser dessous. Berger conserve donc sa deuxième place avec 382 k 500, soit 10 k de plus que son record personnel qui date maintenant de plus de cinq ans. Nowak s'attribue la médaille de bronze avec ses 377 k 500. Il devance Fukuda avec 375 k, Mannironi 5e avec 370 k et Kim 6e avec 367 k 500.

Après la remise des médailles par de charmantes japonaises revêtues de kimonos aux couleurs chatoyantes, nous commençons déjà à penser à la formidable lutte que vont se livrer le lendemain les deux Polonais Baszanowski et Zielinski et le Soviétique Kaplunov.

Catégorie Poids Légers

Après avoir assisté le matin de ce mardi 13 octobre à la compétition du groupe A où le jeune Suisse Lab que j'encourageais avait réalisé le bon total de 360 k, je me dirigeais l'après-midi avec environ une heure quinze de retard vers la salle de Shibuya. Notre champion Paterni venait d'effectuer sa dernière séance d'entraînement et ceci explique cela.

Dès mon arrivée, je suis littéralement suffoqué le tableau d'affichage indique 142 k 500. C'est le 3e essai du Soviétique Kaplunov qui tente d'améliorer le record du monde de 2 k 500. Kaplunov épaule cette charge en fente, se place, propulse la barre, se cambre, résiste sous la lourde masse mais doit la laisser tomber vers l'arrière. Une rapide lecture de l'immense tableau d'affichage électronique où tous les chiffres sont indiqués sur fond lumineux blanc ou rouge, suivant le résultat obtenu, nous donne le classement suivant :

– Zielinski : 130 - 135 - 140 k ;

– Kaplunov : 135 - 140 - 142,500 k (essai) ;

– Baszanowski : 125 - 130 - 132,500 k

Le Tchèque Otahal suit de près avec 130 k, ainsi que l'Américain Garcy avec 127 k 500.

Il est déjà évident que les médailles vont se partager entre les deux Polonais et le Soviétique, tandis que Garcy, en gros progrès, devrait se rapprocher considérablement de ce peloton de tête.

Hors compétition, Zielinski tente de battre le record du monde avec 141 k mais, de même que pour Kaplunov, la barre tombe derrière lui.

Sur les 10 concurrents de ce groupe B, six parviennent à arracher 120 k ou plus : le Japonais Yamazaki et l'Iranien Jalayer réussissent parfaitement cette charge à leur troisième essai, tandis que Zielinski, malgré toute sa volonté et son énergie semble complètement dérouté il perd l'équilibre à sa première tentative, tire insuffisamment à la seconde, parvient à s'accrocher à la troisième et se relève de la flexion en vacillant. Ouf ! Il a évité le zéro, mais sa position de leader est maintenant sérieusement compromise.

Kaplunov et Garcy assurent ensuite un très beau mouvement à 125 k (2e essai). Le Polonais Baszanowski n'a toujours pas commencé ses essais ! Fin, élégant, racé, ce dernier se présente sur le plateau à 127 k 500. Dans un style coulé, sans heurts, il réussit sa tentative. Seul tireur en fente parmi ces six meilleurs arracheurs, Kaplunov exhibe, lui aussi, une technique très efficace, mieux rythmée et plus heurtée que celle de son adversaire. Pour son troisième essai, Kaplunov effectue un magnifique mouvement et prend ainsi la première place au classement.

Avec 130 k, l'Américain Garcy amène la charge à bout de bras, mais celle-ci n'est pas tout à fait dans l'axe et retombe devant lui.

Baszanowski reste maintenant seul en course. 132 k 500 sont chargés sur la barre. En un seul bond, Baszanowski saute sur l'estrade, se dirige calmement vers la barre et dans un mouvement toujours aussi coulé, arrache cette charge-record. Avec 135 k pour Son troisième essai, suit 2 k 500 de plus que son record du monde, Baszanowski nous laisse béats d'admiration tant son mouvement paraît aisé. C'est la première fois que nous voyons Baszanowski réussir ses trois essais de l'arraché et cela nous a conduits tout naturellement vers l'établissement d'un nouveau record. Mais Baszanowski s'est restauré (poulet, œufs durs) aussitôt après la pesée et il pèse 300 grammes de trop. Le record n'est donc pas battu.

Avec un total de 267 k 500, Kaplunov et Baszanowski sont en tête du classement devant Zielinski 260 k, Garcy 252 k 500, le Tchèque Otahal 247 k 500. Derrière ce peloton de tête, trois hommes vont disputer la cinquième place ; ce sont Jalayer (Iran), Yamasaki (Japon) et Saleh (Egypte), tous *ex æquo* avec 240 k

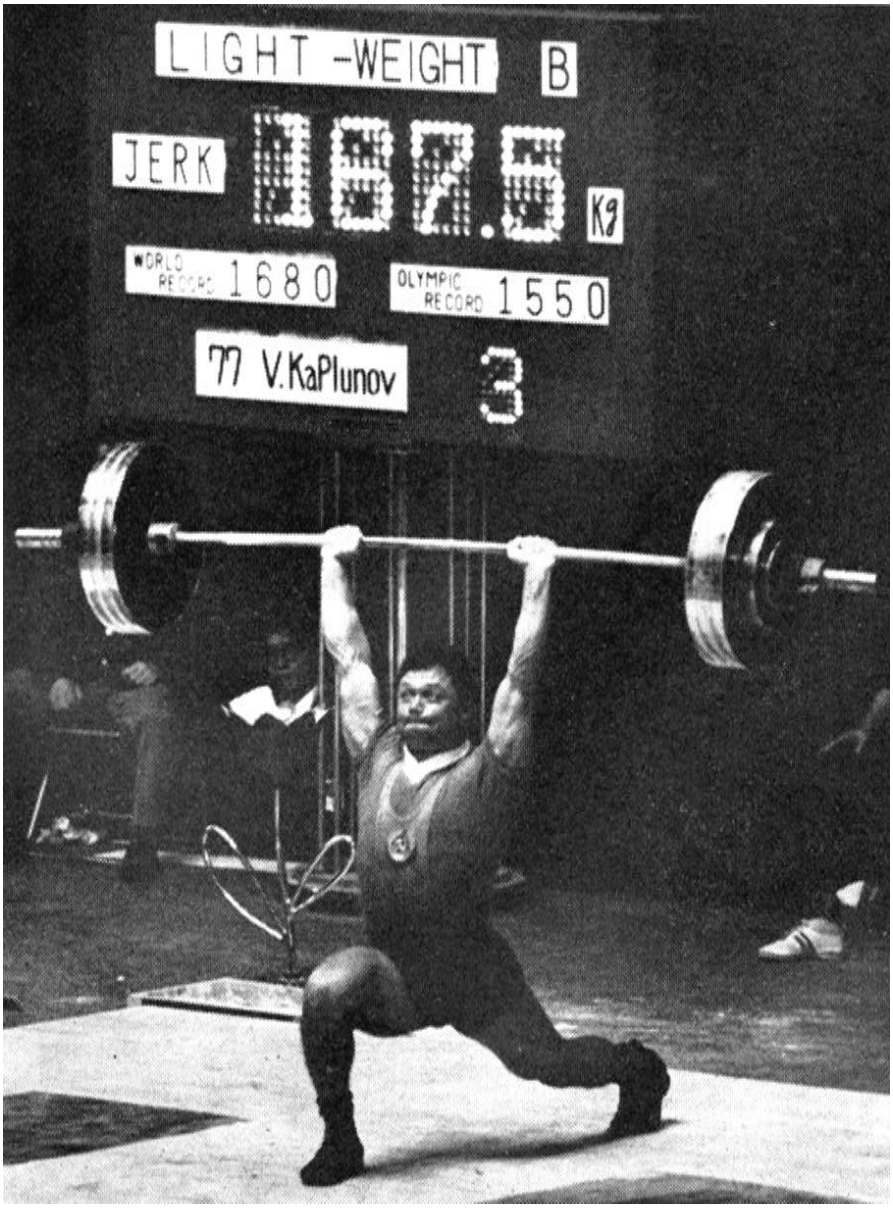

KAPLUNOV (U.R.S.S.) 2e des Poids Légers, derrière BASZANOWSKI (Pologne)

Après l'échec de Saleh à 147 k 500 (3e essai), huit hommes tirent 150 k ou plus. L'Allemand Kornprobst réussit cette charge à son troisième essai et, avec 385 k, reprend la huitième position à Saleh. Otahal termine ensuite ses essais à 152 k 500 pour atteindre le remarquable total de 400 k. Jalayer et Yamasaki réussissent 155 k pour leur 2e essai mais seul Yamasaki jette 157 k 500 ; il totalise ainsi 397 k 500 devant Jalayer 395 k.

La relation de tous ces chiffres peut paraître un peu fastidieuse mais il m'a paru nécessaire de la faire pour mettre l'accent sur la qualité réellement exceptionnelle de cette compétition.

Seuls quatre hommes restent maintenant en course…, à 160 k. Les deux Polonais et le Soviétique tentent leur premier essai et réussissent sans la moindre difficulté. Garcy, dont c'est le deuxième essai, manque le jeté. Pour son troisième essai, il épaule une nouvelle fois et tient cette fois, parfaitement le jeté. Il totalise 412 k 500, soit 15 k de plus que l'année dernière... une belle progression.

Baszanowski et Kaplunov tirent ensuite 165 k dans un beau style en fente mais, seul, le Soviétique Kaplunov tient le jeté. L'incertitude commence à régner dans le camp polonais. Baszanowski doit-il tirer une nouvelle fois cette charge afin de reprendre l'avantage grâce à un poids de corps inférieur ou bien doit-il tenter plus lourd ? Après quelques dizaines de secondes de réflexion, Baszanowski décide sagement de s'assurer 165 k. Il épaule parfaitement cette charge et la fixe aussitôt à bout de bras. Avec 432 k 500, il rejoint le Russe Kaplunov et prend la première place.

167 k 500 sur la barre... troisième essai de Kaplunov. C'est la barre de match. Kaplunov fait un bel effort pour se redresser, se fend rapidement et sèchement mais la barre est devant... Kaplunov ne s'avoue pas vaincu barre sur les clavicules, genou arrière frôlant le sol, il parvient à rétablir la position du tronc dans un effort prodigieux puis se relève lentement. Le jeté part sèchement, la fente est parfaite mais pendant le relèvement, Kaplunov relâche son effort et la barre retombe. Recordman du monde avec 432 k 500. Kaplunov est cependant battu pour avoir dépassé Baszanowski de quelque 350 grammes sur la bascule.

172 k 500 sont ensuite chargés sur la barre. Nous croyons qu'il s'agit là d'un effort désespéré de Zielinski en vue de reprendre la première place. En fait, son effort n'est pas du tout désespéré car Zielinski épaule cette énorme charge en flexion avec une très grande vitesse. Le relèvement est extrêmement pénible

Zielinski marque un temps d'arrêt à mi-course, arrondit le dos et se redresse enfin. Épuisé par cet effort, Zielinski ébauche le jeté, laisse retomber la barre et reste quelques instants immobile, hébété. Après trois courtes minutes - trop courtes, sans doute, pour récupérer un pareil effort - Zielinski s'attaque de nouveau à cette charge record. Son épaulé est la réplique exacte du premier, mais il ne peut pas, une nouvelle fois hélas, propulser la charge à bout de bras. Il conserve donc sa place de 3e avec 420 k laissant la première place à son compatriote Baszanowski et la 2e au Soviétique avec 432 k 500.

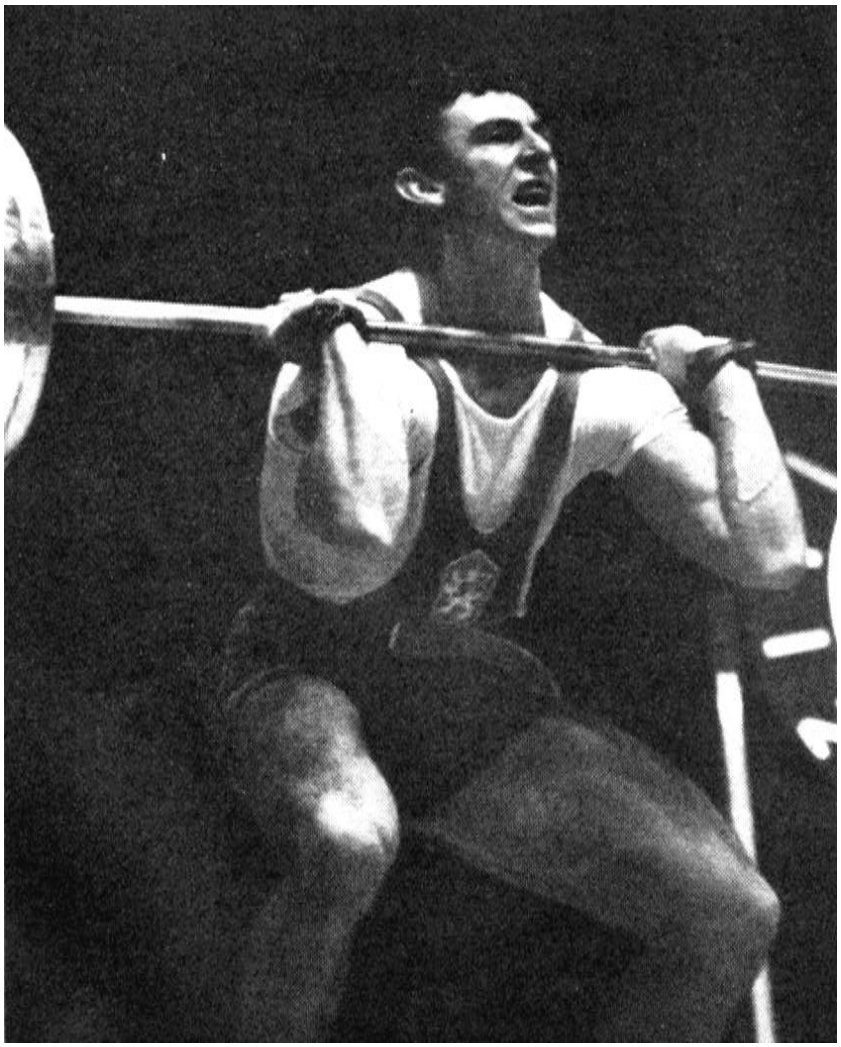

ZDRAZILA (Tchécoslovaquie) Champion Olympique Poids Moyens
177 k 500 à l'épaulé et jeté

Après les champions Poids Coqs et Plumes, la catégorie des Poids Légers avec ses trois merveilleux athlètes a repoussé la barrière des records et nous a laissé entrevoir que les records actuels de la catégorie supérieure seront bientôt rejoints...

Catégorie Poids Moyens

Encore ébloui par les performances des champions des catégories précédentes, nous avons cependant vécu la compétition des Poids Moyens avec plus d'intensité que les autres. La participation de notre représentant Rolf Maier en est évidemment la cause principale. Ayant obtenu la garantie formelle du Secrétaire Général de la F.I.H.C. que tous les concurrents ayant dépassé le total de 400 k se rencontreraient l'après-midi, Rolf Maier 'avait axé son entraînement sur des horaires correspondants. Ce n'est guère que deux jours avant la compétition que nous avons reçu le contrordre officiel Rolf Maier devait tirer dans le groupe du matin. Handicapé par une blessure au poignet qui, pendant les huit jours précédant la compétition, lui avait interdit tout travail technique, Maier dut s'incliner bon gré, mal gré, une protestation de notre part étant, dans ce cas, mal venue.

Le mercredi 14 octobre à 9 h 05, après avoir accusé le poids de 74 k 750 à la pesée officielle, Maier se restaure avec une préparation spéciale du médecin diététicien de la délégation française, puis, peu après, commence son échauffement : la technique est bonne, le poignet tient ! Le moral - incertain jusqu'à ce jour revient brusquement au beau fixe et les ardents supporters, MM. Jean Dame, Asso, Pichon, Dr Andrivet, Paterni, Reding, Battaglia et moi-même commencent à se réjouir et à espérer...

Comme dans un rêve auquel, je l'avoue, nous n'osions plus croire, Maier réussit tous ses essais au développé 120 - 127,500 - 130 k, avec la plus grande facilité et bien que plusieurs de ses neuf adversaires aient commencé leur compétition avec des charges supérieures, il termine en tête du classement, à égalité avec le Malais Tan Howe Liang. Le Portoricain Pagan et l'Iraquien Mohammed suivent de très près avec 127 k 500.

Nullement grisé par ce succès, Maier suit une progression très prudente à l'arraché : 115 - 120 - 122,500 et réussit tous ses essais. Deux de ses adversaires reprennent l'avantage sur lui, le Portoricain Pagan arrache 127,500 et totalise 255 k contre 252 k 500 pour Mohammed et Maier. Quant à Tan Howe Liang, resté sur son premier essai avec 125 k, il est déjà beaucoup moins dangereux.

Avec 157 k 500, Maier est le dernier concurrent qui commence ses essais. S'il réussit cette charge, il s'assurera l'avantage sur Mohammed qui, avec 155 k, a totalisé 407 k 500. Sans la moindre hésitation, Maier épaule cette charge dans un style impeccable, vacille quelque peu avec la barre à l'épaulé mais jette parfaitement.

Le Portoricain Pagan termine ses essais à 160 k et totalise 415 k. Maier devra donc tirer 165 k pour terminer premier. Toutefois, un échec risquerait de lui faire perdre également la deuxième place car le Malais Tan Howe Liang n'a

pas terminé ses essais. Maier tire donc 162 k 500, puis 165 k et ses deux mouvements sont tout aussi impeccables que le premier. Avec 417 k 500, il établit un nouveau record de France et termine premier de sa série. Inutile de décrire l'enthousiasme qui a envahi le clan français après les huit jours précédents d'incertitude. Rolf Maier a ainsi confirmé son tempérament de lutteur lorsqu'il rencontre des adversaires de sa valeur. En moins de trois heures, il a effacé ses échecs des Championnats du Monde et d'Europe des années précédentes et pris un nouveau départ dans sa carrière d'haltérophile. Il peut maintenant envisager les prochaines grandes compétitions internationales avec confiance, à condition toutefois de lutter à armes égales avec les meilleurs. Il ne lui reste donc plus maintenant qu'à atteindre rapidement des performances voisinant les 440 k ce dont je le crois tout à fait capable.

Quelque trois heures après la fin de cette première série, nous sommes confortablement assis à environ dix mètres du plateau et assistons en spectateurs à la deuxième partie de cette catégorie Poids Moyens. Neuf athlètes sont présentés et tous ont réalisé au cours de l'année une performance égale ou supérieure à celle de Rolf Maier.

Inutile de préciser que nous souhaitons que plusieurs d'entre eux n'atteignent pas ces chiffres afin que notre compatriote gagne quelques places au classement général. Cet état d'esprit, que l'on peut qualifier d'antisportif, se confirme peu à peu pendant l'épreuve du développé car cinq athlètes et, parmi les meilleurs Kurenzov (U.R.S.S.), Zdrazila (Tchécoslovaquie), Huszka (Hongrie), Konarov (Bulgarie) et l'Allemand de l'Est Dittrich, utilisent outrageusement leurs genoux pour parvenir à leurs fins. Les arbitres ne sanctionnent pas toujours cette faute grave et lorsqu'un mouvement est refusé par deux lampes rouges contre une blanche, le Jury d'Appel sollicité par l'entraîneur intéressé s'empresse de casser la juste décision. J'avoue n'avoir jamais été pareillement scandalisé par un tel relâchement de l'arbitrage. De plus, la meilleure performance - réalisée par le Japonais Ohuchi avec 140 k - ne dépasse pas celle des Poids Légers Kaplunov et Zielinski. Derrière Ohuchi, trois hommes se départagent la deuxième place avec 135 k. Ce sont Kurenzov, Huszka et Dittrich, avec chacun un seul essai valable, les temps de genoux n'ont sans doute pas été donnés dans la bonne direction.

Viennent ensuite Zdrazila, Konarov et les deux Coréens Hur Chang Bum et Lee Jong Sup, tous à égalité avec 130 k.

L'arraché nous offre ensuite un spectacle beaucoup plus attrayant bien que, seul, Zdrazila, avec ses 137 k 500, réussisse à dépasser la performance du Poids Léger Baszanowski (135 k). Derrière lui, le Japonais Ohuchi confirme sa position de leader après une belle série : 127,500 - 132,500 et 135 k Avec 275 k, il devance Zdrazila de 7 k 500 et le Soviétique Kurenzov de 10 k, ce dernier n'ayant pu mieux faire que 130 k à l'arraché. Blessé à la cuisse, l'Allemand Dietrich manque un essai à 120 k et abandonne la compétition (Maier passe donc de la dixième place à la neuvième).

Derrière les trois hommes de tête, Konarov s'octroie la 4e place avec 260 k grâce à un bel arraché à 130 k. Huszka est 5e avec le même total, tandis que le Coréen Lee se classe 6e avec 257 k 500 (arraché 127 k 500 au premier essai).

Le Bulgare Konarov commence le premier à l'épaulé jeté avec 155 k. Il manque ensuite deux fois 160 k et totalise ainsi 415 k. Maier passe donc de la 9e à la 8e place).

Huszka n'a pas retrouvé sa forme de l'année précédente, il reste sur son premier essai à 160 k et totalise 420 k.

A 165 k, nouveau coup de théâtre dont Maier bénéficie, le Coréen Hur Chang Bum manque ses trois essais à 165 k. Maier se retrouve donc en 7e position.

Alors que Zdrazila et Kurenzov n'ont pas encore commencé leurs essais, le leader Ohuchi manque ses deux jetés à 167 k 500 et, avec 162 k 500 totalise 437 k 500.

A 170 k, deux concurrents : Miwa (Japon) 3e essai et Lee (Corée) 2e essai. Les deux hommes réussissent cette charge et Miwa - 422 k 500 - reprend la 5e place à Huszka.

Avec 172 k 500, Zdrazila et Kurenzov apparaissent enfin sur le plateau. S'ils réussissent cette charge, ils se partageront les deux premières places. Zdrazila monte le premier sur le plateau : grand pour un Poids Moyen, il dépasse tous ses adversaires d'une bonne demi-tête. Large d'épaules, mince et plat de poitrine, il ne donne pas l'impression de puissance alors que nous l'avons vu se relever à l'entraînement avec une barre de 195 k sur les clavicules. Zdrazila épaule la charge, se relève au temps et jette avec facilité.

Plus trapu, les épaules basses surmontées de muscles trapèzes impressionnants. Kurenzov épaule parfaitement mais manque le jeté. Le deuxième essai est la reproduction intégrale du premier... Kurenzov va-t-il faire un zéro ? En réussissant cette charge au troisième essai, Kurenzov ne se classerait que deuxième aussi décide-t-il de tenter 175 k afin de battre son adversaire au poids de corps.

Le Coréen Lee tire également cette charge pour son troisième essai. Les deux hommes font un très bel effort et fixent cette charge à bout de bras. Ils totalisent respectivement 432 k 500 et 440 k Kurenzov a pris la tête du classement mais, par ses nombreux échecs, il ne nous a pas donné la même impression de calme assurance et de puissance qu'au Championnat d'Europe à Moscou.

Zdrazila dispose encore de deux essais pour reprendre la première place. Il tire sur 177 k 500 pour son deuxième essai, soit 2 k de plus que le record du monde. La barre est parfaitement épaulée puis jetée, mais Zdrazila en perd le contrôle alors que le mouvement semblait terminé. Au troisième essai, le mouvement est impeccable et, avec 445 k, Zdrazila égale le record du monde et remporte la médaille d'or devant Kurenzov 400 k, Ohuchi 437 k 500 et Lee 432 k 500. Après pesée de l'athlète, le record ne peut malheureusement pas être homologué. Quelques centaines de grammes...

Cette compétition des Poids Moyens a donc été particulièrement disputée jusqu'à l'ultime essai mais cette belle empoignade ne peut effacer de notre mémoire les nombreux temps de genoux exhibés au cours du premier mouvement. De plus, les résultats obtenus restent relativement très en arrière de ceux des Poids Légers : 432 k 500 dans cette catégorie équivalent à 462 k 500 en Poids Moyens... Sans doute verrons-nous de telles performances dans un proche avenir.

G. LAMBERT
Entraîneur National

(À suivre)

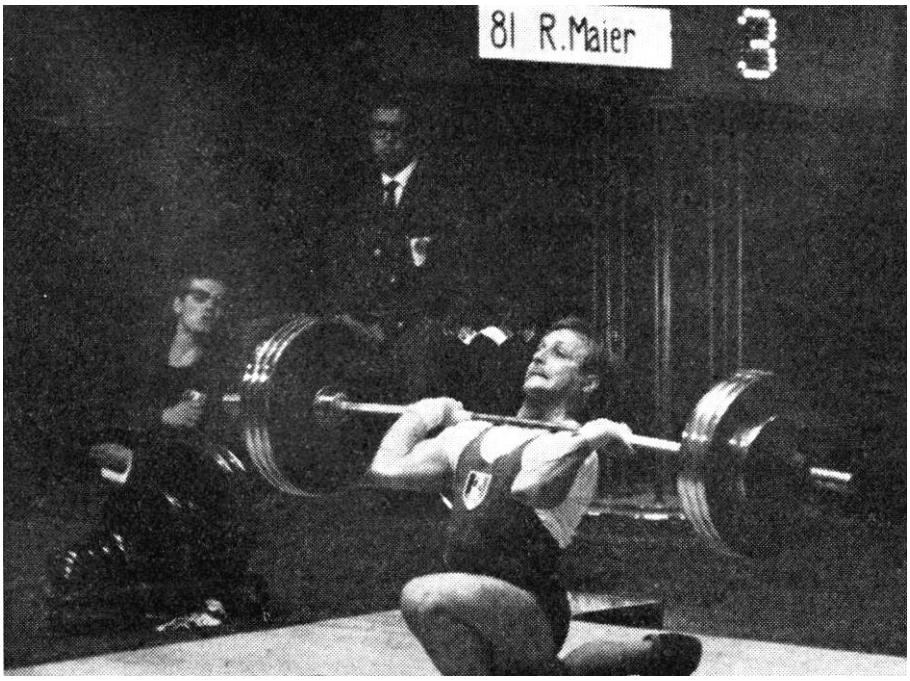

Rolf MAIER (France) 165 k.

L'HALTÉROPHILE MODERNE

19e ANNÉE. – N° 205

organe officiel mensuel

DIRECTION - RÉDACTION ADMINISTRATION

10, rue Saint-Marc, PARIS-2e
Téléphone CEN. 53-60

Abonnement

France	**8 F.**
Étranger	**12 F.**
Clubs affiliés	**20 F.**

Chèques Postaux Paris 1304-82.

RÉSULTATS TECHNIQUES DES ÉPREUVES HALTÉROPHILES DES JEUX DE LA XVIII[e] OLYMPIADE

Disputées à SHIBUYA PUBLIC HALL, à TOKYO (Japon)

Jury d'Appel : MM. C.H. Johnson (États-Unis), B. Nyberg (Finlande), D. Abraham (Inde), AL. Gaissa (République Arabe Unie), K Nazarov (U.R.S.S.) - Suppléants : MM. L. de Leon (Panama), A.M. Bakhtiar (Iran).

POIDS COQS : Dimanche 11 Octobre 1964

	Noms des concurrents	Poids de corps	Nations	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	TOTAL
1.	VAKHONIN	55 k 750	U.R.S.S.	110, -	105, -	142,500	357 k 500
2.	FOLDI	55 k 300	Hongrie	115, -	102,500	137,500	355 k
3.	ICHINOSEKI	55 k 700	Japon	100, -	110, -	137,500	347 k 500
4.	TREBICKI	55 k 750	Pologne	105, -	102,500	135, -	342 k 500
5.	YANG	55 k 500	Corée	97,500	107,500	135, -	340 k
6.	FURUYAMA	55 k 850	Japon	105, -	100, -	130, -	335 k
7.	YU	55 k 900	Corée	97,500	100, -	137,500	335 k
8.	DIAS	55 k 950	Guyane Britannique	100, -	102,500	132,500	335 k
9.	NAGY	55 k 400	Hongrie	100, -	105, -	125, -	330 k
10.	ESLAMI	55 k 800	Iran	100, -	100, -	130, -	330 k
11.	HEREIT	55 k 800	R.A.U.	102,500	97,500	127,500	327 k 500
12.	GRANDI	55 k 900	Italie	105, -	92,500	130, -	327 k 500
13.	BAEZ	55 k 700	Porto-Rico	107,500	87,500	127,500	322 k 500
14.	GHOSH	55 k 650	Inde	87,500	95, -	130, -	312 k 500
15.	NASSIRI-SERESHT	54 k 100	Iran	105, -	85, -	120, -	310 k
16.	CHIT MYA	55 k 550	Birmanie	90, -	95, -	125, -	310 k
17.	CHUA	55 k 450	Malaisie	90, -	95, -	122,500	307 k 500
18.	SUKCHINDA	53 k 300	Thaïlande	87,500	95, -	120, -	302 k 500
19.	CURIEL	55 k 350	Antilles Néerlandaises	85, -	90, -	125, -	300 k
20.	AZAM	55 k 050	Pakistan	87,500	87,500	120, -	295 k
21.	HAY	55 k 100	Australie	80, -	95, -	115, -	290 k
22.	COFFA	55 k 900	Australie	82,500	82,500	110, -	275 k
N. Cl.	CHONGRAK	55 k 550	Thaïlande	95, -	90, -	–	–
N. Cl.	CHUNG	55 k 750	Taïwan	95, -	0, -	–	–

Arbitres : MM. J. Terpak (États-Unis), Sabah Abdi Abdullah (Iraq), J.M. Betrian (Antilles Néerlandaises).

POIDS PLUMES : Lundi 12 Octobre 1964

1.	MIYAKE	59 k 350	Japon	122,500	122,500	152,500	397 k 500
2.	BERGER	59 k 550	États-Unis	122,500	107,500	152,500	382 k 500
3.	NOWAK	59 k 850	Pologne	112,500	115, -	150, -	377 k 500
4.	FUKUDA	59 k 550	Japon	120, -	115, -	140, -	375 k
5.	MANNIRONI	59 k 700	Italie	112,500	112,500	145, -	370 k
6.	KIM	59 k 800	Corée	115, -	112,500	140, -	367 k 500
7.	KOZLOWSKI	59 k 550	Pologne	110, -	107,500	140, -	357 k 500
8.	ABBAS	59 k 650	R.A.U.	105, -	100, -	137,500	342 k 500
9.	LEE	59 k 150	Panama	105, -	102,500	132,500	340 k
10.	CHUNG	59 k 800	Malaisie	110, -	92,500	132,500	335 k
11.	EBERLÉ	59 k 950	Allemagne	107,500	97,500	130, -	335 k
12.	SERRANO	59 k 950	Porto-Rico	100, -	105, -	127,500	332 k 500
13.	DAS	60 k	Inde	100, -	100, -	132,500	332 k 500
14.	MANSOUR	59 k 400	Iraq	107,500	97,500	125, -	330 k
15.	NEWTON	59 k 750	Grande-Bretagne	100, -	102,500	122,500	325 k
16.	CHANG	59 k 250	Taïwan	97,500	95, -	130, -	322 k 500
17.	ALANIS	59 k 450	Mexique	95, -	90, -	130, -	315 k
18.	SALTER	58 k 950	Canada	95, -	92,500	125, -	312 k 500
19.	MARGUCCIO	59 k 900	Australie	87,500	95, -	125, -	307 k 500
20.	EDBERG	59 k 500	Suède	95, -	90, -	120, -	305 k
N. Cl.	TIEMSERT	59 k 250	Thaïlande	95, -	80, -	0, -	–
N. Cl.	FITZI	59 k 700	Roumanie	115, -	0, -	–	–

Arbitres : MM. Jean Dame (France), K Artemyev (U.R.S.S.), Y. Iguchi (Japon).

POIDS LEGERS : Mardi 13 Octobre 1964

1.	BASZANOWSKI	67 k 150	Pologne	132,500	135, -	165, -	432 k 500
2.	KAPLUNOV	67 k 500	U.R.S.S.	140, -	127,500	165, -	432 k 500
3.	ZIELINSKI	66 k 650	Pologne	140, -	120, -	160, -	420 k
4.	GARCY	67 k 500	États-Unis	127,500	125, -	160, -	412 k 500
5.	OTAHAL	66 k 850	Tchécoslovaquie	130, -	117,500	152,500	400 k
6.	YAMAZAKI	67 k 400	Japon	120, -	120, -	157,500	397 k 500
7.	JALAYER	67 k 300	Iran	120, -	120, -	155, -	395 k
8.	KORNPROBST	67 k 400	Allemagne	122,500	112,500	150, -	385 k
9.	SALEH	66 k 800	R.A.U.	125, -	115, -	142,500	382 k 500
10.	RASHID	66 k 750	Iraq	117,500	112,500	137,500	367 k 500
11.	GITTENS	67 k 250	Trinité	117,500	105, -	145, -	367 k 500
12.	ABBAS	66 k 700	Iraq	115, -	107,500	142,500	365 k
13.	MYA THE1N	66 k 750	Birmanie	110, -	105, -	145, -	360 k
14.	LAB	67 k 250	Suisse	112,500	107,500	140, -	360 k
15.	PETROV	66 k 950	Bulgarie	125, -	107,500	125, -	357 k 500
16.	WESTLIN	67 k 400	Suède	110, -	102,500	140, -	352 k 500
17.	MONK	67 k 100	Antilles Néerlandaises	120, -	100, -	130, -	350 k
18.	HAROON	67 k 100	Thaïlande	100, -	100, -	137,500	337 k 500
19.	BOO	66 k 800	Malaisie	97,500	102,500	135, -	335 k
N. Cl.	YEH	65 k 500	Taïwan	0, -	–	–	–

Arbitres : MM. E.S. Dorothéo (Philippines), K. Ganguly (Inde), N.K. Kolev (Bulgarie).

	Noms des concurrents	Poids de corps	Nations	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	TOTAL
POIDS MOYENS : Mercredi 14 Octobre 1964							
1.	ZDRAZILA	74 k 850	Tchécoslovaquie	130, -	137,500	177,500	445 k
2.	KURENTSOV	73 k 950	U.R.S.S.	135, -	130, -	175, -	440 k
3.	OHUCHI	74 k 400	Japon	140, -	135, -	162,500	437 k 500
4.	LEE	74 k 800	Corée	130, -	127,500	175, -	432 k 500
5.	MIWA	74 k 650	Japon	120, -	132,500	170, -	422 k 500
6.	HUSZKA	74 k 800	Hongrie	135, -	125, -	160, -	420 k
7.	MAIER	74 k 750	France	130, -	122,500	165, -	417 k 500
8.	KONAROV	74 k 450	Bulgarie	130, -	130, -	155, -	415 k
9.	PAGAN	74 k 650	Porto-Rico	127,500	127,500	160, -	415 k
10.	MOHAMMED	74 k	Iraq	127,500	125, -	155, -	407 k 500
11.	TAN	74 k 450	Malaisie	130, -	115, -	155, -	400 k
12.	CHAO	73 k 900	Taïwan	120, -	120, -	157,500	397 k 500
13.	SAINT-JEAN	74 k 250	Canada	115, -	125, -	155, -	395 k
14.	PEARMAN	74 k 900	Grande-Bretagne	120, -	117,500	150, -	387 k 500
15.	PE AYE	73 k 650	Birmanie	122,500	112,500	150, -	385 k
16.	HAYDAR	74 k 850	Australie	112,500	115, -	147,500	375 k
17.	TAZI	73 k 350	Maroc	112,500	107,500	135, -	355 k
N. Cl.	HUR	74 k 800	Corée	130, -	125, -	0, -	–
N. CI.	DITTRICH	74 k 400	Allemagne	135, -	0, -	–	–
Arbitres : MM. W.W.R. Holland (Grande-Bretagne), Alexander Chapman (Trinité), A. Naderi (Iran).							
POIDS MI-LOURDS : Vendredi 16 Octobre 1964							
1.	PLUKFELDER	81 k 800	U.R.S.S.	150, -	142,500	182,500	475 k
2.	TOTH	81 k 800	Hongrie	145, -	137,500	185, -	467 k 500
3.	VÉRES	82 k 350	Hongrie	155, -	135, -	177,500	467 k 500
4.	KACZKOWSKI	82 k 050	Pologne	145, -	135, -	177,500	457 k 500
5.	CLEVELAND	81 k 750	États-Unis	152,500	135, -	167,500	455 k
6.	LEE	82 k 500	Corée	145, -	132,500	175, -	452 k 500
7.	KANGASNIEMI	82 k 300	Finlande	150, -	135, -	165, -	450 k
8.	ARNOLD	80 k 550	Allemagne	140, -	132,500	167,500	440 k
9.	KAILAJARVI Jaakko	82 k 250	Finlande	125, -	140, -	170, -	435 k
10.	BLACKMAN	82 k 350	Grande-Bretagne	130, -	127,500	170, -	427 k 500
11.	PENCHEV	80 k 500	Bulgarie	135, -	130, -	160, -	425 k
12.	ESTAKI	82 k 300	Iran	120, -	132,500	167,500	420 k
13.	ELHANAFI	81 k 600	R.A.U.	135, -	122,500	160, -	417 k 500
14.	RIJNA	81 k 550	Antilles Néerlandaises	132,500	117,500	160, -	410 k
15.	MANNERS	81 k 700	Grande-Bretagne	125, -	122,500	162,500	410 k
16.	BATTAGLIA	79 k 300	Monaco	127,500	115, -	165, -	407 k 500
17.	VAKAKIS	80 k 050	Australie	127,500	125, -	152,500	405 k
18.	HASTIK	81 k 500	Autriche	130, -	115, -	152,500	397 k 500
19.	ROCAMORA	81 k	Philippines	122,500	115, -	152,500	390 k
20.	ADNAN	81 k 450	Maroc	125, -	115, -	150, -	390 k
21.	CHENG	81 k 150	Taïwan	115, -	120, -	150, -	385 k
N. Cl.	PATERNI	81 k 650	France	147,500	132,500	167,500	–
N. Cl.	EGUIGUREN	82 k	Argentine	110, -	0	–	–
N. CI.	LIM	81 k	Malaisie	0, -	–	–	–
Arbitres : MM. B. Poula (Tchécoslovaquie), R. Geeraerts (Maroc), J. Witucki (Pologne)							
POIDS LOURDS LEGERS : Samedi 17 Octobre 1964							
1.	GOLOVANOV	89 k 800	U.R.S.S.	165, -	142,500	180, -	487 k 500
2.	MARTIN	89 k 450	Grande-Bretagne	155, -	140, -	180, -	475 k
3.	PALINSKI	89 k 650	Pologne	150, -	135, -	182,500	467 k 500
4.	MARCH	89 k 800	États-Unis	155, -	135, -	177,500	467 k 500
5.	BAROGA	89 k 250	Roumanie	145, -	135, -	180, -	460 k
6.	NEMESSANYI	89 k 900	Hongrie	140, -	142,500	177,500	460 k
7.	KAILAJARVI Jouni	88 k 300	Finlande	145, -	127,500	180, -	452 k 500
8.	TACHEV	89 k 400	Bulgarie	145, -	130, -	170, -	445 k
9.	LEWIS	89 k 650	Canada	135, -	137,500	167,500	440 k
10.	HERBST	88 k 900	Autriche	135, -	132,500	170, -	437 k 500
11.	PEKUNLU	89 k 750	Turquie	140, -	125, -	170, -	435 k
12.	CHENG	86 k 900	Taïwan	125, -	135, -	170, -	430 k
13.	ASP	89 k 750	Suède	135, -	122,500	165, -	422 k 500
14.	FEHR	89 k 550	Allemagne	125, -	125, -	160, -	410 k
15.	TORRES	89 k 750	Porto-Rien	132,500	120, -	155, -	407 k 500
16.	HALL	88 k	Australie	130, -	115, -	145, -	390 k
17.	MAHMOUD	89 k 300	Iraq	115, -	117,500	150, -	382 k 500
N. Cl.	RIECKE	89 k 350	États-Unis	147,500	0, -	–	–
N. Cl.	LEONG	88 k 750	Malaisie	0, -	–	–	–
Arbitres : MM. J. Przedpelski (Pologne), D.A. Matlin (États-Unis), E. Hassanein (République Arabe Unie).							
POIDS LOURDS : Dimanche 18 Octobre 1964							
1.	ZHABOTINSKY	154 k 450	U.R.S.S.	187,500	167,500	217,500	572 k 500
2.	VLASSOV	136 k400	U.R.S.S.	197,500	162,500	210, -	570 k
3.	SCHEMANSKY	120 k 900	États-Unis	180, -	165, -	192,500	537 k 500
4.	GUBNER	125 k 450	États-Unis	175, -	150, -	187,500	512 k 500
5.	ECSER	133 k 500	Hongrie	175, -	147,500	185, -	507 k 500
6.	IBRAHIM	110 k 500	R.A.U.	162,500	145, -	187,500	495 k
7.	VESELINOV	115 k 400	Bulgarie	165, -	135, -	190, -	490 k
8.	HWANG	113 k	Corée	162,500	135, -	185, -	482 k 500

	Noms des concurrents	Poids de corps	Nations	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	TOTAL
POIDS LOURDS *(suite)*							
9.	OLIVER	134 k 100	Nouvelle-Zélande	157,500	132,500	190, -	480 k
10.	REDING	114 k 400	Belgique	167,500	130, -	180, -	477 k 500
11.	RIEGER	104 k 150	Allemagne	150, -	140, -	185, -	475 k
12.	BOROUMAND	112 k 600	Iran	155, -	140, -	170, -	465 k
13.	SHANNOS	120 k 700	Australie	150, -	130, -	185, -	465 k
14.	OUN	105 k 800	Taïwan	147,500	145, -	167,500	460 k
15.	VARONA	111 k 500	Cuba	155, -	130, -	172,500	457 k 500
16.	JUAD	122 k 900	Iraq	147,500	125, -	172,500	445 k
17.	SELVETTI	148 k 200	Argentine	155, -	130, -	160, -	445 k
18.	QUERCH	127 k 800	Autriche	155, -	125, -	162,500	442 k 500
19.	ABDULJABBAR	120 k 100	Iraq	152,500	127,500	160, -	440 k
20.	BAILEY	117 k 050	Trinité	155, -	120, -	150, -	425 k
N. Cl.	MAKINEN	118 k 350	Finlande	137,500	0, -	–	–

Arbitres : MM. P. Guenov (Bulgarie), J. Szpringer (Israël), G.A. de Jongh (Antilles Néerlandaises).

Dans nos COMITÉS RÉGIONAUX

COMITE DES FLANDRES

Composition du Bureau pour 1964-65

Président : M. Marcel Dumoulin ; Vice-présidents : MM. Jean Debuf, Jules Dejonghe, Paul Hue, Jules Meese ; Secrétaire : M. Georges Maerten ; Secrétaire adjoint : M. C. Denutte ; Trésorier : M. Caesemaeker ; Trésorier adjoint : M. Auber ; Membres : MM. Cuvelier, Henri Meese, Merveille.

COMITE DE LORRAINE

Composition du Bureau pour 1964-65

Président : M. C. Bovi ; Vice-présidents : MM. Chambon, Malenfert, Cuisenier ; Secrétaire-Trésorier : M. Truc ; Membres : MM. Cunin et Savonnière.

COMITE DAUPHINE-SAVOIE

Composition du Bureau pour 1964-65

Président : M. Jean Bertholet ; Vice-présidents : MM. Pertuis, Hadrys et Coste ; Secrétaire : M. Yvan Cavalli ; Secrétaire adjoint : M. Royannez ; Membres : M. Marchioni, Policarpo, Ravix, Chave, Chevalier, Bachelay.

COMITE DU LYONNAIS

Composition du Bureau pour 1964-65

Présidents d'Honneur : MM. le Docteur Exaltier, Jean Roux et Paul Chauvin ; Vice-président d'Honneur : M. Louis Faure ; Président Honoraire : M. Louis Levet ; Président actif : M. Roger Gourhand ; Vice-présidents : MM. Vehrlé, Nicollet, Fourneau ; Secrétaire M. André Seytier ; Secrétaire adjoint : M. Daniel Fédoras ; Trésorier : M. François Saroli ; Trésorier adjoint : M. Joannès Proton.

COMITE D'ALSACE

Composition du Bureau pour 1964-65

Président d'honneur : M. Denny ; Président actif : M. Fernand Baumgarten ; Vice-présidents : MM. Marcel Stresser et Jean Imbach ; Secrétaire : M. Anselme ; Trésorier : M. Klein ; Trésorier adjoint : M. Flick.

COMITE DU POITOU

Composition du Bureau pour 1964-65

Président : M. Bosquet ; Vice-présidents : MM. le Docteur Tavéra et Ratier ; Secrétaire : M. Chartier ; Secrétaire adjoint : M. Dupas ; Trésorier : M. Moreau ; Membres : MM. Pougnet, Bourgeois et Satouf.

***

COMITE DE L'ÎLE-DE-FRANCE

Compte rendu de la rencontre Lausanne - Île-de-France

Le 5 juillet, au bord du lac Léman, dans le cadre de l'Exposition, notre équipe rencontrait une nouvelle fois Lausanne.

Si les rencontres précédentes avaient été favorables à nos couleurs, la situation était cette fois plus difficile. En effet, l'équipe adverse avait été renforcée par trois champions nationaux suisses ; la nôtre était amoindrie par l'absence de Paterni, ce qui occasionna notre défaite.

Nos athlètes, dont un remplaçant tirant hors mach, firent de leur mieux, mais Lausanne obtint 4 victoires contre 3.

Bonne propagande haltérophile, ambiance excellente et accueil parfait, grâce aux efforts de nos hôtes. Nous remercions particulièrement pour leur courtoisie MM. Jacot, de Luigi et Magnenat qui se dépensèrent sans compter auprès de nous.

Félicitations également à nos athlètes Wittmann, Fulla, Ledroit, Mangeant, Rigaud, Noël, Capdeville et Lachaume pour leur esprit d'équipe et leur correction exemplaire.

R. TOURNIER.

Calendrier 1964-65

8-11-64 : *Brevets Culturistes (dans les Clubs).*

Île-de-France Alsace à Strasbourg. - Composition de l'équipe : Poids Coq : Guipon (remplaçant Wittmann) ; Poids Plume : Henry (remplaçant Peignot) ; Poids Léger : Catanoso (remplaçant Ledroit) ; Poids Moyen : Mangeant (remplaçant Rigaud) ; Poids Mi-Lourd : Ernst (remplaçant Noël) ; Poids Lourd-Léger : Lagneau (remplaçant Capdeville) ; Poids Lourd : Lachaume (remplaçant Fert).

Officiels : MM. Tournier ; Bazire (arbitre) ; Fries (Directeur d'Équipe).

15-11-64 : *Éliminatoires du Prix d'Encouragement (4e série).*

Éliminatoires du Championnat d'Île-de-France 4e *série*. Pesée 13 h. Début 14 h.

Zone 1 *S.A.M.* - Arbitre : M. Durr. Clubs désignés : les clubs ne figurant pas dans la zone 2.

Zone 2 *R.A.C.* - Arbitre : M. Roussaux (Autobus 158 et 258). Descendre à Rueil-Ville. Clubs désignés : C.S., S.C.N. Asnières, Mantes, Meulan, Clamart, Viry-Châtillon, Sevrais, H.C.V., R.A.C., S.M.M., V.A.C., Judo 55.

22-11-64 *: Finale des Championnats d'Île-de-France* 4e *Série* (4 athlètes par catégorie). Pesée : 13 h. Début : 14 h. Arbitre : M. Chariot.

S.M. Montrouge (Autobus 68, Porte d'Orléans, descendre place Jean-Jaurès).

5/6-12-64 : Finales du Prix d'Encouragement F.F.H.C.

13-12-64 : *Coupe de Paris* 3e *Série* (5 hommes, 360 k). 2 hommes le matin, 3 l'après-midi (4e et 3e séries). R.A.C. Pesée : 8 h. le matin et 13 h. l'après-midi (12, rue Girouix). Arbitre : M. Bazire.

Autobus 158 et 258. Descendre Rueil-Ville ou Pont de Neuilly.

10-1-65 : *Éliminatoires du Prix Interrégional* (3e série). Stade Municipal de Montrouge. Pesée : 8 h. Début : 9 h. Engagements à M. Roussaux, 56, rue des Bas- Rogers, à Puteaux, avant le jeudi soir.

***

COMITE DE LORRAINE

Calendrier Fédéral et Régional de la Saison 1964-1965

11-10-1961 : Premier Pas Culturiste, 1er Tour aller championnat par équipes, dans les salles des clubs.

18-10-1964 : 2e Tour aller Championnat par équipes.

25-10-1964 : Prix des débutants, à l'U.S. Toul.

8-11-1964 : Brevets culturistes, 1/8 Finale Coupe, dans les salles des clubs.

15-11-1964 : Éliminatoires du Prix d'Encouragement (4e série), au C.S. Homécourt.

22-11-1964 : 3e tour aller Championnat par équipes.

29-11-1964 : 4e tour aller Championnat par équipes.

5-12-1964 : Finale du Prix d'Encouragement Juniors.

6-12-1964 : Finale du Prix d'Encouragement Seniors.

13-12-1964 : 1/4 Finale Coupe de Lorraine.

20-12-1964 : 5e Tour aller Championnat par équipes.

27-12-1964 : 1er Tour retour Championnat par équipes.

3-1-1965 : 2e Tour retour Championnat par équipes.

10-1-1965 : Éliminatoires du Prix Interrégional (3e série), à l'U.S. Toul.

17-1-1965 : 3e Tour retour Championnat par équipes.

24-1-1965 : 1/2 Finale Coupe.

30-1-1965 : Finale du Prix Interrégional Juniors.

31-1-1965 : Finale du Prix Interrégional Seniors.

7-2-1965 : 4e Tour retour Championnat par équipes.

14-2-1965 : Éliminatoires du Prix Fédéral (2e série), au C.H. Reyland.

21-2-1965 : Brevets Culturistes 5e Tour retour Championnat par équipes, dans les salles des clubs.

28-2-1965 : Finale Coupe.

6-3-1965 : Finale du Prix Fédéral Juniors.

7-3-1965 : Finale du Prix Fédéral Seniors.

14-3-1965 : Finale Championnat inter- poules.

21-3-1965 : Éliminatoires Critérium National Haltérophile et Championnat France 1re série, classe nationale, internationale. A fixer.

28-3-1965 : Premier Pas Haltérophile, au C.H. Reyland.

4-4-1965 : Critérium National Culturiste, au Club Vasseur.

10-4-1965 : Finale du Critérium National Haltérophile Juniors.

11-4-1965 : Finale du Critérium National Haltérophile Seniors.

24-4-1965 : Finale du Championnat de France Juniors.

25-4-1965 : Finale du Championnat de France Seniors.

3-5-1965 : Championnat de France militaire.

Du 16-5-1965 au 31-5-1965 : Éliminatoires du Championnat de France Culturiste. A fixer.

Date à fixer Finale du Championnat de France Culturiste.

Championnat de Lorraine par équipes

Poule A - Sud

1er *Tour*. - Aller 11-10-1964 - Retour 27-12-1964 : Bar-le-Duc - H.C.B.B. contre C.S. Est Républicain. - E.S. Laneuveville contre C.H. Lunéville. - C.H. Reyland contre U.S. Toul.

2e *Tour*. - Aller 18-10-1964 - Retour 3-1-1965 : C.H. Lunéville contre H.C.B.B. Bar-le-Duc. - C.S. Est Républicain contre U.S. Toul. - E.S. Laneuveville contre C.H. Reyland.

3e *Tour*. - Aller 22-11-1964 - Retour 17-1-1965 : H.C.B.B. Bar-le-Duc contre E.S. Laneuveville. - U.S. Toul contre C.H. Lunéville. - C.H. Reyland contre C.S. Est Républicain.

4e *Tour*. - Aller 29-11-1964 - Retour 7-2-1965 : U.S. Toul contre H.C.B.B. Bar- le-Duc. - C.S. Est Républicain contre E.S. Laneuveville. - C.H. Reyland contre C.H. Lunéville.

5e *Tour*. - Aller 20-12-64 - Retour 21-2-1965 : C.H. Lunéville contre C.S. Est Républicain. - E.S. Laneuvevilloise contre U.S. Toul. - H.C.B.B. Bar-le-Duc contre C.H. Reyland.

Poule B - Nord

1er *Tour*. Aller 11-10-1964 - Retour 27-12-64 : C.S. Homécourt contre C.S. Montois-la-Montagne. - M.J.C. Metz contre H.C. Villerupt. - U.A. Niedercorn contre A.O.C. Petite-Rosselle.

2e *Tour*. - Aller 18-10-1964 - Retour 3-1-1965 : H.C. Villerupt contre C.S. Homécourt. - C.S. Montois contre A.O.C. Petite-Rosselle. - M.J.C. Mets contre U.A. Niedercorn.

3e *Tour*. - Aller 22-11-1964 - Retour 17-1-1965 : C.S. Homécourt contre M.J.C. Metz - A.O.C. Petite-Rosselle contre H.C. Villerupt - U.A. Niedercorn contre C.S. Montois.

4e *Tour*. - Aller 29-11-1964 - Retour 7-2-1965 : A.O.C. Petite-Rosselle contre C.S. Homécourt. - C.S. Montois contre M.J.C. Metz. - U.A. Niedercorn contre H.C. Villerupt.

5e *Tour*. - Aller 20-12-1964 - Retour 21-2-1965 : H.C. Villerupt contre C.S. Montois. - M.J.C. Metz contre A.O.C. Petite Rosselle. - C.S. Homécourt contre U.A. Niedercorn.

Nota. - Le Club de Niedercorn (Luxembourg) ne participe à cette compétition que hors classement. Les résultats des matches de nos clubs avec celui-ci ne seront donc pas pris en compte pour leur classement.

Coupe de Lorraine des Clubs

1/8 Finale, 8-11-1964 : Bar-le-Duc (H.C. B.B.) contre C.S. Montois (Bar-le-Duc).

Exempts : C.H. Lunéville, C.H. Reyland, H.C. Villerupt, M.J.C. Metz, C.S. Homécourt, U.S. Toul, E.S. Laneuveville.

1/4 Finale, 13-12-1964 : Vainqueur rencontre Bar-le-Duc-Montois contre C.H. Lunéville, à Lunéville. - C.H. Reyland contre H.C. Villerupt, à Reyland. - M.J.C. Metz contre C.S. Homécourt, à Metz. - U.S. Toul contre E.S. Laneuveville, à Toul.

1/2 Finale, 24-1-1965 : Vainqueur rencontre Bar-le-Duc ou Montois-Lunéville contre vainqueur rencontre Reyland-Villerupt. Lieu à fixer par le Comité. Vainqueur rencontre Metz-Homécourt contre vainqueur rencontre Toul-Laneuveville. Lieu à fixer par le Comité.

Finale, 28-2-1965. - Entre les vainqueurs des 1/2 Finales. A fixer.

Ce que vous devez savoir

NOUVELLES INTERNATIONALES

National Spartakiad de Pologne

Poids Coqs - H. Trebicki 102,5 - 102,5 - 130 = 335 k - T. Starzycki 92,5 - 90 - 112,5 = 295 k - B. Stepien 92,5 - 85 - 112,5 = 290 k.

Poids Plumes - R. Kozlowski 112,5 - 107,5 - 145 = 365 k - M. Nowak 107,5 - 110 - 140 = 357 k 500 - T. Zaborski 97,5 - 107,5 - 135 = 340 k.

Poids Légers - W. Baszanowski 132,5 - 132,5 - 165 = 430 k - M. Zielinski 135 - 125 - 160 = 420 k - A. Polakiewicz 112,5 - 112,5 - 142,5 = 367 k 500.

Poids Moyens - A. Pietruszek 137,5 - 120 - 155 = 417 k 500 - B. Paprot 120 - 117,5 - 147,5 = 385 k - J. Kaminski 115 - 120 - 145 = 380 k.

Poids Mi-Lourds - J. Kaczkowski 145 - 132,5 - 170 = 447 k 500 - M. Ozimek 132,5 - 135 - 167,5 = 435 k - E. Ratkowski 130 - 132,5 - 160 = 422 k 500.

Poids Lourds Légers - I. Palinski 155 - 137,5 - 182,5 = 475 k - H. Zimmerman 132,5 - 122,5 -

BARRES A DISQUES

de la barre olympique à la culturiste

Disques entièrement caoutchoutés – Aciers spéciaux traités
Bague de serrage entièrement nouvelle permettant à la fois la fixation
Rapide des disques et une sécurité parfaite

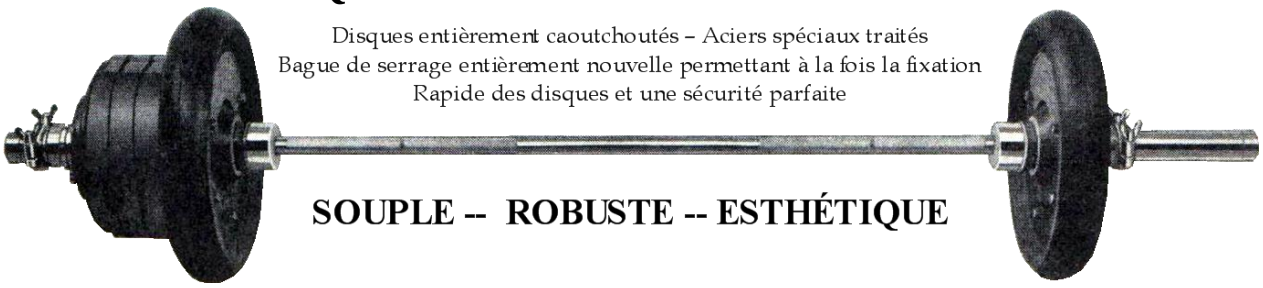

SOUPLE -- ROBUSTE -- ESTHÉTIQUE

HALTÈRES À SPHÈRES
POIDS À LANCER
GUEUSES

Documentation complète sur demande

SOCIETE NOUVELLE DES FONDERIES
A. ROUX
FABRICANT SPECIALISTE
290, COURS LAFAYETTE - LYON (3e)
TELEPHONE : 60-35-83
MAGASIN DE VENTE : 40, RUE SAINT ANTOINE -- LYON (3e)

172,5 = 427 k 500 - R. Borowski 137,5 - 122,5 - 165 = 425 k.

Poids Lourds - Z. Slowinski 145 - 125 - 160 = 430 k - J. Dabrowski 130 - 125 - 160 = 415 k - L. Sokolowski 132,5 - 120 - 157.5 = 410 k.

Nos joies, nos peines

Nécrologie

M. François Leguédé, Secrétaire du Comité de Normandie, nous fait part du décès de son Père, M. Victor Leguédé, le 24 Octobre 1964.

Nous le prions d'accepter, ainsi que toute sa famille, l'expression de nos bien sincères condoléances et de notre sympathie, à l'occasion du deuil cruel qui le frappe.

***

Deux de nos jeunes athlètes du Comité Anjou-Bretagne, Houssais et Arnoult, ont été cruellement frappés dans leur affection : l'un et l'autre ont perdu accidentellement leur Père.

M. Alfred Houssais, grièvement brûlé dans un accident de motocyclette, était caporal-chef des Sapeurs Pompiers de Nantes. Il fut un bon haltérophile et un excellent handballeur.

Nous adressons à nos deux espoirs, ainsi qu'à leurs familles, nos bien sincères condoléances.

Naissances

Le Club Athlétique St Priest nous fait part de la naissance d'Éric Bailleul, né le 7 Juillet 1964 ; de Serge Françon, né le 11 Septembre 1964 et de Louis Guizzardi, né le 27 Septembre 1964, tous fils d'haltérophiles ou de lutteurs du Club.

Dernier Stage d'Haltérophilie 1964

Dates	Lieux	Qualité des Stagiaires	Nombre de places
7 au 12 Décembre	Inst. Nat. des Sports	Espoirs	15

De son côté, la Section haltérophile de l'U.S. Métro-Transports nous informe que son sociétaire Labille est l'heureux papa du petit Patrick, né le 10 Octobre 1964.

Tous nos bien vifs compliments et nos vœux de bonne santé pour les mamans et les bébés.

Mariage

Le Comité de Guyenne nous annonce le mariage du Champion culturiste Jean Lapeyre avec Mlle Claude Morel. La cérémonie s'est déroulée en 1'Église Saint Paul à Bordeaux, le Samedi 10 Octobre.

Nos sincères félicitations aux jeunes époux avec nos vœux de bonheur.

Distinctions

Comme un bonheur n'arrive jamais seul, la Médaille d'honneur de l'Éducation Physique et des Sports a été également attribuée à Jean Lapeyre, ainsi qu'à M. Deyris, Moniteur et athlète du Monrepos Olympique.

***

A l'issue de la réunion du Comité de Direction fédéral, le 29 Octobre, M. Jean Dame a remis à certains de ses Collègues qui n'avaient pu la recevoir lors du dîner du Cinquantenaire de la fondation de la F.F.H.C., la Médaille de la Reconnaissance de la Fédération Internationale Haltérophile et Culturiste. Voici la liste des Dirigeant de la F.F.H.C. qui ont été honorés de cette distinction :

Médaille d'or :

MM. Louis Chaix, Julien Duchesne, Marcel Dumoulin, René Duverger, Paul Hue, Charles Lomet, Léon Morin, François Piou, André Rolet, Léon Vandeputte.

Médaille d'Argent :

MM. André Bonneau, Henri Clutier. Roger Gourhand, Émile Hervochon, André Roussaux.

Médaille de Bronze

MM. Joseph Asso, Roger Bernier, Georges Firmin, Gustave Pichon.

A tous ces Dirigeants compétents et dévoués, nous renouvelons nos bien sincères félicitations.

Le 30 Novembre, le Comité National des Sports et ses Fédérations affiliées raviveront la Flamme. - Rendez-vous à 18 h 30, à l'Arc-de-Triomphe.

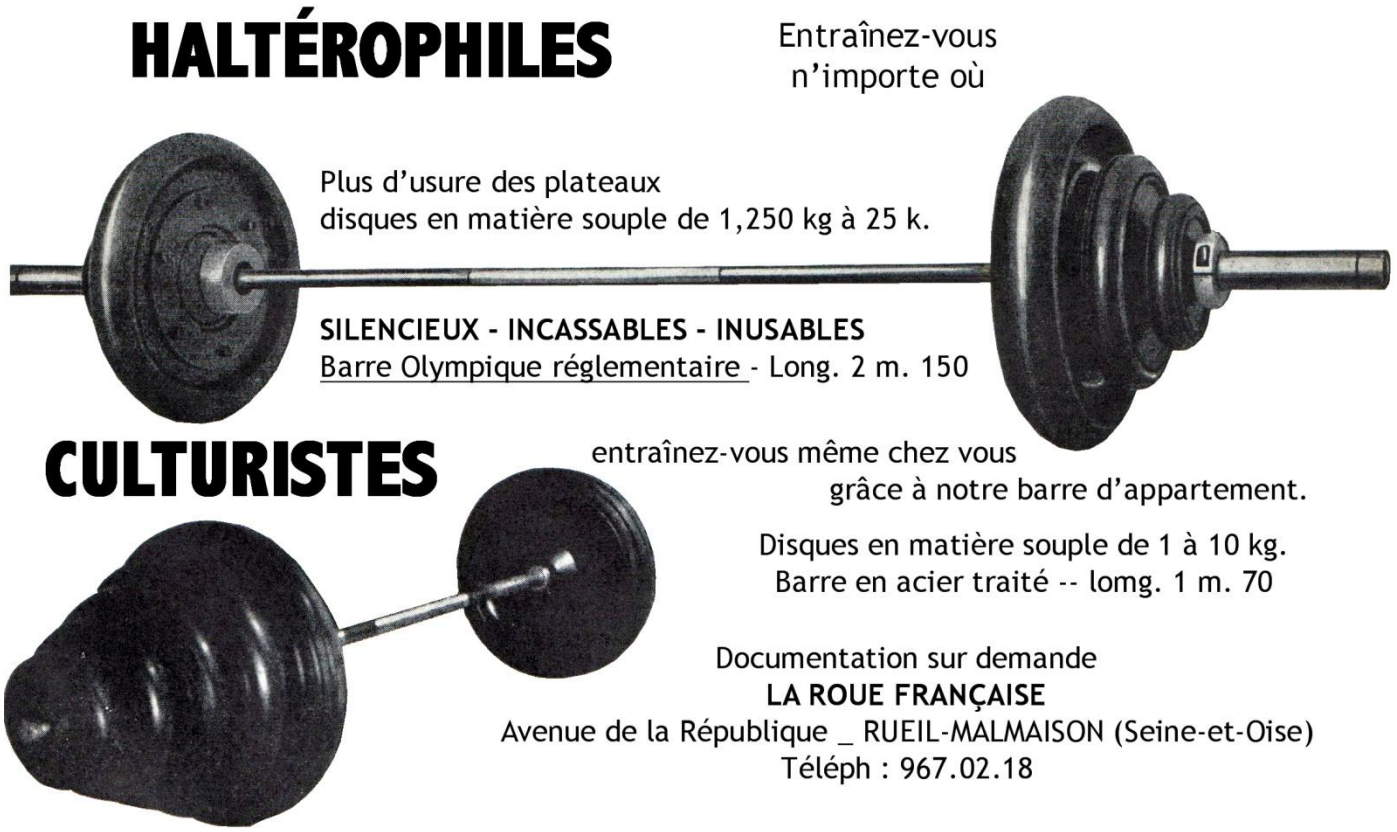

© RLPZ (2019)

N° 206

L'HALTÉROPHILE MODERNE

Fondateur : Jean DAME

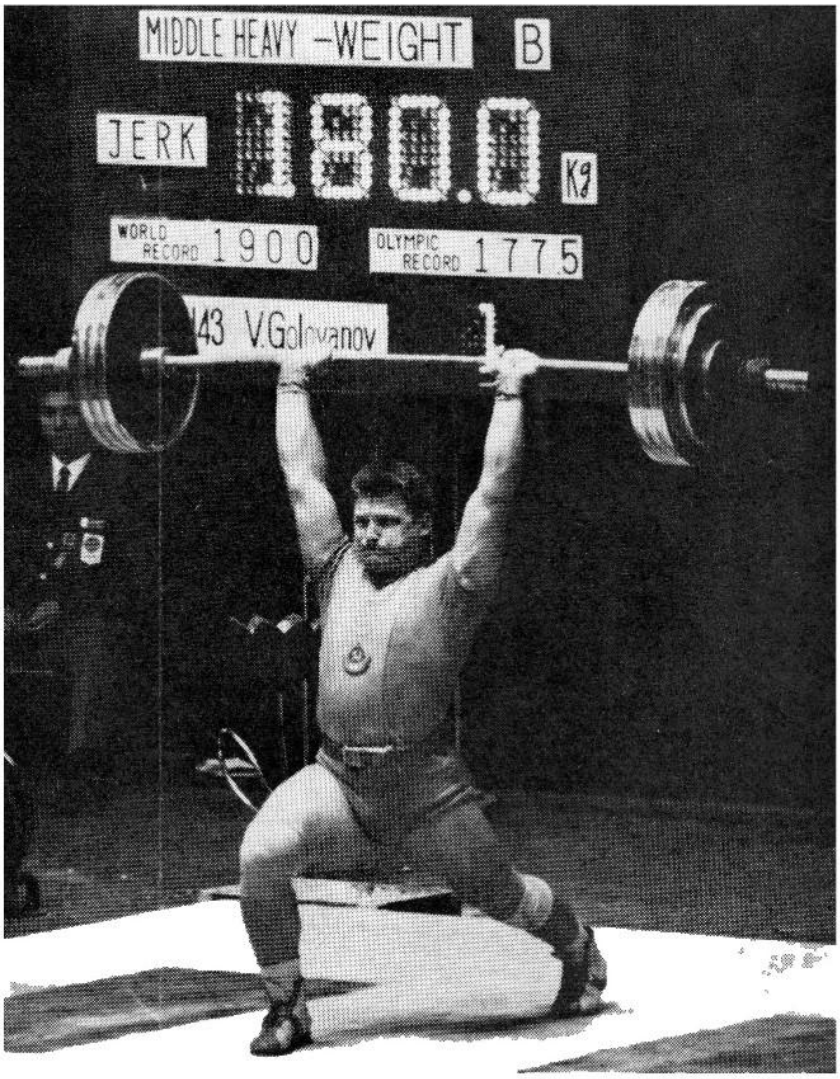

MENSUEL
19e ANNÉE
Décembre
1964

Document original : Georges Firmin

HALTÉROPHILES ! *CULTURISTES !*

Invention Sensationnelle ! Du jamais vu ! …

L'appareil de blocage « Instantané »

BREVETÉ – Marque L.P. – Modèle Déposé

Vient d'être mis au point par le spécialiste des barres, 40 ans d'expérience.

Pierre LUYPARET**, Mécanicien Diplômé, **89, Rue Emile Dellette, à Wasquehal (Nord).

Montage. – Pas de tâtonnement, un coup de pouce et le blocage parfait est terminé.

TEMPS : 3 secondes. INCROYABLE ! RÉSISTE AUX CHUTES ET CHOCS !

L'ESSAYER c'est L'ADOPTER.

Essayé – Adopté par L'I.N.S. (avec félicitations) et de nombreux Clubs.

***OFFRE : 1 Mois à l'essai – SANS AUCUN ENGAGEMENT DE VOTRE PART**.*

SOMMAIRE

●-●

Procès-verbal de la Réunion du Bureau du 19 Novembre 1964 3

- et de la Réunion de P.O. même date 3

Classement National du Prix des Débutants 1964-1965 (suite)..... 4

Classement Général du Prix d'Encouragement 1964-1965 6

Règlement du Championnat de France et du Critérium National Haltérophile Juniors et Seniors 1965 8

Ce que vous devez savoir..... 9 et 18

Les Jeux Olympiques de Tokyo, par G. Lambert (suite)..... 11

Nos Joies, nos Peines 14

Le Colloque de Mulhouse..... 15

Calendrier des Stages Haltérophiles 1965 16

Formation des Cadres F.F.H.C..... 16

Dans nos Comités Régionaux 17

*

CLUBS QUI ORGANISEZ

Pensez à bien équiper votre salle !

- Un appareil de marquage tiendra les athlètes et spectateurs au courant de l'effort en cours.
- Un appareil d'arbitrage éliminera tous différends.

APPAREILS POUR TOUS LES SPORTS

Productions MERLHES, 4, rue saint Bernard, Paris XI^{e}

— Téléphone : 700-42-28 —

Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1er choix
Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles
Maillots de Compétition Haltérophiles
Grand choix de Survêtements

ALLEN 42, Rue Etienne-Marcel. **PARIS** (2^{e})

Téléphone : LOU 14-19

Conditions Spéciales aux Sociétés

Fournisseur de l'équipe de France

Notre page de couverture :

GOLOVANOV (U.R.S.S.) Champion Olympique 1964

Catégorie Poids Lourds-Légers

Imprimerie Hallépée - 169, rue Lecourbe, Paris

Partie *Officielle*

PROCÈS-VERBAL
DE LA RÉUNION DU BUREAU
du 19 Novembre 1964

Présents : MM. H. Clutier, J. Duchesne, R. Duverger, F. Fiolle, A. Roussaux, A. Rolet.

Présidence de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C.

Assistait à la réunion : M. G. Lambert, Entraîneur National.

Excusés : MM. Chaix, Dumoulin, Leveler, Morin.

Après lecture du procès-verbal de la précédente séance. M. Lambert demande que soit précisé, que c'est sur son intervention que le cas Sibenaler a été évoqué.

Revenant sur le paragraphe concernant les nominations d'arbitres internationaux, le président signale que les candidats au titre d'arbitre international de 2e catégorie pourraient passer leur examen au cours de la finale du Championnat de France Juniors et les candidats à la 1re catégorie au cours de la finale du Championnat de France Seniors.

Le procès-verbal est ensuite adopté.

DEMANDES D'AFFILIATION. - Le Bureau homologue l'affiliation des Clubs ci-après :

- ✓ N° 3.532 - Les Goélands de Sablé ;
- ✓ N° 3.533 - La Santone ;
- ✓ N° 3.534 - Stade Marseillais Université Club.

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION DE P.O. - M. André Rolet donne lecture du procès-verbal de la réunion de la Commission de Préparation Olympique qui vient de se tenir.

Commentant les décisions prises par la Commission, M. Duchesne suggère d'établir une liste assez étendue d'athlètes à proposer au Secrétariat d'État pour l'obtention d'une bourse d'entraînement.

Une discussion s'engage ensuite sur la proposition de la Fédération Finlandaise, M. Duchesne estimant qu'elle pourrait être acceptée puisque deux athlètes « olympiques » - qui n'ont d'ailleurs pas demandé l'autorisation à la F.F.H.C. - ont accepté d'effectuer prochainement des tentatives de records.

Finalement, le Bureau ratifie la décision de la Commission de P.O. et il sera demandé à la Fédération Finlandaise de revenir à la date du 14 Mars précédemment fixée pour l'organisation du match France- Finlande 1965, en Finlande.

RÉUNION DE SÉLECTION EN VUE DES MATCHES INTER-NATIONS 1965. - M. Georges Lambert soumet à l'approbation du Bureau la liste des athlètes juniors et seniors qu'il a établie en vue de leur convocation à la réunion de sélection qui a été fixée au 17 Janvier 1965.

La liste des 20 athlètes juniors ne donne lieu à aucune observation, mais, en ce qui concerne les seniors, une discussion s'engage sur l'opportunité de déplacer une quarantaine d'athlètes, dont certains ne seront pas en forme.

M. Lambert estime que cette sélection permettra une large confrontation des haltérophiles de 1re série qui, en dehors du Critérium et du Championnat de France, disposent de très peu de compétitions.

Le Président objecte que la réunion d'un aussi grand nombre de participants entraînera des frais considérables et le Secrétaire Général rappelle une expérience faite il y a deux ans, en faveur des 1re série et dont les résultats s'avérèrent peu encourageants.

Pour répondre à certaines craintes exprimées que des athlètes hors de forme acceptent l'invitation de la F.F.H.C., M. Lambert propose que des minima soient fixés pour les seniors comme suit : Poids Coqs : 240 k ; Poids Plumes : 280 k ; Poids Légers : 320 k ; Poids Moyens : 335 k ; Poids Mi-Lourds : 345 k ; Poids Lourds-Légers : 370 k ; Poids Lourds : 390 k.

Le Bureau adopte ces minima, sous réserve qu'il sera précisé que seuls les participants qui les réaliseront au cours de la sélection seront remboursés de leurs frais de voyage et de séjour, cette décision devant être strictement appliquée.

Compte tenu du grand nombre d'athlètes invités, il est également envisagé d'étendre la sélection sur deux jours les 16 et 17 Janvier 1965.

CULTURE PHYSIQUE. - M. Jean Dame avait été invité, en qualité d'observateur, à un Colloque International qui s'est tenu à Mulhouse, les 7 et 8 Novembre et qui avait pour but de grouper tous les culturistes sportifs au sein d'une même Fédération.

Le Président, après avoir rendu compte à ses Collègues, des débats et discussions auxquels il a assisté, donne lecture du résumé de son intervention, qui paraîtra d'ailleurs dans « L'Haltérophile Moderne ».

Le Colloque s'est terminé par la décision, prise à l'unanimité des membres présents, d'adhérer à la Fédération Française Haltérophile et Culturiste.

M. Maurice Herzog, Secrétaire d'État à la Jeunesse et aux Sports et M. Marceau Crespin, Délégué Général aux Sports et à la Préparation Olympique en ont été informés par les soins de la F.F.H.C.

RÉSULTATS DU STAGE DE FORMATION DES CADRES. - 15 candidats aides-moniteurs, 3 candidats moniteurs et 1 candidat au titre d'Entraîneur fédéral ont participé au stage qui a eu lieu du 9 au 14 Novembre 1964, à l'Institut National des Sports et se sont présentés à la session d'examens qui l'a suivi.

Les résultats en sont communiqués au Bureau qui décide les nominations ci-après :

Diplôme d'Aide - Moniteur : MM. Fulla, Mana, Steiner, Daniel Deschaintres, Duthilleux, Bedetti, Lhuillier, Coetlogon, Guipon, Lavigne, Izérable, Fizaine, Manon, Auber, Bergemanne.

Diplôme de Moniteur : MM. Rigaud, Noiriel, Galvane.

Titre d'Entraîneur fédéral : M. Roger Py.

COMMUNICATIONS DIVERSES ET CORRESPONDANCE.

Demandes de prêts de barres. - Le Bureau donne son accord aux demandes de prêts de barres formulées par :

- Les Goélands de Sablé ;
- École Normale d'Instituteurs de Quimper ;
- Lycée de la Roche-sur-Yon ;
- Lycée Michelet, à Vanves ;
- École Normale Mixte de la Meuse ;
- A.S. du C.R.E.P.S. et de l'I.R.E.P.S. de Dijon.

Il sera toutefois exprimé à ce dernier établissement la surprise du Bureau que le Centre Régional de Dijon ne dispose pas d'un matériel haltérophile alors que, ainsi que le souligne lui-même le Président de l'Association Sportive, l'haltérophilie figure au nombre des épreuves du Concours de Professorat d'Éducation Physique.

Stages régionaux de formation des cadres. - Sur une question posée par le Comité des Pyrénées, le Bureau complète comme suit les dispositions prises concernant les examens organisés à l'issue des stages régionaux de formation des cadres :

1° - Le Jury des Diplômes d'Initiation haltérophile pourra être composé du Conseiller Technique régional et d'un arbitre fédéral.

2° - Les questions concernant le règlement doivent être choisies parmi celles les plus importantes et les plus simples, puisqu'il s'agit d'un diplôme du 1er degré.

Tournée de l'Équipe de France à l'Ile de la Réunion. - Une communication téléphonique émanant du Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports a fait connaître à la F.F.H.C. qu'il a décidé de reprendre le projet de Tournée à l'Ile de la Réunion dont le déplacement sera financé par lui, les frais de séjour restant à la charge du Comité régional.

Il était suggéré que le déplacement de l'Équipe de France ait lieu avant la fin de cette année, mais le Président a fait remarquer que le temps imparti était trop court pour l'organisation d'un tel voyage.

Le Comité régional de la Réunion a été consulté au sujet de la date la plus favorable.

Suggestions de M. Chorques. - Lecture est donnée d'une lettre de M. Chorques. Président d'un Club de Châlons-s/Marne, « en vue d'une réforme de l'haltérophilie moderne ».

Le Président est chargé de la réponse. L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h.

Le Secrétaire Général, André ROLET — *Le Président* Jean DAME

***

EXTRAITS DU PROCÈS-VERBAL
de la RÉUNION de la COMMISSION
DE PRÉPARATION OLYMPIQUE

du 19 Novembre 1964

Présents : MM. Jean Dame, René Duverger, André Rolet, Georges Lambert.

Conseillers Techniques. - Lecture de la correspondance échangée entre le Président et M. Jean Sibenaler qui avait posé sa candidature au poste de Conseiller Technique régional de l'Académie de Nantes.

- Lettre du Comité d'Auvergne proposant la candidature de M. Georges Glomot au poste de Conseiller Technique de l'Académie de Clermont-Ferrand.

- Rapport d'Activité de M. R. Herbaux, Conseiller Technique régional de l'Académie de Lille, et de M. Roger Gerber, de l'Académie d'Aix-Marseille.

Matches Inter-Nations - Lettre de la Fédération Finlandaise demandant que le match France - Finlande, primitivement fixé au 14 Mars 1965, ait lieu entre le 15 et le 31 Janvier pour coïncider avec le 30e anniversaire de la fondation de la Fédération Finlandaise.

Après discussion, les Membres de la Commission estiment que la date proposée ne permettrait pas à l'Équipe de France d'être suffisamment préparée pour une rencontre de cette importance et malgré leur désir d'être agréables à la Fédération Finlandaise, décident de lui demander de maintenir la date du 14 Mars 1965.

- Proposition de la Fédération Roumaine pour que le match France-Roumanie Seniors ait lieu à Bucarest les 8 et 9 Mai 1965.

Ces mêmes dates ayant été retenues par la F.F.H.C. pour l'organisation à Paris des matches France - Allemagne Juniors et Seniors, il sera de nouveau écrit à la Fédération Allemande pour connaître sa réponse. Une décision pourra être ensuite prise à l'égard de la Roumanie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 h 45.

Le Secrétaire :
André ROLET

Classement National du Prix des Débutants 1964-65

d'après les résultats des Éliminatoires disputées dans les Comités Régionaux

JUNIORS (Suite)

POIDS MOYENS *(suite)*

7.	CHOTARD (70,9) Frontignan Athlétic Club	232,500
8.	CARLI (73,5) Club Sportif Montois	232,500
9.	VERBRUGHE (70,8) L'Audomaroise	230, -
10.	GARNON (71,9) Cercle Michelet Orléans	230, -
11.	SAUSSET (68) Stade Municipal Montrouge	227,500
12.	CUVET (68,6) Union Amicale Cognac	227,500
13.	THIEFFRY (69,3) A.S. Électricité Lille	227,500
14.	RIEUX (69,5) Club Naut. Athlétique Rouen	227,500
15.	ANSTETT (71,2) Sté Halt, et C. Haguenau	227,500
16.	PUT (72) Centre Sportif Scourdois	227,500
17.	SÉRAPHINE (68) A.S.P.T.T. St Denis de la Réunion	225, -
18.	SION (69,4) A.S. Électricité Lille	225, -
19.	LEMEUR (73,9) A.S. Pérollière	225, -
20.	LAFORET (61) A.S. Pérollière	220, -
21.	LAGNEAU (73,2) Stade Clermontois	220, -
22.	WARCK (74) Cercle Cult. Halt. Châteauroux	220, -
23.	JACOB (75) Union Sportive de Toul	220, -
23.	DONNADIEU (75) A.S.P.T.T. St Denis de la Réunion	220, -
25.	ALLAMAND (69,7) Maison des Jeunes Chambéry	217,500
26.	HUBERT (68) Club Athlétique Rosendaël	215, -
27.	CAUVY (68,6) Club Sportif d'Alençon	215, -
28.	SESCOUSSE (71,4) Union Sp. Mun. Gagny	215, -
29.	NORMAN (72) A.S. Pérollière	215, -
30.	JACQUET (75) A.S. Pérollière	215, -
31.	DINI (70) Club H. et C. Toulousain	212,500
32.	DEDOURS (72,4) Cercle Cult. Halt. Châteauroux	212,500
33.	CHORQUES (70,5) Ctre., de C.P. et H. Châlons-sur-M.	210, -
34.	OGINSKI (70,9) Dreux Athlétic Club	210, -
35.	PERMINGEAT (72) Union Sportive Crestoise	210, -
36.	VIALA (72,5) Assoc. H. et C. Galarguoise	210, -
37.	CORRAUX (73,5) A.S. Lilloise Inter-Entreprises	210, -
38.	HASSENFORDER (74,5) Union Guebwiller	210, -
39.	THIBON (70) Haltérophile Club d'Arles	205, -
40.	NORMAND (73,2) Brunoy-Pyramide	205, -
41.	LEFRANC (68,9) Brunoy-Pyramide	202,500
42.	BLIN (69,5) Union Haltérophile Vichyssoise	202,500
43.	MADRELLE (73,2) A.S. Lilloise Inter-Entreprises	202,500
44.	GAGET (70,6) A.S. Cheminots Vénissieux	200, -
45.	MICHEL (71,8) A.S. École Métiers Ste Tulle	200, -
46.	CHARRIER (68,3) A.S. Sap. Pompiers Nantes	197,500
47.	MARINIER (68,4) Union Sportive Tours	197,500
48.	PLESSALA (73,4) Club Athlétique Nantais	195, -
49.	RIVIÈRE (73) A.S. École Métiers Ste Tulle	192,500
50.	SICOULY (72,1) Sporting Club St Amandois	190, -
51.	HERBAUT (73) Club Athlétique Rosendaël	190, -
52.	PEAUGER (75) Centre Sportif Scourdois	187,500
53.	MALGRAS (68) Cercle Halt. Reyland	185, -
54.	DEFERT (69,9) Enfants du Devoir Oyonnax	185, -
55.	BERMOND (73) Haltérophile Club d'Arles	185, -
56.	SIMON (74) Union Guebwiller	185, -
57.	KERNINON (74,2) La Brestoise	185, -
58.	BAILLEUL (71,1) Club Haltérophile Germanais	182,500
59.	COLIN (74,4) Stade Clermontois	180, -
60.	SOULIE (75) Centre Sportif de Scourdois	180, -
61.	LONGY (72) Centre Sportif de Scourdois	175, -
62.	MASSOT (74,8) Évreux Athlétic Club	175, -
63.	COSTE Guy (73,6) Club Athlétique St Priest	172,500
64.	MACAGNO (75) Union Sportive Ste Tulle	172,500
65.	COMBAUD (71,4) Patronage St-Etienne Rennes	167,500
66.	CARIMALO (71,8) A.S. École Métiers Ste Tulle	162,500
67.	VANELLE (72,5) Club Athlétique Rosendaël	150, -

POIDS MI-LOURDS

1.	MÉVEL (76,2) La Brestoise	257,500
2.	DEMEYEI4 (78) Centre Omnisp. Faches-Thumesnil	257,500
3.	DUQUESNOY (78,6) A.S. Lilloise Inter-Entreprises	257,500
4.	RACHEL (82) Stade Municipal Montrouge	257,500
5.	VIDIL (82,3) A.S. École Métiers Ste Tulle	252,500
6.	DEPAUW (78) Club Athlétique Rosendaël	237,500
7.	MICOLLET (78,8) Indépendante Sp. Vaulx-en-Velin	237,500
8.	POULAIN (80,8) A.S. Sapeurs Pompiers Nantes	230, -
9.	CHOPIN (77,5) La Montluçonnaise	227,500
10.	BEAUDONNET (80,6) Union Haltéroph. Vichyssoise	227,500
11.	GARD (75,7) A.S.P.T.T. Vienne	225, -
12.	DAVID (79,7) Espérance Dongeoise	225, -
13.	RINGEVAL (82,3) A.S. P.T.T. Arras	225, -
14.	THOMAS (77,6) Sté H. et C. Haguenau	222,500
15.	LETELLIER (79) Stade Porte Normande Vernon	220, -
16.	RONDET (80) Club H. et C. Toulousain	220, -
17.	ALBERTI (82) Haltérophile Club d'Arles	205, -
18.	BHOCKOW (82,5) A.S.P.T.T. Strasbourg	202,500
19.	WEYDMANN (78,6) Sté H. et C. Haguenau	197,500
20.	TILLIES (78,1) A.S. Lilloise Inter-Entreprises	195, -
21.	SOLEILHAVOUP (76,5) Centre Sportif de Scourdois	185, -
22.	MAUCHAMP (80,5) Club Athlétique St Priest	180, -
23.	PRIE (79,5) Cercle Culturiste St Médard	172,500
24.	FARENC (80,2) Centre Sportif de Scourdois	172,500
25.	KRIER (76) Club Sportif Montois	170, -
26.	CLOAREC (79,5) Centre Sportif Scourdois	170, -

POIDS LOURDS LEGERS

1.	FABRE (85,9) Frontignan Athlétic Club	280, -
2.	CIBRON (86,4) Nantes Étudiants Club	242,500
3.	COUZINIE (90) A.S. Montferrandaise	222,500
4.	PIERRON (87) Club Athlétique Rosendaël	187,500
5.	LAURENT (83,5) Union Sportive Mun. Gagny	155, -

POIDS LOURDS

1.	LODIGEOIS (93,8) A.S. Lilloise Inter Entreprises	262,500
2.	OSTERLINCK (94,2) Union Halluinoise	257,500
3.	DEIS (96) Sté H. et C. Haguenau	205, -

ADDITIF AU PRIX DES DÉBUTANTS JUNIORS 1964.65

Poids Coqs

MARTET (55,9) La Légère Mélinoise 172,500

Poids Plumes

GUENIN (58,6) La Légère Mélinoise 182,500
NICOD (56,8) La Légère Mélinoise 172,500

Poids Moyens

ROLLIN (75) La Légère Mélinoise ..... 295, -

SENIORS

POIDS COQS

1.	GRONGNARD (56) Athlétic Club Melunais	230, -
2.	BEGUE (55) Stade Dyonisien	202,500
3.	BARTHALOT (55,4) Sté Athlétique d'Enghien	200, -
4.	NORBERT (55) Club Athlétique Rosendaël	197,500
5.	GUGLIEMETTI (55,5) A.S.P.T.T. Vienne	197,500
6.	PAPILLON (55,4) A.S. Pérollière	195, -
7.	CHAVASSIEUX (53,9) Club Athlétique St Priest	190, -
8.	LOPEZ (56) Union Gymn. Athl. Péageoise	187,500
9.	CASIO (52) Haltérophile Club Arles	180, -
10.	PENAS (55,8) A.S. Pérollière	177,500
11.	TILLOUX (54,9) La Vie au Grand Air St-Maur	172,500
12.	GIRARD (56) A.S. Montferrandaise	160, -
13.	DIVET (55,5) A.S.P.O. Tours	152,500

POIDS PLUMES

1.	LEGUY (58,7) Sté Gymn. Angers	227,500
2.	NIVAULT (59,2) La Vie au Grand Air St Maur	220, -
3.	PARMENTIER (59,6) L'Audomaroise	220, -
4.	ROY (57,1) La Vie au Grand Air St-Maur	212,500

5.	GALVANI (59,6) Union Sportive Ste Tulle	212,500
6.	RYCKENBUSCH (58,5) Stade Mun. Petite Synthe	205, -
7.	VELARD (58,8) Club Sportif Cheminots du Mans	205, -
8.	ROGANE (59,6) Haltérophile Club Arbreslois	202,500
9.	RATEL (60) A.S. Électricité Lille	200, -
10.	PEREAZ (59) Union Gymn. Athl. Péageoise	192,500
11.	BANSEPT (59,9) A.S. Montferrandaise	190, -
12.	FRANK (60) Maison Jeunes et Culture Metz	182,500
13.	LAFAGE (60) C.S.A.D.N. Châtellerault	177,500
14.	LIEGAUX (59,3) U.S. Métro Transports	175, -
15.	ROBLET (59,6) Club Athlétique Choletais	175, -
16.	BLETON (60) Union Gymn. Athl. Péageoise	172,500
17.	BOBENRIETH (60) Maison des Jeunes Strasbourg	170, -
18.	JACOB (59,5) Union Sportive Toul	162,500
19.	TROTTET (58) Haltérophile Club Arbreslois	160, -
20.	GARNIER (59) Maison des Jeunes Strasbourg	160, -

POIDS LEGERS

1.	VALLE (65,5) Centre Omnisports Faches-Thumesnil	250, -
2.	L'YVONNET (67,2) Sté Olympique St-Médard	250, -
3.	FABRO (60,8) A.S. Cie Électro-Mécan. Le Bourget	242,500
4.	HERNANDEZ (62,1) Asnières Sports	240, -
5.	ROCHEREAU (66,4) Athlétic Club Melunais	240, -
6.	MARSAN (60,5) A.S.P.T.T. St-Denis de la Réunion	237,500
7.	GRAILLOT (63,3) S.C.P.O. Paris	237,500
8.	GODEFROY (66,9) Amiens Sporting Club	237,500
9.	EPINEAU (63,2) Club Sp. Cheminots du Mans	235, -
10.	NICOLIN (63,9) A.S. Électricité Lille	235, -
11.	BUSSON (65,2) Si Nazaire Omnisports	235, -
12.	CHAUREY (66,1) Union Amicale Cognac	235, -
13.	MEURICE (67,2) A.S. Mantaise	230, -
14.	BOUESNARD (67) Athlétic Club Trélazéen	227,500
15.	GUILLIN (67,4) Club Sportif Alençon	227,500
16.	BORDES (67,5) Union Athlétique Tarbaise	227,500
17.	BOUTTE (61,3) Club Athlétique Choletais	225, -
18.	KESLER (65,6) Sporting Club Neuilly	225, -
19.	VALDES (66) A.S. Électricité Lille	222,500
20.	FREVILLE (65,6) A.S.P.T.T. Arras	220, -
21.	FRANCON (66,7) Haltérophile Club Arbreslois	220, -
22.	GAZENGEL (67) Athlétic Club Servannais	220, -
23.	DIGNAN (62,5) Union Athlétique Tarbaise	217,500
24.	NALON (63) A.S. Pérollière	217,500
25.	HOAREAU (66,5) A.P.E.C.A. - Ile de la Réunion	215, -
26.	VELILLA (67) Haltérophile Club Arles	212,500
27.	GIGANT (63) Stade Dyonisien	210, -
28.	AIRAULT (66,5) Union Amicale Cognac	210, -
29.	CESARI (66,8) La Vie au Grand Air St-Maur	207,500
30.	BOCHARD (64,4) Cercle Haltérophile Troyen	202,500
31.	LOISEAU (61,5) Haltéro Culturiste Lyonnais	200, -
32.	TURICCHIA (64,8) Indépendante Sp. Vaulx-en-Velin	200, -
33.	LOPEZ (65,4) Stade Clermontois	200, -
34.	LAYE (67,4) Stade Olymp. Cheminots Givors	197,500
35.	THIA-KINÉ-NIC (63) Stade Dyonisien	195, -
36.	CRUCHAUDET (67) Mais, des Jeunes et Cult, de Metz	195, -
37.	RETCHE (66) Haltérophile Club Arles	192,500
38.	DESCONNETS (67,2) Club Olympique Caudéranais	192,500
39.	COULON (64) Haltérophile Club d'Arles	190, -
40.	DURA (63) Club H. et C. Toulousain	187,500
41.	PENA (63) Club H. et C. Toulousain	185, -
42.	CURE (65,8) Enfants du Devoir Oyonnax	185, -
43.	GUILLEMOT (67) Cercle Cult. Halt. Châteauroux	185, -
44.	BONHERT (66,1) A.S.P.O. Tours	182,500
45.	BEN RENOUGA (60,2) Club Sportif d'Alençon	180, -
46.	KRZYWOGLOWY (60,7) Indép. Sp. Vaulx-en-Velin	180, -
47.	CHATELLE (65,5) Stade Mun. Petite Synthe	180, -
48.	CEZARD (61,2) Maison des Jeunes Strasbourg	175, -
49.	VAISSON (67,2) Sporting Club St Amandois	157,500

POIDS MOYENS

1.	JOUBEAUD (71,2) Haltérophile Club de Nice	277,500
2.	MEZZADRI (69,7) Union Sp. Mun. Chaville Vélizy	272,500
3.	AUMONT (72,7) Asnières Sports	265, -
4.	LETERTRE (73,1) Asnières Sports	265, -
5.	LE FE (69,9) La Brestoise	262,500
6.	BERTHONNEAU (70,7) Club Halt. Châteauroux	257,500
7.	PESROLO (71,2) Entente Sp. St Martin d'Hères	255, -
8.	BOURDET (73,3) Sté Gymnastique d'Angers	255, -
9.	DE BELLEVALLE (73,8) Club Athlétique St Priest	250, -
10.	LARREDE (72.9) Union Athlétique Cubzaguaise	247,500
11.	JOUVE (70) Union Sportive Ste Tulle	245, -
12.	LOUVET (72,9) Club Naut. Athl. Rouen	245, -
13.	FREGUIN (74,3) Stade Municipal Montrouge	245, -
14.	POINCHEVAL (69) Club Haltérophile Germanais	245, -
15.	LAMOTTE (69,9) S.C.P.O. Paris	240, -
16.	REIGNOUX (71,8) Rueil Athlétic Club	240, -
17.	DERIEUX (72,8) Frontignan Athlétic Club	240, -
18.	BOYER (73.2) Union Sportive Ste Tulle	240, -
19.	KERN (73,4) Sté Athlétique Montmartroise	240, -
20.	MIOCHE (71) Club Sp. Cheminots du Mans	237,500
21.	LESAGE (68) St-Nazaire Omni Sports	235, -
22.	DERE (74) Haltérophile Club d'Arles	235, -
23.	MEYER (68) Club Naut. Athl. Rouen	230, -
24.	RENARD (71,9) Stade Clermontois	230, -
25.	JACQUOT (73) Maison des Jeunes Strasbourg	230, -
25.	JOSSEAUME (73) Athlétic Club Servannais	230, -
27.	JAMOIS (75) Club Sp. Cheminots du Mans	230, -
28.	GAULOT (68,1) Asnières Sports	227,500
29.	MORISSET (71,5) C.E.P. St-Nazaire	227,500
30.	DUCHAMP (72,1) Sporting Club Neuilly	227,500
31.	BECHU (72,5) Union Sportive Toul	225, -
32.	BARERO (72,8) Haltéro Culturiste Arbreslois	222,500
33.	FENINNGER (73,4) Sté Halt, et Cult. Haguenau	222,500
34.	PEFOURQUE (75) Union Athlétique Tarbaise	222,500
35.	OHLMANN (72,2) Sté Halt. Cult. Haguenau	220, -
36.	VIALETTE (68,9) Club Haltérophile Annonéen	215, -
37.	CLAUD (74,5) Stade Clermontois	215, -
38.	CHAVONNET (70,3) La Brestoise	212,500
39.	LEPAROUX (71) Espérance Sportive Dongeoise	212,500
40.	CORDIER (71,2) Club Haltérophile Annonéen	212,500
41.	CAUSSE (70) Athlétic Club Galarguais	210, -
42.	MARTIN (72) Athlétic Club Galarguais	210, -
43.	LABBE (74,2) A.S. Sapeurs Pompiers Nantes	205, -
44.	CREPPO (68) Haltérophile Club Arbreslois	200, -
45.	GICQUEL (69,2) Union Sp. Munie. Gagny	200, -
46.	JARDEL (72) Cercle Haltérophile Reyland	200, -
47.	TROMPETER (72,5) Maison des Jeunes Strasbourg	200, -
48.	ZALEWSKI (74) Union Sportive du Velay	200, -
49.	ANDRÉ (74,6) Haltéro Culturiste Lyonnais	200, -
50.	DUBU (69) Club Haltérophile Germanais	192,500
51.	RÉVILLON (73,2) H.C. Cires les Mello	187,500
52.	LEROUX (73,2) Maison des Jeunes Strasbourg	182,500
53.	ANDRÉ (70,5) Union Sportive du Velay	177,500
54.	EVAIN (72) A.S. Sap. Pompiers Nantes	172,500
55.	PICOT (75) Enfants du Devoir Oyonnax	170, -
56.	ELLES (73,1) Maison des Jeunes Strasbourg	167,500

POIDS MI-LOURDS

1.	DECAMP (81) Haltérophile Club Nice	290, -
2.	JACQUET (77,8) U.S. Métro Transports	280, -
3.	JAMES (78,5) La Vie au Grand Air St-Maur	277,500
4.	BOMAL (78,8) Espérance Dongeoise	275, -
5.	VENTURINI (82,5) A.S. Cheminots Vénissieux	267,500
6.	DEROIN (76) Sporting Club Neuilly	265, -
7.	DUFRESNE (81,7) A.S. Villa des Otages	262,500
8.	PEUCKER (80) Maison des Jeunes Strasbourg	260, -
9.	LADEVIE (80,2) H.C. Cires les Mello	257,500
10.	THÉRY (75,5) Stade Mun. Petite Synthe	252,500
11.	LIGEREAU (77,2) Club Sportif Cheminots du Mans	247,500
12.	KENNEL (78) Sté Halt. Cult. Haguenau	247,500
13.	BAI (76,5) Cercle Haltérophile Reyland	235, -
14.	FORJONNEL (80) Alsatia Sélestat	235, -
15.	TURPIN (79,6) Club Athlétique Nantais	232,500
16.	FERBACH (77,9) Sté Haltérophile et Cult. Haguenau	230, -
17.	GUIBERT (81) A.S. Pompiers Nantes	230, -
18.	REYNAUD (76,7) Union Athlétique Cubzaguaise	222,500
19.	BASCOULERGUE (77) Union Athlét. Cubzaguaise	215, -
20.	RITTER (79) Stade Clermontois	215, -
21.	PAVLOVSKI (81,7) Haltéro Culturiste Arbreslois	215, -
22.	FAUTOU (76,8) A.S. Mantaise	212,500
23.	DESBOIS (79,7) Espérance Dongeoise	212,500
24.	TERRET René (78,7) Union Haltéroph. Vichyssoise	205, -
25.	MONTEZ (75,9) Club Athlétique St Priest	195, -
26.	TAVERNIER (75,6) H.C. Cires les Mello	187,500
27.	TERRET Marcel (79) Union Haltéroph. Vichyssoise	177,500
28.	FERKOUN (77,1) Maison des Jeunes Strasbourg	170, -

POIDS LOURDS LEGERS

1.	LEGRAND (83,1) Sté Athlétique Montmartroise	295, -
2.	DUDORET (85,3) Maison des Jeunes Chambéry	285, -
3.	HERBAUX (83) A.S. Lilloise Inter Entreprises	277,500
4.	FERRU (89) Club Sp. Cheminots du Mans	275, -
5.	BLANC (85,9) Indépendante Sp. Vaulx-en-Velin	272,500
6.	MAILFAIT (84,8) Union Athlétique Cubzaguaise.	265, -
7.	CHAMPIOT (83,9) Cercle Cult. Haltér. Châteauroux	260, -
8.	D'HULSTER (89,3) L'Audomaroise	255, -
9.	DANJOU (90) Stade Mun. Petite Synthe	230, -
10.	CORNET (82,7) Stade Clermontois	225, -
11.	BABUS (84,7) Union Athlétique Cubzaguaise	220, -
12.	BAILLEUL (86,9) Club Athlétique St Priest	205, -

POIDS LOURDS

1.	BOUSARD (127,4) Haltérophile Club Compiégnois	302,500
2.	LEON (93) U.S. Métro Transports	290, -
3.	DEL FIOL (94,4) Asnières Sports	275, -
4.	BONTEMPS (95) La Brestoise	270, -
5.	RENOUL (99,9) Patronage St-Etienne Rennes	257,500
6.	JACGY (96,5) Union Guebwiller	255, -
7.	VIRONNEAU (95,8) Union Athlétique Cubzaguaise	252,500
8.	POULEAU (96,9) Haltérophile Club Grenoblois	252,500
9.	BLEUSE (97,8) Haltérophile Club Compiégnois	245, -
10.	COMBAUD (91,2) Patronage St-Etienne Rennes	210, -
11.	BETH (96) A.S. P.T.T. Strasbourg	202,500

Classement Général du Prix d'Encouragement 1964-65

d'après les résultats des Éliminatoires organisées dans les Comités Régionaux

JUNIORS

Poids Coqs (minima 160 k)

1.	MORINIERE (55,2) Club Athlétique Choletais	180, -
2.	MARTET (56) La Légère Mélinoise	180, -
3.	GILBERT (55,7) Les Jeunes de St-Augustin	177,500
4.	LABBE (54,6) Sté Halt, et Culturiste Haguenau	170, -
5.	WEBER (51) Maison des Jeunes et de la Cult. Metz	167,500
6.	CAPELLE (54,3) Sporting Club Navis	165, -
7.	LANGLET (52) A.S. École des Métiers Ste Tulle	160, -
8.	HOYAL (56) Union Athlétique Cubzaguaise	160, -

Poids Plumes (minima 180 k)

1.	BLANQUIE (58,6) A.S.P.T.T. de Strasbourg	240, -
2.	TOULCANON M. (60) APECA St-Denis la Réunion	237,500
3.	LOISON (59,2) Union Haubourdinoise	235, -
4.	FREVILLE (58,9) A.S.P.T.T. d'Arras	232,500
5.	PLANTIN (59,5) Asnières Sports	222,500
6.	CORVISIER (60) Club des Lutteurs Sparnaciens	220, -
7.	KRISTEK (58) Association Sportive de Monaco	217,500
8.	PLISSON (59,8) Les Jeunes de St-Augustin	215, -
9.	PUJO (59,9) Haltéro Club du Comminges	215, -
10.	HAY (59,5) U.S. Métro-Transports	212,500
11.	PASTOR (57,6) Union Athlétique de Cognac	210, -
12.	MY (58) Stade Municipal de Montrouge	205, -
13.	VIRGINIUS (59) APECA St-Denis la Réunion	205, -
14.	HOUBAERT (59,4) Association Athlét. Ajaccienne	205, -
15.	ANDRÉ (59,3) Sporting Club St-Amandois	202,500
16.	de PASCAL (59,8) Athlétic Club Montpelliérain	202,500
17.	DEVELET (56,9) La Montluçonnaise	200, -
18.	COLOMBINO (57,6) Sporting Club Navis	195, -
19.	GUILLERMO (58,4) Ilets Sports Montluçon	195, -
20.	de KIMPE (58,8) Stade Clermontois	195, -
21.	GORCE (59) A.S. École des Métiers Ste Tulle	195, -
22.	TABARD (58,7) A.S.P.T.T. de Vienne	192,500
23.	FRAPPIN (60) Stade Croisicais	190
24.	BERRUYER (56,2) Union Gymn. Athl. Péageoise	187,500
25.	RICAUT (58,1) Club Athlétique Rosendaël	187,500
26.	HENNEBIQUE (59,4) Cercle Michelet Orléans	185, -
27.	GOVAERE (59) U.S. Police de Marseille	182,500
28.	GUENIN (59) La Légère Mélinoise	180, -
29.	BLANCHEDAN (59,5) A.S. Sap. Pompiers Nantes	180, -

Poids Légers (minima 210 k)

1.	TAURAN (65) APECA St-Denis la Réunion	265, -
2.	SCHNEIDER (61,7) Sté Halt, et Cuit. Haguenau	260, -
3.	MARGINIER (67,4) A.S. Wonder Louviers	260, -
4.	MARIN (65) Haltérophile Club Arlésien	255, -
5.	LARIVE (65,6) Stade Clermontois	255, -
6.	CHÂTELAIN (67,2) Association Sportive Mantaise	255, -
7.	DUFAYS (66,7) Club des Lutteurs Sparnaciens	252,500
8.	COQUARD (62,7) Haltéro Club Arbreslois	250, -
9.	BEAU (66,5) Union Athlétique de Cognac	250, -
10.	COICHOT (65,5) A.S. La Pérollière	247,500
11.	CAESEMAECKER (67,1) Cl. Om. Faches-Thumesnil	245, -
12.	BRIGLIARDORI (62,5) La Beaucourtoise	240, -
13.	BOYER Fr. (64) Union Sportive Ste Tulle	237,500
14.	CUYET (67) Union Athlétique de Cognac	237,500
15.	DESCAMPS (67,5) Haltérophile Club de Beauvais	237,500
16.	SAIDOUX (62) APECA St-Denis la Réunion	235, -
17.	HÂTE (62,1) A.S. Augustin Normand Le Havre	235, -
18.	PATIERNO (62,9) Sport Athlétique de Mulhouse	235, -
19.	SAUSSET (67,1) Stade Municipal de Montrouge	235, -
20.	LAURENT (62,9) Sté Halt, et Cult. Haguenau	232,500
21.	PELLUCHON (66,8) Union-Athlétique de Cognac	232,500
22.	PERTIN (67,5) Les Bleus de Bar	232,500
23.	LACROIX (64,4) Club Sportif d'Alençon	230, -
24.	TCHILLIGUIRIAN (64,7) Cl. H. Cult du Bas Berry	230, -
25.	SERAPHINE (66) A.S.P.T.T. St-Denis la Réunion	230, -
26.	CHOUKROUN G. (66,3) La Vie au Gr. Air St-Maur	230, -
27.	LAI (66,5) Athlétic Club Montpellier	227,500
28.	GRZYBEK (67,5) Omnisports Ricamandois	225, -
28.	STOCK (67,5) Avenir Sportif de Bédarrides	225, -
30.	HEIM (66,2) Sport Athlétique de Mulhouse	222,500
31.	PAZIOT (66,7) Union Athlétique de Cognac	222,500
32.	SOUPAUX (67,1) Stade Auxerrois	220, -
33.	GRANIER (67,3) Nîmes Athlétic Club	220, -
34.	PERRIN (67,4) Maison des Jeunes de Chambéry	220, -
35.	BRUN (61,5) A.S. Police de Marseille	217,500
36.	TRANNOY (66,5) A.S.P.T.T. d'Arras	217,500
37.	TANGUY (67) Stade Croisicais	217,500
38.	BEAUVAIS (64,5) A.S. École des Métiers Ste Tulle	215, -
39.	PICARD (65,4) Stade Auxerrois	215, -
40.	DIAZ (65) St Nazaire Omnisports	212,500
41.	BILLAUD (67,5) Club Athlétique Choletais	212,500
42.	LACROIX (64,5) Haltérophile Club de Boulogne	210, -
43.	DUPUY (65) Union Athlétique Cubzaguaise	210, -
44.	BUF (66,5) A.S. La Pérollière	210, -

Poids Moyens (minima 225 k)

1.	GARCIA (72,2) Union Athlétique Tarbaise	312,500
2.	GROSSO (74,5) Association Sportive de Monaco	280, -
3.	GUERLUS (75) Société Athlétique Montmartroise	280, -
4.	BERNARD (72,7) Sté de Gymnastique d'Angers	275, -
5.	TOUJAS (70) Union Athlétique Tarbaise	272,500
6.	PAQUET (71,1) La Montluçonnaise	270, -
7.	ROLLET (72,9) Club Sportif de Meaux	270, -
8.	PHILIPPS (74,3) Sté Halt, et Cult. Haguenau	270, -
9.	HEUDIARD (72,1) Caen Étudiants Club	260, -
10.	PLA (74,6) Judo Club Perpignan	260, -
11.	WVITTVER (71) L'Omanaise	257,500
12.	JOLLANT (72,2) Union Haubourdinoise	257,500
13.	TRUC (71) Haltér. Cult. Club d'Aix	255, -
14.	BOURDANOVE (71,1) Judo Club Perpignan	255, -
15.	BOLLAND (71,2) Haltéro Club Arbreslois	255, -
16.	AUBER (73) Stade de la Porte Normande	255, -
17.	BOYER Yves (75) Union Sportive Ste Tulle	255, -
18.	HERPIN (70) Haltérophile Club Compiégnois	250, -
19.	LECŒUR (74,9) Société de Gymnastique d'Angers	250, -
20.	VERBRUGGHE (70,3) L'Audomaroise	247,500
21.	GARD (70,7) A.S.P.T.T. de Vienne	245, -
22.	POGNANT (74,4) Dreux Athlétic Club	245, -
23.	JOUVE (70,5) Union Sportive Ste Tulle	242,500
24.	THIERRY (69,5) A.S. Électricité de Lille	240, -
25.	SION (70,8) A.S. Électricité de Lille	240, -
26.	MORILLON (73,4) A.S. Lilloise Inter-Entreprises	240, -
27.	GARNON (73,5) Cercle Michelet Orléans	237,500
28.	MALANDAIN (69,8) A.S. Augustin Normand	235, -
29.	LAFOREST (71) A.S. La Pérollière	235, -
30.	FARGIER (72) Avenir Sportif de Bédarrides	235, -
31.	FENNINGER (72,7) Sté Halt et Cult. Haguenau	235, -
32.	MANGANELLI (71,4) A.S. Montferrandaise	232,500
33.	CALRERA (75) Haltér et Cult. Club d'Aix	232,500
34.	DESESSARD (70,8) La Montluçonnaise	230, -
35.	BUGE (72,7) Red Star Limoges	230, -
36.	CARLI (73,2) Club Sportif Montois	230, -
37.	ANSTETT (73,2) Sté Halt, et Cult. Haguenau	227,500
38.	BEAUFARON (74) Jeune Garde de Montchanin	225, -

Poids Mi-Lourds (minima (240 k)

1.	CAZEAUX (81) Cercle Culturiste St Médard	315, -
2.	ROLLIN (76,5) La Légère Mélinoise	310, -
3.	RACHEL (80,9) Stade Municipal Montrouge	297,500
4.	ST MARTORY (75,3) Club Halt. Cult. Toulousain	292,500
5.	DEMEYER (80,5) Club Om. Faches-Thumesnil	282,500
6.	DUQUESNOY (78,4) A.S. Lilloise Inter-Entreprises	280, -
7.	LEBRETON (79,7) A.S. Augustin Normand	270, -
8.	COUTANT (76,7) Sté de Gymnastique d'Angers	262,500
9.	PRÉVOST (79) Club Culturiste de Reims	260, -
10.	JAFFEUX (80,3) A.S. P.T.T. de Strasbourg	255, -
11.	MILLION (79,6) Maison des Jeunes Chambéry	245, -
12.	MICOLLET (80,7) Indépendante Vaulx en Velin	242,500
13.	TÊTARD (77,9) Haltérophile Club de Boulogne	240, -
14.	PAUMARD (79,3) La Gauloise de Vaise	240, -
15.	FORJONNEL (81) Alsatia Sélestat	240, -

Poids Lourds-Légers (minima 250 k)

1.	LAMOTHE (83,1) Sporting Club Navis	285, -
2.	PIERRON (87) Club Athlétique Rosendaël	280, -
3.	POINSOT (87) Entente Chaumontaise	265, -
4.	LEBRETON (88,6) Sporting Club de Neuilly	257,500

Poids Lourds (minima 260 k)

1.	FEUILLATEY Omnium Sportif Saint-Etienne	295, -
2.	LODIGEOIS (95,9) A.S. Lilloise Inter-Entreprises	275, -

SENIORS

Poids Coqs (180 k)

1.	BARTHALOT (54,8) Sté Athlétique d'Enghien	212,500
2.	NORBERT (54,9) Club Athlétique Rosendaël	207,500
3.	FANECH (54,2) Haltérophile Club Compiégnois	202,500
4.	BELLE (55,9) La Française de Besançon	200, -
5.	FRAGASSI (53) Club Halt, et Cult. Marseillais	197,500
6.	GUGLIEMETTI (55) A.S.P.T.T. Vienne	197,500
6.	DEMERY (55) Stade Dyonisien	197,500
8.	MIALLON Ch. (55,5) Omnium Sportif Stéphanois	190, -
9.	PAPILLON (55,7) Association Sp. Pérollière	190, -
10.	LUIS (55,1) Haltérophile Club Montilien	187,500
11.	CHAVASSIEUX (54,7) Club Athlétique St Priest	182,500

Poids Plumes (200 k)

1.	LEFEVRE (60) As. Sp. et Loisirs Bréguet Toulouse	250, -
2.	THOMAZO (60) Cercle E.P. St-Nazaire	242,500
3.	LEGUY Serge (59,3) Sté de Gymnastique d'Angers	240, -
4.	NIVEAUT (59,6) La Vie au Grand Air St-Maur	235, -
5.	PAGES (59,3) Alliance Ste Savine	232,500
6.	PARMENTIER (59,1) L'Audomaroise	225, -
7.	MUNOZ (57) Sporting Club Navis	222,500
8.	BEAU (56,2) Club Athlétique Nantais	220, -
9.	CHARPENTIER (57,7) Cercle Haltérophile Reyland	217,500
10.	ROY (58) La Vie au Grand Air St-Maur	215, -
11.	HOAREAU (60) APECA Ile de la Réunion	215, -
12.	DUMOULIN (61) Académie des Sports Decazeville	215, -
13.	RYCKENBUSCH (58,5) Stade Mun. Petite Synthe	212,500
14.	ROGANE (59) Haltéro Club Arbreslois	210, -
15.	PEREAZ (59) Union Gymn. Athl. Péageoise	205, -
16.	MEZERETTE (59,7) Club Sp. Cheminots du Mans	202,500
17.	PRIOUX (57) Cercle Cult. Halt. Châteauroux	200, -

Poids Légers (230 k)

1.	CALLEWAERT (67,2) Sp. Club Tête de Cheval Loos	272,500
2.	HIBON (64) A.S.P.T.T. Ile de la Réunion	270, -
3.	DOS SANTOS Guy (67,1) Omnium Sp. Stéphanois	270, -
4.	NIVAGGIOLI (67,3) Associat. Athlétique Ajaccienne	270, -
5.	PONCELET (65.1) Haltérophile Club Montilien	262,500
6.	WOLKONNENKO (64) L'Ornanaise	260, -
7.	HERNANDEZ (62,2) Asnières Sports	257,500
8.	GRAND (62,8) Haltérophile Club Grenoblois	257,500
9.	MICHAU (67,2) Club Sportif d'Alençon	257,500
10.	BONY (61,3) Associat. Sportive Mantaise	255, -
11.	CLAUSS (61,7) Sté Halt, et Cult. Haguenau	255, -
12.	STUDER (66,5) S.A. Koenigshoffen	255, -
13.	FABRO Ermes (67,1) A.S. Cie Elect. Méc. Le Bourget	255, -
14.	L'YVONNET (67.3) Sté Olympique de St-Médard	255, -
15.	MACHERELLE B. (61,5) Gauloise de Vaise	252,500
16.	NICOLIN (64,9) A.S. Électricité de Lille	252,500
17.	PLOYARD (65,6) Union Haubourdinoise	252,500
18.	ROCHEREAU (67) Athlétic Club Melunais	252,500
19.	MEURICE (67,1) Assoc. Sportive Mantaise	252,500
20.	THIVENT G. (65) Avenir Sportif de Bédarrides	250, -
21.	SUDOUR (66,7) Club Athlétique St-Priest	250, -
22.	ECHALLIER (65,7) Assoc. Sportive Pérollière	247,500
23.	PERRIN (66,5) Association Sportive de Monaco	247,500
24.	GALVANE (63,7) A.S.P.T.T. Vienne	245, -
25.	BOYER (66) A.S.P.T.T. Ile de la Réunion	245, -
26.	BARTHELEMY (66,9) Club Naut. Athl. Rouen	245, -
27.	ROCHETIN (66,2) Sports Olympiques Bagnolais	240, -
28.	RIVAUX (66,9) Omnium Sportif Stéphanois	240, -
29.	GUILLIN (67,4) Club Sportif d'Alençon	240, -
30.	MEYER (67,5) Club Naut. Athl. Rouen	240, -
31.	MARSAN (61) A.S.P.T.T. Ile de la Réunion	237,500
32.	VIAN (66,6) Association Athlétique Ajaccienne	237,500
33.	MEHN (67,5) Sté Athl. Koenigshoffen	237,500
34.	BUSSON (65,3) Saint-Nazaire Omnisports	235, -
35.	LACROIX (67,2) Cercle Haltérophile Troyen	235, -
36.	BOUESNARD (67,3) Athlétic Club Trélazéen	235, -
37.	EPINEAU (62.4) Club Sp. Cheminots du Mans	232,500
38.	FACCHINI (63) Union Mâconnaise	232,500
39.	LAURENT (67) A.S.P.T.T. Strasbourg	232,500
40.	BOUTTE (62) Club Athlétique Choletais	230, -
40.	MACHERELLE M. (62) Gauloise de Vaise	230, -
42.	DIETERLE (63,5) Energie d'Haguenau	230, -
43.	FREVILLE (64,7) A.S.P.T.T. Arras	230, -
44.	PAULETTE (66) Cercle Cult. Halt. Bas Berry	230, -
45.	GODEFROY (66,3) Amiens Sporting Club	230, -
46.	BONGIORNO (67) Club Halt, et Cult. Marseillais	230, -

Poids Moyens (245 k)

1.	GASTEL (69,7) U.S. Mun. Chaville-Vélizy	290, -
2.	FRANQUET (70,6) A.S. Lilloise Inter-Entreprises	287,500
3.	LETERTRE (72,8) Asnières Sports	287,500
4.	POLIAS (74,5) Haltérophile Club d'Arles	282,500
5.	THIVENT Cl. (71) Avenir Sportif de Bédarrides	277,500
6.	LE FE (69,9) La Brestoise	275, -
7.	LEQUERE (74,4) Rueil Athlétic Club	275, -
8.	PELTIER (75) Stade Municipal Montrouge	275, -
8.	ZEMB (75) Rueil Athlétic Club	275, -
10.	ROCCA (72,4) Association Athlétique Ajaccienne	272,500
11.	BOURDET (73) Sté Gymnastique d'Angers	272,500
12.	LEGUY Roger (68,3) Sté Gymnastique d'Angers	270, -
13.	LANUX Cl. (68,6) Association Sportive Mantaise	270, -
14.	MARTINEZ (69,7) Haltéro Culturiste Lyonnais	270, -
15.	HADRYS Cl. (70,6) Sporting Club Navis	270, -
16.	de BELLEVAL (74,7) Club Athlétique St-Priest	270, -
17.	FRANÇOIS (68) S.C.P.O. Paris	267,500
18.	PEIROLO (73) Entente Sp. St Martin d'Hères	265, -
19.	MESOTTEN (69) Ilets Sports Montluçonnais	262,500
20.	CHAISSAC (73,5) Vannetaise Athlétic Club	262,500
21.	LERAY P. (73) Club Athlétique Nantais	260, -
22.	LARREDE (74,4) Union Athlétique Cubzaguaise	260, -
23.	PRIGENT (75) Athlétic Club Trélazéen	260, -
24.	FREGUIN (74,6) Stade Municipal Montrouge	257,500
25.	FRANÇOIS (75) Évreux Athlétic Club	257,500
26.	BULLY (67,7) Club Athlétique St Priest	255, -
27.	LERAY Ed. (72) Union Méan Penhoet	255, -
28.	PEUCKER (75) Maison des Jeunes Strasbourg	255, -
29.	GRENAIS (69,8) Cercle E.P. St-Nazaire	252,500
30.	BOUTINEAU (69,4) C.S.D.N.C. Châtellerault	247,500
31.	ERCOLANI (69,8) A.S.P.O. Midi	247,500
32.	BOUR (72,7) Alliance Ste Savine	245, -
33.	NASI (73) Gymnaste Club Sorguais	245, -
34.	DUMONTOIS (74,5) Haltérophile Club Compiégnois	245, -

Poids Mi-Lourds (260 k)

1.	LIKAKIS (81.4) Omnium Sportif Stéphanois	315, -
2.	ROSENBLATT (75,4) Sport Athlétique Mulhouse	300, -
3.	GUILLON (81,3) Stade Auxerrois	300, -
4.	JACQUET (77) U.S. Métro Transports	297,500
5.	LAFFITTE (80) Sté Athlétique Koenigshoffen	292,500
6.	JAMES M. (80) La Vie au Grand Air St-Maur	290, -
7.	MYAUX (78,5) Haltérophile Club Compiégnois	287,500
8.	GODICHON (79) Cercle E.P. St-Nazaire	285, -
9.	MARCHAL (81,6) Haltérophile Club Compiégnois	285, -
10.	COSSON (80) Sté Athlétique d'Enghien	282,500
11.	DEROUIN (76,1) Sporting Club de Neuilly	280, -
12.	GAYRAUD (81,8) Frontignan Athlétic Club	280, -
13.	STIEBER (76) Energie d'Haguenau	277,500
14.	RAMIREZ (81,5) Club Halt, et Cult. Marseillais	277,500
15.	BOMAL (77) Espérance Sportive Dongeoise	275, -
16.	RENON (78,7) Union Amicale de Cognac	275, -
17.	HERBAUX (81,8) A.S. Lilloise Inter-Entreprises	275, -
18.	DIRGALA (82) Energie d'Haguenau	275,500
19.	DUFRESNE (82,5) A.S. Villa des Otages Paris	272,500
20.	PICAUD (78) Vannetaise Athlétic Club	270, -
21.	LEFEVRE Cl. (80,1) Sporting Club de Neuilly	270, -
22.	AMBOURIK (82,5) Sporting Club de Neuilly	270, -
23.	SPENER (80) Sté Gymnastique Erstein	267,500
24.	SANTUZ (76) La Légère Mélinoise	265, -
25.	BERNARD (77,4) Cercle Michelet Orléans	265, -
26.	NOEL Yvon (82,1) Stade Auxerrois	265, -
27.	LADEVIE (75,6) Haltéro Club Cires les Mello	260, -
28.	LECERF (79,5) Club des Lutteurs Sparnaciens	260, -
29.	MAINGAULT (80,1) Ilets Sports Montluçonnais	260, -
30.	QUESSADA (81,1) A.S. Sap. Pompiers Nantes	260, -
31.	VENTURINI (81,8) A.S. Cheminots Vénissieux	260, -

Poids Lourds Légers (270 k)

1.	CHAMBARD (84,9) U.S. Mun. Chaville-Vélizy	320, -
2.	LACHENAL (88,6) Haltéro Culturiste Lyonnais	305, -
3.	LICHTER (89,2) Sport Athlétique de Mulhouse	300, -
4.	MURSCH (90) Sté Athlétique Koenigshoffen	300, -
5.	DUDORET (86,3) Maison des Jeunes Chambéry	295, -
6.	MERCIER (88) Halt, et Cult. Club Aix-en-Provence	295, -
7.	DUCRY (85,6) Française de Lyon	292,500
8.	BAUWENS (90) A.S. Électricité Lille	292,500
9.	ZAMO (84,8) Club Naut. Athl. Rouen	285, -
10.	BANWARTH (89,3) A.S.P.T.T. Strasbourg	285, -
11.	VICINI (84) Gymnaste Club Sorguais	282,500
12.	BOLIER (87) Haltérophile Club de Nice	282,500
13.	DROITECOUR (87,2) Ilets Sports Montluçonnais	282,500
14.	D'HULSTER (89,6) L'Audomaroise	275, -
15.	BLANC (85,9) Indépendante Sp. Vaulx-en-Velin	272,500
16.	FOREST (90) Jeune Garde de Montchanin	272,500
17.	MISSOSCIA (83,2) Entente Sp. St Martin d'Hères	270, -

Poids Lourds (280 k)

1.	DORME (91,7) Club Athlétique St Priest	310, -
2.	BOUSARD (127) Haltérophile Club Compiégnois	310, -
3.	DULOQUIN (103) Club Cult. Reims	307,500

4.	MADARY (95,3) Club Naut. Athl. Rouen	300, -
5.	LARIVIERE (91,6) A.S. Électricité Lille	290, -
6.	COSTE Georges (95,9) Club Athlétique St Priest	290, -
7.	LEON (91,4) U.S. Métro Transports	287,500
8.	LECHET (94,3) Ilets Sports Montluçonnais	287,500
9.	BONTEMPS (95) La Brestoise	287,500
10.	JARNIOU (101) La Brestoise	285, -
11.	RENARD (90,6) Haltér. Club Villefranche-s/Saône	282,500
12.	THIERRY (95) S.C.P.O. Paris	282,500
13.	LAFAYE (98,1) Courbevoie Sports	282,500

Règlement du Championnat de France

et du

Critérium National Haltérophile Juniors et Seniors 1965

Le Critérium National Haltérophile 1965 sera organisé par la Fédération Française Haltérophile et Culturiste les Samedi 10 et Dimanche 11 Avril 1965, au Gymnase Municipal, 2, Rue Japy, à Paris.

Le Championnat de France 1965 sera organisé les Samedi 24 et Dimanche 25 Avril 1965 à Mâcon.

Le Critérium National et le Championnat de France sont réservés aux athlètes amateurs de nationalité française, munis de la licence de la saison 1964-1965, classés 1re série, classe nationale et classe internationale, même s'ils ont été finalistes d'un Championnat de France.

Tous deux comporteront une Finale Juniors et une Finale Seniors.

Finales des Juniors

Sont considérés comme Juniors les jeunes gens nés en 1945, 1946, 1947, 1948 et 1949.

Seront qualifiés pour participer à la Finale du Championnat de France Juniors qui se disputera le Samedi 24 Avril 1965 (après-midi) les trois meilleurs athlètes de chaque catégorie, suivant les résultats des éliminatoires organisées par les Comités Régionaux.

Seront qualifiés pour participer à la Finale du Critérium National Haltérophile Juniors qui se disputera le Samedi 10 Avril 1965 (après-midi) les trois meilleurs suivants, même s'ils ont été finalistes d'un Championnat de France.

En cas d'égalité de performances, c'est le poids de corps qui départagera les concurrents.

Si, dans une ou plusieurs catégories, aucun athlète n'a réalisé les minima de 1re série, l'athlète ayant réalisé le meilleur total au cours des éliminatoires sera proclamé Champion de France Juniors mais ne sera pas qualifié pour la journée finale.

Si, dans une ou plusieurs catégories, le nombre d'athlètes ayant réalisé les minima de 1e série est insuffisant, le nombre d'athlètes qualifiés dans les autres catégories pourra être augmenté jusqu'à un maximum de 5 par catégorie et de 21 au total, aussi bien pour le Critérium que pour le Championnat de France.

Les athlètes ainsi qualifiés en surnombre seront choisis d'après la différence entre leur total et le total exigé pour la qualification.

En cas de différence égale dans des catégories différentes, priorité sera donnée à la catégorie la moins chargée. Si, à ce moment, le nombre des qualifiés est le même dans plusieurs catégories, priorité sera donnée à la plus légère.

Les Juniors ne pourront, en aucun cas, participer au Critérium ou au Championnat de France Seniors.

Les athlètes participant à ces deux épreuves devront avoir 16 ans révolus et ne seront admis à concourir que s'ils sont munis d'un certificat attestant la date de leur naissance et le consentement de leurs parents ou tuteurs.

Les athlètes de moins de 20 ans devront être titulaires, d'un certificat médical d'aptitude aux sports. Pour les participants de moins de 18 ans, ce certificat devra dater de moins de trois mois.

Finales des Seniors

Seront qualifiés pour participer à la Finale du Championnat de France Seniors qui se disputera le Samedi 24 Avril (soirée) et Dimanche 25 Avril 1965 (après-midi) les quatre meilleurs athlètes de chaque catégorie suivant les résultats des Éliminatoires organisées par les Comités Régionaux.

Seront qualifiés pour participer à la Finale du Critérium National Haltérophile Seniors qui se disputera le Dimanche 11 Avril 1965 (après-midi) les quatre meilleurs suivants.

En cas d'égalité de performances, c'est le poids de corps qui départagera les concurrents.

Si, dans une ou plusieurs catégories, aucun athlète n'a réalisé les minima de 1re série, l'athlète ayant réalisé le meilleur total au cours des éliminatoires sera proclamé Champion de France Seniors mais ne sera pas qualifié pour la journée finale.

Si, dans une ou plusieurs catégories, le nombre d'athlètes ayant réalisé les minima de 1re série est insuffisant, le nombre d'athlètes qualifiés dans les autres catégories pourra être augmenté jusqu'à un maximum de 6 par catégorie et 28 au total, aussi bien pour le Critérium que pour le Championnat de France.

Les athlètes ainsi qualifiés en surnombre seront choisis d'après la différence entre leur total et le total exigé pour la qualification.

En cas de différence égale dans des catégories différentes, priorité sera donnée à la catégorie la moins chargée. Si, à ce moment, le nombre de qualifiés est le même dans plusieurs catégories, priorité sera donnée à la plus légère.

Engagements

Les éliminatoires du Critérium National Haltérophile et du Championnat de France Juniors et Seniors seront disputées obligatoirement dans toute la France, le Dimanche 21 Mars 1965. La clôture des engagements pour, les finales est fixée au 24 Mars 1965, dernier délai. Il ne sera pas tenu compte des engagements qui parviendraient après cette date.

Tout engagé devra appartenir à une Société affiliée à la F.F.H.C.

Les engagements, pour être valables, devront être adressés au Secrétariat de la F.F.H.C., 10, rue Saint-Marc, à Paris, par les Comités régionaux.

Ils devront comporter un classement distinct des Juniors et des Seniors et **préciser la date de naissance des Juniors.**

Frais de déplacement

La Fédération prendra à sa charge les frais de déplacement des concurrents disputant une finale du Critérium ou du Championnat de France dans les conditions suivantes :

1° Elle les couvrira du prix de leur voyage aller et retour en 2e classe ;
2° Elle leur allouera une indemnité de séjour.

Catégorie de concurrents

Poids coqs, jusqu'à 56 kg.
Poids plumes, de 56 kg à 60 kg.
Poids légers, de 60 kg à 67 kg 500.
Poids moyens, de 67 kg 500 à 75 kg.
Poids mi-lourds, de 75 kg à 82 kg 500.
Poids Lourds-légers, de 82 kg 500 à 90 kg.
Poids lourds, au-dessus de 90 kg.

Aucune tolérance de poids ne sera accordée : les athlètes devront obligatoirement participer à la finale dans la catégorie pour laquelle ils ont été qualifiés.

Mouvements imposés

1° Développé à deux bras ;
2° Arraché à deux bras ;
3° Épaulé et jeté à deux bras.

Nombre d'essais

Chaque concurrent aura droit à trois essais pour chaque exercice imposé (et non pour chaque barre essayée).

— M. Jean Dame, Président, et les Membres du Comité de Direction de la Fédération Française Haltérophile et Culturiste

— La Direction et la Rédaction de « L'Haltérophile Moderne », adressent à leurs membres, à leurs abonnés, à leurs amis de France et de l'Étranger, leurs vœux bien sincères pour l'année 1965.

La progression entre les essais ne pourra être inférieure à cinq kilos, sauf pour le dernier essai où elle pourra être de 2 k500 seulement.

Une progression prématurée de 2 k 500 marque le dernier essai.

Dans aucun cas, un concurrent ne pourra exécuter un essai avec un poids inférieur à celui employé lors de l'essai précédent.

Les exercices devront être accomplis correctement suivant les règles de la F.F.H.C. ; les concurrents devront maintenir l'engin au bout des bras tendus verticalement, les pieds sur la même ligne, jusqu'à ce que l'arbitre leur ait fait signe de redescendre la barre. Ce n'est que lorsque celle-ci aura été reposée doucement à terre que l'arbitre annoncera sa décision par la mention, faite à haute voix « Bon » ou « Essai ».

Pesage

La formalité du pesage aura lieu le jour même du Critérium ou du Championnat une heure avant le commencement des épreuves de chaque catégorie.

Les athlètes devront être pesés nus.

Tout concurrent ne répondant pas à l'appel de son nom ne pourra participer à l'épreuve.

Matériel

Le Comité organisateur assurera un matériel de barres à disques qui, seul pourra être utilisé au cours du Critérium ou du Championnat.

Tenue

Les concurrents devront avoir une tenue correcte et soignée.

Sera immédiatement éliminé tout concurrent qui n'aura pas une attitude correcte pendant toute la durée de la compétition.

Désignation des Vainqueurs

Le titre de Vainqueur du Critérium ou de Champion de France sera décerné dans chaque catégorie, aux athlètes qui auront réussi le plus grand nombre de points.

Pénalités

Sera disqualifié de la F.F.H.C. et ne pourra plus prendre part aux épreuves organisées sous ses règlements

- Tout athlète régulièrement inscrit qui, pour une cause non justifiable, ne se présenterait pas au Critérium National ou au Championnat de France.

- Tout concurrent abandonnant la compétition pour protester contre une décision de l'arbitre ou formulant une réclamation à haute voix et discutant en public les décisions de l'arbitre.

Réclamations

Lorsqu'un concurrent se suppose en droit de réclamer, il devra faire sa réclamation par écrit au Président de la F.F.H.C., qui tranchera avec les arbitres et les membres du Comité de Direction de la F.F.H.C.

Responsabilités

La Fédération Française Haltérophile et Culturiste décline toute responsabilité quant aux accidents qui pourraient survenir au cours du Critérium National ou du Championnat de France.

CADEAU de NOEL de la F.F.H.C.

— Ce Numéro de 20 pages —

Ce que vous devez savoir

NOUVELLES FRANÇAISES

Compétitions Haltérophiles de l'Association du Sport Scolaire et Universitaire

I. - PROGRAMME ET RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX. - Les épreuves suivantes sont organisées :

- Le Challenge du Nombre,
- Les Brevets,
- Le Critérium National,
- Les Championnats d'Académie et de France.

Sauf au Challenge du Nombre où cette pièce ne sera pas exigée, tous les concurrents devront être titulaires d'une licence A.S.S.U., validée pour l'année scolaire 1964-65. Ils devront, en outre, être âgés de plus de 16 ans au 1er Janvier 1965. AUCUNE EXCEPTION N'ÉTANT ADMISE A CETTE RÈGLE.

Les trois dernières épreuves seront organisées dans les catégories de poids suivantes :

Poids Coqs jusqu'à 56 k ; poids Plumes de 56 à 60 k ; poids Légers de 60 k à 67 k 500 ; poids Moyens de 67 k 500 à 75 k ; poids Mi-Lourds de 75 k à 82 k 500 ; poids Lourds-Légers de 82 k 500 à 90 k ; poids Lourds plus de 90 k, et se disputeront sur les trois mouvements olympiques, soit à deux bras : développé, arraché, épaulé-jeté. Dans chaque mouvement les concurrents auront droit à trois essais.

II CHALLENGE DU NOMBRE. - Cette épreuve de propagande pourra être organisée à l'intérieur de toutes les Associations sportives affiliées à l'A.S.S.U. Elle devra l'être obligatoirement dans celles qui ont obtenu l'attribution d'une barre à disques.

L'attribution des poids s'établira désormais comme suit :

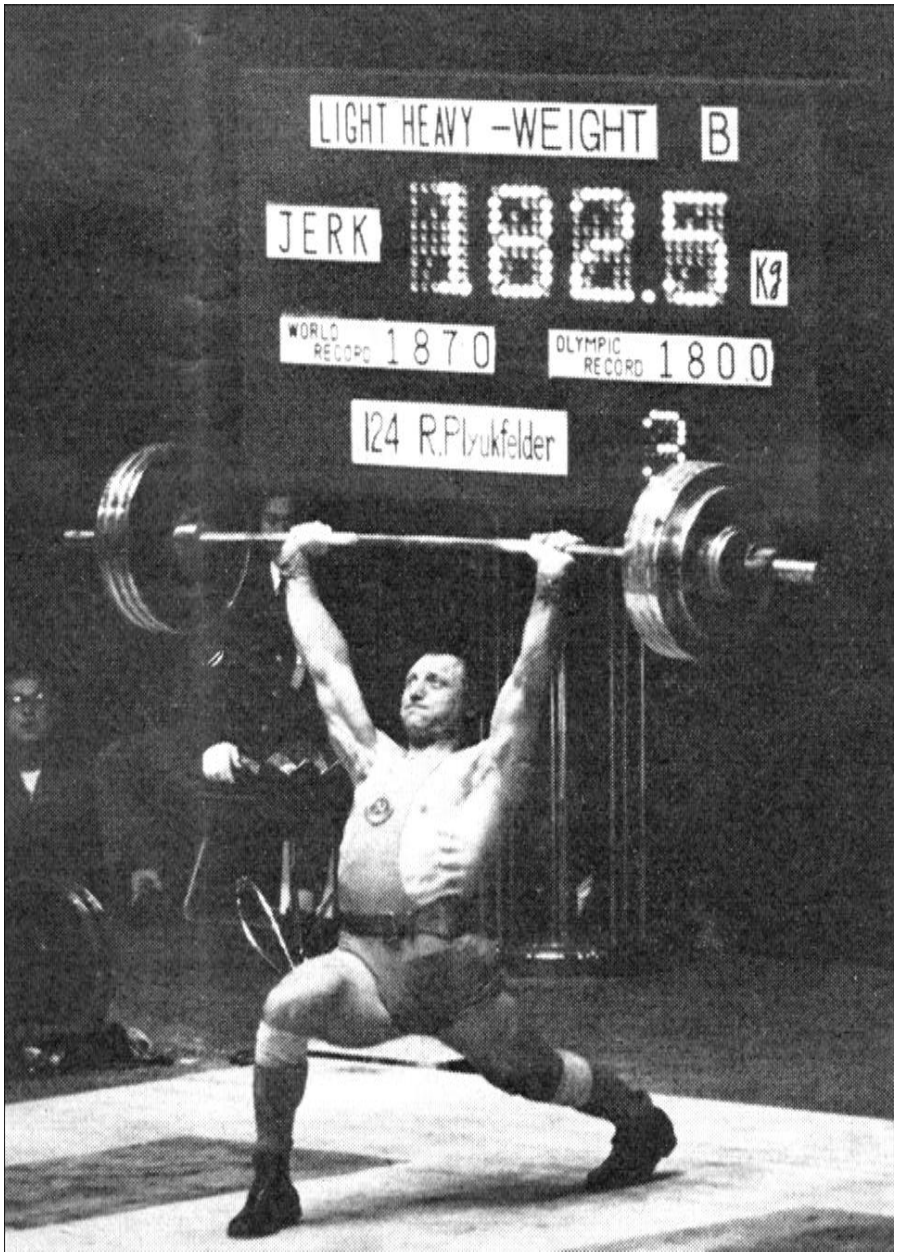

PLUKFELDER (U.R.S.S.) Champion Olympique 1964, catégorie Poids Mi-Lourds

Chaque concurrent âgé de plus de 16 ans au 1er Janvier 1965 devra à l'épaulé-jeté

- Pour marquer 1 point : lever un poids égal à son propre poids, ceci avec une franchise de 1/10e du poids dudit concurrent (poids arrondi).
- Pour marquer 2 points : lever un poids égal à son propre poids, plus 20 % de celui-ci (au multiple de 2 k 500 en-dessous).
- Pour marquer 3 points : lever un poids égal à son propre poids, plus 50 % de celui-ci (au multiple de 2 k 500 en-dessous).

Deux classements seront établis, l'un pour les établissements de plus de 300 élèves, l'autre pour les établissements de moins de 301 (effectif total) en tenant compte du total des points obtenus par l'ensemble des concurrents d'un même établissement.

Le classement s'effectue au quotient : somme des points marqués par les concurrents ayant réussi l'épreuve, divisée par l'effectif de l'établissement (élèves nés en 1948 et antérieurement, à l'exception de ceux exemptés d'éducation physique par le médecin de l'établissement).

Les deux établissements qui, à l'échelon national, auront obtenu la première place, se verront attribuer une coupe, dont ils auront la garde pendant un an.

Aucun engagement préalable ne sera exigé des associations.

RÉSULTATS. - Les classements régionaux devront parvenir au Siège de l'A.S.S.U. le 30 AVRIL 1965 au plus tard.

Les résultats devront faire apparaître :

- L'effectif de l'établissement tel qu'il est défini ci-dessus,
- le nombre des participants,
- le nom, le poids et la performance des concurrents ayant réussi l'épreuve.

Le classement régional devra comporter, pour chaque établissement, le nombre de points obtenus, l'indication de l'effectif, le nombre de participants et son classement au quotient.

III. BREVETS. - Chaque concurrent, sans distinction de catégorie d'âge, aura droit à trois essais pour chacun des trois mouvements olympiques.

Les brevets seront attribués à tous les concurrents qui auront réussi au total des trois mouvements, les minima figurant au tableau ci-dessous :

Les lauréats recevront un diplôme délivré par la Commission Mixte Régionale.

Dans tous les centres disposant de barres à disques réglementaires, le personnel enseignant pourra organiser des sessions à la seule condition de prévenir huit jours à l'avance le Secrétariat Régional, du jour, de l'heure et du lieu de la session; au cours de celle-ci seront seuls décernés les brevets du 1er et du 2e degré.

Les commissions régionales organiseront, d'autre part, aux dates et lieux qu'elles détermineront, des sessions où seront décernés les brevets des quatre degrés.

Les brevets des 2e, 3e degrés et degré supérieur, seront attribués aux athlètes qui réaliseront les minima imposés au cours des Championnats d'Académie ou du Critérium.

Les concurrents devront s'engager dans les délais fixés (engagement gratuit).

Les résultats devront parvenir au Secrétariat Régional huit jours avant la date fixée pour les épreuves régionales ou de district.

Les résultats seront transmis au siège de l'A.S.S.U. le 30 Avril, sur état faisant apparaître

- le nombre de participants,
- le nombre de brevetés et la liste nominative avec indication des catégories de poids et des performances réalisées (total des trois mouvements).

Les diplômes correspondants seront envoyés dès réception des résultats.

IV. CRITÉRIUM NATIONAL. - Le Critérium sera organisé par les Commissions Mixtes régionales dans les centres où le nombre des engagés le justifiera, un mois environ avant les championnats d'Académie, et suivant le même règlement. Toutefois y seront seuls admis les titulaires du brevet du 1er degré et les débutants (les concurrents ayant pris part à une épreuve « civile » sont exclus).

Les résultats établis dans l'ordre des performances par catégories de poids devront être transmis à l'A.S.S.U. avant le 6 Mars 1965 et faire notamment apparaître très exactement le poids de corps de chaque participant.

Un classement national sera établi dans chacune des catégories de poids. Le concurrent obtenant la première place dans chacun des classements recevra une breloque.

En cas d'ex-æquo à la performance le poids de corps sera pris en considération, le concurrent le moins lourd l'emportant sur son rival.

Aucun crédit pour remboursement de frais de déplacement n'est prévu pour cette épreuve.

V. CHAMPIONNATS D'ACADÉMIE. - Les Championnats seront ouverts aux haltérophiles titulaires au moins du diplôme du 1er degré et engagés dans les délais réglementaires.

Ils seront organisés au plus tard le Jeudi 11 Mars 1965. Les résultats devront parvenir à l'Organisme Central avant le 19 Mars, dernier délai.

Les règlements de la Fédération seront appliqués, c'est-à-dire que, dans chaque mouvement, la progression sera de 5 k, au minimum entre le 1er et le 2e essai, et de 2 k 500 au minimum entre le 2e et le 3e essai.

Dans chaque catégorie de poids, les titres seront attribués aux concurrents ayant obtenu le total le plus élevé dans l'ensemble des trois mouvements imposés.

Percevront l'indemnité réglementaire pour leur déplacement aux Championnats d'Académie : 1° les vainqueurs des éliminatoires locales s'ils ont triomphé d'au moins deux adversaires dans leur catégorie d'âge et de poids ; 2° les concurrents qui, s'étant déplacés à leurs risques et périls, accèdent aux 4 premières places de l'épreuve régionale dans leur catégorie d'âge et de poids, après avoir triomphé d'au moins un adversaire.

VI. CHAMPIONNATS DE FRANCE. - Ils seront organisés le 9 Avril 1965 en un lieu à désigner.

Dans l'ensemble des catégories de poids et sans distinction de catégorie d'âge, ils grouperont les meilleurs concurrents des épreuves régionales.

Ceux d'entre eux qui seront qualifiés avec remboursement percevront l'indemnité de déplacement réglementaire.

E. LABOUREAU,
Directeur de l'A.S.S.U.

Additif. - Pour répondre à de nombreux vœux exprimés à l'échelon national, et pour concrétiser le développement de l'Haltérophilie, la Commission Centrale a décidé que les Championnats seraient disputés désormais en tenant compte des catégories d'âge, tant à l'échelon académique que national.

Catégorie de poids	1er Degré	2e Degré	3e Degré	Degré Sup
Coqs	130 k	155 k	185 k	220 k
plumes	150 k	175 k	205 k	240 k
Légers	170 k	195 k	225 k	260 k
Moyens	185 k	210 k	240 k	275 k
Mi-Lourds	200 k	225 k	255 k	290 k
Lourds-Légers	215 k	240 k	270 k	305 k
Lourds	225 k	250 k	280 k	315 k

***

NOUVELLES INTERNATIONALES

Records du Monde battus au cours des Jeux Olympiques de Tokyo et homologués par la F.I.H.C.

Poids Coqs : Arraché à deux bras : 110 k par Ichinoseki (Japon) - Epaulé et Jeté à deux bras : 142 k 500 par Vakhonin (U.R.S.S.) - Total Olympique : 115 - 102,500 - 137,500 = 355 k par Foldi et 110 - 105 - 142,500 = 357 k 500 par Vakhonin, le 11 Octobre 1964.

Poids Plumes - Epaulé et Jeté à deux bras : 152 k 500 par Berger (États-Unis) - Total Olympique : 390 k - 395 k - et 122,500 - 122,500 - 152,500 = 397 k 500 par Miyake (Japon), le 12 Octobre 1964.

Poids Légers - Arraché à deux bras : 135 k par Baszanowski (Pologne) - Total Olympique : 132,500 - 135 - 165 = 432 k 500 par Baszanowski, le 13 Octobre1964.

Poids Moyens - Epaulé et jeté à deux bras : 177 k 500 par Zdrazila (Tchécoslovaquie), le 14 Octobre 1964.

Poids Lourds Légers - Total Olympique : 165 - 142,500 - 180 = 487 k 500 par Golovanov (U.R.S.S.) le 17 Octobre 1964.

Poids Lourds - Développé à deux bras : 197 k 500 par Vlassov (U.R.S.S.) - Arraché à deux bras : 172 k 500 par Vlassov (U.R.S.S.) 4e essai - Epaulé et Jeté à deux bras : 217 k 500 par Zhabotinsky (U.R.S.S.) - Total Olympique : 187,500 - 167,500 - 217,500 = 572 k 500 par Zhabotinsky (U.R.S.S.) le 18 Octobre 1964.

Records Olympiques

(Les records olympiques sont ceux qui sont battus uniquement au cours des Jeux Olympiques. Ils ne constituent pas forcément des records du Monde.)

Poids Coqs - Développé à deux bras : 115 k par Foldi (Hongrie) le 11 Octobre 1964.

Poids Plumes - Développé à deux bras : 122 k 500 et Arraché à deux bras : 122 k 500 par Miyake (Japon) le 12 Octobre 1964.

(Voir suite page 18*)*

Les Jeux Olympiques de Tokyo (Suite)

Catégorie Poids Mi-Lourds

La première partie de la compétition Poids Mi-Lourds, en ce matin du vendredi 16 octobre, nous réserve une très agréable surprise : Battaglia, classé deuxième des Championnats de France 1963 et tirant sous les couleurs de Monaco, au poids de 79 k 300, pulvérise la plupart de ses records ; en réussissant huit essais sur neuf - 127,500 - 115 - 165 - il réalise l'excellent total de 407 k 500. Toutes nos plus sincères félicitations à cet athlète valeureux et à son dévoué dirigeant M. Asso.

L'après-midi de ce même jour, nous retrouvons les vedettes de la catégorie Vérès (Hongrie), Plukfelder (U.R.S.S.), Toth (Hongrie), Kaczkowski (Pologne), Cleveland (U.S.A.), Kailajarvi (Finlande), etc., auxquels vient se joindre notre compatriote Marcel Paterni. Ce dernier est dans une forme exceptionnelle - 135 k à l'arraché - 10 jours avant la compétition et nous caressons le secret espoir de le voir réaliser une excellente performance.

Nous devons, hélas, très vite déchanter car, dès l'échauffement, nous constatons qu'il manque de tonus, qu'il est incapable de se concentrer correctement... La barre de départ primitivement fixée à 145 k est redescendue à 142 k 500 et j'avoue avoir connu un trac assez peu commun pendant cette première tentative. Mais, Marcel, s'il ne parvient pas à retrouver une technique très efficace, n'a rien perdu de sa force et assure ce premier essai. Avec 147 k 500, il manque nettement son mouvement mais il parvient à s'accrocher au troisième essai et pousse cette charge à bout de bras.

147 k 500 ! Voilà une charge qui égale sa meilleure performance de l'année mais qui reste à 2 k 500 et à même 5 k de ce qu'il comptait faire.

Dans un Championnat comme celui-ci, quelques kilos perdus ne se rattrapent pas et, bien que la plupart des autres concurrents ne connaissent- pas une réussite exceptionnelle, quatre d'entre eux se classent devant Paterni. Vérès, après avoir manqué un Premier essai à 150 k, pousse cette même charge, puis 155 k. L'Américain Cleveland le suit de près avec 152 k 500. Viennent ensuite Kangasniémi et Plukfelder avec 150 k. Ce dernier est resté sur son premier essai car ses temps de genoux abusifs n'ont, cette fois, trompé personne.

Derrière ces cinq hommes, trois athlètes se partagent la sixième place avec 145 k ce sont : Toth (Hongrie), Kaczkowski (Pologne) et le Coréen Lee.

Au deuxième mouvement, notre compatriote est, une nouvelle fois, obligé de modérer ses ambitions ; il tire 127 k 500 - 132 k 500 (meilleure performance officielle de l'année) mais, maladroit, il manque nettement 135 k. Il a déjà 5 à 10 k de retard sur son tableau de marche établi antérieurement et, le moral n'est plus particulièrement brillant.

Neuf autres athlètes réussissent une charge égale ou supérieure à celle de Paterni. Plukfelder connaît une belle réussite avec 135 k et 142 k 500 et reprend la tête du classement. Vérès conserve la deuxième place avec 135 k il totalise 290 k soit 2 k 500 de moins que Plukfelder. L'Américain Cleveland arrache également 135 k et passe donc en troisième position, à 2 k 500 derrière Vérès.

Quant à Toth, malgré un magnifique tirage, il manque deux fois 142 k 500 et reste sur son premier essai à 137 k 500. Avec un total de 282 k 500, il prend une place de cinquième derrière le Finlandais Kangasniémi 285 k et devant... Paterni.

A l'issue des deux premiers mouvements, le leader ne possède qu'une très faible avance sur ses adversaires et chacun des huit premiers classés ne distance son suivant immédiat que de 2 k 500. Voilà donc une empoignade très exceptionnelle où notre compatriote Paterni ne peut déjà plus jouer qu'un rôle sans grande ambition.

Après une dizaine d'essais à l'épaulé- jeté, tous situés entre 160 et 165 k, Paterni tente son premier essai à 167 k 500 mais perd l'équilibre à l'épaulé. Au deuxième essai, il épaule facilement cette charge mais manque le jeté. Troisième essai, la barre parvient facilement à bout de bras mais il part lentement sur le côté et ne peut rattraper son équilibre. C'est la catastrophe, l'anéantissement d'une année d'efforts et d'un travail soigneusement préparé. Paterni a-t-il eu le trac ? La barre de départ était-elle trop lourde, alors que je l'avais vu jeter 180 k à l'entraînement et épauler 175 k ? Pourquoi Paterni a-t-il perdu tout son tonus et le contrôle de ses mouvements ? Était-il démoralisé après un résultat très moyen au développé ? Voilà autant de questions auxquelles je ne peux répondre catégoriquement car toutes contiennent en elles- mêmes un facteur de son échec. Inutile de décrire l'intense désarroi de notre champion dans les instants qui suivirent, ni celui de tous les supporters français. Également touché par

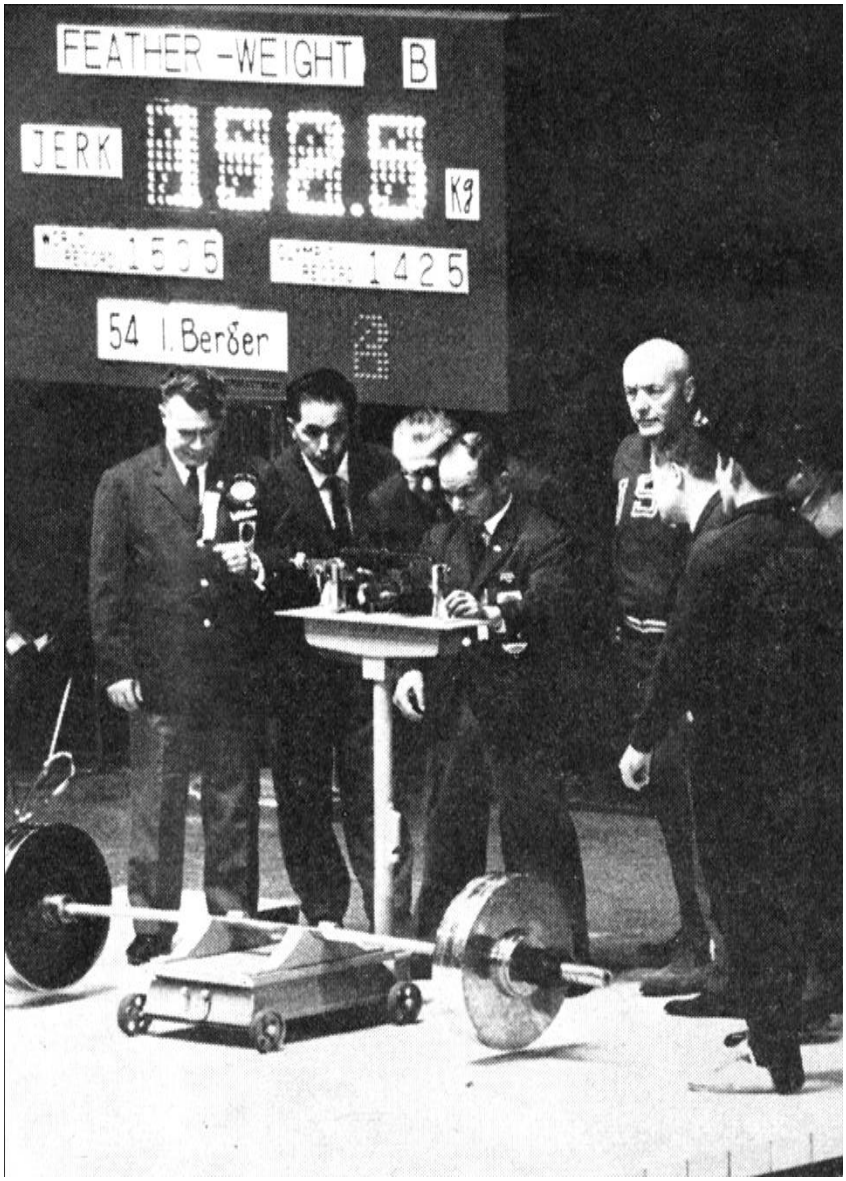

M. Jean DAME, Chef de Plateau des Poids Plumes contrôle la pesée de la barre après le record de BERGER (États-Unis). On reconnaît à droite Bob HOFFMAN Manager de l'Équipe Américaine

cet échec, j'avoue n'avoir repris le contact avec la compétition qu'après de longues minutes.

La barre est à 177 k 500 pour le deuxième essai de Kaczkowski (Pologne) mais celui-ci manque nettement l'épaulé. Un rapide coup d'œil sur le magnifique tableau d'affichage électronique m'assure qu'un certain nombre d'athlètes, parmi ceux que nous avons cités tout à l'heure, ont terminé la compétition : Kangasniémi (Finlande) avec 450 k est en 7e position. Cleveland (États-Unis) est resté sur son premier essai à 167 k 500 à l'épaulé et totalise 455 k.

Quant à Toth, Plukfelder et Vérès, ils n'ont encore effectué que leur premier essai avec, pour les deux premiers, 175 k, et pour Vérès, 177 k 500.

Kaczkowski est une nouvelle fois appelé sur le plateau il effectue un magnifique mouvement avec 177 k 500 et totalise 457 k 500 il reprend ainsi la quatrième place à l'Américain Cleveland.

180 k, deuxième essai de Plukfelder. C'est la première fois que nous voyons le Soviétique s'attaquer à une telle charge il épaule avec une fente assez haute et vacille quelque peu au jeté mais maintient la charge à bout de bras.

Le Coréen Lee, qui a réussi 175 k à son deuxième essai, tire également sur cette charge mais manque nettement l'épaulé. Il totalise 452 k 500 pour obtenir une sixième place.

182 k 500, dernier essai de Plukfelder qui obligerait Vérès, en cas de réussite, à égaler son record du monde avec 187 k 500. Habituellement très désinvolte, Plukfelder semble maintenant très pénétré par l'importance de sa tentative. La médaille d'or est en jeu Il épaule la charge avec une fente beaucoup plus basse que précédemment, s'accroche, se redresse, jette... la barre semble lui échapper vers l'avant, mais, bien fendu, il ramène ses épaules en avant et contrôle cette barre de match. Avec 475 k Plukfelder a réalisé le meilleur total de sa déjà longue carrière et pris une sérieuse option sur le titre.

Les deux Hongrois Toth et Vérès restent maintenant seuls en course, tous deux sont assurés d'obtenir l'une des trois médailles mais.., laquelle ? Toth manque nettement un épaulé à 185 k qui lui aurait permis de reprendre la deuxième place à son compatriote, grâce à l'avantage du poids de corps. A son troisième essai Toth tire nettement la barre vers l'arrière, se redresse à fond et... contrôle la barre sur les clavicules en position fendue. Il jette ensuite sans effort apparent et, après avoir lâché la barre, bondit, gesticule, lève les bras pour marquer sa grande joie. Cette exubérance se manifeste encore pendant de longues secondes et il nous paraît assez étonnant qu'un athlète puisse manifester un tel enthousiasme pour avoir battu.., l'un de ses compatriotes. Mais Vérès vise le titre olympique, il passe de 177 k 500 (1er essai) à 187 k 500 et, en cas de réussite, il égalerait deux records du monde (jeté et total) et serait champion olympique.

Par deux fois, Vérès épaule cette charge record grâce à un épaulé en flexion impeccable mais il manque à chaque fois le jeté, assez nettement. Vérès troisième avec 467 k 500, voilà un résultat assez étonnant si on le compare à ceux des deux années précédentes ! Vérès n'a pu, de toute l'année, retrouver la grande forme. Blessure et décès d'un membre de sa famille en sont les causes - mais il a cependant prouvé par ses magnifiques efforts avec 187 k 500 qu'il sera encore l'un des grands favoris de cette compétition dans les années à venir.

Ainsi le Finlandais Kangasniémi - malgré une progression de 35 k sur sa performance des Championnats du Monde 1963 - n'a pas amélioré sa place de7e.

La moyenne des performances des dix premiers classés s'établit cette année à 452 k 750 contre 426 k 250 pour l'année dernière. Il est remarquable de constater que loin de se stabiliser, la progression d'ensemble est plus rapide que jamais. Que nous réserve Mexico ? Sans doute près de 500 k pour le vainqueur et au moins 470 k pour le 10e.

Catégorie Poids Lourds-Légers

Onze concurrents sont aux prises en cette après-midi du samedi 17 Octobre. Le Soviétique Golovanov serait le net favori de cette compétition car Vlassov nous a affirmé qu'il le croyait capable d'atteindre les ...500 k. Le champion du Monde Martin, (Angleterre) n'est cependant pas un concurrent négligeable car nous l'avons vu réaliser 470 k au cours d'une séance d'entraînement, avec la plus grande facilité. Palinski (Pologne) et March (États-Unis) sont également des adversaires redoutables auxquels viennent se joindre l'Américain Riecke - ex-recordman du monde de l'arraché - le jeune Hongrois Nemessanyi, le Finlandais Jouni Kailajarvi, Baroga (Roumanie), Tatchev (Bulgarie), etc.

Le matin, au cours de la première partie de cette compétition, l'Autrichien Herbst s'était imposé, non sans difficulté, devant le Turc Pekunlu, avec un excellent total de 437 k 500 contre 435 k. Ces deux performances situent le niveau très relevé que l'on doit attendre de cette compétition.

Dès le premier mouvement, le Soviétique Golovanov affirme une très nette supériorité car aucun de ses adversaires ne réussit à pousser 160 k ce qui, pour lui, n'est qu'une barre de départ. Bel athlète, bien proportionné, Golovanov possède également une technique particulièrement efficace avec 160 k et 165 k, après un démarrage ultra-rapide, il engage son bassin vers l'avant avec non moins de vitesse et son effort paraît, de ce fait, d'une grande aisance. Avec 167 k 500 - tentative contre le record du monde - Golovanov propulse la barre à bout de bras mais ne peut se redresser immédiatement. Il reste une seconde, deux secondes, en position extrêmement cambrée, se redresse enfin, mais les juges ont eu largement le temps d'apprécier le degré exagéré de la cambrure et refusent le mouvement par deux lampes rouges contre une blanche.

Avec 165 k, il possède déjà une substantielle avance de 10 k sur ses deux suivants Martin et March. Martin a bien essayé de réduire son retard en tentant 160 k à son troisième essai, mais le chef de plateau n'a pas donné la claque pour « genoux fléchis dans la position de départ ». Quant à March, il possède une technique trop correcte pour pouvoir tirer parti de sa grande force. Palinski se classe quatrième avec 150 k 1er essai - devant Riecke (États-Unis) 147 k 500 et trois hommes qui se partagent la sixième place avec 145 k : Tatchev (Bulgarie), Kailajarvi (Finlande) et Baroga (Roumanie).

L'arraché à deux bras ne nous amène pas - bien que le niveau d'ensemble reste excellent - des performances sensationnelles aucun des concurrents ne peut dépasser la performance de 142 k 500 réalisée la veille par le Mi-Lourd Plukfelder. Le jeune Hongrois Nemessany parvient presque à arracher 147 k 500 mais la barre est légèrement déséquilibrée sur le côté....après vérification, les dirigeants hongrois réclament l'annulation de cette tentative, l'un des chargeurs ayant mis un disque de 2 k 500 au lieu de 1 k 250. Nemessanyi tire une nouvelle fois la barre à bout de bras mais ne peut contrôler son équilibre.

Avec 142 k 500, il égale le Soviétique Golovanov lequel manque 145 k à son troisième essai. Martin a également manqué 145 k et voit - avec ses 140 k - son retard s'accentuer. Blessé à la cuisse, l'Américain Riecke a manqué deux tentatives sur 140 k et a abandonné la compétition.

Quant à Palinski et March, ils ont tous les deux manqué deux essais sur trois et restent sur leur premier essai à 135 k.

Avec 307 k 500 contre 290 pour Martin, Golovanov semble maintenant assuré de la victoire, tandis que Palinski doit laisser la troisième place à March avec 285 k contre 290 k. Nemessany suit de très prés avec 282 k 500 et est lui-même talonné par un étonnant Baroga qui, avec 135 k à l'arraché totalise 280 k.

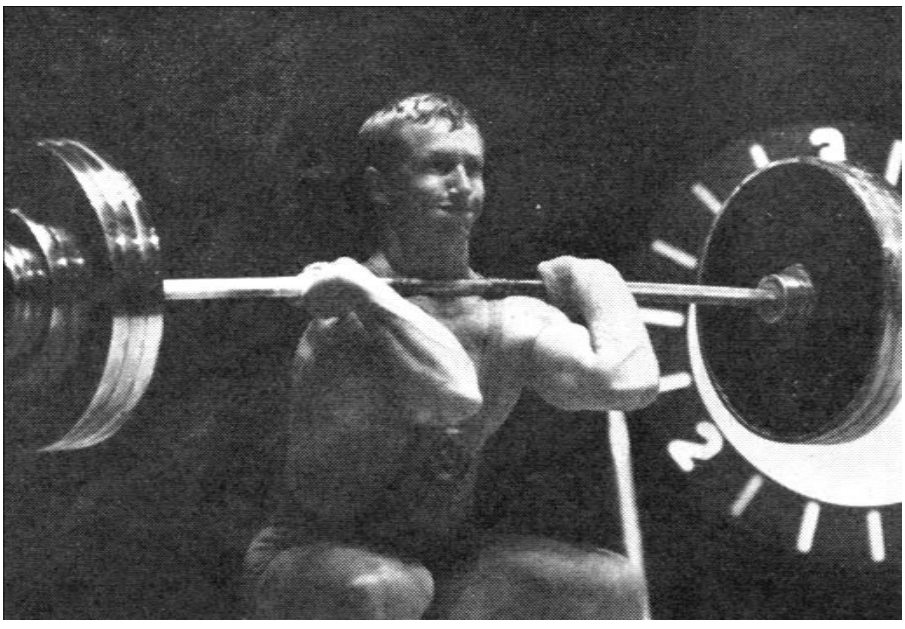

KURENTSOV (U.R.S.S.) 175 k à l'épaulé et jeté

Assuré de la victoire, Golovanov épaule 180 k à son premier essai, il jette très facilement et pulvérise ainsi le record du total olympique en le portant à 487 k 500. Nous nous attendons à ce que ce record soit encore une fois nettement amélioré mais Golovanov ne peut plus se concentrer correctement et manque ses jetés suivants à 185 k. Le record de cette catégorie a donc maintenant 10 k d'écart avec celui des Poids Mi-Lourds. C'est sans doute un progrès sur les 2 k 500 d'écart précédents mais cette différence reste encore très faible alors qu'elle devrait être logiquement d'une trentaine de kilos.

Derrière Golovanov, la lutte est des plus sévères : March étant resté sur sa première tentative à 177 k 500, Palinski reprend la troisième place dès son premier essai à 182 k 500. Il tente ensuite de battre Martin avec 192 k 500, mais, sans moral, ni conviction, il fait d'abord un soulevé de terre, puis un essai nettement manqué à l'épaulé. Malgré une erreur de progression - un premier essai à 180 k suivi de deux échecs à 187 k 500 - Martin conserve sa deuxième place avec 475 k suivi par Palinski et March classés respectivement et 4e avec le même total de 467 k 500. En très gros progrès, le Roumain Baroga, athlète longiligne, au visage d'intellectuel, a repris la 5e place au jeune Nemessany, grâce à un jeté de 180 k. Tous deux ont totalisé 460 k.

Classé 7e avec 452 k 500, Jouni Kailajarvi a bien failli reprendre la cinquième place grâce à une tentative à 187 k 500. Mais ses coudes n'ont pu s'engager suffisamment sous la lourde charge dans la position d'épaulé. Hors compétition, Kailajarvi fait une très belle tentative contre le record du monde avec 190 k 500. L'ayant vu échouer à son épaulé à 187 k 500, les spectateurs semblent assez sceptiques. Et pourtant, avec une énergie farouche, Kailajarvi amène la barre aux épaules, se relève de la flexion lentement en rougissant sous l'effort, puis épuisé par cet effort, il ne fait qu'un simulacre de jeté.

La catégorie Poids Lourds Légers connaît donc maintenant son nouveau champion olympique : le Soviétique Golovanov. Celui-ci semble très capable de faire monter le niveau des records de cette catégorie et peut-être d'atteindre les 500 k que nous espérions voir approchés en cette fin d'après-midi.

Derrière Golovanov, la moyenne des performances est en progression mais ne se distingue guère de celle de la catégorie Mi-Lourds. C'est un véritable phénomène que l'on a pu observer depuis la création de cette catégorie et qui devrait inciter de nombreux Mi-Lourds à gagner quelques kilos

Catégorie Poids Lourds

Ayant vu la coquette salle de Shibuya presque constamment pleine pendant toutes les compétitions précédentes, je craignais que celle-ci ne fut trop exiguë le jour de la compétition des Poids Lourds. Je suis donc arrivé avec une bonne heure d'avance afin de réserver une place d'où je puisse filmer les principales séquences de cette compétition. Mais l'assistance record à laquelle je m'attendais ne vient pas et, au moment de la présentation de tous les « superchampions », le nombre de spectateurs n'est pas plus élevé que d'habitude. La concurrence offerte par le début des épreuves de gymnastique où les Japonais possèdent les favoris explique ce relatif manque d'enthousiasme du public japonais.

Le matin de ce même jour, nous avions assisté à une très belle empoignade entre l'Allemand Rieger (475 k), le Néo-Zélandais Oliver (480 k) et le Belge Reding (477 k 500). Bien que blessé au genou, ce dernier a montré beaucoup de courage et a réussi à battre le record de Belgique des trois mouvements olympiques. Toutes nos sincères félicitations.

Mais revenons à nos superchampions. A l'extrême gauche de l'estrade, derrière le plateau de compétition, nous reconnaissons aisément les deux Soviétiques Zhabotinsky et Vlassov, précédés par les deux Américains Schemansky et Gubner. Viennent ensuite le gigantesque Égyptien Ibrahim, le Coréen Hwang, l'Iranien Boroumand, le bedonnant Hongrois Ecser, le Finlandais Makinen et le Bulgare Vesselinov. Ces dix hommes atteignent le poids total et respectable de 1.240 k 550. Mais, ici, les dizaines et même les centaines de grammes n'ont guère d'importance car les poids de corps s'étagent entre 154 k 450 pour Zhabotinsky et 110 k 500 pour Ibrahim.

Quelques minutes après le début de la compétition, la barre est déjà chargée à 155 k puis passe très rapidement à 160 k et même 165 k. Le lanceur- haltérophile Américain Gubner, dont le style est toujours assez rudimentaire, fait jeu égal avec le ventripotent Hongrois Ecser tous deux poussent 175 k à leur troisième essai. Avec 180 k Schemansky nous cause les premières grandes émotions de cette compétition. Il pousse toutes ses barres vers l'avant et ne peut retenir ses deux premiers essais. A la troisième tentative, il retient la barre tant bien que mal et doit son succès à l'indulgence du chef de plateau qui donne très rapidement le signal « à terre ».Avec 187 k 500, Vlassov joue littéralement avec la barre et, par ce premier essai, montre qu'il est dans une forme extraordinaire. Zhabotinsky pousse également cette charge (2 » essai) dans un style tout à fait correct. Avec 192 k 500, Vlassov fait encore une démonstration de sa grande force tandis que Zhabotinsky perd l'équilibre à l'épaulé en flexion.

197 k 500, tentative contre le record du monde (196 k par Vlassov) troisième essai de Vlassov. Très décontracté, souriant, Vlassov se dirige directement vers la barre, l'épaule en flexion et développe avec la même correction que précédemment. C'est l'exploit, c'est un fabuleux record du monde établi d'une façon indiscutable. Vlassov répond en levant les bras, aux longs applaudissements qui saluent son effort. 10 k d'avance sur son compatriote, 17 k 500 sur Schemansky, ... Vlassov est déjà, pour tout le monde, l'indiscutable champion olympique 1964.

Après quelques minutes d'entr'acte, Vesselinov est appelé sur le plateau premier essai à 130 k. Bon, malgré un très net ralentissement - mais pas d'arrêt - de la barre au moment ou celle- ci franchit le niveau des cuisses.

Les essais se succèdent à un rythme rapide auquel nous ne sommes guère habitués dans un Championnat de Poids Lourds. Après les échecs répétés à 140 k du malheureux Makinen qui doit abandonner la compétition, les vedettes entrent en scène. Gubner arrache 142 k 500, tant bien que mal, met un genou à terre à 150 k mais s'accroche et parvient à maintenir cette charge au troisième essai. Auparavant, le corpulent Ecser nous avait étonnés par sa vitesse d'exécution et sa belle réussite avec trois beaux arrachés en flexion à 140 - 145 et 147 k 500.

Schemansky, Vlassov et Zhabotinsky restent maintenant seuls en piste. Schemansky, seul des trois à tirer en fente, arrache 155 k mais éprouve quelques difficultés à trouver son équilibre avec 160 k. Zhabotinsky tire 160 k avec une grande vitesse d'exécution.

Sûr de lui, toujours souriant et détendu, Vlassov tire un premier essai à 162 k 500, amène aisément la barre à bout de bras mais celle-ci retombe aussitôt. Encore souriant, Vlassov se tourne vers le public et semble s'excuser pour cet échec. Deuxième essai, la barre parvient encore à bout de bras, Vlassov commence à se relever mais un bras se fléchit et c'est un nouvel échec. La situation devient très sérieuse, le grand champion Vlassov va-t-il être éliminé avec 162 k 500 alors que nous l'avons vu arracher 160 k plusieurs fois à l'entraînement ?

Maître du suspens, Vlassov réussit son dernier essai et ses ardents supporters et compatriotes déclenchent du balcon un ban russe sonore et rythmé.

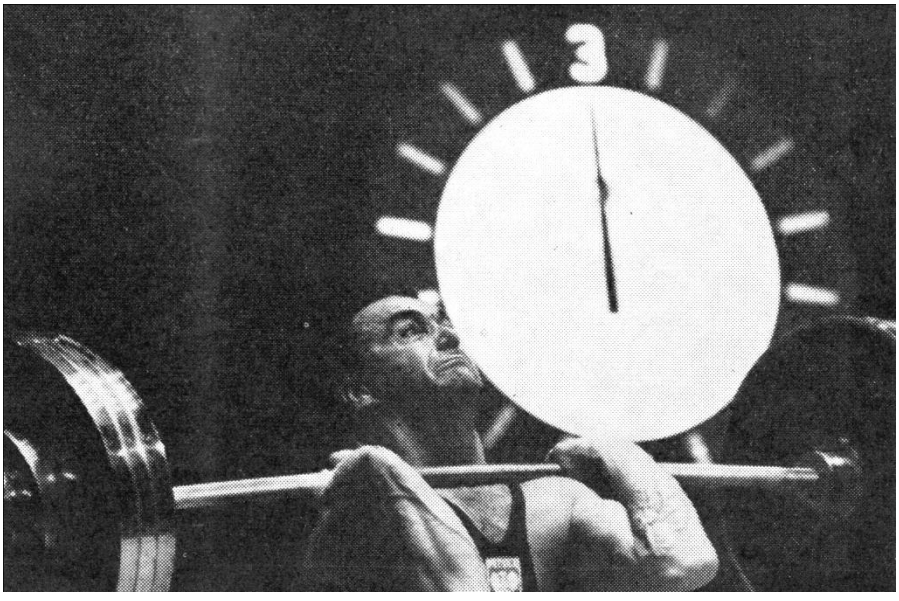

ZIELINSKI (Pologne) . . . . . 172 k 500 (Poids Léger !)

165 k, Schemansky qui avait eu quelque difficulté à contrôler sa tentative précédente à 160 k nous étonne par la dernière : la barre arrive à bout de bras sans la moindre difficulté. A plus de 40 ans, Schemansky est encore capable de rivaliser avec les meilleurs.

167 k 500, Zhabotinsky exhibe une nouvelle fois sa belle maîtrise de l'arraché en flexion et sa grande vitesse d'exécution. 172 k 500, troisième essai de Zhabotinsky, la barre arrive à bout de bras mais retombe vers l'arrière. Mécontent de ses échecs successifs à 162 k 500, alors qu'il sait être en grande forme, Vlassov tire cette charge dans un essai supplémentaire. La barre arrive à bout de bras ceux-ci se fléchissent légèrement, Vlassov contrôle sa position, se redresse et améliore ainsi son propre record du monde de 2 k.

Deux records du monde au cours des deux premiers mouvements olympiques, voilà qui semble bien prouver la grande supériorité de Vlassov... mais il n'a plus que 5 k d'avance sur Zhabotinsky.

Hors compétition, Schemansky tente 173 k, la barre dépasse le niveau de la tête, mais les bras sont fléchis et la barre retombe aussitôt.

En commençant ses essais à 187 k 500 alors qu'Ecser a terminé les siens à 185 k, l'Américain Gubner s'assure la quatrième place. Il manque ensuite deux fois 195 k et totalise 512 k 500 contre 507 k 500 pour Ecser.

Schemansky jette 192 k 500 (1er essai) et s'assure ainsi une troisième place qu'un retard de 10 et 15 k sur ses adversaires russes rend pratiquement définitive.

Grande facilité de Zhabotinsky avec 200 k (1er essai). La barre semble toute petite devant ce Goliath de... 197 centimètres.

Un genou à terre réduit à néant l'effort de Schemansky avec 202 k 500.

205 k : premier essai de Vlassov... une simple formalité.

Même charge pour le troisième essai de Schemansky : la barre est magnifiquement épaulée mais Schemansky manque le jeté. A plus de 40 ans, Schemansky a bien failli améliorer une nouvelle fois ses records personnels et, en particulier, celui du total olympique qui, au lieu des 537 k 500 aurait pu atteindre les 550 k. Verrons-nous encore Schemansky dans les compétitions futures ? Nous le souhaitons vivement car il symbolise pour nous la persévérance, l'amour du sport et toutes les qualités qui font d'un athlète un grand champion.

210 k deuxième essai de Vlassov. Même facilité qu'au cours du premier essai. Quelques minutes de flottement il semble que les entraîneurs russes aient quelques difficultés à se décider.., puis le panneau d'affichage indique 217 k 500, le record actuel étant de 215 k.

Zhabotinsky empoigne la barre, se redresse, s'arrête il laisse tomber la barre. Il repart en dodelinant de la tête.

Vlassov sait maintenant que la victoire ne peut plus lui échapper il épaule parfaitement puis, jambes écartées, jette la charge, mais un bras ne se tend pas et la barre retombe lourdement. Vlassov salue la foule, à peine désappointé car il ne doute pas un seul instant qu'il est champion olympique.

Troisième essai de Zhabotinsky. Sans vains préliminaires mais sans précipitation, Zhabotinsky se place devant la charge et alors que tout le monde attend un nouvel échec, il épaule celle-ci dans un style impeccable. Après un relèvement assez pénible, solide comme un roc, Zhabotinsky se place et jette sans la moindre difficulté... Vlassov est battu, il a négligé un adversaire qui s'affirme maintenant comme un prétendant sérieux aux... 600 k.

Les deux hommes échangent un baiser « à la Russe », mais Vlassov malgré tous ses efforts ne peut retrouver le sourire qu'il arborait pendant toute la durée du match. Nous avions admiré jusqu'alors cette désinvolture et cette certitude en la victoire de Vlassov, mais, après cette défaite inattendue, ce comportement devient fanfaronnade et orgueil. Un grand champion qui déçoit son public est toujours sévèrement condamné, surtout lorsque sa supériorité ne fait aucun doute aux yeux de tous. Vlassov reste cependant à nos yeux et malgré sa défaite, l'homme le plus fort du monde car, avec un peu plus de réussite, il pouvait atteindre le total de 587 k 500. Mais, me direz-vous, Zhabotinsky aurait pu, lui aussi, dépasser les 580 k. L'avenir seul nous donnera un verdict sur la supériorité de l'un ou de l'autre de ces extraordinaires champions qu'une continuelle et fructueuse rivalité devrait amener vers de nouveaux sommets.

G. LAMBERT
Entraîneur National

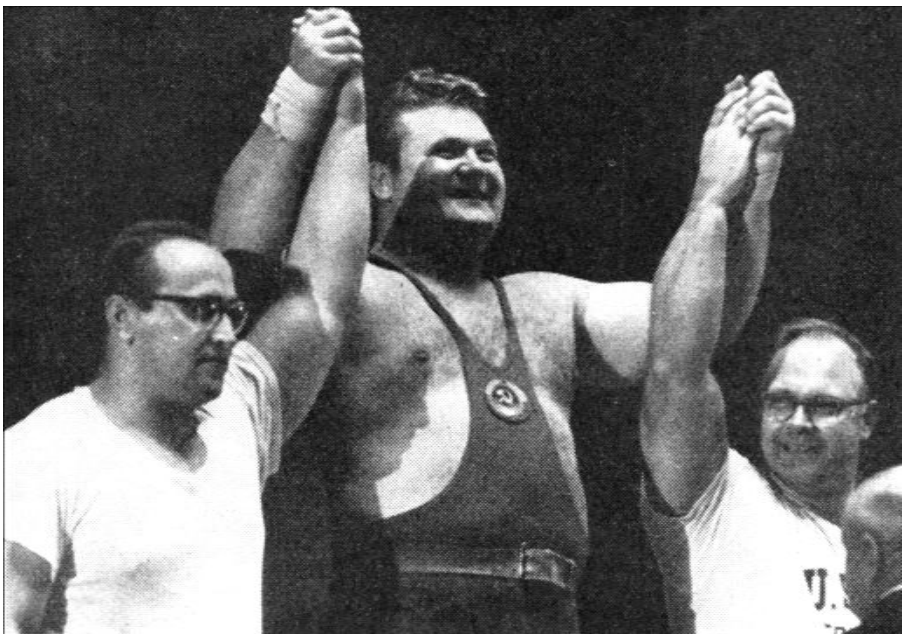

Les vainqueurs Poids Lourds : 412 k sur le podium.... Un beau total ; mais quelle tristesse dans le regard de VLASSOV qui, in extremis, s'est vu ravir le titre olympique par son compatriote ZHABOTINSKY

Nos joies, nos peines

Nécrologie

Le Nîmes Athlétic Club nous fait part du décès d'un de ses sociétaires M. Joseph Jégou qui, militaire de carrière a été victime d'un accident d'avion au cours d'un atterrissage en Grèce.

Nous adressons à sa famille et à son Club l'expression de nos bien sincères condoléances.

Mariage

Nous apprenons le mariage de notre Champion de France Juniors et International Paul Trudel avec Mlle Danielle de Duffeleer.

La bénédiction nuptiale leur a été donnée le 14 Novembre 1964, en l'église N.D. de Fives, à Lille.

Nos bien vives félicitations au sympathique athlète et à sa jeune épouse et vœux de bonheur pour tous les deux.

Naissance

Notre Conseiller Technique Régional Raymond Herbaux est grand-père pour la seconde fois.

Une petite fille, prénommée Nathalie, est née au foyer de son fils Albert, également haltérophile.

Nos compliments aux heureux Parents et Grands-parents et nos vœux de bonne santé pour le bébé.

L'HALTÉROPHILE – MODERNE

19e ANNÉE - N° 206

organe officiel mensuel

DIRECTION - RÉDACTION ADMINISTRATION

10, Rue Saint-Marc, PARIS-2me

Téléphone : 236-53-60

Abonnement :

France ..... **8 F**
Étranger ..... **12 F**
Clubs affiliés ..... **20 F**

Chèques Postaux Paris 1304-82

Culture Physique : Le Colloque de Mulhouse.

A l'instigation de M. Charles Strich, un Colloque International de Culture Physique s'est tenu à Mulhouse, les 7 et 8 Novembre dernier. Il avait pour but de regrouper tous les culturistes sportifs au sein d'une même Fédération.

Sur l'insistance de M. Strich, de M. Favrou, et de divers Dirigeants culturistes avec qui la F.F.H.C. avait procédé à des échanges de vues, au cours de ces derniers mois, M. Jean Dame avait accepté d'assister à ce Colloque en qualité d'observateur.

Une vingtaine de personnes y participaient, représentant les groupements ci- dessous :

- Ligue Mondiale de Culture Physique (Président : M. Strich).
- Fédération Française des Associations de Culture Physique Sportive (Président : M. Favrou).
- Union Culturiste Française (Président : M. Lelong).
- Fédération Nationale des Culturistes Français (Président : M. Fagot).
- Associations du Centre (Représentant : M. Coudrot, Lyon).
- Syndicat des Professeurs de Culture Physique (M. Michelot).

Étaient également présents : MM. Marcel Rouet, Bailly, Salins, Ayr, Ruhlmann, Lohr, Dumas, Probst, etc.

Après l'exposé de différents orateurs, le Président de la F.F.H.C. prit à son tour la parole. On trouvera, ci-dessous, le résumé de son exposé qu'il développa au fur et à mesure des interventions ou des questions qui lui furent posées :

« MM. Strich et Favrou ayant insisté pour que j'assiste au Colloque qui vous réunit aujourd'hui, j'ai accepté dans le désir de vous aider à faire l'union qui me paraît indispensable si vous souhaitez construire une œuvre forte et durable.

« Ce manque de coordination entre les éléments culturistes a attiré l'attention des pouvoirs publics dès 1961 puisque, a cette époque, M. Maurice Herzog, Haut Commissaire à la Jeunesse et aux Sports, avait chargé M. l'Inspecteur Général Desroys du Roure d'une mission d'information « aux fins de savoir dans quelles conditions une fusion des deux groupements s'occupant de culturisme (Fédération Française Haltérophile et Culturiste et Fédération Française de Culture Physique) pourrait être envisagée, *sous l'égide de la Fédération Française Haltérophile et Culturiste* ». La question a été tranchée du fait de la disparition de la Fédération de Culture Physique.

« Depuis, et ces derniers mois surtout, des contacts ont été pris avec notre Fédération par des Dirigeants culturistes conscients du tort considérable causé à la culture physique par son manque d'unité, dû à la survivance de quelques groupements à effectifs plus ou moins nombreux.

« Des débats auxquels j'assiste ici, des échanges de correspondance avec certains de vos Collègues parmi les plus sincères et les plus dévoués, des bruits qui circulent avec insistance et qui ne sont pas toujours désintéressés, il résulte que les réticences de certains d'entre vous à l'égard de l'adhésion à la Fédération que je préside se résument par les arguments suivants :

« — La Fédération Française Haltérophile et Culturiste est à la fois haltérophile et culturiste. Étant plus haltérophile que culturiste, il est à craindre qu'une place plus grande soit toujours accordée au sport haltérophile, au détriment de la culture physique qui sera traitée en paient pauvre.

« — Du fait de la coexistence de ces deux activités, la F.F.H.C. obligera les Clubs culturistes à créer une section haltérophile elle s'efforcera de persuader les culturistes de pratiquer l'haltérophilie, dans le désir de pouvoir choisir, parmi les meilleurs, les athlètes dont elle s besoin.

« — Enfin, certains s'inquiètent de la place qui sera donnée aux Culturistes dans la direction de leur spécialité dont ils souhaitent assumer l'entière responsabilité.

« Je vais m'efforcer de répondre à ces objections :

« Je dois rappeler, en premier lieu, que la Fédération Française Haltérophile et Culturiste est la seule Fédération reconnue par le Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports dont elle a reçu délégation de pouvoirs. Ses statuts, qui revendiquent la direction du sport haltérophile et de la culture physique, ont été remaniés en collaboration avec le Secrétariat d'État qui les a acceptés. Elle est affiliée au Comité National des Sports, au Comité Olympique Français et à la Fédération Internationale Haltérophile et Culturiste qui groupe 88 nations. En résumé, elle est la seule Fédération française officielle et il est peu probable qu'une fédération s'occupant exclusivement de Culture Physique puisse être reconnue, si on s'en réfère aux intentions exprimées dès 1961 par M. Maurice Herzog.

« Cette double direction dévolue à la Fédération Française Haltérophile et Culturiste est d'ailleurs logique et normale puisque les deux activités se complètent, le culturiste prévoyant dans son programme de préparation des exercices à base d'haltères, tandis que l'haltérophile commence sa mise en forme aux barres lourdes par des exercices de musculation.

« — Si la F.F.H.C. est plus haltérophile que culturiste, c'est très probablement parce qu'elle compte plus d'haltérophiles que de culturistes, justement à cause de la dispersion et du manque de cohésion de ces derniers.

« Il est bien évident que nous ne pourrons solliciter et obtenir des subventions importantes du Secrétariat d'État qu'autant que nous justifierons d'un nombre accru de culturistes en même temps qu'un peu d'ordre aura été mis dans la maison, la survivance de groupements parallèles, l'organisation de concours relevant de la plus haute fantaisie provoquant de nombreuses réticences des pouvoirs publics qui doutent à bon droit du sérieux et même de l'intérêt d'une discipline qui mérite pourtant sa place au soleil.

« Ce manque d'harmonie et d'unité se retrouve d'ailleurs dans d'autres Pays et nuit au développement de la culture physique, tant sur le plan national qu'international.

« — Enfin, je puis répondre à certains d'entre vous qui s'inquiètent de la part qui sera accordée aux culturistes au sein de la F.F.H.C.

« Nous avons constitué, depuis de nombreuses années, une Commission de Culture Physique dont nous somme disposés à étendre le nombre de membres, ceux-ci étant choisis parmi vos dirigeants les plus qualifiés, sans que soient évincées pour autant les personnalités de la F.F.H.C. qui, avec compétence, en ont fait partie jusqu'ici.

« C'est cette Commission qui sera chargée d'édifier votre maison, d'élaborer votre programme de travail, d'organiser vos compétitions, en accord et avec la collaboration du Bureau Fédéral qui n'interviendra, naturellement, que si les projets qui lui seront soumis étaient en contradiction avec les buts poursuivis par la F.F.H.C.

« Mais je manquerais de sincérité en ne vous rappelant pas qu'en entrant à la F.F.H.C., vous aurez non seulement des droits, mais aussi des devoirs.

« De par ses statuts, notre Fédération ne peut accepter que les Clubs déclarés suivant la loi de 1901, qui auront à produire des statuts et à payer une cotisation annuelle de 20 Frs, qui comporte l'abonnement à notre Bulletin fédéral car, je le souligne en passant, nous avons notre propre organe de propagande et entendons le conserver.

« Comme pour ses Clubs haltérophiles, notre Fédération n'acceptera pas l'appartenance des Clubs culturistes à un autre groupement ; c'est l'intérêt de tous que disparaissent tous les organismes annexes qui jettent le trouble et la confusion dans les esprits.

« Elle n'autorisera l'organisation de concours culturistes amateurs qu'à la condition qu'ils ne contreviennent pas aux règlements fédéraux, qu'ils soient sportifs, qu'ils soient honnêtes dans leur recrutement comme l'ont été jusqu'ici les siens et qu'ils n'aient pas pour but exclusif de multiplier les titres de Monsieur Ceci et Monsieur Cela.

« Ceci posé, j'engage tous les Clubs de bonne volonté à faire avec nous un essai loyal d'une durée suffisante pour qu'une conclusion, dans un sens ou dans l'autre, puisse en être tirée. Si l'essai ne les satisfait pas, le contrat sera rompu par le non renouvellement de la cotisation fédérale. C'est aussi simple que cela.

« Un mot encore au sujet des professionnels ou plus exactement des propriétaires de salles qui tirent profit de l'enseignement de la culture physique. La F.F.H.C. étant une Fédération amateur, il n'a jamais été dans ses intentions de s'immiscer dans leur organisation. La plupart d'entre eux sont groupés dans un Syndicat qui défend leurs intérêts professionnels,, tout comme les professeurs et maîtres d'Éducation Physique diplômés ont le leur. C'est normal et logique.

Qu'ils se rassurent donc !

« Notre Fédération estime, au contraire, avoir travaillé pour eux en aidant le Secrétariat d'État dans l'application de la loi qui a été votée dans le but d'assainir leur profession. Elle a, vous le savez, soumis à son approbation un projet de diplôme d'Éducateur de Culture Physique qui devrait être exigé de toute personne désireuse d'ouvrir une nouvelle salle commerciale.

« Permettez-moi de terminer ce petit exposé par la conclusion de l'allocution que j'ai prononcée à la dernière assemblée générale de la F.F.H.C.

« Seuls ont place chez nous ceux qui acceptent de nous apporter un concours désintéressé et compétent et nous aideront à bâtir une Fédération dont la puissance et la prospérité accrues serviront à assurer le développement des disciplines dont nous avons la charge. Ceux-là seront accueillis à bras ouverts, je puis les en assurer, et ils s'intègreront sans difficulté dans la grande famille que nous formons, au sein de laquelle il y a place pour tous les hommes sincères ».

***

A l'issue du Colloque, les Dirigeants présents ont décidé de dissoudre les différents groupements culturistes et de se rallier à la F.F.H.C.

Si cette résolution est maintenue, nous pouvons espérer réaliser l'unité au sein de la Fédération Française Haltérophile et Culturiste et doter la culture physique d'une direction saine et cohérente.

***

LA RÉPONSE DU SECRÉTARIAT D'ÉTAT AU PRÉSIDENT DE LA F.F.H.C.

Voici la réponse de M. Morceau Crespin, Délégué Général aux Sports et à la Préparation Olympique au Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports à la lettre de M. Jean Dame l'informant des résultats du Colloque de Mulhouse :

« Paris, le 3 Décembre 1964

« Monsieur le Président,

« Vous m'avez rendu compte, en qualité d'observateur à titre personnel, des travaux du « Colloque International de la Culture Physique » qui a été organisé les 7 et 8 novembre 1964, à Mulhouse, à la diligence de M. Charles Strich. Président d'un groupement dénommé « Ligue Mondiale de Culture Physique ».

« En prenant connaissance de votre rapport et des interventions qu'il vous a été donné de faire au cours des débats sur les divers problèmes d'actualité touchant notamment à l'organisation de cette activité sur le plan national, j'ai noté avec beaucoup de satisfaction le désir manifesté à cette occasion par les dirigeants des divers organismes présents d'unir leurs efforts et de se grouper au sein d'une même Fédération Nationale.

« Je vous remercie des renseignements très utiles que vous avez bien voulu me communiquer en la matière et vous saurais gré de me tenir informé des éléments nouveaux qu'il vous serait possible de recueillir sur l'évolution présente de l'organisation de la Culture Physique dans notre Pays.

« Veuillez, Monsieur le Président agréer, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Le Délégué Général aux Sports et à la Préparation Olympique
Signé : Marceau CRESPIN »

Monsieur le Président
de la Fédération Française
Haltérophile et Culturiste
10, rue Saint-Marc - Paris-2e.

Calendrier des Stages Haltérophiles 1965

Le calendrier ci-dessous des Stages d'Haltérophilie 1965 est actuellement soumis à l'approbation du Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports, qui peut y apporter quelques modifications.

Néanmoins, il est recommandé aux Comités régionaux et aux Clubs de signaler, dès qu'ils le pourront, les stages susceptibles d'intéresser certains de leurs athlètes ou entraîneurs. Pour les stages nationaux, s'adresser à la F.F.H.C. ; pour les stages régionaux aux Comités correspondants.

Dates	Lieux	Qualité des Stagiaires	Nombre de places
Stages Nationaux			
15 au 27 Février	Font Romeu ou Chamonix	Athlètes Internat.	10
8 au 13 Mars	Inst. National des Sports	Espoirs	15
24 au 28 Avril	Inst. National des Sports	Conseillers Techn.	10
3 au 8 Mai	Inst. National des Sports	Espoirs	15
24 au 29 Mai	Inst. National des Sports	Athlètes Internat. (Champ. d'Europe)	7
19 au 28 Juin	C.R.E.P.S. de Voiron	Espoirs	15
13 au 25 Septembre	C.R.E.P.S. de Voiron	Athlètes Internat. (Champ. du Monde)	7
20 au 25 Septembre	C.R.E.P.S. de Voiron	Scol. et Universit	15
1er au 6 Novembre	Inst. National des Sports	Format, des cadres	15
22 au 27 Novembre	Inst. National des Sports	Espoirs	15
13 au 18 Décembre	Inst. National des Sports	Espoirs	15
Stages Régionaux			
Académie d'Aix-Marseille			
15 au 20 Mars	C.R.E.P.S. d'Aix	Espoirs	15
5 au 10 Avril	C.R.E.P.S. d'Aix	Format, des cadres	15
11 au 16 Octobre	C.R.E.P.S. d'Aix	Espoirs	15
22 au 27 Novembre	C.R.E.P.S. d'Aix	Format, des cadres	15
Académie de Lille			
23 et 24 Janvier	C.R.E.P.S. de Wattignies	Format, des cadres	20
27 et 28 Février	C.R.E.P.S. de Wattignies	Format, des cadres	15
Académie de Montpellier			
10 et 11 Avril	C.R.E.P.S. de Montpellier	Format, des cadres	15
26 Avril au 2 Mai	C.R.E.P.S. de Montpellier	Format, des cadres	15
Académie de Toulouse			
14 au 19 Avril	C.R.E.P.S. de Toulouse	Espoirs	15

Formation des Cadres F. F. H. C.

Un stage a eu lieu du 9 au 14 Novembre 1964, à l'institut National des Sports, pour la formation des Cadres F.F.H.C.

Après avoir pris connaissance des résultats des examens qui se sont déroulés à l'issue de ce Stage, le Bureau fédéral a pris les décisions suivantes :

Obtiennent :

Le Diplôme d'Aide-Moniteur d'Haltérophilie :

MM.	FULLA.....	La Vie au Grand Air de Saint-Maur
	MANA	Stade Municipal de Montrouge
	STEINER	Société Haltérophile et Culturiste d'Haguenau
	DESCHAINTRES Daniel	Sporting Club de Neuilly
	DUTHILLEUX	Association Sportive Électricité de Lille
	BEDETTI.....	Club Sportif et Artistique de la Manufacture d'Armes de Châtellerault
	L'HUILLIER	Stade Municipal de Montrouge
	de COETLOGON.....	Brunoy-Pyramide
	GUIPON	Union Sportive Municipale de Gagny
	LAVIGNE.....	Haltérophile Club Montilien
	IZERABLE	Union Gymnique et Athlétique Péageoise
	FIZAINE	Les Jeunes Saulnois
	MARION	Société de Gymnastique d'Angers
	AUBER	Association Sportive Lilloise Inter-Entreprises
	BERGEMANNE.....	Union Sportive Métro-Transports

Le Diplôme de Moniteur d'Haltérophilie :

MM.	RIGAUD	La Vie au Grand Air de Saint-Maur
	NOIRIEL	A.S. P.T.T. Strasbourg
	GALVANE	AS. P.T.T. Vienne

Le titre d'Entraîneur Fédéral :

M.	PY	A.S. P.T.T. Strasbourg

Dans nos COMITÉS RÉGIONAUX

COMITE DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

Calendrier 1964-65 des Championnats par Équipes de Bourgogne et de Franche-Comté

Franche-Comté

1er Tour le 13-12-64 - Ornans - La Méline I à Ornans. Arbitre : Goguillot - La Méline II - Besançon à Besançon. Arbitre : Grosjean - Beaucourt - Montbéliard à Beaucourt. Arbitre : Pellier.

2e Tour le 17-1-65 - Ornans - La Méline II à la Méline. Arbitre : Pellier - Beaucourt - La Méline I à la Méline. Arbitre : Pellier - Besançon - Montbéliard à Montbéliard. Arbitre : Grosjean.

3e Tour le 21-2-65 - La Méline I - La Méline II à La Méline. Arbitre : (un membre de La Méline) - Ornans - Montbéliard à Ornans. Arbitre : Grosjean - Beaucourt - Besançon à Besançon. Arbitre : Pellier.

4e Tour le 14-3-65 - Besançon - Ornans à Besançon. Arbitre : (un membre de Besançon) - Beaucourt - La Méline II à Beaucourt. Arbitre : Pellier - Montbéliard - La Méline I à Montbéliard. Arbitre : Grosjean.

5e Tour le 4-4-65 - Ornans -Beaucourt à Ornans. Arbitre : Pellier - Besançon - La Méline I à La Méline. Arbitre : Grosjean - Montbéliard - La Méline II à La Méline. Arbitre : Grosjean.

Finale le 9-5-65 dans un lieu à désigner après Tirage au sort entre les vainqueurs des deux zones.

Bourgogne

1er Tour le 13-12-64 - Mâcon II - Chalon à Mâcon. Arbitre : Bonniel - Mâcon I - Montchanin à Montchanin. Arbitre : Girardot - Exempt : Auxerre.

2e Tour le 17-1-65 - Chalon - Auxerre à Chalon. Arbitre : Bonniel - Mâcon II - Montchanin à Mâcon. Arbitre : Bastien - Exempt : Mâcon 1.

3e Tour le 21-2-65 - Auxerre - Mâcon I à Auxerre. Arbitre : Gaudry - Montchanin - Chalon à Montchanin. Arbitre : Girardot - Exempt : Mâcon II.

4e Tour le 14-3-65 - Montchanin - Auxerre à Auxerre. Arbitre : Gaudry - Girardot - Mâcon I - Mâcon II à Mâcon. Arbitre : Bastien - Exempt : Chalon.

5e Tour le 4-4-65 - Mâcon I - Chalon à Chalon. Arbitre : Bonniel - Mâcon II - Auxerre à Mâcon. Arbitre : Bastien - Exempt Montchanin.

Finale le 9-5-65 dans un lieu à désigner après Tirage au sort entre les vainqueurs des deux zones.

Recommandations importantes

Le Club recevant et organisateur désigné, doit prévenir le Club reçu et M. l'Arbitre au moins 20 jours à l'avance, de façon à ne pas gêner les Clubs reçus en cas de changements imprévus.

Les changements de dates et de lieu, peuvent avoir lieu après entente expresse des clubs et sans intervention de secrétaire qui néanmoins doit être prévenu à temps des changements intervenus.

Seuls auront droit au championnat les clubs ayant acquitté leur droit d'engagement de 20 Frs.

L'Arbitre devra lui-même, envoyer les résultats le lendemain de la rencontre et veiller à ce que les équipes ne dépassent pas le poids limite de 300 kgs.

Le dépassement du poids entraîne la perte du match.

Records de Bourgogne Franche-Comté à la date du 1er octobre 1964

Seniors

Développé à deux bras - Poids Coqs : Deloye 77 k 500 - Poids Plumes : Schmitt 77 k 500 - Poids Légers : Angéli 87 k 500 - Poids Moyens : Chapoutot 107 k 500 - Poids Mi-Lourds : Dorey et Fédoras 110 k - Poids Lourds-Légers : Dorey 112 k 500 - Poids Lourds : Voiney 110 k.

Arraché à deux bras - Poids Coqs : Deloye 72 k 500 - Poids Plumes : Mignot et Givernet 77 k 500 - Poids Légers : Emme 85 k - Poids Moyens : Chapoutot 100 k - Poids Mi-Lourds : Duval et Fédoras 100 k - Poids Lourds-Légers : Miction 105 k - Poids Lourds : Voiney 105 k.

Epaulé et Jeté à deux bras - Poids Coqs : Deloye 95 k - Poids Plumes : Deloye et Givernay 100 k -Poids Légers : Bornarel et Angéli 110k - Poids Moyens : Chapoutot 122 k 500 - Poids Mi-Lourds : Duval et Fédoras 135 k - Poids Lourds- Légers : Boulanger 140 k - Poids Lourds : Voiney 135 k.

Total Olympique - Poids Coqs : Deloye 242 k 500 - Poids Plumes : Givernet 252 k 500 - Poids Légers : Angéli 275 k - Poids Moyens : Chapoutot 330 k - Poids Mi-Lourds : Fédoras 340 k - Poids Lourds-Légers : Miction 345 k - Poids Lourds : Voiney 350 k.

Records de Bourgogne - Franche-Comté par Équipes avec 1 Homme par Catégorie

Union-Mâconnaise : 1850 kgs avec 515 k 300 de Poids de Corps.

Juniors

Développé à deux bras - Poids Coqs : Beucler 60 k - Poids Plumes : Beucler et Jeanmougin 75 k - Poids Légers : Fédoras 92 k 500 - Poids Moyens : Fédoras 90 k - Poids Mi-Lourds : Tissot 85 k - Poids Lourds-Légers : Dorme 72 k 500 - Poids Lourds : Buessard 80 k.

Arraché à deux bras - Poids Coqs : Beucler 62 k 500 - Poids Plumes : Beucler 75 k - Poids Légers : Nectancour 87 k 500 - Poids Moyens : Caritey 87 k 500 - Poids Mi-Lourds : Belot 85 k - Poids Lourds-Légers : Tissot et Dorme 70 k - Poids Lourds : Buessard 80 k.

Epaulé et Jeté à deux bras - Poids Coqs : Pépin 82 k 500 - Poids Plumes : Brigliadori 95 k - Poids Légers : Chapoutot 115 k - Poids Moyens : Caritey 112k 500 - Poids Mi-Lourds : Dury 110k - Poids Lourds-Légers : Dorme 95 k - Poids Lourds : Buessard 112 k 500.

Total Olympique - Poids Coqs : Beucler 202 k 500 - Poids Plumes : Beucler 245 k - Poids Légers : Nectancour 287 k 500 - Poids Moyens : Caritey 277 k 500 - Poids Mi-Lourds : Tissot et Dury 270 k - Poids Lourds-Légers : Dorme 235 k - Poids Lourds : Buessard 272 k 500.

***

COMITE DE LORRAINE

Liste des Records de Lorraine

Juniors

Poids Coqs - Développé à deux bras : Marchal Jean 78 k - Arraché à deux bras : Marchal Jean 75 k - Epaulé et Jeté à deux bras : Marchal Jean 110 k - Total olympique : Marchal Jean 270 k.

Poids Plumes - Développé à deux bras : Marchal Jean 80 k - Arraché a deux bras : Marchal Jean 78 k 500 - Épaulé et Jeté à deux bras : Marchal Jean 105 k 500 - Total Olympique : Marchal Jean 262 k 500.

Poids Légers - Développé à deux bras : Beekhuizen Lambert 95 k - Arraché à deux bras : Beekhuizen Lambert 95 k - Epaulé et Jeté à deux bras : Beekhuizen Lambert 115 k - Total Olympique : Beekhuizen Lambert 307 k 500.

Poids Moyens - Développé à deux bras : Houin Jean 98 k - Arraché à deux bras : Houin Jean 100 k - Epaulé et Jeté à deux bras : Houin Jean 128 k - Total Olympique : Houin Jean 327 k 500.

Poids Mi-Lourds - Développé à deux bras : Houin Jean 109 k - Arraché à deux bras : Metzeller Angel 102 k 500 - Epaulé et Jeté à deux bras : Houin Jean 134 k - Total Olympique : Houin Jean 357 k 500.

Poids Lourds-Légers - Développé à deux bras : Krol Rodolphe 95 k - Arraché à deux bras : Borselli Robert 95 k - Epaulé et Jeté à deux bras : Borselli Robert 115 k 500 - Total Olympique : Caubet Jean 300 k.

Poids Lourds - Développé à deux bras : Krol Rodolphe 112 k - Arraché à deux bras : Krol Rodolphe 99 k 500 - Epaulé et Jeté à deux bras : Krol Rodolphe 124 k 500 - Total Olympique : Krol Rodolphe 337 k 500.

Seniors

Poids Coqs - Développé à deux bras : Marchal Jean 85 k - Arraché à deux bras : Marchal Jean 82 k - Epaulé et Jeté à deux bras : Marchal Jean 114 k 500 - Total Olympique : Marchal Jean 282 k 500.

Poids Plumes - Développé à deux bras : Rouchel Jean 90 k 500 - Arraché à deux bras : Rouchel Jean 93 k 500 - Epaulé et Jeté à deux bras : Rouchel Jean 111 k 500 - Total Olympique : Rouchel Jean 290 k.

Poids Légers - Développé à deux bras : Klein Norbert 103 k 500 - Arraché à deux bras : Beekhuizen Lambert 95 k - Epaulé et Jeté à deux bras : Beekhuizen Lambert 120 k - Total Olympique : Beekhuizen Lambert 310 k.

Poids Moyens - Développé à deux bras : Lintz Charles 105 k - Arraché à deux bras : Perquier 107 k 500 - Epaulé et Jeté à deux bras : Perquier 130 k - Total Olympique : Perquier 330 k.

Poids Mi-Lourds - Développé à deux bras : Metzeller Angel 104 k 500 - Arraché à deux bras : Metzeller Angel 107 k 500 - Epaulé et Jeté à deux bras : Mathieu Michel 139 k 500 - Total Olympique : Metzeller Angel 345 k.

Poids Lourds Légers - Développé à deux bras : Stocky Bernard 109 k 500 - Arraché à deux bras : Guermandi Jean 105 k - Epaulé et Jeté à deux bras : Stocky Bernard 129 k 500 - Total Olympique : Guermandi Jean 335 k.

Poids Lourds - Développé à deux bras : Marchetti Jean 109 k 500 - Arraché à deux bras : Marchetti Jean 107 k - Epaulé et Jeté à deux bras : Marchetti Jean 130 k - Total Olympique : Marchetti Jean 347 k 500.

***

COMITE DU LYONNAIS

Calendrier de la Saison 1964-65

5 et 6 Décembre 1964 : Prix d'Encouragement (finales) à Paris.

6 Décembre : Promotion 1er Tour - H.C.L. 2 contre Vénissieux 2 et Pérollière 1 à La Pérollière.

Arbitre : Proton - A.L. Roanne - Pérollière 2 - H.C. Arbresle à l'Arbresle. Arbitre : Saroli - Ind. Vaulx - La Ricamarie - O.S. Saint-Etienne 2 à La Ricamarie. Arbitre : Liabœuf.

13 Décembre 1964 : Excellence 2e Tour - E.D. Oyonnax c. O.S.C. Saint-Etienne à Oyonnax. Arbitre : Delhomme - H.C. Lyonnais c. Gauloise Vaise, salle H.C.L. Arbitre : Faure - Chem. Vénissieux c. Chem. Givors à Vénissieux. Arbitre : Gianella - Exempt : Française.

20 Décembre 1964 : Honneur 2e Tour - E.D. Oyonnax c. Pompiers Lyon à Oyonnax. Arbitre : Gianella - Gauloise Vaise c. H.C. Arbresle à La Gauloise. Arbitre : Saroli - H.C. Villefranche c. Sté Cours à Villefranche. Arbitre : Micollet.

3 Janvier 1965 : Réunion annuelle du Comité à 11 heures, au siège.

10 Janvier 1965 : 3e Série - Prix Interrégional (Éliminatoires) et Championnat du Lyonnais 3e Série, à La Gauloise. Arbitres : Faure, Proton, Michaud.

17 Janvier 1965 : Excellence 3e Tour - Française Lyon c. O.S. Saint-Etienne à La Française. Arbitre : Faure - Chem. Vénissieux c. E.D. Oyonnax à Vénissieux. Arbitre : Fourneau - Gauloise Vaise c. Chem. Givors, à La Gauloise. Arbitre : Proton - Exempt : H.C.L.

24 Janvier 1965 : Honneur 3e Tour - H.C. Villefranche c. E.D. Oyonnax à Villefranche. Arbitre : Levet - H.C. Arbresle c. Sap. Pompiers à L'Arbresle. Arbitre : Gianella - Sté Cours c. Gauloise Vaise à Cours. Arbitre : Michaud.

24 Janvier 1965 : Promotion 2e Tour - H.C.L. c. Roanne et Vaulx à Vaulx. Arbitre : Fourneau - Vénissieux c. Pérollière 2 et Ricamarie à Vénissieux. Arbitre : Faure Pérollière c. Arbresle et Saint-Etienne à Saint-Etienne. Arbitre : Duverger.

30 et 31 Janvier 1965 : Prix Interrégional (Finales) à Paris.

31 Janvier 1965 : Coupes du Lyonnais à L'Arbresle. Arbitres : Faure, Proton, Saroli.

7 Février : Excellence 4e Tour - Chem. Givors c. Française Lyon à Givors. Arbitre : Delhomme - O.S. Saint-Etienne C.H.C.L. à St Etienne. Arbitre : Duverger - Gauloise Vaise c. Chem. Vénissieux à La Gauloise. Arbitre : Gianella.

14 Février 1965 : 2e Série - Prix Fédéral (Éliminatoires) et Championnat du Lyonnais 2e Série, salle des Pompiers à Lyon. Arbitre : Gianella.

21 Février 1965 : Brevets Culturistes, dans les salles.

21 Février 1965 : Honneur 4e Tour - E.D. Oyonnax c. Gauloise à Oyonnax. Arbitre : Michaud - Cours c. Arbresle à Cours. Arbitre : Bodet - Pompiers c. Villefranche, salle des Pompiers. Arbitre : Gianella.

21 Février 1965 : Promotion 3e Tour - H.C.L. c. La Ricamarie et L'Arbresle à La Ricamarie. Arbitre : Liabœuf - Vénissieux c. Saint-Etienne et Roanne à Roanne. Arbitre : Saroli - Pérollière I c. Pérollière 2 et Vaulx à La Pérollière. Arbitre : Proton.

27 Février 1965 : Soirée organisée avec les Champions à Cours.

6 et 7 Mars 1965 : Prix Fédéral (finales) à Paris.

21 Mars 1965 : 1re Série - Critérium National et Championnat de France (Juniors et Seniors) (Éliminatoires) et Championnat du Lyonnais 1re Série, salle H.C.L. Tous les arbitres Fédéraux.

28 Mars 1965 : Excellence 5e Tour - La Française c. Chem. Vénissieux, salle La Française. Arbitre : Faure - H.C.L. c. Oyonnax, salle H.C.L. Arbitre : Fourneau - Saint-Etienne c. Givors à Saint-Etienne. Arbitre : Duverger - Exempt : La Gauloise - Premier Pas Haltérophile, le matin, même lieu que les matches Excellence.

4 Avril 1965 : Honneur 5e Tour - Oyonnax c. Arbresle à Oyonnax. Arbitre : Martin - Villefranche c. La Gauloise, (le matin) salle La Gauloise. Arbitre : Michaud - Cours c. Pompiers à Cours. Arbitre : Gianella.

4 Avril 1965 : Promotion 5e Tour - H.C.L. c. Pérollière 2 et Saint-Etienne (le matin), salle H.C.L. Arbitre : Faure - Vénissieux c. Vaulx et Arbresle à L'Arbresle. Arbitre : Saroli - Pérollière 1 c. La Ricamarie et Roanne à Roanne. Arbitre : Liabœuf.

4 Avril 1965 : Excellence 6e Tour - La Gauloise c. La Française, salle La Gauloise. Arbitre : Levet - Oyonnax c. Givors à Oyonnax. Arbitre : Proton - H.C.L. c. Vénissieux, salle H.C.L. Arbitre : Faure - Exempt : Saint-Etienne.

10 et 11 Avril 1965 : Critérium National (finales) à Paris.

18 Avril 1965 : Pâques.

24 et 25 Avril 1965 : Championnat de France (finales) à Paris.

9 Mai 1965 : Excellence 7e Tour - La Française c. H.C.L. (le samedi Soir) salle La Française. Arbitre : Fourneau - La Gauloise c. Oyonnax, salle La Gauloise. Arbitre : Michaud Vénissieux c. Saint-Etienne à Vénissieux. Arbitre : Faure.

Exempt : Givors.

16 Mai 1965 : Coupes du Lyonnais à L'Arbresle. Arbitres Fédéraux.

***

COMITE DU POITOU

Calendrier 1964-65

10 Janvier 1965 : Prix Interrégional 3e Série à Châtellerault. Arbitres : Bosquet, Moreau, Chartier.

14 Février 1965 : Prix Fédéral 2e Série - Championnat des non classés à Royan. Arbitres : Moreau, Pougnet, Raverault.

21 Février 1965 : Brevets Culturistes.

21 Mars 1965 : Critérium National et Championnats de France (Éliminatoires) à La Rochelle - 1re Série, classe nationale et classe internationale. Arbitres : Ratier, Raverault, Moreau.

28 Mars 1965 : Premier Pas Haltérophile à Royan. Arbitres : Chartier, Moreau, Bergeret.

4 Mai 1965 : Critérium culturiste et Challenge du Comité à Châtellerault. Arbitres : désignés le jour de l'épreuve.

16 au 31 Mai 1965 : Championnat culturiste (Éliminatoires). Lieu à désigner ultérieurement.

16 au 31 Mai 1965 : Championnats départementaux. Lieu au choix des clubs.

Résultats de la Rencontre Amicale Angers - C.S.A.C. Châtellerault

Formule employée : Poids total soulevé divisé par le total des poids de corps.

Angers : Aubry (Plume) 162 k 500 - Le Guy (Plume) 242 k 500 - Marion (Léger) 237 k 500 Lecœur (Moyen) 250 k - Bourdet (Moyen) 265 k - Coutant (Mi-Lourd) 260 k - Bridonneau (Moyen) 305 k - Total : 1.722 k 500 coefficient : 3,61.

Châtellerault (C.S.A.D.N.) : Bouchaud (Plume) 155 k - Bourdon (Plume) 165 k - Chichereau (Léger) 195 k - Chartier(Léger) 257 k 500 - Boutineau (Moyen) 250 k - Rispal (Moyen) 282 k 500 - Bedetti (Moyen) 305 k - Total : 1.610 k coefficient : 3,50.

Hors Match : Ferru (Angers) Junior Lourd-Léger bat les records d'Anjou-Bretagne avec : Développé : 107 k 500 - Arraché : 90 k - Epaulé et Jeté : 120 k - Total : 317 k 500.

La rencontre était arbitrée par MM. Rousseau (Angers), Pougnet (Poitiers) et Chartier (Châtellerault).

***

COMITE D'ALSACE

Champions Individuels 1963-64

Juniors

Poids Coqs : Ségaux (Energie) 200 k - Poids Plumes : Schneider (S.H.C.) 242 k 500 - Poids Légers : Laurent (S.H.C.) 225 k - Poids Moyens : Vinachin (Alsatia) 292 k 500 - Poids Mi-Lourds : Dirgala (Energie) 255 k - Poids Lourds : Deis (S.H.C.) 157 k 500.

Seniors

Poids Plumes : Amann (Wittenheim) 252 k 500 - Poids Légers : Noiriel (A.S.P.T.) 315 k - Poids Moyens : Bauer (S.G.S.A.) 320 k - Poids Mi-Lourds : Muckensturm (S.A.K.) 327 k 500 - Poids Lourds Légers : Steiner (S.H.C.) 400 k - Poids Lourds : Gross (Guebwiller) 320 k.

Championnat d'Alsace par Équipes

1. S. A. Koenigshoffen - 2. Union Guebwiller.

NOUVELLES INTERNATIONALES

Nouveaux Records Olympiques

(suite de la page 10)

Poids Légers - Développé à deux bras : 140 k et Epaulé et Jeté à deux bras : 165 k par Kaplunov (U.R.S.S.) le 13 Octobre 1964.

Poids Moyens - Arraché à deux bras : 137 k 500 et Total Olympique : 130 - 137,500 - 177,500 = 445 k par Zdrazila (Tchécoslovaquie) le 14 Octobre 1964.

Poids Mi-Lourds - Développé à deux bras : 155 k par Vérès (Hongrie) - Arraché à deux bras : 142 k 500 par Plukfelder (U.R.S.S.) - Epaulé et Jeté à deux bras : 185 k par Toth - Total Olympique : 150 - 142,500 - 182,500 = 475 k par Plukfelder ; le 16 Octobre 1964.

Poids Lourds Légers - Développé à deux bras : 165 k par Golovanov (U.R. S.S.) - Epaulé et Jeté à deux bras : 182 k 500 par Palinski (Pologne) le 17 Octobre 1964.

SÉLECTION EN VUE
DES MATCHES INTER-NATIONS
B, C et Juniors

les 16 et 17 JANVIER 1965
à 14 h. 30

au Gymnase Saint-Lambert
8, Rue Saint-Lambert, Paris

●

FINALES DU PRIX INTERRÉGIONAL
Juniors et Seniors

les 30 et 31 JANVIER 1965
à 14 h. 30

au Gymnase Municipal
6, Avenue de la Porte de Clichy, Paris

COMITE DE GUYENNE

Calendrier des épreuves restant en cours

10 Janvier 1965 : Prix Interrégional (Éliminatoires) 14 h 30 - Stade Municipal.

14 Février 1965 : Prix Fédéral (Éliminatoires) 14 h 30 - Salle de l'A.S.P.O. Midi.

21 Février 1965 : Brevets Culturistes (2e session) 9 h 30 - Salle du C.C. Saint Médard.

21 Mars 1965 : Éliminatoires du Critérium National et du Championnat de France Haltérophiles - Championnats de Guyenne toutes séries, 14 h 30 - Salle du Stade Municipal de Bordeaux.

28 Mars 1965 : Premier Pas Haltérophile - 9 h 30 Salle des Jeunes de Saint- Augustin.

4 Avril 1965 : Critérium National Culturiste - 9 h 30 - Salle de l'A.S.P.O. Midi.

22 Mai 1965 : Championnat de France Culturiste (Éliminat.) 16 h. Épreuves athlétiques, Salle de l'A.S.P.O. Midi - 21 h - Épreuves Poses Plastiques - Salle du Cercle Culturiste Saint Médard.

Coupes organisées par les Clubs

19 Décembre 1964 : 20 h.30, Salle de l'A.S.P.O. Midi.

17 Janvier 1965 : 14 h 30, Salle de l'U.A. Cubzaguaise, St André de Cubzac.

4 Mars 1965 : 14 h 30, au Stade Municipal de Bordeaux, Championnats d'Académie.

7 Mars 1965 : 14 h 30, Cercle Culturiste Saint Médard en Jalles.

Rencontre Inter-Comités

9 Mai 1965 : 14 h 30, Guyenne-Poitou, Salle de l'U.A. Cubzaguaise à St André de Cubzac.

***

COMITE DE NORMANDIE

Calendrier 1964.65

20 Décembre 1964 : Prix des 100 k (médaille offerte par le Comité) dans les Clubs.

10 Janvier 1965 : Éliminatoires du Prix Interrégional (3e Série) à Vernon.

17 Janvier 1965 : Sélection en vue des Matches Inter-Nations à Paris.

24 Janvier 1965 : 2e Match Triangulaire Eure - Seine-Maritime - Orne-Calvados à Gournay-en-Bray.

30 et 31 Janvier 1965 : Finales du Prix Interrégional Juniors-Seniors à Paris.

7 Février 1965 : France- Bulgarie « Juniors » à Sofia.

14 Février 1965 : Éliminatoires du Prix Fédéral (2e Série) à Évreux.

21 Février 1965 : Brevets Culturistes (dans les Clubs) France (B) contre Suisse - France (C) contre le Luxembourg en France.

28 Février 1965 : Championnats de Normandie N.C. et 4e Série au Havre.

6 et 7 Mars 1965 : Finales du Prix Fédéral Juniors - Seniors à Paris.

14 Mars 1965 : Championnats de Normandie 2e et 3e Séries à Alençon et France-Finlande (Seniors) à Helsinki.

21 Mars 1965 : Éliminatoires du Critérium National Haltérophile et du Championnat de France (1re Série, classe nationale, classe internationale) à Louviers.

28 Mars 1965 : Premier Pas Haltérophile à Sées - et France-Bulgarie (Seniors) en France.

4 Avril 1965 : Critérium National Culturiste - 3e Match Triangulaire : Eure - Seine-Maritime - Orne-Calvados à Caen.

10 et 11 Avril 1965 : Finales du Critérium National Haltérophile - Juniors - Seniors à Paris.

24 et 25 Avril 1965 : Finales des Championnats de France - Juniors-Seniors à Mâcon.

2 Mai 1965 : Journée des Médailles au Mans.

8 Mai 1965 : France-Allemagne (Juniors et Seniors) à Paris ou à Évreux.

16 Mai 1965 : Éliminatoires du Championnat de France Culturiste à Évreux.

23 Mai 1965 : Championnat de France Militaire.

29 Mai 1965 : Coupe Esso Interclubs par équipe à N.D. de Gravenchon à 20 h précises.

6 Juin 1965 (Pentecôte) : Normandie - Flandres Belge en Belgique.

Nota. - Pour les matches Triangulaires, une Coupe sera offerte à l'équipe victorieuse à l'issue de la 3e rencontre.

***

COMITE D'AUVERGNE

Composition du Bureau pour la saison 1964.65

Président : W Pierre Lenain - Vice-président : M. Jean Pradillon - Secrétaire : M. Noël Righi - Secrétaire adjoint : M. Michel Roux - Trésorier : M. Maurice Pais.

***

COMITE DE L'ÎLE-DE-FRANCE

Calendrier 1964-65

20 Décembre 1964 : Coupe de Paris 1re Série - 7 hommes, 535 k - 3 Athlètes 1re série minimum - à la S.A.M. - Pesée : 13 h. - Début : 14 h - Arbitre : M. Pichon (Tous les athlètes 1resérie ne faisant pas partie d'une équipe sont invités à tirer individuellement).

10 Janvier 1965 : Éliminatoires du Prix interrégional (3e série) - Championnat d'Ile de France 3e série - Stade Municipal de Montrouge - 103, rue Maurice Arnoux - Matin : Poids Coqs, Plumes, Légers, Lourds - Pesée : 8 h - Début : 9 h. - Après-midi : Poids Moyens, Mi-Lourds, Lourds Légers - Pesée : 13 h - Début : 14 h - Arbitre : M. Leveler.

24 Janvier 1965 Coupe de Paris 2e Série - 7 hommes, 535 k - 3 Athlètes 2e série minimum - à l'US. Métro- Transports - 77, Avenue du Dr Netter (Porte de Vincennes) - 3 hommes le matin - Pesée : à 8 h - Début : à 9 h - Arbitre : M. Humbert - 5 hommes l'après-midi - Pesée : 13 h - Début : 14 h - Arbitre : M. Semblant.

30 et 31 Janvier 1965 : Finales du Prix Interrégional (Juniors et Seniors).

BARRES A DISQUES

de la barre olympique à la culturiste

Disques entièrement caoutchoutés – Aciers spéciaux traités
Bague de serrage entièrement nouvelle permettant à la fois la fixation Rapide des disques et une sécurité parfaite

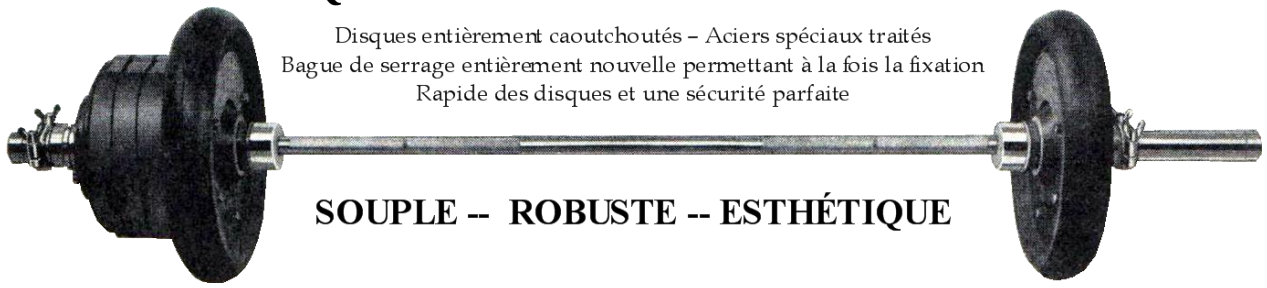

SOUPLE -- ROBUSTE -- ESTHÉTIQUE

Documentation complète sur demande

HALTÈRES À SPHÈRES
POIDS À LANCER
GUEUSES

SOCIETE NOUVELLE DES FONDERIES
A. ROUX
FABRICANT SPECIALISTE
290, COURS LAFAYETTE - LYON (3e)
TELEPHONE : 60-35-83
MAGASIN DE VENTE : 40, RUE SAINT ANTOINE -- LYON (3e)

14 Février 1965 : Éliminatoires du Prix Fédéral (2e Série) - Championnat d'Île-de-France (2e Série) - à la Sté Athlétique Montmartroise - 3, rue Neuve de la Chardonnière à Paris-18e (Métro : Simplon) - Pesée : 13 h - Début : 14 h - Arbitre : M. Rolet.

21 Février 1965 : Brevets Culturistes (dans les Clubs).

6 et 7 Mars 1965 : Finales du Prix Fédéral (Juniors et Seniors) au Sporting Club de Neuilly.

21 Mars 1965 : Éliminatoires du Critérium National Haltérophile et du Championnat de France Championnat d'Île-de-France 1re Série (Juniors et Seniors) - Pesée : à 13 h - Début : à 14 h - Arbitres : MM. Fiolle et Bazire.

28 Mars 1965 : Premier Pas Haltérophile.

Résultats du Championnat d'Ile-de France - 4e série

Poids Coqs -1. Barthalot (S.A.M.) 205 k.

Poids Plumes - 1. Nivault (V.G.A.) 242 k 500 - 2. Plantin (A.S.) 232 k 500 - 3. Hay (U.S.M.T.) 215 k - 4. Roy (V.G.A.) 212 k 500.

Poids Légers - 1. Chatelain (A.S.M.) 260 k - 2. L'Yvonnet (S.O.S.M.) 255 k - 3. Fabro E. 250 k.

Poids Moyens - 1. Letertre (A.S.) 285 k - 2. Guerlus J.C. (S.A.M.) 280 k - 3. Peltier (S.M.M.) 280 k - 4. Zemb (R.A.C.) 277 k 500.

Poids Mi-Lourds - 1. Jacquet (U.S.M.T.) 302 k 500 - 2. Rachel (S.M.M.) 295 k - 3. James M. (V.G.A.) 285 k - 4. Lefèvre (S.C.N.) 280 k - 5. Cosson (S.A.E.) 280 k.

Poids Lourds-Légers - 1. Chambard (U.S.M.C.V.) 315 k - 2. Giroud (S.M.M.) 265 k - 3. Lebreton (S.C.N.) 260 k.

Poids Lourds - 1. Léon (U.S.M.T.) 300 k - 2. Thierry (S.C.P.O.) 297 k 500 - 3. Lafaye (C.S.) 277 k 500.

S.A.E. : Société Athlétique d'Enghien - V.G.A. : La Vie au Grand Air de Saint- Maur - A.S. : Asnières Sports - U.S.M.T. : U.S. Métro-Transports - A.S.M. : Association Sportive Mantaise - S.O.S.M. : Société Olympique Saint-Médard - S.M.M. : Stade Municipal de Montrouge - R.A.C. : Rueil Athlétic Club - S.C.N. : Sporting Club de Neuilly - U.S.M.C.V. : Union Sportive Municipale de Chaville-Vélizy - S.C.P.O. : Sporting Club de Préparation Olympique - C.S. : Courbevoie Sports.

Match retour Alsace-Île-de-France

Cette compétition fut disputée à Strasbourg devant une salle bien garnie. En ce début de novembre, les athlètes n'étaient pas encore en forme. Néanmoins, dans une excellente ambiance, la rencontre fut plaisante à suivre.

A signaler cependant la bonne performance du Poids Léger Catanoso, qui, avec un total de 340 k passe en 1re série internationale.

Le lendemain matin fut consacré à une visite très intéressante des lieux caractéristiques de la ville, sous la conduite de nos hôtes, excellent prélude au déjeuner pris en leur compagnie.

Nous remercions M. Baumgarten, Président d'Alsace, ainsi que ses collaborateurs, pour la cordialité de leur accueil.

Résultats : 1. Île-de-France 2.225 k - 2. Alsace 2.175 k.

Poids Coqs - 1. Guipon (IDF) 240 k - 2. Blanquie (A) 227 k 500.

Poids Plumes - I. Amman (A) 260 k - 2. Crochard (IDF) 255 k.

Poids Légers - 1. Catanoso (IDF) 340 k - 2. Ulrich (A) 302 k 500.

Poids Moyens : 1. Ledroit (IDF) 310 k - 2. Ohlmann (A) 292 k 500.

Poids Mi-Lourds : 1. Séry (A) 340 k - 2. Mangeant (IDF) 325 k.

Poids Lourds Légers - 1. Paterni (IDF) 415 k - 2. Steiner (A) 372 k 500.

Poids Lourds - 1. Hamm (A) 380 k - 2. Lachaume (IDF) 340 k.

Raymond TOURNIER

ANNONCE

M. Simon Heilès, l'un des Membres fondateurs de la F.F.H.C., qui aura bientôt 83 ans, désire vendre le matériel haltérophile de sa salle, comprenant :

- 2 barres réglementaires, dont une n'ayant jamais servi avec disques de départ en acier (poids : 52 k 500) ;
- disques en fonte permettant de charger la barre jusqu'à 130 k ;
- une petite barre dite « barre russe » chargée à 50 k avec disques acier ;
- une barre à sphères de 100 k ;
- une série d'haltères courts de 20 à 55 k ;
- une douzaine de petits haltères pour culture physique de poids divers ;
- 3 massues en bois ;
- 3 poids à lancer réglementaires, féminin et cadet.
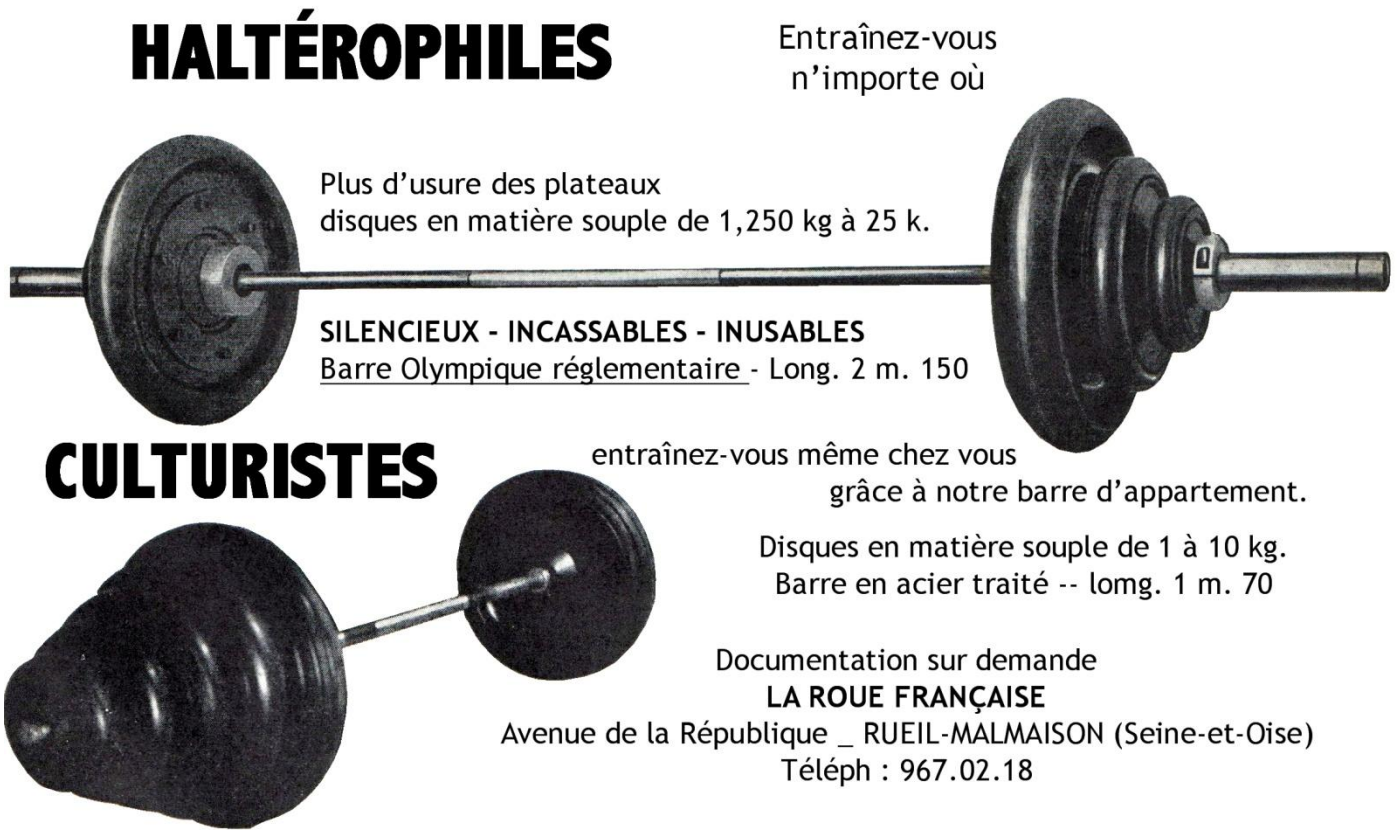
S'adresser à M. Simon Heilès, 120 bis, Avenue de Bonneuil, La Varenne (Seine).